Jeep®

COMPASS 2022

MANUEL DU PROPRIÉTAIRE

Le présent manuel du propriétaire illustre et décrit le fonctionnement des caractéristiques et des équipements de série ou en option de ce véhicule. Ce manuel peut également comprendre une description des caractéristiques et des équipements qui ne sont plus disponibles ou qui n'ont pas été commandés pour ce véhicule. Veuillez ne pas tenir compte des caractéristiques et des équipements décrits dans ce manuel s'ils ne se pas inclus dans ce véhicule. FCA US LLC se réserve le droit de modifier la conception et les caractéristiques techniques, ainsi que d'apporter des ajouts ou des améliorations à ses produits sans s'imposer l'obligation de mettre en vigueur de telles modifications dans des véhicules précédemment construits.

Pour tous les véhicules vendus au Canada, le nom FCA US LLC doit être trouvé, supprimé et remplacé par le nom FCA Canada Inc.

Si vous êtes le premier propriétaire au détail enregistré de votre véhicule, vous pouvez obtenir un exemplaire gratuit du livret de garantie en composant le **1-877-426-5337** (États-Unis) ou le **1-800-387-1143** (Canada), ou encore en communiquant avec votre concessionnaire.

Ce manuel du propriétaire a été créé pour vous aider à vous familiariser avec les caractéristiques importantes de votre véhicule. Vous pouvez trouver votre manuel du propriétaire, les guides du système de navigation et du système Uconnect ainsi que le livret de garantie les plus récents en visitant le site Web indiqué au dos. Les résidents américains peuvent acheter les trousses de remplacement en visitant le site **www.techauthority.com** et les résidents du Canada peuvent acheter les trousses de remplacement en composant le **1-800-387-1143**.

AVERTISSEMENT : Procéder à la mise en marche, la réparation ou l'entretien d'un véhicule de tourisme ou d'un véhicule hors route peut vous exposer à des émanations de produits chimiques, y compris les gaz d'échappement, le monoxyde de carbone, les phtalates et le plomb, qui sont reconnus par l'État de Californie comme une cause de cancer, de malformations congénitales ou d'autres troubles de l'appareil reproducteur. Pour minimiser l'exposition à ces produits chimiques, évitez d'inhaler les gaz d'échappement, ne faites pas tourner le moteur au ralenti sauf si nécessaire, travaillez dans un endroit bien ventilé et portez des gants ou lavez-vous les mains fréquemment lors de l'entretien du véhicule. Pour obtenir plus d'informations, visitez le site : **www.P65Warnings.ca.gov/passenger-vehicle**.

Jeep

TABLE DES MATIÈRES

1 INTRODUCTION 9
2 PRÉSENTATION DE VOTRE VÉHICULE 16
3 PRÉSENTATION DU TABLEAU DE BORD DE VOTRE VÉHICULE 98
4 DÉMARRAGE ET CONDUITE 136
5 MULTIMÉDIA 228
6 SÉCURITÉ 258
7 EN CAS D'URGENCE 342
8 ENTRETIEN ET MAINTENANCE 373
9 SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES 438
10 SERVICE À LA CLIENTÈLE 445
11 INDEX 450

INTRODUCTION

LÉGENDE DES SYMBOLES **10**
AVERTISSEMENT CONCERNANT LE CAPOTAGE **10**
MODIFICATIONS DU VÉHICULE **11**
GLOSSAIRE DES SYMBOLES **11**

PRÉSENTATION DE VOTRE VÉHICULE

CLÉS **16**
Télécommandes 16
ANTIDÉMARREUR SENTRY KEY **20**
COMMUTATEUR D'ALLUMAGE **21**
Système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go Allumage 21
DÉMARRAGE À DISTANCE – SELON L'ÉQUIPEMENT **23**
Utilisation du système de démarrage à distance 24
Pour quitter le mode de démarrage à distance 25
Activation du dégivrage avant avec le démarrage à distance – selon l'équipement 25
Système de démarrage à distance avec fonctions confort – selon l'équipement 26
Activation du démarrage à distance du dégivreur d'essuie-glace – selon l'équipement 27
Message d'annulation du démarrage à distance – selon l'équipement 27
SYSTÈME DE SÉCURITÉ DU VÉHICULE – SELON L'ÉQUIPEMENT **27**
Amorçage du système 28
Désamorçage du système 28
Réamorçage du système 29
Neutralisation manuelle du système d'alarme antivol 29
PORTIÈRES **29**
Verrouillage manuel des portières 29
Verrouillage à commande électrique 31
Système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go – déverrouillage passif 31
Déverrouillage automatique des portières à la sortie 34
Système de verrouillage sécurité-enfants – portières arrière 34
VOLANT **36**
Colonne de direction inclinable et télescopique 36
Volant chauffant – selon l'équipement 36
RÉGLAGES MÉMORISÉS DU CONDUCTEUR – SELON L'ÉQUIPEMENT **37**
Programmation de la fonction de mémorisation 37
Association et dissociation de la télécommande de télédéverrouillage à la fonction de mémoire 38
Rappel des positions mémorisées 38
SIÈGES **39**
Rétroviseurs à réglage manuel (sièges avant) – selon l'équipement 39
Réglage manuel (sièges arrière) 41
Réglage électrique (sièges avant) – selon l'équipement 42
Sièges chauffants – selon l'équipement 44
Sièges ventilés avant — selon l'équipement 45
Appuie-têtes 45
ASTUCES DE RECONNAISSANCE VOCALE DU SYSTÈME UCONNECT – SELON L'ÉQUIPEMENT **47**
Présentation de la reconnaissance vocale 47
Commandes vocales de base 48
Mise en route 48
Renseignements supplémentaires 49

RÉTROVISEURS 49
Rétroviseur intérieur 49
Miroirs de courtoisie éclairés 50
Rétroviseurs extérieurs 50
Rétroviseurs à réglage électrique 51
Rétroviseurs extérieurs rabattables 52
Rétroviseurs extérieurs chauffants – selon l'équipement 52
OUVRE-PORTE DE GARAGE UNIVERSEL (HOMELINK[MD]) – SELON L'ÉQUIPEMENT 52
Avant de commencer la programmation de la télécommande HomeLink[MD] 53
Effacer tous les canaux de la télécommande HomeLink[MD] 53
Identification de la présence d'un code roulant ou non roulant 53
Programmation de la télécommande HomeLink[MD] à un ouvre-porte de garage 54
Programmation de la télécommande HomeLink[MD] pour divers appareils 55
Reprogrammation d'un seul bouton de la télécommande HomeLink[MD] 56
Programmation au Canada et programmation de grille d'entrée 56
ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR 57
Levier multifonction 57
Commutateur des phares 58
Feux de jour – selon l'équipement 58
Inverseur route-croisement 59
Commande des feux de route automatiques – selon l'équipement 59
Appel de phares 59
Phares automatiques – selon l'équipement 59
Temporisateur des phares 59
Avertisseur de phares allumés 60
Phares antibrouillard – selon l'équipement 60
Clignotants 61
Système d'alarme de changement de voie 61
Fonction écono-charge 61
ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR 61
Éclairage d'accueil intérieur 61
ESSUIE-GLACES ET LAVE-GLACE DU PARE-BRISE 63
Fonctionnement des essuie-glaces 63
Essuie-glaces à détection de pluie – selon l'équipement 64
Essuie-glace et lave-glace de lunette 65
Dégivreur d'essuie-glace – selon l'équipement 66
COMMANDES DE CHAUFFAGE-CLIMATISATION 66
Description et fonctions du système de chauffage-climatisation automatique 66
Description et fonctions du système de chauffage-climatisation manuel 70
Commande de réglage automatique de la température 74
Commandes vocales de chauffage-climatisation 74
Conseils utiles 75
RANGEMENT INTERNE ET ÉQUIPEMENT 77
Rangement 77
Commande USB 78
Prises de courant 79
Onduleur d'alimentation – selon l'équipement 80
Console de chargement sans fil – selon l'équipement 81
GLACES 82
Commandes des glaces à commande électrique 82
Caractéristiques des glaces automatiques 83
Réinitialisation de la fonction de fermeture automatique 84
Commutateur de verrouillage de glace 84
Tremblement dû au vent 84

TOIT OUVRANT À COMMANDE ÉLECTRIQUE AVEC PARE-SOLEIL – SELON L'ÉQUIPEMENT 85
Ouverture et fermeture du toit ouvrant 85
Position d'aération du toit ouvrant 86
Ouverture et fermeture du rideau pare-soleil à commande électrique 86
Fonction de détection des obstacles 87
Entretien du toit ouvrant 87
CAPOT 88
Ouverture du capot 88
Fermeture du capot 88
HAYON 89
Déverrouillage et ouverture du hayon 89
Verrouillage et fermeture du hayon 89
Hayon à commande électrique – selon l'équipement 90
Hayon mains libres – selon l'équipement 92
Caractéristiques de l'espace de chargement 94
PORTE-BAGAGES DE TOIT – SELON L'ÉQUIPEMENT 96

PRÉSENTATION DU TABLEAU DE BORD DE VOTRE VÉHICULE

GROUPE D'INSTRUMENTS DE BASE OU DE MILIEU DE GAMME 98
Description du groupe d'instruments de base ou de milieu de gamme 100
GROUPE D'INSTRUMENTS HAUT DE GAMME 102
Description du groupe d'instruments haut de gamme 103
AFFICHAGE DU GROUPE D'INSTRUMENTS 104
Emplacement et commandes de l'affichage du groupe d'instruments 104
Réinitialisation de l'indicateur automatique de vidange d'huile 107
Display And Messages (Affichage et messages) – selon l'équipement 108
Options de menu pour l'affichage du groupe d'instruments 109
Protection antidécharge de la batterie activée / Message relatif au mode de protection antidécharge de la batterie – mesures de réduction de la charge électrique – selon l'équipement 119
TÉMOINS D'AVERTISSEMENT ET MESSAGES 121
Témoins d'avertissement rouges 121
Témoins d'avertissement jaunes 125
Témoins jaunes 130
Témoins verts 131
Témoins blancs 132
Témoins bleus 133
Témoins gris 133
SYSTÈME DE DIAGNOSTIC EMBARQUÉ – OBD II 133
Cybersécurité relative au système de diagnostic embarqué (OBD II) 134
INSPECTION DU SYSTÈME ANTIPOLLUTION ET PROGRAMMES D'ENTRETIEN 134

DÉMARRAGE ET CONDUITE

DÉMARRAGE DU MOTEUR 136
Démarrage normal 136
Fonctionnement par temps froid (sous -30 °C ou -22 °F) 138
Démarrage après un stationnement prolongé 138
Après le démarrage – réchauffement du moteur 138
Si le moteur ne démarre pas 138
Coupure du moteur 139
CHAUFFE-MOTEUR – SELON L'ÉQUIPEMENT 139

RECOMMANDATIONS RELATIVES AU RODAGE DU MOTEUR 140
FREIN DE STATIONNEMENT 140
Système de frein de stationnement électrique 140
TRANSMISSION AUTOMATIQUE 145
Système de verrouillage de clé de contact/position de stationnement 147
Dispositif de déverrouillage de la transmission au frein (BTSI) 147
Transmission automatique à six ou neuf rapports 147
CONDUITE EN MODE 4 ROUES MOTRICES – SELON L'ÉQUIPEMENT 155
Jeep[MD] Active Drive 155
SELEC-TERRAIN – SELON L'ÉQUIPEMENT 156
Guide de sélection de mode 156
DIRECTION ASSISTÉE 157
SYSTÈME D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE – SELON L'ÉQUIPEMENT 158
Mode d'arrêt automatique 158
Raisons possibles pour que le moteur ne passe pas en mode arrêt automatique 159
Démarrage du moteur en mode arrêt automatique 159
Désactivation manuelle du système d'arrêt et de démarrage 160
Activation manuelle du système d'arrêt et de démarrage 161
Anomalie du système 161
SYSTÈMES DE RÉGULATEUR DE VITESSE – SELON L'ÉQUIPEMENT 161
Régulateur de vitesse – selon l'équipement 161
Régulateur de vitesse adaptatif (ACC) – selon l'équipement 164
SYSTÈME D'AIDE SUR LES PANNEAUX DE SIGNALISATION – SELON L'ÉQUIPEMENT 177
Activation et désactivation 177
Modes d'aide sur les panneaux de signalisation 177
Indications sur l'affichage 178
SYSTÈME D'ASSISTANCE SUR LES AUTOROUTES – SELON L'ÉQUIPEMENT 179
Fonctionnement 179
Activer ou désactiver le système d'assistance sur les autoroutes 180
Indications sur l'affichage 182
System Status (État du système) 183
Fonctionnement et limites du système 183
SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT AVANT ET AU RECUL PARKSENSE – SELON L'ÉQUIPEMENT 184
Capteurs du système ParkSense 185
Affichage d'avertissement du système ParkSense 185
Affichage du système ParkSense 185
Activation et désactivation du système ParkSense 189
Entretien du système d'aide au stationnement ParkSense 189
Nettoyage du système ParkSense 190
Mises en garde concernant l'utilisation du système ParkSense 190
Système d'avertissement relatif à la distance latérale (SDW) 192
SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT ACTIF PARKSENSE – SELON L'ÉQUIPEMENT 195
Activation et désactivation du système d'aide au stationnement actif ParkSense 195
Fonctionnement de l'aide au stationnement dans un espace perpendiculaire/parallèle 197
Quitter l'espace de stationnement 200

SYSTÈME DE GESTION ACTIVE DE VOIE 203
Fonctionnement de la gestion active de voie 203
Activation ou désactivation de la gestion active de voie 204
Message d'avertissement de gestion active de voie 204
Changer l'état de la gestion active de voie 206
CAMÉRA D'AIDE AU RECUL PARKVIEW 206
SYSTÈME DE CAMÉRA DE VUE PANORAMIQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT 209
Affichage du zoom 212
RAVITAILLEMENT DU VÉHICULE 212
CHARGEMENT DU VÉHICULE 213
Étiquette d'homologation du véhicule 213
TRACTAGE D'UNE REMORQUE 215
Terminologie du remorquage 215
Capacité de remorquage (poids maximal de la remorque) 217
Poids de la remorque et poids sur l'attelage 218
Exigences de remorquage 218
Conseils pour le remorquage 221
REMORQUAGE DE VOTRE VÉHICULE DERRIÈRE UN VÉHICULE DE LOISIR (AUTOCARAVANE) 222
Remorquage du véhicule derrière un autre 222
Remorquage derrière un véhicule de loisir – modèles à traction avant 223
Remorquage derrière un véhicule de loisir – modèles 4X4 223
CONSEILS DE CONDUITE 224
Conseils de conduite sur route 224
Conseils sur la conduite hors route 224

MULTIMÉDIA

SYSTÈMES UCONNECT 228
CYBERSÉCURITÉ 228
RÉGLAGES DU SYSTÈME UCONNECT 229
Fonctions programmables par l'utilisateur 230
FONCTIONNEMENT DE LA RADIO ET TÉLÉPHONES MOBILES 257
Renseignements concernant la réglementation et la sécurité 257

SÉCURITÉ

FONCTIONS DE SÉCURITÉ 258
Système de freinage antiblocage (ABS) 258
Système de commande électronique des freins 259
AIDES À LA CONDUITE AUXILIAIRES 271
Système de surveillance des angles morts (BSM) – selon l'équipement 271
Système d'avertissement de collision frontale (FCW) avec assistance au freinage – selon l'équipement 276
Système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) 281
DISPOSITIFS DE RETENUE DES OCCUPANTS 287
Fonctions du dispositif de retenue des occupants 287
Consignes de sécurité importantes 287
Systèmes de ceintures de sécurité 288
Systèmes de retenue complémentaires (SRS) 299
Ensembles de retenue pour enfants 321

CONSEILS DE SÉCURITÉ 337
Transport de passagers 337
Transport d'animaux domestiques 337
Vérifications de sécurité à effectuer à l'intérieur du véhicule 338
Vérifications de sécurité périodiques à l'extérieur du véhicule 340
Gaz d'échappement 340
Avertissements concernant le monoxyde de carbone 341

EN CAS D'URGENCE

FEUX DE DÉTRESSE 342
RÉTROVISEUR AVEC FONCTIONS ASSIST (ASSISTANCE) ET SOS – SELON L'ÉQUIPEMENT 342
MISE SUR CRIC DU VÉHICULE ET REMPLACEMENT D'UN PNEU – SELON L'ÉQUIPEMENT 347
Préparatifs pour l'utilisation du cric 348
Emplacement du cric et rangement de la roue de secours 348
Directives de levage 350
TROUSSE D'ENTRETIEN DES PNEUS – SELON L'ÉQUIPEMENT 353
DÉMARRAGE D'APPOINT 361
Préparations pour un démarrage d'appoint 361
Procédure de démarrage d'appoint 363
RAVITAILLEMENT EN CAS D'URGENCE 364
EN CAS DE SURCHAUFFE DU MOTEUR 366
NEUTRALISATION DU SÉLECTEUR DE RAPPORT 366
POUR DÉGAGER UN VÉHICULE COINCÉ 367
REMORQUAGE D'UN VÉHICULE EN PANNE 369
Sans la télécommande 370
Modèles à traction avant (TA) – Avec télécommande 370
Modèles à 4 roues motrices 371
Crochets de remorquage d'urgence – selon l'équipement 371
SYSTÈME DE RÉPONSE AMÉLIORÉE EN CAS D'ACCIDENT (EARS) 372
ENREGISTREUR DE DONNÉES D'ÉVÉNEMENT (EDR) 372

ENTRETIEN ET MAINTENANCE

ENTRETIEN PÉRIODIQUE 373
Programme d'entretien 374
COMPARTIMENT MOTEUR 377
Moteur 2.4L 377
Vérification du niveau d'huile 378
Ajout de liquide lave-glace 378
Batterie sans entretien 379
Lavage à pression 379
ENTRETIEN DU VÉHICULE 379
Huile moteur 380
Filtre à huile du moteur 381
Filtre à air du moteur 381
Entretien du climatiseur 381
Graissage des articulations de la carrosserie 382
Balais d'essuie-glace 383
Système d'échappement 386
Circuit de refroidissement 388
Système de freinage 392
Transmission automatique – selon l'équipement 393
FUSIBLES 394
Remplacement des ampoules 402
PNEUS 410
Renseignements concernant la sécurité des pneus 410
Pneus – généralités 419
Types de pneus 424
Roues de secours – selon l'équipement 425
Dispositifs de traction 427
Recommandations concernant la permutation des pneus 429

NORMES DE CLASSIFICATION UNIFORMISÉE DES PNEUS DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS 430
Indice d'usure de la bande de roulement 430
Indice d'adhérence 430
Résistance à la chaleur 431
ENTREPOSAGE DU VÉHICULE 431
CARROSSERIE 432
Protection contre des agents atmosphériques 432
Entretien de la carrosserie et de la sous-carrosserie 432
Entretien de la carrosserie 434
INTÉRIEURS 435
Sièges et pièces en tissu 435
Pièces en plastique et pièces enduites ... 436
Surfaces en cuir 437
Surfaces vitrées 437

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE (NIV) 438
SPÉCIFICATIONS RELATIVES AU COUPLE DE SERRAGE DES ROUES ET DES PNEUS 438
Spécifications relatives au couple de serrage 438
SYSTÈME DE FREINAGE 439
EXIGENCES EN MATIÈRE DE CARBURANT 439
Moteur 2.4L 440
Essence reformulée 440
Essences à mélange oxygéné 440
Utilisation de carburant E-85 dans les véhicules qui ne sont pas à carburant mixte 441
Modifications du système d'alimentation en gaz naturel comprimé et en propane liquide 441
MMT (méthylcyclopentadiényle manganèse tricarbonyle) dans l'essence 441
Additifs pour le carburant 442
Mises en garde relatives au circuit d'alimentation 442
LIQUIDES ET CONTENANCES 443
LIQUIDES ET LUBRIFIANTS POUR LE MOTEUR 443
LIQUIDES ET LUBRIFIANTS DE CHÂSSIS 444

SERVICE À LA CLIENTÈLE

POUR OBTENIR LE SERVICE AUQUEL VOUS AVEZ DROIT POUR VOTRE VÉHICULE .. 445
Préparation pour la visite d'entretien 445
Préparation d'une liste 445
Faites des demandes raisonnables 445
SI VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE 445
Centre de service à la clientèle FCA US LLC 446
Centre de service à la clientèle FCA Canada inc. 446
Mexique 446
Porto Rico et les îles Vierges américaines 446
Service à la clientèle pour les personnes malentendantes et celles qui souffrent de troubles de la parole (ATS ou téléimprimeur) 446
Contrat de service 446
RENSEIGNEMENTS RELATIFS À LA GARANTIE 447
PIÈCES MOPAR[MD] 447
POUR SIGNALER DES DÉFECTUOSITÉS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ 448
Dans les 50 États américains et à Washington, D.C. 448
Au Canada 448
BONS DE COMMANDE DE PUBLICATION 448
Généralités 449

INTRODUCTION

Cher client,

Félicitations pour l'acquisition de votre nouveau véhicule Jeep[MD]. Soyez certain qu'il allie l'exécution de précision, le style distinctif et la qualité supérieure.

Le présent manuel du propriétaire a été rédigé avec la collaboration d'ingénieurs et de spécialistes et vise à vous familiariser avec le fonctionnement et l'entretien de votre véhicule. Il est accompagné de documents à l'intention de l'automobiliste. Parmi ces renseignements, vous trouverez également une description des services que FCA US LLC offre à ses clients, ainsi que les conditions générales de validité. Prenez le temps de lire attentivement ces publications. Le respect des directives et des recommandations qui se trouvent dans le présent manuel vous aidera à utiliser votre véhicule en toute sécurité et avec le plus d'agrément possible.

Ce manuel du propriétaire décrit tous les modèles de ce véhicule. Les options et les équipements dédiés à des marchés ou à des modèles spécifiques ne sont pas expressément indiqués dans le texte. Par conséquent, vous devriez considérer uniquement l'information relative au niveau d'équipement, au moteur et à la version du véhicule que vous avez acheté. Tout contenu du manuel du propriétaire qui peut ne pas s'appliquer à votre véhicule est identifié par la mention « selon l'équipement ». Toutes les données contenues dans cette publication sont conçues pour vous aider à utiliser votre véhicule de la meilleure façon possible. FCA US LLC se réserve le droit d'apporter des modifications au modèle décrit pour des raisons techniques ou commerciales. Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec un concessionnaire autorisé.

En ce qui concerne le service après-vente, nous tenons à vous rappeler que les concessionnaires autorisés connaissent le mieux votre véhicule Jeep[MD], disposent de techniciens formés en usine, offrent des pièces Mopar[MD] d'origine et tiennent à votre satisfaction.

LÉGENDE DES SYMBOLES

AVERTISSEMENT!	Ces avertissements vous rappellent d'éviter certaines pratiques qui peuvent causer des collisions ou des blessures, voire la mort.
MISE EN GARDE!	Ces mises en garde vous informent que certaines procédures risquent d'endommager votre véhicule.
NOTA :	Une suggestion qui améliore l'installation, l'utilisation et la fiabilité. Si elle n'est pas suivie, cela pourrait entraîner des dommages.
CONSEIL :	Des idées, solutions ou suggestions pour faciliter l'utilisation du produit ou de la fonctionnalité.
FLÈCHE FAISANT RÉFÉRENCE À UNE PAGE	Suivez cette référence pour obtenir de plus amples renseignements sur une caractéristique particulière.
NOTE DE BAS DE PAGE	De l'information supplémentaire et pertinente sur le sujet.

Vous risquez de manquer des renseignements importants si vous ne lisez pas ce manuel du propriétaire en entier. Respectez tous les avertissements et toutes les mises en garde.

AVERTISSEMENT CONCERNANT LE CAPOTAGE

Les véhicules utilitaires présentent un risque de capotage nettement plus élevé que les autres types de véhicules. Ce véhicule a une garde au sol et un centre de gravité plus élevés que de nombreux véhicules de tourisme. Sa performance peut s'avérer supérieure dans plusieurs applications de type hors route. Mais quel que soit le véhicule, si celui-ci est conduit de façon non sécuritaire, le conducteur peut perdre la maîtrise du véhicule. En raison de son centre de gravité plus élevé, si le conducteur en perd la maîtrise, le véhicule pourrait capoter contrairement à d'autres véhicules.

Ne tentez pas de virages serrés, de manœuvres brusques ou d'autres manœuvres de conduite dangereuse qui pourraient entraîner une perte de maîtrise du véhicule. Si vous ne conduisez pas ce véhicule de façon sécuritaire, vous risquez de provoquer une collision, un capotage, ainsi que des blessures graves ou mortelles. Conduisez prudemment.

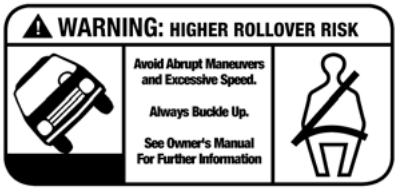

Étiquette d'avertissement concernant le capotage

Le conducteur et les passagers risquent de subir des blessures graves, voire mortelles s'ils ne bouclent pas leur ceinture de sécurité. Dans les faits, le gouvernement américain a remarqué que l'usage systématique des ceintures de sécurité existantes pourrait éviter plus de 10 000 décès chaque année, en plus de réduire les blessures invalidantes de deux millions de personnes annuellement. En cas de capotage du véhicule, les risques de blessures mortelles sont nettement plus grands pour une personne qui ne porte pas sa ceinture de sécurité que pour une personne qui la porte. Bouclez toujours votre ceinture de sécurité.

MODIFICATIONS DU VÉHICULE

AVERTISSEMENT!
Toutes les modifications apportées à ce véhicule peuvent gravement compromettre sa manœuvrabilité et sa sécurité, ce qui peut provoquer une collision entraînant des blessures graves ou mortelles.

GLOSSAIRE DES SYMBOLES

Certains composants du véhicule sont dotés d'étiquette de couleur dont les symboles indiquent les précautions à prendre lorsque vous utilisez lesdits composants. Il est important de respecter tous les avertissements lorsque le véhicule est en marche. Vous trouverez ci-dessous la définition de chaque symbole ➪ page 121.

Témoins d'avertissement rouges	
	Témoin d'avertissement de sac gonflable ➪ page 121
	Témoin Brake (système de freinage) ➪ page 121
	Témoin d'avertissement Battery Charge (Charge de la batterie) ➪ page 122

Témoins d'avertissement rouges	
	Témoin d'avertissement de portière ouverte ⇨ page 122
	Avertissement de somnolence détectée – selon l'équipement ⇨ page 123
	Témoin d'avertissement d'anomalie de la direction assistée électrique ⇨ page 123
	Témoin d'avertissement de la commande électronique de l'accélérateur ⇨ page 123
	Témoin d'avertissement de la température du moteur ⇨ page 124
	Témoin d'avertissement de capot ouvert ⇨ page 124
	Témoin d'avertissement de hayon ouvert ⇨ page 124

Témoins d'avertissement rouges	
	Témoin de pression d'huile ⇨ page 124
	Témoin d'avertissement de la température d'huile ⇨ page 124
	Témoin de rappel des ceintures de sécurité ⇨ page 124
	Témoin d'avertissement d'anomalie de la transmission ⇨ page 125
	Témoin d'avertissement de la température de la transmission – selon l'équipement ⇨ page 125
	Témoin d'avertissement de sécurité du véhicule – selon l'équipement ⇨ page 125

Témoins d'avertissement jaunes	
	Témoin d'avertissement du système de freinage antiblocage (ABS) ⇨ page 125
	Témoin d'avertissement du système de frein de stationnement électronique ⇨ page 126
	Témoin d'avertissement d'activation de la commande de stabilité électronique (ESC) – selon l'équipement ⇨ page 126
	Témoin d'avertissement OFF (hors fonction) de la commande de stabilité électronique – selon l'équipement ⇨ page 126
	Témoin d'avertissement de coupure de carburant – selon l'équipement ⇨ page 126
	Témoin d'avertissement de la gestion active de voie – selon l'équipement ⇨ page 127
	Témoin d'avertissement d'entretien requis du système de gestion active de voie – selon l'équipement ⇨ page 127

Témoins d'avertissement jaunes	
	Témoin d'avertissement de bas niveau de liquide de refroidissement ⇨ page 127
	Témoin de bas niveau de carburant ⇨ page 127
	Témoin d'avertissement de bas niveau de liquide lave-glace – selon l'équipement ⇨ page 127
	Témoin d'avertissement d'entretien requis ou d'anomalie du moteur ⇨ page 127
	Témoin d'avertissement du mode 4WD (4 roues motrices) – selon l'équipement ⇨ page 128
	Témoin du système d'avertissement de collision frontale (FCW) – selon l'équipement ⇨ page 128
	Témoin d'avertissement d'entretien du système d'arrêt et de démarrage – selon l'équipement ⇨ page 128

Témoins d'avertissement jaunes	
	Témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) – selon l'équipement ⇨ page 128
	Témoin d'avertissement d'anomalie du crochet de remorquage – selon l'équipement ⇨ page 130

Témoins jaunes	
	Témoin mode 4WD Low (4 roues motrices gamme basse) – selon l'équipement ⇨ page 130
	Témoin de blocage du Mode 4WD (4 roues motrices) ⇨ page 130
	Témoin du système d'avertissement de collision frontale (FCW) – selon l'équipement ⇨ page 130
	Témoin OFF (DÉSACTIVATION) du système d'avertissement de collision frontale (FCW) – selon l'équipement ⇨ page 131

Témoins jaunes	
	Témoin de défaillance du dispositif antidémarrage ou du système de protection du véhicule ⇨ page 131

Témoins verts	
	Témoin de la gestion active de voie – selon l'équipement ⇨ page 131
	Témoin du système de vision nocturne actif – selon l'équipement ⇨ page 131
	Indicateur de marche des feux de position/phares ⇨ page 131
	Témoin des phares antibrouillard avant – selon l'équipement ⇨ page 131
	Témoins des clignotants ⇨ page 131

Témoins verts	
	Témoin du régulateur de vitesse PROGRAMMÉ – selon l'équipement avec un groupe d'instruments haut de gamme ⇨ page 132
	Témoin actif du système d'arrêt et de démarrage – selon l'équipement ⇨ page 132
	Témoin des feux de route automatiques – selon l'équipement ⇨ page 132

Témoins blancs	
	Témoin de la gestion active de voie – selon l'équipement ⇨ page 132
	Témoin du limiteur de vitesse en descente – selon l'équipement ⇨ page 132
	Témoin du régulateur de vitesse prêt – selon l'équipement avec un groupe d'instruments haut de gamme ⇨ page 132

Témoins blancs	
	Témoin du régulateur de vitesse PROGRAMMÉ – si le véhicule est équipé d'un groupe d'instruments de base ⇨ page 132
	Témoin d'avertissement de vitesse – selon l'équipement ⇨ page 132

Témoins bleus	
	Témoin des feux de route ⇨ page 133

Témoins gris	
	Témoin Prêt du régulateur de vitesse – si le véhicule est équipé d'un groupe d'instruments de base ⇨ page 133
	Témoin du système de vision nocturne désactivé – selon l'équipement ⇨ page 133

CLÉS

TÉLÉCOMMANDES

Votre véhicule est équipé d'une télécommande d'allumage sans clé.

La télécommande d'allumage sans clé prend en charge le déverrouillage passif, le télédéverrouillage (RKE), le système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go (selon l'équipement), le démarrage à distance (selon l'équipement) et le fonctionnement à distance du hayon à commande électrique. La télécommande d'allumage sans clé prend en charge les véhicules équipés d'un bouton d'allumage START/STOP (DÉMARRAGE/ARRÊT).

La télécommande d'allumage sans clé comprend également une clé d'urgence logée dans la partie arrière de la télécommande.

La télécommande permet de verrouiller ou de déverrouiller les portières et le hayon à une distance maximale d'environ 20 m (66 pi). Vous n'avez pas à pointer la télécommande en direction du véhicule pour activer le système.

NOTA :

- Le signal sans fil de la télécommande peut être bloqué si celle-ci est placée à proximité d'un téléphone mobile, d'un ordinateur portable ou d'un autre appareil électronique. Cela peut engendrer un mauvais rendement.
- Lorsque le contact est mis et que le véhicule se déplace à 4 km/h (2 mi/h), toutes les commandes de télédéverrouillage sont désactivées.

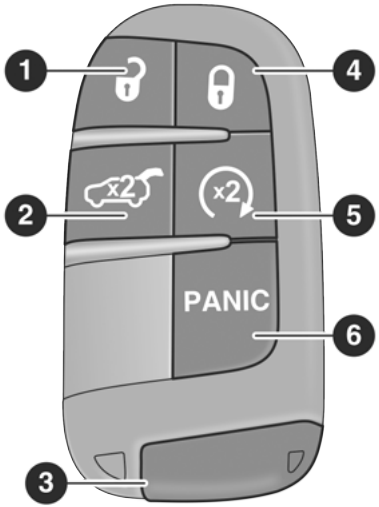

A0204000070US

Télécommande

1 – Bouton de déverrouillage
2 – Bouton de hayon
3 – Clé d'urgence
4 – Bouton de verrouillage
5 – Bouton de démarrage à distance
6 – Bouton PANIC (ALARME D'URGENCE)

NOTA :
Si le commutateur d'allumage ne change pas de position lorsque vous appuyez sur le bouton, il se pourrait que la pile de la télécommande soit faible ou déchargée. Le groupe d'instruments peut vérifier si la pile de la télécommande est faible et afficher les directives à suivre ➪ page 449.

Pour déverrouiller et verrouiller les portières et le hayon

Appuyez brièvement sur le bouton de déverrouillage de la télécommande une fois pour déverrouiller la portière du conducteur ou deux fois en moins de cinq secondes pour déverrouiller toutes les portières et le hayon. Pour verrouiller toutes les portières et le hayon, appuyez une fois sur le bouton de verrouillage.

Lorsque les portières se déverrouillent, les clignotants se mettent à clignoter et l'éclairage d'accueil s'allume. Lorsque les portières sont verrouillées, les clignotants clignotent et l'avertisseur sonore retentit.

Toutes les portières peuvent être programmées pour se déverrouiller à la première pression du bouton de déverrouillage au moyen des réglages du système Uconnect ➪ page 229.

Fonction d'alerte de clé laissée dans le véhicule

Si une télécommande valide n'est plus détectée à l'intérieur du véhicule alors que le système d'allumage du véhicule est en position ON/RUN (MARCHE) ou START (DÉMARRAGE), le message « Key Left Vehicle » (Clé laissée dans le véhicule) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments avec un signal sonore intérieur. Une alarme sonore et visuelle extérieure est également activée pour avertir le conducteur.

L'avertisseur sonore du véhicule retentit rapidement trois fois en même temps qu'un seul clignotement des feux extérieurs du véhicule.

NOTA :
Ces alarmes ne sont pas activées dans les situations où le moteur du véhicule reste en marche avec la télécommande à l'intérieur.

Remplacement de la pile de la télécommande

La pile de remplacement est de type CR2032.

NOTA :

- Il est recommandé aux clients d'utiliser une pile obtenue auprès de Mopar^{MD}. Les dimensions des piles boutons du marché secondaire peuvent ne pas correspondre aux dimensions des piles boutons d'origine.
- Pour le perchlorate, des consignes particulières de manutention peuvent s'appliquer. Consultez le site www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate pour obtenir de plus amples renseignements.
- Ne touchez pas les bornes de pile qui se trouvent à l'arrière du boîtier ou sur la carte de circuit imprimé.

Télécommande :

1. Retirez la clé d'urgence (2) en faisant glisser le mécanisme de déverrouillage de clé d'urgence (1) situé à l'arrière de la télécommande tout en tirant avec l'autre main la clé d'urgence hors de son logement.

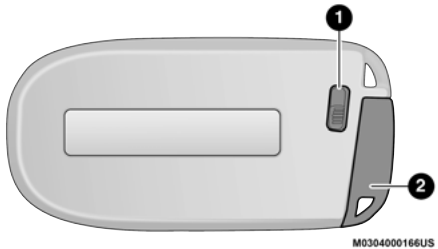

Retrait de la clé d'urgence

1 – Déverrouillage de la clé d'urgence
2 – Clé d'urgence

2. Séparez les moitiés de la télécommande en utilisant un tournevis à lame plate no 2 ou une pièce de monnaie, puis séparez délicatement les deux moitiés de la télécommande. Veillez à ne pas endommager le joint d'étanchéité lorsque vous retirez les piles.

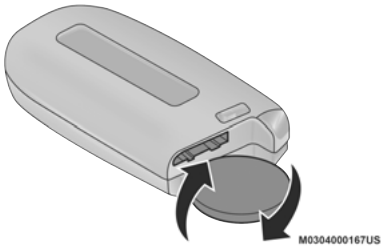

Séparation du boîtier à l'aide d'une pièce de monnaie

Remplacement de la pile de la télécommande

3. Retirez le couvercle arrière pour accéder à la pile et la remplacer. Orientez la pile avec son signe (+) vis-à-vis du signe (+) du contact situé à l'intérieur du support de pile, sous le couvercle. Évitez de toucher la pile neuve avec les doigts. L'huile naturelle de la peau peut entraîner la détérioration de la pile. Si vous touchez une pile, nettoyez-la avec de l'alcool à friction.
4. Pour refermer le boîtier de la télécommande, enclenchez les deux moitiés ensemble.

AVERTISSEMENT!

- La télécommande intégrée contient une pile bouton. N'ingérez pas la pile, car il y a risque de brûlure chimique. Si la pile est avalée, cela pourrait causer de graves brûlures internes dans les deux heures et entraîner la mort.
- Si vous pensez que la pile peut avoir été avalée ou placée à l'intérieur d'une partie du corps, consultez immédiatement un médecin.
- Conservez les piles neuves et usagées hors de portée des enfants. Si le compartiment de la pile ne se ferme pas de façon sécuritaire, cessez d'utiliser le produit et conservez-le hors de portée des enfants.

Programmer et demander des télécommandes supplémentaires

La programmation de la télécommande peut être effectuée chez un concessionnaire autorisé.

NOTA :

- Une télécommande programmée pour un véhicule ne peut pas être réutilisée et reprogrammée pour un autre véhicule.
- Seules les télécommandes programmées pour le circuit électronique du véhicule peuvent faire démarrer le moteur et permettre l'utilisation du véhicule. Une télécommande programmée pour un véhicule ne peut pas être reprogrammée pour un autre véhicule.

AVERTISSEMENT!

- Retirez toujours les télécommandes du véhicule et verrouillez toutes les portières lorsque vous laissez le véhicule sans surveillance.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- Si votre véhicule est muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go – Allumage, n'oubliez pas de toujours placer le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT).

La programmation de nouvelles télécommandes peut être effectuée chez un concessionnaire autorisé. Celle-ci consiste en la programmation d'une télécommande vierge en fonction de l'électronique du véhicule. Une télécommande vierge est une télécommande qui n'a jamais été programmée.

NOTA :

- Apportez toutes vos clés de véhicule chez un concessionnaire autorisé lorsque vous lui faites vérifier l'antidémarreur Sentry Key.
- Les clés doivent être commandées avec la découpure qui correspond aux serrures du véhicule.

ANTIDÉMARREUR SENTRY KEY

L'antidémarreur Sentry Key neutralise le moteur pour prévenir toute utilisation non autorisée du véhicule. Le système n'a pas besoin d'être amorcé ou activé. Il fonctionne automatiquement, peu importe si le véhicule est verrouillé ou déverrouillé.

Le système utilise une télécommande réglée à l'usine, un bouton-poussoir d'allumage sans clé et un récepteur radiofréquence pour prévenir l'utilisation non autorisée du véhicule. Par conséquent, seules les télécommandes programmées pour le véhicule peuvent faire démarrer le moteur et permettre l'utilisation du véhicule. Le système ne peut pas reprogrammer une télécommande provenant d'un autre véhicule.

Après l'allumage, le témoin de sécurité du véhicule s'allume pendant trois secondes pour vérifier le fonctionnement de l'ampoule. Si le témoin reste allumé après cette vérification, une anomalie est présente dans le circuit électronique. De plus, si le témoin se met à clignoter après la vérification du fonctionnement de l'ampoule, quelqu'un a tenté de démarrer le moteur avec une télécommande non valide.

Dans le cas où une télécommande valide est utilisée pour démarrer le moteur, mais qu'il y a un problème avec le circuit électronique du véhicule, le moteur démarre et s'arrête après deux secondes.

Si le témoin de sécurité du véhicule s'allume durant le fonctionnement normal du véhicule (le moteur est en marche pendant plus de 10 secondes), une anomalie est présente dans le circuit électronique. Dans ce cas, le véhicule doit être réparé dans les plus brefs délais par un concessionnaire autorisé.

MISE EN GARDE!
L'antidémarreur Sentry Key n'est pas compatible avec certains systèmes de démarrage à distance du marché secondaire. L'utilisation de ces dispositifs peut entraîner des problèmes de démarrage et modifier la protection antivol du véhicule.

Toutes les télécommandes fournies avec votre nouveau véhicule ont été programmées en fonction du circuit électronique de celui-ci ➪ page 449.

COMMUTATEUR D'ALLUMAGE

SYSTÈME D'ACCÈS ET DE DÉMARRAGE SANS CLÉ KEYLESS ENTER-N-GO ALLUMAGE

Cette fonction permet au conducteur d'actionner le commutateur d'allumage en enfonçant un bouton, à condition que la télécommande se trouve dans l'habitacle.

Le bouton d'allumage START/STOP (DÉMARRAGE/ARRÊT) comporte trois modes de fonctionnement. Les trois modes sont OFF (ARRÊT), ON/RUN (MARCHE) et START (DÉMARRAGE).

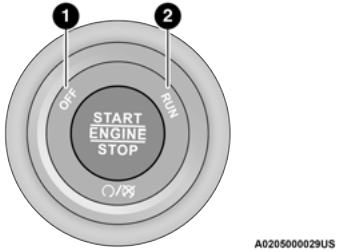

Bouton START/STOP (DÉMARRAGE/ARRÊT) de l'allumage

1 – OFF (ARRÊT)
2 – ON/RUN (MARCHE)

Le module d'allumage par bouton-poussoir peut être placé dans les modes suivants :

OFF (Hors fonction)

- Le moteur est coupé.
- Certains dispositifs électriques (p. ex. serrures électriques, alarme, etc.) sont toujours disponibles.

ON/RUN (MARCHE)

- Mode de conduite.
- Tous les dispositifs électriques sont disponibles (p. ex., système de chauffage-climatisation, sièges chauffants, etc.)

START (DÉMARRAGE)

- Le moteur démarre.

NOTA :
Si le mode ou l'état d'allumage ne change pas de position lorsque vous appuyez sur le bouton, il se pourrait que la pile de la télécommande soit faible ou déchargée. Dans ce cas, une méthode de secours peut être utilisée pour actionner le commutateur d'allumage. Placez le côté en saillie (côté opposé de la clé d'urgence) de la télécommande contre le bouton d'allumage START/STOP (DÉMARRAGE/ARRÊT), puis poussez pour actionner le commutateur d'allumage.

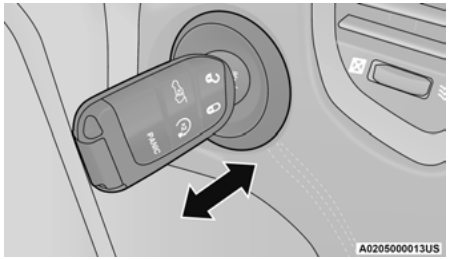

Démarrage du véhicule lorsque la pile de la télécommande est déchargée

AVERTISSEMENT!

- Lorsque vous quittez le véhicule, retirez toujours la télécommande du véhicule et verrouillez les portières.
- Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves ou mortelles. On doit avertir les enfants de ne pas toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein ou au levier de vitesses.
- Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci, ou dans un endroit accessible aux enfants, et ne laissez pas un véhicule muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go en position ON/RUN (MARCHE). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.
- Ne laissez jamais d'enfants ou d'animaux dans un véhicule stationné lorsqu'il fait chaud. L'augmentation de la température dans l'habitacle peut causer des blessures graves ou la mort.

MISE EN GARDE!

Un véhicule déverrouillé constitue une invitation au vol. Retirez toujours la télécommande du véhicule et verrouillez toutes les portières lorsque vous laissez le véhicule sans surveillance.

NOTA :

- Pour obtenir des renseignements sur le démarrage normal, consultez ➪ page 136.
- Si vous ouvrez la portière du conducteur lorsque le commutateur d'allumage se trouve à la position ON/RUN (MARCHE) (moteur arrêté), un avertissement sonore retentit pour vous rappeler de placer le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT). En plus du signal sonore, le message « Vehicle On » (Véhicule en fonction) s'affiche au groupe d'instruments.

DÉMARRAGE À DISTANCE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Ce système utilise la télécommande pour démarrer le moteur de façon pratique à partir de l'extérieur du véhicule tout en maintenant la sécurité. La portée du système est d'environ 100 m (328 pi).

Le démarrage à distance est utilisé pour dégivrer les glaces par temps froid et pour obtenir une température confortable dans toutes les conditions ambiantes avant que l'utilisateur entre dans le véhicule.

NOTA :
Des obstructions entre le véhicule et la télécommande peuvent réduire cette portée ➪ page 449.

AVERTISSEMENT!

- Vous ne devez pas démarrer ni faire tourner le moteur dans un garage fermé ou un endroit confiné. Le gaz d'échappement contient du monoxyde de carbone (CO) qui est inodore et incolore. Le monoxyde de carbone est toxique et peut entraîner des blessures ou la mort en cas d'inhalation.
- Gardez les télécommandes hors de la portée des enfants. Le fonctionnement du système de démarrage à distance, de fermeture des glaces, de verrouillage des portières ou des autres commandes pourrait entraîner des blessures graves ou la mort.

UTILISATION DU SYSTÈME DE DÉMARRAGE À DISTANCE

Appuyez brièvement à deux reprises sur le bouton de démarrage à distance de la télécommande en moins de cinq secondes. Les portières se verrouillent, les feux de stationnement clignotent et l'avertisseur sonore retentit deux fois (selon la programmation). Ensuite, le moteur démarre et le véhicule demeure en mode de démarrage à distance pendant un cycle de 15 minutes. Appuyez sur le bouton de démarrage à distance une troisième fois pour couper le moteur.

Pour conduire le véhicule, appuyez sur le bouton de déverrouillage et placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE).

NOTA :

- Avec le démarrage à distance, le moteur ne fonctionne que pendant 15 minutes.
- Le démarrage à distance ne peut être utilisé que deux fois.
- En cas d'une anomalie du moteur ou d'un bas niveau de carburant, le véhicule démarre, puis s'arrête après 10 secondes.
- Les feux de stationnement s'allument et restent allumés en mode de démarrage à distance.
- Pour des raisons de sécurité, le fonctionnement des glaces à commande électrique et du toit ouvrant à commande électrique (selon l'équipement) est désactivé en mode de démarrage à distance.
- Le commutateur d'allumage doit se trouver à la position ON/RUN (MARCHE) avant que vous ne puissiez recommencer la séquence de démarrage à distance pour un troisième cycle.

Toutes les conditions suivantes doivent être présentes avant le démarrage à distance :

- Le levier de vitesses est en position P (STATIONNEMENT).
- Les portières sont fermées.
- Le capot est fermé.
- Le hayon est fermé.
- L'interrupteur des feux de détresse est hors fonction.
- Le contacteur de feu d'arrêt est inactif (la pédale de frein n'est pas enfoncée).
- Le niveau de charge de la batterie est suffisant.
- Le bouton PANIC (ALARME D'URGENCE) n'est pas enfoncé.
- Le système n'est pas désactivé par l'événement de démarrage à distance précédent.
- Témoin clignotant de sécurité du véhicule (selon l'équipement)
- Le commutateur d'allumage en position OFF (ARRÊT).
- Le niveau de carburant répond aux exigences minimales.
- Le système de sécurité du véhicule ne signale pas une intrusion.
- Le témoin d'anomalie n’est pas allumé.

AVERTISSEMENT!

- Vous ne devez pas démarrer ni faire tourner le moteur dans un garage fermé ou un endroit confiné. Le gaz d'échappement contient du monoxyde de carbone (CO) qui est inodore et incolore. Le monoxyde de carbone est toxique et peut entraîner des blessures ou la mort en cas d'inhalation.
- Gardez les télécommandes hors de la portée des enfants. Le fonctionnement du système de démarrage à distance, de fermeture des glaces, de verrouillage des portières ou des autres commandes pourrait entraîner des blessures graves ou la mort.

POUR QUITTER LE MODE DE DÉMARRAGE À DISTANCE

Pour conduire le véhicule après avoir lancé le système de démarrage à distance, appuyez brièvement sur le bouton d'allumage START/STOP (DÉMARRAGE/ARRÊT) avant la fin du cycle de 15 minutes.

Le système de démarrage à distance éteint le moteur lorsqu'on appuie à nouveau sur le bouton de démarrage à distance de la télécommande ou si le moteur tourne pendant le cycle complet de 15 minutes. Lorsque le commutateur d'allumage est placé à la position ON/RUN (MARCHE), le système de chauffage-climatisation reprend les opérations précédemment définies (température, commande du ventilateur, etc.)

NOTA :

- Pour les véhicules qui ne sont pas munis du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go – fonction de déverrouillage passif, le commutateur d'allumage doit être à la position ON/RUN (MARCHE) pour la conduite du véhicule.
- Pour les véhicules équipés du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go – déverrouillage passif, le message « Remote Start Active – Push Start Button » (Démarrage à distance activé – appuyer sur le bouton de démarrage) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments jusqu'à ce que vous appuyiez sur le bouton START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT).
- Pour éviter des mises hors fonction involontaires, le système se désactive pendant deux secondes après la réception d'une demande de démarrage à distance valide.

ACTIVATION DU DÉGIVRAGE AVANT AVEC LE DÉMARRAGE À DISTANCE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Lorsque le démarrage à distance est actif et que la température ambiante extérieure est inférieure ou égale à 4,5 °C (40 °F), le système active automatiquement le dégivrage avant pendant 15 minutes ou moins. La durée dépend de la température ambiante. Une fois la minuterie expirée, le système règle automatiquement les réglages en fonction des conditions ambiantes. Consultez « Système de démarrage à distance avec fonctions confort – selon l'équipement » dans la prochaine section pour connaître le fonctionnement détaillé.

SYSTÈME DE DÉMARRAGE À DISTANCE AVEC FONCTIONS CONFORT – SELON L'ÉQUIPEMENT

Lorsque le système de démarrage à distance est activé, le dégivrage avant et arrière s'active automatiquement par temps froid. La fonction de volant chauffant et de siège chauffant pour conducteur s'active si elle est programmée dans l'écran du menu de confort des réglages du système Uconnect ⇨ page 229. Par temps chaud, la fonction d'aération du siège du conducteur s'active automatiquement lorsque le démarrage à distance est activé, si la fonction est programmée à l'écran du menu de confort. Le véhicule modifie les réglages du système de chauffage-climatisation selon la température ambiante extérieure.

Réglage automatique de la température – selon l'équipement

Les commandes du système de chauffage-climatisation se règlent automatiquement à la température optimale et aux réglages de mode en fonction de la température ambiante extérieure. Cela se poursuit jusqu'à ce que le commutateur d'allumage soit placé à la position ON/RUN (MARCHE); dans ce cas, les commandes du système de chauffage-climatisation reprennent leurs réglages antérieurs.

Commande manuelle de la température (MTC) –selon l'équipement

- À une température ambiante de 4,5 °C (40 °F) ou moins, les réglages du système de chauffage-climatisation prennent la valeur par défaut de chaleur maximale, avec de l'air frais entrant dans l'habitacle. Si la minuterie du dégivrage avant expire, le véhicule passe en mode Mix (Mixte).
- À une température ambiante de 4,5 °C (40 °F) à 26 °C (78 °F), les réglages du système de chauffage-climatisation sont basés sur les derniers réglages sélectionnés par le conducteur.
- À une température ambiante de 26 °C (78 °F) ou plus, les réglages du système de chauffage-climatisation prennent leur valeur par défaut de MAX A/C (CLIMATISATION MAXIMALE) avec le mode Deux niveaux et la recirculation d'air activée.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le système de chauffage-climatisation à commande automatique et sur les réglages de ce système, consultez ⇨ page 66.

NOTA :
Ces fonctions resteront activées pendant toute la durée du démarrage à distance jusqu'à ce que le commutateur d'allumage soit mis à la position ON/RUN (MARCHE). Les réglages du système de chauffage-climatisation changent et dévient des valeurs par défaut automatiques s'ils sont modifiés manuellement par le conducteur alors que le véhicule est en mode de démarrage à distance. Cela comprend la désactivation des commandes du système de chauffage-climatisation au moyen du bouton OFF (ARRÊT).

ACTIVATION DU DÉMARRAGE À DISTANCE DU DÉGIVREUR D'ESSUIE-GLACE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Lorsque le démarrage à distance est activé et que la température ambiante extérieure est inférieure à 0,6 °C (33 °F), le dégivreur d'essuie-glace s'active. À la sortie du démarrage à distance, le dégivreur reprend son mode de fonctionnement antérieur. Si le dégivreur d'essuie-glace était actif, son minuteur et son fonctionnement se poursuivront.

MESSAGE D'ANNULATION DU DÉMARRAGE À DISTANCE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Un des messages suivants apparaît à l'affichage du groupe d'instruments si le véhicule ne démarre pas à distance ou quitte le mode de démarrage à distance de façon prématurée :

- Remote Start Aborted – Door Open (Démarrage à distance annulé – portière ouverte)
- Remote Start Aborted – Hood Open (Démarrage à distance annulé – capot ouvert)
- Remote Start Aborted – Fuel Low (Démarrage à distance annulé – bas niveau de carburant)
- Remote Start Aborted – Liftgate Open (Démarrage à distance annulé – Hayon ouvert)
- Remote Start Disabled – Start Vehicle to Reset (Démarrage à distance désactivé – démarrer le véhicule pour réinitialiser)
- Remote Start Aborted – Too Cold (Démarrage à distance annulé – Température trop froide)
- Remote Start Aborted – Time Expired (Démarrage à distance annulé – Délai expiré)
- Remote Start Disabled – Start Vehicle to Reset (Démarrage à distance désactivé – démarrer le véhicule pour réinitialiser)

Le message reste affiché jusqu'à ce que le commutateur d'allumage soit mis à la position ON/RUN (MARCHE).

SYSTÈME DE SÉCURITÉ DU VÉHICULE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le système de sécurité du véhicule surveille les portières, le capot et le hayon du véhicule ainsi que l'utilisation non autorisée du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go – Allumage. Lorsque le système de sécurité du véhicule est amorcé, les commutateurs intérieurs des serrures de portière et de l'ouverture du hayon sont désactivés. Si l'alarme est déclenchée, le système de sécurité du véhicule émet les signaux sonores et visuels suivants :

- L'avertisseur sonore retentit.
- Les clignotants se mettent à clignoter.
- Le témoin de sécurité du véhicule du groupe d'instruments clignote.

NOTA :

- Le système de sécurité du véhicule est réglé en usine selon les normes de différents pays.
- Le système de sécurité du véhicule est un système de sécurité complémentaire qui est conçu pour réduire le risque de vol du véhicule et pour prévenir le vandalisme. Il ne prévient pas le vol de votre véhicule; le système est une mesure dissuasive.
- Le système de sécurité du véhicule ne surveille pas le bris de glace ou le mouvement des objets et des personnes dans le véhicule. L'alarme n'intervient pas en cas de variations de l'inclinaison du véhicule lorsque ce dernier est stationné.

AMORÇAGE DU SYSTÈME

Suivez ces étapes pour amorcer le système de sécurité du véhicule :

1. Assurez-vous que l'allumage du véhicule est placé à la position OFF (ARRÊT).
   - Dans le cas des véhicules munis du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Entry, assurez-vous que le d'allumage sans clé est DÉSACTIVÉ.
2. Exécutez une des méthodes suivantes pour verrouiller le véhicule :
   - Appuyez sur le bouton de verrouillage du commutateur intérieur de verrouillage électrique des portières lorsque la portière du conducteur ou du passager est ouverte.
   - Appuyez sur le bouton de verrouillage situé sur la poignée extérieure de portière à déverrouillage passif avec une télécommande valide dans la même zone extérieure ➪ page 31.
   - Appuyez sur le bouton de verrouillage de la télécommande.
3. Si une portière est ouverte, fermez-la.

Lorsque le système de sécurité du véhicule est amorcé, le témoin de sécurité du véhicule (situé dans la partie inférieure gauche de l'affichage du groupe d'instruments) commence à clignoter toutes les trois secondes, jusqu'à ce que le système soit désamorcé.

NOTA :
Si le système est amorcé en appuyant sur le bouton de verrouillage du panneau intérieur de portière, le témoin de sécurité du véhicule clignote rapidement pendant environ 15 secondes une fois la portière fermée, puis ralentit pour clignoter toutes les trois secondes.

DÉSAMORÇAGE DU SYSTÈME

Le système de sécurité du véhicule peut être désamorcé au moyen d'une des méthodes suivantes :

- Appuyez sur le bouton de déverrouillage de la télécommande.
- Saisissez la poignée de portière à déverrouillage passif pour déverrouiller la portière ➪ page 31.
- Placez le commutateur d'allumage hors de la position OFF (ARRÊT) pour désamorcer le système.

NOTA :

- Le barillet de serrure de la portière du conducteur et le bouton de hayon sur la télécommande ne peuvent pas amorcer ou désamorcer le système de sécurité du véhicule.
- Le système de sécurité du véhicule demeure amorcé pendant l'ouverture du hayon à commande électrique. Si vous appuyez sur le bouton de hayon, le système de sécurité du véhicule ne se désamorce pas. L'alarme retentira si un intrus pénètre dans le véhicule par le hayon et ouvre une des portières.
- Lorsque le système de sécurité du véhicule est amorcé, les commutateurs intérieurs de verrouillage électrique de portière ne permettent pas de déverrouiller les portières.

Le système antivol du véhicule est conçu pour protéger votre véhicule. Cependant, il peut, dans certaines conditions, se déclencher intempestivement. Si vous avez exécuté l'une des séquences d'amorçage précédemment décrites, le système antivol du véhicule s'amorce peu importe si vous êtes à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule. Si vous demeurez dans le véhicule et que vous ouvrez une portière, l'alarme se déclenche. Dans un tel cas, désamorcez le système antivol du véhicule.

Si le système de sécurité du véhicule du véhicule est amorcé et que la batterie est débranchée, le système de sécurité du véhicule demeurera activé lorsque la batterie sera rebranchée; les feux extérieurs clignoteront et l'avertisseur sonore retentira. Dans un tel cas, désamorcez le système antivol du véhicule.

Réamorçage du système

Si l'alarme se déclenche et qu'aucune mesure n'est prise pour désamorcer le système de sécurité du véhicule, l'avertisseur sonore s'arrête après 90 secondes, puis le système de sécurité du véhicule se réamorce.

Neutralisation manuelle du système d'alarme antivol

Le système antivol du véhicule ne s'amorce pas si vous verrouillez les portières à l'aide du verrouillage manuel des portières.

PORTIÈRES

Verrouillage manuel des portières

Les portières peuvent être verrouillées manuellement de l'intérieur du véhicule au moyen du bouton de verrouillage de portière.

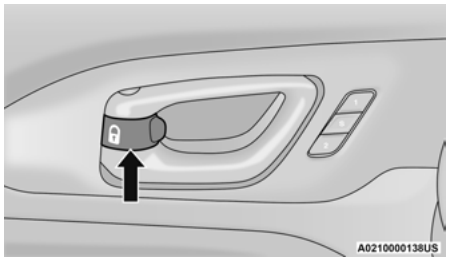

Bouton de verrouillage manuel des portières

Pour verrouiller chaque portière, tournez le bouton de verrouillage de portière situé sur chaque panneau de garnissage de portière vers l'avant jusqu'à ce que le témoin de verrouillage s'affiche.

Pour déverrouiller les portières avant, tirez la poignée intérieure de portière jusqu'au premier cran ou tournez le bouton de verrouillage des portières jusqu'à ce que le témoin de verrouillage soit masqué. Pour déverrouiller les portières arrière, tournez le bouton de verrouillage des portières jusqu'à ce que le témoin de verrouillage soit masqué. La portière reste verrouillée si le bouton de verrouillage des portières est verrouillé (aucun témoin de verrouillage n'est visible) lorsque vous fermez la portière. Par conséquent, veillez à ne pas laisser la télécommande à l'intérieur du véhicule avant de fermer la portière.

NOTA :

- Le verrouillage manuel du véhicule n'activera pas le système de sécurité du véhicule.
- Les boutons de verrouillage manuel des portières ne verrouillent pas et ne déverrouillent pas le hayon.

AVERTISSEMENT!

- Pour assurer votre sécurité et votre protection en cas de collision, verrouillez les portières lorsque vous roulez et lorsque vous stationnez et quittez votre véhicule.
- Lorsque vous quittez le véhicule, retirez toujours la télécommande du véhicule et verrouillez les portières. Dans le cas des véhicules équipés du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go – Allumage, vérifiez toujours que le commutateur d'allumage sans clé est à la position OFF (ARRÊT), retirez la télécommande du véhicule, puis verrouillez ce dernier. L'utilisation non supervisée de l'équipement d'un véhicule peut provoquer des blessures graves ou la mort.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves ou mortelles. On doit avertir les enfants de ne pas toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein ou au levier de vitesses.
- Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule, ou à proximité de celui-ci, ou dans un endroit accessible aux enfants. Ne laissez pas le système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go en position ON/RUN (MARCHE). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.

VERROUILLAGE À COMMANDE ÉLECTRIQUE

Chaque panneau de portière avant est pourvu de commutateurs de verrouillage à commande électrique des portières. Appuyez sur le commutateur pour verrouiller ou déverrouiller les portières et le hayon.

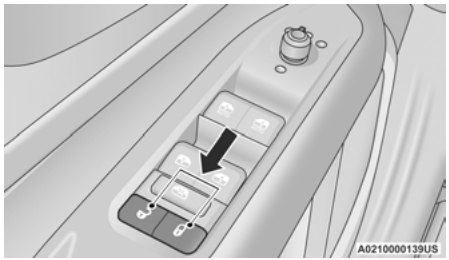

Commutateur de verrouillage électrique des portières

Si vous appuyez sur le commutateur de verrouillage électrique des portières lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE) et qu'une des portières est ouverte, ou le hayon, le verrouillage électrique des portières ne fonctionne pas.

Cela vise à vous empêcher de verrouiller accidentellement votre véhicule avec la télécommande à l'intérieur. Pour activer la fonction de verrouillage électrique des portières, placez le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT) ou fermez la portière ou le hayon.

SYSTÈME D'ACCÈS ET DE DÉMARRAGE SANS CLÉ KEYLESS ENTER-N-GO – DÉVERROUILLAGE PASSIF

Le système de déverrouillage passif a été conçu pour améliorer le système de télédéverrouillage et est une fonction du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go – déverrouillage passif. Cette fonction vous permet de verrouiller ou de déverrouiller les portières du véhicule sans avoir à appuyer sur les boutons de verrouillage ou de déverrouillage de la télécommande.

NOTA :

- Le déverrouillage passif peut être programmé pour être activé ou désactivé par l'intermédiaire des réglages du système Uconnect ➪ page 229.
- La télécommande peut ne pas être détectée par le système de déverrouillage passif si elle se trouve à côté d'un téléphone mobile, d'un ordinateur portable ou d'un autre appareil électronique; ces dispositifs pourraient bloquer le signal de la télécommande sans fil et empêcher le système de déverrouillage passif de verrouiller et de déverrouiller le véhicule.
- Si vous portez des gants ou s'il a plu ou neigé sur une poignée de portière à déverrouillage passif, la sensibilité de déverrouillage peut être réduite, entraînant un temps de réaction plus lent.
- Si le véhicule est déverrouillé au moyen du système de déverrouillage passif et qu'aucune portière n'est ouverte dans les 60 secondes, le véhicule se verrouillera de nouveau et le système de sécurité du véhicule (selon l'équipement) s'amorcera.

Pour déverrouiller la portière à partir du côté conducteur ou du côté passager

Alors qu'une télécommande valide de déverrouillage passif se trouve à 1,5 m (5 pi) ou moins de la poignée d'une des deux portières avant, saisissez la poignée de portière pour déverrouiller automatiquement cette dernière.

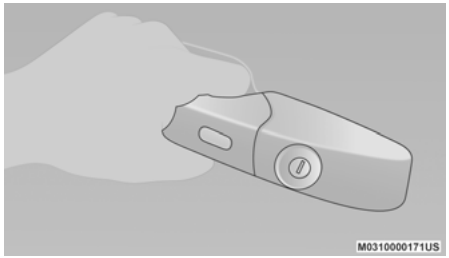

Saisissez la poignée de portière pour déverrouiller

- Selon le réglage sélectionné dans le système Uconnect ⇨ page 229, seule la portière du conducteur ou toutes les portières se déverrouillent lorsque vous saisissez la poignée de portière du conducteur.
- Toutes les portières et le hayon se déverrouillent lorsque vous saisissez la poignée de portière du passager avant, peu importe le réglage de préférence en matière de déverrouillage de portière du conducteur.

Clé FOBIK (« Frequency Operated Button Integrated Key »)

Afin de minimiser le risque d'oublier une télécommande du système de déverrouillage passif dans votre véhicule, le système de déverrouillage passif est muni d'une fonction de déverrouillage automatique des portières qui est activée lorsque le commutateur d'allumage est à la position OFF (ARRÊT).

Trois situations déclenchent une recherche de la fonction de sécurité de la clé FOBIK dans un véhicule muni du déverrouillage passif :

- Une sollicitation de verrouillage est faite par une télécommande du système de déverrouillage passif valide lorsqu'une portière est ouverte.
- Une sollicitation de verrouillage est faite par la poignée de portière à déverrouillage passif lorsqu'une portière est ouverte.
- Une sollicitation de verrouillage est faite par le commutateur de panneau de portière lorsqu'une portière est ouverte.

Lorsqu'une de ces situations se produit, la recherche de fonction de sécurité de la clé FOBIK est exécutée quand toutes les portières ouvertes sont fermées. Si une télécommande du système de déverrouillage passif est détectée à l'intérieur du véhicule et qu'aucune télécommande de déverrouillage passif n'est détectée à l'extérieur du véhicule, les portières se déverrouillent et l'utilisateur en est informé.

NOTA :
Les portières se déverrouillent seulement lorsqu'une télécommande de déverrouillage passif valide est détectée à l'intérieur du véhicule. Les portières ne se déverrouillent pas si une des conditions suivantes est présente :

- Les portières sont verrouillées manuellement à l'aide des boutons de verrouillage des portières.

- Trois tentatives sont effectuées pour verrouiller les portières à l'aide du commutateur du panneau de portière, puis les portières se ferment.
- Une télécommande du système de déverrouillage passif valide se trouve à l'extérieur du véhicule à moins de 1,5 m (5 pi) d'une des deux poignées de portière à déverrouillage passif.

Verrouillage des portières et du hayon du véhicule

Alors qu'une des télécommandes du système de déverrouillage passif se trouve à 1,5 m (5 pi) ou moins de la poignée d'une des deux portières avant, appuyez sur le bouton de verrouillage du système de déverrouillage passif, situé sur la poignée extérieure de portière, afin de verrouiller les portières et le hayon du véhicule.

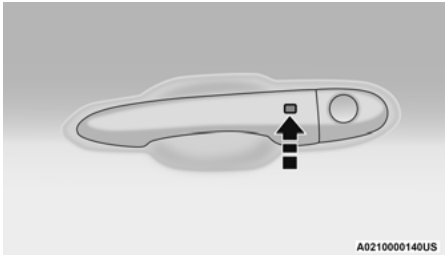

Appuyez sur le bouton de la poignée de portière pour verrouiller

NOTA :
NE saisissez PAS la poignée de portière en même temps que vous appuyez sur le bouton de verrouillage de poignée de portière. Cela pourrait déverrouiller les portières.

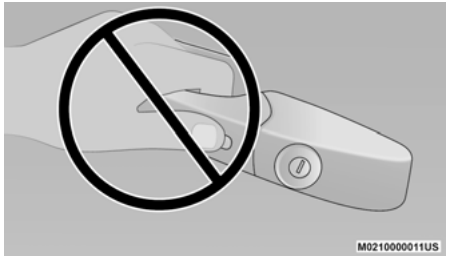

Ne saisissez PAS la poignée de portière lors du verrouillage

NOTA :

- Après avoir appuyé sur le bouton de la poignée de portière, vous devez attendre deux secondes avant de pouvoir verrouiller ou déverrouiller les portières au moyen d'une des deux poignées de portière à déverrouillage passif. Cela vous permet de vérifier si le véhicule est verrouillé en tirant sur la poignée de portière, sans que le véhicule réagisse et se déverrouille.

- Si le déverrouillage passif est désactivé dans les réglages du système Uconnect, la protection de clé décrite dans la rubrique « Clé FOBIK (Frequency Operated Button Integrated Key) » demeure active ou fonctionnelle.
- Le système de déverrouillage passif ne fonctionne pas si la pile de la télécommande est déchargée.

Déverrouillage et accès au hayon

La fonction de déverrouillage passif du hayon est intégrée à la poignée de déverrouillage électronique du hayon. Alors qu'une télécommande munie du système de déverrouillage passif valide se trouve à moins de 1,5 m (5 pi) du hayon, appuyez sur la poignée de déverrouillage électronique pour ouvrir le hayon.

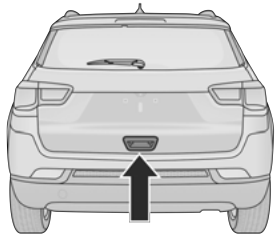

Emplacement du dispositif de déverrouillage électronique du hayon et du bouton de déverrouillage passif du hayon

Verrouillage du hayon

Alors qu'une télécommande valide de déverrouillage passif se trouve à 1,5 m (5 pi) ou moins du hayon, appuyez sur le bouton de verrouillage du système de déverrouillage passif situé à la droite de la poignée de déverrouillage électronique du hayon.

NOTA :
Le bouton de verrouillage du système de déverrouillage passif du hayon verrouille toutes les portières et le hayon ➪ page 449.

DÉVERROUILLAGE AUTOMATIQUE DES PORTIÈRES À LA SORTIE

Les portières des véhicules munis du verrouillage à commande électrique se déverrouillent automatiquement si :

1. La fonction de déverrouillage automatique des portières à la sortie est activée.
2. Toutes les portières sont fermées.
3. Le sélecteur de rapport de la transmission n'était pas en position P (STATIONNEMENT), puis il est placé en position P (STATIONNEMENT).
4. Une des portières est ouverte.

SYSTÈME DE VERROUILLAGE SÉCURITÉ-ENFANTS – PORTIÈRES ARRIÈRE

Pour mieux protéger les jeunes enfants assis à l'arrière, les portières arrière sont munies d'un système de verrouillage sécurité-enfants.

Pour utiliser le système, ouvrez chaque portière arrière et, à l'aide d'un tournevis à lame plate (ou de la clé d'urgence), tournez le bouton à la position verrouillage ou déverrouillage. Lorsque le système de sécurité d'une portière est enclenché, cette portière ne peut plus s'ouvrir qu'à l'aide de la poignée de portière extérieure, même si le verrou intérieur est déverrouillé.

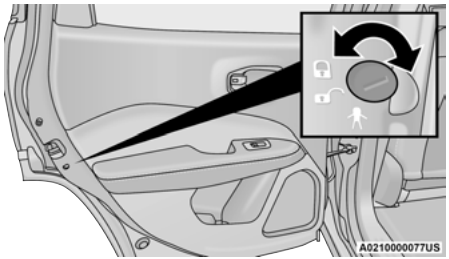

Fonction de verrouillage sécurité-enfants

NOTA :

- Lorsque le système de verrouillage sécurité-enfants est enclenché, la portière ne peut s'ouvrir qu'au moyen de la poignée extérieure de portière, même si la serrure intérieure de portière est en position de déverrouillage.
- Après avoir désactivé le système de verrouillage sécurité-enfants, vous devez toujours essayer d'ouvrir la portière de l'intérieur pour vous assurer que le bouton se trouve à la position voulue.
- Après avoir enclenché le système de verrouillage sécurité-enfants, vous devez toujours essayer d'ouvrir la portière de l'intérieur pour vous assurer que le bouton se trouve à la position voulue.
- En cas d'urgence, pour sortir du véhicule lorsque le système est enclenché, faites tourner le bouton de verrouillage de la portière jusqu'à ce que l'indicateur de verrouillage soit caché (position de déverrouillage), abaissez la glace, puis ouvrez la portière au moyen de la poignée extérieure de portière.

AVERTISSEMENT!

Prenez garde de ne pas laisser de passagers enfermés dans le véhicule en cas de collision. N'oubliez pas que les portières arrière ne peuvent être ouvertes que de l'extérieur lorsque le système de verrouillage sécurité-enfants est enclenché (verrouillé).

NOTA :

Utilisez toujours ce dispositif lors du transport des enfants. Après avoir enclenché le verrouillage de sécurité pour les enfants sur les deux portières arrière, vérifiez l'efficacité de l'engagement en essayant d'ouvrir une portière à l'aide de la poignée interne. Une fois que le système de verrouillage sécurité-enfants est enclenché, il est impossible d'ouvrir les portières depuis l'intérieur du véhicule. Avant de quitter le véhicule, assurez-vous que personne n'est à l'intérieur.

VOLANT

COLONNE DE DIRECTION INCLINABLE ET TÉLESCOPIQUE

Cette fonction permet d'incliner la colonne de direction vers le haut ou le bas. Elle vous permet également d'allonger ou de raccourcir la colonne de direction. Le levier d'inclinaison et de réglage télescopique se trouve sous le volant à l'extrémité de la colonne de direction.

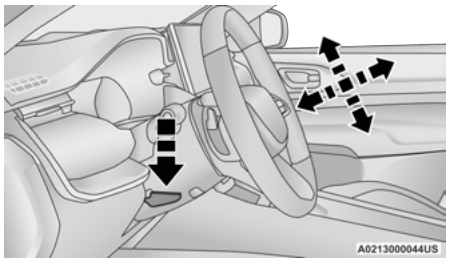

Levier d'inclinaison et de réglage télescopique

Pour déverrouiller la colonne de direction, poussez la poignée de commande vers le bas (vers le plancher). Pour incliner la colonne de direction, déplacez le volant vers le haut ou vers le bas comme souhaité. Pour régler la longueur de la colonne de direction, tirez le volant vers l'extérieur ou poussez-le vers l'intérieur comme souhaité. Pour verrouiller la colonne de direction en position, tirez la poignée de commande vers le haut jusqu'à ce qu'elle soit complètement en prise.

AVERTISSEMENT!
Ne réglez pas la position de la colonne de direction en conduisant. Vous risquez de perdre la maîtrise du véhicule si vous réglez la colonne de direction pendant la conduite ou si vous conduisez sans verrouiller la colonne de direction. Vous risquez de graves blessures ou la mort si vous ne tenez pas compte de cet avertissement.

VOLANT CHAUFFANT – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le volant contient un dispositif de chauffage qui permet de vous réchauffer les mains par temps froid. Le chauffage du volant ne dispose que d'un réglage de température. Une fois le chauffage du volant activé, il sera en fonction jusqu'à ce que le conducteur le désactive. Le volant chauffant ne s'active pas lorsqu'il est déjà chaud.

Le bouton de commande du volant chauffant se trouve dans le système Uconnect. Vous pouvez accéder au bouton de commande à l'écran de chauffage-climatisation ou à l'écran des commandes.

- Appuyez une fois sur le bouton du volant chauffant pour activer l'élément chauffant.
- Appuyez une deuxième fois sur le bouton du volant chauffant pour désactiver l'élément chauffant.

NOTA :
Le chauffage du volant ne fonctionne que lorsque le moteur est en marche.

Pour obtenir des renseignements sur l'utilisation du système de démarrage à distance, consultez ➪ page 26.

AVERTISSEMENT!

- Les personnes qui ne perçoivent pas la douleur cutanée en raison de l'âge, d'une maladie chronique, du diabète, d'un traumatisme à la mœlle épinière, d'une consommation de médicament ou d'alcool, d'un épuisement ou d'un autre problème physique doivent être particulièrement prudentes quand elles activent le chauffage du volant. Les éléments chauffants peuvent causer des brûlures même à basse température, particulièrement pendant les utilisations prolongées.
- Ne placez sur le volant aucun objet pouvant couper la chaleur, comme une couverture ou un couvre-volant de tout type et matériau, au risque de faire surchauffer le volant.

RÉGLAGES MÉMORISÉS DU CONDUCTEUR – SELON L'ÉQUIPEMENT

Cette fonction permet au conducteur d'enregistrer jusqu'à deux profils d'utilisateur différents et de les activer facilement à l'aide d'un commutateur de mémoire.

Chaque profil d'utilisateur enregistre les réglages de position désirés pour les fonctions suivantes :

- Position du siège du conducteur
- Siège avec recul automatique à l'entrée et à la sortie (selon l'équipement)
- Un ensemble de stations de radio prédéfinies

NOTA :
Votre véhicule est équipé de deux télécommandes; chacune peut être associée à la position de mémoire no 1 ou no 2.

Le commutateur de réglage de mémoire se trouve sur le panneau de garnissage de la portière du conducteur. Le commutateur comprend trois boutons :

- Le bouton de réglage (S), qui est utilisé pour activer la fonction de mémorisation.
- Les boutons (1) et (2), qui sont utilisés pour rappeler un des deux profils d'utilisateur enregistrés.

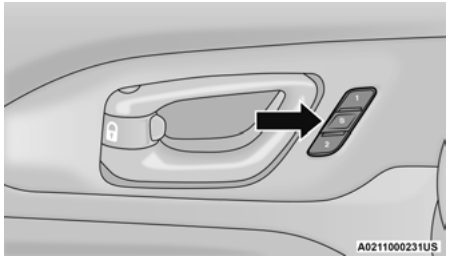

Commutateurs de mémoire

PROGRAMMATION DE LA FONCTION DE MÉMORISATION

Pour créer un profil d'utilisateur, procédez comme suit :

NOTA :
La mise en mémoire d'un nouveau profil d'utilisateur efface le profil existant de la mémoire.

1. Placez le commutateur d'allumage du véhicule à la position ON (MARCHE).
2. Effectuez tous les réglages du profil d'utilisateur mémorisé selon vos préférences (siège, rétroviseur extérieur et stations de radio préprogrammées).

3. Appuyez sur le bouton S (de réglage) du commutateur de mémoire, puis appuyez sur le bouton de mémorisation souhaité (1 ou 2) dans les cinq secondes. L'affichage du groupe d'instruments, affiche la position de mémoire qui a été programmée.

NOTA :
Vous pouvez mettre des profils d'utilisateur en mémoire si le véhicule n'est pas en position P (STATIONNEMENT); toutefois le véhicule doit être dans cette position pour activer un profil d'utilisateur mémorisé.

Association et dissociation de la télécommande de télédéverrouillage à la fonction de mémoire

Votre télécommande de télédéverrouillage peut être programmée pour rappeler un de deux profils d'utilisateur enregistrés.

NOTA :
Avant de programmer votre télécommande, vous devez sélectionner la fonction « Memory Linked to Fob » (Mémoire associée à la télécommande) dans les réglages du système Uconnect ⇨ page 229.

Procédez de la manière suivante pour programmer votre télécommande :

1. Placez le commutateur d'allumage du véhicule à la position OFF (ARRÊT).
2. Sélectionnez le profil d'utilisateur voulu 1 ou 2.
3. Appuyez brièvement sur le bouton S (réglage) du commutateur de mémoire, puis dans les cinq secondes appuyez brièvement sur le bouton 1 ou 2 correspondant. Le message « Memory Profile Set » (Profil d'utilisateur réglé) (1 ou 2) s'affiche dans le groupe d'instruments.
4. Appuyez brièvement sur le bouton de verrouillage de la télécommande dans les 10 secondes.

NOTA :
Il est possible de dissocier les télécommandes des réglages mémorisés en appuyant sur le bouton S (RÉGLAGE), puis sur le bouton de déverrouillage de la télécommande dans les 10 secondes suivantes.

Rappel des positions mémorisées

NOTA :
Pour pouvoir revenir aux positions mémorisées, la transmission du véhicule doit être en position P (STATIONNEMENT). Si vous tentez de récupérer un profil lorsque le véhicule n'est pas en position P (STATIONNEMENT), un message apparaît à l'affichage du groupe d'instruments.

Pour rappeler les réglages mémorisés pour le conducteur no 1 ou no 2, appuyez sur le bouton de mémoire souhaité (1 ou 2) ou sur le bouton de déverrouillage de la télécommande associée à la position mémorisée souhaitée.

Vous pouvez annuler un rappel en appuyant sur un des boutons de mémoire pendant un rappel (S, 1 ou 2). Lorsqu'un rappel est annulé, le siège conducteur arrête de se déplacer. Un délai d'une seconde sera nécessaire avant de pouvoir déclencher un autre rappel.

SIÈGES

Les sièges constituent un élément des dispositifs de retenue des occupants du véhicule.

AVERTISSEMENT!

- Lorsque le véhicule est en mouvement, il est dangereux d'être dans l'espace de chargement intérieur ou extérieur du véhicule. En cas de collision, les personnes qui se trouvent dans cet espace risquent d'être gravement blessées ou tuées.
- Lorsque le véhicule est en mouvement, ne laissez personne prendre place dans des espaces qui ne sont pas équipés de sièges et de ceintures de sécurité. En cas de collision, les personnes qui se trouvent dans cet espace risquent d'être gravement blessées ou tuées.
- Assurez-vous que tous les passagers du véhicule prennent place dans un siège et bouclent correctement leur ceinture de sécurité.

RÉTROVISEURS À RÉGLAGE MANUEL (SIÈGES AVANT) – SELON L'ÉQUIPEMENT

Réglage manuel vers l'avant ou vers l'arrière des sièges avant

Certains modèles peuvent être équipés de sièges avant à réglage manuel. Les sièges peuvent être réglés vers l'avant ou vers l'arrière au moyen d'une barre située à l'avant du coussin de siège, près du plancher.

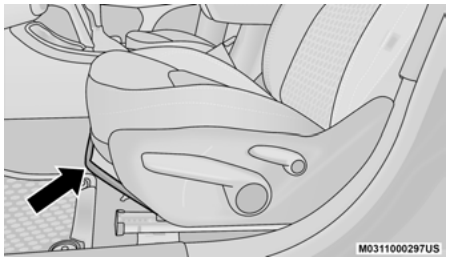

Réglage des sièges avant

Lorsque vous êtes assis dans le siège, relevez la barre et déplacez le siège vers l'avant ou vers l'arrière. Relâchez la barre lorsque la position voulue est atteinte. En vous servant de la pression exercée par votre corps, déplacez le siège vers l'avant ou vers l'arrière pour bien enclencher les dispositifs de réglage.

AVERTISSEMENT!

- Le réglage du siège lorsque vous conduisez peut être dangereux. Le déplacement du siège lorsque vous conduisez peut entraîner la perte de maîtrise du véhicule qui risquerait de provoquer une collision, des blessures graves ou la mort.
- Le réglage des sièges doit être effectué avant de boucler les ceintures de sécurité et lorsque le véhicule est stationné. Une ceinture de sécurité qui n'est pas correctement ajustée peut entraîner des blessures graves ou la mort.

Réglage manuel de la hauteur du siège – selon l'équipement

Le siège du conducteur est réglable en hauteur à l'aide du levier situé sur le côté extérieur du siège. Tirez le levier vers le haut pour lever le siège ou appuyez sur le levier vers le bas pour baisser le siège.

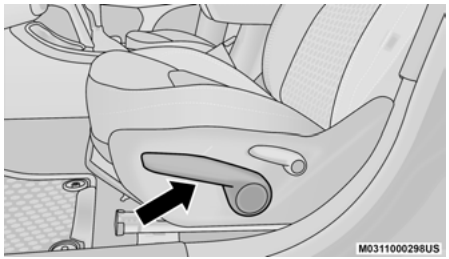

Réglage de la hauteur du siège

Réglage manuel de l'inclinaison du dossier de siège avant

Pour régler le dossier, soulevez le levier situé sur le côté extérieur du siège, penchez-vous vers l'arrière jusqu'à la position voulue, puis relâchez le levier. Pour remettre le dossier à sa position initiale, tirez le levier, penchez-vous vers l'avant, puis relâchez le levier.

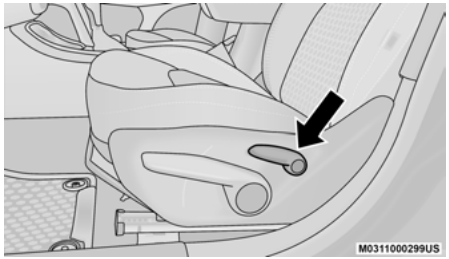

Levier d'inclinaison

AVERTISSEMENT!

Ne conduisez pas avec un dossier incliné vers l'arrière de telle façon que le baudrier ne se trouve plus appuyé contre votre poitrine. En cas de collision, vous risquez de glisser sous la ceinture de sécurité, entraînant des blessures graves ou la mort.

Siège passager avant rabattable vers l'avant – selon l'équipement

Cette caractéristique permet d'augmenter le volume de l'espace de chargement. Lorsque le siège est rabattu à plat, il prolonge la surface du plancher de chargement, ce qui permet de transporter des objets de grande longueur, pouvant aller du hayon au tableau de bord. L'endos du dossier de siège rabattable vers l'avant est également doté d'une surface souple qui ne peut pas être utilisée comme plan de travail lorsque le dossier est rabattu vers l'avant et que le véhicule est immobile.

Tirez sur le levier d'inclinaison vers le haut pour rabattre ou relever le siège.

NOTA :
Vous pourriez observer une déformation dans les coussins de siège due aux boucles de ceinture de sécurité, si les sièges sont laissés pliés pendant une période prolongée. Cela est normal et un simple déploiement des sièges en position ouverte permettra, avec le temps, aux coussins de siège de reprendre leur forme normale.

AVERTISSEMENT!

Il est dangereux de régler la position de votre siège lorsque le véhicule roule.
Le déplacement soudain du siège peut vous faire perdre la maîtrise du véhicule. Réglez la position du siège uniquement lorsque le véhicule est stationné.

RÉGLAGE MANUEL (SIÈGES ARRIÈRE)

AVERTISSEMENT!

N'empilez pas des bagages ou des charges plus haut que la partie supérieure du dossier. Ces bagages ou charges risqueraient d'altérer la visibilité ou de se transformer en projectiles dangereux en cas d'arrêt brusque ou de collision.

Siège arrière divisé 60-40 rabattable à plat

Pour fournir un espace de rangement supplémentaire, chaque siège arrière peut être rabattu à plat. Ceci permet d'augmenter l'espace de chargement sans compromettre l'utilisation de certains sièges arrière.

NOTA :
Avant de rabattre le siège arrière, vous devrez peut-être régler le siège avant en position médiane sur ses glissières. De plus, assurez-vous que les dossiers avant sont complètement redressés et que les sièges sont avancés, Cela vous permettra de rabattre facilement le siège arrière.

AVERTISSEMENT!

- Il est très dangereux de se trouver dans l'espace de chargement, intérieure ou extérieure, lorsque le véhicule roule. En cas de collision, les personnes qui se trouvent dans cet espace risquent d'être gravement blessées ou tuées.
- Lorsque le véhicule est en mouvement, ne laissez personne prendre place dans des espaces qui ne sont pas équipés de sièges et de ceintures de sécurité.
- Assurez-vous que tous les passagers du véhicule prennent place dans un siège et bouclent correctement leur ceinture de sécurité.

Abaissement du siège arrière

1. Tirez l'un des leviers de déblocage du dossier situés de chaque côté du bord extérieur supérieur du siège.

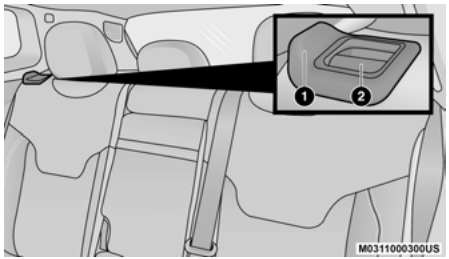

Levier de déblocage du siège arrière

1 – Guide de ceinture de sécurité
2 – Levier de déblocage de dossier de siège

2. Rabattez ce côté du dossier arrière complètement vers l'avant.

Pour relever le siège arrière

NOTA :
Si une interférence provenant de l'espace de chargement empêche le dossier de se bloquer complètement, vous aurez des difficultés à remettre le siège à sa position appropriée.

Relevez le dossier jusqu'à ce qu'il s'enclenche.

Le levier de déverrouillage affiche un témoin rouge en position déverrouillée. Une fois le siège verrouillé, le voyant rouge n'est plus visible.

AVERTISSEMENT!

Assurez-vous que le dossier du siège est bien bloqué en position. Si le dossier du siège n'est pas bloqué en position de manière sécuritaire, le siège n'offrira pas la stabilité voulue pour des sièges d'enfant ou des passagers. Un siège incorrectement bloqué peut causer de graves blessures.

RÉGLAGE ÉLECTRIQUE (SIÈGES AVANT) – SELON L'ÉQUIPEMENT

Certains modèles peuvent être équipés d'un siège du conducteur à commande électrique et/ou d'un siège passager à commande électrique. Les commutateurs de siège à commande électrique et d'inclinaison du dossier de siège se trouvent sur le côté extérieur du siège, près du plancher. Utilisez le commutateur de siège à commande électrique pour régler la hauteur du siège, son angle, ou sa position (vers l'avant et vers l'arrière). Utilisez le commutateur d'inclinaison du siège à commande électrique pour régler l'angle du dossier du siège.

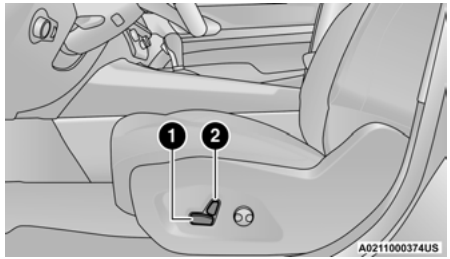

Commutateur de siège à commande électriques

1 — Commutateur de siège électrique
2 — Interrupteur d'inclinaison électrique

Réglage vers l'avant ou vers l'arrière

Le siège peut être réglé vers l'avant et vers l'arrière. Appuyez sur le commutateur de siège vers l'avant ou vers l'arrière pour déplacer le siège dans la direction du commutateur. Relâchez le commutateur lorsque la position voulue est atteinte.

Réglage de la hauteur

La hauteur des sièges peut être réglée vers le haut ou vers le bas. Tirez le commutateur de siège vers le haut ou appuyez sur le commutateur de siège vers le bas pour déplacer le siège dans la direction du commutateur. Relâchez le commutateur lorsque la position voulue est atteinte.

Réglage de l'inclinaison

L'angle du coussin de siège peut être réglé vers le haut ou vers le bas. Tirez vers le haut ou appuyez vers le bas sur l'avant du commutateur de siège pour déplacer l'avant du coussin de siège dans la direction du commutateur.

Inclinaison du dossier de siège vers l'avant ou vers l'arrière

Le dossier de siège peut être incliné vers l'avant et vers l'arrière. Appuyez sur le commutateur d'inclinaison du siège vers l'avant ou vers l'arrière. Pour déplacer le dossier de siège dans la direction du commutateur. Relâchez le commutateur lorsque la position voulue est atteinte.

AVERTISSEMENT!

Ne conduisez pas avec un dossier incliné vers l'arrière de telle façon que le baudrier ne se trouve plus appuyé contre votre poitrine. En cas de collision, vous risquez de glisser sous la ceinture de sécurité, entraînant des blessures graves ou la mort.

Support lombaire à réglage électrique – selon l'équipement

Les véhicules équipés de sièges de conducteur et de passager à réglage électrique peuvent être munis d'un support lombaire à réglage électrique. Le commutateur du support lombaire à réglage électrique est situé sur le côté extérieur du siège à réglage électrique. Appuyez sur la commande vers l'avant pour augmenter le support lombaire. Appuyez sur la commande vers l'arrière pour diminuer le support lombaire.

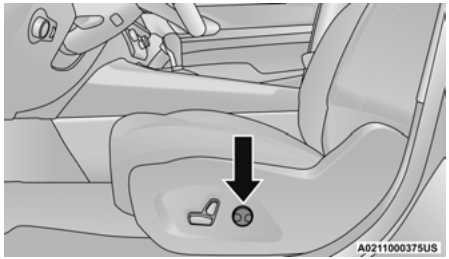

Commutateur du support lombaire à réglage électrique

Easy Entry/Exit Seat (Recul automatique du siège à la sortie) – selon l'équipement

Cette fonction offre un positionnement automatique du siège du conducteur améliorant la mobilité de ce dernier lorsqu'il entre ou sort du véhicule.

La distance de déplacement du siège du conducteur dépend de sa position lorsque vous placez le commutateur d'allumage à la position OFF (Hors fonction).

- Lorsque vous placez le commutateur d'allumage à la position OFF (Hors fonction), le siège du conducteur se déplace d'environ 60 mm (2,4 po) vers l'arrière s'il se trouve à au moins 67,7 mm (2,7 po) à l'avant de la butée arrière. Le siège revient à sa position précédemment réglée lorsque vous placez le commutateur d'allumage du véhicule à la position RUN (MARCHE).
- La fonction de recul automatique du siège à l'entrée et à la sortie est désactivée lorsque le siège du conducteur se trouve à moins de 22,7 mm (0,9 po) à l'avant de la butée arrière. Lorsque le siège est déjà dans cette position, la fonction de recul automatique ne présente aucun avantage pour le conducteur à l'entrée et à la sortie du véhicule.

Lorsqu'elle est activée dans les réglages du système Uconnect, la fonction de recul automatique enregistre les positions du siège à l'entrée et à la sortie dans chaque profil d'utilisateur des réglages mémorisés du conducteur ⇨ page 37.

NOTA :
La fonction de recul automatique du siège à l'entrée et à la sortie n'est pas activée en usine. La fonction de recul automatique du siège à l'entrée et à la sortie peut être activée ou désactivée à l'aide des fonctions programmables des réglages du système Uconnect ⇨ page 229.

SIÈGES CHAUFFANTS – SELON L'ÉQUIPEMENT

AVERTISSEMENT!

- Les personnes qui ne perçoivent pas la douleur cutanée en raison de l'âge, de maladie chronique, de diabète, de traumatisme à la moelle épinière, de consommation de médicament ou d'alcool, d'épuisement ou d'une autre affection physique doivent être particulièrement prudentes lorsqu'elles activent le chauffage du siège. Les éléments chauffants peuvent causer des brûlures même à basse température, particulièrement pendant les utilisations prolongées.
- Ne placez sur le siège ou le dossier aucun objet pouvant couper la chaleur (p. ex., couverture, coussin). Vous risquez de faire surchauffer les éléments du siège. S'asseoir dans un siège surchauffé peut causer de sérieuses brûlures à cause de la température élevée de la surface du siège.

Sièges chauffants avant – selon l'équipement

Les boutons de commande des sièges chauffants avant se trouvent dans le système Uconnect. Vous pouvez accéder aux boutons de commande à travers le l'écran de chauffage-climatisation ou l'écran des commandes.

- Appuyez une fois sur le bouton de siège chauffant pour activer le réglage de niveau HI (ÉLEVÉ).
- Appuyez une deuxième fois sur le bouton de siège chauffant pour activer le réglage de niveau LO (BAS).
- Appuyez une troisième fois sur le bouton de siège chauffant pour désactiver les éléments chauffants.

Si vous sélectionnez le réglage de niveau HI (ÉLEVÉ), le système revient automatiquement au niveau LO (BAS) après environ 60 minutes d'utilisation continue. À ce moment, l'affichage passe de HI (ÉLEVÉ) à LO (BAS) pour indiquer le changement. Le chauffage de niveau LO (BAS) s'éteint automatiquement après environ 45 minutes.

NOTA :
Les sièges chauffants ne fonctionnent que lorsque le moteur tourne.

Pour obtenir des renseignements sur l'utilisation du système de démarrage à distance, consultez ➪ page 26.

Sièges chauffants arrière

Sur certains modèles, les deux sièges arrière d'extrémité sont équipés de sièges chauffants. Les commutateurs de siège chauffant pour ces sièges sont situés à l'arrière de la console centrale.

Deux commutateurs de siège chauffant permettent aux passagers arrière d'activer indépendamment le chauffage des sièges. Des témoins dans chaque commutateur indiquent le niveau de chauffage utilisé. Deux témoins allumés indiquent un niveau HI (ÉLEVÉ), un seul témoin allumé indique un niveau LO (BAS) et un témoin éteint indique que le chauffage est hors fonction.

- Appuyez une fois sur le bouton de siège chauffant pour activer le réglage de niveau HI (ÉLEVÉ).
- Appuyez une deuxième fois sur le bouton de siège chauffant pour activer le réglage de niveau LO (BAS).
- Appuyez une troisième fois sur le bouton de siège chauffant pour désactiver les éléments chauffants.

NOTA :
Le niveau de chaleur sélectionné sera en fonction jusqu'à ce que le conducteur le change.

SIÈGES VENTILÉS AVANT — SELON L'ÉQUIPEMENT

Le coussin et le dossier de siège sont munis de ventilateurs qui récupèrent l'air circulant dans l'habitacle et le déplacent dans la housse de siège par des trous d'aération afin de rafraîchir le conducteur et le passager avant lorsque la température ambiante est plus élevée. Les ventilateurs fonctionnent à deux vitesses : HI (ÉLEVÉ) et LO (BAS).

Les boutons de commande des sièges ventilés avant se trouvent dans le système Uconnect. Vous pouvez accéder aux boutons de commande à travers le l'écran de chauffage-climatisation ou l'écran des commandes.

- Appuyez une fois sur le bouton de siège ventilé pour choisir HI (ÉLEVÉ).
- Appuyez une deuxième fois sur le bouton de siège ventilé pour choisir LO (BAS).
- Appuyez une troisième fois sur le bouton de siège ventilé pour désactiver le siège ventilé.

NOTA :
La ventilation des sièges ne fonctionne que lorsque le moteur est en marche.

Pour obtenir des renseignements sur l'utilisation du système de démarrage à distance, consultez ➪ page 26.

APPUIE-TÊTES

Les appuie-tête sont conçus pour réduire le risque de blessures en limitant le mouvement de la tête dans le cas d'une collision arrière. Les appuie-tête doivent être réglés de sorte que le sommet de l'appuie-tête est situé au-dessus du sommet de votre oreille.

AVERTISSEMENT!

- Tous les occupants, y compris le conducteur, ne devraient pas conduire le véhicule, ni s'asseoir dans un des sièges du véhicule jusqu'à ce que les appuie-tête soient placés dans leur position appropriée pour minimiser les risques de blessures en cas de collision.
- Les appuie-tête ne doivent jamais être réglés lorsque le véhicule est en mouvement. La conduite d'un véhicule avec les appuie-tête retirés ou incorrectement réglés risque d'entraîner des blessures graves ou mortelles en cas de collision.

NOTA :
N'inversez pas les appuie-tête (en vous assurant que l'arrière de l'appuie-tête est orienté vers l'avant) dans une tentative d'accroître le jeu à l'arrière de votre tête.

Réglage de l'appuie-tête avant

Votre véhicule est équipé d'appuie-tête du conducteur et du passager avant avec réglage en quatre directions.

Tirez l'appuie-tête vers le haut pour le relever. Pour l'abaisser, appuyez sur le bouton de réglage, situé à la base de l'appuie-tête, puis poussez l'appuie-tête vers le bas.

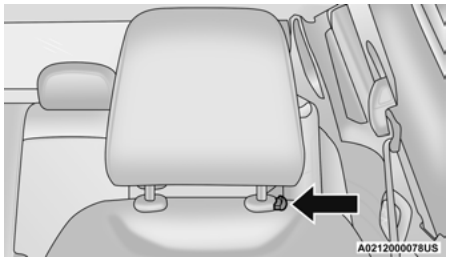

Bouton de réglage de l'appuie-tête

Pour incliner l'appuie-tête vers l'avant, tirez le haut de l'appuie-tête vers l'avant du véhicule selon votre préférence, puis relâchez-le. Pour incliner l'appuie-tête vers l'arrière, tirez le haut de l'appuie-tête à la position la plus avancée, puis relâchez-le. L'appuie-tête revient au maximum.

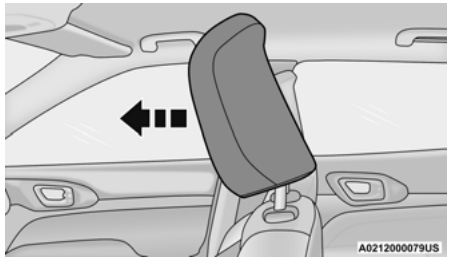

Réglage vers l'avant

NOTA :
Les appuie-têtes à quatre directions comportent sept positions d'inclinaison et de verrouillage. S'il est tiré complètement vers l'avant, l'appuie-tête retourne rapidement à sa position arrière non inclinée lorsqu'il est relâché.

AVERTISSEMENT!

- Tous les occupants, y compris le conducteur, ne devraient pas conduire le véhicule, ni s'asseoir dans un des sièges du véhicule jusqu'à ce que les appuie-tête soient placés dans leur position appropriée pour minimiser les risques de blessures en cas de collision.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- Les appuie-tête ne doivent jamais être réglés lorsque le véhicule est en mouvement. La conduite d'un véhicule avec les appuie-tête retirés ou incorrectement réglés risque d'entraîner des blessures graves ou mortelles en cas de collision.

NOTA :
Les appuie-tête doivent être retirés uniquement par des techniciens qualifiés, aux fins de réparation seulement. Si l'un des appuie-tête doit être retiré, consultez un concessionnaire autorisé.

Appuie-tête arrière

Les appuie-tête arrière comportent deux positions : relevée et abaissée. Lorsqu'un passager est assis à la place centrale, l'appuie-tête doit être en position relevée. Lorsque la place centrale est inoccupée, l'appuie-tête peut être abaissé pour offrir au conducteur une visibilité accrue.

Tirez l'appuie-tête vers le haut pour le relever. Pour l'abaisser, appuyez sur le bouton de réglage, situé à la base de l'appuie-tête, puis poussez l'appuie-tête vers le bas.

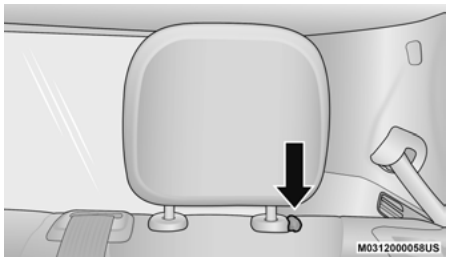

Bouton de réglage de l'appuie-tête extérieur

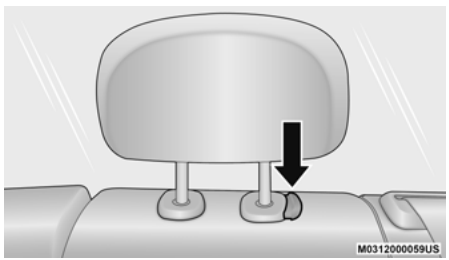

Bouton de réglage de l'appuie-tête de la place centrale

NOTA :
Les appuie-tête doivent être retirés uniquement par des techniciens qualifiés, aux fins de réparation seulement. Si l'un des appuie-tête doit être retiré, consultez un concessionnaire autorisé.

AVERTISSEMENT!

TOUS les appuie-tête DOIVENT être réinstallés dans le véhicule afin de protéger adéquatement les occupants.

ASTUCES DE RECONNAISSANCE VOCALE DU SYSTÈME UCONNECT – SELON L'ÉQUIPEMENT

PRÉSENTATION DE LA RECONNAISSANCE VOCALE

Commencez à utiliser la reconnaissance vocale du système Uconnect grâce à ces astuces rapides et utiles. Les commandes vocales principales et les conseils présentés ci-dessous permettront de contrôler le système de reconnaissance vocale (VR) de votre véhicule.

COMMANDES VOCALES DE BASE

Les commandes vocales de base ci-dessous peuvent être fournies à tout moment lorsque vous utilisez votre système Uconnect.

Appuyez sur le bouton VR (Reconnaissance vocale) et attendez le signal sonore, puis énoncez une commande. Vous pouvez également prononcer le « mot de réveil » du système puis énoncer une commande :

- « **Cancel** » (Annuler) pour arrêter une session vocale courante.
- « **Help** » (Aide) pour entendre une liste de commandes vocales suggérées.
- « **Repeat** » (Répéter) pour réécouter les messages-guides du système.

Remarquez les indicateurs visuels qui vous informent de l'état de votre système de reconnaissance vocale.

MISE EN ROUTE

Le bouton VR (Reconnaissance vocale) est utilisé pour activer ou désactiver votre système de reconnaissance vocale. Vous pouvez également utiliser le mot de « réveil » du système pour activer la reconnaissance vocale. Le mot de « réveil » peut être défini dans les réglages du système Uconnect ➪ page 229.

Conseils utiles pour l'utilisation de la reconnaissance vocale :

- Réduisez le bruit de fond. Le bruit du vent et les conversations du passager sont des exemples de bruit qui peuvent nuire à la reconnaissance.
- Parlez clairement à un rythme normal, sans élever la voix et en regardant tout droit vers l'avant.
- Chaque fois que vous énoncez une commande vocale, appuyez d'abord sur le bouton VR (Reconnaissance vocale) ou prononcez le mot de « réveil », attendez le signal sonore, puis dites votre commande vocale.
- Vous pouvez interrompre le message d'aide ou les messages-guides du système en appuyant sur le bouton VR (reconnaissance vocale) et en énonçant une commande vocale à partir de la catégorie actuelle.
- Vous pouvez également interrompre le message d'aide ou les messages guides du système en parlant. Cette fonction est appelée une « intervention » et peut être réglée par l'intermédiaire des réglages du système Uconnect ➪ page 229.

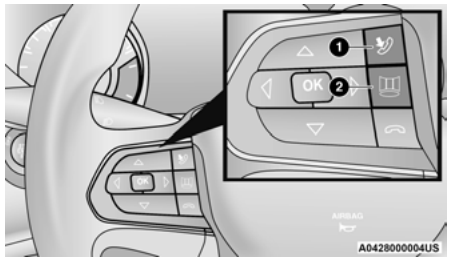

Boutons des commandes vocales du système Uconnect

1 – Appuyez sur le bouton de reconnaissance vocale pour démarrer les fonctions de radio, multimédias, de navigation ou de chauffage-climatisation, pour effectuer un appel ou répondre à un appel ou pour envoyer ou recevoir un télémessage

2 –Appuyez pour accéder à la fonction de pages de menu

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

© 2021 FCA US LLC. Tous droits réservés. Mopar et Uconnect sont des marques déposées et Mopar Owner Connect est une marque de commerce de FCA US LLC. Android[MC] est une marque de commerce de Google inc. SiriusXM[MD] et toutes les marques et les logos connexes sont des marques de commerce de SiriusXM[MD] Radio inc. ➪ page 449.

Pour le service à la clientèle relatif au système Uconnect, composez le 1-877-855-8400 (service offert 24 heures par jour, 7 jours par semaine) ou visitez les sites DriveUconnect.com (États-Unis) ou DriveUconnect.ca (Canada).

RÉTROVISEURS

RÉTROVISEUR INTÉRIEUR

Rétroviseur manuel – selon l'équipement

Il s'agit d'un rétroviseur équipé d'un joint à rotule fixé au pare-brise avec une rotation dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. Aucun outil n'est nécessaire pour l'installation.

Le rétroviseur peut être réglé vers la gauche et vers la droite ou incliné vers le haut et vers le bas. Le rétroviseur doit être réglé de sorte que le centre de la lunette soit au centre de son champ de vision.

Pour réduire les éblouissements provenant des véhicules qui vous suivent, déplacez le petit levier sous le rétroviseur à la position de nuit (vers l'arrière du véhicule). Vous devez régler le rétroviseur lorsqu'il est à la position de jour (vers le pare-brise).

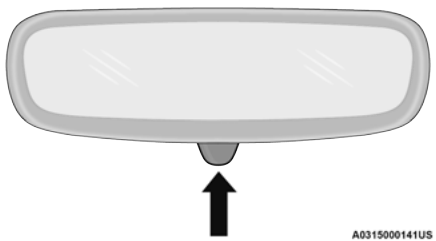

Réglage du rétroviseur

Rétroviseur à atténuation automatique – selon l'équipement

Il s'agit d'un rétroviseur équipé d'un joint à rotule fixé au pare-brise avec une rotation dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. Aucun outil n'est nécessaire pour l'installation. Le rétroviseur peut être réglé vers la gauche et vers la droite ou incliné vers le haut et vers le bas.

Le rétroviseur doit être réglé de sorte que le centre de la lunette soit au centre de son champ de vision.

Ce rétroviseur se règle automatiquement pour réduire l'éblouissement causé par les phares des véhicules qui roulent derrière vous.

NOTA :
La fonction de rétroviseur à atténuation automatique est désactivée lorsque le véhicule est en MARCHE ARRIÈRE pour améliorer la vue arrière du conducteur. Si votre véhicule est équipé d'un bouton de marche/arrêt sur le rétroviseur, ce dernier est activé par défaut et peut être activé ou désactivé par l'intermédiaire de l'écran tactile.

Appuyez sur le bouton situé sur la base du rétroviseur pour activer ou désactiver la fonction de rétroviseur à atténuation automatique (selon l'équipement). Si votre véhicule n'est pas équipé d'un bouton de marche/arrêt, la fonction d'atténuation automatique est toujours activée.

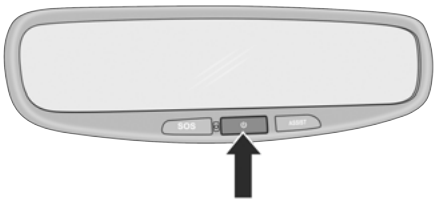

Bouton d'atténuation automatique

MISE EN GARDE!
Ne vaporisez aucune solution de nettoyage directement sur le rétroviseur pour éviter de l'endommager. Appliquez plutôt la solution sur un chiffon propre et essuyez le rétroviseur.

MIROIRS DE COURTOISIE ÉCLAIRÉS

Pour accéder à un miroir de courtoisie éclairé, abaissez un des pare-soleils et levez le couvre-miroir.

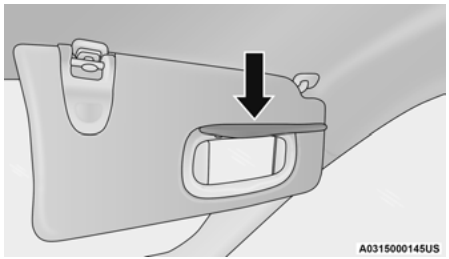

Protection du miroir de courtoisie éclairé

Pare-soleil à rallonge télescopique – Selon l'équipement

La fonction de rallonge télescopique du pare-soleil offre une plus grande souplesse de positionnement pour bloquer les rayons du soleil.

1. Rabattez le pare-soleil.
2. Détachez le pare-soleil de l'agrafe centrale.
3. Faites pivoter le pare-soleil vers la glace latérale.
4. Étendez le pare-soleil pour augmenter la couverture.

NOTA :
Vous pouvez également étendre le pare-soleil pendant que le pare-soleil se trouve contre le pare-brise pour augmenter la couverture contre les rayons de soleil à l'avant du véhicule.

RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS

Le ou les rétroviseurs extérieurs peuvent être orientés vers le centre de la voie adjacente de circulation afin d'obtenir une vue optimale.

NOTA :
Le rétroviseur extérieur convexe du côté passager offre une vue vers l'arrière très élargie, et plus particulièrement sur la voie de circulation adjacente.

AVERTISSEMENT!

Les véhicules et les autres objets que vous apercevez dans le rétroviseur convexe du côté passager paraissent plus petits et plus éloignés qu'ils ne le sont réellement. Évitez de vous fier uniquement au rétroviseur convexe du côté passager, car cela pourrait causer une collision avec un autre véhicule ou d'autres objets. Guidez-vous à l'aide du rétroviseur intérieur pour évaluer les dimensions ou la distance d'un véhicule que vous apercevez dans le rétroviseur convexe de droite.

RÉTROVISEURS À RÉGLAGE ÉLECTRIQUE

Le commutateur de commande de rétroviseur à commande électrique est situé sur le panneau de garnissage de la portière du conducteur.

Pour régler un rétroviseur, tournez le commutateur de commande sur le rétroviseur souhaité : (L) (gauche) ou (R) (droit). Appuyez ensuite sur le commutateur dans la direction voulue pour déplacer le rétroviseur.

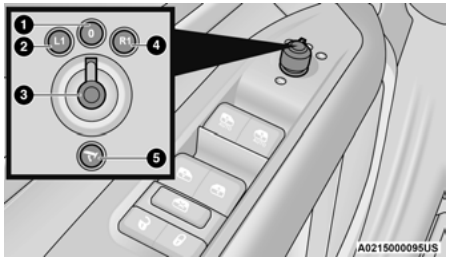

Rétroviseurs à commande électrique

1 - Position neutre
2 – Rétroviseur gauche
3 – Commutateur de commande
4 – Rétroviseur droit
5 – Position de rabattement à commande électrique (selon l'équipement)

NOTA :
Une fois le réglage terminé, tournez le bouton à la position neutre pour éviter tout mouvement accidentel.

Rabattement à commande électrique – selon l'équipement

Pour rabattre les rétroviseurs de portière au moyen de la fonction de rétroviseurs rabattables à commande électrique, tournez le commutateur de commande à la position de rabattement électrique. Tournez la commande vers la gauche, vers la droite ou à la position neutre pour retourner les rétroviseurs à la position de conduite.

Si le commutateur de commande de rétroviseur à commande électrique est déplacé une nouvelle fois pendant le rabattement des rétroviseurs (de la position fermée à la position ouverte et vice versa), le sens du mouvement est inversé.

La position de rétroviseurs à commande électrique peut être enregistrée dans le cadre des réglages mémorisés du conducteur (selon l'équipement) ➪ page 37.

RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS RABATTABLES

Les rétroviseurs extérieurs sont munis d'une charnière qui permet de faire pivoter le rétroviseur vers l'avant ou vers l'arrière pour éviter de l'endommager. Le rétroviseur comporte trois crans : position complètement vers l'avant, position normale et position complètement vers l'arrière.

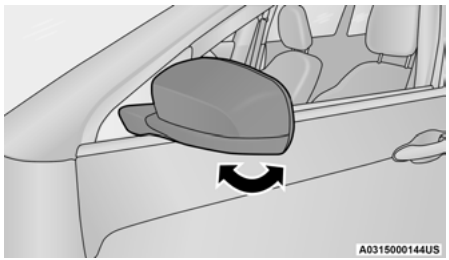

Rétroviseur extérieur rabattable

RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS CHAUFFANTS – SELON L'ÉQUIPEMENT

Les rétroviseurs extérieurs sont chauffants, afin de faire fondre le givre ou la glace. Cette fonction est activée lorsque vous mettez en fonction le dégivreur de lunette (selon l'équipement). ➪ page 66.

OUVRE-PORTE DE GARAGE UNIVERSEL (HOMELINK^{MD}) – SELON L'ÉQUIPEMENT

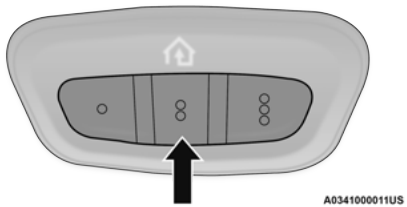

Boutons de la télécommande HomeLink^{MD} sur le pare-soleil

- La télécommande HomeLink^{MD} remplace trois télécommandes portatives maximales qui actionnent des appareils tels que des ouvre-portes de garage, des barrières motorisées, des systèmes d'éclairage ou de sécurité résidentiels. La télécommande HomeLink^{MD} est alimentée par la batterie de 12 V de votre véhicule.
- Les boutons de la télécommande HomeLink^{MD} qui sont situés dans la console au pavillon ou sur le pare-soleil désignent les trois différents canaux de la télécommande HomeLink^{MD}.
- Pour utiliser la télécommande HomeLink^{MD}, appuyez brièvement sur l'un des boutons programmés de la télécommande HomeLink^{MD}. Ces boutons activeront les dispositifs auxquels ils sont programmés chaque fois que vous appuyez sur le bouton HomeLink^{MD} correspondant.
- Le témoin de la télécommande HomeLink^{MD} est situé au-dessus du bouton central.

Les boutons de la télécommande HomeLink^{MD}, situés sur le pare-soleil du côté conducteur, désignent les trois différents canaux de la télécommande HomeLink^{MD}. Le témoin de la télécommande HomeLink^{MD} est situé au-dessus du bouton central.

NOTA :

La télécommande HomeLink^{MD} est désactivée lorsque le système de sécurité du véhicule est activé ➪ page 449.

Avant de commencer la programmation de la télécommande HomeLink^{MD}

Pour une programmation efficace et une transmission plus précise du signal de radiofréquence, il est recommandé d'installer une pile neuve dans la télécommande portative de l'appareil qui doit être programmé au système HomeLink^{MD}. Assurez-vous que votre télécommande portative est programmée pour activer l'appareil pour lequel vous essayez de configurer votre bouton HomeLink^{MD}.

Assurez-vous que votre véhicule est stationné à l'extérieur du garage avant de commencer la programmation.

Nous recommandons d'effacer tous les canaux de votre télécommande HomeLink^{MD} avant de l'utiliser pour la première fois.

Effacer tous les canaux de la télécommande HomeLink^{MD}

Pour effacer les canaux, suivez cette procédure :

1. Placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (marche).
2. Maintenez les deux boutons extérieurs (I et III) de la télécommande HomeLink^{MD} enfoncés pendant jusqu'à 20 secondes ou jusqu'à ce que le témoin de la télécommande HomeLink^{MD} clignote.

NOTA :

L'effacement de tous les canaux doit être effectué uniquement lors de la programmation initiale de la télécommande HomeLink^{MD}. N'effacez pas des canaux lors de la programmation de boutons supplémentaires.

Identification de la présence d'un code roulant ou non roulant

Avant de programmer un appareil sur l'un des boutons de la télécommande HomeLink^{MD}, vous devez déterminer si l'appareil comporte un code roulant ou non roulant.

Appareils à codes roulants

Pour déterminer si votre appareil comporte un code roulant, la date de fabrication est un bon indicateur. Généralement, les dispositifs fabriqués après 1995 ont un code roulant. Un appareil doté d'un code roulant comporte également un bouton « LEARN » (APPRENTISSAGE) ou « TRAIN » (ENTRAÎNEMENT), situé à l'endroit où l'antenne est connectée à l'appareil. Le bouton peut ne pas être immédiatement visible lorsque l'on regarde l'appareil. Le nom du bouton et la couleur peuvent varier légèrement selon le constructeur.

NOTA :

Le bouton « LEARN » (APPRENTISSAGE) ou « TRAIN » (ENTRAÎNEMENT) n'est pas le bouton que vous utilisez normalement pour faire fonctionner l'appareil.

Appareils à codes non roulants

La plupart des dispositifs fabriqués avant 1995 n'ont pas un code roulant. Ces appareils n'ont pas non plus le bouton « LEARN » (APPRENTISSAGE) ou « TRAIN » (ENTRAÎNEMENT).

PROGRAMMATION DE LA TÉLÉCOMMANDE HOMELINK[MD] À UN OUVRE-PORTE DE GARAGE

Pour programmer l'un des boutons de la télécommande HomeLink[MD] afin d'activer le moteur de votre ouvre-porte de garage, suivez les étapes ci-dessous :

NOTA :
Tous les boutons de la télécommande HomeLink[MD] sont programmés ainsi. Vous n'avez pas besoin d'effacer tous les canaux lors de la programmation de boutons supplémentaires.

1. Placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (marche).
2. Placez la télécommande de l'ouvre-porte de garage à une distance de 3 à 8 cm (1 à 3 pouces) du bouton de la télécommande HomeLink[MD] que vous souhaitez programmer, tout en observant le témoin de la télécommande HomeLink[MD].
3. Maintenez enfoncé le bouton HomeLink[MD] que vous souhaitez programmer pendant que vous maintenez enfoncé le bouton de la télécommande de l'ouvre-porte de garage.
4. Continuez à maintenir enfoncés les deux boutons et observez le témoin HomeLink[MD]. Le témoin HomeLink[MD] clignote lentement, puis rapidement. Une fois que cela se produit, relâchez les deux boutons.

NOTA :
Assurez-vous que le moteur de l'ouvre-porte de garage est branché avant de passer aux dernières étapes du code roulant/fixe.

Dernières étapes de l'ouvre-porte de garage à code roulant

NOTA :
Vous disposez de 30 secondes pour amorcer l'étape 2 finale du code roulant après avoir terminé l'étape 1 finale du code roulant.

1. Repérez le bouton « LEARN » (APPRENTISSAGE) ou « TRAIN » (PROGRAMMATION) situé sur le moteur de l'ouvre-porte de garage (dans le garage). Ces boutons se trouvent habituellement près du raccord du câble d'antenne sur le moteur de l'ouvre-porte de garage. Appuyez fermement et brièvement sur le bouton « LEARN » (APPRENTISSAGE) ou « TRAIN » (PROGRAMMATION).
2. Revenez au véhicule et appuyez trois fois sur le bouton programmé de la télécommande HomeLink[MD] (en le maintenant enfoncé pendant deux secondes chaque fois). Si l'ouvre-porte de garage fonctionne, la programmation est terminée.

3. Appuyez sur le bouton HomeLink[MD] programmé pour confirmer que le moteur de l'ouvre-porte de garage est en fonction. Si le moteur de l'ouvre-porte de garage ne fonctionne pas, répétez les dernières étapes de la procédure avec un code roulant.

Dernières étapes de l'ouvre-porte de garage à code fixe

1. Maintenez enfoncé le bouton programmé de la télécommande HomeLink[MD] et observez le témoin HomeLink[MD]. Si le témoin de la télécommande HomeLink[MD] reste allumé en permanence, la programmation est terminée.
2. Appuyez sur le bouton HomeLink[MD] programmé pour confirmer que le moteur de l'ouvre-porte de garage est en fonction. Si le moteur de l'ouvre-porte de garage ne fonctionne pas, répétez les étapes depuis le début.

AVERTISSEMENT!

- Votre porte de garage ou grille d'entrée motorisée s'ouvre et se ferme lorsque vous programmez votre télécommande universelle. Ne programmez pas la télécommande si des personnes ou des animaux domestiques se trouvent dans la trajectoire de la porte ou de la grille.
- Ne faites pas tourner le moteur du véhicule dans un garage ou un endroit fermé lorsque vous programmez la télécommande. Le gaz d'échappement provenant de votre véhicule contient du monoxyde de carbone (CO) qui est inodore et incolore. Le monoxyde de carbone est toxique et peut entraîner des blessures ou la mort en cas d'inhalation.

PROGRAMMATION DE LA TÉLÉCOMMANDE HOMELINK[MD] POUR DIVERS APPAREILS

La procédure pour programmer la télécommande HomeLink[MD] pour divers appareils suit la même procédure que pour programmer un ouvre-porte de garage ➪ page 229. Assurez-vous de déterminer si l'appareil comporte un code roulant ou un code non roulant avant de démarrer la programmation.

NOTA :
Les lois canadiennes sur les radiofréquences stipulent que les signaux d'un émetteur doivent s'interrompre automatiquement après quelques secondes de transmission, ce qui ne peut pas suffire pour que la télécommande HomeLink[MD] capte le signal pendant la programmation. Certaines grilles motorisées fabriquées aux États-Unis disposent d'une technologie similaire et conforme à cette loi canadienne. La procédure peut devoir être exécutée plusieurs fois pour jumeler correctement l'appareil aux boutons de votre télécommande HomeLink[MD].

REPROGRAMMATION D'UN SEUL BOUTON DE LA TÉLÉCOMMANDE HOMELINK[MD]

Pour reprogrammer un seul bouton de la télécommande HomeLink[MD] déjà programmé auparavant, sans effacer tous les canaux, suivez la procédure ci-dessous. Assurez-vous de déterminer si le nouveau dispositif auquel vous souhaitez programmer le bouton de la télécommande HomeLink[MD] a un code roulant ou fixe.

1. Placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE) sans démarrer le moteur.
2. Maintenez enfoncé le bouton de la télécommande HomeLink[MD] voulu jusqu'à ce que le témoin HomeLink[MD] clignote (après 20 secondes). **Ne relâchez pas le bouton.**
3. **Sans relâcher le bouton**, passez à l'étape 2 dans la section « Programming HomeLink® To A Garage Door Opener » (Programmation de la télécommande HomeLink[MD] à un ouvre-porte de garage), puis effectuez toutes les autres étapes.

PROGRAMMATION AU CANADA ET PROGRAMMATION DE GRILLE D'ENTRÉE

Pour programmer des télécommandes au Canada et aux États-Unis qui exigent la désactivation de la transmission des signaux d'un émetteur après quelques secondes.

Les lois canadiennes sur les radiofréquences stipulent que les signaux d'un émetteur doivent s'interrompre automatiquement après quelques secondes de transmission, ce qui ne peut pas suffire pour que le système HomeLink[MD] capte le signal pendant la programmation. Certaines grilles motorisées fabriquées aux États-Unis disposent d'une technologie similaire et conforme à cette loi canadienne.

Il est recommandé de débrancher l'appareil pendant le processus pour éviter une surchauffe du mécanisme de la porte de garage ou du moteur de la grille d'entrée.

1. Placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE).
2. Placez la télécommande portative à une distance de 3 à 8 cm (1 à 3 po) du bouton de la télécommande HomeLink[MD] que vous souhaitez programmer tout en observant le témoin de la télécommande HomeLink[MD].
3. Maintenez enfoncé le bouton de la télécommande HomeLink[MD], tout en appuyant brièvement sur le bouton de votre télécommande portative toutes les deux secondes jusqu'à ce que la télécommande HomeLink[MD] ait bien acquis le signal de fréquence. Le témoin clignote lentement, puis rapidement lorsque la programmation est terminée.

4. Assurez-vous que le clignotement du témoin HomeLink[MD] est plus rapide. Si c'est le cas, la programmation est terminée. La procédure peut prendre jusqu'à 30 secondes, rarement plus. La porte de garage peut s'ouvrir et se fermer pendant la programmation.
5. Maintenez enfoncé le bouton programmé de la télécommande HomeLink[MD] et observez le témoin.

NOTA :

- Si le témoin demeure allumé en permanence, la programmation est terminée et l'ouvre-porte de garage ou l'appareil devrait s'activer lorsque vous appuyez sur le bouton de la télécommande HomeLink[MD].
- Pour programmer les deux autres boutons de la télécommande HomeLink[MD], répétez toutes les étapes pour chacun des boutons. N'effacez PAS les canaux.

Si vous avez débranché l'ouvre-porte de garage ou l'appareil pour la programmation, rebranchez-le à ce moment.

Reprogrammation d'un seul bouton de la télécommande HomeLink[MD] (Canada et grille d'entrée)

Pour reprogrammer un canal qui a été programmé auparavant, suivez les étapes suivantes :

1. Placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE).
2. Maintenez enfoncé le bouton HomeLink[MD] visé jusqu'à ce que le témoin clignote (après 20 secondes). Ne relâchez pas le bouton.
3. Sans relâcher le bouton, passez à l'étape 2 sous « Programmation au Canada et programmation de grille d'entrée », puis effectuez toutes les autres étapes.

ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR

LEVIER MULTIFONCTION

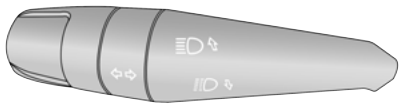

A0216000048US

Levier multifonction

Le levier multifonction commande le fonctionnement des clignotants, la sélection feux de route ou feux de croisement des phares et l'appel de phares. Le levier multifonction est situé du côté gauche de la colonne de direction.

COMMUTATEUR DES PHARES

Le commutateur des phares est situé du côté gauche du tableau de bord. Ce commutateur commande le fonctionnement des phares, des feux de stationnement, des phares automatiques (selon l'équipement), de l'éclairage du tableau de bord, de l'éclairage intérieur et des phares antibrouillard (selon l'équipement).

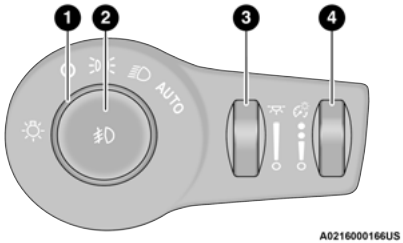

Commutateur des phares

1 – Tourner la commande des phares
2 – Commutateur des phares antibrouillard avant
3 – Rhéostat d'intensité lumineuse de l'éclairage ambiant (selon l'équipement)
4 – Rhéostat d'intensité lumineuse du tableau de bord

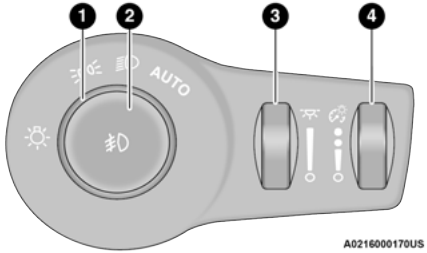

Commutateur des phares (véhicules vendus au Canada seulement)

1 – Tourner la commande des phares
2 – Commutateur des phares antibrouillard avant
3 – Rhéostat d'intensité lumineuse de l'éclairage ambiant (selon l'équipement)
4 – Rhéostat d'intensité lumineuse du tableau de bord

Tournez le commutateur des phares au premier cran dans le sens des aiguilles d'une montre pour allumer les feux de stationnement et l'éclairage du tableau de bord. Tournez le commutateur des phares jusqu'au deuxième cran pour allumer les phares, les feux de stationnement et l'éclairage du tableau de bord.

NOTA :
Dans le cas d'un véhicule vendu au Canada, tournez le commutateur des phares dans le sens des aiguilles d'une montre à partir de la position des feux de stationnement et de l'éclairage du tableau de bord jusqu'au premier cran pour allumer les phares, les feux de stationnement et l'éclairage du tableau de bord. Tournez le commutateur des phares jusqu'au deuxième cran pour la position AUTO (AUTOMATIQUE).

FEUX DE JOUR – SELON L'ÉQUIPEMENT

Les feux de jour s'allument lors du démarrage du moteur et restent allumés à moins que les phares soient activés ou que le commutateur d'allumage soit placé en position OFF (ARRÊT).

NOTA :

- Pour les véhicules vendus au Canada, les feux de jour sont automatiquement désactivés lorsque les phares antibrouillard avant sont allumés.
- Sur certains véhicules, les feux de jour peuvent s'éteindre ou perdre en intensité d'un côté (lorsqu'un clignotant est mis de ce côte) ou des deux côtés (lorsque les feux de détresse sont activés).

INVERSEUR ROUTE-CROISEMENT

Poussez le levier multifonction vers le tableau de bord pour passer des phares aux feux de route. Tirez le levier multifonction vers vous pour rallumer les feux de croisement.

COMMANDE DES FEUX DE ROUTE AUTOMATIQUES – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le système de commande des feux de route automatiques produit un éclairage avant plus puissant la nuit en automatisant la commande des feux de route au moyen d'une caméra numérique montée sur le pare-brise. Cette caméra détecte l'éclairage du véhicule et passe automatiquement des feux de route aux feux de croisement jusqu'à ce que le véhicule qui approche soit hors de vue.

NOTA :

- Le système de commande des feux de route automatiques peut être activé ou désactivé au moyen des réglages du système Uconnect ➪ page 229.
- Les phares resteront allumés plus longtemps s'ils sont brisés, maculés de boue ou obstrués, ou si les feux arrière des autres véhicules sont dans votre champ de vision (plus rapprochés du véhicule). De plus, des saletés, une pellicule et d'autres obstructions sur le pare-brise ou la lentille de la caméra nuisent au fonctionnement du système.

APPEL DE PHARES

Vous pouvez faire un appel de phares à un véhicule venant vers vous en tirant légèrement le levier multifonction vers vous. Les feux de route s'allument et restent allumés tant que vous ne relâchez pas le levier.

PHARES AUTOMATIQUES – SELON L'ÉQUIPEMENT

Ce système allume ou éteint automatiquement les phares selon la lumière ambiante. Pour activer le système, tournez le commutateur des phares dans le sens horaire jusqu'au dernier cran pour le fonctionnement des phares automatiques. Le temporisateur de phares est également activé lorsque le système est en fonction. Cette fonction permet de garder les phares allumés jusqu'à 90 secondes après que le contact a été COUPÉ. Pour mettre le système hors fonction, déplacez le commutateur des phares hors de la position AUTO (AUTOMATIQUE).

NOTA :
En mode automatique, les phares s'allument uniquement si le moteur est en marche.

TEMPORISATEUR DES PHARES

Pour faciliter la sortie du véhicule, celui-ci est doté d'une fonction de délai d'extinction des phares qui les garde allumés jusqu'à 90 secondes.

Pour activer la fonction de temporisation, mettez le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT) alors que les phares sont encore allumés. Éteignez les phares dans les 45 secondes qui suivent. La période de temporisation débute au moment où le commutateur des phares est à la position d'arrêt.

Pour annuler le délai d'extinction des phares, tournez le commutateur des phares ou des feux de stationnement en position allumée, ou placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE).

Si vous éteignez les phares avant de couper le contact, ils s'éteindront normalement.

NOTA :

- Pour activer cette fonction, vous devez éteindre les phares dans les 45 secondes après avoir COUPÉ le contact. Si le commutateur des phares se trouve à la position AUTO (AUTOMATIQUE) avant que le commutateur d'allumage soit placé en position OFF (ARRÊT), il n'est pas nécessaire de placer le commutateur des phares à la position OFF (ARRÊT) pour activer la temporisation des phares.
- Le délai d'extinction des phares est programmable au moyen des réglages du système Uconnect ➪ page 229.

AVERTISSEUR DE PHARES ALLUMÉS

Si les phares ou les feux de stationnement sont allumés et que le commutateur d'allumage est placé à la position OFF (ARRÊT), un carillon retentit dès que la portière du conducteur est ouverte.

PHARES ANTIBROUILLARD – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le commutateur des phares antibrouillard avant est intégré au commutateur des phares.

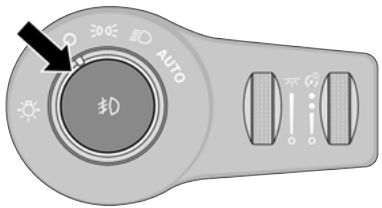

A0216000118US

Commutateur des phares antibrouillard

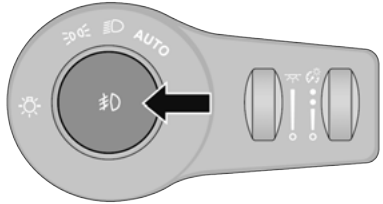

A0216000169US

Commutateur des phares antibrouillard (véhicules vendus au Canada seulement)

Pour allumer les phares antibrouillard avant, activez les feux de position ou les feux de croisement, puis appuyez sur le bouton de phares antibrouillard. Pour éteindre les phares antibrouillard avant, appuyez sur le bouton des phares antibrouillard une deuxième fois ou tournez le commutateur des phares à la position d'arrêt.

Un témoin situé dans le groupe d'instruments s'allume lorsque les phares antibrouillard sont allumés.

NOTA :
Les phares antibrouillard s'allument si les feux de croisement ou les feux de stationnement sont activés. Cependant, lorsque les feux de route sont allumés, les phares antibrouillard s'éteignent.

CLIGNOTANTS

Déplacez le levier multifonction vers le haut ou vers le bas pour activer les clignotants. Les flèches de chaque côté de l'affichage du groupe d'instruments clignotent pour indiquer le fonctionnement approprié.

NOTA :

- Si l'une des flèches demeure allumée et qu'elle ne clignote pas, ou si elle clignote à un rythme rapide, vérifiez le fonctionnement des ampoules extérieures.
- Le message « Turn Signal On » (Clignotant activé) s'affiche à l'affichage du groupe d'instruments et un carillon continu retentit si le véhicule roule sur plus de 1,6 km (1 mi) et que l'un des clignotants est activé.

SYSTÈME D'ALARME DE CHANGEMENT DE VOIE

Appuyez légèrement sur le levier multifonction vers le haut ou vers le bas, sans dépasser le cran, et le feu de direction clignotera cinq fois pour ensuite s'éteindre automatiquement.

FONCTION ÉCONO-CHARGE

Pour éviter la décharge de la batterie, l'éclairage intérieur s'éteint automatiquement 15 minutes après la mise du commutateur d'allumage sur OFF (ARRÊT). Cela se produit lorsque l'éclairage intérieur est allumé manuellement ou s'il est allumé en raison d'une portière ouverte.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR

ÉCLAIRAGE D'ACCUEIL INTÉRIEUR

L'éclairage d'accueil et le plafonnier s'allument lorsque vous ouvrez les portières avant ou lorsque le rhéostat d'intensité lumineuse est complètement tourné vers le haut.

Les lampes de lecture avant sont allumées au moyen des commutateurs au centre de la console au pavillon.

Commutateurs d'éclairage au pavillon

Pour éviter la décharge de la batterie, l'éclairage intérieur s'éteint automatiquement 15 minutes après la COUPURE du contact. Cela se produit lorsque l'éclairage intérieur est allumé manuellement ou s'il est allumé en raison d'une portière ouverte. Ceci comprend la lampe de la boîte à gants et celle de l'espace de chargement. Pour restaurer le fonctionnement de l'éclairage intérieur, placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE) ou appuyez sur le commutateur d'éclairage puis éteignez-le.

Rhéostat d'intensité lumineuse du tableau de bord

Le rhéostat d'intensité lumineuse du tableau de bord est intégré au commutateur des phares et est situé du côté conducteur du tableau de bord.

Faites tourner le rhéostat d'intensité lumineuse du tableau de bord vers le haut ou vers le bas pour régler l'intensité lumineuse de l'éclairage du tableau de bord **SEULEMENT** lorsque les feux de stationnement ou les phares sont allumés, **ET SEULEMENT** si le capteur de lumière intégré détermine que l'intensité lumineuse ambiante est suffisamment faible pour justifier l'activation du rétroéclairage.

A0217000097US

Rhéostat d'intensité lumineuse du tableau de bord

A0217000136US

Rhéostat d'intensité lumineuse du tableau de bord (véhicules vendus au Canada seulement)

Rhéostat d'intensité lumineuse de l'éclairage ambiant — selon l'équipement

Tournez le rhéostat d'intensité lumineuse de l'éclairage ambiant vers le haut ou vers le bas pour augmenter ou diminuer l'intensité de l'éclairage ambiant situé dans la console au pavillon, l'éclairage des poignées de portière, l'éclairage sous le tableau de bord, l'éclairage de pochette pour cartes routières de portière et l'éclairage du bac de rangement.

L'éclairage ambiant n'est activé que lorsque les phares sont allumés.

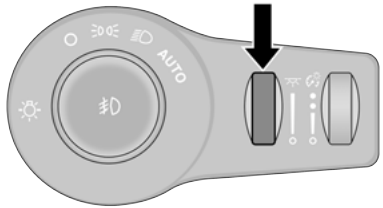

A0217000098US

Rhéostat de l'éclairage ambiant

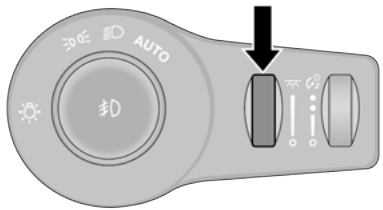

A0217000137US

Rhéostat de l'éclairage ambiant (véhicules vendus au Canada seulement)

ESSUIE-GLACES ET LAVE-GLACE DU PARE-BRISE

Les commandes d'essuie-glace et de lave-glace se trouvent sur le levier d'essuie-glaces et de lave-glace du côté droit de la colonne de direction. Les essuie-glaces avant sont actionnés par un commutateur rotatif situé à l'extrémité du levier. Pour obtenir des renseignements sur l'essuie-glace et le lave-glace arrière, consultez ➪ page 65.

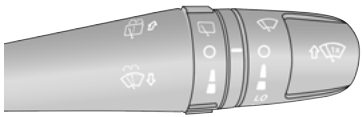

A0219000002US

Levier de commande d'essuie-glaces et de lave-glace

FONCTIONNEMENT DES ESSUIE-GLACES

Tournez l'extrémité du levier à l'une des deux positions de cran pour les réglages intermittents. Le premier intervalle d'essuie-glace à balayage intermittent est de 10 secondes. Le deuxième intervalle de balayage intermittent dépend de la vitesse du véhicule. Faire tourner au troisième cran pour activer les essuie-glaces à basse vitesse et au quatrième cran pour le fonctionnement à haute vitesse.

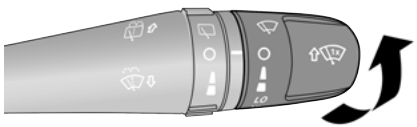

A0219000001US

Fonctionnement des essuie-glaces

MISE EN GARDE!

Retirez toujours l'accumulation de neige qui empêche les balais d'essuie-glace de revenir en position de fin de course. Le moteur des essuie-glaces pourrait être endommagé si le commutateur des essuie-glaces est tourné à la position d'arrêt et que les balais ne peuvent pas revenir à leur position de fin de course.

Fonctionnement du lave-glace

Pour actionner le lave-glace, tirez le levier vers vous et maintenez-le dans cette position pour libérer la quantité de liquide désirée. Si vous tirez le levier lorsque les essuie-glaces sont en mode de balayage intermittent, les essuie-glaces s'activent et effectuent plusieurs cycles de balayage dès que vous relâchez le levier, puis ils reprennent le cycle intermittent préalablement sélectionné.

Si vous tirez le levier lorsque les essuie-glaces sont en position d'arrêt, les essuie-glaces effectuent plusieurs cycles de balayage, puis ils s'arrêtent.

NOTA :
Par mesure de protection, la pompe s'arrête si le commutateur est maintenu dans cette position pendant plus de 20 à 30 secondes. Dès que vous relâchez le levier, la pompe reprend son fonctionnement normal.

AVERTISSEMENT!

La perte soudaine de visibilité causée par le givre sur le pare-brise pourrait provoquer une collision. Vous pourriez ne plus voir les autres véhicules ni les obstacles. Par temps de gel, réchauffez le pare-brise à l'aide du dégivreur avant et pendant l'utilisation du lave-glace pour éviter le givrage soudain du pare-brise.

Essuyage antibruine

Appuyez sur le levier vers le haut à la position MIST (ESSUYAGE ANTIBRUINE), puis relâchez-le pour obtenir un seul cycle de balayage.

NOTA :
La fonction d'essuyage antibruine n'active pas la pompe de lave-glace; par conséquent, le liquide lave-glace ne sera pas pulvérisé sur le pare-brise. La fonction de lavage doit être utilisée dans le but de pulvériser du liquide lave-glace sur le pare-brise.

Pour obtenir des renseignements sur l'entretien et le remplacement des essuie-glaces, consultez ➪ page 383.

ESSUIE-GLACES À DÉTECTION DE PLUIE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Cette fonction détecte la présence de pluie ou de neige sur le pare-brise et active automatiquement les essuie-glaces. Tournez l'extrémité du levier multifonction à l'un des deux crans pour activer cette fonction.

Le levier multifonction permet de régler la sensibilité du système. La première position de temporisation des essuie-glaces est la moins sensible et la deuxième position est la plus sensible. Placez le commutateur des essuie-glaces à la position 0 (hors fonction) lorsque le système n'est pas utilisé.

NOTA :

- La fonction de détection de pluie ne fonctionne pas lorsque le commutateur des essuie-glaces est en position de vitesse basse ou de vitesse élevée.
- La fonction de détection de pluie peut ne pas fonctionner correctement si de la glace ou du sel séché se trouve sur le pare-brise.
- L'utilisation de produits Rain-X ou de produits qui contiennent de la cire ou de la silicone peut réduire le rendement du capteur de pluie.
- La fonction de détection de pluie peut être activée ou désactivée dans les réglages du système Uconnect ➪ page 229.

Le système de détection de pluie comporte des caractéristiques de protection touchant les balais et les bras d'essuie-glace et ne fonctionnera pas dans les cas suivants :

- **Changement de la position d'allumage** – Si le véhicule est en mode détection de pluie et que le commutateur d'allumage S'ALLUME, l'essuie-glace automatique se coupe jusqu'à ce que la vitesse du véhicule soit supérieure à 3 mi/h (5 km/h), ou le commutateur d'essuie-glace active et désactive la position de balayage intermittent.
- **Transmission en position N (POINT MORT)** – le système de détection de pluie ne fonctionne pas si le POINT MORT est sélectionné à une vitesse inférieure ou égale à 5 km/h (3 mi/h), à moins que le commutateur d'essuie-glace soit déplacé ou que le sélecteur de vitesses soit déplacé hors de la position N (POINT MORT).
- **Désactivation des essuie-glaces au démarrage à distance** – pour les véhicules munis d'un système de démarrage à distance, les essuie-glaces à détection de pluie ne fonctionnent pas lorsque le véhicule est en mode de démarrage à distance. Une fois que le conducteur est dans le véhicule et qu'il a placé le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE), l'essuie-glace à détection de pluie peut reprendre, si cette fonction a été sélectionnée et qu'aucune autre condition de désactivation (tel que mentionné précédemment) n'est présente.

ESSUIE-GLACE ET LAVE-GLACE DE LUNETTE

Les commandes d'essuie-glace et de lave-glace arrière se trouvent sur le levier d'essuie-glaces et de lave-glace du côté droit de la colonne de direction. L'essuie-glace et le lave-glace arrière sont actionnés par un commutateur rotatif, situé au milieu du levier.

Les commandes d'essuie-glace et de lave-glace arrière se trouvent sur le levier d'essuie-glaces et de lave-glace du côté droit de la colonne de direction. L'essuie-glace arrière est utilisé dans différents modes de fonctionnement :

- Mode de balayage intermittent
- Mode synchrone (à la moitié de la vitesse de fonctionnement de l'essuie-glace de pare-brise) lorsque l'essuie-glace de pare-brise est en marche
- Mode continu
- Véhicule en MARCHE ARRIÈRE : Si les essuie-glaces avant sont actifs et la MARCHE ARRIÈRE sélectionnée, l'essuie-glace s'active pour un balayage

Tournez la partie centrale du levier vers le haut jusqu'au premier cran pour un fonctionnement intermittent et jusqu'au deuxième cran pour un fonctionnement continu de l'essuie-glace arrière.

Pour actionner le lave-glace, appuyez sur le levier vers l'avant et maintenez-le dans cette position pour pulvériser la quantité de liquide voulue. Si vous appuyez sur le levier lorsque l'essuie-glace est en position d'arrêt, l'essuie-glace effectue plusieurs cycles de balayage, puis s'arrête automatiquement.

Si vous appuyez sur le levier lorsque l'essuie-glace est en mode de balayage intermittent, l'essuie-glace s'active et effectue plusieurs cycles de balayage dès que vous relâchez l'extrémité du levier, puis il reprend le cycle intermittent préalablement sélectionné.

NOTA :
Par mesure de protection, la pompe s'arrête si le commutateur est maintenu dans cette position pendant plus de 20 à 30 secondes. Dès que vous relâchez le levier, la pompe reprend son fonctionnement normal.

DÉGIVREUR D'ESSUIE-GLACE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Votre véhicule peut être équipé d'un dégivreur d'essuie-glace qui peut être activé dans les conditions suivantes :

- **Activation lors du dégivrage du pare-brise** – Le dégivreur d'essuie-glace s'active automatiquement en cas de démarrage manuel par temps froid en mode de dégivrage avant complet et lorsque la température ambiante est inférieure à 0,6 °C (33 °F).
- **Activation lors du dégivrage de la lunette** – Le dégivreur d'essuie-glace s'active automatiquement lorsque dégivrage de lunette est activé et lorsque la température ambiante est inférieure à 0,6 °C (33 °F).
- **Activation lors du démarrage à distance (selon l'équipement)** – Lorsque le système de démarrage à distance est activé et que la température ambiante extérieure est inférieure à 0,6 °C (33 °F), le dégivreur d'essuie-glace avant s'active. À la sortie du démarrage à distance, le dégivreur reprend son mode de fonctionnement antérieur. Si le dégivreur d'essuie-glace était actif, son minuteur et son fonctionnement se poursuivront.

COMMANDES DE CHAUFFAGE-CLIMATISATION

Le système de chauffage-climatisation permet de régler la température ainsi que le débit et la circulation de l'air dans tout l'habitacle. Les commandes sont situées sur l'écran tactile (selon l'équipement) et sur le tableau de bord, sous la radio.

DESCRIPTION ET FONCTIONS DU SYSTÈME DE CHAUFFAGE-CLIMATISATION AUTOMATIQUE

Commandes du système de chauffage-climatisation automatique du système Uconnect 5 avec affichage de 8,4 pouces

Commandes du système de chauffage-climatisation automatique du système Uconnect 5 avec affichage de 10,1 pouces

Bouton MAX A/C (CLIMATISATION MAXIMALE)

MAX A/C

Appuyez brièvement sur le bouton MAX A/C (CLIMATISATION MAXIMALE) de l'écran tactile pour modifier le réglage actuel pour la sortie de l'air le plus froid. Le témoin s'allume lorsque le mode MAX A/C (CLIMATISATION MAXIMALE) est activé. Le fait d'appuyer de nouveau sur le bouton entraînera l'annulation de la fonction de climatisation MAXIMALE. Le fait d'appuyer sur d'autres réglages entraîne l'annulation du mode MAX A/C (CLIMATISATION MAXIMALE).

NOTA :
Le bouton MAX A/C (CLIMATISATION MAXIMALE) n'est disponible qu'à l'écran tactile.

Bouton A/C (CLIMATISATION)

A/C

Appuyez brièvement sur le bouton A/C (Climatisation) de l'écran tactile ou appuyez sur le bouton de la plaque frontale pour modifier le réglage actuel. Le témoin A/C (Climatisation) s'allume lorsque la climatisation est en marche.

Le bouton A/C (CLIMATISATION) permet à l'utilisateur de mettre en marche et d'arrêter manuellement le système de climatisation. Lorsque le système de climatisation est en fonction, de l'air déshumidifié sort des bouches d'aération dans l'habitacle.

Si le rendement de la climatisation semble se dégrader, vérifiez la présence de saleté ou d'insectes à l'avant du condensateur de climatisation (situé devant le radiateur). Pour le nettoyage, vaporisez un peu d'eau à partir de l'avant du radiateur et à travers le condensateur. Si le problème persiste, veuillez communiquer avec un concessionnaire autorisé.

Bouton de recirculation

Appuyez brièvement sur ce bouton de l'écran tactile ou appuyez sur le bouton de la plaque frontale pour alterner entre le mode de recirculation d'air et le mode d'air extérieur. Les témoins Recirculation et A/C (Climatisation) s'allument lorsque le bouton de recirculation est enfoncé. Le mode de recirculation est utile en présence de fumée, de mauvaises odeurs, de poussière ou d'un taux d'humidité élevé à l'extérieur. La recirculation peut être utilisée dans tous les modes. La recirculation peut ne pas être disponible (bouton à l'écran tactile grisé) si des conditions qui pourraient provoquer la formation de buée à l'intérieur du pare-brise sont présentes. Le climatiseur peut être désélectionné manuellement sans modifier la sélection de la commande de mode. L'utilisation continue du mode de recirculation d'air peut rendre l'air de l'habitacle vicié et embuer les glaces. Nous vous recommandons de ne pas utiliser ce mode sur de longues périodes.

NOTA :

- Après 25 minutes d'utilisation continue, le mode de recirculation s'arrête automatiquement pendant deux minutes pour permettre à de l'air frais d'entrer à l'intérieur de l'habitacle afin maintenir un niveau suffisant d'oxygène.
- Le mode de recirculation fonctionne de cette manière, que ce soit en mode de neutralisation manuelle ou automatique.

Bouton AUTO (AUTOMATIQUE)

Appuyez brièvement sur ce bouton de l'écran tactile ou appuyez sur le bouton de la plaque frontale pour modifier le réglage actuel. Le témoin AUTO s'allume lorsque le mode AUTO (AUTOMATIQUE) est activé. Cette fonction permet de contrôler automatiquement la température de l'habitacle en réglant la répartition et l'intensité du débit d'air. Activer cette fonction fait en sorte que le système alterne entre le mode de neutralisation manuelle et le mode automatique ➪ page 74.

Bouton de dégivrage avant

Pour modifier le réglage de débit d'air actuel au mode de dégivrage, appuyez brièvement sur le bouton de l'écran tactile ou sur le bouton de la plaque frontale. Le témoin du dégivrage avant s'illumine lorsque le dégivrage du pare-brise est activé. L'air provient du pare-brise et des sorties de désembuage des glaces latérales. Lorsque le bouton de dégivrage est sélectionné, le niveau du ventilateur peut augmenter. Pour dégivrer et désembuer plus rapidement le pare-brise et les glaces latérales, utilisez le mode de dégivrage et réglez le chauffage à la position maximale. En appuyant sur le bouton du mode de dégivrage avant, le système de chauffage-climatisation reprendra le réglage précédent.

Bouton de dégivrage arrière

Pour activer le dégivreur de lunette et les rétroviseurs extérieurs chauffants (selon l'équipement), appuyez brièvement sur le bouton de l'écran tactile ou appuyez brièvement sur le bouton de la plaque frontale. Le témoin de dégivrage arrière s'allume lorsque le dégivreur de lunette est activé. Le dégivreur de lunette s'éteint automatiquement après 10 minutes.

MISE EN GARDE!

Respectez les mises en garde suivantes pour éviter d'endommager les éléments chauffants :

- Nettoyez soigneusement l'intérieur de la lunette. N'utilisez pas un nettoie-vitre abrasif pour nettoyer la surface intérieure de la lunette. Utilisez un chiffon doux et une solution de lavage douce, en essuyant en parallèle avec les éléments chauffants. Vous pouvez décoller les étiquettes à l'aide d'un peu d'eau tiède.
- N'utilisez pas un grattoir, un instrument coupant ou un nettoie-vitre abrasif pour nettoyer la surface intérieure de la lunette.
- Maintenez tous les objets à une distance sécuritaire de la lunette.

Boutons de commande de température du côté conducteur et du côté passager

Ces boutons permettent au conducteur et au passager de régler indépendamment la température de l'air.

Appuyez sur le bouton rouge de la plaque frontale ou de l'écran tactile ou appuyez et faites glisser la barre de température vers le bouton fléché rouge de l'écran tactile pour obtenir de l'air plus chaud.

Appuyez sur le bouton bleu de la plaque frontale ou de l'écran tactile ou appuyez et faites glisser la barre de température vers le bouton fléché bleu de l'écran tactile pour obtenir de l'air plus froid.

Bouton SYNC (synchronisation)

Appuyez sur le bouton SYNC (SYNCHRONISATION) de l'écran tactile pour alterner entre l'activation et la désactivation de la fonction de synchronisation. Le témoin SYNC (SYNCHRONISATION) s'allume lorsque le mode SYNC est activé. Le mode SYNC (SYNCHRONISATION) est utilisé pour synchroniser le réglage de la température du côté passager avec le réglage de la température du côté conducteur. Si le réglage de la température du côté passager est modifié lorsque le mode de SYNCHRONISATION est activé, cette fonction est automatiquement désactivée.

NOTA :
Le bouton SYNC (SYNCHRONISATION) n'est disponible qu'à l'écran tactile.

Commande du ventilateur

Cette commande sert à régler la quantité d'air dans le système de chauffage-climatisation. Le ventilateur dispose de sept vitesses. Le mode de fonctionnement automatique passera au mode de fonctionnement manuel lorsque vous réglez le ventilateur. Vous pouvez sélectionner les vitesses à l'aide du bouton de commande du ventilateur situé sur la plaque frontale ou des boutons situés sur l'écran tactile.

Plaque frontale

la vitesse du ventilateur augmente lorsque vous tournez le bouton de commande du ventilateur dans le sens horaire à partir du réglage le plus bas. La vitesse du ventilateur diminue lorsque vous tournez le bouton de commande du ventilateur dans le sens antihoraire.

Écran tactile

utilisez la petite icône de ventilateur pour réduire le réglage du ventilateur et la grande icône de ventilateur pour augmenter le réglage. Le ventilateur peut aussi être sélectionné en appuyant sur la zone de barre du ventilateur entre les icônes.

Sélecteur de mode

Le sélecteur de mode contrôle la répartition du débit d'air. Les bouches de répartition du débit d'air sont : les bouches d'aération du tableau de bord, les bouches d'aération du plancher, les bouches de dégivrage et les bouches de désembuage.

Plaque frontale

appuyez sur le bouton Mode pour modifier le mode de répartition du débit d'air.

Écran tactile

appuyez sur l'un des boutons « MODE » pour modifier le mode de répartition du débit d'air.

Mode Tableau de bord

L'air provient des bouches d'aération intégrées au tableau de bord. Chacune de ces sorties d'aération est réglable, pour permettre d'orienter l'air. Vous pouvez déplacer les ailettes des bouches d'air centrales et latérales vers le haut et vers le bas ou d'un côté à l'autre pour contrôler le débit d'air. Une mollette de coupure se trouve sous les ailettes pour couper ou régler le débit d'air provenant de ces bouches.

Mode Deux niveaux

L'air provient des bouches d'aération du tableau de bord et du plancher. Une légère quantité d'air est également orientée vers le dégivrage et les sorties de désembuage des glaces latérales.

NOTA :
Le mode deux niveaux est conçu en vue du confort pour produire de l'air plus frais par les bouches d'aération du tableau de bord et de l'air plus chaud par les bouches d'aération du plancher.

Mode Plancher

L'air provient des bouches d'aération du plancher. Une faible quantité d'air est utilisée par le dégivreur, les désembueurs des glaces latérales et les bouches d'aération aux extrémités du tableau de bord.

Mode Mixte

L'air est dirigé par les bouches du plancher, les bouches de dégivrage et les bouches du désembueur des glaces latérales. Ce mode est plus efficace lorsqu'il fait froid ou qu'il neige et que le pare-brise nécessite un apport de chaleur accru. Ce mode permet d'assurer le confort tout en réduisant la buée sur le pare-brise. Une faible quantité d'air est également acheminée vers les bouches d'aération aux extrémités du tableau de bord.

Bouton OFF (HORS FONCTION) du système de chauffage-climatisation

OFF

Appuyez brièvement sur ce bouton de l'écran tactile ou sur le bouton de la plaque frontale pour activer ou désactiver le système de chauffage-climatisation.

DESCRIPTION ET FONCTIONS DU SYSTÈME DE CHAUFFAGE-CLIMATISATION MANUEL

Menu Manual Climate Controls (Commandes de chauffage-climatisation à réglage manuel) du système Uconnect 5 avec affichage de 8,4 pouces

Réglage MAX A/C (CLIMATISATION MAXIMALE)

Appuyez brièvement sur le bouton MAX A/C (CLIMATISATION MAXIMALE) de l'écran tactile pour modifier le réglage actuel pour la sortie de l'air le plus froid. Le témoin s'allume lorsque le mode MAX A/C (CLIMATISATION MAXIMALE) est activé. Le fait d'appuyer de nouveau sur le bouton entraînera l'annulation de la fonction de climatisation MAXIMALE. Le fait d'appuyer sur d'autres réglages entraîne l'annulation du mode MAX A/C (CLIMATISATION MAXIMALE).

NOTA :
Le bouton MAX A/C (CLIMATISATION MAXIMALE) n'est disponible qu'à l'écran tactile.

Bouton A/C (CLIMATISATION)

Appuyez sur le bouton A/C (Climatisation) pour activer la climatisation. Le témoin A/C (Climatisation) s'allume lorsque la climatisation est en marche.

NOTA :

- Dans le cas de commandes manuelles de chauffage-climatisation, si le système est en mode mixte, plancher ou dégivrage, le climatiseur peut être désactivé, mais le système de climatisation demeure activé pour éviter la formation de buée sur les glaces.
- Si de la buée ou du givre se forme sur le pare-brise ou les glaces latérales, sélectionnez le mode de dégivrage et augmentez la vitesse du ventilateur au besoin.
- Si le rendement de la climatisation semble se dégrader, vérifiez la présence de saleté ou d'insectes à l'avant du condensateur de climatisation (situé devant le radiateur). Pour le nettoyage, vaporisez un peu d'eau à partir de l'avant du radiateur et à travers le condensateur.

Bouton de recirculation

Appuyez sur le bouton de recirculation pour alterner entre le mode de recirculation et le mode d'air extérieur. Les témoins Recirculation et A/C (Climatisation) s'allument lorsque le bouton de recirculation est enfoncé. Le mode de recirculation est utile en présence de fumée, de mauvaises odeurs, de poussière ou de l'humidité à l'extérieur. La recirculation peut être utilisée dans tous les modes sauf le mode dégivrage. La recirculation de l'air peut ne pas être disponible si les conditions qui pourraient créer des glaces embuées sur l'intérieur du pare-brise sont présentes. Le climatiseur peut être désélectionné manuellement sans modifier la sélection de la commande de mode. L'utilisation continue du mode de recirculation d'air peut rendre l'air de l'habitacle vicié et embuer les glaces. Nous vous recommandons de ne pas utiliser ce mode sur de longues périodes.

Sur les systèmes munis des commandes manuelles de chauffage-climatisation, selon l'équipement, le mode de recirculation n'est pas permis en mode de dégivrage pour améliorer le désembuage des glaces. La recirculation est désactivée automatiquement lorsque vous sélectionnez ce mode. Si vous tentez d'activer la fonction de recirculation dans ce mode, le voyant DEL du bouton de commande se met à clignoter, puis s'éteint.

Réglage du dégivrage avant

Pour modifier le réglage de débit d'air actuel au mode de dégivrage, appuyez brièvement sur le bouton de l'écran tactile ou sur le bouton de la plaque frontale. Le témoin du dégivrage avant s'illumine lorsque le dégivrage du pare-brise est activé. L'air provient du pare-brise et des sorties de désembuage des glaces latérales. Lorsque le bouton de dégivrage est sélectionné, le niveau du ventilateur peut augmenter. Pour dégivrer et désembuer plus rapidement le pare-brise et les glaces latérales, utilisez le mode de dégivrage et réglez le chauffage à la position maximale. En appuyant sur le bouton du mode de dégivrage avant, le système de chauffage-climatisation reprendra le réglage précédent.

Bouton de dégivrage arrière

Pour activer le dégivreur de lunette et les rétroviseurs extérieurs chauffants (selon l'équipement), appuyez brièvement sur le bouton de l'écran tactile ou appuyez brièvement sur le bouton de la plaque frontale. Le témoin de dégivrage arrière s'allume lorsque le dégivreur de lunette est activé. Le dégivreur de lunette s'éteint automatiquement après 10 minutes.

MISE EN GARDE!

Respectez les mises en garde suivantes pour éviter d'endommager les éléments chauffants :

- Nettoyez soigneusement l'intérieur de la lunette. N'utilisez pas un nettoie-vitre abrasif pour nettoyer la surface intérieure de la lunette. Utilisez un chiffon doux et une solution de lavage douce, en essuyant en parallèle avec les éléments chauffants. Vous pouvez décoller les étiquettes à l'aide d'un peu d'eau tiède.
- N'utilisez pas un grattoir, un instrument coupant ou un nettoie-vitre abrasif pour nettoyer la surface intérieure de la lunette.
- Maintenez tous les objets à une distance sécuritaire de la lunette.

Commande de température

La commande de température régule la température de l'air entrant dans le système de chauffage-climatisation.

Appuyez sur le bouton rouge de la plaque frontale ou de l'écran tactile ou appuyez et faites glisser la barre de température vers le bouton fléché rouge de l'écran tactile pour obtenir de l'air plus chaud.

Appuyez sur le bouton bleu de la plaque frontale ou de l'écran tactile ou appuyez et faites glisser la barre de température vers le bouton fléché bleu de l'écran tactile pour obtenir de l'air plus froid.

Commande du ventilateur

Cette commande sert à régler la quantité d'air dans le système de chauffage-climatisation. Le ventilateur dispose de sept vitesses. Le mode de fonctionnement automatique passera au mode de fonctionnement manuel lorsque vous réglez le ventilateur.

Vous pouvez sélectionner les vitesses à l'aide du bouton de commande du ventilateur situé sur la plaque frontale ou des boutons situés sur l'écran tactile.

Plaque frontale

la vitesse du ventilateur augmente lorsque vous tournez le bouton de commande du ventilateur dans le sens horaire à partir du réglage le plus bas. La vitesse du ventilateur diminue lorsque vous tournez le bouton de commande du ventilateur dans le sens antihoraire.

Écran tactile

utilisez la petite icône de ventilateur pour réduire le réglage du ventilateur et la grande icône de ventilateur pour augmenter le réglage. Le ventilateur peut aussi être sélectionné en appuyant sur la zone de barre du ventilateur entre les icônes.

Sélecteur de mode

Appuyez sur le bouton Mode Control (Commande de mode) pour modifier le mode de répartition du débit d'air. Le mode de répartition du débit d'air peut être réglé de sorte que l'air provienne des bouches d'aération du tableau de bord, des bouches d'aération du plancher, des bouches de dégivrage et des bouches de désembuage.

Mode Tableau de bord

L'air provient des bouches d'aération intégrées au tableau de bord. Chacune de ces sorties d'aération est réglable, pour permettre d'orienter l'air. Vous pouvez déplacer les ailettes des bouches d'air centrales et latérales vers le haut et vers le bas ou d'un côté à l'autre pour contrôler le débit d'air. Une mollette de coupure se trouve sous les ailettes pour couper ou régler le débit d'air provenant de ces bouches.

Mode Deux niveaux

L'air provient des bouches d'aération du tableau de bord et du plancher. Une légère quantité d'air est également orientée vers le dégivrage et les sorties de désembuage des glaces latérales.

NOTA :

Le mode deux niveaux est conçu en vue du confort pour produire de l'air plus frais par les bouches d'aération du tableau de bord et de l'air plus chaud par les bouches d'aération du plancher.

Mode Plancher

L'air provient des bouches d'aération du plancher. Une légère quantité d'air est également orientée vers le dégivrage et les sorties de désembuage des glaces latérales.

Mode Mixte

L'air est dirigé par les bouches du plancher, les bouches de dégivrage et les bouches du désembueur des glaces latérales. Ce mode est plus efficace lorsqu'il fait froid ou qu'il neige et que le pare-brise nécessite un apport de chaleur accru. Ce mode permet d'assurer le confort tout en réduisant la buée sur le pare-brise.

Mise HORS FONCTION du système de chauffage-climatisation

Appuyez brièvement sur ce bouton de l'écran tactile ou sur le bouton de la plaque frontale pour activer ou désactiver le système de chauffage-climatisation.

COMMANDE DE RÉGLAGE AUTOMATIQUE DE LA TEMPÉRATURE

Fonctionnement automatique

1. Appuyez sur le bouton AUTO (AUTOMATIQUE) situé sur la plaque frontale ou sur le bouton AUTO (AUTOMATIQUE) situé sur l'écran tactile (selon l'équipement) du panneau du système de chauffage-climatisation à commande automatique.
2. Réglez ensuite la température souhaitée au moyen des boutons de commande du système de chauffage-climatisation. Lorsque la température souhaitée s'affiche, le système atteint ce niveau de confort et le maintient automatiquement.
3. Il n'est pas nécessaire de modifier les réglages du système si ce niveau de confort vous convient. Vous profitez d'un rendement optimal simplement en permettant au système de fonctionner automatiquement.

NOTA :

- Il n'est pas nécessaire de modifier les réglages de température pour les véhicules froids ou chauds. Le système règle automatiquement la température, le mode et la vitesse du ventilateur pour vous offrir un maximum de confort le plus rapidement possible.
- La température peut être affichée en degrés Celsius ou Fahrenheit, en sélectionnant la fonction programmable par l'utilisateur « US/Metric » (Unités anglo-saxonnes et métriques).

Afin d'offrir un confort maximal en mode automatique, le ventilateur fonctionne à vitesse réduite lors d'un démarrage à froid jusqu'à ce que le moteur se réchauffe. La vitesse du ventilateur augmente et le ventilateur passe en mode automatique.

Neutralisation manuelle du fonctionnement

Ce système offre un ensemble complet de fonctions manuelles. Le symbole « AUTO » (automatique) affiché à l'affichage du bloc de commande de la température avant s'éteint lorsque le système fonctionne en mode manuel.

COMMANDES VOCALES DE CHAUFFAGE-CLIMATISATION

Réglez l'appareil mains libres qui contrôle la température du véhicule et assurez le confort de tout le monde tout en continuant de conduire.

Appuyez sur le bouton VR (Reconnaissance vocale) du volant. Après le signal sonore, énoncez une des commandes suivantes :

- **« Set the driver temperature to 20 degrees »** (Régler la température à 20 °C pour le conducteur)
- **« Set the passenger temperature to 20 degrees »** (Régler la température à 20 °C pour le passager)

Astuce : La commande vocale du système de chauffage-climatisation peut être utilisée seulement pour régler la température à l'intérieur de votre véhicule. Les sièges ou le volant chauffants (selon l'équipement) ne peuvent être réglés à l'aide de la commande vocale.

CONSEILS UTILES

Le tableau présenté à la fin de cette section suggère des réglages pour diverses conditions météorologiques.

Fonctionnement en été

Le circuit de refroidissement du moteur doit être protégé à l'aide d'un liquide de refroidissement (antigel) de qualité supérieure pour offrir une protection adéquate contre la corrosion et la surchauffe du moteur. Le liquide de refroidissement de formule OAT (TECHNOLOGIE D'ACIDE ORGANIQUE), conforme à la norme MS.90032, est recommandé.

Fonctionnement en hiver

Pour obtenir le meilleur rendement possible du chauffage et du dégivreur, assurez-vous que le circuit de refroidissement du moteur fonctionne correctement et veillez à utiliser la quantité, le type et la concentration de liquide de refroidissement appropriés. Il n'est pas recommandé d'utiliser le mode de recirculation de l'air durant les mois d'hiver à cause de l'embuage des glaces.

Entreposage du véhicule

Pour obtenir de l'information sur l'entretien du système de chauffage-climatisation lorsque le véhicule est entreposé pendant une période prolongée, consultez ⇨ page 431.

Embuage des glaces

Les glaces d'un véhicule ont tendance à s'embuer de l'intérieur par temps doux, pluvieux ou humide. Pour dégager les glaces, sélectionnez le mode dégivrage ou le mode mixte et augmentez la vitesse du ventilateur avant. N'utilisez pas le mode Recirculation pour de longues périodes sans avoir recours au climatiseur, car les glaces pourraient s'embuer.

Arrivée d'air de l'extérieur

Assurez-vous que la prise d'air, située directement devant le pare-brise, est exempte d'obstructions telles que des feuilles. Les feuilles mortes qui obstruent la prise d'air peuvent réduire le débit d'air; si elles entrent dans la chambre de répartition d'air, elles pourraient bloquer les drains servant à évacuer l'eau. Durant les mois d'hiver, assurez-vous que la prise d'air n'est pas obstruée par de la glace ou de la neige.

Filtre à air de l'habitacle

Le système de chauffage-climatisation filtre la poussière et le pollen. Communiquez avec un concessionnaire autorisé pour effectuer l'entretien du filtre à air de l'habitacle, et faites-le remplacer au besoin.

Système d'arrêt et de démarrage – selon l'équipement

En mode d'arrêt automatique, le système de chauffage-climatisation peut régler automatiquement le débit d'air pour maintenir le confort dans l'habitacle. Les réglages de l'utilisateur seront maintenus lorsque le moteur redémarre.

Dégivreur d'essuie-glace – selon l'équipement

Le dégivreur d'essuie-glace est un élément chauffant situé à la base du pare-brise.

Il fonctionne automatiquement si les conditions suivantes sont présentes :

- *Activation lors du dégivrage du pare-brise*

  Le dégivreur d'essuie-glace s'active automatiquement lors d'un démarrage manuel par temps froid en mode de **dégivrage complet** et lorsque la **température ambiante est inférieure à 6°C (33 °F)**.

- *Activation lors du dégivrage de la lunette*

  Le dégivreur d'essuie-glace s'active automatiquement lorsque le dégivrage de la lunette est activé et que la **température ambiante est inférieure à 6°C (33 °F)**.

- *Activation lors du démarrage à distance*

  Le dégivreur d'essuie-glace s'active lorsque le démarrage à distance est activé et que la **température ambiante extérieure est inférieure à 6 °C (33 °F)**. À la sortie du démarrage à distance, le dégivreur reprend son mode de fonctionnement antérieur. Si le dégivreur d'essuie-glace était actif, son minuteur et son fonctionnement se poursuivront.

Tableau de conseils utiles

CONDITIONS CLIMATIQUES	RÉGLAGE DES COMMANDES
Temps très chaud et habitacle du véhicule très chaud	Réglez la commande au mode de tableau de bord, mettez la climatisation MAX A/C en marche (MAX A/C) et réglez le ventilateur à un régime élevé. Baissez les glaces pendant une minute pour évacuer l'air chaud. Réglez les commandes selon vos préférences pour atteindre le confort.
Temps chaud	Mettez la climatisation A/C en marche et réglez les commandes de mode à la position (Tableau de bord).
Temps frais et ensoleillé	Utilisez à la position (mode Deux niveaux).
Temps frais et humide	Réglez le mode à (mode Mixte) et mettez la climatisation A/C en marche afin d'éviter la formation de buée.

CONDITIONS CLIMATIQUES	RÉGLAGE DES COMMANDES
Temps froids	Réglez la commande de mode à la position (mode Plancher). Si le pare-brise commence à s'embuer, déplacez la commande à la position (mode Mixte).

RANGEMENT INTERNE ET ÉQUIPEMENT

RANGEMENT

Boîte à gants

La boîte à gants est située du côté passager du tableau de bord.

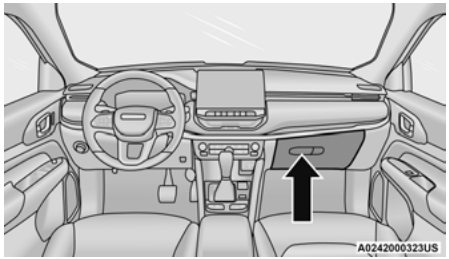

Boîte à gants

Pour ouvrir la boîte à gants, tirez sur la poignée de déverrouillage.

AVERTISSEMENT!

Ne conduisez pas ce véhicule lorsque la boîte à gants est ouverte. Conduire avec la boîte à gants ouverte risquerait d'entraîner des blessures en cas d'une collision.

Compartiment de rangement de la console

Pour ouvrir la console, tirez vers le haut sur le loquet et soulevez le couvercle.

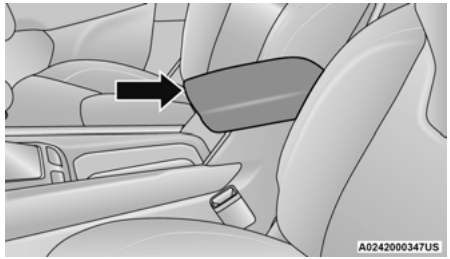

Console centrale

La console centrale comporte un espace de rangement qui peut accommoder des téléphones cellulaires, des assistants électroniques de poche et d'autres petits articles. Pour plus de confort, la console centrale peut glisser vers l'avant et vers l'arrière.

AVERTISSEMENT!

Ne conduisez pas le véhicule lorsque le couvercle du compartiment de la console est ouvert. Cela risquerait d'entraîner des blessures en cas d'une collision.

COMMANDE USB

Cette caractéristique permet de brancher un dispositif USB externe sur l'un des ports USB, situés dans le bloc central du tableau de bord.

Le branchement d'un téléphone intelligent à un port USB activera alors les fonctions Android Auto^{MC} ou Apple CarPlay^{MD}, selon l'équipement. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez les sections Android Auto^{MC} et Apple CarPlay^{MD} dans le supplément du manuel du propriétaire.

NOTA :
Deux appareils peuvent être branchés en même temps, et les deux ports offrent des capacités de charge. Un seul port à la fois peut transférer des données vers le système.

Par exemple, si un dispositif est branché dans le port USB de type A et qu'un autre dispositif est branché dans le port USB de type C, un message s'affiche et vous permet de choisir le dispositif à utiliser.

Différents scénarios sont indiqués ci-dessous : lorsque des dispositifs autres que des téléphones sont branchés dans les petits et grands ports USB, et lorsque des téléphones sont branchés aux petits et grands ports USB :

- « Un nouvel appareil est maintenant connecté. La connexion précédente a été rompue. »
- « (Nom du téléphone) maintenant connecté. La connexion précédente a été rompue. »
- « Un autre appareil est utilisé par l'intermédiaire du même port USB. Veuillez débrancher le premier appareil afin d'utiliser le second. »

Si vous branchez un téléphone ou un autre dispositif USB, vous pouvez perdre la connexion à un appareil précédent.

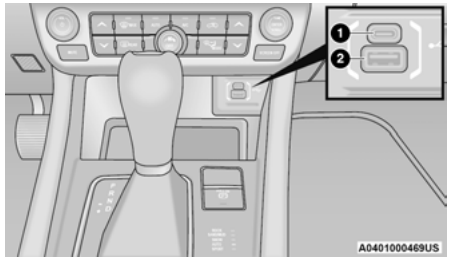

Ports USB avant

1 – Port USB de type C
2 – Port USB de type A

En utilisant un câble USB pour connecter un appareil externe :

- Le contenu de l'appareil audio peut être diffusé par le système audio du véhicule, qui affiche alors l'artiste, le titre de la piste et de l'information sur l'album à l'écran de la radio.
- L'appareil peut être commandé au moyen des boutons de la radio pour lancer la lecture et parcourir le contenu de l'appareil.
- La batterie de l'appareil audio se recharge lorsque celui-ci est branché dans le port USB.

Les ports USB de deuxième rangée peuvent être utilisés pour recharger un dispositif externe.

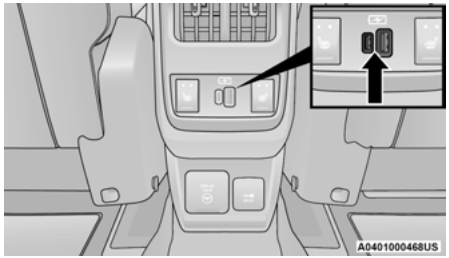

Ports USB arrière de recharge seulement

PRISES DE COURANT

Votre véhicule est muni de prises de courant de 12 V (13 A) qui permettent d'alimenter des téléphones cellulaires, des petits appareils électroniques et d'autres accessoires électriques à faible consommation. Les prises de courant sont munies d'une étiquette portant le symbole d'une clé ou d'une batterie pour indiquer une source d'alimentation. Les prises de courant accompagnées du symbole d'une clé sont alimentées lorsque l'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE), alors que les prises de courant portant le symbole d'une batterie sont directement branchées sur la batterie et alimentées en permanence.

NOTA :
Tous les accessoires branchés sur ces prises alimentées par la « batterie » doivent être débranchés ou mis hors tension lorsque vous n'utilisez pas le véhicule afin d'éviter de décharger la batterie.

MISE EN GARDE!

Les prises de courant sont conçues pour y brancher uniquement des accessoires. N'insérez aucun autre objet dans la prise de courant pour éviter d'endommager la prise et de griller le fusible. L'utilisation inadéquate de la prise de courant peut causer des dommages non couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

La prise de courant avant est située sur le bloc central du tableau de bord.

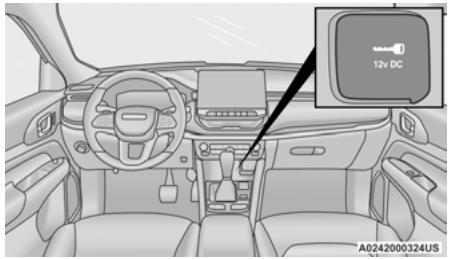

Prise de courant avant

En plus de la prise de courant avant, une autre prise de courant peut se trouver dans l'espace de chargement arrière, selon l'équipement.

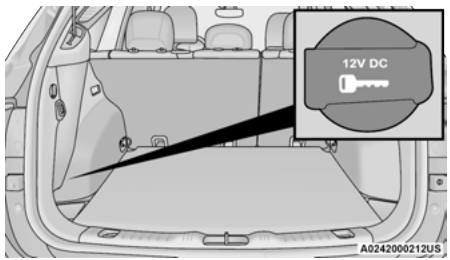

Prise de courant de l'espace de chargement arrière – selon l'équipement

NOTA :
Selon l'équipement, vous pouvez faire passer la prise de courant de l'espace de chargement arrière d'une alimentation par « allumage » seulement à une alimentation par « batterie » continue. Consultez un concessionnaire autorisé pour obtenir de plus amples renseignements.

AVERTISSEMENT!

Pour éviter les blessures graves ou mortelles :

- Ne branchez dans la prise de 12 V que des appareils conçus pour être utilisés avec ce type de prise de courant;
- N'y touchez pas avec les mains mouillées;
- Fermez le capuchon quand la prise est inutilisée et quand le véhicule roule;
- Une utilisation inappropriée de cette prise peut provoquer un choc électrique et une panne.

MISE EN GARDE!

- Beaucoup d'accessoires consomment l'énergie de la batterie du véhicule, même s'ils ne sont que branchés (par exemple, les téléphones mobiles, etc). Lorsqu'ils sont branchés assez longtemps, la batterie peut se décharger suffisamment pour voir sa durée de vie écourtée ou même pour empêcher le moteur de démarrer.
- Les accessoires qui consomment plus d'énergie (comme les glacières, les aspirateurs, les lampes, etc.) réduiront la durée de la batterie d'autant plus. Ne les utilisez que de temps à autre et soyez très vigilant.
- Après avoir utilisé des accessoires à forte consommation de courant ou lorsque le véhicule n'a pas été démarré depuis une longue période (alors que des accessoires y étaient toujours branchés), vous devez rouler suffisamment longtemps pour permettre à l'alternateur de recharger la batterie.

ONDULEUR D'ALIMENTATION – SELON L'ÉQUIPEMENT

Une prise pour onduleur d'alimentation de 115 V, 150 W, située à l'arrière de la console centrale, convertit le courant continu en courant alternatif. Cette prise peut alimenter des téléphones cellulaires, des appareils électroniques et d'autres appareils à basse puissance exigeant jusqu'à 150 W. Certaines consoles de jeux dépassent cette limite de puissance, tout comme la plupart des outils électriques.

Emplacement de l'onduleur d'alimentation

Pour activer la prise de l'onduleur d'alimentation, branchez simplement le dispositif. La prise se désactive automatiquement lorsque vous débranchez le dispositif.

L'onduleur d'alimentation est muni d'un dispositif de protection intégré contre les surcharges. Si la puissance nominale de 150 W est dépassée, l'onduleur d'alimentation se coupera automatiquement. Une fois que le dispositif électrique a été retiré de la prise, l'onduleur d'alimentation devrait se réinitialiser automatiquement. Pour éviter de surcharger le circuit, vérifiez la puissance nominale des dispositifs électriques avant d'utiliser l'onduleur.

AVERTISSEMENT!

Pour éviter les blessures graves ou mortelles :

- n'insérez aucun objet dans les prises;
- n'y touchez pas avec les mains mouillées;

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- fermez le capuchon lorsque la prise n'est pas utilisée;
- une utilisation inappropriée de cette prise peut provoquer un choc électrique et une panne.

CONSOLE DE CHARGEMENT SANS FIL – SELON L'ÉQUIPEMENT

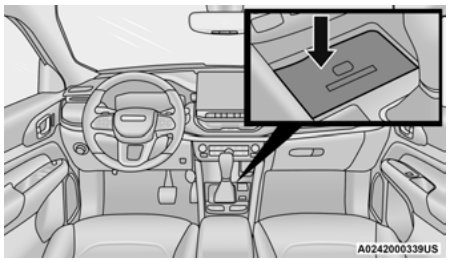

Console de chargement sans fil

Votre véhicule peut être équipé d'une console de recharge sans fil Qi de 15 W et de 3 A située en dessous du bloc central, près des porte-gobelets. Cette console de chargement est conçue pour charger sans fil votre téléphone mobile compatible Qi. Qi est une norme qui permet la recharge sans fil de votre téléphone mobile.

Votre téléphone mobile doit être conçu pour le chargement Qi sans fil. Si le téléphone n'est pas équipé d'une fonctionnalité de chargement Qi sans fil, vous pouvez acheter un accouplement de marché secondaire ou une plaque arrière spécialisée chez votre fournisseur de téléphone mobile ou un détaillant local de produits électroniques. Veuillez consulter le manuel du propriétaire de votre téléphone pour plus de renseignements.

La console de recharge sans fil est munie d'une surface antidérapante pour tenir en place votre téléphone mobile et d'un témoin à DEL.

État du témoin à DEL :

- Aucun voyant : La console de recharge est en veille ou recherche un appareil.
- Voyant bleu : Un appareil est détecté et est en cours de recharge.
- Voyant rouge/clignotant : Erreur interne ou corps étranger détecté.

NOTA :

- La console de recharge sans fil ne fonctionne pas si l'une des quatre portières est ouverte, même lorsque le moteur tourne. L'ouverture du hayon n'affecte pas le fonctionnement de la console de recharge.
- L'utilisation d'un étui de téléphone peut nuire à la recharge sans fil.

MISE EN GARDE!

La télécommande ne doit pas être placée sur la console de chargement ou à moins de 15 cm (150 mm) de la console. Cela peut causer une surchauffe excessive et endommager la télécommande. Placer la télécommande à proximité de la console de chargement bloque la détection de la télécommande par le véhicule et empêche le véhicule de démarrer.

GLACES

COMMANDES DES GLACES À COMMANDE ÉLECTRIQUE

Les commandes des glaces sur la portière du conducteur permettent de commander toutes les glaces des portières.

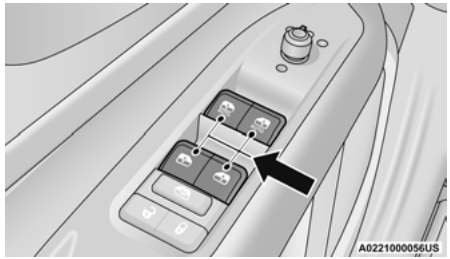

Commutateurs des glaces à commande électrique

Les glaces de portières de passager peuvent également être commandées au moyen de la commande de glace unique sur le panneau de garnissage de chaque portière de passager. Les commandes des glaces ne fonctionnent que si le commutateur d'allumage se trouve à la position ON/RUN (MARCHE).

Pour ouvrir partiellement la glace, appuyez brièvement sur le commutateur de glace, puis relâchez-le lorsque vous voulez interrompre l'abaissement de la glace.

NOTA :
Les commutateurs de glace à commande électrique restent sous tension jusqu'à 10 minutes après la COUPURE du contact. L'ouverture de l'une des deux portières avant annule cette fonction.

Le délai est programmable dans les réglages du système Uconnect ⇨ page 229.

AVERTISSEMENT!

Ne laissez jamais d'enfants seuls sans surveillance dans le véhicule. Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci, ou dans un endroit accessible aux enfants, et ne laissez pas un véhicule muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go en position ON/RUN (MARCHE). Les occupants, et surtout les enfants sans surveillance, peuvent se faire coincer par les glaces en actionnant les commutateurs des glaces à commande électrique. Ils risquent de subir des blessures graves ou mortelles.

CARACTÉRISTIQUES DES GLACES AUTOMATIQUES

Fonction d'ouverture automatique

Les commutateurs de glace à commande électrique des portières du conducteur et du passager avant sont munis d'une fonction d'ouverture automatique. Appuyez sur le commutateur de glace pendant un court moment, puis relâchez-le pour que la glace descende automatiquement.

Pour empêcher l'ouverture complète de la glace pendant l'ouverture automatique, tirez brièvement le commutateur vers le haut.

Fonction de fermeture automatique des glaces avec protection anti-pincement

Soulevez le commutateur de glace pendant un court moment, puis relâchez-le pour que la glace monte de façon automatique.

Pour empêcher la fermeture complète de la glace pendant la fermeture automatique, appuyez brièvement sur le commutateur vers le bas.

Pour fermer partiellement la glace, soulevez brièvement le commutateur de glace, puis relâchez-le lorsque vous voulez interrompre l'abaissement de la glace.

Si la glace rencontre un obstacle pendant la fermeture automatique, elle inverse son mouvement, puis s'abaisse de nouveau. Retirez l'obstacle et utilisez le commutateur de glace de nouveau pour fermer la glace.

NOTA :
Tout choc imputable à une chaussée irrégulière peut déclencher inopinément la fonction d'inversion automatique pendant la fermeture automatique. En pareil cas, tirez légèrement le commutateur et maintenez-le dans cette position pour fermer la glace manuellement.

AVERTISSEMENT!

La protection antipincement n'est plus disponible lorsque la glace est presque complètement fermée. Pour éviter les blessures, assurez-vous de garder les bras, les mains, les doigts et tout obstacle à l'intérieur pour ne pas obstruer la fermeture de la glace.

RÉINITIALISATION DE LA FONCTION DE FERMETURE AUTOMATIQUE

Si la fonction de fermeture automatique cesse de fonctionner, il est probablement nécessaire de réinitialiser la glace. Pour réinitialiser la fonction de fermeture automatique :

1. Relevez le commutateur de glace pour fermer complètement la glace et maintenez-le dans cette position pendant deux secondes supplémentaires après la fermeture complète de la glace.
2. Appuyez fermement sur le commutateur de la glace jusqu'au second cran pour ouvrir la glace complètement et puis maintenez le commutateur enfoncé pendant deux secondes après l'ouverture complète de la glace.

COMMUTATEUR DE VERROUILLAGE DE GLACE

Le commutateur de verrouillage de glace situé sur le panneau de garnissage de la portière du conducteur vous permet de désactiver les commandes des glaces des portières de passager arrière. Pour désactiver les commandes des glaces, appuyez brièvement sur le commutateur de verrouillage des glaces (le témoin intégré au commutateur s'allume). Pour activer les commandes des glaces, appuyez brièvement de nouveau sur le commutateur de verrouillage des glaces (le témoin intégré au commutateur s'éteint).

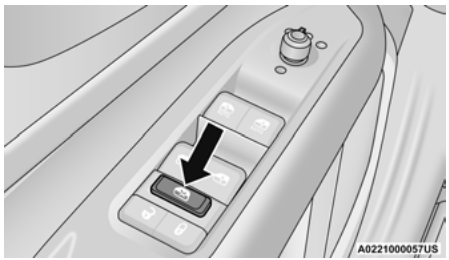

Commutateur de verrouillage de glace

TREMBLEMENT DÛ AU VENT

Le tremblement dû au vent est semblable à la pression ressentie dans les oreilles ou à un bruit d'hélicoptère. Le tremblement peut être ressenti lorsque les glaces sont baissées ou que le toit ouvrant (selon l'équipement) est ouvert ou partiellement ouvert. Cela est normal et peut être atténué. Si le phénomène se produit lorsque les vitres arrière sont baissées, baissez les vitres avant et arrière pour atténuer le tremblement. Si le phénomène se produit lorsque le toit ouvrant est ouvert, réglez l'ouverture de celui-ci pour atténuer le tremblement.

TOIT OUVRANT À COMMANDE ÉLECTRIQUE AVEC PARE-SOLEIL – SELON L'ÉQUIPEMENT

Les commutateurs de toit ouvrant à commande électrique se trouvent entre les pare-soleil, sur la console au pavillon.

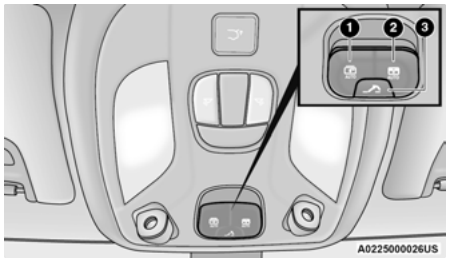

Commutateurs de toit ouvrant à commande électrique

1 – Commutateur de pare-soleil à commande électrique
2 – Commutateur d'ouverture et de fermeture du panneau avant
3 – Commutateur de mise à l'air libre du panneau avant

AVERTISSEMENT!

- Ne laissez jamais d'enfants sans surveillance dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Ne laissez jamais la télécommande dans le véhicule, ou à proximité de celui-ci, ou dans un endroit accessible aux enfants. Ne laissez pas un véhicule muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go en position ON/RUN (MARCHE). Les passagers du véhicule, et particulièrement les enfants laissés sans surveillance, peuvent se faire piéger par le toit ouvrant électrique en jouant avec son commutateur. Ils risquent de subir des blessures graves ou mortelles.
- Lors d'une collision, un toit ouvrant qui est ouvert augmente les risques de projection hors du véhicule. Vous risquez de subir des blessures graves ou la mort. Bouclez toujours votre ceinture de sécurité et assurez-vous que tous les passagers du véhicule fassent de même.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- Ne laissez jamais de jeunes enfants actionner le toit ouvrant. Ne permettez à aucun occupant de sortir les doigts ou toute autre partie du corps par l'ouverture du toit ouvrant, ni de laisser dépasser un objet. Des blessures pourraient s'ensuivre.
- N'utilisez pas le toit ouvrant ni ses pièces associées à des fins de support ou de pinçage. Des blessures pourraient s'ensuivre aux doigts et d'autres parties du corps, ainsi qu'au toit ouvrant lui-même.

OUVERTURE ET FERMETURE DU TOIT OUVRANT

Le toit ouvrant a deux positions d'ouverture programmées, position de butée de confort et position d'ouverture complète. La position de butée de confort a été optimisée pour minimiser le tremblement dû au vent lorsque vous roulez avec les glaces latérales fermées et le toit ouvrant ouvert.

Si le pare-soleil est en position de fermeture lorsque vous actionnez le toit ouvrant en mode d'ouverture complète ou partielle, le pare-soleil s'ouvre automatiquement en position de demi-ouverture avant l'ouverture du toit ouvrant.

Ouverture et fermeture rapides

Appuyez sur le commutateur pour ouvrir et relâchez-le dans un délai d'une demi-seconde pour ouvrir le toit ouvrant à la position de butée de confort (partiellement ouvert) et l'arrêter automatiquement. Appuyez sur le commutateur et relâchez-le de nouveau pour ouvrir complètement le toit ouvrant et l'arrêter automatiquement.

Pour fermer complètement le toit ouvrant automatiquement à partir de n'importe quelle position, tirez le commutateur et relâchez-le dans un délai d'une demi-seconde.

Pendant l'ouverture rapide ou la fermeture rapide, le déplacement du toit ouvrant s'arrête si l'on appuie d'une quelconque manière sur le commutateur.

Ouverture et fermeture manuelles

Appuyez longuement sur le commutateur pour ouvrir. Le toit ouvrant s'ouvre jusqu'à la butée de confort (partiellement ouvert) et s'arrête automatiquement. Appuyez sur le commutateur et maintenez-le enfoncé de nouveau pour ouvrir complètement le toit ouvrant et l'arrêter automatiquement.

Tirez le commutateur et maintenez-le dans cette position pour fermer complètement le toit ouvrant à partir de n'importe position.

Si le commutateur est relâché pendant l'opération d'ouverture ou de fermeture, le mouvement du toit ouvrant cesse alors. Le toit ouvrant demeure partiellement ouvert jusqu'à ce que le commutateur soit de nouveau maintenu enfoncé.

POSITION D'AÉRATION DU TOIT OUVRANT

Appuyez brièvement sur le commutateur de ventilation dans une demi-seconde pour ouvrir le toit ouvrant de la position fermée à la position de ventilation. Il s'agit de la fonction de ventilation rapide. Si vous actionnez le commutateur pendant l'ouverture partielle rapide, le toit ouvrant s'arrête.

NOTA :
Lorsque le toit ouvrant est en position entièrement ouverte ou à une position partiellement ouverte, l'ouverture partielle rapide est pas disponible. Vous devez d'abord appuyer longuement sur le commutateur de ventilation pour choisir le toit ouvrant de la position d'ouverture à la position de ventilation. Le mouvement du toit ouvrant s'immobilise si le commutateur est relâché avant que le toit ouvrant ait atteint la position d'aération.

OUVERTURE ET FERMETURE DU RIDEAU PARE-SOLEIL À COMMANDE ÉLECTRIQUE

Le rideau pare-soleil a deux positions d'ouverture programmées : demi-ouverture et ouverture complète. Lorsque vous ouvrez le rideau pare-soleil à partir de la position fermée, celui-ci s'arrête toujours à la position de demi-ouverture, peu importe si le fonctionnement est rapide ou manuel. Le commutateur doit être enfoncé de nouveau pour passer à la position d'ouverture complète.

Ouverture et fermeture rapides

Appuyez sur le commutateur du rideau pare-soleil pour ouvrir ce dernier, puis relâchez le commutateur dans un délai d'une demi-seconde : le rideau pare-soleil s'ouvre alors à la position de demi-ouverture et s'arrête automatiquement. Appuyez sur le commutateur et relâchez-le de nouveau : le rideau pare-soleil s'ouvre complètement puis s'arrête automatiquement.

Tirez le commutateur du rideau pare-soleil pour le fermer et relâchez-le dans un délai d'une demi-seconde. Si le toit ouvrant est en position fermée, le rideau pare-soleil se ferme automatiquement à partir de n'importe quelle position. Si le toit ouvrant est ouvert ou entrouvert, le rideau pare-soleil ne peut se fermer qu'en position de demi-ouverture. Si vous tirez sur le commutateur du rideau pare-soleil lorsque celui-ci est en position de demi-ouverture, le toit ouvrant se ferme automatiquement avant que le pare-soleil se ferme.

Si vous actionnez le commutateur du rideau pare-soleil pendant l'ouverture rapide ou la fermeture rapide, le pare-soleil s'arrêtera.

Ouverture et fermeture manuelles

Appuyez longuement sur le commutateur du rideau pare-soleil pour ouvrir ce dernier. Le pare-soleil s'ouvre jusqu'en position de demi-ouverture et s'arrête automatiquement. Appuyez longuement sur le commutateur de nouveau pour ouvrir complètement le rideau pare-soleil.

Tirez le commutateur du pare-soleil et maintenez-le pour le fermer. Si le toit ouvrant est en position fermée, le rideau pare-soleil se ferme à partir de n'importe quelle position. Si le toit ouvrant est ouvert ou entrouvert, le rideau pare-soleil se ferme en position de demi-ouverture puis s'arrête. Tirez de nouveau le commutateur et maintenez-le dans cette position pour fermer complètement le toit ouvrant et le rideau pare-soleil.

Si vous relâchez le commutateur, la fermeture s'interrompt et le rideau pare-soleil demeure partiellement ouvert jusqu'à ce que vous appuyiez de nouveau sur le commutateur.

FONCTION DE DÉTECTION DES OBSTACLES

Cette fonction détecte un obstacle pendant la fermeture rapide du toit ouvrant. Si un obstacle est détecté dans la course du toit ouvrant, le toit se rétracte automatiquement. Enlevez l'obstacle le cas échéant. Tirez ensuite le commutateur de fermeture du toit ouvrant et relâchez-le pour passer en mode de fermeture rapide.

NOTA :
Si trois tentatives consécutives de fermeture du toit ouvrant entraînent l'activation de la fonction de détection des obstacles et la rétraction du toit, la fonction de détection des obstacles se désactive et vous devez fermer le toit ouvrant en mode manuel.

ENTRETIEN DU TOIT OUVRANT

Utilisez uniquement un produit de nettoyage non abrasif et un chiffon doux pour nettoyer le panneau vitré. Effectuez des vérifications périodiques pour retirer tous les débris accumulés dans les glissières.

CAPOT

OUVERTURE DU CAPOT

Deux loquets doivent être déverrouillés pour ouvrir le capot.

1. Tirez le levier d'ouverture du capot situé sous le tableau de bord du côté conducteur.

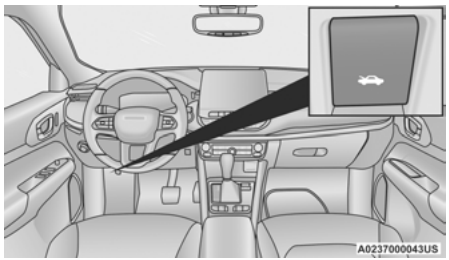

Emplacement du dispositif de déverrouillage du capot (dessous du tableau de bord)

2. Déplacez-vous à l'extérieur du véhicule. Le levier de déverrouillage du loquet de sûreté est situé derrière le bord avant au centre du capot. Accédez au centre du capot en orientant la paume de la main vers le sol. Une fois le contact établi avec le levier de déverrouillage du loquet de sûreté, appuyez la commande vers le côté passager du véhicule pour desserrer complètement le capot.

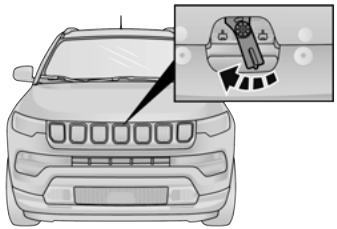

Emplacement du levier de déverrouillage du loquet de sûreté du capot

FERMETURE DU CAPOT

Les capots dotés de vérins à gaz se ferment dès qu'ils sont amenés au point où les vérins ne retiennent plus le capot en position ouverte.

AVERTISSEMENT!

Assurez-vous que le capot est bien verrouillé avant de conduire votre véhicule. S'il n'est pas solidement verrouillé, le capot pourrait s'ouvrir brusquement pendant la conduite et obstruer complètement votre vision. Vous risquez des blessures graves ou la mort si vous ne tenez pas compte de cet avertissement.

MISE EN GARDE!

Évitez de claquer le capot pour ne pas l'endommager lorsque vous le fermez. Abaissez le capot jusqu'à environ 30 cm (12 po), puis laissez-le tomber pour le fermer. Assurez-vous que le capot est complètement fermé pour les deux loquets. Assurez-vous que ces derniers sont bien enclenchés et que le capot est bien fermé avant de prendre le volant.

HAYON

DÉVERROUILLAGE ET OUVERTURE DU HAYON

Vous pouvez ouvrir le hayon de plusieurs façons :

- Télécommande (si le véhicule est équipé d'un hayon à commande électrique)
- Poignée extérieure
- Bouton sur la console au pavillon (si le véhicule est équipé d'un hayon à commande électrique)
- Hayon mains libres (selon l'équipement)

Le commutateur de la console au pavillon et la télécommande (selon l'équipement) permettent de relâcher le hayon lorsqu'il est déverrouillé ou verrouillé. La poignée extérieure nécessite que le hayon soit déverrouillé.

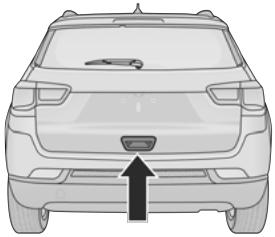

Ouverture du hayon

Pour déverrouiller le hayon

Utilisez la télécommande ou le bouton intérieur de déverrouillage de portière sur le panneau de portière afin de déverrouiller le hayon. Les commandes de verrouillage manuel sur les portières ne déverrouillent pas le hayon.

AVERTISSEMENT!

Les gaz d'échappement toxiques pénètrent beaucoup plus facilement à l'intérieur de l'habitacle si vous roulez avec le hayon ouvert. Les vapeurs générées par ces gaz peuvent s'avérer nocives pour vous et vos passagers. Veillez à fermer le hayon pendant la conduite.

VERROUILLAGE ET FERMETURE DU HAYON

Pour fermer manuellement le hayon, saisissez la poignée de fermeture du hayon et tirez-la vers le bas afin de fermer le hayon.

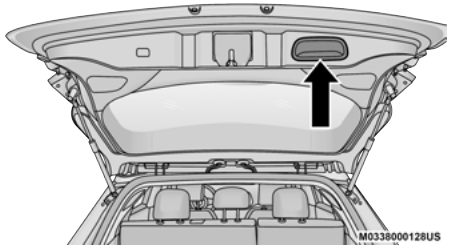

Poignée de tirage du hayon et fermeture du hayon

NOTA :
Avant de fermer le hayon, assurez-vous d'être en possession de la clé car le hayon peut se verrouiller.

Verrouillage du hayon

Utilisez la télécommande ou le bouton intérieur de verrouillage de portière sur le panneau de portière afin de verrouiller le hayon. Les commandes de verrouillage manuel sur les portières ne verrouillent pas le hayon.

HAYON À COMMANDE ÉLECTRIQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le hayon à commande électrique peut être ouvert en appuyant sur le bouton de hayon de la télécommande. Pour ouvrir ou fermer le hayon à commande électrique, appuyez à deux reprises en moins de cinq secondes sur le bouton de hayon de la télécommande. Vous pouvez également ouvrir le hayon en poussant la poignée d'ouverture du hayon électronique ➪ page 31.

Utilisation des moyens ci-dessus :

- Lorsque le hayon est entièrement fermé, le hayon s'ouvre.
- Lorsque le hayon est complètement ouvert, le hayon se ferme.
- Lorsque le hayon est en mouvement, le hayon inverse sa course.

Le hayon à commande électrique peut également être ouvert ou fermé en appuyant sur le bouton de hayon situé sur la console au pavillon avant. Si le hayon est complètement ouvert, vous pouvez le fermer en appuyant sur le bouton de hayon situé sur le panneau de garniture arrière gauche. Si le hayon est en mouvement, appuyez à nouveau sur le bouton pour inverser la course du hayon.

Lorsque vous appuyez deux fois sur le bouton de hayon de la télécommande, les clignotants clignotent deux fois pour indiquer l'ouverture ou la fermeture du hayon et un carillon retentit (s'il est activé dans les réglages du système Uconnect ➪ page 229).

La télécommande et le commutateur de la console au pavillon permettent d'ouvrir le hayon lorsqu'il est verrouillé. La poignée extérieure nécessite que le hayon soit déverrouillé. Si le véhicule est équipé du système de déverrouillage passif et qu'une télécommande valide de ce système se trouve à 1,5 m (5 pi) ou moins du hayon, vous pouvez tirer sur la poignée extérieure pour déverrouiller et ouvrir le hayon.

NOTA :

- Avant de fermer le hayon, assurez-vous d'être en possession de la clé car le hayon peut se verrouiller.
- Utilisez le bouton de verrouillage et déverrouillage de la portière intérieure sur le panneau de garnissage de la portière ou la télécommande pour verrouiller et déverrouiller le hayon. Les serrures manuelles des portières et le barillet extérieur de serrure de portière ne peuvent verrouiller ni déverrouiller le hayon.
- Selon le réglage sélectionné dans le système Uconnect ➪ page 229, le hayon se déverrouille en même temps que les portières du véhicule ou doit être déverrouillé en appuyant sur le bouton d'ouverture électronique du hayon.
- Les boutons du hayon à commande électrique ne fonctionnent pas si la transmission est en prise ou si le véhicule est en mouvement.

- Le hayon à commande électrique ne fonctionne pas si la température est inférieure à -30 °C (-22 °F) ou supérieure à 65 °C (150 °F). Veillez à éliminer toute accumulation de neige ou de glace sur le hayon avant d'actionner un des commutateurs de hayon à commande électrique.
- Si le hayon à commande électrique rencontre un obstacle au cours de son déplacement, il revient automatiquement à sa position initiale (ouverte ou fermée). Si le hayon rencontre plusieurs obstacles au cours d'un même cycle, il s'arrête automatiquement et doit alors être ouvert ou fermé manuellement.
- Des capteurs de pression sont également fixés de chaque côté du hayon. Une légère pression sur ces bandes entraîne le retour du hayon à la position ouverte.
- Le hayon à commande électrique doit être entièrement ouvert afin d'assurer le fonctionnement du bouton de fermeture du hayon arrière situé sur le garnissage arrière gauche, près de l'ouverture du hayon. Si le hayon n'est pas complètement ouvert, appuyez sur le bouton de hayon de la télécommande pour l'ouvrir complètement, puis appuyez de nouveau sur le bouton pour le fermer.
- Si vous appuyez une deuxième fois sur la poignée d'ouverture du hayon électronique pendant l'ouverture du hayon à commande électrique, le moteur du hayon est alors désactivé afin de permettre le mode de fonctionnement manuel.
- Si vous mettez la transmission en prise pendant la fermeture du hayon à commande électrique, le hayon poursuit sa course jusqu'à la fermeture complète. Le mouvement du véhicule peut toutefois entraîner une détection d'obstruction.
- Laissez le système électrique ouvrir le hayon. Si vous tirez ou poussez manuellement le hayon, vous risquez d'activer la fonction de détection d'obstacles du hayon et d'arrêter le fonctionnement en mode électrique ou d'inverser la course du hayon.

Verrouillage du véhicule

Alors qu'une télécommande valide du système de déverrouillage passif se trouve à 1,5 m (5 pi) ou moins du hayon, appuyez sur le bouton de verrouillage du système de déverrouillage passif situé à droite de la poignée d'ouverture électronique du hayon pour verrouiller le véhicule.

AVERTISSEMENT!

- Les gaz d'échappement toxiques pénètrent beaucoup plus facilement à l'intérieur de l'habitacle si vous roulez avec le hayon ouvert. Les vapeurs générées par ces gaz peuvent s'avérer nocives pour vous et vos passagers. Veillez à fermer le hayon pendant la conduite.
- Si vous devez rouler en gardant le hayon ouvert, assurez-vous que toutes les glaces sont fermées et que le ventilateur du système de chauffage-climatisation fonctionne à régime élevé. N'utilisez pas le mode de recirculation d'air.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- Des blessures ou des dommages à l'espace de chargement pourraient survenir pendant le fonctionnement automatique du hayon. Veillez à dégager la zone de fermeture du hayon de tout obstacle. Assurez-vous de fermer et d'enclencher le hayon avant de démarrer.
- Des blessures ou des dommages à l'aire de chargement pourraient se produire si une personne se trouve sur la trajectoire du hayon. Assurez-vous que la voie est libre avant de fermer le hayon.

HAYON MAINS LIBRES – SELON L'ÉQUIPEMENT

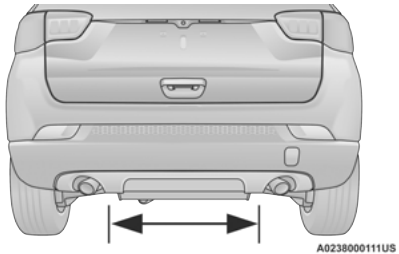

Zone d'activation du hayon mains libres

Pour ouvrir ou fermer le hayon au moyen de l'activation mains libres, faites un mouvement rectiligne de pied vers l'avant et vers l'arrière sous la zone d'activation du véhicule, dans l'emplacement général en dessous de la plaque d'immatriculation arrière. La zone d'activation est d'environ 0,5 m (1,8 pi) d'un côté à l'autre. Ne déplacez pas votre pied de façon latérale ou dans un mouvement de balayage, car les capteurs peuvent ne pas détecter le mouvement.

NOTA :
La zone d'activation est la même pour les véhicules équipés avec ou sans ensemble de remorquage.

Lorsqu'un mouvement du pied valide est effectué, le hayon émet une sonnerie, les feux de détresse clignotent et le hayon s'ouvre après une seconde environ ou se ferme après environ trois secondes. Ces réglages peuvent être activés ou désactivés dans les réglages du système Uconnect ⇨ page 229.

NOTA :

- L'ouverture ou la fermeture du hayon mains libres exige une télécommande de télédéverrouillage du système de déverrouillage passif valide à moins de 1,5 m (5 pi) de la poignée de portière. Si une télécommande munie du système de déverrouillage passif valide ne se trouve pas à moins de 1,5 m (5 pi), le hayon ne réagira à aucun mouvement de pied.
- Vous pouvez activer ou désactiver la fonction de hayon mains libres au moyen des réglages du système Uconnect ⇨ page 229.

- La fonction de hayon mains libres devrait être désactivée pendant la mise sur cric, le changement de pneu, le lavage manuel de la voiture et l'entretien du véhicule.
- La fonction de hayon mains libres peut être activée par tout objet métallique se déplaçant de l'avant vers l'arrière sous le pare-chocs arrière, comme un nettoyage à l'aide d'un balai en métal.
- La fonction de hayon mains libres ne fonctionne que lorsque la transmission est en position de STATIONNEMENT.
- Si lors de son ouverture ou de sa fermeture le hayon mains libres rencontre une résistance suffisamment importante en raison d'un obstacle, il revient automatiquement à la position fermée/ouverte.
- Des capteurs de pincement sont fixés sur le côté de l'ouverture du hayon. Une légère pression sur ces bandes entraîne le retour du hayon à la position ouverte.
- Si le hayon à commande électrique rencontre plusieurs obstacles au cours du même cycle de déplacement, le système s'arrête automatiquement. Si cela se produit, le hayon doit être actionné manuellement.
- Le hayon à commande électrique se déverrouille, mais ne s'ouvre pas en mode électrique, à une température inférieure à -24 °C (-12 °F). Veillez à éliminer toute accumulation de neige ou de glace sur le hayon avant d'ouvrir le hayon.
- Si le hayon est laissé ouvert pendant une période prolongée (environ une heure), il est possible que vous deviez le fermer manuellement pour réinitialiser la fonctionnalité du hayon à commande électrique.

AVERTISSEMENT!

- Les gaz d'échappement toxiques pénètrent beaucoup plus facilement à l'intérieur de l'habitacle si vous roulez avec le hayon ouvert. Les vapeurs générées par ces gaz peuvent s'avérer nocives pour vous et vos passagers. Veillez à fermer le hayon pendant la conduite.
- Si vous devez rouler en gardant le hayon ouvert, assurez-vous que toutes les glaces sont fermées et que le ventilateur du système de chauffage-climatisation fonctionne à régime élevé. N'utilisez pas le mode de recirculation d'air.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- Des blessures ou des dommages à l'espace de chargement pourraient survenir pendant le fonctionnement automatique du hayon. Veillez à dégager la zone de fermeture du hayon de tout obstacle. Assurez-vous de fermer et d'enclencher le hayon avant de démarrer.
- Des blessures ou des dommages à l'aire de chargement pourraient se produire si une personne se trouve sur la trajectoire du hayon. Assurez-vous que la voie est libre avant de fermer le hayon.

Le hayon est maintenu en position ouverte par des vérins à gaz. Cependant, la pression du gaz diminuant avec la température, il peut s'avérer nécessaire de forcer le jeu naturel des vérins lorsque vous ouvrez le hayon par temps froid.

NOTA :
Laissez le système électrique ouvrir le hayon. Si vous tirez ou poussez manuellement le hayon, vous risquez d'activer la fonction de détection d'obstacles du hayon et d'arrêter le fonctionnement en mode électrique ou d'inverser la course du hayon.

CARACTÉRISTIQUES DE L'ESPACE DE CHARGEMENT

Plancher de l'espace de chargement

Le plancher de chargement a une capacité de charge de 181 kg (400 lb).

Positions du plancher de chargement

Le plancher de chargement peut être réglé à trois niveaux différents pour créer plus d'espace dans l'espace de chargement. Ces positions sont : supérieure, centrale et inférieure.

NOTA :
La position inférieure n'est pas offerte sur les véhicules équipés d'une roue de secours compacte ou d'une roue de secours pleine grandeur. La position centrale n'est pas offerte sur les véhicules équipés d'une roue de secours pleine grandeur.

Pour changer la pente du plancher de l'espace de chargement, tirez la poignée du plancher de l'espace de chargement vers le haut, tirez le plancher vers l'extérieur et placez l'arrière du plancher dans la position désirée. Abaissez la partie avant du plancher en place.

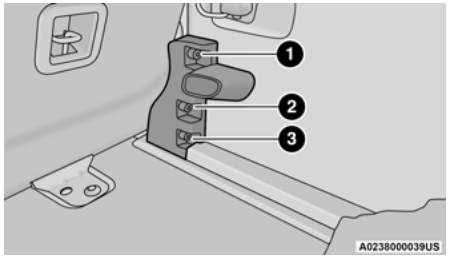

Positions du plancher de chargement

1 – Position supérieure
2 – Position centrale
3 – Position inférieure

Relevage du plancher de l'espace de chargement

Pour relever le plancher de l'espace de chargement afin d'accéder à la trousse de réparation des pneus ou à la roue de secours (selon l'équipement), tirez la poignée de ce plancher vers le haut.

Ne soulevez pas le plancher au-delà du point de résistance. Dans les véhicules équipés d'un hayon à commande électrique, le fait de forcer le plancher vers le haut peut endommager le plancher et le panneau de garnissage du véhicule.

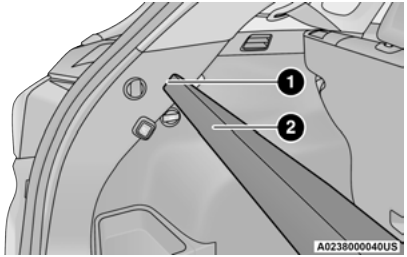

Plancher de chargement relevé – (hayon à commande électrique)

1 – Hauteur maximale du plancher relevé
2 – Plancher de l'espace de chargement relevé

Pour relever complètement le plancher de chargement, tirez la poignée du plancher de l'espace de chargement vers le haut, tirez le plancher vers l'extérieur, puis placez le plancher à la position verticale avec le raccord inférieur au-dessus des supports de positionnement du plancher. Appuyez la partie supérieure du plancher vers le bas pour bien le fixer dans cette position.

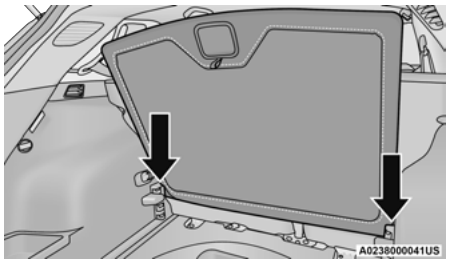

Position complètement relevée du plancher de l'espace de chargement

Pour fournir un espace de rangement supplémentaire, chaque siège arrière peut être rabattu à plat. Cette caractéristique permet d'augmenter le volume de l'espace de chargement tout en conservant des places assises arrière au besoin ➪ page 39.

Crochets et boucles d'arrimage

Les points d'arrimage situés sur le plancher de l'espace de chargement doivent être utilisés pour fixer solidement les charges lorsque le véhicule est en mouvement.

Les boucles d'arrimage de l'espace de chargement sont situées sur les panneaux de garnissage.

AVERTISSEMENT!

- Les sangles d'arrimage du chargement ne constituent pas un point d'ancrage sûr pour la courroie d'attache d'un siège d'enfant. En cas d'arrêt brusque ou d'accident, une sangle d'arrimage pourrait se desserrer et ne plus retenir le siège d'enfant. L'enfant risque alors d'être gravement blessé. N'utilisez donc que les ancrages fournis pour les courroies d'attache des sièges d'enfant.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- Pour éviter des blessures, les passagers ne doivent pas s'asseoir sur le plancher de l'espace de chargement arrière. L'espace de chargement arrière est en effet réservé uniquement au transport des charges et n'est pas destiné aux passagers, qui doivent s'asseoir sur les sièges et boucler leur ceinture de sécurité.

Le poids et la position de la charge et des passagers peuvent modifier le centre de gravité et la maniabilité du véhicule. Pour éviter toute perte de maîtrise du véhicule risquant d'entraîner des blessures, suivez les directives décrites ci-après lorsque vous chargez votre véhicule.

- Ne transportez pas des objets d'un poids qui dépasse la limite figurant sur l'étiquette apposée sur la portière gauche ou le pied milieu de la portière gauche.
- Placez toujours les charges de façon uniforme sur le plancher de l'espace de chargement. Placez les objets les plus lourds aussi bas et aussi en avant que possible.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- Placez autant de charges que possible à l'avant de l'essieu arrière. Une charge trop lourde ou mal placée sur l'essieu arrière ou derrière cet essieu risque de causer un louvoiement du véhicule.
- N'empilez pas des bagages ou des charges plus haut que la partie supérieure du dossier. Ces bagages ou charges risqueraient d'altérer la visibilité ou de se transformer en projectiles dangereux en cas d'arrêt brusque ou d'accident.

Bacs de rangement arrière

Les bacs de rangement arrière sont situés à l'arrière du véhicule sur les côtés du plancher de chargement.

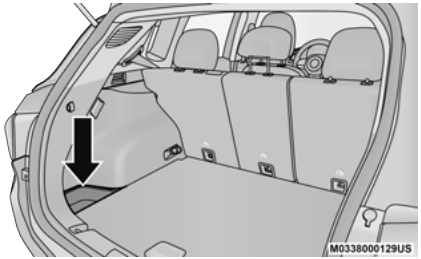

Bac de rangement arrière

PORTE-BAGAGES DE TOIT – SELON L'ÉQUIPEMENT

La charge transportée sur le toit lorsque le véhicule est doté d'un porte-bagages ne doit pas dépasser 68 kg (150 lb) et elle doit être uniformément répartie sur tout l'espace de chargement.

Utilisez toujours des traverses lorsqu'une charge est placée sur le porte-bagages de toit. Vérifiez fréquemment les courroies pour vous assurer que la charge est bien fixée.

NOTA :
Vous pouvez acheter des traverses auprès de votre concessionnaire autorisé, par l'intermédiaire des pièces Mopar^{MD}.

Les supports à bagages extérieurs n'augmentent pas la capacité de charge totale du véhicule. Assurez-vous que le poids total des occupants, du chargement intérieur et du chargement du porte-bagages de toit ne dépasse pas la capacité maximale de chargement du véhicule.

AVERTISSEMENT!

Avant de prendre la route, assurez-vous que le chargement est solidement arrimé. Les objets mal fixés risquent de s'envoler ou de tomber du véhicule, particulièrement à des vitesses élevées, causant ainsi des blessures ou des dommages matériels. Observez toutes les mises en garde énoncées précédemment lorsque vous transportez une charge sur le porte-bagages de toit.

MISE EN GARDE!

- Afin d'éviter tout dommage au porte-bagages de toit et au véhicule, ne dépassez pas la charge maximale du porte-bagages. Assurez-vous de bien répartir toute charge lourde et de l'immobiliser convenablement.
- Les objets longs qui dépassent le pare-brise doivent être solidement fixés à l'avant et à l'arrière du véhicule.

(Suite)

MISE EN GARDE! *(Suite)*

- Placez une couverture ou une autre protection du même genre entre la surface du toit et la charge.
- Circulez à vitesse réduite et négociez les virages prudemment lorsque vous transportez de grosses charges ou des charges d'une largeur excessive sur le porte-bagages de toit. La vélocité des vents ou les rafales causées par le passage des camions à proximité du véhicule peuvent augmenter la force exercée vers le haut sur la charge. Il est recommandé de ne pas transporter de lourds chargements plats, comme des panneaux de bois ou des planches de surf, cela pourrait entraîner des dommages à votre chargement ou à votre véhicule.

(Suite)

MISE EN GARDE! *(Suite)*

- La charge doit toujours être fixée aux traverses en premier, en utilisant au besoin les boucles d'arrimage comme points de fixation supplémentaires. Les boucles d'arrimage sont prévues comme points d'arrimage supplémentaires seulement. N'utilisez pas des mécanismes à cliquet avec les boucles d'arrimage. Vérifiez fréquemment les courroies pour vous assurer que la charge est bien fixée.

PRÉSENTATION DU TABLEAU DE BORD DE VOTRE VÉHICULE

GROUPE D'INSTRUMENTS DE BASE OU DE MILIEU DE GAMME

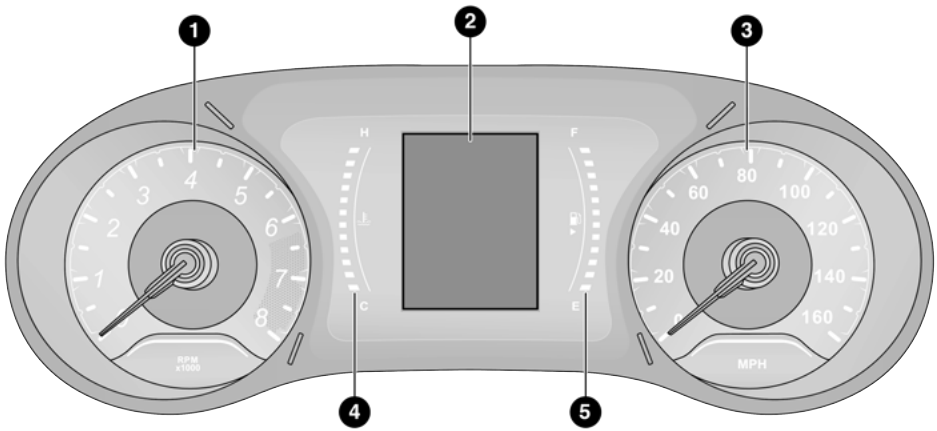

Groupe d'instruments de base

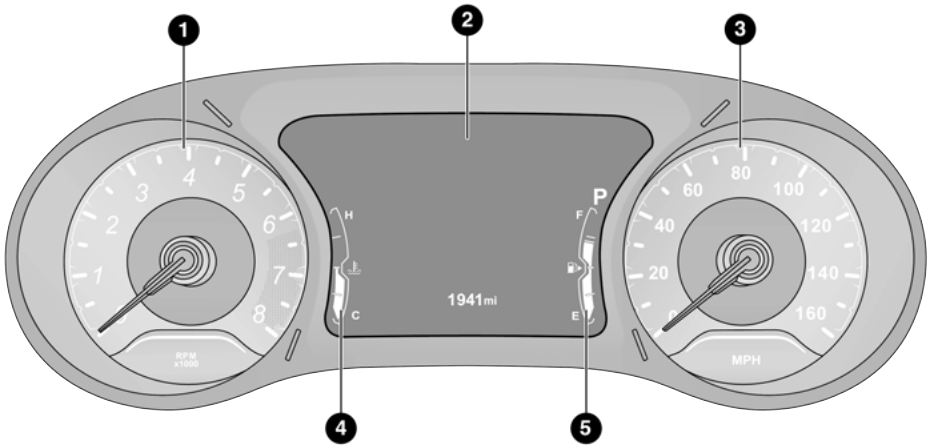

A0301000034US

Groupe d'instruments de milieu de gamme

DESCRIPTION DU GROUPE D'INSTRUMENTS DE BASE OU DE MILIEU DE GAMME

1. Compte-tours
   - Le compte-tours indique le régime du moteur en tours par minute (RPM x 1000 [tr/min x 1 000]).
2. Affichage du groupe d'instruments
   - L'affichage du groupe d'instruments offre au conducteur un affichage interactif ➪ page 104.

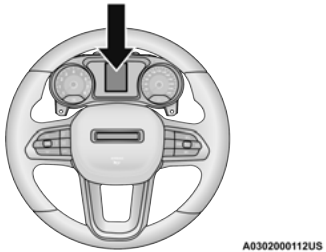

Emplacement de l'affichage du groupe d'instruments de base

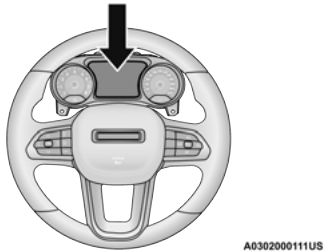

Emplacement de l'affichage du groupe d'instruments de milieu de gamme

3. Compteur de vitesse
   - Cet instrument indique la vitesse du véhicule.
4. Indicateur de température
   - L'indicateur de température indique la température du liquide de refroidissement du moteur. Une lecture qui se maintient dans la plage normale indique que le circuit de refroidissement du moteur fonctionne de façon satisfaisante.
   - L'aiguille risque d'indiquer une température plus élevée par temps chaud ou si vous conduisez en montée. Ne laissez pas l'indicateur dépasser les limites supérieures de la température normale de fonctionnement.

AVERTISSEMENT!

Un circuit de refroidissement du moteur chaud est dangereux. Vous et vos passagers pourriez être gravement brûlés par la vapeur ou le liquide de refroidissement bouillant qui s'en échappent. Si votre véhicule surchauffe, nous vous recommandons d'appeler un concessionnaire autorisé pour en faire effectuer l'entretien ➪ page 388.

MISE EN GARDE!

La conduite avec le circuit de refroidissement du moteur à haute température peut endommager votre véhicule. Si l'aiguille de l'indicateur de température atteint le repère « H » (TEMPÉRATURE ÉLEVÉE), rangez-vous en bordure de la route et immobilisez le véhicule. Laissez tourner le moteur au ralenti et coupez le climatiseur jusqu'à ce que l'indicateur de température revienne dans la plage normale. Si l'aiguille de température demeure au repère « H » (température élevée), coupez immédiatement le moteur et communiquez avec un concessionnaire autorisé.

5. Indicateur de niveau de carburant
   - La jauge indique le niveau de carburant dans le réservoir de carburant lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE).

   - La flèche accompagnant le symbole de pompe à essence pointe vers le côté du véhicule où se situe la trappe de carburant.

NOTA :
Les témoins principaux s'allument à titre de vérification du fonctionnement de l'ampoule quand le contact est établi.

GROUPE D'INSTRUMENTS HAUT DE GAMME

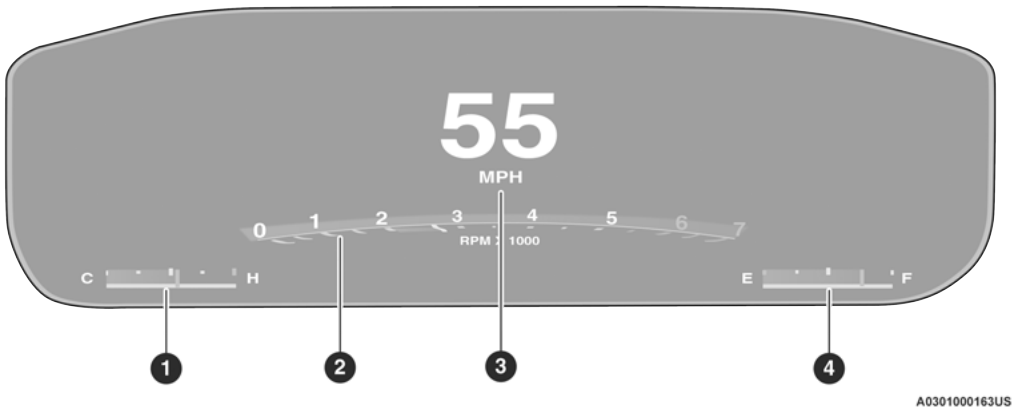

Groupe d'instruments de catégorie supérieure

DESCRIPTION DU GROUPE D'INSTRUMENTS HAUT DE GAMME

1. Indicateur de température
   - L'indicateur de température indique la température du liquide de refroidissement du moteur. Une lecture qui se maintient dans la plage normale indique que le circuit de refroidissement du moteur fonctionne de façon satisfaisante.
   - L'aiguille risque d'indiquer une température plus élevée par temps chaud, si vous conduisez en montée, ou si vous tractez une remorque. Ne laissez pas l'indicateur dépasser les limites supérieures de la température normale de fonctionnement.

AVERTISSEMENT!

Un circuit de refroidissement du moteur chaud est dangereux. Vous et vos passagers pourriez être gravement brûlés par la vapeur ou le liquide de refroidissement bouillant qui s'en échappent. Si votre véhicule surchauffe, nous vous recommandons d'appeler un concessionnaire autorisé pour en faire effectuer l'entretien ➪ page 388.

MISE EN GARDE!

La conduite avec le circuit de refroidissement du moteur à haute température peut endommager votre véhicule. Si l'aiguille de l'indicateur de température atteint le repère « H » (TEMPÉRATURE ÉLEVÉE), rangez-vous en bordure de la route et immobilisez le véhicule. Laissez tourner le moteur au ralenti et coupez le climatiseur jusqu'à ce que l'indicateur de température revienne dans la plage normale. Si l'aiguille de température demeure au repère « H » (température élevée), coupez immédiatement le moteur et communiquez avec un concessionnaire autorisé.

2. Compte-tours
   - Le compte-tours indique le régime du moteur en tours par minute (RPM x 1000 [tr/min x 1 000]).

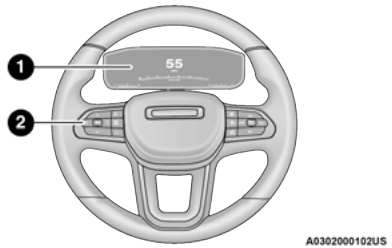

Emplacement de l'affichage du groupe d'instruments de luxe

1 – Affichage du groupe d'instruments
2 – Commandes de l'affichage du groupe d'instruments

3. Compteur de vitesse
   - Cet instrument indique la vitesse du véhicule.
4. Indicateur de niveau de carburant
   - L'aiguille indique le niveau de carburant dans le réservoir lorsque le bouton-poussoir d'allumage sans clé est à la position ON/RUN (MARCHE).

   - La flèche accompagnant le symbole de pompe à essence pointe vers le côté du véhicule où se situe la trappe de carburant.

NOTA :
Les témoins d'avertissement du groupe d'instruments s'allument brièvement à titre de vérification du fonctionnement de l'ampoule quand le contact est initialement établi.

AFFICHAGE DU GROUPE D'INSTRUMENTS

Votre véhicule peut être doté d'un affichage du groupe d'instruments qui offre des renseignements utiles au conducteur. Avec le commutateur d'allumage en mode OFF (ARRÊT), l'ouverture ou la fermeture d'une portière active l'affichage à des fins de visualisation et affiche le nombre total de milles ou de kilomètres au compteur kilométrique. Votre affichage du groupe d'instruments est conçu pour afficher des renseignements importants à propos des systèmes et fonctions du véhicule. À l'aide d'un affichage interactif situé sur le tableau de bord, votre affichage du groupe d'instruments peut vous montrer comment les systèmes fonctionnent et vous avertir quand ils ne fonctionnent pas. Les commandes au volant vous permettent de faire défiler et d'utiliser les menus principaux et les sous-menus. Vous pouvez accéder aux renseignements particuliers que vous voulez et effectuez des sélections et des réglages.

EMPLACEMENT ET COMMANDES DE L'AFFICHAGE DU GROUPE D'INSTRUMENTS

L'affichage du groupe d'instruments comprend un affichage interactif pour le conducteur situé dans le groupe d'instruments.

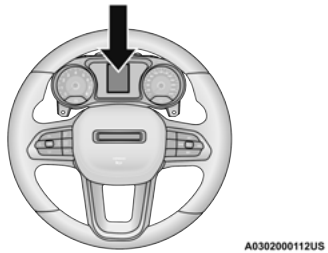

Emplacement de l'affichage du groupe d'instruments de base

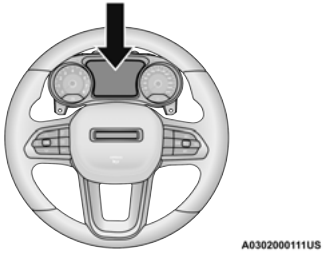

Emplacement de l'affichage du groupe d'instruments de milieu de gamme

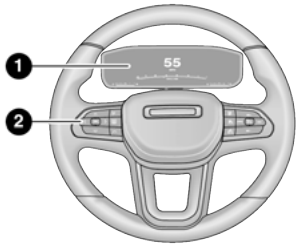

Emplacement de l'affichage du groupe d'instruments de luxe

1 – Affichage du groupe d'instruments
2 – Commandes de l'affichage du groupe d'instruments

Les options de menu à l'affichage du groupe d'instruments comprennent les éléments suivants, selon l'équipement :

- Conduite – selon l'équipement
- Compteur de vitesse
- Information sur le véhicule
- Driver Assist (Aide au conducteur)
- Fuel Economy (Économie de carburant)
- Trip (Trajet)
- Stop/Start (Système d'arrêt et de démarrage) – selon l'équipement
- Navigation – selon l'équipement
- Off Road (Hors route) – selon l'équipement
- Audio
- Messages
- Screen Setup (Configuration de l'écran)
- Paramètres de véhicule

Le système permet au conducteur de sélectionner des données en appuyant sur les boutons suivants du volant :

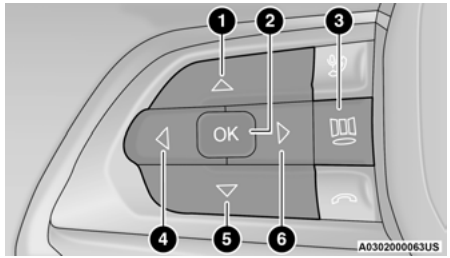

Boutons de commande d'affichage du groupe d'instruments haut de gamme

1 – Bouton fléché vers le haut
2 – Bouton OK
3 – Bouton Menu
4 – Bouton fléché vers la gauche
5 – Bouton fléché vers le bas
6 – Bouton fléché vers la droite

- **Bouton fléché vers le haut**

  Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **haut** △ pour faire défiler vers le haut le menu principal et les sous-menus.

- **Bouton OK**

  Appuyez sur le bouton **OK** pour accéder ou sélectionner les écrans d'information ou les écrans de sous-menu d'une option de menu principal. Maintenez le bouton **OK** enfoncé pendant une seconde pour réinitialiser les fonctions affichées ou sélectionnées qui peuvent être réinitialisées.

- **Bouton MENU** – selon l'équipement

  Appuyez sur le bouton **MENU** pour accéder ou sélectionner les écrans d'information ou les écrans de sous-menu de l'écran d'accueil. Appuyez longuement sur le bouton **OK** pour entrer en mode de modification.

- **Bouton fléché vers la gauche**

  Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers la **gauche** ◁ pour accéder aux écrans d'information ou aux écrans de sous-menu d'une option du menu principal.

- **Bouton fléché vers le bas**

  Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **bas** ▽ pour faire défiler vers le bas le menu principal et les sous-menus.

- **Bouton fléché vers la droite**

  Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers la **droite** ▷ pour accéder aux écrans d'information ou aux écrans de sous-menu d'une option de menu principal.

L'affichage du groupe d'instruments se trouve dans la partie centrale du groupe d'instruments et comportent plusieurs sections :

- Écran principal – L'anneau intérieur de l'affichage s'allume en gris dans les conditions normales, en jaune pour les avertissements non critiques, en rouge pour les avertissements critiques et en blanc pour les renseignements sur demande.
- Emplacements des sous-menus – Lorsque les sous-menus sont disponibles, la position dans les sous-menus est affichée à cet endroit.
- Témoins reconfigurables et informations.
- État du sélecteur de rapport (PRND)
- Affichage interactif pour le conducteur (boussole, température, autonomie de carburant, trajet A, trajet B, économie moyenne de carburant, économie actuelle de carburant et heure)
- État de la suspension pneumatique – selon l'équipement
- État du mode 4WD (4 roues motrices) – selon l'équipement

L'affichage du groupe d'instruments présente normalement le menu principal ou les écrans d'une fonction sélectionnée du menu principal. La zone d'affichage principale affiche également les messages contextuels qui consistent en environ 60 messages d'avertissement ou d'information possibles. Ces messages contextuels se divisent en plusieurs catégories :

- **Messages de cinq secondes mémorisés**

  Lorsque les conditions appropriées sont présentes, ce type de message s'affiche en priorité dans la zone d'affichage principale pendant cinq secondes, avant que l'affichage revienne à l'écran précédent. La plupart de ces messages sont ensuite mémorisés (aussi longtemps que la condition qui l'a activé est toujours présente) et peuvent être réaffichés en sélectionnant l'option de menu principal « Messages ». Les messages « Right Front Turn Signal Lamp Out » (Ampoule de clignotant avant droit grillée) et « Low Tire Pressure » (Basse pression des pneus) sont des exemples de ce type de messages.

- **Messages non mémorisés**

  Ce type de message est affiché en permanence ou jusqu'à ce que la condition qui l'a activé ne soit plus présente. Les messages « Turn Signal On » (Clignotant allumé) (si un clignotant est toujours en fonction) et « Lights On » (Phares allumés) (si le conducteur a quitté le véhicule avec les phares allumés) sont des exemples de ce type de messages.

- **Messages non mémorisés jusqu'à l'établissement du contact**

  Ces messages sont liés principalement à la fonction de démarrage à distance. Ce type de message s'affiche jusqu'à ce que le contact soit ÉTABLI. Les messages « Remote Start Canceled – Door Ajar » (Démarrage à distance annulé – portière ouverte) et « Press Brake Pedal and Push Button to Start » (Enfoncer la pédale de frein et appuyer sur le bouton pour démarrer) sont des exemples de ce type de message.

- **Messages de cinq secondes non mémorisés**

  Lorsque les conditions appropriées sont présentes, ce type de message s'affiche en priorité dans la zone d'affichage principale pendant cinq secondes, avant que l'affichage revienne à l'écran précédent. Le message « Automatic High Beams On » (Feux de route automatiques activés) est un exemple de ce type de messages.

RÉINITIALISATION DE L'INDICATEUR AUTOMATIQUE DE VIDANGE D'HUILE

- Votre véhicule est équipé d'un indicateur automatique de vidange d'huile moteur. Le message « Oil Change Due » (Vidange d'huile requise) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments pendant cinq secondes après le retentissement d'un seul carillon pour indiquer la prochaine vidange d'huile prévue au calendrier d'entretien. Les calculs de l'indicateur automatique de vidange d'huile sont fondés sur le cycle de service, ce qui signifie que la durée exacte de l'intervalle peut varier selon le style de conduite adopté.

- À moins que l'indicateur ne soit remis à zéro, le message reste affiché chaque fois que vous mettez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE).

Pour réinitialiser l'indicateur automatique de vidange d'huile une fois l'entretien programmé effectué, procédez de la façon indiquée ci-dessous :

1. Sans appuyer sur la pédale de frein, appuyez sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) et tournez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE), sans faire démarrer le moteur.
2. Enfoncez complètement et lentement la pédale d'accélérateur trois fois en moins de dix secondes.
3. Placez l'allumage à la position OFF/LOCK (ARRÊT ET ANTIVOL-VERROUILLÉ).

NOTA :
Si le message de vidange d'huile s'affiche de nouveau au démarrage, la remise à zéro de l'indicateur automatique de vidange d'huile a échoué. Au besoin, recommencez cette procédure.

DISPLAY AND MESSAGES (AFFICHAGE ET MESSAGES) – SELON L'ÉQUIPEMENT

Comprend les éléments suivants, qui comprennent notamment :

- Front Seat Belts Unbuckled (Ceintures de sécurité avant non bouclées)
- Driver Seat Belt Unbuckled (Ceinture de sécurité du conducteur débouclée)
- Passenger Seat Belt Unbuckled (Ceinture de sécurité du passager débouclée)
- Traction Control Off (Système antipatinage désactivé)
- Washer Fluid Low (Bas niveau de liquide lave-glace)
- Oil Pressure Low (Basse pression d'huile)
- Oil Change Due (Vidange d'huile requise)
- Fuel Low (Bas niveau de carburant)
- Service Anti-lock Brake System (Réparer le système de freinage antiblocage)
- Service Electronic Throttle Control (Réparer la commande électronique de l'accélérateur)
- Service Power Steering (Réparer la direction assistée)
- Cruise Off (Régulateur de vitesse hors fonction)
- Cruise Ready (Régulateur de vitesse prêt)
- ACC Override (Neutralisation du régulateur de vitesse programmé)
- Cruise Set To XXX mph or km/h (Régulateur de vitesse programmé à XXX km/h ou à XXX mi/h)
- Tire Pressure Screen With Low Tire(s) (Écran de pression des pneus avec basse pression des pneus)
- Service Tire Pressure System (Réparer le système de surveillance de la pression des pneus)
- Park Brake Engaged (Frein de stationnement serré)
- Brake Fluid Low (Bas niveau de liquide de frein)
- Engine Temperature Hot (Température élevée du moteur)
- Lights On (Phares allumés)

- Right Front Turn Signal Light Out (Ampoule de clignotant avant droit grillée)
- Right Rear Turn Signal Light Out (Ampoule de clignotant arrière droit grillée)
- Left Front Turn Signal Light Out (Ampoule de clignotant avant gauche grillée)
- Left Rear Turn Signal Light Out (Ampoule de clignotant arrière gauche grillée)
- Ignition or Accessory On (Allumage en position de marche ou accessoires)
- Vehicle Not in Park (Le véhicule n'est pas en position de stationnement)
- Remote Start Active Push Start Button (Démarrage à distance activé, appuyer sur le bouton de démarrage)
- Remote Start Canceled Fuel Low (Démarrage à distance annulé, bas niveau de carburant)
- Remote Start Canceled Door Open (Démarrage à distance annulé, portière ouverte)
- Remote Start Canceled Hood Open (Démarrage à distance annulé, capot ouvert)
- Remote Start Canceled Liftgate Open (Démarrage à distance annulé, hayon ouvert)
- Remote Start Canceled Time Expired (Démarrage à distance annulé, délai expiré)
- Remote Start Disabled Start To Reset (Démarrage à distance désactivé, démarrer pour réinitialiser)
- Service Air Bag System (Réparer le système de sacs gonflables)
- Service Air Bag Warning Light (Réparer le témoin de sac gonflable)
- Door Open (Portière ouverte)
- Doors Open (Portières ouvertes)
- Liftgate Open (Hayon ouvert)
- Hood Open (Capot ouvert)
- Shift Not Allowed (Aucun changement de vitesse permis)
- Vehicle Speed To High To Shift to D (Vitesse du véhicule trop élevée pour passer en position D [MARCHE AVANT])
- Vehicle Speed is Too High to Shift to R (Vitesse du véhicule trop élevée pour passer en position R [MARCHE ARRIÈRE])
- Vehicle Speed is Too High to Shift to P (Vitesse du véhicule trop élevée pour passer en position P [STATIONNEMENT])
- Service Transmission (Réparer la transmission)
- Service Shifter (Réparer le levier de vitesses)

La section des témoins reconfigurables est divisée en une zone de témoins de couleur blanche ou jaune à gauche et en une zone de témoins de couleur verte ou rouge à droite.

OPTIONS DE MENU POUR L'AFFICHAGE DU GROUPE D'INSTRUMENTS

L'affichage du groupe d'instruments peut être utilisé pour afficher les éléments du menu principal pour de nombreuses fonctions. Utilisez les boutons fléchés vers le **haut** △ et vers le **bas** ▽ pour faire défiler les options du menu d'affichage interactif jusqu'à ce que le menu souhaité soit atteint.

NOTA :
Les options de menu à l'affichage du groupe d'instruments s'affichent au centre du groupe d'instruments. Les options de menu peuvent varier selon les fonctions de votre véhicule.

Écran d'accueil – selon l'équipement

Appuyez sur le bouton **Menu** pour afficher l'écran d'accueil.

Appuyez brièvement sur les boutons fléchés vers la **gauche** ◁ ou vers la **droite** ▷ pour mettre en évidence la sélection souhaitée. Appuyez brièvement sur le bouton **OK** pour effectuer la sélection. Appuyez sur les boutons fléchés vers le **haut** △ ou le **bas** ▽ pour sélectionner un écran différent au sein de la catégorie sélectionnée. Si vous appuyez sur le bouton **Menu** dans cette vue, le groupe d'instruments retourne à l'écran précédemment affiché.

Options de l'écran d'accueil

- Navigation
  - Route Set (Itinéraire défini)
  - Trip A (Trajet A)
  - Trip B (Trajet B)
- Information sur le véhicule
  - Coolant Temp (Température du liquide de refroidissement)
  - Trans Temp (Température de la transmission)
  - Oil Temp (Température de l'huile)
  - Oil Pressure (Pression d'huile)
  - Battery Voltage (Tension de la batterie)
  - Oil Life (Vie utile de l'huile)
  - Pression des pneus
  - Fuel Economy (Économie de carburant)
- Conduite
  - Posted Speed Limit Sign (Panneau de limite de vitesse affiché)
  - Driver Assist (Aide au conducteur)
- Audio
  - Audio Info (Information relative au système audio)
- Hors route
  - Selec-Terrain/Air Suspension Status (État du système Selec-Terrain / de la suspension pneumatique)
  - Vehicle Dynamics (Dynamique du véhicule)
  - Tangage et roulis

Conduite – selon l'équipement

Compteur de vitesse

Appuyez brièvement sur les boutons fléchés vers le **haut** △ ou vers le **bas** ▽ jusqu'à ce que l'icône du menu Speedometer (Compteur de vitesse) apparaisse à l'affichage du groupe d'instruments. Appuyez brièvement sur le bouton **OK** pour alterner entre les unités (km/h ou mi/h) du compteur de vitesse numérique. Maintenez enfoncé le bouton **OK** pour alterner entre le compteur de vitesse numérique et le compteur analogique.

Vision nocturne

Appuyez brièvement sur les boutons fléchés vers le **haut** △ ou vers le **bas** ▽ jusqu'à ce que l'icône du menu Night Vision (Vision nocturne) apparaisse à l'affichage du groupe d'instruments. Appuyez brièvement sur le bouton **OK** pour effectuer la sélection. Les icônes Pedestrian/Animal (Piéton/animal) sont alors affichées dans le coin supérieur gauche.

Systèmes d'assistance au conducteur

Appuyez brièvement sur les boutons fléchés vers le **haut** △ ou vers le **bas** ▽ jusqu'à ce que le menu Driver Assist (Aide au conducteur) apparaisse à l'affichage du groupe d'instruments. Appuyez brièvement sur le bouton **OK** pour effectuer la sélection. L'écran Driver Assist (Aide au conducteur) indique l'état actuel du régulateur de vitesse adaptatif, de la gestion active de voie et du système d'assistance sur les autoroutes / Assist+ / Pilot. Appuyez brièvement sur le bouton **OK** à nouveau pour alterner entre les vues en zoom avant et en zoom arrière (« Press OK to Zoom In » [Appuyer sur OK pour faire un zoom avant] apparaît lorsqu'en zoom arrière; « Press OK to Zoom Out » [Appuyer sur OK pour faire un zoom arrière] apparaît lorsqu'en zoom avant).

Compteur de vitesse

Appuyez brièvement sur les boutons fléchés vers le **haut** △ ou vers le **bas** ▽ jusqu'à ce que l'élément de menu Speedometer (Compteur de vitesse) apparaisse à l'affichage du groupe d'instruments. Appuyez brièvement sur le bouton **OK**pour faire passer l'échelle du compteur de vitesse de mi/h à km/h et vice-versa.

Information sur le véhicule (renseignements pour l'utilisateur)

Appuyez brièvement sur les boutons fléchés vers le **haut** △ ou vers le **bas** ▽ jusqu'à ce que l'option de menu Vehicle Info (Information sur le véhicule) apparaisse à l'affichage du groupe d'instruments. Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers la **gauche** ◁ ou vers la **droite** ▷ pour parcourir les sous-menus Vehicle Info (Information sur le véhicule), puis suivez les messages-guides de chaque écran au besoin.

1. **Tire Pressure (Pression des pneus)**
   - Si tous les pneus sont **OK** (gonflés à la pression appropriée), une ICÔNE de véhicule s'affiche avec les valeurs de pression des pneus dans chaque coin de l'ICÔNE.
   - Si la pression d'au moins un pneu est basse, le message « Inflate Tire To XX » (Gonfler le pneu à XX) s'affiche, accompagné de l'ICÔNE de véhicule et des valeurs de pression dans chaque coin de l'ICÔNE, avec la valeur de pression du pneu dont la pression est basse dans une couleur différente de la valeur de pression des autres pneus.
   - Si le système de surveillance de la pression des pneus doit être réparé, le message « Service Tire Pressure System » (Réparer le système de surveillance de la pression des pneus) apparaît à l'affichage.
   - L'option « Tire PSI » (Pression des pneus en lb/po ➪ page 281) est une fonction informative seulement qui ne peut pas être réinitialisée ➪ page 281.

2. **Coolant Temperature (Température du liquide de refroidissement)**

   Affiche la température actuelle du liquide de refroidissement.

3. **Température de la transmission – transmission automatique seulement**

   Affiche la température actuelle de la transmission.

4. **Oil Temperature (Température de l'huile)**

   Affiche la température de l'huile.

5. **Battery Voltage** (Tension de la batterie)

   Affiche la tension actuelle de la batterie.

6. **Message d'embrayage – selon l'équipement**

   Le message « Drive in First Gear » (Conduire en première vitesse) s'affiche dans un véhicule à transmission manuelle au moment du lancement initial et chaque fois que la vitesse du véhicule redescend sous 8 km/h (5 mi/h).

Systèmes d'assistance au conducteur

Appuyez brièvement sur les boutons fléchés vers le **haut** △ ou vers le **bas** ▽ jusqu'à ce que le titre du menu Driver Assist (Systèmes d'assistance au conducteur) soit mis en évidence à l'affichage du groupe d'instruments.

Les réglages actuels du régulateur de vitesse adaptatif apparaissent à l'affichage du groupe d'instruments. L'information affichée dépend de l'état du régulateur de vitesse adaptatif.

Appuyez sur le bouton de MARCHE-ARRÊT du régulateur de vitesse adaptatif (situé sur le volant) jusqu'à ce qu'un des messages suivants s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments :

Adaptive Cruise Control Off (Régulateur de vitesse adaptatif hors fonction)

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est désactivé, l'écran affiche « Adaptive Cruise Control Off » (Régulateur de vitesse adaptatif hors fonction).

Adaptive Cruise Control Ready (Régulateur de vitesse adaptatif prêt)

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est activé mais que le réglage de la vitesse du véhicule n'a pas été sélectionné, l'écran affiche « Adaptive Cruise Control Ready » (Régulateur de vitesse adaptatif prêt).

Appuyez brièvement sur le bouton SET + (RÉGLAGE +) ou SET - (RÉGLAGE -) (situé sur le volant) jusqu'à ce que le message suivant apparaît à l'affichage du groupe d'instruments :

ACC SET (RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF PROGRAMMÉ)

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est programmé, la vitesse programmée s'affiche dans le groupe d'instruments.

L'écran du régulateur de vitesse adaptatif peut s'afficher de nouveau si une des activités suivantes relatives au régulateur de vitesse adaptatif se produit :

- Modification du réglage de distance
- Annulation du système
- Priorité conducteur
- Système hors fonction

- Avertissement de proximité du régulateur de vitesse adaptatif
- Avertissement de régulateur de vitesse adaptatif non disponible

NOTA :
L'affichage du groupe d'instruments revient au dernier affichage sélectionné après cinq secondes d'inactivité dans l'affichage du régulateur de vitesse adaptatif ⇨ page 164.

Les réglages actuels du système de gestion active de voie apparaissent à l'affichage du groupe d'instruments. Les données affichées dépendent de l'état du système de gestion active de voie et des conditions qui doivent être présentes ⇨ page 203.

Économie de carburant

Appuyez brièvement sur les boutons fléchés vers le **haut** △ ou vers le **bas** ▽ jusqu'à ce que le titre de menu Fuel Economy (Économie de carburant) apparaisse à l'affichage du groupe d'instruments. Maintenez le bouton **OK** enfoncé pour réinitialiser la fonction de consommation moyenne de carburant.

- Range (Autonomie) – cette fonction indique la distance approximative pouvant être parcourue (mi ou km) avec le carburant qui reste dans le réservoir. Lorsque l'autonomie est inférieure à 48 km (30 miles), l'affichage de l'autonomie est remplacé par le message « LOW FUEL » (BAS NIVEAU DE CARBURANT). L'ajout d'un volume de carburant suffisant entraîne l'effacement du message « LOW FUEL » (BAS NIVEAU DE CARBURANT) et l'affichage d'une nouvelle valeur d'autonomie. La valeur d'autonomie ne peut être réinitialisée au moyen du bouton **OK**.

NOTA :
Les changements importants du style de conduite ou de la charge du véhicule influent considérablement sur la distance restante réelle, quelle que soit l'autonomie affichée.

- Average (Consommation moyenne) – Cet affichage indique la consommation moyenne de carburant (mi/gal, L/100 km ou km/l) depuis la dernière réinitialisation.
- Current (Consommation actuelle) – Cet affichage indique la consommation de carburant actuelle (mi/gal, L/100 km ou km/l) pendant la conduite.

Trip Info (information de trajet à l'ordinateur de bord)

Appuyez brièvement sur les boutons fléchés vers le **haut** △ ou vers le **bas** ▽ jusqu'à ce que le titre de menu Trip (Trajet) apparaisse à l'affichage du groupe d'instruments. Appuyez sur le bouton fléché vers la **gauche** ◁ ou vers la **droite** ▷ pour sélectionner Trip A (Trajet A) ou Trip B (Trajet B). Les renseignements suivants relatifs au trajet s'affichent :

- Distance – cet écran indique la distance totale parcourue (km ou mi) pour le totalisateur partiel A ou B depuis la dernière réinitialisation.
- Average Fuel Economy (Consommation moyenne de carburant) – cet affichage indique la consommation moyenne consommation de carburant (mi/gal, l/100 km ou km/l) du totalisateur partiel A ou B depuis la dernière réinitialisation.
- Elapsed Time (Temps écoulé) – indique le temps total écoulé du trajet depuis que le totaliseur partiel A ou B a été réinitialisé.

Maintenez le bouton **OK** enfoncé pour réinitialiser les données de la fonction.

Système de navigation – selon l'équipement

Appuyez brièvement sur les boutons fléchés vers la **gauche** ◁ ou vers la **droite** ▷ jusqu'à ce que l'icône ou le titre de l'affichage Navigation soit mis en évidence au groupe d'instruments. « Start Route » (Démarrer l'itinéraire) s'affiche lorsqu'aucun itinéraire actif n'est défini. « Cancel Route » (Annuler l'itinéraire) s'affiche lorsqu'un itinéraire actif est défini.

Hors route – selon l'équipement

Appuyez brièvement sur les boutons fléchés vers le **haut** △ ou vers le **bas** ▽ jusqu'à ce que l'icône ou le titre de menu Off Road (Hors route) soit mis en évidence. Appuyez sur les boutons fléchés vers la **gauche** ◁ ou vers la **droite** ▷ pour faire défiler les sous-menus.

- **État du terrain**
  - État du système Selec-Terrain
  - État de la suspension pneumatique
- **Dynamique du véhicule**
  - Articulation des roues
  - État de la boîte de transfert
  - Steering Angle (Angle de direction)
  - État de la barre stabilisatrice
  - État du verrouillage d'essieu
- **Tangage et roulis**
  - Tangage (inclinaison longitudinale) du véhicule
  - Roulis (inclinaison latérale) du véhicule

Système d'arrêt et de démarrage – selon l'équipement

Appuyez brièvement sur les boutons fléchés vers le **haut** △ ou vers le **bas** ▽ jusqu'à ce que le titre de menu Stop/Start (Système d'arrêt et de démarrage) apparaisse à l'affichage du groupe d'instruments.

Audio

Appuyez brièvement sur les boutons fléchés vers le **haut** △ ou vers le **bas** ▽ jusqu'à ce que le titre de menu Audio apparaisse à l'affichage du groupe d'instruments.

Messages mémorisés

Appuyez brièvement sur les boutons fléchés vers le **haut** △ ou vers le **bas** ▽ jusqu'à ce que l'icône du menu Messages soit mise en évidence à l'affichage du groupe d'instruments. Cette fonction indique le nombre de messages d'avertissement mémorisés. Appuyez sur le bouton fléché vers la **gauche** ◁ ou vers la **droite** ▷ pour naviguer dans les messages mémorisés.

Configuration de l'écran

Appuyez brièvement sur les boutons fléchés vers le **haut** △ ou vers le **bas** ▽ jusqu'à ce que l'icône ou le titre de menu Screen Setup (Configuration de l'écran) soit mis en évidence à l'affichage du groupe d'instruments. Appuyez brièvement sur le bouton **OK** pour accéder aux sous-menus, puis suivez les messages-guides à l'écran au besoin. La fonction Screen Setup (Configuration de l'écran) vous permet de modifier l'information affichée au groupe d'instruments ainsi que l'emplacement d'affichage de l'information.

Configuration de l'écran – options sélectionnables du conducteur

Coin supérieur gauche

- Aucune
- Compass (Boussole)
- Outside Temp (Température extérieure)
- Date
- Time (Heure)

Coin supérieur droit

- Aucune
- Compass (Boussole)
- Outside Temp (Température extérieure)
- Date
- Time (Heure)

Restore Defaults (Rétablir les réglages par défaut [rétablit tous les réglages aux valeurs par défaut])

- Oui
- Non

Rapport actuel – selon l'équipement

- On (Marche)
- Off (Hors fonction)

Centre

- Aucune
- Compass (Boussole)
- Menu Title (Titre des menus)
- Date
- Outside Temp (Température extérieure)
- Time (Heure)
- Audio Info (Information relative au système audio)
- Trip A Distance (Distance du trajet A)
- Trip B Distance (Distance du trajet B)
- Compteur de vitesse

Réglages du véhicule – selon l'équipement

Appuyez brièvement sur les boutons fléchés vers le **haut** △ ou vers le **bas** ▽ jusqu'à ce que l'option de menu Vehicle Setup (Configuration du véhicule) apparaisse à l'affichage du groupe d'instruments. Cette option de menu vous permet de modifier les réglages pour les éléments suivants :

- Display (Affichage)
- Units (Unités)
- Clock and Date (Horloge et date)
- Sécurité
- Safety and Assistance (Sécurité et assistance)
- Lights (Feux)
- Doors and Locks (Portières et serrures)
- Compass (Boussole) (selon l'équipement)

NOTA :
La plupart des réglages du véhicule se retrouvent plutôt dans la radio si une radio à écran tactile est présente ➪ page 229.

Affichage

Lorsque vous sélectionnez l'option Display (Affichage), vous pouvez sélectionner les réglages suivants :

- Language (Langue) : sélectionnez la langue d'affichage des données et des avertissements.
- « Phone Repetition » (Répétition du téléphone) : affiche les informations concernant le mode Téléphone.

Units (Unités)

Lorsque vous sélectionnez l'option Units (Unités), l'unité de mesure à utiliser pour l'affichage de différentes valeurs peut également être mémorisée. Les options disponibles sont les suivantes :

- US (États-Unis)
- Métrique
- Personnalisé : permet d'effectuer des changements indépendants d'unité pour la température, la distance, la consommation et la pression de gonflage

Clock And Date (Horloge et date)

Lorsque vous sélectionnez l'option Clock and Date (Horloge et date), l'heure et la date peuvent être mémorisées. Les options disponibles sont les suivantes :

- Set Time (Régler le temps) : régler les heures et les minutes
- Set Format (Régler le format) : réglage du format d'heure sur « 12 h » (12 heures) ou « 24 h » (24 heures)
- Set Date (Régler la date) : régler le jour, le mois et l'année

Security (Sécurité)

Désactivation du sac gonflable du passager (PAD) : une sélection de désactivation du sac gonflable du passager (ON/OFF [MARCHE/ARRÊT]) peut être faite si un ensemble de retenue pour enfant doit être installé sur le siège avant.

Safety And Assistance (Sécurité et assistance)

Lorsque vous sélectionnez l'option Safety And Assistance (Sécurité et assistance), vous pouvez effectuer les réglages suivants :

- Système ParkSense (selon l'équipement) : sélection du type de renseignements fournis par le système ParkSense
- Volume du système ParkSense avant (selon l'équipement) : sélection du volume des bips fournis par le système ParkSense avant
- Volume du système ParkSense arrière (selon l'équipement) : sélection du volume des bips fournis par le système ParkSense arrière
- « Forward Collision Warning (FCW) » (Système d'avertissement de collision frontale; selon l'équipement) : sélection des modes de fonctionnement du système d'avertissement de collision frontale Plus
- FCW Sensitivity (Sensibilité du système d'avertissement de collision frontale [selon l'équipement]) : sélection de l'état d'intervention du système d'avertissement de collision frontale Plus, en fonction de la distance jusqu'à l'obstacle

- Essuie-glaces à capteur de pluie (selon l'équipement) : activation et désactivation du fonctionnement automatique des essuie-glaces en cas de pluie
- « Active Lane Management Force » (Intensité du système LaneSense; selon l'équipement) : sélection de la force à appliquer au volant pour mettre la voiture sur la voie à l'aide du circuit d'entraînement électrique, en cas de fonctionnement du système de gestion active de voie
- « Active Lane Management Warning » (Avertissement de gestion active de voie; selon l'équipement) : sélection du « degré de préparation » de l'intervention du système de gestion active de voie
- Volume du signal sonore : Il y a quatre réglages possibles : éteint, faible, moyen, élevé
- Entretien des freins (selon l'équipement) : activation de la procédure pour effectuer l'entretien du système de freinage
- « Auto Park Brake » (Frein de stationnement automatique; selon l'équipement) : activer/désactiver l'activation automatique du frein de stationnement électrique
- Avertissement de vitesse : Régler la limite de vitesse du véhicule signalée au conducteur au moyen d'une signalisation visuelle et acoustique (apparition d'un message et d'un symbole à l'affichage). Lorsque l'avertissement de vitesse est réglé, l'icône (un cercle comprenant la vitesse programmée) doit rester affichée jusqu'à ce que le conducteur désactive l'avertissement de vitesse. Si le conducteur dépasse la vitesse cible, un signal sonore retentit une fois et le message contextuel « Speed Warning Exceeded » (Avertissement de vitesse dépassée) s'affiche. Le conducteur peut également mettre à « OFF » (HORS FONCTION) l'avertissement de vitesse à l'affichage du groupe d'instruments afin de ne pas utiliser cette fonction. Pour désactiver cette fonction, le conducteur doit utiliser l'affichage du groupe d'instruments pour naviguer jusqu'à « Speed Warning » (Avertissement de vitesse), puis appuyer sur les boutons fléchés vers le **haut** △ ou vers le **bas** ▽ jusqu'à ce qu'il atteigne l'option « OFF » (HORS FONCTION) au lieu d'une vitesse.
- Assistance au départ en pente : Activation ou désactivation du système d'assistance au départ en pente

Lights (Feux et éclairage) – selon l'équipement

Lorsque vous sélectionnez l'option Lights (Éclairage), vous pouvez effectuer les réglages suivants :

- Éclairage ambiant (selon l'équipement) : régler la sensibilité de l'éclairage dans les portières et la console au pavillon
- Lights Off Delay (Délai d'extinction des phares) : régler la temporisation pour l'extinction des phares après la coupure du moteur
- Réglage de la sensibilité des phares : régler la sensibilité de la luminosité des phares
- Greeting Lights (Éclairage d'accueil) : activer les clignotants lors du déverrouillage des portières
- Daytime Lights (Feux de jour) (selon l'équipement) : activer ou désactiver les feux de jour
- Cornering Lights (Feux de virage) (selon l'équipement) : activer ou désactiver les feux de virage (selon l'équipement)
- Auto High Beam (Feux de route automatiques) (selon l'équipement) : activer ou désactiver les feux de route automatiques

Doors And Locks (Portières et serrures)

Lorsque vous sélectionnez l'option Doors and Locks (Portières et serrures), vous pouvez effectuer les réglages suivants :

- Auto Unlock Doors (Déverrouillage automatique des portières) : déverrouillage automatique des portières lorsque vous quittez le véhicule
- Lights With Lock (Feux au verrouillage) : activer les clignotants au verrouillage des portières
- Horn With Remote Lock (Avertisseur sonore au verrouillage à distance) : activer ou désactiver l'avertisseur sonore lorsque vous appuyez sur le bouton Lock (Verrouillage) de la clé Les options sont « Off » (Hors fonction), « First Press » (Première pression) et « Second Press » (Deuxième pression)
- Avertisseur sonore au démarrage à distance (selon l'équipement) : activer ou désactiver l'avertisseur sonore au démarrage à distance du moteur avec la clé
- Door Unlock (déverrouillage des portières) : ce réglage vous permet de choisir si vous voulez déverrouiller toutes les portières ou seule la portière du côté du conducteur à la première pression sur le bouton Unlock (Déverrouillage) de la clé
- Auto Driver Comfort (Confort automatique du conducteur) (selon l'équipement) : activer ou désactiver le système de chauffage-climatisation automatique au démarrage du véhicule
- Key in Memory (Clé dans la mémoire) (selon l'équipement) : activer ou désactiver la mémoire associée à une clé

Boussole

Lorsque vous sélectionnez l'option Compass (Boussole), vous pouvez modifier les réglages suivants :

Calibration (Étalonnage) (selon l'équipement)

Cette boussole s'étalonne automatiquement, ce qui élimine le besoin de la régler manuellement. Lorsque le véhicule est neuf, la lecture de la boussole peut paraître instable et des tirets (– –) s'affichent au groupe d'instruments jusqu'à ce que la boussole soit étalonnée. Vous pouvez également étalonner la boussole en effectuant avec le véhicule un ou plusieurs cercles complets (dans un endroit exempt de grandes structures ou d'objets métalliques) jusqu'à ce que les tirets (– –) ne soient plus affichés à l'affichage du groupe d'instruments. La boussole fonctionnera alors normalement.

Variance (Déclinaison magnétique) (selon l'équipement)

La déclinaison magnétique est la différence entre le nord magnétique et le nord géographique. Pour compenser cette différence, réglez la déclinaison en fonction de la zone de conduite du véhicule, selon la carte de zone. Une fois réglée, la boussole pourra compenser automatiquement cette différence et assurer la meilleure précision possible.

Carte de déclinaison magnétique

PROTECTION ANTIDÉCHARGE DE LA BATTERIE ACTIVÉE / MESSAGE RELATIF AU MODE DE PROTECTION ANTIDÉCHARGE DE LA BATTERIE – MESURES DE RÉDUCTION DE LA CHARGE ÉLECTRIQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Ce véhicule est équipé d'un capteur de batterie intelligent (IBS) pour procéder à une surveillance supplémentaire du système électrique et de l'état de la batterie du véhicule.

Dans les cas où l'IBS détecte une défaillance du circuit de charge ou lorsque l'état de la batterie du véhicule s'est détérioré, des mesures de réduction de la charge électrique sont appliquées pour prolonger le temps de conduite et la distance du véhicule. Ceci est fait en réduisant l'alimentation ou en mettant hors tension les charges électriques non essentielles.

La réduction de la charge n'est active que lorsque le moteur tourne. Il affiche un message s'il y a un risque de décharge de la batterie au point où le véhicule peut caler en raison d'un manque d'alimentation électrique, ou ne redémarre pas après le cycle de conduite actuel.

Lorsque la réduction de la charge est activée, le message « Battery Saver On » (Protection antidécharge de la batterie activée) ou « Battery Saver Mode » (Mode de protection antidécharge de la batterie) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments.

Ces messages indiquent que la charge de la batterie du véhicule est faible et qu'elle continue de se décharger à un rythme qui le circuit de charge ne peut supporter.

NOTA :

- Le circuit de charge est indépendant de la réduction de charge. Le circuit de charge effectue un diagnostic sur le circuit de charge en permanence.
- Si le témoin d'avertissement de charge de la batterie est allumé, cela peut indiquer un problème avec le circuit de charge ➪ page 122.

Les charges électriques qui peuvent être coupées (selon l'équipement) et les fonctions du véhicule qui peuvent être affectées par la réduction de charge :

- Sièges chauffants, sièges ventilés et volant chauffant
- Porte-gobelets chauffants et réfrigérants – selon l'équipement
- Dégivreur de lunette et rétroviseurs chauffants
- Système de chauffage, ventilation et climatisation
- Système d'onduleur d'alimentation de 150 W
- Systèmes audio et télématique

La perte de charge de la batterie peut indiquer une ou plusieurs des conditions suivantes :

- Le circuit de charge ne peut pas fournir une alimentation électrique en quantité suffisante au système du véhicule parce que les charges électriques sont plus importantes que la capacité du circuit de charge. Le circuit de charge fonctionne toujours correctement.
- Activation de toutes les charges électriques possibles du véhicule (p. ex., les réglages du système CVC au max., l'éclairage extérieur et intérieur, les prises de courant surchargées +12 V, 150 W, ports USB) pendant certaines conditions de conduite (conduite urbaine, remorquage, arrêt fréquent).
- Installation des options telles des feux supplémentaires, des accessoires électriques pour l'ensemble de conversion, des chaînes audio, des alarmes et des dispositifs semblables.
- Cycles de conduite irréguliers (courts trajets séparés par de longues périodes de stationnement).
- Le véhicule a été stationné pendant une période prolongée (semaines, mois).
- La batterie a été remplacée récemment et n'a pas été chargée complètement.
- La batterie a été déchargée par une charge électrique laissée allumée lorsque le véhicule était stationné.
- La batterie a été utilisée pendant une période prolongée avec le moteur à l'arrêt pour alimenter la radio, les feux, les chargeurs, les appareils portatifs de +12 V tels que les aspirateurs, les consoles de jeux et les appareils similaires.

Démarche à suivre en présence d'un message relatif aux mesures de réduction de charge électrique (« Battery Saver On » [Protection antidécharge de la batterie activée] ou « Battery Saver Mode » [Mode de protection antidécharge de la batterie])

Lors d'un trajet :

- Réduisez l'alimentation des charges inutiles si possible :
  - Éteignez les feux redondants (intérieur ou extérieur)
  - Vérifiez ce qui peut être branché dans les prises de courant +12 V, 150 W, ports USB
  - Vérifiez les réglages du système de chauffage, ventilation et climatisation (ventilateur, température)
  - Vérifiez les réglages audio (volume)

Après un trajet :

- Vérifiez si un équipement du marché secondaire a été installé (feux supplémentaires, accessoires électriques pour ensemble de conversion, systèmes audio et alarmes) et passez en revue toute spécification s'il en existe (courants de charge et du fusible d'alimentation directe de la batterie [IOD]).
- Évaluez les cycles de conduite les plus récents (distance, durée de conduite et durée de stationnement).
- L'entretien du véhicule doit être effectué si le message est toujours présent pendant des trajets consécutifs et si l'évaluation du véhicule et du modèle de conduite n'ont pas aidé à identifier la cause.

TÉMOINS D'AVERTISSEMENT ET MESSAGES

Les témoins d'avertissement et les indicateurs s'allument sur le tableau de bord, accompagnés d'un message dédié et/ou d'un signal sonore, le cas échéant. Ces alarmes sont fournies à titre indicatif et de prévention et ne doivent pas être considérées comme étant exhaustives ni comme un remplacement de l'information contenue dans le manuel du propriétaire, que nous vous recommandons de lire avec la plus grande attention dans tous les cas. Reportez-vous toujours à l'information fournie dans ce chapitre en cas d'indication d'anomalie. Tous les témoins actifs s'affichent en premier, le cas échéant. L'affichage du menu de vérification des circuits peut différer selon les options du véhicule et l'état du véhicule actuel. Certains témoins sont en option et peuvent ne pas s'afficher.

TÉMOINS D'AVERTISSEMENT ROUGES

Témoin d'avertissement de sac gonflable

Ce témoin d'avertissement indique une anomalie du système de sacs gonflables et s'allume pendant quatre à huit secondes lorsque le commutateur d'allumage est placé à la position ON/RUN (MARCHE) pour vérifier le fonctionnement de l'ampoule. Ce témoin s'allume accompagné d'un seul carillon lorsqu'une anomalie est détectée dans le système de sacs gonflables, celui-ci reste allumé jusqu'à ce que l'anomalie soit corrigée. Si le témoin n'est pas allumé pendant le démarrage, s'il demeure allumé ou s'il s'allume pendant la conduite, confiez dès que possible votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour faire vérifier le système.

Témoin Brake (système de freinage)

Ce témoin d'avertissement contrôle diverses fonctions de freinage, y compris le niveau de liquide pour freins et le serrage du frein de stationnement. L'allumage du témoin de circuit de freinage peut indiquer que le frein de stationnement est serré, que le niveau de liquide pour freins est bas ou que le réservoir du système de freinage antiblocage présente un problème.

Si le témoin demeure allumé une fois que le frein de stationnement est desserré et que le réservoir de liquide pour freins du maître-cylindre est plein, cela peut indiquer un mauvais fonctionnement du système de freinage hydraulique, ou un problème de servofrein détecté par le système de freinage antiblocage (ABS) ou la commande de stabilité électronique (ESC). Dans ce cas, le témoin reste allumé tant que la réparation nécessaire n'a pas été effectuée. Si le problème est lié au servofrein, la pompe du système de freinage antiblocage (ABS) fonctionne lorsque vous freinez et une pulsation de la pédale de frein pourrait être ressentie chaque fois que vous freinez.

Le système de freinage double offre une capacité de freinage supplémentaire en cas de défaillance de l'un des éléments du circuit hydraulique. Le témoin du système de freinage double indique une fuite dans une des moitiés du système, et il s'allume lorsque le niveau de liquide pour freins dans le maître-cylindre chute sous un niveau donné.

Le témoin reste allumé jusqu'à ce que vous corrigiez la cause du problème.

NOTA :
Le témoin peut clignoter occasionnellement pendant des virages serrés qui entraînent une modification du niveau de liquide. L'entretien du véhicule devrait être exécuté et le niveau de liquide pour freins vérifié.

Si le témoin indique une défaillance du système de freinage, celui-ci doit être réparé immédiatement.

AVERTISSEMENT!

Il est dangereux de conduire le véhicule lorsque le témoin du système de freinage est allumé. Une partie du système de freinage peut être défectueuse. L'arrêt complet du véhicule sera plus long. Vous pourriez causer une collision. Faites inspecter le véhicule immédiatement.

Les véhicules munis d'un système de freinage antiblocage (ABS) sont également munis d'un système électronique de répartition du freinage. En cas de défaillance du système électronique de répartition du freinage, le témoin d'avertissement du système de freinage s'allume en même temps que le témoin du système de freinage antiblocage. Vous devez faire réparer immédiatement le système de freinage antiblocage.

Le fonctionnement du témoin du système de freinage peut être vérifié en tournant le commutateur d'allumage de la position OFF (ARRÊT) à la position ON/RUN (MARCHE). Le témoin devrait s'allumer pendant environ deux secondes. Il devrait s'éteindre ensuite, à moins que le frein de stationnement ne soit serré ou qu'une anomalie des freins n'ait été détectée. Si le témoin ne s'allume pas, faites-le vérifier par un concessionnaire autorisé.

Ce témoin s'allume également lorsque vous serrez le frein de stationnement et que le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE).

NOTA :
Ce témoin indique seulement que le frein de stationnement est serré. Il n'indique toutefois pas à quel degré.

Témoin d'avertissement de charge de la batterie

Ce témoin d'avertissement s'allume lorsque la batterie ne se charge pas correctement. S'il demeure allumé lorsque le moteur tourne, il pourrait y avoir une anomalie avec le circuit de charge. Communiquez avec un concessionnaire autorisé dès que possible.

Cela indique un problème possible dans le système électrique ou dans un de ses composants.

Témoin d'avertissement de portière ouverte

Ce témoin s'allume lorsqu'une portière est laissée ouverte ou qu'elle n'est pas bien fermée.

NOTA :
Si le véhicule se déplace, un seul carillon retentit également.

Avertissement de somnolence détectée – selon l'équipement

La détection de la somnolence du conducteur permet d'éviter les accidents causés par la fatigue en conseillant à temps aux conducteurs de faire une pause. Une fois la somnolence du conducteur détectée, une fenêtre contextuelle s'affiche en continu jusqu'à ce que le conducteur appuie sur le bouton **OK** pour l'effacer.

Une fois le message contextuel effacé, il est stocké jusqu'à ce que la condition ne soit plus vraie.

Témoin d'avertissement d'anomalie de la direction assistée électrique

Ce témoin d'avertissement s'allume lorsqu'il y a une anomalie avec le système de direction assistée électrique (EPS) ⇨ page 157.

AVERTISSEMENT!

La conduite prolongée avec une assistance moindre pourrait mettre en danger votre sécurité et celle des autres. Vous devez la faire réparer dès que possible.

Témoin d'avertissement de la commande électronique de l'accélérateur

Ce témoin d'avertissement s'allume pour avertir d'un problème avec le système de commande électronique de l'accélérateur. Si une anomalie est détectée pendant que le véhicule est en marche, le témoin demeure allumé ou clignote, selon la nature du problème. Immobilisez complètement le véhicule de manière sécuritaire et placez la transmission en position P (STATIONNEMENT), puis rétablissez le contact. Le témoin devrait s'éteindre. Si le témoin demeure allumé lorsque le moteur tourne, vous pouvez normalement conduire le véhicule, mais confiez dès que possible votre véhicule à un concessionnaire autorisé.

NOTA :
Ce témoin peut s'allumer si les pédales d'accélérateur et de frein sont enfoncées en même temps.

Si le témoin clignote alors que le moteur tourne, vous devez faire vérifier votre véhicule dès que possible. Vous pourriez remarquer une baisse de performance, un régime du moteur inégal ou plus élevé qu'à l'habitude, ou le moteur qui décroche. Il est possible que vous soyez contraint de faire remorquer votre véhicule. Le témoin s'allume lorsque le commutateur d'allumage est placé à la position ON/RUN (MARCHE) et demeure brièvement allumé pour effectuer une vérification du fonctionnement de l'ampoule. Si le témoin ne s'allume pas au démarrage, faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

Témoin de la température du moteur

Ce témoin d'avertissement s'allume pour indiquer une surchauffe du moteur. Si la température du liquide de refroidissement est trop élevée, ce témoin s'allume et un carillon retentit une fois.

Si le témoin s'allume pendant la conduite, rangez le véhicule en toute sécurité en bordure de la route et immobilisez-le. Si le climatiseur fonctionne, mettez-le hors fonction. Placez également la transmission à la position N (POINT MORT) et laissez le moteur tourner au ralenti. Si la température ne revient pas à la normale, coupez immédiatement le moteur et faites inspecter votre véhicule ➪ page 366.

Témoin d'avertissement de capot ouvert

Ce témoin d'avertissement s'allume lorsque le capot est laissé ouvert ou entrouvert.

NOTA :
Si le véhicule se déplace, un seul carillon retentit également.

Témoin d'avertissement de hayon ouvert

Ce témoin d'avertissement s'allume lorsque le hayon est ouvert.

NOTA :
Si le véhicule se déplace, un seul carillon retentit également.

Témoin de pression d'huile

Ce témoin d'avertissement s'allume pour indiquer que la pression d'huile moteur est faible. Si le témoin s'allume pendant la conduite, immobilisez le véhicule, arrêtez le moteur dès que possible et communiquez avec un concessionnaire autorisé. Un avertissement sonore retentit lorsque le témoin s'allume.

N'utilisez pas le véhicule jusqu'à ce que la cause de l'anomalie soit supprimée. Le témoin ne vous indique pas la quantité d'huile présente dans le moteur. Vous devez vérifier le niveau d'huile moteur en soulevant le capot.

Témoin d'avertissement de la température de l'huile

Ce témoin d'avertissement s'allume pour indiquer que la température d'huile moteur est élevée. Si le témoin s'allume pendant la conduite, immobilisez le véhicule et arrêtez le moteur dès que possible. Attendez jusqu'à ce que la température de l'huile soit revenue à des niveaux plus normaux.

Témoin de rappel des ceintures de sécurité

Ce témoin d'avertissement s'allume lorsque la ceinture de sécurité du conducteur ou du passager est débouclée. Lorsque le commutateur d'allumage est d'abord mis à la position ON/RUN (MARCHE) et que le conducteur n'a pas bouclé sa ceinture de sécurité, un signal sonore retentit et le témoin s'allume. Lors de la conduite, si le conducteur ou le passager avant n'a toujours pas bouclé sa ceinture de sécurité, le témoin de rappel des ceintures de sécurité clignote ou demeure allumé en continu et un carillon retentit ➪ page 287.

Témoin d'avertissement d'anomalie de la transmission

Ce témoin s'allume (accompagné d'un message à l'affichage du groupe d'instruments et d'un carillon) pour indiquer une anomalie liée à la transmission. Communiquez avec un concessionnaire autorisé si le message ne disparaît pas après le redémarrage du moteur.

Témoin d'avertissement de température de la transmission – selon l'équipement

Ce témoin d'avertissement s'allume pour signaler que la température d'huile de transmission est élevée. Il peut s'allumer en conditions d'utilisation intense, comme lors de la traction d'une remorque. Si le témoin s'allume, immobilisez le véhicule, placez la transmission à la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT) et laissez tourner le moteur au ralenti ou plus rapidement, jusqu'à ce que le témoin s'éteigne. Une fois que le témoin est éteint, vous pouvez continuer à conduire normalement.

AVERTISSEMENT!

Si vous continuez de faire fonctionner le véhicule lorsque le témoin d'avertissement de température de la transmission est allumé, cela risque d'entraîner l'ébullition du liquide, qui en contact avec le moteur chaud ou le système d'échappement provoquerait un incendie.

MISE EN GARDE!

La conduite continue lorsque le témoin d'avertissement de température de la transmission est allumé causera éventuellement des dommages importants à la transmission ou une défaillance de celle-ci.

Témoin d'avertissement de sécurité du véhicule – selon l'équipement

Ce témoin clignote rapidement pendant environ 15 secondes jusqu'à ce que le système de sécurité du véhicule du véhicule soit amorcé, puis clignote lentement jusqu'à ce que le système soit désamorcé.

TÉMOINS D'AVERTISSEMENT JAUNES

Témoin d'avertissement du système de freinage antiblocage (ABS)

Ce témoin d'avertissement surveille le système de freinage antiblocage (ABS). Il s'allume lorsque le contact est ÉTABLI et peut rester allumé pendant quatre secondes.

Si le témoin du système de freinage antiblocage (ABS) s'allume ou reste allumé pendant que vous roulez, cela indique que le dispositif antiblocage du système de freinage ne fonctionne pas et qu'il faut le réparer dès que possible. Toutefois, si le témoin du système de freinage ne s'allume pas également, le système de freinage conventionnel continue de fonctionner normalement.

Si le témoin du système de freinage antiblocage (ABS) ne s'allume pas lorsque le commutateur d'allumage est placé à ON/RUN (MARCHE), faites vérifier le système de freinage par un concessionnaire autorisé.

Témoin d'avertissement du frein de stationnement électronique

Ce témoin d'avertissement s'allume pour indiquer que le frein de stationnement électronique ne fonctionne pas correctement et qu'il doit faire l'objet d'un entretien. Communiquez avec un concessionnaire autorisé.

Témoin d'avertissement d'activation de la commande de stabilité électronique – selon l'équipement

Ce témoin d'avertissement s'allume lorsque le système de commande de stabilité électronique est actif. Le témoin de la commande de stabilité électronique (ESC) situé dans le groupe d'instruments s'allume lorsque le commutateur d'allumage est placé à la position ON/RUN (MARCHE) et que la commande de stabilité électronique est activée. Le témoin doit s'éteindre lorsque le moteur est en marche. Si le témoin de la commande de stabilité électronique s'allume en continu lorsque le moteur est en marche, une anomalie a été détectée dans la commande de stabilité électronique. Si le témoin d'avertissement reste allumé après plusieurs cycles d'allumage et si le véhicule a roulé plusieurs kilomètres (milles) à plus de 48 km/h (30 mi/h), rendez-vous chez un concessionnaire autorisé dans les plus brefs délais pour faire vérifier et régler le problème.

- Le témoin de DÉSACTIVATION de la commande de stabilité électronique et le témoin de la commande de stabilité électronique s'allument brièvement chaque fois que le commutateur d'allumage est placé à la position ON/RUN (MARCHE).
- Des bourdonnements et des cliquetis se font entendre lorsque le système ESC est activé. Ces bruits sont normaux et cessent lorsque la commande de stabilité électronique (ESC) est désactivée.
- Ce témoin s'allume lorsque le véhicule est en mode de commande de stabilité électronique (ESC).

Témoin d'avertissement de désactivation de la commande de stabilité électronique – selon l'équipement

Ce témoin d'avertissement indique que le système de commande de stabilité électronique (ESC) est désactivé.

Chaque fois que le commutateur d'allumage est placé à la position ON/RUN (MARCHE), la commande de stabilité électronique est activée même si elle a été antérieurement désactivée.

Témoin d'avertissement de coupure de carburant – selon l'équipement

Ce témoin d'avertissement s'allume après un accident, lorsque le système désactive l'alimentation en carburant.

Témoin d'avertissement de la gestion active de voie – selon l'équipement

Le témoin d'avertissement de la gestion active de voie est de couleur jaune non clignotant lorsque le véhicule approche d'une marque de voie. Le témoin d'avertissement clignotera lorsque le véhicule traverse un marquage au sol.

Témoin d'avertissement d'entretien requis du système de gestion active de voie – selon l'équipement

Ce témoin d'avertissement s'allume lorsque le système de gestion active de voie ne fonctionne pas et doit être réparé. Veuillez consulter un concessionnaire autorisé.

Témoin d'avertissement de faible niveau de liquide de refroidissement

Ce témoin s'allume pour indiquer que le niveau de liquide de refroidissement du véhicule est bas ➪ page 388.

Témoin d'avertissement de faible niveau de carburant

Selon que le volume du réservoir soit 51 L (13,5 gal US) ou 60 L (15,8 gal US), le témoin de bas niveau de carburant témoin s'allume lorsque le niveau de carburant est inférieur à 5,6 L (1,5 gal US) ou 6,6 L (1,7 gal US) respectivement.

Témoin d'avertissement de bas niveau de liquide lave-glace – selon l'équipement

Ce témoin d'avertissement s'allume lorsque le niveau de liquide lave-glace est bas.

Témoin d'avertissement d'entretien requis ou d'anomalie du moteur

Ce témoin d'anomalie fait partie du système de diagnostic de bord appelé OBD II qui surveille les systèmes de commande du moteur et de la transmission automatique. Ce témoin d'avertissement s'allume lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE), avant le démarrage du moteur. Si le témoin ne s'allume pas lorsque vous tournez le commutateur d'allumage de la position OFF (ARRÊT) à la position ON/RUN (MARCHE), faites vérifier le véhicule sans tarder.

Certaines situations, telles qu'un bouchon du réservoir de carburant desserré ou manquant, une mauvaise qualité de carburant, etc., peuvent allumer le témoin après le démarrage du moteur. Le véhicule doit être réparé si le témoin demeure allumé pendant plusieurs cycles de conduite en conditions habituelles. Dans la plupart des cas, le véhicule peut rouler normalement et un remorquage n'est pas nécessaire.

Lorsque le moteur est en marche, il est possible que le témoin d'anomalie clignote pour prévenir d'une situation grave pouvant entraîner une perte de puissance immédiate ou des dommages importants au convertisseur catalytique. Le cas échéant, confiez votre véhicule à un concessionnaire autorisé dès que possible.

AVERTISSEMENT!

Un catalyseur défectueux, tel que décrit précédemment, peut atteindre des températures encore plus élevées que dans des conditions de fonctionnement normales. Cette situation pourrait provoquer un incendie si vous conduisez lentement ou stationnez au-dessus de substances comme des plantes séchées, du bois ou du carton, etc. Cela pourrait causer la mort ou des blessures graves au conducteur et aux passagers.

MISE EN GARDE!

Si vous roulez longtemps alors que le témoin d'anomalie est allumé, vous risquez d'endommager le système de maîtrise du véhicule. Cela peut également nuire à l'économie de carburant et compromettre la maniabilité du véhicule. Si le témoin d'anomalie clignote, cela indique que le catalyseur est sur le point de subir des dommages importants et qu'une perte de puissance substantielle est imminente. Une réparation immédiate est nécessaire.

Témoin d'avertissement d'entretien requis du mode 4WD (4 roues motrices) – selon l'équipement

Ce témoin d'avertissement s'allume pour indiquer une anomalie du système 4WD (4 roues motrices). Si le témoin reste allumé pendant la conduite, cela indique que le mode 4WD (4 roues motrices) ne fonctionne pas correctement et qu'il faut le réparer. Nous vous recommandons de faire vérifier immédiatement le véhicule dans le centre de service le plus proche.

Témoin d'avertissement d'entretien requis du système d'avertissement de collision frontale (FCW) – selon l'équipement

Ce témoin d'avertissement s'allume pour indiquer une anomalie dans le système d'avertissement de collision frontale. Adressez-vous à un concessionnaire autorisé pour la réparation ⇨ page 276.

Témoin d'avertissement d'entretien requis du système d'arrêt et de démarrage – selon l'équipement

Ce témoin d'avertissement s'allume lorsque le système d'arrêt et de démarrage ne fonctionne pas correctement et qu'il doit faire l'objet d'un entretien. Communiquez avec un concessionnaire autorisé.

Témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) – selon l'équipement

Le témoin d'avertissement s'allume et un message s'affiche pour indiquer que la pression des pneus est inférieure à la valeur recommandée ou qu'une perte de pression lente est en cours. Dans ces cas, la durée optimale des pneus et la consommation de carburant peuvent ne pas être garanties.

Si un ou plusieurs pneus se trouvent dans l'état cité ci-dessus, l'affichage présente des indications qui correspondent à chaque pneu.

MISE EN GARDE!

Ne continuez pas de rouler avec un pneu crevé, car la conduite pourrait être compromise. Arrêtez le véhicule en évitant les freinages et les changements de direction brusques. En cas de crevaison de pneu, réparez immédiatement le problème à l'aide de la trousse de réparation de pneus dédiée et communiquez avec un concessionnaire autorisé dès que possible.

Chaque pneu, y compris le pneu de secours (s'il est fourni), doit être vérifié mensuellement lorsqu'il est froid et gonflé à la pression de gonflage recommandée par le constructeur du véhicule indiquée sur la plaque d'information du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus. Si votre véhicule est muni de pneus de dimensions autres que celles qui sont indiquées sur la plaque d'information du véhicule ou l'étiquette de pression de gonflage des pneus, vous devez déterminer la pression de gonflage appropriée pour ces pneus.

Par mesure de sécurité supplémentaire, votre véhicule est doté d'un système de surveillance de la pression des pneus dont le témoin s'allume quand la pression de gonflage d'un ou de plusieurs pneus est trop basse. Par conséquent, lorsque le témoin de basse pression des pneus s'allume, vous devez vous arrêter et vérifier vos pneus dès que possible et les gonfler à la pression appropriée. La conduite sur un pneu dangereusement dégonflé cause une surchauffe du pneu qui peut provoquer une défaillance du pneu. Des pneus sous-gonflés augmentent la consommation de carburant, s'usent plus rapidement et peuvent nuire à la conduite ainsi qu'à la capacité de freinage du véhicule.

Veuillez noter que le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas l'entretien approprié des pneus, et que le conducteur a la responsabilité de maintenir une pression des pneus adéquate, même si le sous-gonflage n'est pas suffisant pour allumer le témoin de basse pression du système de surveillance de la pression des pneus.

Votre véhicule est également équipé d'un témoin d'anomalie du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS), qui s'allume lorsque le système est défectueux. Le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) est combiné au témoin de basse pression des pneus. Lorsque le système détecte une anomalie, il fait clignoter le témoin environ une minute, puis l'allume en continu. Cette séquence se répète à chaque démarrage tant que le problème subsiste. Lorsque le témoin d'anomalie est allumé, le système peut ne pas être en mesure de détecter ou de signaler normalement une basse pression des pneus. Les anomalies du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) peuvent se produire pour diverses raisons, notamment l'installation de pneus ou de roues de rechange ou de modèles différents non compatibles. Vérifiez toujours le témoin de défaillance du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) après avoir remplacé un ou plusieurs pneus ou roues afin de vous assurer que les pneus et les roues de remplacement ou de rechange permettent au système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) de fonctionner correctement.

MISE EN GARDE!

Le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) a été optimisé pour les pneus et les roues d'origine. Les pressions et les paramètres d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) ont été établis pour la dimension des pneus installés sur votre véhicule. Vous pourriez dégrader le fonctionnement du dispositif ou endommager les capteurs lorsque vous utilisez du matériel de dimension, de style ou de type différents. Des roues provenant du marché secondaire peuvent endommager les capteurs. L'utilisation d'un scellant à pneu de marché secondaire peut désactiver le capteur de système de surveillance de la pression des pneus (TPMS). Après l'utilisation du scellant à pneu de marché secondaire, il est recommandé d'amener votre véhicule chez un concessionnaire autorisé pour vérifier le fonctionnement de votre capteur.

Témoin d'avertissement d'anomalie du crochet de remorquage – selon l'équipement

Ce témoin s'allume en cas d'anomalie du crochet de remorquage. Communiquez avec un concessionnaire autorisé.

TÉMOINS JAUNES

Témoin du mode 4WD Low (4 roues motrices gamme basse) – selon l'équipement

Ce témoin avise le conducteur que le véhicule est en mode 4WD Low (4 roues motrices gamme basse). Les arbres de transmission avant et arrière sont mécaniquement verrouillés ensemble, ce qui force les roues avant et arrière à tourner à la même vitesse. La gamme basse fournit un rapport de démultiplication plus grand afin de fournir un couple plus élevé sur les roues ➪ page 155.

Témoin de blocage des 4 roues motrices

Ce témoin avise le conducteur que le véhicule est en mode 4WD LOCK (4 roues motrices gamme basse). Les arbres de transmission avant et arrière sont mécaniquement verrouillés ensemble, ce qui force les roues avant et arrière à tourner à la même vitesse ➪ page 155.

Témoin d'anomalie du limiteur de vitesse actif – selon l'équipement

Ce témoin d'avertissement s'allume pour indiquer une anomalie au niveau du limiteur de vitesse actif.

Témoin du système d'avertissement de collision frontale (FCW) – selon l'équipement

Ce témoin s'allume pour vous avertir de la possibilité d'une collision avec le véhicule qui vous précède.

Témoin de désactivation du système d'avertissement de collision frontale (FCW) – selon l'équipement

Ce témoin s'allume pour indiquer que système d'avertissement de collision frontale est désactivé.

Témoin de défaillance du dispositif antidémarrage ou d'alarme électrique du système de protection du véhicule

Ce témoin s'allume lorsque le système de sécurité du véhicule a détecté qu'une personne tente de pénétrer dans le véhicule.

NOTA :
Après l'établissement du contact, le témoin d'avertissement de sécurité du véhicule peut s'allumer si un problème avec le système est détecté. Dans ce cas, le moteur s'arrête après deux secondes.

TÉMOINS VERTS

Témoin de la gestion active de voie – selon l'équipement

Le témoin de la gestion active de voie s'allume en vert non clignotant lorsque les deux marques de voie ont été détectées; le système est alors « amorcé » et prêt à fournir des avertissements visuels et de couple au volant en cas de sortie involontaire de voie.

Témoin du système de vision nocturne actif – selon l'équipement

Ce témoin avertit le conducteur que l'état de l'alerte de vision nocturne est actif.

Indicateur de marche des feux de position/phares

Ce témoin s'allume lorsque les feux de stationnement ou les phares sont allumés.

Témoin des phares antibrouillard avant – selon l'équipement

Ce témoin s'allume lorsque les phares antibrouillard avant sont allumés ➪ page 57.

Témoins des clignotants

Lorsque le clignotant de gauche ou de droite est activé, le témoin des clignotants clignote indépendamment et les clignotants extérieurs correspondants clignotent. Vous pouvez activer les clignotants en déplaçant le levier multifonction vers le bas (gauche) ou vers le haut (droite).

NOTA :

- Un carillon continu retentit si le véhicule roule plus de 1,6 km (1 mi) alors qu'un des clignotants est activé.
- Si l'un des deux témoins se met à clignoter rapidement, vérifiez l'état des ampoules extérieures.

Témoin du régulateur de vitesse PROGRAMMÉ – selon l'équipement avec un groupe d'instruments haut de gamme

Ce témoin s'allume lorsque le régulateur de vitesse est programmé à la vitesse voulue ➪ page 161.

Témoin actif du système d'arrêt et de démarrage – selon l'équipement

Ce témoin s'allume lorsque la fonction de système d'arrêt et de démarrage est en mode « arrêt automatique ».

Témoin des feux de route automatiques – selon l'équipement

Ce témoin indique que les feux de route automatiques sont allumés ➪ page 57.

TÉMOINS BLANCS

Témoin de la gestion active de voie – selon l'équipement

Lorsque le système de gestion active de voie est EN FONCTION, mais non amorcé, le témoin de ce système s'allume en blanc et ne clignote pas. Cette situation se produit lorsque seule la ligne de voie à gauche ou à droite, ou aucune ligne n'a été détectée. Si une seule ligne de voie est détectée, le système est prêt à fournir seulement des avertissements visuels si une sortie involontaire de voie se produit sur la ligne de voie détectée ➪ page 203.

Témoin du limiteur de vitesse en descente – selon l'équipement

Ce témoin s'allume lorsque le limiteur de vitesse en descente (HDC) est activé. Le témoin est allumé en permanence lorsque le limiteur de vitesse en descente (HDC) est activé. Le limiteur peut être activé seulement lorsque la boîte de transfert est en position 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE) et que la vitesse du véhicule est inférieure à 48 km/h (30 mi/h). Si ces conditions ne sont pas remplies, le témoin du limiteur de vitesse en descente (HDC) clignote lors d'une tentative d'utilisation du limiteur.

Témoin du régulateur de vitesse prêt – selon l'équipement avec un groupe d'instruments haut de gamme

Ce témoin s'allume lorsque le régulateur de vitesse est activé, mais n'est pas programmé ➪ page 161.

Témoin du régulateur de vitesse PROGRAMMÉ – si le véhicule est équipé d'un groupe d'instruments de base

Ce témoin s'allume lorsque le régulateur de vitesse est programmé ➪ page 161.

Témoin d'avertissement de vitesse – selon l'équipement

Lorsque l'avertissement de vitesse programmée est activé et que celle-ci est dépassée, un carillon retentit une fois et le message contextuel « Speed Warning Exceeded » (Avertissement de vitesse dépassée) s'affiche. Vous pouvez activer ou désactiver l'avertissement de vitesse à l'affichage du groupe d'instruments.

Le numéro « 55 » n'est fourni qu'à titre d'exemple d'une vitesse qui peut être programmée.

TÉMOINS BLEUS

Témoin des phares de route

Ce témoin s'allume pour indiquer que les feux de route sont allumés. Lorsque les feux de croisement sont allumés, poussez le levier multifonction vers l'avant (vers l'avant du véhicule) pour allumer les feux de route. Tirez le levier multifonction vers l'arrière (vers l'arrière du véhicule) pour éteindre les feux de route. Si les feux de route sont éteints, tirez le levier vers vous pour allumer brièvement les feux de route afin d'effectuer un « appel de phares ».

TÉMOINS GRIS

Témoin de régulateur de vitesse prêt – selon l'équipement avec le groupe d'instruments de base

Ce témoin s'allume lorsque le régulateur de vitesse est activé, mais n'est pas programmé ➪ page 161.

Témoin du système de vision nocturne désactivé – selon l'équipement

Ce témoin avertit le conducteur que le système d'alerte de vision nocturne est désactivé.

SYSTÈME DE DIAGNOSTIC EMBARQUÉ – OBD II

Votre véhicule est équipé d'un système sophistiqué de diagnostic de bord appelé OBD II. Ce système contrôle le fonctionnement des systèmes antipollution, de contrôle du moteur et de la transmission automatique. Lorsque ceux-ci fonctionnent correctement, votre véhicule est en mesure de vous fournir d'excellentes performances en matière de conduite et d'économie de carburant, ainsi qu'un niveau d'émissions nettement inférieur à celui exigé par le gouvernement.

Si l'un de ces dispositifs tombe en panne, le système de diagnostic embarqué OBD II allume le témoin d'anomalie. Il met également en mémoire des codes de diagnostic et d'autres renseignements qui aident les mécaniciens à effectuer les réparations nécessaires. Malgré qu'il soit possible de continuer de rouler avec votre véhicule et qu'il ne soit pas nécessaire de le faire remorquer, adressez-vous à un concessionnaire autorisé dès que possible.

MISE EN GARDE!

- Une utilisation prolongée de votre véhicule alors que le témoin d'anomalie est allumé risque d'endommager davantage le système antipollution. Cela pourrait également nuire à l'économie de carburant et à la maniabilité. Faites réparer votre véhicule avant de passer le test de contrôle antipollution.
- Si le témoin d'anomalie clignote pendant que le véhicule est en marche, une perte de puissance ou de graves dommages au catalyseur sont sur le point de se produire. Une réparation immédiate est nécessaire.

CYBERSÉCURITÉ RELATIVE AU SYSTÈME DE DIAGNOSTIC EMBARQUÉ (OBD II)

Votre véhicule doit être équipé d'un système de diagnostic embarqué (OBD II) et d'un port de connexion pour permettre d'accéder à l'information relative au fonctionnement du système antipollution. Les techniciens d'entretien qualifiés auront peut-être besoin d'accéder à cette information pour faciliter le diagnostic et les réparations de votre véhicule et du système antipollution ⇨ page 228.

AVERTISSEMENT!

- SEUL un technicien qualifié peut connecter un équipement au port de connexion OBD II afin de lire le NIV, de diagnostiquer ou de réparer votre véhicule.
- Si un équipement non autorisé est connecté au port de connexion OBD II, comme un dispositif d'enregistrement du comportement du conducteur, il se peut alors :
  - que les systèmes du véhicule, y compris ceux relatifs à la sécurité, soient altérés ou qu'une perte de maîtrise du véhicule se produise, d'où le risque d'accident pouvant causer des blessures graves ou mortelles,
  - qu'il accède, ou autorise d'autre systèmes à accéder à de l'information enregistrée dans le système du véhicule, y compris de l'information personnelle.

INSPECTION DU SYSTÈME ANTIPOLLUTION ET PROGRAMMES D'ENTRETIEN

Dans certaines provinces, la loi peut exiger la vérification du système antipollution de votre véhicule. Tout manquement à cette obligation peut entraîner la suspension de l'immatriculation.

Dans les États où prévaut une exigence d'inspection et d'entretien, cette vérification a pour but de vérifier si le témoin d'anomalie fonctionne, s'il demeure éteint lorsque le moteur tourne et si le système de diagnostic embarqué OBD II est prêt pour le contrôle.

En général, le système OBD II est prêt. Toutefois, il se peut qu'il ne soit **pas** prêt si un entretien a récemment été effectué sur votre véhicule, si votre batterie s'est récemment déchargée, ou si la batterie a été remplacée. Si votre système de diagnostic embarqué OBD II n'est pas prêt pour le contrôle, votre véhicule échouera le test.

Avant de vous rendre au centre de contrôle, vous pouvez effectuer un test simple à l'aide de votre clé de contact. Pour vérifier le système de diagnostic embarqué OBD II de votre véhicule, faites ce qui suit :

1. Mettez le commutateur d'allumage à la position ON (MARCHE), mais sans lancer ou faire démarrer le moteur.

NOTA :
Si vous lancez ou démarrez le moteur, vous devrez recommencer le test.

2. Dès que vous placez le commutateur d'allumage à la position ON (MARCHE), le témoin d'anomalie s'allume. Il s'agit de la vérification normale du fonctionnement de l'ampoule.
3. Environ 15 secondes plus tard, l'une des deux situations suivantes se produit :
   - Le témoin d'anomalie clignote durant 10 secondes, puis reste allumé jusqu'à ce que vous COUPIEZ le contact ou démarriez le moteur. Cela signifie que le système de diagnostic embarqué OBD II de votre véhicule n'est **pas prêt** et que vous ne devriez **pas** vous rendre au centre de contrôle.
   - Le témoin d'anomalie ne clignote pas et reste allumé jusqu'à ce que vous coupiez le contact ou que vous démarriez le moteur. Cela signifie que le système de diagnostic embarqué OBD II de votre véhicule est **prêt** et que vous pouvez vous rendre au centre de contrôle.

Si votre système de diagnostic embarqué OBD II n'est **pas prêt,** vous devriez consulter un concessionnaire ou un atelier de réparation autorisé. Si un entretien a récemment été effectué sur votre véhicule, si votre batterie s'est déchargée ou a été remplacée, il vous suffit d'attendre que le système de diagnostic embarqué OBD II se mette à jour. Si vous repassez le test de routine indiqué plus haut, il est fort probable qu'il indique que le système est **maintenant prêt**.

Que le système de diagnostic embarqué OBD II de votre véhicule soit prêt ou non, si le témoin d'anomalie s'allume lorsque vous roulez, faites vérifier votre véhicule avant de vous rendre au centre de contrôle. En effet, votre véhicule pourrait y être refusé si le témoin d'anomalie est allumé pendant que le moteur tourne.

DÉMARRAGE DU MOTEUR

Avant de démarrer le moteur, réglez votre siège, réglez les rétroviseurs intérieur et extérieurs, et bouclez votre ceinture de sécurité.

AVERTISSEMENT!

- Lorsque vous quittez le véhicule, retirez toujours la télécommande du véhicule et verrouillez les portières.
- Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé.
- Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves ou mortelles. Les enfants doivent être avertis de ne pas toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein ou au sélecteur du rapport de transmission.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci, ou dans un endroit accessible aux enfants, et ne laissez pas un véhicule muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go en mode ON/RUN (MARCHE). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.
- Ne laissez jamais d'enfants ou d'animaux dans un véhicule stationné lorsqu'il fait chaud. L'augmentation de la température dans l'habitacle peut causer des blessures graves ou la mort.

Démarrez le moteur lorsque le sélecteur de rapport est à la position N (POINT MORT) ou P (STATIONNEMENT). Appuyez sur la pédale de frein avant de passer à un autre rapport.

DÉMARRAGE NORMAL

Tournez le commutateur d'allumage en position START (DÉMARRAGE), puis relâchez-le lorsque le moteur démarre. Si le moteur ne démarre pas en l'espace de 10 secondes, mettez le commutateur d'allumage à la position LOCK/OFF (VERROUILLÉ/ARRÊT), attendez de 10 à 15 secondes, puis répétez la procédure « Démarrage normal ».

Fonction de démarrage facilité

Mettez le commutateur d'allumage à la position START (DÉMARRAGE) et relâchez-le dès que le démarreur se met en marche. Le moteur de démarreur continue de fonctionner et s'arrête automatiquement lorsque le moteur est en marche. Si le moteur ne démarre pas, mettez le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT), attendez de 10 à 15 secondes, puis répétez la procédure « Démarrage normal ».

Transmission automatique

Le sélecteur de rapport doit être placé à la position N (POINT MORT) ou à la position P (STATIONNEMENT) avant que vous puissiez faire démarrer le moteur. Appuyez sur la pédale de frein avant de passer à un autre rapport.

MISE EN GARDE!

Vous pourriez endommager votre transmission si vous ne prenez pas les précautions suivantes :

- Ne passez pas à la position P (STATIONNEMENT), R (MARCHE ARRIÈRE), N (POINT MORT) ou D (MARCHE AVANT) lorsque le moteur tourne à un régime supérieur à celui de ralenti.
- Passez en position P (STATIONNEMENT) ou R (MARCHE ARRIÈRE), et quittez ces positions, uniquement lorsque le véhicule est complètement immobilisé.
- Avant tout changement de vitesses, assurez-vous que la pédale de frein est bien enfoncée.

Fonctions d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go – à l'aide du bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE/ARRÊT DU MOTEUR)

1. Le levier de vitesses de la transmission doit être à la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT).
2. Maintenez la pédale de frein enfoncée tout en appuyant une fois sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE/ARRÊT DU MOTEUR).
3. Le système démarre le véhicule. Si le véhicule ne démarre pas, le démarreur se désactive automatiquement après 10 secondes.
4. Si vous souhaitez interrompre le lancement du moteur avant le démarrage du moteur, appuyez de nouveau sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR).

Fonctions d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go – Le pied du conducteur ne reposant PAS sur la pédale de frein (en position P [STATIONNEMENT] ou N [POINT MORT])

La fonction d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go offre un fonctionnement similaire à celui d'un commutateur d'allumage. Les trois positions sont OFF (ARRÊT), ON/RUN (MARCHE) et START (DÉMARRAGE). Pour changer les positions du commutateur d'allumage sans démarrer le véhicule et pour utiliser les accessoires, suivez ces étapes alors que le commutateur d'allumage est à OFF (ARRÊT) :

1. Appuyez sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE/ARRÊT DU MOTEUR) une fois pour faire passer le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE).
2. Appuyez sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) une deuxième fois pour placer le commutateur d'allumage à la position OFF (MARCHE).

FONCTIONNEMENT PAR TEMPS FROID (SOUS -30 °C OU -22 °F)

Pour assurer le démarrage par temps froid, nous vous recommandons l'utilisation d'un chauffe-moteur électrique à alimentation extérieure (disponible auprès d'un concessionnaire autorisé).

DÉMARRAGE APRÈS UN STATIONNEMENT PROLONGÉ

NOTA :
Une condition de démarrage après un stationnement prolongé survient lorsque le véhicule n'a pas été démarré ou conduit depuis plus de 30 jours.

1. Installez un chargeur de batterie ou des câbles volant sur la batterie pour assurer une charge complète de celle-ci durant la phase de lancement.
2. Placez le commutateur d'allumage à la position START (DÉMARRAGE), puis relâchez-le lorsque le moteur démarre.
3. Si le moteur ne démarre pas dans un délai de 10 secondes, placez le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT), attendez 10 à 15 secondes pour laisser le démarreur se refroidir, puis répétez la procédure de démarrage après un stationnement prolongé.
4. Si le moteur ne démarre pas après huit tentatives, laissez le démarreur refroidir pendant au moins dix minutes, puis répétez la procédure.

MISE EN GARDE!
Pour éviter d'endommager le démarreur, ne lancez pas le moteur de façon continue pendant plus de 10 secondes à la fois. Attendez 10 à 15 secondes avant d'essayer de nouveau.

APRÈS LE DÉMARRAGE – RÉCHAUFFEMENT DU MOTEUR

Le régime de ralenti diminue automatiquement à mesure que le moteur se réchauffe.

SI LE MOTEUR NE DÉMARRE PAS

Si le moteur ne démarre pas après que vous ayez suivi la procédure de « démarrage normal » et n'a pas été soumis à un stationnement prolongé, tel que décrit dans la procédure « Démarrage après un stationnement prolongé », il se peut qu'il soit noyé. Appuyez sur l'accélérateur à fond et gardez-le ainsi tout en lançant le moteur pendant un maximum de 15 secondes. Cela permet d'éliminer l'excès de carburant au cas où le moteur serait noyé. Laissez la clé de contact à la position ON/RUN (MARCHE), relâchez la pédale d'accélérateur, puis répétez la procédure de « Démarrage normal ».

MISE EN GARDE!
Pour éviter d'endommager le démarreur, ne lancez pas sans arrêt le moteur pendant plus de 25 secondes à la fois. Attendez 60 secondes avant d'essayer de nouveau.

AVERTISSEMENT!

- N'essayez jamais de faire démarrer le véhicule en versant du carburant ou d'autres liquides inflammables dans l'ouverture d'admission d'air du corps de papillon. Cela pourrait déclencher un incendie instantané et vous infliger des blessures graves.
- Ne tentez pas de faire démarrer le moteur en poussant ou en remorquant le véhicule. Les véhicules munis d'une transmission automatique ne peuvent pas être démarrés de cette façon. Le carburant non brûlé pourrait pénétrer dans le catalyseur et, une fois le moteur démarré, s'enflammer et endommager le catalyseur ainsi que le véhicule.
- Si la batterie du véhicule est déchargée, on peut faire démarrer le moteur en se raccordant à l'aide de câbles volants à une batterie d'appoint ou à la batterie d'un autre véhicule. Ce type de démarrage peut être dangereux s'il n'est pas effectué correctement ⇨ page 361.

COUPURE DU MOTEUR

Véhicules munis d'une clé électronique (Système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go) :

Pour couper le moteur à une vitesse du véhicule supérieure à 8 km/h (5 mi/h), vous devez appuyer sur le commutateur d'allumage et le maintenir enfoncé ou appuyer trois fois de suite sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE/ARRÊT DU MOTEUR) dans un délai de quelques secondes. Le moteur s'arrête et le commutateur d'allumage est placé à la position ON/RUN (MARCHE).

Lorsque vous coupez le contact du véhicule (en déplaçant le commutateur d'allumage de la position ON/RUN [MARCHE] à la position OFF [ARRÊT]), l'alimentation électrique des accessoires est maintenue pendant trois minutes.

Lorsque vous ouvrez la portière du conducteur avec l'allumage en position ON/RUN (MARCHE), un signal sonore retentit pour rappeler au conducteur de mettre le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT).

Lorsque le commutateur d'allumage est placé à la position OFF (ARRÊT), les commutateurs de glace demeurent fonctionnels pendant trois minutes. L'ouverture d'une des deux portières avant annule cette fonction.

Après une conduite intense, mettez le régime moteur au ralenti pour permettre de refroidir la température intérieure du compartiment moteur avant d'arrêter le moteur.

CHAUFFE-MOTEUR – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le chauffe-moteur réchauffe le moteur et permet le démarrage plus rapide par temps froid.

Branchez le cordon d'alimentation dans une prise c.a. de 110 à 115 V au moyen d'une rallonge trifilaire mise à la masse.

Lorsque la température ambiante est inférieure à -18 °C (0 °F), le chauffe-moteur est recommandé. Lorsque la température ambiante est inférieure à -29 °C (-20 °F), le chauffe-moteur est requis.

Le cordon d'alimentation du chauffe-moteur passe sous le capot, derrière le phare du côté conducteur.

NOTA :

- Le cordon du chauffe-moteur est une option installée à l'usine. Ces cordons de chauffage sont disponibles auprès d'un concessionnaire autorisé si votre véhicule n'est pas muni de cette option.
- Le chauffe-moteur nécessite une tension de 110 V c.a. et une intensité de 6,5 A pour activer l'élément chauffant.
- Le chauffe-moteur doit être alimenté pendant au moins une heure pour que le moteur soit adéquatement chauffé.

AVERTISSEMENT!
N'oubliez pas de débrancher le cordon du chauffe-moteur avant la conduite. Un cordon électrique de 110 à 115 V endommagé peut causer une électrocution.

RECOMMANDATIONS RELATIVES AU RODAGE DU MOTEUR

Une longue période de rodage n'est pas nécessaire pour le moteur et la transmission (la transmission et l'axe) de votre véhicule.

Conduisez à des vitesses modérées durant les 500 premiers kilomètres (300 mi). Après les 100 premiers kilomètres (60 mi), nous vous conseillons de rouler à des vitesses comprises entre 80 et 90 km/h (50 et 55 mi/h).

Pendant le rodage et lorsque vous roulez à une vitesse de croisière, il est bon à l'occasion d'accélérer brièvement à plein gaz, sans toutefois dépasser les limites permises. Les fortes accélérations aux rapports inférieurs de la transmission sont nuisibles et sont donc à éviter.

L'huile moteur utilisée en usine est un lubrifiant de haute qualité qui favorise l'économie d'énergie. Les vidanges doivent être effectuées en tenant compte des conditions climatiques prévues. Pour des recommandations en matière de viscosité et de catégorie de qualité, ➪ page 443.

MISE EN GARDE!
N'utilisez jamais d'huile non détergente ou d'huile minérale pure dans le moteur, car vous risqueriez de l'endommager.

NOTA :
Il arrive souvent qu'un moteur neuf consomme une certaine quantité d'huile au cours des premiers milliers de kilomètres (milles) de fonctionnement. Il s'agit d'un phénomène normal qui se produit lors du rodage et qui ne doit pas être interprété comme un problème.

FREIN DE STATIONNEMENT

SYSTÈME DE FREIN DE STATIONNEMENT ÉLECTRIQUE

Votre véhicule est équipé d'un système de frein de stationnement électrique (EPB) qui offre un fonctionnement simple et plusieurs fonctions supplémentaires procurant un frein de stationnement plus pratique et utile.

Le frein de stationnement est destiné principalement à empêcher le véhicule de se déplacer inopinément lorsqu'il est stationné. Avant de quitter le véhicule, assurez-vous que le frein de stationnement est serré. Assurez-vous aussi de laisser la transmission à la position P (STATIONNEMENT).

Vous pouvez serrer le frein de stationnement de deux façons :

- Manuellement, en utilisant le commutateur du frein de stationnement électrique (EPB).
- Automatiquement, en activant la fonction de frein de stationnement automatique sous les fonctions programmables par l'utilisateur à partir des réglages du système Uconnect ⇨ page 229.

Le commutateur de frein de stationnement électrique se trouve dans la console centrale.

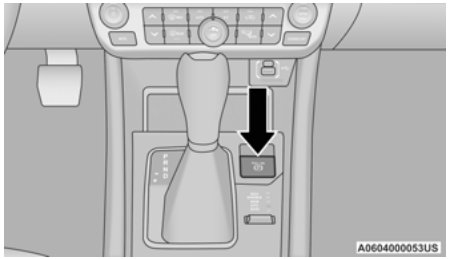

Commutateur de frein de stationnement électrique

Pour appliquer manuellement le frein de stationnement, tirez brièvement vers le haut sur le commutateur. Vous pouvez entendre un bruit provenant de l'arrière du véhicule au cours du serrage du frein de stationnement. Une fois que le frein de stationnement est complètement serré, le témoin des FREINS au groupe d'instruments et un témoin situé sur le commutateur s'allument. Si votre pied repose sur la pédale de frein pendant que vous serrez le frein de stationnement, vous pourriez remarquer un léger mouvement de la pédale de frein. Vous pouvez serrer le frein de stationnement même lorsque le commutateur d'allumage est en position OFF (ARRÊT). Le témoin du système de FREINAGE ne s'allume pas et ne peut être désactivé que lorsque le commutateur d'allumage se trouve à la position ON/RUN (MARCHE).

NOTA :
Le témoin d'anomalie s'allume si le commutateur de frein de stationnement électrique est maintenu pendant plus de 60 secondes en position serrée ou desserrée. Le témoin s'éteint dès que vous relâchez le commutateur.

Si la fonction de frein de stationnement automatique est activée, le frein de stationnement est automatiquement serré chaque fois que la transmission est placée en position P (STATIONNEMENT). Si votre pied repose sur la pédale de frein, vous pourriez remarquer un léger mouvement de la pédale de frein pendant que vous serrez le frein de stationnement.

Le frein de stationnement est desserré automatiquement lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE), que le levier de vitesses de la transmission est en position D (MARCHE AVANT) ou R (MARCHE ARRIÈRE), que la ceinture de sécurité du conducteur est bouclée et qu'une tentative est effectuée pour démarrer.

Pour desserrer manuellement le frein de stationnement, le commutateur d'allumage doit être à la position ON/RUN (MARCHE). Placez votre pied sur la pédale de frein, puis appuyez brièvement vers le bas sur le commutateur de frein de stationnement électrique. Vous pouvez entendre un bruit provenant de l'arrière de la voiture pendant le desserrage du frein de stationnement. Vous pouvez également remarquer un léger mouvement de la pédale de frein. Une fois que le frein de stationnement est complètement desserré, le témoin des FREINS au groupe d'instruments et le voyant DEL situé sur le commutateur s'éteignent.

NOTA :
Lorsque vous stationnez dans une pente descendante, braquez les roues avant contre le trottoir. Dans une pente ascendante, braquez-les vers la rue. Serrez le frein de stationnement avant de placer le sélecteur de rapport à la position P (STATIONNEMENT); autrement, la charge exercée sur le mécanisme de verrouillage de la transmission pourrait nuire au déplacement du sélecteur de rapport hors de la position P (STATIONNEMENT). Le frein de stationnement doit toujours être serré lorsque le conducteur quitte le véhicule.

AVERTISSEMENT!

- Ne comptez pas que le frein de stationnement fonctionnera efficacement si les freins arrière ont été immergés dans l'eau ou la boue.
- N'utilisez jamais la position P (STATIONNEMENT) pour remplacer le frein de stationnement. Serrez toujours à fond le frein de stationnement lorsque vous stationnez votre véhicule pour éviter qu'il se déplace et cause des blessures ou des dommages matériels.
- Lorsque vous quittez le véhicule, retirez toujours la télécommande du commutateur d'allumage et verrouillez toutes les portières.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves ou mortelles. On doit avertir les enfants de ne pas toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein ou au levier de vitesses.
- Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci, ou dans un endroit accessible aux enfants, et ne laissez pas un véhicule muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go en mode ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.
- Assurez-vous que le frein de stationnement est complètement desserré avant de prendre la route; autrement, vous risquez d'endommager les freins et de provoquer une collision.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- Avant de quitter le véhicule, assurez-vous que le frein de stationnement est bien serré, car votre véhicule pourrait se mettre en mouvement et ainsi causer des blessures ou des dommages matériels. Assurez-vous aussi de laisser la transmission à la position P (STATIONNEMENT). Le non-respect de cette consigne pourrait faire en sorte que le véhicule se mette en mouvement et cause des blessures ou des dommages matériels.

MISE EN GARDE!

Si le témoin d'avertissement du système de freinage reste allumé après que le frein de stationnement aura été desserré, cela indique une défectuosité du système de freinage. Faites immédiatement réparer le système de freinage par un concessionnaire autorisé.

Si en raison de circonstances exceptionnelles il est nécessaire de serrer le frein de stationnement pendant que le véhicule est en mouvement, maintenez une pression vers le haut sur le commutateur de frein de stationnement électrique (EPB) aussi longtemps que le serrage est souhaité. Le témoin des FREINS s'allume, accompagné d'un carillon continu. Les feux d'arrêt arrière s'allument également automatiquement pendant que le véhicule est en mouvement.

Pour desserrer le frein de stationnement pendant que le véhicule est en mouvement, relâchez le commutateur. Si le véhicule est immobilisé complètement à l'aide du frein de stationnement, le frein de stationnement reste serré lorsque le véhicule atteint environ 5 km/h (3 mi/h).

AVERTISSEMENT!

Conduire le véhicule avec le frein de stationnement serré ou utiliser le frein de stationnement de manière répétée pour ralentir le véhicule peut endommager gravement le système de freinage. Assurez-vous que le frein de stationnement est complètement desserré avant de prendre la route; autrement, vous risquez d'endommager les freins et de provoquer une collision.

Dans le cas peu probable d'une anomalie du système de frein de stationnement électrique, un témoin d'anomalie jaune du système de frein de stationnement électrique s'allume. Il se peut que ce témoin soit accompagné du témoin des FREINS clignotant. Dans ce cas, une réparation urgente du système de frein de stationnement électrique est nécessaire. Ne vous fiez pas au frein de stationnement pour maintenir le véhicule immobilisé.

Auto Park Brake (Frein de stationnement automatique)

Le frein de stationnement électrique peut être programmé pour être automatiquement serré lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 3 km/h (1,9 mi/h) et que la transmission est placée en position P (STATIONNEMENT). Le frein de stationnement automatique est activé et désactivé au moyen de la fonction programmable sélectionnée par l'utilisateur à partir des réglages du système Uconnect ➪ page 229.

Toute application individuelle de frein de stationnement automatique peut être contournée en poussant le commutateur de frein de stationnement électrique en position de déverrouillage lorsque la transmission est placée en position P (STATIONNEMENT) et que le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE).

SafeHold (Sauvegarde)

La fonction de sauvegarde est une fonction de sécurité du système de frein de stationnement électrique qui permet d'activer automatiquement le frein de stationnement si le véhicule n'est pas dans un état sécuritaire d'immobilisation alors que le commutateur d'allumage est en position ON/RUN (MARCHE).

Dans le cas des transmissions automatiques, le frein de stationnement électrique est activé automatiquement si toutes les conditions suivantes sont présentes :

- La vitesse du véhicule est inférieure à 3 km/h (1,9 mi/h).
- Aucune tentative n'est effectuée pour enfoncer la pédale de frein ou la pédale d'accélérateur.
- La ceinture de sécurité est débouclée.
- Vous ouvrez la portière du conducteur.
- Le véhicule n'est pas en position P (STATIONNEMENT).

La fonction de sauvegarde peut être temporairement contournée en appuyant sur le commutateur de frein de stationnement électrique lorsque la portière du conducteur est ouverte et que la pédale de frein est enfoncée. Une fois que la fonction est contournée manuellement, la fonction de sauvegarde sera réactivée lorsque la vitesse du véhicule atteint 20 km/h (12 mi/h) ou lorsque le contact est COUPÉ puis RÉTABLI.

Mode d'entretien des freins

Nous vous recommandons de faire réparer les freins par un concessionnaire autorisé.

Vous devriez effectuer uniquement les réparations pour lesquelles vous êtes familiers et pour lesquelles vous possédez les outils nécessaires. Vous devriez accéder uniquement au mode d'entretien des freins durant l'entretien des freins.

Lors de l'entretien des freins arrière, il peut être nécessaire pour vous ou pour votre technicien d'enfoncer le piston arrière dans l'alésage de l'étrier arrière. Dans le cas du système de frein de stationnement électrique, cela ne peut être effectué qu'après avoir rétracté l'actionneur du frein de stationnement électrique. La rétraction d'actionneur peut facilement être effectuée en accédant au mode d'entretien des freins au moyen des réglages du système Uconnect de votre véhicule. Ce système basé sur des menus vous guidera parmi les étapes nécessaires pour rétracter l'actionneur du système de frein de stationnement électrique afin d'effectuer l'entretien des freins arrière.

Le mode d'entretien comporte des exigences qui doivent être remplies afin de l'activer :

- Le véhicule doit être à l'arrêt.
- Le frein de stationnement doit être desserré.
- Le levier de vitesses de la transmission doit être à la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT).
- Le commutateur du frein de stationnement électrique n'est pas activé.
- Le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE).
- La pédale de frein n'est pas enfoncée.

En mode d'entretien, le témoin d'anomalie du frein de stationnement électrique clignote continuellement pendant que le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE).

NOTA :
Un message dédié s'affiche dans le groupe d'instruments si le mode d'entretien des freins ne peut être activé.

Lorsque les travaux d'entretien des freins sont terminés, les étapes suivantes doivent être effectuées pour réinitialiser le système de frein de stationnement en mode de fonctionnement normal :

- Assurez-vous que le véhicule est à l'arrêt.
- Appuyez sur la pédale de frein de façon modérée.
- Appliquez le commutateur du frein de stationnement électrique.

NOTA :
Un message dédié s'affiche dans le groupe d'instruments si le mode d'entretien des freins ne peut être désactivé.

AVERTISSEMENT!

Vous pouvez vous blesser gravement en travaillant sur un véhicule automobile ou à proximité. N'effectuez que les travaux d'entretien qui vous sont familiers ou pour lesquels vous possédez les outils nécessaires. Si vous doutez de votre compétence quant à certains travaux, faites appel à un mécanicien qualifié.

TRANSMISSION AUTOMATIQUE

Vous devez maintenir enfoncée la pédale de frein pendant que vous déplacez le levier sélecteur hors de la position P (STATIONNEMENT).

AVERTISSEMENT!

- N'utilisez jamais la position P (STATIONNEMENT) pour remplacer le frein de stationnement. Serrez toujours le frein de stationnement à fond lorsque vous quittez le véhicule pour éviter qu'il ne se déplace et cause des blessures ou des dommages.
- Votre véhicule risque de se déplacer et de vous blesser ainsi que d'autres personnes si le levier de vitesses n'est pas à la position P (STATIONNEMENT). Vérifiez en essayant de déplacer le levier de vitesses hors de la position P (STATIONNEMENT) sans appuyer sur la pédale de frein. Assurez-vous que la transmission est à la position P (STATIONNEMENT) avant de quitter le véhicule.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- Il est dangereux de sortir le levier de vitesses de la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT) si le régime du moteur dépasse le régime de ralenti. Si vous n'appuyez pas fermement sur la pédale de frein, le véhicule pourrait accélérer rapidement vers l'avant ou en marche arrière. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et heurter une personne ou un obstacle. Ne déplacez le levier de vitesses que lorsque le moteur tourne au régime de ralenti normal et que vous appuyez fermement sur la pédale de frein.
- Le véhicule peut ne pas engager un rapport nouvellement sélectionné si vous passez entre les rapports P (STATIONNEMENT), R (MARCHE ARRIÈRE) et D (MARCHE AVANT) pendant que le véhicule se déplace.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- Les personnes se trouvant à bord du véhicule ou aux alentours de celui-ci pourraient être blessées si le véhicule se déplace de façon inattendue. Vous ne devez jamais quitter un véhicule lorsque le moteur tourne. Avant de quitter un véhicule, arrêtez toujours complètement le véhicule, puis serrez le frein de stationnement, placez la transmission à la position P (STATIONNEMENT) et COUPEZ le moteur. Lorsque le commutateur d'allumage est en mode OFF (ARRÊT), la transmission est verrouillée en position P (STATIONNEMENT), ce qui empêche le véhicule de se déplacer inopinément.
- Lorsque vous quittez le véhicule, assurez-vous toujours que le contact est COUPÉ, retirez la télécommande du véhicule et verrouillez les portières.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves ou mortelles. Les enfants doivent être avertis de ne pas toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein ou au sélecteur du rapport de transmission.
- Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci (ou dans un endroit accessible aux enfants), et ne laissez pas le commutateur d'allumage en position ON/RUN (MARCHE). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.

MISE EN GARDE!

Vous pourriez endommager votre transmission si vous ne prenez pas les précautions suivantes :

- Passez en position P (STATIONNEMENT) ou R (MARCHE ARRIÈRE), et quittez ces positions, uniquement lorsque le véhicule est complètement immobilisé.
- Ne passez pas à la position P (STATIONNEMENT), R (MARCHE ARRIÈRE), N (POINT MORT) ou D (MARCHE AVANT) lorsque le moteur tourne à un régime supérieur à celui de ralenti.
- Avant de mettre en prise, assurez-vous que la pédale de frein est bien enfoncée.

SYSTÈME DE VERROUILLAGE DE CLÉ DE CONTACT/POSITION DE STATIONNEMENT

Ce véhicule est muni d'un système de verrouillage clé de contact/position de stationnement qui exige que vous placiez la transmission à la position P (STATIONNEMENT) avant de pouvoir tourner le commutateur d'allumage à la position OFF (HORS FONCTION). Le conducteur évite ainsi de laisser par inadvertance le véhicule hors de la position P (STATIONNEMENT). Ce système verrouille également le levier de vitesses de la transmission en position P (STATIONNEMENT) lorsque le commutateur d'allumage se trouve en mode OFF (ARRÊT).

DISPOSITIF DE DÉVERROUILLAGE DE LA TRANSMISSION AU FREIN (BTSI)

Ce véhicule est équipé d'un dispositif de déverrouillage de la transmission au frein qui maintient le sélecteur du rapport de transmission en position P (STATIONNEMENT) tant que les freins ne sont pas serrés. Pour déplacer le levier de vitesses de la transmission hors de la position P (STATIONNEMENT), le commutateur d'allumage doit être tourné en mode ON/RUN (MARCHE) (que le moteur soit en marche ou pas) et la pédale de frein doit être enfoncée. La pédale de frein doit également être enfoncée pour passer de la position N (POINT MORT) à la position D (MARCHE AVANT) ou R (MARCHE ARRIÈRE) lorsque le véhicule est arrêté ou se déplace à basse vitesse.

TRANSMISSION AUTOMATIQUE À SIX OU NEUF RAPPORTS

NOTA :
Votre véhicule peut être équipé d'une transmission automatique à six rapports ou d'une transmission automatique à neuf rapports, selon le modèle. Cette section décrit le fonctionnement de la transmission automatique à six rapports et de la transmission automatique à neuf rapports.

La plage de rapports de transmission (PRND) s'affiche à côté du levier de vitesses et à l'affichage du groupe d'instruments. Pour sélectionner une plage de rapports, appuyez sur le bouton de verrouillage situé sur le sélecteur de rapport et déplacez le sélecteur vers l'arrière ou vers l'avant. Vous devez également appuyer sur la pédale de frein pour déplacer le levier de vitesses de la transmission hors de la position P (STATIONNEMENT) (ou de la position N [POINT MORT] si le véhicule est arrêté ou se déplace à basse vitesse). Sélectionnez la gamme D (MARCHE AVANT) pour la conduite normale.

NOTA :

- Les composants électroniques de la transmission sont étalonnés automatiquement; par conséquent, les premiers passages de rapports d'un véhicule neuf peuvent sembler un peu raides. Cette situation est normale et le passage des rapports deviendra plus précis au bout de quelques centaines de kilomètres (milles).
- En cas d'une non-concordance entre la position du levier de vitesses et le rapport actuel de la transmission (par exemple, le conducteur sélectionne la position R [MARCHE ARRIÈRE] durant la conduite avant), le témoin de position clignotera continuellement tant que le levier de vitesses n'est pas replacé à la position appropriée ou que le changement de vitesse demandé n'est pas effectué.

La transmission commandée électroniquement adapte son programme de passage de rapports en fonction des actions du conducteur, de l'état de la route et des conditions environnementales.

La transmission à neuf rapports a été développée pour répondre aux besoins des véhicules actuel et futur à transmission avant et à transmission intégrale. Le logiciel et l'étalonnage sont affinés pour optimiser l'expérience de conduite du client et l'économie de carburant. Certaines combinaisons de véhicule et de transmission sont conçues pour utiliser le NEUVIÈME rapport seulement dans des situations et des conditions de conduite très précises.

Passez seulement de la position D (MARCHE AVANT) à la position P (STATIONNEMENT) ou R (MARCHE ARRIÈRE) lorsque la pédale d'accélérateur est desserrée et que le véhicule est immobilisé. Assurez-vous de maintenir votre pied sur la pédale de frein lorsque vous passez ces rapports.

Le sélecteur de rapport de transmission est équipé des positions P (STATIONNEMENT), R (MARCHE ARRIÈRE), N (POINT MORT), D (MARCHE AVANT) et des positions de changement de vitesse AutoStick (+/–). Les changements de vitesse manuels peuvent être faits à l'aide de la commande de sélection de vitesse AutoStick ➪ page 152. Déplacez le sélecteur de rapport en position Autostick (-/+) (à côté de la position D [MARCHE AVANT]) pour activer le mode AutoStick et offrir une commande de sélection de vitesse manuelle, ainsi que pour afficher le rapport actuel dans le groupe d'instruments (tel que 1, 2, 3, etc.). Déplacez le sélecteur de rapport vers l'avant (-) ou vers l'arrière (+) pendant qu'il se trouve à la position AutoStick pour sélectionner manuellement le rapport de transmission.

NOTA :
Si le sélecteur de rapport ne peut pas être déplacé à la position P (STATIONNEMENT), R (MARCHE ARRIÈRE) ou N (POINT MORT) (lorsqu'il est poussé vers l'avant), il se trouve probablement en position AutoStick (+/-) (à côté de la position D [MARCHE AVANT]). En mode AutoStick, le rapport de transmission (1, 2, 3, etc.) s'affiche dans le groupe d'instruments. Déplacez le levier de vitesses vers la droite (en position D [MARCHE AVANT]) pour accéder aux positions P (STATIONNEMENT), R (MARCHE ARRIÈRE) et N (POINT MORT).

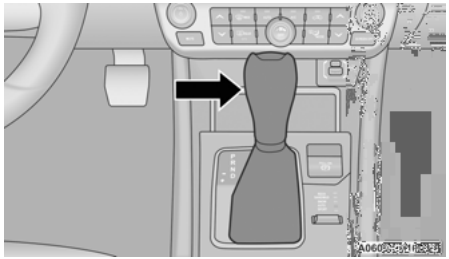

Sélecteur de vitesses

Plages de rapports

N'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur lorsque vous déplacez le levier de vitesse hors des positions P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT).

NOTA :
Après avoir sélectionné une plage de rapports, attendez un moment afin de permettre à l'engrenage de bien s'engager avant d'accélérer. Cela est particulièrement important lorsque le moteur est froid.

P (STATIONNEMENT)

Cette position complète l'action du frein de stationnement, car elle permet de bloquer la transmission.

Vous pouvez faire démarrer le moteur à cette position. N'essayez jamais de passer à la position P (STATIONNEMENT) quand le véhicule est en mouvement. Serrez le frein de stationnement lorsque vous quittez le véhicule et que le levier de vitesses est dans cette position.

Lorsque vous stationnez le véhicule sur une pente, serrez le frein de stationnement avant de déplacer le levier de vitesses à la position P (STATIONNEMENT); autrement, la charge exercée sur le mécanisme de verrouillage de la transmission pourrait nuire au déplacement du sélecteur de rapport hors de la position P (STATIONNEMENT). À titre de précaution supplémentaire, braquez les roues avant vers la bordure du trottoir lorsque vous êtes stationné dans une pente descendante, et vers l'extérieur si vous êtes stationné dans une pente ascendante.

Lorsque vous quittez le véhicule, effectuez toujours ce qui suit :

1. Serrez le frein de stationnement.
2. Placez le levier de vitesses de la transmission en position P (STATIONNEMENT).
3. Coupez le moteur.
4. Retirez la télécommande du véhicule.

NOTA :
Si le véhicule est stationné sur une pente raide, bloquez les roues au moyen d'une cale ou d'une pierre.

AVERTISSEMENT!

- N'utilisez jamais la position P (STATIONNEMENT) pour remplacer le frein de stationnement. Serrez toujours le frein de stationnement à fond lorsque vous quittez le véhicule pour éviter qu'il ne se déplace et cause des blessures ou des dommages.
- Votre véhicule risque de se déplacer et de vous blesser ainsi que d'autres personnes si le levier de vitesses n'est pas à la position P (STATIONNEMENT). Vérifiez en essayant de déplacer le levier de vitesses hors de la position P (STATIONNEMENT) sans appuyer sur la pédale de frein. Assurez-vous que la transmission est à la position P (STATIONNEMENT) avant de quitter le véhicule.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- Il est dangereux de sortir le levier de vitesses de la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT) si le régime du moteur dépasse le régime de ralenti. Si vous n'appuyez pas fermement sur la pédale de frein, le véhicule pourrait accélérer rapidement vers l'avant ou en marche arrière. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et heurter une personne ou un obstacle. Ne déplacez le levier de vitesses que lorsque le moteur tourne au régime de ralenti normal et que vous appuyez fermement sur la pédale de frein.
- Le véhicule peut ne pas engager un rapport nouvellement sélectionné si vous passez entre les rapports P (STATIONNEMENT), R (MARCHE ARRIÈRE) et D (MARCHE AVANT) pendant que le véhicule se déplace.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- Les personnes se trouvant à bord du véhicule ou aux alentours de celui-ci pourraient être blessées si le véhicule se déplace de façon inattendue. Vous ne devez jamais quitter un véhicule lorsque le moteur tourne. Avant de quitter un véhicule, arrêtez toujours complètement le véhicule, puis serrez le frein de stationnement, placez la transmission à la position P (STATIONNEMENT) et COUPEZ le moteur. Lorsque le commutateur d'allumage est en mode OFF (ARRÊT), la transmission est verrouillée en position P (STATIONNEMENT), ce qui empêche le véhicule de se déplacer inopinément.
- Lorsque vous quittez le véhicule, assurez-vous toujours que le contact est COUPÉ, retirez la télécommande du véhicule et verrouillez les portières.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves ou mortelles. Les enfants doivent être avertis de ne pas toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein ou au sélecteur du rapport de transmission.
- Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci (ou dans un endroit accessible aux enfants), et ne laissez pas le commutateur d'allumage en position ON/RUN (MARCHE). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.

MISE EN GARDE!

- Avant de déplacer le sélecteur du rapport de transmission hors de la position P (STATIONNEMENT), vous devez tourner le commutateur d'allumage en mode ON/RUN (MARCHE) et appuyer également sur la pédale de frein. Autrement, vous risquez d'endommager le levier de vitesses.
- N'emballez PAS le moteur lorsque vous déplacez le levier de vitesses de la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT) vers une autre plage de rapports, car vous risqueriez d'endommager la transmission.

Pour vous assurer que la transmission est en position P (STATIONNEMENT) comme il faut, procédez comme suit :

- Lorsque vous déplacez le levier de vitesses en position P (STATIONNEMENT), appuyez sur le bouton de verrouillage du sélecteur de rapport et poussez-le fermement vers l'avant jusqu'à l'appui complet sur la butée.
- Observez l'affichage de la position du rapport de transmission, puis assurez-vous qu'il indique la position P (STATIONNEMENT).
- Desserrez la pédale de frein et assurez-vous que le sélecteur de rapport ne peut être déplacé de la position P (STATIONNEMENT).

R (MARCHE ARRIÈRE)

Cette position permet de faire marche arrière. Ne passez à la position R (MARCHE ARRIÈRE) que lorsque le véhicule est complètement immobilisé.

N (POINT MORT)

Passez à la position N (POINT MORT) lorsque vous immobilisez le véhicule pour une longue période sans arrêter le moteur. Vous pouvez faire démarrer le moteur à cette position. Serrez le frein de stationnement et placez la transmission à la position P (STATIONNEMENT) si vous devez quitter le véhicule.

AVERTISSEMENT!

Ne conduisez pas en roue libre lorsque le levier de vitesses se trouve à la position N (POINT MORT) et ne coupez jamais le contact en descendant une pente. Ces pratiques sont particulièrement dangereuses et limitent vos réactions face aux conditions changeantes de la circulation et de l'état de la route. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et causer une collision.

MISE EN GARDE!

Le remorquage du véhicule, la marche au débrayé ou la conduite pour quelque raison que ce soit avec la transmission à la position N (POINT MORT) peut endommager gravement la transmission.

Pour le remorquage derrière un véhicule de loisir, ⇨ page 222.

Pour remorquer un véhicule en panne, ⇨ page 369.

D (MARCHE AVANT)

Cette gamme convient surtout à la conduite urbaine et sur route. Elle permet le passage en douceur des rapports supérieurs et inférieurs et offre la meilleure économie de carburant. La transmission passe automatiquement aux rapports supérieurs dans toutes les positions de marche avant.

Lorsque de fréquents changements de rapport de transmission surviennent (par exemple, lorsque le véhicule est soumis à une forte charge, sur une route vallonnée, avec un fort vent de face ou avec une remorque lourdement chargée), utilisez la commande de sélection de vitesse AutoStick pour sélectionner un rapport inférieur ➪ page 152. Dans ces conditions, l'utilisation d'un rapport inférieur améliore le rendement et prolonge la durée de vie utile de la transmission en réduisant les nombreux passages de vitesse et la surchauffe.

Si la température de la transmission dépasse les limites de fonctionnement normales, le module de la transmission modifie le programme de changement de vitesse de la transmission, réduit le couple moteur et augmente la gamme d'engagement d'embrayage du convertisseur de couple. Cette mesure a pour but de protéger la transmission contre une surchauffe dommageable.

Si la transmission surchauffe, le témoin d'avertissement de température de la transmission peut s'allumer et la transmission peut fonctionner de façon inhabituelle jusqu'à ce qu'elle refroidisse.

Par temps froid, il est possible que le fonctionnement de la transmission soit modifié en fonction de la température du moteur et de la transmission ainsi que de la vitesse du véhicule. Cette fonction permet d'accélérer le réchauffement du moteur et de la transmission afin d'optimiser l'efficacité du véhicule. L'engagement de l'embrayage du convertisseur de couple et, dans le cas des véhicules à neuf vitesses, le passage au HUITIÈME ou au NEUVIÈME rapport sont neutralisés jusqu'au réchauffement du moteur ou de la transmission. Le fonctionnement normal sera rétabli dès que la température aura atteint un niveau acceptable.

Transmission AutoStick

La transmission interactive AutoStick offre une commande de sélection de vitesse manuelle pour vous assurer une meilleure maîtrise du véhicule. Elle permet d'optimiser le frein moteur, d'éliminer les passages à des rapports supérieurs ou les rétrogradations indésirables et d'améliorer le rendement global du véhicule. Cette fonction peut également vous procurer un meilleur contrôle lorsque vous doublez un autre véhicule, en conduite urbaine, en conduite par temps froid sur chaussée glissante, en conduite dans des régions montagneuses, pendant la traction de remorque, etc.

Fonctionnement

Lorsque le sélecteur de rapport se trouve à la position AutoStick, à côté de la position D (MARCHE AVANT), il peut être déplacé vers l'avant et vers l'arrière. Cela vous permet de sélectionner manuellement le rapport de transmission utilisé. Déplacez le sélecteur de rapport vers l'avant (-) pour passer aux rapports inférieurs, ou vers l'arrière (+) pour passer aux rapports supérieurs. Le rapport actuel s'affiche dans le groupe d'instruments.

En mode AutoStick, la transmission passe au rapport ascendant ou descendant lorsque le conducteur déplace le sélecteur de rapport vers l'arrière (+) ou vers l'avant (-), à moins que cela ne fasse peiner le moteur ou n'entraîne un surrégime. Il restera dans le rapport choisi jusqu'à ce qu'un autre passage à la vitesse supérieure ou la rétrogradation soit sélectionné.

- Les transmissions à six vitesses passent automatiquement au rapport supérieur, au besoin, pour empêcher le surrégime du moteur.
- La transmission fera automatiquement la rétrogradation à mesure que le véhicule ralentit (pour empêcher l'emballement du moteur) et affichera le rapport sélectionné.
- La transmission rétrograde automatiquement au PREMIER rapport lors du freinage du véhicule. Après un arrêt, le conducteur devrait faire passer manuellement la transmission à une vitesse supérieure (+) alors que le véhicule est en cours d'accélération.
- Vous pouvez démarrer au PREMIER ou DEUXIÈME rapport à partir d'un arrêt (ou au TROISIÈME rapport sur les modèles à six rapports, en mode 4WD LOW [4 roues motrices gamme BASSE], en mode SNOW [NEIGE] ou en mode SAND [SABLE], selon la disponibilité). Appuyez légèrement sur la touche (+) (à un arrêt) pour permettre le démarrage au DEUXIÈME rapport. Le démarrage au DEUXIÈME rapport peut être utile lorsque les routes sont enneigées ou glacées.
- Si une rétrogradation sollicitée risque de provoquer l'emballement du moteur, cette rétrogradation n'a pas lieu.
- Le dispositif ignore toute tentative de passage ascendant lorsque la vitesse du véhicule est trop basse.
- Le passage des rapports de la transmission est plus perceptible lorsque le mode AutoStick est en fonction.
- Il est possible que le système retourne au mode de changement de vitesse automatique si une anomalie ou une surchauffe est détectée.

NOTA :
Lorsque le mode de vitesse de sélection ou le limiteur de vitesse en descente est activé, le mode AutoStick n'est pas activé.

Pour désactiver le mode AutoStick, replacez le sélecteur de rapport à la position D (MARCHE AVANT). Vous pouvez passer au mode AutoStick ou en sortir à tout moment sans lever le pied de la pédale d'accélérateur.

AVERTISSEMENT!
Ne rétrogradez pas pour obtenir un frein moteur accru lorsque vous roulez sur une surface glissante. Les roues motrices pourraient perdre leur adhérence et le véhicule pourrait déraper et entraîner une collision ou des blessures graves.

Mode de fonctionnement de secours de la transmission

Le fonctionnement de la transmission est contrôlé électroniquement pour la détection des états anormaux. Si une condition susceptible d'endommager la transmission est détectée, le mode de fonctionnement de secours de la transmission est activé. Dans ce mode, la transmission peut fonctionner seulement dans un rapport fixe ou peut demeurer en position N (POINT MORT). Le témoin d'anomalie peut s'allumer. Le mode de fonctionnement de secours peut vous permettre de vous rendre chez un concessionnaire autorisé pour faire réparer votre véhicule sans endommager la transmission.

Si un problème temporaire survient, il est possible de réinitialiser la transmission et de rétablir tous les rapports de marche avant en effectuant les étapes suivantes :

1. Immobilisez le véhicule.
2. Déplacez le levier de vitesses de la transmission à la position P (STATIONNEMENT), si possible. Si cela n'est pas possible, déplacez le levier de vitesses de la transmission à la position N (POINT MORT).
3. Maintenez enfoncé le commutateur d'allumage jusqu'à ce que le moteur soit coupé.
4. Attendez environ 30 secondes.
5. Redémarrez le moteur.
6. Passez à la plage de rapports voulue. Si l'anomalie n'est plus détectée, le fonctionnement normal de la transmission sera rétabli.

NOTA :
Même si la transmission peut être réinitialisée, nous vous conseillons de vous rendre chez votre concessionnaire autorisé le plus tôt possible. Un concessionnaire autorisé possède l'équipement de diagnostic pour évaluer l'état de votre transmission. Dans le cas où la transmission ne pourrait pas être réinitialisée, consultez un concessionnaire autorisé pour faire effectuer les réparations nécessaires.

Embrayage du convertisseur de couple

La transmission automatique de votre véhicule est munie d'une fonction qui permet d'améliorer l'économie de carburant. Le dispositif d'embrayage du convertisseur de couple est actionné automatiquement à des vitesses prédéterminées. Par conséquent, la maniabilité ou la conduite risque de varier légèrement aux rapports supérieurs, en fonctionnement normal. Lorsque la vitesse du véhicule diminue ou augmente, l'embrayage se désengage automatiquement.

NOTA :
L'embrayage du convertisseur de couple ne s'engage pas avant que le moteur et/ou la transmission soit chaud (généralement après une distance de 2 à 5 km [1 à 3 mi]). Étant donné que le régime du moteur est plus élevé lorsque l'embrayage du convertisseur de couple est désactivé, il pourrait vous sembler que la transmission ne passe pas correctement les rapports lorsque le véhicule est froid. Ceci est normal. L'embrayage du convertisseur de couple fonctionnera normalement une fois que le groupe motopropulseur est suffisamment réchauffé.

CONDUITE EN MODE 4 ROUES MOTRICES – SELON L'ÉQUIPEMENT

JEEP[MD] ACTIVE DRIVE

Votre véhicule peut être équipé d'une unité de transfert de puissance (PTU). Il s'agit d'un système automatique qui n'exige ni action, ni connaissances particulières en matière de conduite de la part du conducteur. En conditions de conduite normales, la majeure partie de l'adhérence est fournie par les roues avant. Si les roues avant commencent à perdre de l'adhérence, la puissance est automatiquement transférée aux roues arrière. Plus la perte d'adhérence des roues avant est grande, plus la puissance transférée aux roues arrière est importante.

De plus, si vous accélérez vivement sur des routes pavées sèches (patinage des roues peu probable), le couple est transféré à l'arrière afin d'optimiser le démarrage du véhicule et ses performances.

MISE EN GARDE!
Les roues doivent être de même dimension et équipées du même type de pneu. Il ne faut jamais utiliser de pneus de dimensions différentes. Des pneus de dimensions différentes peuvent causer la défaillance de l'unité de transfert de puissance.

4 roues motrices (4x4)

Le système 4 roues motrices (4WD) est entièrement automatique en mode de conduite normale.

NOTA :
Il n'est pas possible d'effectuer le changement de mode lorsque le véhicule dépasse la vitesse de 120 km/h (75 mi/h).

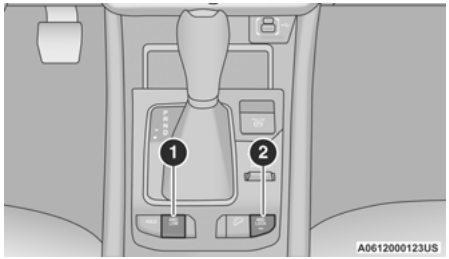

Boutons 4WD (4 roues motrices)

1 – 4WD LOW (4 roues motrices gamme BASSE; modèles Trailhawk uniquement)
2 – 4WD LOCK (4 roues motrices VERROUILLÉES)

Activation du système 4 roues motrices (4x4)

Les boutons pour l'activation du mode 4 roues motrices se trouvent sur la console centrale et vous permettent de sélectionner les éléments suivants :

- MODE 4WD LOCK
  (4 roues motrices verrouillées)
- MODE 4WD LOW (4 roues motrices gamme basse) – (modèles Trailhawk seulement)

Commande du mode Active Drive – selon l'équipement

L'unité de transfert de puissance (PTU) est verrouillée pour assurer une disponibilité immédiate du couple aux essieux d'entraînement arrière. Cette fonction est sélectionnable en mode AUTO (Automatique) et est automatique dans un autre mode de conduite. Le mode 4WD LOCK (4 roues motrices bloquées) peut être activé de la manière suivante :

- Lorsque le bouton 4WD LOCK (4 roues motrices gamme basse) est enfoncé.
- Lorsque le commutateur du système Selec-Terrain passe du mode AUTO (AUTOMATIQUE) à n'importe quel autre mode hors route.

Active Drive avec commande gamme basse – (modèles Trailhawk seulement)

Le mode 4WD LOW (4 roues motrices gamme basse) contribue à améliorer les performances hors route dans tous les modes. Pour activer le mode 4WD LOW (4 roues motrices gamme basse), suivez les étapes ci-dessous :

Activation du mode 4WD LOW (4 roues motrices gamme basse)

Lorsque le véhicule est immobile, que le commutateur d'allumage est en position ON/RUN (MARCHE) ou que le moteur est en marche, placez la transmission à la position N (POINT MORT), puis appuyez une fois sur le bouton 4WD LOW (4 roues motrices gamme BASSE). L'écran d'affichage du groupe d'instruments affiche le message « 4WD LOW» (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE) dès que le passage de vitesse est terminé.

NOTA :

- Les deux voyants à DEL des modes LOCK (VERROUILLÉES) et LOW (GAMME BASSE) clignotent puis s'allument en continu sur les boutons jusqu'à ce que le passage de vitesse soit terminé.
- L'icône « 4WD LOW » (4 roues motrices gamme BASSE) s'allume à l'affichage du groupe d'instruments.

Désactivation du mode 4WD LOW (4 roues motrices gamme basse)

Pour désactiver le mode 4WD LOW (4 roues motrices gamme basse), le véhicule doit être immobile et le levier de vitesses à la position N (Point mort). Appuyez une fois sur le bouton 4WD LOW (4 roues motrices gamme basse).

SELEC-TERRAIN – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le système Selec-Terrain allie les capacités des systèmes de maîtrise du véhicule aux données fournies par le conducteur afin d'offrir le meilleur rendement sur tous les types de surfaces de roulement.

GUIDE DE SÉLECTION DE MODE

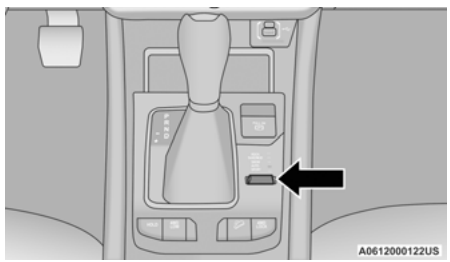

Commutateur du système Selec-Terrain

- **AUTO** (AUTOMATIQUE) : Ce réglage est destiné à la conduite sur route et hors route lorsque le véhicule est en mode 4 roues motrices gamme automatique à prise permanente. Ce mode combine une adhérence pour assurer une maniabilité et une accélération améliorée par rapport à un véhicule à 2 roues motrices. Ce mode réduit également la consommation de carburant, car il permet de débrancher l'arbre d'entraînement lorsque les conditions le permettent.
- **SNOW** (NEIGE) : Ce mode vous permet d'avoir une plus grande stabilité par mauvais temps. Utilisez ce réglage lors de la conduite sur route et hors route sur des surfaces d'adhérence instables telles que les routes couvertes de neige. Lorsque le mode SNOW (NEIGE) est sélectionné (selon certaines conditions d'utilisation), la transmission pourrait passer au DEUXIÈME rapport (plutôt qu'au PREMIER rapport) pendant le lancement pour minimiser le patinage des roues.
- **SAND** (SABLE) : Utilisez ce réglage lors de la conduite hors route ou sur des surfaces d'adhérence instables telles que les routes avec sable sec. La transmission est réglée de sorte à fournir une adhérence maximale.
- **MUD** (BOUE) : Utilisez ce réglage lors de la conduite hors route ou sur des surfaces d'adhérence instables telles que les routes couvertes de boue ou d'herbe mouillée.
- **ROCK** (ROCHE) : (Trailhawk seulement) : Ce réglage est offert uniquement en mode 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE). Le dispositif règle le véhicule pour optimiser l'adhérence et offrir la capacité de direction la plus élevée pour les surfaces hors route. Ce mode vous offre une performance hors route maximale. Utilisez ce réglage lors de la conduite à basse vitesse en présence d'obstacles tels que de grosses roches, des ornières profondes, etc.
- **SPORT** : Ce mode est uniquement disponible en mode 4WD AUTO (4 roues motrices gamme AUTOMATIQUE) et modifie le programme de changement de vitesse automatique de la transmission pour une conduite plus sportive. Les passages à la vitesse supérieure sont augmentés pour utiliser la pleine puissance du moteur. Les réglages de la suspension sont optimisés et l'assistance à la direction est modifiée pour offrir de meilleures performances de conduite.

NOTA :

- Le mode ROCK (ROCHE) est seulement disponible sur les véhicules équipés de l'ensemble hors route.
- Activez le limiteur de vitesse en descente pour obtenir la maîtrise du véhicule dans les descentes abruptes ➪ page 259.

DIRECTION ASSISTÉE

Le système électrique de direction assistée améliore la réponse du véhicule et facilite sa manœuvrabilité. Le système électrique de direction assistée s'adapte à différentes conditions de conduite.

AVERTISSEMENT!
La conduite prolongée avec une assistance moindre pourrait mettre en danger votre sécurité et celle des autres. Vous devez la faire réparer dès que possible.

Si le message « SERVICE POWER STEERING » (RÉPARER LA DIRECTION ASSISTÉE) ou « POWER STEERING ASSIST OFF – SERVICE SYSTEM » (RÉPARER LA DIRECTION ASSISTÉE – ASSISTANCE HORS FONCTION) et une icône de volant s'affichent à l'affichage du groupe d'instruments, cela indique que le véhicule doit être conduit chez un concessionnaire autorisé pour entretien. Il est probable que le véhicule a subi une perte de puissance de la direction assistée ➪ page 104.

Si le message « POWER STEERING SYSTEM HOT - PERFORMANCE MAY BE LIMITED » (TEMPÉRATURE ÉLEVÉE DE LA DIRECTION ASSISTÉE – LIMITATION POSSIBLE DE PERFORMANCE) et une icône s'affichent à l'affichage du groupe d'instruments, cela indique que des manœuvres extrêmes de direction pourraient s'être produites qui ont provoqué une température élevée dans le système électrique de direction assistée. Une perte de puissance de la direction assistée se produira temporairement jusqu'à ce que l'état de surchauffe ne soit plus présent. Dès que les conditions de conduite sont sécuritaires, rangez-vous en bordure de la route et laissez le moteur tourner au ralenti pendant quelques minutes jusqu'à ce que le témoin s'éteigne ➪ page 104.

NOTA :

- Même si la direction assistée n'est plus fonctionnelle, il est encore possible de manœuvrer votre véhicule. Vous noterez cependant une augmentation importante de l'effort à fournir pour le manœuvrer, surtout à très basse vitesse et pendant les manœuvres de stationnement.
- Si la condition persiste, confiez le véhicule à un concessionnaire autorisé.

SYSTÈME D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE – SELON L'ÉQUIPEMENT

La fonction d'arrêt et de démarrage est conçue pour réduire la consommation de carburant. Le système arrête automatiquement le moteur lors d'un arrêt du véhicule si les conditions requises sont présentes. Il suffit de relâcher la pédale de frein ou d'enfoncer la pédale d'accélérateur pour redémarrer automatiquement le moteur.

Ce véhicule a été mis à niveau avec un démarreur renforcé, une batterie optimisée et d'autres pièces du moteur mises à niveau afin de supporter les démarrages supplémentaires du moteur.

MODE D'ARRÊT AUTOMATIQUE

La fonction d'arrêt et de démarrage est activée après chaque démarrage normal du moteur effectué par l'utilisateur. À ce moment, le système passe à l'état STOP/START READY (SYSTÈME D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE PRÊT).

Pour activer le mode arrêt automatique, les états suivants doivent se produire :

- Le système doit être à l'état d'ARRÊT-DÉMARRAGE PRÊT. Le message « STOP/START READY » (SYSTÈME D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE PRÊT) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments dans la section sur le système d'arrêt et de démarrage ➪ page 104.
- Le véhicule doit être complètement immobilisé.
- Le sélecteur de rapport doit être placé dans un rapport de marche avant et la pédale de frein doit être enfoncée.

Le moteur s'arrêtera, le compte-tours passera à la position zéro et le témoin d'arrêt et de démarrage s'allumera pour indiquer que le mode d'arrêt automatique est en fonction. Les réglages de l'utilisateur seront maintenus lorsque le moteur redémarre.

RAISONS POSSIBLES POUR QUE LE MOTEUR NE PASSE PAS EN MODE ARRÊT AUTOMATIQUE

Avant la coupure du moteur, le système vérifie plusieurs conditions de sécurité et de confort pour déterminer si elles sont présentes. Des informations détaillées du fonctionnement du système d'arrêt et de démarrage se trouvent à l'écran Arrêt/Démarrage de l'affichage du groupe d'instruments. Le moteur ne s'arrête pas dans les situations suivantes :

- La ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée.
- La portière du conducteur n'est pas fermée.
- La température de la batterie est trop chaude ou froide.
- La charge de batterie est faible.
- Le véhicule se trouve sur une pente abrupte.
- Le chauffage ou le refroidissement de l'habitacle est en cours et une température acceptable n'a pas été atteinte dans l'habitacle.
- Le système de chauffage, de ventilation et de climatisation est réglé en mode de dégivrage complet et le ventilateur est réglé à haut régime.
- Le réglage du système de chauffage, de ventilation et de climatisation est réglé à MAX A/C (CLIMATISATION MAXIMALE).
- Le moteur n'a pas atteint la température normale de fonctionnement.
- Aucun rapport de marche avant n'est engagé.
- Le capot est ouvert.
- Le mode 4WD Low (4 roues motrices gamme basse) de la boîte de transfert est sélectionné.
- La pédale de frein n'est pas enfoncée avec une pression suffisante.
- Appui de la pédale d'accélérateur.
- La température du moteur est trop élevée.
- Le seuil de 8 km/h (5 mi/h) du mode d'arrêt automatique précédent n'est pas atteint.
- Angle de direction supérieur au seuil.
- Régulateur de vitesse adaptatif activé et vitesse programmée.

Il se peut que le véhicule puisse rouler plusieurs fois sans que le système d'arrêt et de démarrage passe à un état d'ARRÊT-DÉMARRAGE PRÊT dans des conditions plus extrêmes que celles indiquées ci-dessus.

DÉMARRAGE DU MOTEUR EN MODE ARRÊT AUTOMATIQUE

Lorsque la transmission est à la position de marche avant, le moteur démarre si la pédale de frein est relâchée ou si la pédale d'accélérateur est enfoncée. La transmission se réengage automatiquement lors du redémarrage du moteur.

Conditions qui entraînent le démarrage automatique du moteur en mode arrêt automatique :

- Le levier de vitesses de la transmission est déplacé hors de la position D (MARCHE AVANT).
- Pour maintenir la température de l'habitacle confortable.
- Le système de chauffage, de ventilation et de climatisation est réglé en mode de dégivrage complet.
- La température du système de chauffage, ventilation et climatisation ou la vitesse du ventilateur est réglé à la main.
- La tension de la batterie est trop basse.
- Le commutateur Stop/Start OFF (DÉSACTIVATION du système d'arrêt et de démarrage) est enfoncé.
- Une erreur du système d'arrêt et de démarrage se produit.
- Le mode 4WD Low (4 roues motrices gamme basse) de la boîte de transfert est sélectionné.

Conditions qui imposent l'application du frein de stationnement électrique en mode d'arrêt automatique :

- La portière du conducteur est ouverte et la pédale de frein est relâchée.
- La portière du conducteur est ouverte et la ceinture de sécurité du conducteur est débouclée.
- Le capot du moteur est ouvert.
- Une erreur du système d'arrêt et de démarrage se produit.

Si le frein de stationnement électrique (EPB) est appliqué lorsque le moteur est arrêté, il peut être nécessaire d'effectuer un redémarrage manuel du moteur et de relâcher à la main le frein de stationnement électrique en enfonçant la pédale de frein et en appuyant sur le commutateur du frein de stationnement électrique ➪ page 104.

DÉSACTIVATION MANUELLE DU SYSTÈME D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE

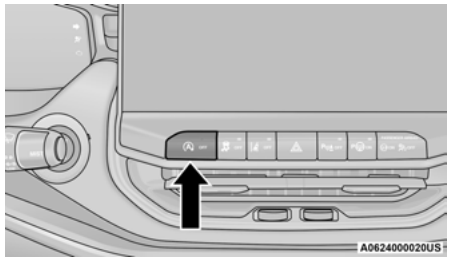

Commutateur de DÉSACTIVATION du système d'arrêt et de démarrage

Appuyez sur le commutateur Stop/Start OFF (DÉSACTIVATION du système d'arrêt et de démarrage), situé sur le bloc de commandes. Le témoin du commutateur s'allume. Le message « STOP/START OFF » (DÉSACTIVATION DU SYSTÈME D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments et le mode d'arrêt automatique est désactivé ➪ page 104.

NOTA :
Le système d'arrêt et de démarrage se réinitialise à l'état d'ACTIVATION chaque fois que le contact est coupé et rétabli.

Activation manuelle du système d'arrêt et de démarrage

Appuyez sur le commutateur Stop/Start OFF (DÉSACTIVATION du système d'arrêt et de démarrage), situé sur le bloc de commandes. Le témoin du commutateur s'éteint.

Anomalie du système

Si une anomalie est présente dans le système d'arrêt et de démarrage, le système ne permettra pas l'arrêt du moteur. Un message « SERVICE STOP/START SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments ➪ page 104.

Si le message « SERVICE STOP/START SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments, faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

SYSTÈMES DE RÉGULATEUR DE VITESSE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Votre véhicule peut être muni du système de régulateur de vitesse ou du système de régulateur de vitesse adaptatif (ACC) :

- Le régulateur de vitesse sert à rouler à une vitesse constante définie.
- Le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) sert à maintenir une distance définie entre vous et le véhicule qui vous précède au moyen d'un régulateur de vitesse à vitesse constante pour régler automatiquement la vitesse définie.

NOTA :
Dans les véhicules munis d'un ACC, si la distance d'ACC n'est pas définie, le régulateur de vitesse à vitesse constante ne détecte pas les véhicules qui sont directement devant vous. Soyez toujours attentif au mode utilisé.

Régulateur de vitesse – selon l'équipement

Lorsqu'il est activé, le régulateur de vitesse prend en charge l'accélérateur à partir de 32 km/h (20 mi/h).

Les boutons du régulateur de vitesse se trouvent à la droite du volant.

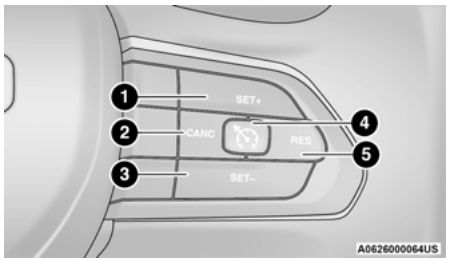

Boutons du régulateur de vitesse

1 – SET (+)/Accel (RÉGLAGE [+]/Accélération)
2 – CANC (Annulation)
3 – SET (-)/Decel (RÉGLAGE [-]/Décélération)
4 – On/Off (Marche/arrêt)
5 – RES (Reprise)

NOTA :
Pour assurer son bon fonctionnement, le régulateur de vitesse est conçu pour se désactiver si vous actionnez plusieurs de ses fonctions en même temps. En pareil cas, vous pouvez réactiver le régulateur de vitesse en appuyant sur le bouton marche/arrêt du régulateur de vitesse, puis en réglant de nouveau la vitesse voulue.

AVERTISSEMENT!

L'utilisation du régulateur de vitesse peut s'avérer dangereuse si le maintien d'une vitesse constante est impossible. Vous pourriez rouler trop vite, perdre la maîtrise de votre véhicule et avoir un accident. N'utilisez pas le régulateur de vitesse si la circulation est dense ou sur une route sinueuse, verglacée, enneigée ou glissante.

Activation

Appuyez sur le bouton « on/off » (en fonction/hors fonction) pour mettre en fonction le régulateur de vitesse. Le message « CRUISE CONTROL READY » (RÉGULATEUR DE VITESSE PRÊT) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments pour indiquer que le régulateur de vitesse est en fonction. Enfoncez de nouveau le bouton d'activation/désactivation pour mettre le régulateur de vitesse hors fonction. Le message « CRUISE CONTROL OFF » (RÉGULATEUR DE VITESSE HORS FONCTION) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments pour indiquer que le régulateur de vitesse est hors fonction. Désactivez le dispositif lorsque vous ne l'utilisez pas.

AVERTISSEMENT!

Il est dangereux de laisser le régulateur de vitesse en fonction lorsque vous ne l'utilisez pas. Vous pourriez actionner le dispositif ou accélérer involontairement. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et avoir un accident. Laissez toujours le système à OFF (HORS FONCTION) quand vous ne l'utilisez pas.

Pour programmer une vitesse souhaitée

Mettez le régulateur de vitesse en fonction. Lorsque le véhicule a atteint la vitesse souhaitée, appuyez brièvement sur le bouton SET (+) (RÉGLAGE [+]) ou SET (-) (RÉGLAGE [-]). Relâchez l'accélérateur et le véhicule roulera à la vitesse programmée. Lorsque la vitesse est programmée, le message « CRUISE CONTROL SET TO MPH (km/h) » (RÉGULATEUR DE VITESSE PROGRAMMÉ À MI/H [km/h]) s'affiche pour indiquer la vitesse programmée. Le témoin du régulateur de vitesse, ainsi que la vitesse programmée, s'allument également au groupe d'instruments lorsque la vitesse est programmée.

Changement de la vitesse programmée

Pour augmenter ou réduire la vitesse définie

Lorsque le régulateur de vitesse est programmé, vous pouvez augmenter la vitesse en appuyant sur le bouton SET **(+)** (RÉGLAGE [+]) ou la réduire en appuyant sur le bouton SET **(-)** (RÉGLAGE [-]).

Vitesse du système anglo-saxon (mi/h)

- Appuyez une fois sur les boutons SET **(+)** (RÉGLAGE [+]) ou SET **(-)** (RÉGLAGE [-]) pour modifier la vitesse programmée de 1 mi/h. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la vitesse augmente ou diminue de 1 mi/h.
- Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera d'augmenter ou de diminuer jusqu'à ce que le bouton soit relâché, puis la nouvelle vitesse programmée sera établie.

Vitesse du système métrique (km/h)

- Appuyez une fois sur les boutons SET **(+)** (RÉGLAGE [+]) ou SET **(-)** (RÉGLAGE [-]) pour modifier la vitesse programmée de 1 km/h. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la vitesse augmente ou diminue de 1 km/h.
- Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera d'augmenter ou de diminuer jusqu'à ce que le bouton soit relâché, puis la nouvelle vitesse programmée sera établie.

Accélération pour dépassement

Pendant que le régulateur de vitesse est programmé, vous pouvez appuyer normalement sur l'accélérateur pour dépasser un autre véhicule. Le véhicule revient à la vitesse programmée dès que vous relâchez la pédale.

Utilisation du régulateur de vitesse dans les pentes

La transmission automatique peut rétrograder dans les pentes afin de maintenir la vitesse programmée du véhicule.

Le régulateur de vitesse maintient la vitesse dans les montées et les descentes. Il est normal que le véhicule subisse de légères variations de vitesse sur une pente d'inclinaison modérée. Lorsque la pente est abrupte, les variations de vitesse peuvent être plus importantes de sorte qu'il est alors conseillé de désactiver le régulateur de vitesse.

AVERTISSEMENT!

L'utilisation du régulateur de vitesse peut s'avérer dangereuse si le maintien d'une vitesse constante est impossible. Vous pourriez rouler trop vite, perdre la maîtrise de votre véhicule et avoir un accident. N'utilisez pas le régulateur de vitesse si la circulation est dense ou sur une route sinueuse, verglacée, enneigée ou glissante.

Pour revenir à la vitesse programmée

Pour revenir à la vitesse précédemment programmée, appuyez sur le bouton RES (REPRISE) et relâchez-le. Cette fonction peut être utilisée à n'importe quelle vitesse supérieure à 32 km/h (20 mi/h).

Désactivation

Vous pouvez désactiver le régulateur de vitesse sans effacer la vitesse mise en mémoire en appuyant sur la pédale de frein, en appuyant sur le bouton CANC (ANNULER) ou en exerçant une pression de freinage normale.

Les conditions suivantes désactivent également le régulateur de vitesse sans effacer la vitesse définie en mémoire :

- Le frein de stationnement du véhicule est serré.
- Un événement associé à la stabilité se produit.
- Le sélecteur de rapport est déplacé hors de la position D (MARCHE AVANT).
- Le moteur s'emballe.

La vitesse programmée en mémoire s'efface si vous appuyez sur le bouton marche/arrêt ou si vous COUPEZ le contact.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF (ACC) – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) augmente la commodité de conduite qu'assure le régulateur de vitesse en circulant sur les autoroutes et les routes principales. Cependant, il ne s'agit pas d'un système de sécurité, et il n'est pas conçu pour éviter les collisions. La fonction de régulateur de vitesse fonctionne de manière différente si votre véhicule n'est pas équipé du régulateur de vitesse adaptatif ➪ page 161.

Le régulateur de vitesse adaptatif permet de garder le régulateur de vitesse activé lorsque la circulation est légère ou modérée, sans devoir constamment réinitialiser votre vitesse. Le régulateur de vitesse adaptatif utilise un capteur radar et une caméra orientée vers l'avant conçus pour détecter un véhicule qui vous précède directement afin de maintenir une vitesse programmée.

NOTA :

- Si le capteur du régulateur de vitesse adaptatif détecte un véhicule à l'avant, le système freine modérément le véhicule ou le fait accélérer automatiquement (sans dépasser la vitesse de réglage initiale) afin de conserver une distance programmée et de s'adapter à la vitesse du véhicule suivi.
- Toute modification apportée au châssis, à la suspension ou à la dimension des pneus nuit au rendement du régulateur de vitesse adaptatif et du système d'avertissement de collision frontale.
- Le régulateur de vitesse à vitesse constante seul (alors qu'une distance de régulateur de vitesse adaptatif n'est pas définie) ne détecte pas les véhicules directement devant le vôtre. Soyez toujours attentif au mode utilisé ➪ page 449.

AVERTISSEMENT!

- Le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) est un système axé sur la commodité. Il ne remplace pas une conduite active de la part du conducteur. Le conducteur a toujours la responsabilité d'être attentif à la route, à la circulation, aux conditions météorologiques, à la vitesse du véhicule, à la distance par rapport au véhicule se trouvant devant lui, et surtout au freinage de manière à assurer la sécurité du véhicule dans toutes les conditions routières. Votre attention complète est toujours requise durant la conduite afin de conserver la maîtrise du véhicule. L'inobservation de ces mises en garde pourrait causer une collision et des blessures graves ou la mort.
- Le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) :
  - ne détecte pas les piétons, les véhicules venant en sens inverse ni les objets stationnaires (p. ex. un véhicule immobilisé dans un embouteillage ou en panne);

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- ne tient pas compte des conditions routières, météorologiques ou de circulation, et son efficacité peut diminuer si les conditions de visibilité sont mauvaises;
- ne détecte pas toujours les conditions de conduite complexes, ce qui peut provoquer des avertissements de distance incorrects ou manquants;

Vous devriez mettre le régulateur de vitesse adaptatif hors fonction :

- Lorsque vous conduisez dans des conditions de brouillard, forte pluie, neige abondante, grésil, circulation intense et dans des conditions de conduite complexes (par exemple, dans des zones de construction d'autoroute).

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- Lorsque vous empruntez une voie de virage ou une sortie d'autoroute; lorsque vous conduisez sur des routes sinueuses, glacées, enneigées ou glissantes, ou sur des pentes ascendantes ou descendantes abruptes.
- Lorsque vous tractez une remorque sur des pentes ascendantes ou descendantes abruptes.
- Lorsque les circonstances ne permettent pas une conduite sécuritaire à vitesse constante.

Fonctionnement du régulateur de vitesse adaptatif

Les boutons situés à la droite du volant permettent de manœuvrer le régulateur de vitesse adaptatif.

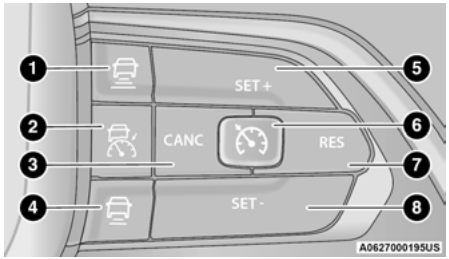

Boutons du régulateur de vitesse adaptatif

1 – Bouton d'augmentation de la distance
2 – Activation/désactivation du régulateur de vitesse adaptatif (ACC)
3 – CANC (Annulation)
4 – Bouton de réduction de la distance
5 – SET (+)/Accel (RÉGLAGE [+]/Accélération)
6 – Marche-arrêt du régulateur de vitesse à vitesse constante (selon l'équipement)
7 – RES/Resume (Reprise)
8 – SET (-)/Decel (RÉGLAGE [-]/Décélération)

Menu du régulateur de vitesse adaptatif

Les réglages actuels du régulateur de vitesse adaptatif apparaissent à l'affichage du groupe d'instruments. L'information affichée dépend de l'état du régulateur de vitesse adaptatif.

Appuyez sur le bouton de marche-arrêt du régulateur de vitesse adaptatif (ACC) jusqu'à ce qu'un des messages suivants s'affiche à l'affichage du groupe d'instruments :

Adaptive Cruise Control Off (Régulateur de vitesse adaptatif hors fonction)

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est désactivé, l'écran affiche « Adaptive Cruise Control Off » (Régulateur de vitesse adaptatif hors fonction).

Adaptive Cruise Control Ready (Régulateur de vitesse adaptatif prêt)

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est activé mais que le réglage de la vitesse du véhicule n'a pas été sélectionné, l'affichage indique « Adaptive Cruise Control Ready » (Régulateur de vitesse adaptatif prêt).

Adaptive Cruise Control Set (Régulateur de vitesse adaptatif programmé)

Appuyez sur le bouton SET (+) (RÉGLAGE [+]) ou SET (-) (RÉGLAGE [-]) jusqu'à ce que le message « ACC SET » (Régulateur de vitesse adaptatif PROGRAMMÉ) s'affiche.

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est programmé, la vitesse programmée apparaît à l'affichage du groupe d'instruments.

L'écran du régulateur de vitesse adaptatif peut être affiché à nouveau si l'une de ces activités associées à ce régulateur se produit :

- Annulation du système
- Priorité conducteur
- Système hors fonction
- Avertissement de proximité du régulateur de vitesse adaptatif
- Avertissement de régulateur de vitesse adaptatif non disponible

L'affichage du groupe d'instruments revient au dernier affichage sélectionné après cinq secondes d'inactivité dans l'affichage du régulateur de vitesse adaptatif.

Activation du régulateur de vitesse adaptatif (ACC)

La vitesse programmée minimale du régulateur de vitesse adaptatif (ACC) est de 32 km/h (20 mi/h).

Lorsque le système est activé et qu'il se trouve à l'état prêt, le message « ACC Ready » (Régulateur de vitesse adaptatif prêt) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments.

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est désactivé, le message « Adaptive Cruise Control (ACC) Off » (Régulateur de vitesse adaptatif désactivé) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments.

NOTA :
L'activation du régulateur de vitesse adaptatif n'est pas possible dans les cas suivants :

- Lorsqu'en mode 4WD Low (4 roues motrices gamme basse).
- Lorsque les freins sont appliqués.
- Lorsque le frein de stationnement est serré.
- Lorsque la transmission automatique est en position P (STATIONNEMENT), R (MARCHE ARRIÈRE) ou N (POINT MORT).

- Lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à la plage de vitesse minimale.
- Lorsque les freins surchauffent.
- Lorsque la portière du conducteur est ouverte à basse vitesse.
- Lorsque la ceinture de sécurité du siège du conducteur est débouclée à basse vitesse.
- Lorsqu'il y a un véhicule à l'arrêt devant votre véhicule, à une faible distance.
- Lorsque le mode de désactivation complète de la commande de stabilité électronique est actif.

Activation et désactivation

Poussez et relâchez le bouton de marche/arrêt du régulateur de vitesse adaptatif (ACC). Le message « ACC Ready » (Régulateur de vitesse adaptatif prêt) apparaît dans le menu du régulateur de vitesse adaptatif à l'affichage du groupe d'instruments. Ensuite, procédez au réglage de la vitesse souhaitée comme décrit dans la section suivante.

Pour désactiver le régulateur de vitesse adaptatif, appuyez brièvement de nouveau sur le bouton on/off (marche/arrêt) du régulateur de vitesse adaptatif (ACC). À ce moment, le système se désactive et le message « Adaptive Cruise Control (ACC) Off » (Régulateur de vitesse adaptatif hors fonction) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments. Le système s'éteint également dans l'une des conditions répertoriées dans la section « Pour l'éteindre » ➪ page 169.

AVERTISSEMENT!

Il est dangereux de laisser fonctionner le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) lorsque vous ne l'utilisez pas. Vous pourriez actionner le dispositif ou accélérer involontairement. Vous pourriez perdre la maîtrise du volant et causer une collision. Laissez toujours le système hors fonction lorsque vous ne l'utilisez pas.

Pour programmer une vitesse souhaitée

Lorsque le véhicule atteint la vitesse voulue, appuyez sur le bouton SET **(+)** (RÉGLAGE [+]) ou sur le bouton SET **(-)** (RÉGLAGE [-]) et relâchez-le. La vitesse programmée apparaît à l'affichage du groupe d'instruments.

NOTA :
Le régulateur de vitesse à vitesse constante peut être utilisé sans qu'une distance soit définie pour le régulateur de vitesse adaptatif (ACC). Pour alterner entre les différents modes, appuyez sur le bouton de marche-arrêt du régulateur de vitesse adaptatif pour désactiver le régulateur de vitesse adaptatif et le régulateur de vitesse à vitesse constante. Appuyez ensuite sur le bouton de marche-arrêt du régulateur de vitesse à vitesse constante pour activer (basculer vers) le mode de régulation de vitesse à vitesse constante.

AVERTISSEMENT!

Lorsque le mode de régulation de vitesse normal (vitesse constante) est sélectionné, le système ne détecte pas les véhicules qui vous précèdent. De plus, puisqu'il ne détecte pas ces véhicules, le système n'émet aucun avertissement de proximité et aucune alarme ne retentit pour vous aviser de la présence du véhicule ou que la distance entre votre véhicule et celui qui vous précède est insuffisante. Assurez-vous de conserver une distance sécuritaire entre votre véhicule et celui qui vous précède. Soyez toujours attentif au mode utilisé.

Si le régulateur de vitesse adaptatif est programmé lorsque la vitesse du véhicule est **inférieure** à 32 km/h (20 mi/h), la vitesse programmée passe par défaut à 32 km/h (20 mi/h).

NOTA :
Le régulateur de vitesse à vitesse constante ne peut pas être réglé à une vitesse inférieure à 32 km/h (20 mi/h).

Si l'un des deux systèmes est programmé lorsque la vitesse du véhicule est **supérieure** à 32 km/h (20 mi/h), la vitesse programmée devient la vitesse actuelle du véhicule.

NOTA :

- Si vous maintenez la pédale d'accélérateur enfoncée, le véhicule peut continuer d'accélérer au-delà de la vitesse programmée. Dans ce cas, le message « DRIVER OVERRIDE » (PRIORITÉ CONDUCTEUR) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments.
- Si vous continuez d'accélérer au-delà de la vitesse programmée alors qu'une distance de régulateur de vitesse adaptatif est également définie, le système ne contrôlera pas la distance entre votre véhicule et celui qui vous précède. La vitesse du véhicule ne sera déterminée que par la position de la pédale d'accélérateur.

Annulation du système

Les conditions suivantes annulent le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) ou le régulateur de vitesse à vitesse constante :

- La pédale de frein est serrée.
- Le bouton CANC (ANNULATION) est enfoncé.
- Le système de freinage antiblocage (ABS) est activé.
- Le sélecteur de rapport est déplacé hors de la position D (MARCHE AVANT).
- Le système de commande de stabilité électronique (ESC) ou le système antipatinage (TCS) est activé.
- Le frein de stationnement est serré.
- Le dispositif antilouvoiement de la remorque (TSC) est activé.
- Le conducteur fait passer la commande de stabilité électronique en mode entièrement désactivé.
- La température des freins dépasse la plage de température normale (surchauffe).

Les conditions suivantes annulent seulement le système de régulateur de vitesse adaptatif (ACC) :

- La ceinture de sécurité du conducteur est débouclée à basses vitesses.
- La portière du conducteur est ouverte à basses vitesses.

Désactivation du système

Le système se désactive et efface la vitesse programmée en mémoire dans les cas suivants :

- Vous appuyez sur le bouton de marche-arrêt du régulateur de vitesse adaptatif.
- Vous appuyez sur le bouton de marche-arrêt du régulateur de vitesse à vitesse constante.
- L'allumage du véhicule est placé à la position OFF (ARRÊT).
- Le mode 4WD Low (4 roues motrices gamme basse) est activé.

Retour à la vitesse programmée

S'il y a une vitesse programmée dans le système, appuyez sur le bouton RES (REPRISE), puis retirez le pied de la pédale d'accélérateur. La dernière vitesse programmée apparaît à l'affichage du groupe d'instruments.

La fonction de reprise peut être utilisée à n'importe quelle vitesse supérieure à 32 km/h (20 mi/h) lorsque seul le régulateur de vitesse à vitesse constante est en cours d'utilisation.

Cette fonction peut être utilisée à n'importe quelle vitesse supérieure à 0 km/h (0 mi/h) lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est actif.

NOTA :

- Si votre véhicule reste à l'arrêt pendant plus de deux secondes, le conducteur doit appuyer sur le bouton RES (REPRISE) ou enfoncer la pédale d'accélérateur pour réactiver le régulateur de vitesse adaptatif à la vitesse programmée.
- Le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) ne peut revenir à la vitesse programmée s'il y a un véhicule à l'arrêt devant votre véhicule.

AVERTISSEMENT!

La fonction de reprise ne devrait être utilisée que si la circulation et l'état de la route le permettent. La reprise d'une vitesse programmée trop élevée ou trop basse en fonction de la circulation et de l'état de la route pourrait faire accélérer ou décélérer le véhicule trop brusquement. L'inobservation de ces mises en garde pourrait causer une collision et des blessures graves ou la mort.

Changement de la vitesse programmée

Pour augmenter ou réduire la vitesse définie

Après avoir défini une vitesse, vous pouvez augmenter la vitesse définie en appuyant sur le bouton SET **(+)** (RÉGLAGE [+]) ou la réduire en appuyant sur le bouton SET **(-)** (RÉGLAGE [-]).

Vitesse du système anglo-saxon (mi/h)

- Appuyez une fois sur les boutons SET **(+)** (RÉGLAGE [+]) ou SET **(-)** (RÉGLAGE [-]) pour modifier la vitesse programmée de 1 mi/h. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la vitesse augmente ou diminue de 1 mi/h.
- Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera d'augmenter par paliers de 5 mi/h jusqu'à ce que le bouton soit relâché. La nouvelle vitesse programmée apparaît à l'affichage du groupe d'instruments.

Vitesse du système métrique (km/h)

- Appuyez une fois sur les boutons SET **(+)** (RÉGLAGE [+]) ou SET **(-)** (RÉGLAGE [-]) pour modifier la vitesse programmée de 1 km/h. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la vitesse augmente ou diminue de 1 km/h.
- Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera d'augmenter par paliers de 10 km/h jusqu'à ce que le bouton soit relâché. La nouvelle vitesse programmée apparaît à l'affichage du groupe d'instruments.

NOTA :
Lorsque vous annulez le réglage et que vous appuyez sur le bouton SET **(+)** (RÉGLAGE [+]) ou SET **(-)** (RÉGLAGE [-]), la nouvelle vitesse programmée sera la vitesse actuelle du véhicule.

Lorsqu'une distance est également définie pour le régulateur de vitesse adaptatif :

- Lorsque vous utilisez le bouton SET **(-)** (RÉGLAGE [-]) pour ralentir, et si la puissance du frein moteur ne ralentit pas suffisamment le véhicule pour atteindre la vitesse programmée, le système de freinage ralentira automatiquement le véhicule.
- Le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) ralentit le véhicule jusqu'à l'immobilisation complète lorsqu'il suit le véhicule à l'avant. Si votre véhicule suit le véhicule à l'avant jusqu'à l'arrêt, le conducteur devra après deux secondes appuyer sur le bouton RES (REPRISE) ou enfoncer la pédale d'accélérateur pour réactiver le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) à la vitesse déjà définie.
- Le régulateur de vitesse adaptatif maintient la vitesse programmée en pente ascendante ou descendante. Il est normal que le véhicule subisse de légères variations de vitesse sur une pente d'inclinaison modérée. En outre, une rétrogradation peut se produire lors des montées et des descentes. Cela est normal et nécessaire pour conserver la vitesse réglée. En pente ascendante ou descendante, le régulateur de vitesse adaptatif se désactive si la température des freins dépasse la plage de températures normale (surchauffe).

Réglage du créneau dans le régulateur de vitesse adaptatif (ACC)

Vous pouvez régler la distance entre véhicules précisée pour le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) en modifiant le réglage de distance correspondant à quatre barres (le plus long), trois barres (long), deux barres (moyen) et une barre (court). Compte tenu de ce réglage et de la vitesse du véhicule, le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) calcule et détermine la distance par rapport au véhicule qui vous précède. Ce réglage de distance apparaît à l'affichage du groupe d'instruments.

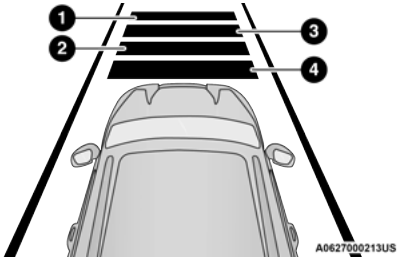

Réglages de distance

1 – Réglage de distance maximale (quatre barres)
2 – Réglage de distance moyenne (deux barres)
3 – Réglage de longue distance (trois barres)
4 – Réglage de courte distance (une barre)

Pour augmenter le réglage de distance, appuyez brièvement sur le bouton d'augmentation de la distance. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, le réglage de distance augmente d'une barre (plus long).

Pour diminuer le réglage de distance, appuyez brièvement sur le bouton de diminution de la distance. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, le réglage de distance diminue d'une barre (plus court).

Si un véhicule qui se déplace plus lentement est détecté dans la même voie, le groupe d'instruments affiche le témoin « ACC Set With Target » (Régulateur de vitesse adaptatif programmé avec cible détectée). Le système modifie alors automatiquement la vitesse du véhicule pour maintenir la distance programmée, peu importe la vitesse programmée.

Le véhicule maintient la distance réglée jusqu'à ce que :

- le véhicule qui vous précède accélère à une vitesse supérieure à la vitesse programmée;
- le véhicule qui vous précède quitte votre voie ou se déplace hors du champ de détection du capteur;
- le réglage de distance soit modifié;
- Le système se désactive ➪ page 167.

Le freinage maximal appliqué par le régulateur de vitesse adaptatif est limité, mais le conducteur peut toujours serrer les freins manuellement, au besoin.

NOTA :
Les feux de freinage s'allument lorsque le régulateur de vitesse adaptatif serre les freins.

Un avertissement de proximité avise le conducteur quand le régulateur de vitesse adaptatif juge que le niveau de freinage maximal est insuffisant pour maintenir la distance réglée. En pareil cas, une alarme visuelle « BRAKE » (FREINER) clignote à l'affichage du groupe d'instruments et un carillon retentit alors que le régulateur de vitesse adaptatif continue d'appliquer sa force de freinage maximale.

NOTA :
L'écran « BRAKE! » (FREINAGE!) situé dans l'affichage du groupe d'instruments est un avertissement pour que le conducteur agisse et ne signifie pas nécessairement que le système d'avertissement de collision frontale serre les freins de façon autonome.

Aide au dépassement

Lorsque le véhicule roule avec le régulateur de vitesse adaptatif activé et qu'il suit un véhicule, le système procure une accélération additionnelle jusqu'à la vitesse programmée du régulateur de vitesse adaptatif pour aider à dépasser les véhicules qui le précèdent. Cette accélération supplémentaire est déclenchée lorsque le conducteur utilise le clignotant gauche et est active uniquement lors de dépassement du côté gauche.

Fonctionnement du régulateur de vitesse adaptatif à l'arrêt

Dans le cas où le régulateur de vitesse adaptatif provoque l'arrêt de votre véhicule alors qu'il suit le véhicule à l'avant et que ce véhicule à l'avant démarre dans un délai de deux secondes de l'arrêt de votre véhicule, votre véhicule se remet automatiquement en mouvement sans aucune action de votre part.

Si le véhicule à l'avant ne démarre pas dans un délai de deux secondes de l'arrêt de votre véhicule, le conducteur doit appuyer sur le bouton RES (REPRISE) ou enfoncer la pédale d'accélérateur pour réactiver le régulateur de vitesse adaptatif à la vitesse programmée.

NOTA :
Après que le régulateur de vitesse adaptatif maintient votre véhicule à l'arrêt pendant environ trois minutes consécutives, le frein de stationnement est activé et le régulateur de vitesse adaptatif est annulé.

Pendant que le régulateur de vitesse adaptatif maintient votre véhicule à l'arrêt, si la ceinture de sécurité du conducteur est débouclée ou si la portière du conducteur est ouverte, le frein de stationnement est activé et le régulateur de vitesse adaptatif est annulé.

AVERTISSEMENT!

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif reprend la vitesse, le conducteur doit s'assurer qu'aucun piéton, véhicule ou objet ne se trouvent dans la trajectoire du véhicule. L'inobservation de ces mises en garde pourrait causer une collision et des blessures graves ou la mort.

Messages d'avertissement et d'entretien

Message d'avertissement de nettoyage du capteur radar avant situé à l'avant du véhicule

Le message d'avertissement « ACC Unavailable Wipe Front Radar Sensor » (Régulateur de vitesse adaptatif non disponible – nettoyer le capteur radar avant) s'affiche et un signal sonore retentit lorsque les conditions limitent temporairement la performance du système.

Ces conditions se produisent surtout lorsque la visibilité est restreinte, par exemple, lorsqu'il neige ou par forte pluie. Le régulateur de vitesse adaptatif peut également être temporairement non disponible à cause d'obstructions, telles que de la boue, des saletés ou de la glace. En pareil cas, l'affichage du groupe d'instruments présente le message ci-dessus et le système se désactive.

Ce message peut parfois être affiché pendant la conduite dans des conditions de haute réflectivité (p. ex., glace et neige, tunnels dotés de carreaux réfléchissants). Le régulateur de vitesse adaptatif redevient disponible lorsque le véhicule quitte ces zones. Dans les rares cas lorsque le radar ne détecte pas les véhicules ou les objets qui se trouvent dans sa trajectoire, cet avertissement peut s'afficher temporairement.

NOTA :
Si le message d'avertissement « ACC Unavailable Wipe Front Radar Sensor » (Régulateur de vitesse adaptatif non disponible, nettoyer le capteur radar avant) est activé, le mode de régulation à vitesse constante est toujours disponible.

Si les conditions météorologiques sont favorables, le conducteur devrait examiner le capteur. Il pourrait être nécessaire de le nettoyer ou de retirer une obstruction. Le capteur est situé au centre du véhicule derrière la calandre inférieure.

Pour que le régulateur de vitesse adaptatif fonctionne correctement, il est important d'effectuer l'entretien suivant :

- Gardez toujours le capteur propre. Essuyez soigneusement la lentille du capteur à l'aide d'un chiffon doux. Faites attention de ne pas endommager la lentille du capteur.
- Ne retirez pas les vis du capteur. Sinon, le régulateur de vitesse adaptatif pourrait mal fonctionner ou cesser de fonctionner, ce qui exigerait un réalignement du capteur.
- Si le capteur ou le train avant du véhicule est endommagé en raison d'une collision, voyez votre concessionnaire autorisé pour les réparations.
- Ne posez pas d'accessoires près du capteur, y compris des matériaux transparents ou des grilles après-vente. Sinon, le régulateur de vitesse adaptatif pourrait mal fonctionner ou arrêter de fonctionner.

Lorsque la condition ayant désactivé le système n'est plus présente, le système revient à l'état de « Adaptive Cruise Control Off » (Régulateur de vitesse adaptatif hors fonction) et il suffit alors de le réactiver.

NOTA :

- Si le message « ACC Unavailable Wipe Front Radar Sensor » (Régulateur de vitesse adaptatif non disponible – nettoyer le capteur radar avant) s'affiche fréquemment (p. ex., plus d'une fois par trajet) en l'absence de neige, de pluie, de boue ou d'une autre obstruction, faites réaligner le capteur radar chez un concessionnaire autorisé.
- L'installation d'un chasse-neige, d'un protecteur à l'avant du véhicule, d'une grille après-vente ou la modification de la grille n'est pas recommandée. Cela pourrait bloquer le capteur et nuire au fonctionnement du régulateur de vitesse adaptatif.

Message d'avertissement de nettoyage du pare-brise

Le message d'avertissement « ACC Limited Functionality Clean Front Windshield » (Fonctionnement limité du régulateur de vitesse adaptatif – nettoyer le pare-brise) s'affiche à l'écran et un signal sonore retentit lorsque les conditions limitent temporairement le fonctionnement du système. Ces conditions se produisent surtout lorsque la visibilité est restreinte, par exemple, lorsqu'il neige ou par forte pluie. Le régulateur de vitesse adaptatif peut aussi ne pas être temporairement disponible en raison d'une obstruction, par exemple, de la boue, de la saleté ou de la glace sur le pare-brise, ou par la présence de buée. Dans ce cas, l'affichage du groupe d'instruments affiche le message « ACC Limited Functionality Clean Front Windshield » (Fonctionnement limité du régulateur de vitesse adaptatif – nettoyer le pare-brise) et la performance du système s'en trouvera limitée.

Ce message peut parfois être affiché pendant la conduite dans des conditions météorologiques difficiles. Le régulateur de vitesse adaptatif redevient disponible lorsque le véhicule quitte ces zones. Dans les rares cas où la caméra ne détecte pas les véhicules ou les objets qui se trouvent dans sa trajectoire, cet avertissement peut s'afficher temporairement.

Si les conditions météorologiques sont favorables, vérifiez l'état de propreté du pare-brise et de la caméra située derrière le rétroviseur intérieur. Le cas échéant, nettoyez-les ou retirez toute obstruction.

Lorsque la cause du fonctionnement limité a été corrigée, le système doit normalement redevenir pleinement fonctionnel.

NOTA :
Si le message « ACC Limited Functionality Clean Front Windshield » (Fonctionnement limité du régulateur de vitesse adaptatif – nettoyer le pare-brise) s'affiche fréquemment, soit plus d'une fois par trajet et en l'absence de neige, de pluie, de boue ou autre obstruction, faites vérifier le pare-brise et la caméra orientée vers l'avant par un concessionnaire autorisé.

Avertissement d'entretien du régulateur de vitesse adaptatif

Si le système se désactive et que le message « ACC Unavailable Service Required » (Régulateur de vitesse adaptatif non disponible – entretien requis) ou le message « Cruise Unavailable Service Required » (Régulateur de vitesse non disponible – entretien requis) s'affiche au groupe d'instruments, une anomalie liée au système interne pourrait être présente ou une anomalie temporaire pourrait limiter le fonctionnement du régulateur de vitesse adaptatif. Bien que vous puissiez toujours conduire le véhicule dans des conditions normales, le régulateur de vitesse adaptatif ne sera pas disponible temporairement. Le cas échéant, tentez de remettre le régulateur de vitesse adaptatif en fonction après un cycle d'allumage. Consultez un concessionnaire autorisé si le problème persiste.

Précautions à prendre lorsque vous conduisez avec le régulateur de vitesse adaptatif

Dans certaines conditions routières, la capacité de détection du régulateur de vitesse peut être réduite. En pareil cas, le régulateur de vitesse adaptatif peut tarder à freiner ou freiner inopinément. Le conducteur doit donc demeurer attentif, car une intervention peut être nécessaire. Voici quelques exemples de ces types de situations :

Traction d'une remorque

Il est déconseillé d'utiliser le régulateur de vitesse adaptatif en tractant une remorque.

Conduite décentrée

Le régulateur de vitesse adaptatif pourrait ne pas détecter un véhicule qui roule de façon décalée dans votre voie ou qui converge depuis une voie latérale. À ce moment, la distance entre votre véhicule et celui qui vous précède pourrait être insuffisante. Le véhicule décentré pourrait entrer et sortir de la ligne de visée, ce qui pourrait entraîner des freinages et accélérations inopinés de votre véhicule.

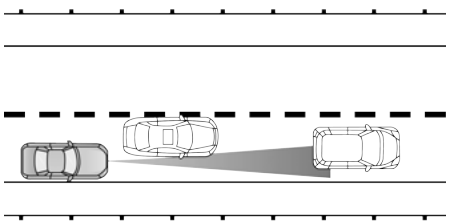

Exemple de conduite décalée

Virages et courbes

Lorsque vous franchissez une courbe et que le régulateur de vitesse adaptatif est activé, le système pourrait augmenter ou réduire la vitesse du véhicule pour améliorer sa stabilité, même sans avoir détecté un véhicule à l'avant. Une fois la courbe franchie, le système reprend la vitesse programmée initiale. Il s'agit d'une caractéristique de fonctionnement normale du régulateur de vitesse adaptatif.

NOTA :
Toutefois, la performance du régulateur de vitesse adaptatif pourrait être limitée dans les virages serrés.

Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif dans les pentes

Le rendement du régulateur de vitesse adaptatif peut être limité au cours de la conduite en montée. Le régulateur de vitesse adaptatif peut ne pas détecter un véhicule dans votre voie en raison de la vitesse, du chargement du véhicule, des conditions de circulation et de la raideur de la pente.

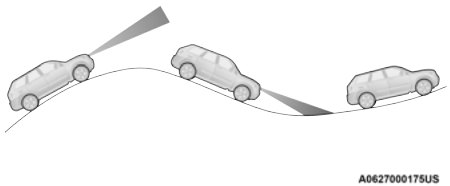

Exemple d'utilisation du régulateur de vitesse dans les pentes

Changement de voie

Le régulateur de vitesse adaptatif pourrait ne pas détecter un véhicule tant qu'il ne se trouvera pas complètement dans votre voie. Dans l'exemple de changement de voie ci-dessous, le régulateur de vitesse adaptatif n'a pas encore détecté le véhicule qui change de voie et au moment où il le détectera, il pourrait être trop tard pour réagir. Le régulateur de vitesse adaptatif pourrait ne pas détecter un véhicule tant qu'il ne se trouvera pas complètement dans la voie. À ce moment, la distance entre les véhicules pourrait être insuffisante. Vous devez donc être toujours attentif et prêt à freiner si nécessaire.

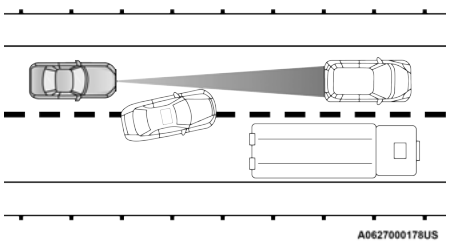

Exemple de changement de voie

Véhicules étroits

Certains véhicules étroits utilisant les bords extérieurs de la voie ou qui entrent dans la voie ne seront pas détectés tant qu'ils ne se trouveront pas entièrement dans la voie. À ce moment, la distance entre votre véhicule et celui qui vous précède pourrait être insuffisante.

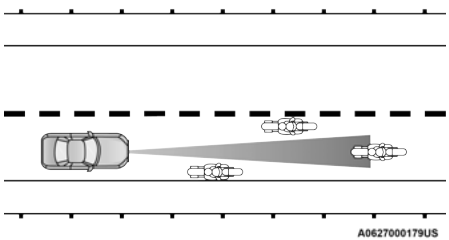

Exemple de véhicules étroits

Objets et véhicules immobiles

Le régulateur de vitesse adaptatif ne réagit pas aux objets et aux véhicules qui sont immobiles. Par exemple, le régulateur de vitesse adaptatif ne réagit pas si le véhicule qui précède quitte votre voie et que l'autre véhicule à l'avant est immobilisé dans votre voie. Il considère alors ce véhicule immobilisé comme un objet immobile, puisqu'il n'a pas détecté de mouvement de sa part auparavant. Vous devez donc être toujours attentif et prêt à freiner si nécessaire.

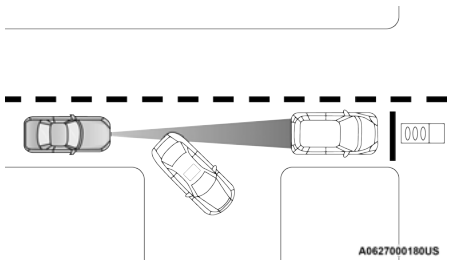

Exemple d'objet et de véhicule immobiles

SYSTÈME D'AIDE SUR LES PANNEAUX DE SIGNALISATION – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le système d'aide sur les panneaux de signalisation (TSA) utilise une caméra montée sur le pare-brise, de même que des données de cartes lorsque le véhicule est équipé de la fonction de navigation, afin de détecter les panneaux de signalisation reconnaissables comme :

- Limites de vitesse
- Zones scolaires
- Zones d'interdiction de dépassement

NOTA :

- Le système d'aide sur les panneaux de signalisation affiche automatiquement le panneau de signalisation détecté avec l'unité de mesure (km/h ou mi/h) sélectionnée dans les réglages du système Uconnect ou à l'affichage du groupe d'instruments.
- Si aucun panneau de limite de vitesse n'est détecté, le système utilise alors les indications de limite de vitesse qui sont enregistrées dans le système de navigation.
- Le système vérifie toujours les panneaux de signalisation indiquant la limite de vitesse actuelle. Le système est capable de reconnaître et d'afficher jusqu'à deux panneaux de signalisation sur l'affichage du groupe d'instruments.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION

Le système d'aide sur les panneaux de signalisation peut être activé ou désactivé dans le système Uconnect par l'intermédiaire du menu « Safety/Driver Assistance » (Sécurité/assistance au conducteur). La MISE EN FONCTION du système est signalée par les panneaux de signalisation représentés à l'affichage du groupe d'instruments.

NOTA :
Même si le système est HORS FONCTION, le panneau de limite de vitesse est affiché lorsque le conducteur le sélectionne dans l'écran « HOME » (ACCUEIL).

MODES D'AIDE SUR LES PANNEAUX DE SIGNALISATION

La fonction d'aide sur les panneaux de signalisation (TSA) comporte trois modes de fonctionnement qui peuvent être sélectionnés dans le système Uconnect.

Visual (Signal visuel)

Lorsque l'option « Visual » (Signal visuel) est sélectionnée, le système alerte le conducteur lorsque la vitesse actuelle du véhicule dépasse la limite de vitesse détectée, au moyen d'un graphique à l'affichage du groupe d'instruments.

Visual + Chime (Signal visuel + signal sonore)

Lorsque l'option « Visual + Chime » (Signal visuel + signal sonore) est sélectionnée, le système alerte le conducteur lorsque le véhicule dépasse la limite de vitesse, au moyen d'une indication visuelle à l'affichage du groupe d'instruments et d'une alarme sonore. L'alarme sonore dure pendant 10 secondes, alors que l'alarme visuelle demeure aussi longtemps que le véhicule dépasse la limite de vitesse.

NOTA :
La radio est aussi mise en sourdine lorsqu'une alarme sonore est émise par le système d'aide sur les panneaux de signalisation.

TSA Off (Système TSA désactivé)

Lorsque le système d'aide sur les panneaux de signalisation (TSA) est désactivé, le système ne montre aucun panneau de signalisation (sauf si sélectionné à l'écran « HOME » [ACCUEIL], qui affiche les panneaux de limites de vitesse détectés) et aucune alarme n'est émise pour le conducteur.

INDICATIONS SUR L'AFFICHAGE

Les panneaux de signalisation détectés apparaissent à l'affichage du groupe d'instruments et peuvent afficher une combinaison de panneaux en même temps (p. ex., limite de vitesse, limite de vitesse et information supplémentaire, interdictions de dépasser) selon l'information disponible.

Lorsqu'une limite de vitesse nouvellement détectée est plus élevée que la limite de vitesse actuelle, l'affichage est mis à jour et une flèche vers le haut apparaît.

Lorsqu'une limite de vitesse nouvellement détectée est plus basse que la limite de vitesse actuelle, l'affichage est mis à jour et une flèche vers le bas apparaît.

NOTA :
Les flèches vers le haut ou le bas sont affichées pendant jusqu'à cinq secondes.

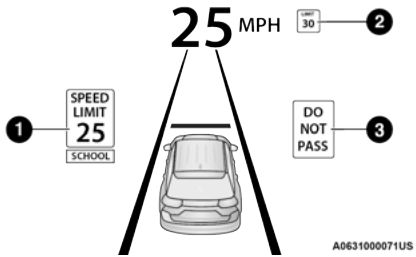

Panneaux de signalisation reconnus

1 – Limite de vitesse actuelle avec information supplémentaire (zone scolaire)
2 – Prochaine limite de vitesse détectée
3 – Zone avec interdiction de dépasser détectée

Information supplémentaire

De l'information supplémentaire peut être affichée en même temps qu'une limite de vitesse nouvellement détectée pour porter à l'attention du conducteur des circonstances particulières. L'information supplémentaire peut comprendre :

- École
- Construction
- Pluie
- Neige
- Phares antibrouillard

NOTA :
L'information supplémentaire n'est pas affichée lorsque le véhicule est SEULEMENT équipé d'un GPS.

Limite de vitesse dépassée

Lorsque la vitesse du véhicule dépasse la limite de vitesse affichée de 5 km/h (3 mi/h), le panneau de limite de vitesse à l'affichage du groupe d'instruments est entouré en rouge pour avertir le conducteur.

MISE EN GARDE!

- Les fonctionnalités peuvent être limitées ou le système peut être inopérant si le capteur est obstrué.
- Le système peut avoir un fonctionnement limité ou devenir entièrement inopérant dans des conditions météorologiques comme une forte pluie, de la grêle ou un brouillard dense. Les forts contrastes de lumière peuvent influencer la capacité de reconnaissance du capteur.
- La surface entourant le capteur ne doit pas être couverte d'autocollants ou d'autres objets quelconques.
- N'effectuez aucune modification ou autre opération quelconque dans la zone du vitrage du pare-brise entourant le capteur.

(Suite)

MISE EN GARDE! *(Suite)*

- Nettoyez les substances étrangères comme les fientes d'oiseaux, les insectes, la neige ou la glace sur le pare-brise. Utilisez des détergents et des chiffons propres pour éviter de rayer le pare-brise.

SYSTÈME D'ASSISTANCE SUR LES AUTOROUTES – SELON L'ÉQUIPEMENT

FONCTIONNEMENT

Le système d'assistance sur les autoroutes (HAS) est combiné au régulateur de vitesse adaptatif (ACC) et il centre le véhicule dans la voie de conduite au cours des déplacements sur des autoroutes à accès contrôlé à des vitesses de jusqu'à 145 km/h (90 mi/h).

Tout comme le régulateur de vitesse adaptatif, l'assistance sur les autoroutes maintient une vitesse définie tant que la distance fixée entre votre véhicule et le véhicule qui vous précède est maintenue. Le système d'assistance sur les autoroutes garde également votre véhicule centré entre les marques de voie et surveille la présence d'autres véhicules dans les voies adjacentes au moyen des capteurs du système de surveillance des angles morts.

L'assistance sur les autoroutes utilise les capteurs dans le volant pour mesurer le degré d'attention du conducteur. L'assistance sur les autoroutes exige que les mains du conducteur soient sur le volant en tout temps.

AVERTISSEMENT!

Le système d'assistance sur les autoroutes est un système axé sur la commodité. Il ne remplace pas une conduite active de la part du conducteur. Le conducteur a toujours la responsabilité d'être attentif à la circulation sur la route, aux conditions météorologiques, à la vitesse du véhicule, à la distance par rapport au véhicule se trouvant devant lui, à sa position dans la voie par rapport aux autres véhicules et au freinage, de manière à assurer la sécurité du véhicule peu importe l'état de la route. Votre attention complète est toujours requise durant la conduite afin de conserver la maîtrise du véhicule. L'inobservation de ces mises en garde pourrait causer une collision et des blessures graves ou la mort.

Vous devriez éteindre le système d'assistance sur les autoroutes :

- Lorsque vous conduisez dans des conditions de brouillard, forte pluie, neige abondante, grésil, circulation intense et dans des conditions de conduite complexes (par exemple, dans des zones de construction d'autoroute).

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- Lorsque vous empruntez une sortie d'autoroute, pendant la conduite sur des routes qui sont glacées, enneigées ou glissantes.
- Lorsque les circonstances ne permettent pas une conduite sécuritaire à vitesse constante.

ACTIVER OU DÉSACTIVER LE SYSTÈME D'ASSISTANCE SUR LES AUTOROUTES

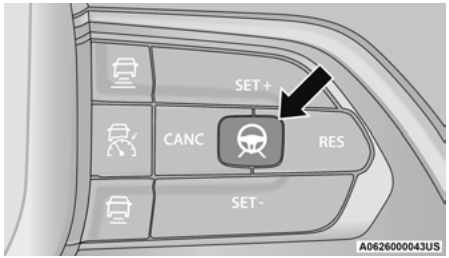

Bouton « Highway Assist On/Off » (Marche/arrêt du système d'assistance sur les autoroutes)

Pour activer le système d'assistance sur les autoroutes, procédez comme suit :

1. Appuyez sur le bouton On/Off (Marche/Arrêt) d'assistance sur les autoroutes, situé sur le côté droit du volant. L'image de volant apparaît alors en blanc à l'affichage du groupe d'instruments jusqu'à ce que le système soit engagé. Si le régulateur de vitesse adaptatif avait été désactivé auparavant, le fait d'appuyer sur ce bouton active les systèmes de régulateur de vitesse adaptatif ET d'assistance sur les autoroutes.
2. Si le régulateur de vitesse adaptatif était actif avant d'appuyer sur le bouton de marche/arrêt de l'assistance sur les autoroutes, le régulateur de vitesse adaptatif demeure alors activé et l'assistance sur les autoroutes est activée, puis engagée (une fois toutes les autres conditions réunies).

3. Si le régulateur de vitesse adaptatif n'était pas actif avant d'appuyer sur le bouton de marche/arrêt de l'assistance sur les autoroutes, appuyez sur les boutons SET **(+)** (RÉGLAGE [+]) ou SET **(-)** (RÉGLAGE [-]) puis relâchez-les lorsque la vitesse souhaitée sur autoroute est indiquée à l'affichage du groupe d'instruments.
4. Si souhaité, modifiez le réglage de distance du régulateur de vitesse adaptatif en appuyant sur les boutons Distance Increase (Augmenter la distance) ou Distance Decrease (Réduire la distance).

Lorsque toutes les conditions du système sont réunies, comme décrit à la rubrique « Conditions d'engagement du système » dans la prochaine section, le système s'engage et l'image du volant à l'affichage devient verte.

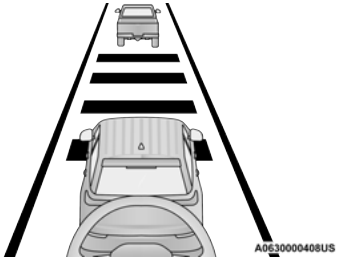

Assistance sur les autoroutes engagée (volant vert)

NOTA :
En plus du changement de couleur du volant affiché, l'effet de « lueur » à l'affichage du groupe d'instruments devient également vert lorsque l'assistance sur les autoroutes est engagée.

Conditions d'engagement du système

Les conditions suivantes doivent être remplies après avoir activé l'assistance sur les autoroutes avant que ce dernier système ne s'engage :

- Le système est allumé.
- Le régulateur de vitesse adaptatif est actif.
- La ceinture de sécurité du conducteur est bouclée.
- Le conducteur a les mains sur le volant.
- Le véhicule conduit sur une autoroute à contrôle d'accès approuvé.
- Le système détecte les marques de voie visibles.
- Le véhicule se déplace à moins de 145 km/h (90 mi/h).
- Le véhicule est centré dans la voie.
- Le clignotant n'est pas activé.
- Le véhicule ne se trouve pas dans un virage serré.
- Une remorque n'est pas connectée.

Désactivation du système

Le système est désactivé dans l'une des situations suivantes :

- Si le bouton de marche/arrêt de l'assistance sur les autoroutes est enfoncé à nouveau (ce système d'assistance est alors éteint).
- Si le conducteur applique un couple au volant.

- Si la ceinture de sécurité du conducteur est débouclée.
- Si le système d'avertissement de collision frontale (FCW) est activé.
- Si le système de régulateur de vitesse adaptatif est désactivé.
- Si la vitesse du véhicule dépasse 145 km/h (90 mi/h).
- Si un clignotant est utilisé (sauf si une cible est dans la zone d'angle mort du même côté que celui indiqué par le clignotant).
- Si les marques de voie visibles ne sont plus détectées.
- Si le système détecte l'inattention du conducteur et qu'il a gravi tous les échelons d'avertissement une fois que les mains n'étaient plus détectées sur le volant.

NOTA :

- L'assistance sur les autoroutes n'est pas activée si le système détecte qu'une remorque est connectée au véhicule.
- Le fait d'appuyer sur le bouton de marche/arrêt de l'assistance sur les autoroutes éteint alors le système. Toutes les autres conditions de désactivation placent le système à l'état « activé », avec l'indicateur de volant affiché en blanc, jusqu'à ce que les conditions d'engagement soient à nouveau réunies.
- Lorsque le système est désactivé, les témoins d'état du système s'allument, la gestion active de voie retourne à son état antérieur et le régulateur de vitesse adaptatif est désactivé.

INDICATIONS SUR L'AFFICHAGE

L'état du système d'assistance sur les autoroutes peut toujours être vu à l'affichage du groupe d'instruments, et les changements d'état sont représentés par des changements de la couleur des témoins du système.

Au fur et à mesure que le système détecte l'inattention du conducteur, comme décrit précédemment ➪ page 179, les témoins d'état du système passeront du vert au jaune puis au rouge, tandis que l'icône du volant affichée se déplace vers le haut, dans la direction du centre de l'écran. Les indicateurs suivants changent de couleur au fur et à mesure que les avertissements au conducteur se font plus impérieux :

- Indicateur du système d'assistance sur les autoroutes (icône de volant à l'affichage du groupe d'instruments)
- Effet de lueur de l'affichage du groupe d'instruments

Si l'attention du conducteur ne se ravive pas, le système se désactive.

Les témoins du système d'assistance sur les autoroutes sont éteints

- Ce système n'est pas mis en fonction ni activé par le conducteur.

Les témoins du système d'assistance sur les autoroutes sont blancs

- Ce système est mis en fonction ou activé par le conducteur, mais le système ne fournit pas la direction active du véhicule.

Les témoins du système d'assistance sur les autoroutes sont verts

- Le système détecte que le conducteur est attentif et dirige activement le véhicule.

Les témoins du système d'assistance sur les autoroutes sont jaunes

- L'inattention du conducteur a été détectée et le système avertit le conducteur de remettre ses mains sur le volant.

Les témoins du système d'assistance sur les autoroutes sont rouges

- L'inattention du conducteur est encore détectée et le système avertit le conducteur de remettre ses mains sur le volant.

NOTA :
Le conducteur **DOIT** remettre ses mains sur le volant et reprendre la maîtrise du véhicule lorsque le système est désactivé.

Message d'annulation du système d'assistance sur les autoroutes

SYSTEM STATUS (ÉTAT DU SYSTÈME)

En plus des changements de témoins du système (vert, jaune et rouge), le système peut également faire vibrer le volant pour accompagner ces avertissements. L'avertissement par vibration (si activé) se produit si le véhicule traverse une marque de voie, par exemple dans un virage serré. Cette fonction peut être activée ou désactivée dans le système Uconnect ➪ page 229.

FONCTIONNEMENT ET LIMITES DU SYSTÈME

AVERTISSEMENT!

Pour prévenir des blessures graves ou mortelles :

- Soyez toujours vigilant(e) et prêt(e) à prendre le contrôle du véhicule en cas de désactivation du système d'assistance sur les autoroutes.
- Gardez toujours les mains sur le volant lorsque le système d'assistance sur les autoroutes est activé.
- Maintenez une distance sécuritaire par rapport aux autres véhicules et soyez attentif aux conditions de la circulation.
- Ne placez aucun objet sur le volant (p. ex., un couvre-volant) pouvant perturber le fonctionnement des capteurs de détection des mains.

Le système d'assistance sur les autoroutes **NE PEUT PAS :**

- Avertir d'une collision avec d'autres véhicules ou la prévenir
- Diriger votre véhicule pour contourner un véhicule immobilisé, un véhicule plus lent, de l'équipement de construction, des piétons ou des animaux
- Réagir aux feux de circulation ou aux panneaux d'arrêt
- Insérer le véhicule dans la circulation sur une autoroute ou une sortie
- Changer de voie ou effectuer un virage
- Réagir à la circulation transversale

Le fonctionnement du système d'assistance sur les autoroutes peut être limité ou réduit dans l'une des conditions suivantes :

- Les capteurs radar ou la caméra avant du véhicule (ou les deux) sont endommagés, couverts ou obstrués (p. ex., par de la boue, de la glace, de la neige, etc.)
- Pendant la conduite près des postes de péage sur les autoroutes.

NOTA :
Si le pare-brise devient endommagé, adressez-vous à un concessionnaire autorisé pour faire remplacer le pare-brise dès que possible.

SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT AVANT ET AU RECUL PARKSENSE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le système d'aide au stationnement ParkSense présente des indications visuelles et sonores de la distance entre le bouclier ou le pare-chocs arrière ou avant (selon l'équipement) et un obstacle détecté lorsque le véhicule recule ou avance (p. ex., au cours d'une manœuvre de stationnement).

NOTA :

- Le système est conçu pour aider le conducteur et non pour le remplacer.
- Le conducteur doit contrôler complètement l'accélération et le freinage du véhicule et il est responsable de contrôler les déplacements du véhicule ➪ page 190.

Le système ParkSense rappelle le dernier état du système (activé ou désactivé) à partir du dernier cycle d'allumage lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE).

Le système ParkSense est actif en MARCHE AVANT ou en MARCHE ARRIÈRE tant que le système est activé. Le système reste activé jusqu'à ce que la vitesse du véhicule atteigne environ 7 mi/h (11 km/h) ou plus. Pendant que le levier de vitesses est à la position R (MARCHE ARRIÈRE) et que la vitesse du véhicule est supérieure à la vitesse autorisée pour l'activation du système, un avertissement apparaît à l'affichage du groupe d'instruments pour indiquer que la vitesse du véhicule est trop rapide. Le système est réactivé lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 9 km/h (6 mi/h) environ.

CAPTEURS DU SYSTÈME PARKSENSE

Les six capteurs du système ParkSense (quatre si le véhicule n'est pas muni de capteurs avant) situés dans le bouclier/pare-chocs arrière et les six capteurs du système ParkSense situés dans le bouclier/pare-chocs avant surveillent la zone à l'avant et à l'arrière du véhicule qui se trouve dans le champ de vision des capteurs. Les capteurs avant détectent des obstacles à une distance approximative de 30 cm (12 po) à 120 cm (47 po) du bouclier/pare-chocs avant. Les capteurs arrière peuvent détecter des obstacles à une distance approximative de 30 cm (12 po) à 200 cm (79 po) du bouclier/pare-chocs arrière. Ces distances dépendent de l'emplacement, du type et de l'orientation de l'obstacle dans la direction horizontale.

AFFICHAGE D'AVERTISSEMENT DU SYSTÈME PARKSENSE

L'écran d'avertissement du système ParkSense s'affiche seulement si l'option « Sound and Display » (Son et affichage) est sélectionnée sous les fonctions programmables par l'utilisateur du système Uconnect ⇨ page 229.

L'écran d'avertissement du système ParkSense se trouve à l'affichage du groupe d'instruments ⇨ page 104. Il présente des avertissements visuels pour indiquer la distance entre le bouclier ou le pare-chocs arrière, ou le bouclier ou le pare-chocs avant, et l'obstacle détecté.

AFFICHAGE DU SYSTÈME PARKSENSE

L'affichage d'avertissement s'active pour indiquer l'état du système lorsque le levier de vitesses se trouve à la position R (MARCHE ARRIÈRE) ou à la position D (MARCHE AVANT) et qu'un obstacle a été détecté.

Le système indique qu'il a détecté un obstacle en affichant un arc dans la zone avant ou arrière gauche ou droite en fonction de la distance et de l'emplacement de l'objet par rapport au véhicule.

Si un objet est détecté dans la zone arrière gauche ou droite, l'affichage montre un arc dans la zone arrière gauche ou droite, accompagné d'une tonalité. À mesure que le véhicule se rapproche de l'obstacle, l'affichage présente l'arc se rapprochant du véhicule et la tonalité passe de 1/2 seconde à une tonalité lente, rapide et continue.

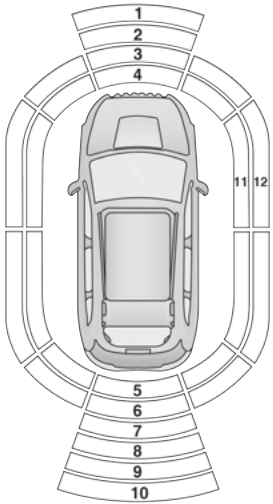

Arcs du système ParkSense avant/arrière/latéraux

1 – Aucune tonalité et arc non clignotant
2 – Aucune tonalité et arc clignotant
3 – Tonalité rapide et arc clignotant
4 – Tonalité continue et arc clignotant
5 – Tonalité continue et arc clignotant
6 – Tonalité rapide et arc clignotant
7 – Tonalité rapide et arc clignotant
8 – Tonalité lente et arc non clignotant
9 – Tonalité lente et arc non clignotant
10 – Tonalité de 1/2 seconde et arc non clignotant
11 – Tonalité continue et arcs clignotants
12 – Tonalité rapide et arcs clignotants

Le véhicule est à proximité de l'obstacle lorsque l'affichage du groupe d'instruments présente un arc clignotant, accompagné d'une tonalité continue. Le tableau suivant décrit le fonctionnement des signaux d'avertissement qu'émet le système lorsqu'il détecte un obstacle :

SIGNAUX D'AVERTISSEMENT À L'ARRIÈRE							
Distance arrière (cm/po)	Supérieure à 200 cm (79 po)	200 à 150 cm (79 à 59 po)	150 à 120 cm (59 à 47 po)	120 à 100 cm (47 à 39 po)	100 à 65 cm (39 à 25 po)	65 à 30 cm (25 à 12 po)	Inférieure à 30 cm (12 po)
Arcs – zone gauche	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune	6e arc clignotant	5e arc clignotant
Arcs – zone centrale	Aucune	10e arc non clignotant	9e arc non clignotant	8e arc non clignotant	7e arc clignotant	6e arc clignotant	5e arc clignotant
Arcs – zone droite	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune	6e arc clignotant	5e arc clignotant
Alarme sonore carillon	Aucune	Un carillon de 1/2 seconde retentit.	Le signal sonore augmente à mesure que les objets se rapprochent du véhicule.				Continu
Volume de la radio réduit	Non	Oui					

SIGNAUX D'AVERTISSEMENT À L'AVANT					
Distance avant cm (po)	Supérieure à 120 cm (47 po)	120 à 100 cm (47 à 39 po)	100 à 65 cm (39 à 25 po)	65 à 30 cm (25 à 12 po)	Inférieure à 30 cm (12 po)
Arcs – zone gauche	Aucune	Aucune	Aucune	3e arc clignotant	4e arc clignotant
Arcs – zone centrale	Aucune	1er arc non clignotant	2e arc clignotant	3e arc clignotant	4e arc clignotant
Arcs – zone droite	Aucune	Aucune	Aucune	3e arc clignotant	4e arc clignotant
Alarme sonore carillon	Aucune	Aucune	Aucune	Le carillon augmente à mesure que l'objet se rapproche du véhicule.	Continu
Volume de la radio réduit	Non			Oui	

NOTA :
Si la radio est en fonction, le système ParkSense réduit le volume de la radio lorsqu'il émet une tonalité audible.

Alarmes sonores du système d'aide au stationnement avant

Le système ParkSense éteint l'alarme sonore (carillon) du système d'aide au stationnement avant après environ trois secondes lorsqu'un obstacle a été détecté, si le véhicule est à l'arrêt et si la pédale de frein est serrée.

Réglages du volume du signal sonore

Les réglages du volume du signal sonore avant et arrière peuvent être sélectionnés à partir du système Uconnect ⇨ page 229.

Les réglages du volume du signal sonore incluent les niveaux bas, moyen et haut.

Le système ParkSense conserve sa dernière configuration connue pendant les cycles d'allumage.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU SYSTÈME PARKSENSE

Vous pouvez activer et désactiver le système ParkSense à l'aide du commutateur du système ParkSense situé sur le panneau de commutateurs sous l'affichage du système Uconnect.

Lorsque vous appuyez sur le commutateur du système ParkSense pour désactiver le système, le message « PARKSENSE OFF » (SYSTÈME D'AIDE AU RECUL PARKSENSE DÉSACTIVÉ) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments ⇨ page 104 pendant environ cinq secondes.

Le voyant DEL du commutateur du système ParkSense est allumé lorsque le système est désactivé ou qu'il doit être réparé. Le voyant DEL du commutateur du système ParkSense est éteint lorsque le système est activé. Si vous appuyez sur le commutateur du système ParkSense et qu'un entretien du système est nécessaire, le voyant DEL du commutateur du système ParkSense clignotera brièvement, puis il restera allumé.

ENTRETIEN DU SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT PARKSENSE

Durant le démarrage du véhicule, lorsque le système ParkSense a détecté une anomalie, le groupe d'instruments émet un seul signal sonore par cycle d'allumage, et affiche le message « PARKSENSE UNAVAILABLE SERVICE REQUIRED » (SYSTÈME PARKSENSE NON DISPONIBLE, ENTRETIEN REQUIS) pendant cinq secondes.

Si le message « PARKSENSE UNAVAILABLE WIPE REAR SENSORS » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT PARKSENSE NON DISPONIBLE, NETTOYER LES CAPTEURS ARRIÈRE) ou « PARKSENSE UNAVAILABLE WIPE FRONT SENSORS » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT PARKSENSE NON DISPONIBLE, NETTOYER LES CAPTEURS AVANT) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments, assurez-vous que la surface extérieure et le dessous du bouclier ou du pare-chocs arrière ou avant est propre et exempt de neige, de glace, de boue, de saleté ou toute autre obstruction, puis effectuez un cycle d'allumage. Si le message continue à s'afficher, consultez un concessionnaire autorisé.

Si le message « PARKSENSE UNAVAILABLE SERVICE REQUIRED » (SYSTÈME D'AIDE AU RECUL NON DISPONIBLE, ENTRETIEN REQUIS) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments, consultez un concessionnaire autorisé.

NETTOYAGE DU SYSTÈME PARKSENSE

Nettoyez les capteurs du système ParkSense avec de l'eau, un produit de nettoyage pour automobile et un chiffon doux. Ne vous servez pas de chiffons rugueux ou abrasifs. Veillez à ne pas égratigner ou perforer les capteurs, car vous risqueriez de les endommager.

MISES EN GARDE CONCERNANT L'UTILISATION DU SYSTÈME PARKSENSE

NOTA :

- Pour que le système ParkSense puisse fonctionner correctement, assurez-vous que les pare-chocs et boucliers avant et arrière sont exempts de neige, de glace, de boue, de saleté et d'autres débris.
- Les marteaux perforateurs, les gros camions et les vibrations peuvent nuire au rendement du système ParkSense.
- Lorsque vous désactivez le système ParkSense, le message « PARKSENSE OFF » (SYSTÈME PARKSENSE DÉSACTIVÉ) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments. De plus, une fois que vous désactivez le système ParkSense, il demeure désactivé jusqu'à ce que vous le réactiviez, même si vous coupez et rétablissez le contact.
- Lorsqu'il est activé, le système ParkSense réduit le volume de la radio lorsqu'il émet une tonalité.
- Nettoyez régulièrement les capteurs du système ParkSense en veillant à ne pas les égratigner ni les endommager. Les capteurs ne doivent pas être couverts de glace, de neige, de boue, de saleté ou de débris. Autrement, le système pourrait ne pas fonctionner correctement. Le système ParkSense pourrait ne pas détecter un obstacle derrière ou devant le bouclier ou le pare-chocs, ou il pourrait présenter une fausse indication de présence d'un obstacle derrière ou devant le bouclier ou le pare-chocs.
- Utilisez le commutateur du système ParkSense pour désactiver le système ParkSense si des objets tels que des porte-vélos, etc. sont fixés sur le bouclier ou le pare-chocs arrière. Autrement, le système pourrait interpréter la proximité d'un objet comme une anomalie du capteur et provoquer l'affichage du message « ParkSense Unavailable Service Required » (Système d'aide au stationnement ParkSense non disponible, entretien requis) à l'affichage du groupe d'instruments.

NOTA :
Si des objets sont fixés au pare-chocs dans un champ de vision de 6,5 pi (2 m), ils pourraient nuire au fonctionnement et causer de fausses alertes, voire un blocage.

- Il peut y avoir un délai dans la vitesse de détection de l'objet si l'objet se déplace.
- Les capteurs arrière se désactivent automatiquement lorsque la prise électrique de la remorque est insérée dans la douille du crochet de remorquage du véhicule. Les capteurs avant restent actifs et peuvent fournir des avertissements sonores et visuels. Les capteurs arrière se réactivent automatiquement lorsque la prise électrique de la remorque est retirée.

AVERTISSEMENT!

- Vous devez toujours être vigilant en marche arrière, même lorsque vous utilisez le système d'aide au recul ParkSense. Portez toujours attention à ce qui se trouve derrière votre véhicule, regardez derrière vous et assurez-vous de l'absence de piétons, d'animaux, d'autres véhicules ou d'obstacles et vérifiez les angles morts. Vous êtes responsable de la sécurité et vous devez toujours porter attention à votre environnement. Autrement, il pourrait en résulter des blessures graves ou mortelles.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- Avant d'utiliser le système d'aide au recul ParkSense, il est fortement recommandé de retirer du véhicule le support d'attelage de rotule et la boule d'attelage lorsque le véhicule ne sert pas au remorquage. Autrement, il pourrait en résulter des blessures ou des dommages aux véhicules ou aux obstacles, car la boule d'attelage est beaucoup plus près de l'obstacle que le bouclier arrière lorsque le véhicule émet une tonalité continue. De plus, les capteurs peuvent détecter la monture de rotule et la boule d'attelage, en fonction de leur taille et de leur forme, donnant une fausse indication de présence d'un obstacle derrière le véhicule.

MISE EN GARDE!

- Le système ParkSense constitue une simple aide au stationnement et il n'est pas en mesure de détecter tous les obstacles, notamment les petits obstacles. Les bordures de stationnement peuvent ne pas être détectées ou être détectées temporairement. Les obstacles au-dessus ou au-dessous des capteurs ne sont pas détectés s'ils sont trop près.
- Vous devez conduire lentement lorsque vous utilisez le système ParkSense afin de pouvoir arrêter le véhicule à temps lorsqu'un obstacle est détecté. Il est recommandé de regarder par-dessus votre épaule lors de l'utilisation du système ParkSense.

SYSTÈME D'AVERTISSEMENT RELATIF À LA DISTANCE LATÉRALE (SDW)

Le système d'avertissement relatif à la distance latérale a pour fonction de détecter la présence d'obstacles latéraux près du véhicule à l'aide des capteurs de stationnement situés dans le pare-chocs avant et arrière.

Affichage d'avertissement relatif à la distance latérale

L'écran d'avertissement relatif à la distance latérale n'est affiché que si cette fonctionnalité est activée dans les réglages du système Uconnect ⇨ page 229.

Le système avertit le conducteur au moyen d'un signal sonore et, lorsque cette option est sélectionnée, au moyen d'indications visuelles à l'affichage du tableau de bord ⇨ page 104.

SIGNAUX D'AVERTISSEMENT		
Distance (cm/po)	Inférieure à 76 cm (30 po)	De 76 à 165 cm (30 à 65 po)
Arcs – zone gauche	11e arc clignotant	12e arc clignotant
Arcs – zone droite	11e arc clignotant	12e arc clignotant
Alarme sonore (carillon)	Alarme sonore uniquement lorsque le véhicule est sur une trajectoire menant à une collision	
Volume de la radio réduit	Oui	Oui

NOTA :
Si la radio est en fonction, le système ParkSense en réduit le volume lorsqu'il émet une tonalité audible.

Activation et désactivation

Le système peut fonctionner seulement après un déplacement sur une courte distance et si la vitesse du véhicule se situe entre 0 et 11 km/h (0 et 7 mi/h). Vous pouvez activer et désactiver le système au moyen du menu « Settings » (Réglages) du système Uconnect. Si le système ParkSense est désactivé au moyen du commutateur du système ParkSense, le système d'avertissement relatif à la distance latérale se désactive alors automatiquement.

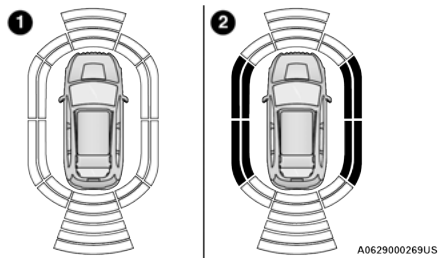

État du système d'avertissement relatif à la distance latérale

1 – Système non actif
2 – Système actif

NOTA :
Le véhicule doit être conduit sur environ une longueur de voiture pour que le système d'avertissement relatif à la distance latérale s'active.

Fonctionnement avec une remorque

Le système se désactive automatiquement lorsque la prise électrique de la remorque est insérée dans le crochet de remorquage du véhicule. Les capteurs arrière se réactivent automatiquement lorsque la prise électrique de la remorque est retirée.

Mises en garde concernant l'utilisation du système ParkSense

Certaines conditions peuvent modifier le rendement du système d'avertissement relatif à la distance latérale :

NOTA :

- Pour que le système ParkSense puisse fonctionner correctement, assurez-vous que les pare-chocs avant et arrière sont exempts de neige, de glace, de boue, de saleté ou d'autres débris.
- Les équipements de construction, les gros camions et les vibrations peuvent nuire au rendement du système ParkSense.
- Lorsque vous désactivez le système ParkSense, le message « PARKSENSE OFF » (SYSTÈME PARKSENSE DÉSACTIVÉ) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments. De plus, une fois que vous désactivez le système ParkSense, il demeure désactivé jusqu'à ce que vous le réactiviez, même si vous coupez et rétablissez le contact.
- Lorsqu'il est activé, le système ParkSense réduit le volume de la radio lorsqu'il émet une tonalité.
- Nettoyez régulièrement les capteurs du système ParkSense en veillant à ne pas les égratigner ni les endommager. Les capteurs ne doivent pas être couverts de glace, de neige, de boue, de saleté ou de débris. Autrement, le système pourrait ne pas fonctionner correctement. Le système ParkSense pourrait ne pas détecter un obstacle derrière ou devant le bouclier ou le pare-chocs, ou il pourrait présenter une fausse indication de présence d'un obstacle derrière ou devant le bouclier ou le pare-chocs.
- La présence d'un crochet de remorquage sans une remorque peut nuire au bon fonctionnement des capteurs de stationnement. Avant d'utiliser le système ParkSense, il est recommandé de retirer du véhicule la rotule du crochet de remorquage amovible et les outils lorsqu'ils ne sont pas utilisés pour les opérations de remorquage. Si vous voulez laisser le crochet de remorquage sur le véhicule lorsque vous ne tractez pas une remorque, le crochet de remorquage peut être détecté comme un obstacle par les capteurs. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé pour mettre à jour le fonctionnement du système ParkSense.

AVERTISSEMENT!

- Vous devez toujours être vigilant en marche arrière, même lorsque vous utilisez le système d'aide au recul ParkSense. Portez toujours attention à ce qui se trouve derrière votre véhicule, regardez derrière vous et assurez-vous de l'absence de piétons, d'animaux, d'autres véhicules ou d'obstacles et vérifiez les angles morts. Vous êtes responsable de la sécurité et vous devez toujours porter attention à votre environnement. Autrement, il pourrait en résulter des blessures graves ou mortelles.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- Avant d'utiliser le système d'aide au recul ParkSense, il est fortement recommandé de retirer du véhicule le support d'attelage de rotule et la boule d'attelage lorsque le véhicule ne sert pas au remorquage. Autrement, il pourrait en résulter des blessures ou des dommages aux véhicules ou aux obstacles, car la boule d'attelage est beaucoup plus près de l'obstacle que le bouclier arrière lorsque le véhicule émet une tonalité continue. De plus, les capteurs peuvent détecter la monture de rotule et la boule d'attelage, en fonction de leur taille et de leur forme, donnant une fausse indication de présence d'un obstacle derrière le véhicule.

MISE EN GARDE!

- Le système ParkSense constitue une simple aide au stationnement et il n'est pas en mesure de détecter tous les obstacles, notamment les petits obstacles. Les bordures de stationnement peuvent ne pas être détectées ou être détectées temporairement. Les obstacles au-dessus ou au-dessous des capteurs ne sont pas détectés s'ils sont trop près.
- Vous devez conduire lentement lorsque vous utilisez le système ParkSense afin de pouvoir arrêter le véhicule à temps lorsqu'un obstacle est détecté. Il est recommandé de regarder par-dessus votre épaule lors de l'utilisation du système ParkSense.

SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT ACTIF PARKSENSE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le système d'aide au stationnement actif ParkSense est conçu pour aider le conducteur pendant les manœuvres de stationnement parallèle, perpendiculaire et sortie de stationnement parallèle en déterminant un espace de stationnement adéquat, en offrant des directives sonores et visuelles et en contrôlant le volant. Le système d'aide au stationnement actif ParkSense est défini comme étant « semi-automatique », car le conducteur maintient le contrôle de la pédale d'accélérateur, du sélecteur de rapport et des freins. En fonction de la sélection de manœuvres de stationnement du conducteur, le système d'aide au stationnement actif ParkSense peut manœuvrer un véhicule dans un espace de stationnement parallèle ou perpendiculaire de chaque côté (côté conducteur ou côté passager) et quitter un espace de stationnement parallèle.

NOTA :

- Le conducteur est toujours responsable de contrôler le véhicule, de vérifier la présence d'objets à proximité et d'intervenir au besoin.
- Le système est conçu pour aider le conducteur et non pour le remplacer.
- Pendant une manœuvre semi-automatique, si le conducteur touche le volant après avoir été averti de retirer les mains du volant, le système est désactivé et le conducteur devra terminer manuellement la manœuvre de stationnement.
- Le système peut ne pas fonctionner dans toutes les conditions (par exemple, les conditions environnementales comme la forte pluie, la neige, etc., ou lors de la recherche d'un espace de stationnement dont les surfaces absorbent les vagues de capteurs ultrasonores).
- Les nouveaux véhicules qui se trouvent chez le concessionnaire doivent avoir au moins 48 km (30 mi) accumulés avant que le système ParkSense d'aide au stationnement actif soit bien étalonné et fonctionne avec précision. Ceci provient de l'étalonnage dynamique du système du véhicule pour améliorer la performance de cette fonction.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT ACTIF PARKSENSE

Le système d'aide au stationnement actif ParkSense peut être activé et désactivé à l'aide du commutateur du système d'aide au stationnement actif ParkSense, situé sur le panneau de commutateurs sous l'affichage du système Uconnect.

Pour activer ou désactiver le système d'aide au stationnement actif ParkSense, appuyez une fois sur le commutateur de ce système ParkSense (le voyant DEL s'allume). Appuyez une seconde fois sur le commutateur pour désactiver le système (le voyant DEL s'éteint).

Le système d'aide au stationnement actif ParkSense est désactivé automatiquement dans les cas suivants :

- La manœuvre de stationnement est terminée.
- La vitesse du véhicule est supérieure à 30 km/h (18 mi/h) lorsque vous recherchez un espace de stationnement.
- La vitesse du véhicule est supérieure à 7 km/h (5 mi/h) pendant le guidage actif de la direction dans l'espace de stationnement.
- Vous touchez le volant pendant le guidage actif de la direction dans l'espace de stationnement.
- Le commutateur du système d'aide au stationnement ParkSense est enfoncé.
- La portière du conducteur est ouverte.
- Le hayon arrière est ouvert.
- Une intervention est effectuée sur la commande de stabilité électronique ou sur le système de freinage antiblocage.

Le système d'aide au stationnement actif ParkSense permet un nombre maximal de changements de vitesse entre la position D (MARCHE AVANT) et la position R (MARCHE ARRIÈRE). Si la manœuvre ne peut pas être effectuée dans le nombre maximal de changements de vitesse, le système est désactivé et le conducteur doit terminer manuellement la manœuvre, selon l'indication à l'affichage du groupe d'instruments.

Le système d'aide au stationnement actif ParkSense ne peut fonctionner et chercher un espace de stationnement que si les conditions suivantes sont réunies :

- Le sélecteur de rapport est en position D (MARCHE AVANT).
- Le commutateur d'allumage est à la position RUN (MARCHE).
- Le commutateur du système d'aide au stationnement actif ParkSense est activé.
- La portière du conducteur est fermée.
- Le hayon arrière est fermé.
- La surface extérieure et le dessous des boucliers ou des pare-chocs avant et arrière est propre et exempt de neige, de glace, de boue, de saleté ou toute autre obstruction.
- La vitesse du véhicule est inférieure à 25 km/h (15 mi/h).

NOTA :
Si la vitesse du véhicule est supérieure à 25 km/h (15 mi/h) environ, le conducteur doit ralentir, selon l'indication à l'affichage du groupe d'instruments. Si la vitesse du véhicule est supérieure à 30 km/h (18 mi/h) environ, le système est désactivé. Le conducteur doit ensuite réactiver le système en appuyant sur le commutateur du système d'aide au stationnement actif ParkSense.

Lorsque vous appuyez sur le commutateur du système d'aide au stationnement actif ParkSense, le voyant DEL du commutateur clignote brièvement, puis il s'éteint si une des conditions ci-dessus n'est pas présente.

FONCTIONNEMENT DE L'AIDE AU STATIONNEMENT DANS UN ESPACE PERPENDICULAIRE/PARALLÈLE

Lorsque le système d'aide au stationnement actif ParkSense est activé, le message « Active ParkSense Searching – Press ◁ or ▷ to Switch Maneuver » (Recherche par le système d'aide au stationnement actif ParkSense, appuyer sur ◁ ou ▷ pour changer de manœuvre) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments. Vous pouvez choisir le stationnement perpendiculaire ou parallèle ou la sortie de stationnement parallèle. Les boutons fléchés sur le côté gauche du volant peuvent être utilisés pour changer de manœuvres de stationnement.

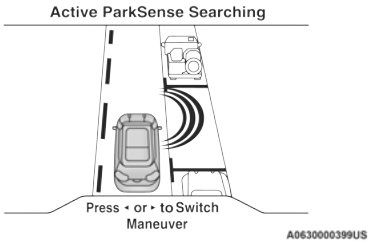

Active ParkSense Searching (Recherche du système d'aide au stationnement actif)

NOTA :

- Lorsque vous recherchez un espace de stationnement, utilisez le témoin de clignotant pour sélectionner le côté du véhicule dont vous voulez effectuer la manœuvre de stationnement. Le système d'aide au stationnement actif ParkSense cherchera automatiquement un espace de stationnement du côté passager du véhicule si le clignotant n'est pas activé.
- Le conducteur doit s'assurer que l'espace de stationnement sélectionné pour la manœuvre soit exempt de tout obstacle (par exemple, piétons, bicyclettes, etc.).
- Le conducteur est responsable de s'assurer que l'espace de stationnement sélectionné soit approprié pour la manœuvre et qu'il soit exempt d'objet en saillie (par exemple, des échelles, des hayons, etc. se trouvant à proximité d'objets ou de véhicules).
- Lors de la recherche d'un espace de stationnement, le conducteur doit conduire en position parallèle ou perpendiculaire (selon le type de manœuvre) aux autres véhicules autant que possible.
- La fonction indique seulement le dernier espace de stationnement détecté (par exemple, en cas de plusieurs espaces de stationnement disponibles, le système indique seulement le dernier espace de stationnement détecté pour la manœuvre).

Lorsqu'un espace de stationnement disponible est détecté et que le véhicule n'est pas en position, le système vous indiquera d'avancer afin de positionner le véhicule pour une séquence de stationnement perpendiculaire ou parallèle (selon le type de la manœuvre effectuée).

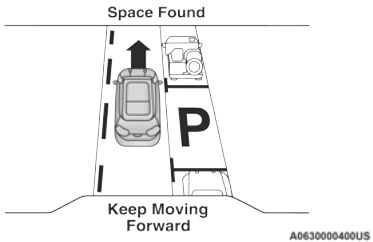

Space Found — Keep Moving Forward (Espace détecté – continuer d'avancer)

Une fois que le véhicule est en position, le système vous indiquera d'arrêter le véhicule et de retirer vos mains du volant. Lorsque le véhicule est immobilisé (vos mains du volant ne sont toujours pas sur le volant), le système vous indiquera de placer le sélecteur de rapport en position R (MARCHE ARRIÈRE).

Le système peut alors demander au conducteur d'attendre que le volant termine sa manœuvre pour ensuite lui demander de vérifier les environs immédiats et de reculer le véhicule.

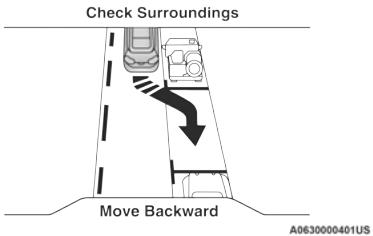

Reculer le véhicule dans un espace de stationnement parallèle

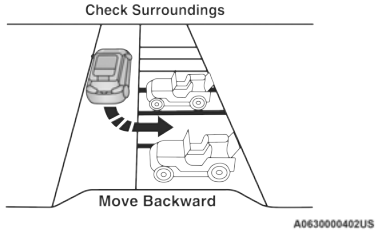

Reculer le véhicule dans un espace de stationnement perpendiculaire

Le système peut demander plusieurs autres changements de rapport (D [MARCHE AVANT] et R [MARCHE ARRIÈRE]) avec les mains retirées du volant, avant de demander au conducteur de vérifier les environs immédiats et de terminer la manœuvre de stationnement.

Lorsque le véhicule est en position de stationnement, la manœuvre est terminée et le conducteur est invité à vérifier la position de stationnement du véhicule, puis à placer le véhicule en position P (STATIONNEMENT). Le message « Active ParkSense Complete – Check Parking Position » (Manœuvre du système d'aide au stationnement ParkSense terminée; vérifier la position de stationnement) s'affiche brièvement.

NOTA :

- Il incombe au conducteur d'utiliser la pédale de frein et la pédale d'accélérateur pendant la manœuvre de stationnement semi-automatique.
- Il incombe au conducteur d'utiliser la pédale de frein et d'arrêter le véhicule. Le conducteur doit vérifier les environs immédiats et être prêt à arrêter le véhicule lorsque le système l'indique ou lorsque l'intervention du conducteur est nécessaire.
- Lorsque le système indique au conducteur de retirer les mains du volant, le conducteur doit vérifier les environs immédiats et reculer lentement.
- Le système d'aide au stationnement actif ParkSense permet six changements de vitesse maximaux entre la position D (MARCHE AVANT) et la position R (MARCHE ARRIÈRE). Si la manœuvre ne peut pas être effectuée dans les six changements de vitesse, le système est désactivé et le conducteur doit terminer manuellement la manœuvre, selon l'indication à l'affichage du groupe d'instruments.
- Le système annule la manœuvre si la vitesse du véhicule dépasse 7 km/h (5 mi/h) durant le guidage actif de la direction dans l'espace de stationnement. Le système fournit un avertissement au conducteur lorsque la vitesse atteint 5 km/h (3 mi/h) pour lui indiquer de ralentir. Il incombe alors au conducteur de terminer la manœuvre si le système est désactivé.
- Si le système est désactivé pendant la manœuvre pour une raison quelconque, le conducteur doit prendre le contrôle du véhicule.

AVERTISSEMENT!

- Les conducteurs doivent toujours être vigilants lorsqu'ils effectuent des manœuvres de stationnement parallèle ou perpendiculaire, même si le système d'aide au stationnement actif ParkSense est en fonction. Portez toujours attention à ce qui se trouve derrière votre véhicule; regardez derrière vous et assurez-vous de l'absence de piétons, d'animaux, d'autres véhicules ou d'obstacles avant d'avancer ou de reculer le véhicule, et vérifiez les angles morts. Vous êtes responsable de la sécurité et vous devez toujours porter attention à votre environnement. Autrement, il pourrait en résulter des blessures graves ou mortelles.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- Avant d'utiliser le système d'aide au stationnement ParkSense, il est fortement recommandé de retirer le support d'attelage de rotule et la boule d'attelage lorsque le véhicule ne sert pas au remorquage. Autrement, il pourrait en résulter des blessures ou des dommages aux véhicules ou aux obstacles, car la boule d'attelage est beaucoup plus près de l'obstacle que le bouclier arrière lorsque le haut-parleur émet une tonalité continue. De plus, les capteurs peuvent détecter la monture de rotule et la boule d'attelage, en fonction de leur taille et de leur forme, donnant une fausse indication de présence d'un obstacle derrière le véhicule.

MISE EN GARDE!

- Le système d'aide au stationnement ParkSense constitue une simple aide au stationnement et il n'est pas en mesure de détecter tous les obstacles, notamment les petits obstacles. Les bordures de stationnement peuvent ne pas être détectées ou être détectées temporairement. Les obstacles au-dessus ou au-dessous des capteurs ne sont pas détectés s'ils sont trop près.
- Conduisez lentement lorsque vous utilisez le système d'aide au stationnement ParkSense pour être en mesure de freiner à temps lorsqu'un obstacle est détecté. Il est recommandé aux conducteurs de regarder par-dessus l'épaule lorsqu'ils utilisent le système d'aide au stationnement ParkSense.

QUITTER L'ESPACE DE STATIONNEMENT

NOTA :
Cette fonction ne s'applique pas dans un espace de stationnement perpendiculaire, mais uniquement lors de la sortie d'un espace de stationnement parallèle.

Activation

Pour activer cette fonction, passez à la MARCHE AVANT, appuyez sur le commutateur du système d'aide au stationnement actif ParkSense, puis utilisez les boutons fléchés du volant pour sélectionner la fonction « Parallel Park Exit » (Sortir d'un stationnement parallèle). Après la sélection, le système s'active et informe le conducteur au moyen de l'affichage du groupe d'instruments des étapes qui doivent être réalisées pour effectuer correctement la manœuvre.

Début de la manœuvre

Pendant la manœuvre, le système demande au conducteur de passer en MARCHE ARRIÈRE et d'utiliser le clignotant correspondant à la direction dans laquelle il veut sortir. Lâchez le volant et appuyez sur les pédales de frein ou d'accélérateur comme demandé pendant que le système dirige automatiquement le véhicule pour quitter l'espace de stationnement. Si le conducteur utilise le volant de manière volontaire ou involontaire pendant la manœuvre de sortie (toucher ou tenir le volant pour empêcher le déplacement), la manœuvre est interrompue.

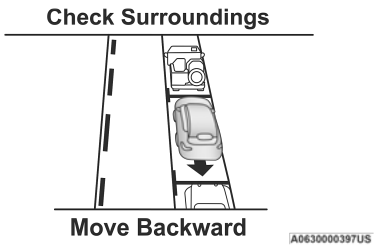

Passer en marche arrière puis reculer

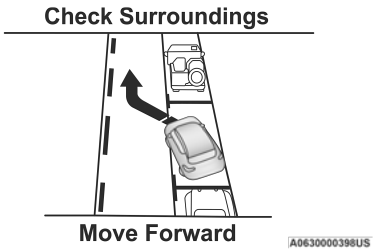

Passer en marche avant puis avancer

Fin de la manœuvre

La manœuvre semi-automatique se termine lorsque l'affichage présente un message indiquant la fin de la manœuvre. À la fin de la manœuvre, le système redonne la commande du véhicule au conducteur.

Renseignements importants

- Si les capteurs subissent un impact qui modifie leur position, le fonctionnement du système pourrait être gravement affecté.
- Les capteurs atteignent une performance optimale dès que le véhicule parcourt une distance d'environ 50 km (30 mi) en raison des calculs dynamiques de la circonférence des pneus utilisés pour le stationnement.
- Nettoyez régulièrement les capteurs du système ParkSense en veillant à ne pas les égratigner ni les endommager. Les capteurs ne doivent pas être couverts de glace, de neige, de boue, de saleté ou de débris. Autrement, le système pourrait ne pas fonctionner correctement. Le système ParkSense pourrait ne pas détecter un obstacle derrière ou devant le bouclier ou le pare-chocs, ou il pourrait présenter une fausse indication de présence d'un obstacle derrière ou devant le bouclier ou le pare-chocs.
- Les équipements de construction, les gros camions et les vibrations peuvent nuire au rendement du système ParkSense.
- Les capteurs peuvent détecter un obstacle inexistant (bruit créé par l'effet d'écho) en raison des bruits mécaniques, par exemple lorsque vous lavez le véhicule ou en présence de pluie, de vent fort ou de grêle.

- Les capteurs peuvent ne pas détecter des objets d'une forme particulière ou fabriqués à partir de matériaux particuliers (poteaux très minces, poutres de remorque, panneaux, filets, buissons et bornes anti-stationnement, pavés, poubelles, véhicules motorisés, etc.). Soyez toujours très prudent pour vous assurer que le véhicule et sa trajectoire sont réellement compatibles avec la place de stationnement identifiée par le système.
- L'utilisation des roues et des pneus qui sont de taille différente par rapport à l'équipement d'origine peut nuire au fonctionnement du système.
- Le fonctionnement des capteurs arrière se désactive automatiquement lorsque la prise électrique de la remorque est insérée dans la douille du crochet de remorquage du véhicule, tandis que les capteurs avant restent actifs et peuvent émettre des avertissements sonores et visuels. Dans ce cas, l'aide au stationnement active ne fonctionne pas. Les capteurs arrière se réactivent automatiquement lorsque la prise électrique de la remorque est retirée.
- En mode « Search in Progress » (Recherche en cours), le système peut mal identifier une place de stationnement pour effectuer la manœuvre (p. ex., près d'une intersection, d'allées, de routes qui traversent le sens de déplacement, etc.)
- Dans le cas de manœuvres de stationnement sur des routes en pente, le rendement du système peut être inférieur et le système peut se désactiver.
- Si une manœuvre de stationnement est effectuée entre deux véhicules stationnés le long d'un trottoir, le système peut amener le véhicule à monter sur le trottoir.
- Il peut s'avérer impossible d'effectuer certains virages très serrés.
- Soyez très prudent pour vous assurer que les conditions ne changent pas pendant la manœuvre de stationnement (p. ex. s'il y a des personnes ou des animaux dans la place de stationnement, des véhicules qui se déplacent, etc.) et intervenez immédiatement au besoin.
- Pendant les manœuvres de stationnement, portez une attention particulière aux véhicules qui approchent en sens inverse. Respectez toujours la loi et le code de sécurité routière.

NOTA :

- Le bon fonctionnement du système n'est pas garanti si des chaînes à neige ou une roue de secours compacte sont installées.
- La fonction ne fournit au conducteur que des renseignements sur la dernière place de stationnement appropriée (parallèle ou perpendiculaire) détectée par les capteurs de stationnement.
- Certains messages affichés sont accompagnés d'avertissements acoustiques.

SYSTÈME DE GESTION ACTIVE DE VOIE

FONCTIONNEMENT DE LA GESTION ACTIVE DE VOIE

Le système de gestion active de voie (ALM) utilise une caméra orientée vers l'avant pour détecter les marques de voie et les limites de route et mesurer la position du véhicule dans les limites de voie. Il utilise également les capteurs de surveillance des angles morts pour détecter les véhicules dans les voies adjacentes alors que votre véhicule se prépare à changer de voie.

Le système fonctionne lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 60 km/h (37 mi/h) et inférieure à 180 km/h (112 mi/h).

Lorsque les deux marques de voie sont détectées et que le véhicule dérive hors de la voie (sans que le clignotant soit allumé), le système de gestion active de voie fournit un avertissement visuel dans le groupe d'instruments, de même qu'un couple d'assistance au volant (si cela est configuré dans les réglages du système Uconnect), afin d'inviter le conducteur à demeurer dans les limites de la voie. Si le conducteur continue de dévier hors de la voie, le système fournit un avertissement visuel clignotant au moyen de l'affichage du groupe d'instruments de même qu'une vibration haptique du volant (si cela est configuré dans les réglages du système Uconnect) lorsque le véhicule franchit la limite de voie.

L'avertissement prend la forme d'une vibration dans le volant ou d'une assistance automatique au volant pour ramener le véhicule vers le centre de la voie (ou des deux).

Lorsque les deux marques de voie sont détectées et que le conducteur active le clignotant pour indiquer un changement de voie alors que le système détecte un autre véhicule dans la zone de surveillance des angles morts sur ce côté du véhicule, le système de gestion active de voie fournit un avertissement sous la forme d'une assistance au volant ou d'une vibration du volant (ou les deux; selon les réglages de la radio) pour ramener le véhicule au centre de la voie.

Selon le type d'avertissement sélectionné, le système ramène le véhicule au centre de la voie, fait vibrer le volant ou les deux.

NOTA :
Dans le cas où le système de gestion active de voie réagit à un véhicule cible dans la voie adjacente, la vibration du volant se produit dès que le véhicule commence à quitter le centre de la voie (plutôt que d'attendre que la marque de voie soit franchie), le témoin du système de surveillance des angles morts sur le rétroviseur clignote et le couple au volant est plus fort que pour une sortie de voie normale (lorsqu'aucun véhicule adjacent n'est présent).

Le conducteur peut ignorer manuellement l'avertissement haptique en appliquant une force au volant à tout moment.

Lorsqu'une seule marque de voie est détectée et que le conducteur franchit la marque de voie (sans que le clignotant soit allumé), le système de gestion active de voie fournit un avertissement visuel dans le groupe d'instruments, de même qu'un couple d'assistance au volant (si cela est configuré dans les réglages du système Uconnect) pour inviter le conducteur à demeurer dans les limites de la voie.

Si le conducteur continue de dévier hors de la voie, le système fournit un avertissement visuel clignotant au moyen de l'affichage du groupe d'instruments de même qu'une vibration haptique du volant (si cela est configuré dans les réglages du système Uconnect) lorsque le véhicule franchit la limite de voie.

NOTA :
Lorsque les conditions de fonctionnement sont présentes, le système de gestion active de voie surveille si les mains du conducteur se trouvent sur le volant et fournit un avertissement audible et visuel au conducteur si ses mains sont retirées. Le système se désactive si le conducteur ne remet pas les mains sur le volant.

ACTIVATION OU DÉSACTIVATION DE LA GESTION ACTIVE DE VOIE

Le bouton du système de gestion active de voie se trouve sur le panneau de commutateurs situé en dessous de l'affichage du système Uconnect.

Pour activer le système, appuyez sur le bouton de gestion active de voie (le voyant DEL s'éteint). Un message apparaît à l'affichage du groupe d'instruments.

Pour désactiver le système, appuyez une fois de plus sur le bouton (le voyant DEL s'allume).

NOTA :
Le système de gestion active de voie maintient le dernier état (en fonction ou hors fonction) du système à partir du dernier cycle d'allumage lorsque le commutateur d'allumage passe à la position ON/RUN (MARCHE).

MESSAGE D'AVERTISSEMENT DE GESTION ACTIVE DE VOIE

Le système de gestion active de voie indique l'état actuel de déviation de la voie au moyen de l'affichage du groupe d'instruments.

Lorsque le système est activé, les lignes de voie sont de couleur grise quand les deux limites de voie n'ont pas été détectées.

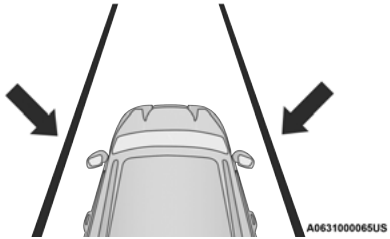

System On
(Système en fonction; lignes grises)

Sortie de voie gauche – seulement la voie gauche détectée

- Lorsque le système est en fonction, que seule la marque de voie gauche a été détectée et que le système est prêt à fournir des avertissements visuels à l'affichage du groupe d'instruments en cas de sortie de voie, la marque de voie gauche est alors affichée en vert.
- Lorsque le système détecte que le véhicule s'approche de la marque de voie (sans la franchir), la marque de voie gauche est affichée en jaune sans clignoter.

- Lorsque le système détecte que la marque de voie est en train d'être franchie, la marque de voie gauche clignote en jaune.

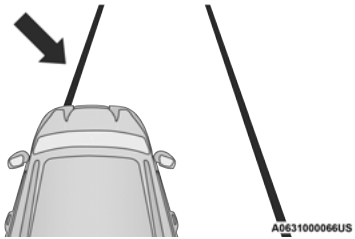

Lane Crossed
(Marque de voie franchie; ligne clignotante jaune)

NOTA :
Le système de gestion active de voie fonctionne de façon similaire pour la sortie de voie droite lorsque seulement la marque de voie droite a été détectée.

Sortie de voie gauche – les deux voies détectées

- Lorsque le système est activé, les lignes de voie passent de la couleur grise à la couleur verte pour indiquer que les deux marques de voie ont été détectées. Lorsque les deux marques de voie ont été détectées, le système est prêt à fournir des avertissements visuels à l'affichage du groupe d'instruments et un avertissement par vibration ou couple d'assistance du volant en cas d'une sortie de voie.

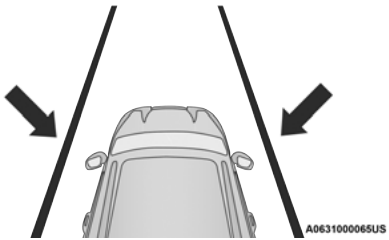

Lanes Sensed
(Voies détectées; lignes vertes)

- Lorsque le système détecte une situation de sortie de voie, la ligne de voie gauche passe à la couleur jaune non clignotante. À ce moment, le couple d'assistance est appliqué au volant dans le sens opposé de la limite de voie.

  Par exemple : en cas d'approche du côté gauche de la voie, le volant tourne vers la droite.

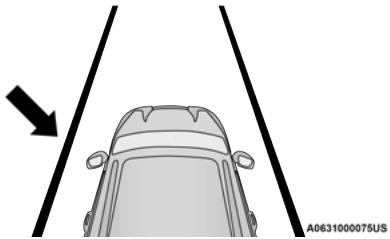

Lane Drift
(Dérive de la voie; ligne fixe jaune)

- Lorsque le système détecte que la marque de voie est en train d'être franchie, la marque de voie gauche passe du jaune fixe au jaune clignotant (allumé/éteint). À ce moment, le volant vibre.

  Par exemple : en cas d'approche du côté gauche de la voie, le volant tourne vers la droite.

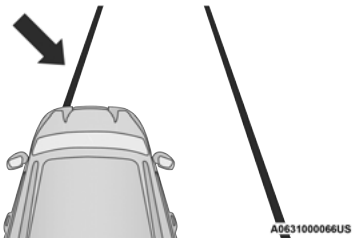

Lane Crossed
(Marque de voie franchie; ligne clignotante jaune)

NOTA :
Le système de gestion active de voie fonctionne de façon similaire pour la sortie de voie vers la droite.

CHANGER L'ÉTAT DE LA GESTION ACTIVE DE VOIE

Les réglages configurables du système de gestion active de voie sont disponibles dans le système Uconnect ➪ page 229.

Types d'avertissements sélectionnables :

- Vibration seulement
- Assistance au volant seulement
- Vibration et assistance au volant

D'autres réglages configurables pour ce système sont l'intensité de la vibration (élevée, moyenne ou faible), l'avertissement d'assistance au volant (élevé, moyen ou faible) et la sensibilité de la zone d'avertissement (précoce, moyenne ou tardive).

NOTA :

- Le système ne fait pas vibrer le volant et n'applique pas de couple d'assistance au volant lorsqu'un système de sécurité est activé (système de freinage antiblocage, système antipatinage, commande de stabilité électronique, système d'avertissement de collision frontale, etc.)
- Le système de surveillance des angles morts est activé de force lorsque le système de gestion active de voie est activé.
- Le système de gestion active de voie est désactivé lorsque le système d'assistance sur les autoroutes (selon l'équipement) est engagé.

CAMÉRA D'AIDE AU RECUL PARKVIEW

La caméra d'aide au recul ParkView permet d'afficher une image de la zone extérieure arrière du véhicule lorsque vous placez le sélecteur de rapport à la position R (MARCHE ARRIÈRE). L'image s'affiche à l'écran de la radio multimédia ou du système de navigation, accompagnée d'un message d'avertissement « Check Entire Surroundings » (Vérifier tous les environs immédiats) au haut de l'écran. Après cinq secondes, cet avis disparaît. La caméra ParkView est située à l'arrière du véhicule au-dessus de la plaque d'immatriculation arrière.

Lorsque le levier de vitesses est déplacé hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE) (avec le délai de caméra désactivé), le système quitte le mode de caméra d'aide au recul et revient à l'écran précédent.

Activation manuelle de la caméra d'aide au recul

1. Appuyez sur le bouton « Controls » (Commandes) situé au bas de l'affichage du système Uconnect.
2. Appuyez sur le bouton « Backup Camera » (Caméra d'aide au recul) pour activer le système de caméra d'aide au recul.

NOTA :
La caméra d'aide au recul ParkView est dotée de modes de fonctionnement programmables que vous pouvez sélectionner à l'écran du système Uconnect ⇨ page 229.

Lorsque le levier de vitesses est déplacé hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE) (avec le délai de caméra désactivé), le système quitte le mode de caméra d'aide au recul et revient à l'écran précédent. Lorsque le levier de vitesses est déplacé hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE) (avec la fonction de délai de la caméra activée), l'image diffusée par la caméra reste affichée pendant au plus 10 secondes, à moins que les conditions suivantes se produisent : La vitesse du véhicule dépasse 13 km/h (8 mi/h), le véhicule est placé à la position P (STATIONNEMENT), le commutateur d'allumage du véhicule est placé à la position OFF (ARRÊT) ou l'utilisateur appuie sur le bouton « X » pour mettre fin à l'affichage de l'image de la caméra.

Lorsque cette fonction est activée, les lignes de guide actives sont superposées sur l'image pour illustrer la largeur du véhicule et sa trajectoire de recul prévue en fonction de la position du volant. Une ligne centrale à tiret superposée indique le centre du véhicule pour faciliter le stationnement ou l'alignement d'un attelage ou d'un receveur. Les zones colorées différentes indiquent la distance à l'arrière du véhicule. Le tableau suivant illustre les distances approximatives pour chaque zone :

Zone	Distance à l'arrière du véhicule
Rouge	0 à 30 cm (0 à 1 pi)
Jaune	30 cm à 2 m (1 à 6,5 pi)
Vert	2 m (6,5 pi) ou plus

AVERTISSEMENT!

Vous devez toujours être vigilant en marche arrière, même si la caméra d'aide au recul ParkView est en fonction. Portez toujours attention à ce qui se trouve derrière votre véhicule; regardez derrière vous et assurez-vous de l'absence de piétons, d'animaux, d'autres véhicules ou d'obstacles, et vérifiez les angles morts. Vous êtes responsable de la sécurité dans les environs immédiats de votre véhicule et vous devez rester vigilant pendant la manœuvre de recul. Autrement, il pourrait en résulter des blessures graves ou mortelles.

MISE EN GARDE!

- Pour éviter d'endommager votre véhicule, utilisez la caméra ParkView uniquement comme aide visuelle au stationnement. La caméra ParkView ne peut détecter tous les obstacles qui pourraient se trouver dans votre rayon d'action.
- Lorsque vous utilisez la caméra ParkView, conduisez lentement pour être en mesure d'immobiliser rapidement le véhicule en cas d'un obstacle pour ne pas endommager le véhicule. Il est recommandé de regarder fréquemment par-dessus l'épaule lorsque vous utilisez la caméra ParkView.

NOTA :
Si la lentille de la caméra est obstruée par de la neige, de la glace, de la boue ou toute substance étrangère, nettoyez-la à l'eau et essuyez-la à l'aide d'un chiffon doux. Ne couvrez pas la lentille.

Affichage du zoom

Lorsque l'image de la caméra de recul est affichée et que la vitesse du véhicule est inférieure à 13 km/h (8 mi/h), peu importe le rapport, l'affichage du zoom est disponible. Si vous appuyez sur l'icône de « loupe » dans le coin supérieur gauche de l'écran d'affichage, l'image agrandira jusqu'à quatre fois la vue standard. Si vous appuyez sur l'icône une deuxième fois, l'affichage revient à l'affichage standard de la caméra d'aide au recul.

Lorsque vous sélectionnez l'affichage du zoom pendant que le véhicule est à la position R (MARCHE ARRIÈRE) et que vous le transférez en position D (MARCHE AVANT), la fonction de temporisation de la caméra affiche la vue standard de la caméra d'aide au recul. Si vous revenez à la position R (MARCHE ARRIÈRE) du véhicule à partir de la position D (MARCHE AVANT), la sélection de l'affichage du zoom reprend automatiquement.

Le passage à la position N (POINT MORT) à partir de n'importe quel rapport maintient la vue sélectionnée (Zoom ou Standard) tant que la vitesse du véhicule est inférieure à 13 km/h (8 mi/h).

Si le véhicule est à la position P (STATIONNEMENT), l'affichage du zoom n'est pas disponible lorsque vous placez le levier de vitesses à la position D (MARCHE AVANT) ou R (MARCHE ARRIÈRE) et que la vitesse est égale ou supérieure à 8 mi/h (13 km/h).

NOTA :

- Si le véhicule est à la position D (MARCHE AVANT), N (POINT MORT) ou R (MARCHE ARRIÈRE) et que la vitesse est supérieure ou égale à 13 km/h (8 mi/h), l'affichage du zoom n'est pas disponible et l'icône sera affichée en gris.
- Dans l'affichage du zoom, les directives ne sont pas visibles.

SYSTÈME DE CAMÉRA DE VUE PANORAMIQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Votre véhicule peut être équipé du système de caméra de vue panoramique qui vous permet d'afficher une image de la zone extérieure et de la vue de dessus du véhicule chaque fois que le sélecteur de rapport est placé à la position R (MARCHE ARRIÈRE) ou qu'un affichage différent est sélectionné au moyen des touches à l'écran tactile. La vue de dessus du véhicule indique les portières qui sont ouvertes. L'image s'affiche à l'écran tactile accompagnée d'un avis d'avertissement « Check entire surroundings » (Vérifier tous les environs immédiats) dans le haut de l'écran. Après cinq secondes, cet avis disparaît. Le système de caméra de vue panoramique est constitué de quatre caméras séquentielles situées dans la calandre avant, dans le hayon arrière et dans les rétroviseurs latéraux.

NOTA :
Le système de caméra de vue panoramique est doté de réglages programmables que vous pouvez sélectionner au moyen du système Uconnect ➪ page 229.

Appuyez sur ce bouton de l'écran tactile pour entrer dans le menu Surround View Camera (Caméra de vue panoramique) du système Uconnect.

Lorsque le levier de vitesses est placé en position R (MARCHE ARRIÈRE), la vue de la caméra de recul et la vue de dessus sont les vues par défaut du système.

Lorsque le levier de vitesses est déplacé hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE) (avec la fonction de délai de la caméra activée), l'image diffusée par la caméra reste affichée pendant jusqu'à 10 secondes, à moins que la vitesse du véhicule soit supérieure à 13 km/h (8 mi/h), que le levier de vitesses soit placé à la position P (STATIONNEMENT) ou que le commutateur d'allumage soit placé à la position OFF (ARRÊT). Un bouton « X » à l'écran tactile permet de désactiver l'affichage de l'image de la caméra.

Lorsque le levier de vitesses est déplacé hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE) (avec la fonction de pause d'exposition de la caméra désactivée), le système quitte le mode de caméra de vue panoramique et revient au dernier écran affiché connu.

Lorsque cette fonction est activée, les lignes de guide actives sont superposées sur l'image pour illustrer la largeur du véhicule, y compris les rétroviseurs latéraux et sa trajectoire de recul prévue en fonction de la position du volant.

Les zones colorées différentes indiquent la distance à l'arrière du véhicule.

Le tableau suivant illustre les distances approximatives pour chaque zone :

Zone	Distance à l'arrière du véhicule
Rouge	0 à 30 cm (0 à 1 pi)
Jaune	30 cm à 2 m (1 à 6,5 pi)
Vert	2 m (6,5 pi) ou plus

Modes de fonctionnement

La caméra de vue panoramique peut être activée manuellement en appuyant sur la touche à l'écran Surround View Camera (Caméra de vue panoramique), qui se trouve dans le menu « Controls » (Commandes) du système Uconnect.

Vue de dessus

La vue de dessus s'affiche dans le système Uconnect avec la vue arrière ou la vue avant dans un affichage divisé. Les arcs du système ParkSense se trouvent dans l'image à l'avant et à l'arrière du véhicule. Les arcs passent du jaune au rouge, ce qui correspond à la distance avec les objets venant en sens inverse.

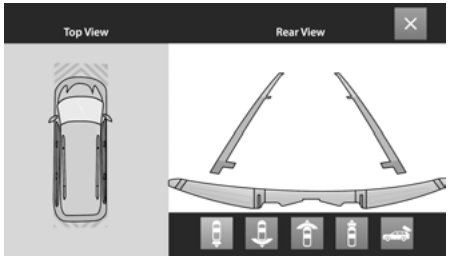

Surround View Camera View
(Vue de la caméra panoramique)

NOTA :

- Les pneus avant sont en image lorsque vous braquez les pneus.
- En raison des caméras à grand-angle dans les rétroviseurs, l'image s'affiche déformée.
- La vue de dessus indique les portières qui sont ouvertes.
- Ouvrez les portières avant pour annuler l'image extérieure.
- L'ouverture du hayon annule l'image arrière en mode vue de dessus.

Vue arrière

Il s'agit de la vue par défaut du système lorsque le levier de vitesses est en position R (MARCHE ARRIÈRE) et est toujours jumelée avec la vue de dessus du véhicule dotée de lignes de guide actives en option pour la trajectoire prévue lorsqu'elle est activée.

Vue du système de surveillance de circulation en marche arrière

Appuyez sur le bouton Rear Cross Path (Surveillance de circulation en marche arrière) à l'écran pour obtenir une vue plus élargie du système de caméra arrière. La vue de dessus est désactivée lorsque vous sélectionnez cette option.

Vue avant

La vue avant vous montre ce qui se trouve immédiatement à l'avant du véhicule et est toujours jumelée avec la vue de dessus du véhicule.

Vue du système de surveillance de circulation en marche avant

Appuyez sur le bouton Front Cross Path (Surveillance de circulation en marche avant) à l'écran pour obtenir une vue plus élargie du système de caméra avant. La vue de dessus est désactivée lorsque vous sélectionnez cette option.

Caméra de recul

Appuyez sur la touche Back Up Camera (Caméra d'aide au recul) à l'écran pour obtenir une vue en plein écran de l'arrière avec l'affichage du zoom.

NOTA :
Si l'affichage de la caméra de recul a été sélectionné au moyen du menu de la caméra de vue panoramique, en quittant l'écran de la caméra de recul, vous revenez alors au dernier écran connu de la vue panoramique. Si la caméra d'aide au recul a été manuellement activée au moyen du menu Controls (Commandes) du système Uconnect, en quittant l'écran d'affichage, vous revenez alors au menu Controls (Commandes).

Désactivation

Vous pouvez désactiver le système dans les cas suivants :

- La vitesse du véhicule dépasse 13 km/h (8 mi/h).
- Le véhicule est placé à la position P (STATIONNEMENT).
- Le véhicule est à un rapport autre que « REVERSE » (MARCHE ARRIÈRE), et le bouton « X » en enfoncé.
- Le système de temporisation de la caméra est désactivé manuellement à partir du menu Settings (Réglages) du système Uconnect ➪ page 229.

NOTA :

- Si les lentilles de la caméra sont obstruées par de la neige, de la glace, de la boue ou toute substance étrangère, nettoyez-les à l'eau et essuyez-les à l'aide d'un chiffon doux. Ne couvrez pas les lentilles.
- Si le système est défectueux, consultez un concessionnaire autorisé.

AVERTISSEMENT!

Le conducteur doit toujours être vigilant lorsqu'il fait marche arrière, même si la caméra de vue panoramique est en fonction. Portez toujours attention à ce qui se trouve derrière votre véhicule; regardez derrière vous et assurez-vous de l'absence de piétons, d'animaux, d'autres véhicules ou d'obstacles, et vérifiez les angles morts. Vous êtes responsable de la sécurité dans les environs immédiats de votre véhicule et vous devez rester vigilant pendant la manœuvre de recul. Autrement, il pourrait en résulter des blessures graves ou mortelles.

MISE EN GARDE!

- Pour éviter d'endommager votre véhicule, utilisez la caméra de vue panoramique uniquement comme aide visuelle au stationnement. La caméra de vue panoramique ne peut détecter tous les obstacles ou les objets qui se trouvent dans votre trajectoire.
- Lorsque vous utilisez la caméra de vue panoramique, conduisez lentement pour être en mesure d'immobiliser rapidement le véhicule en cas d'un obstacle pour ne pas endommager le véhicule. Il est recommandé de regarder fréquemment par-dessus l'épaule lorsque vous utilisez la caméra de vue panoramique.

AFFICHAGE DU ZOOM

Lorsque l'image de la caméra d'aide au recul est affichée et que la vitesse du véhicule est inférieure à 13 km/h (8 mi/h), peu importe la position du sélecteur de rapport, l'affichage du zoom est disponible.

Si vous appuyez sur l'icône de « loupe » dans le coin supérieur gauche de l'écran d'affichage, l'image agrandira jusqu'à quatre fois la vue standard.

Si vous appuyez sur l'icône une deuxième fois, l'affichage revient à l'affichage standard de la caméra d'aide au recul.

Lorsque vous sélectionnez l'affichage du zoom pendant que le véhicule est à la position R (MARCHE ARRIÈRE) et que vous le transférez en position D (MARCHE AVANT), la fonction de temporisation de la caméra affiche la vue standard de la caméra d'aide au recul. Si vous revenez à la position R (MARCHE ARRIÈRE) du véhicule à partir de la position D (MARCHE AVANT), la sélection de l'affichage du zoom reprend automatiquement.

Le passage à la position N (POINT MORT) à partir de n'importe quel rapport maintient la vue sélectionnée (Zoom ou Standard) tant que la vitesse du véhicule est inférieure à 13 km/h (8 mi/h).

Si le véhicule est à la position P (STATIONNEMENT), l'affichage du zoom n'est pas disponible lorsque vous placez le levier de vitesses à la position D (MARCHE AVANT) ou R (MARCHE ARRIÈRE) et que la vitesse est égale ou supérieure à 8 mi/h (13 km/h).

NOTA :

- Si le véhicule est à la position D (MARCHE AVANT), N (POINT MORT) ou R (MARCHE ARRIÈRE) et que la vitesse est supérieure ou égale à 13 km/h (8 mi/h), l'affichage du zoom n'est pas disponible et l'icône sera affichée en gris.
- Dans l'affichage du zoom, les directives ne sont pas visibles.

RAVITAILLEMENT DU VÉHICULE

Il n'y a pas de bouchon de réservoir de carburant. Le système est scellé par deux volets à battants situés à l'intérieur du tuyau.

1. Ouvrez la trappe du réservoir de carburant en appuyant sur le bord extérieur de la trappe de carburant.

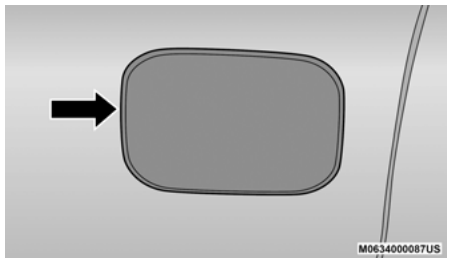

Trappe du réservoir de carburant

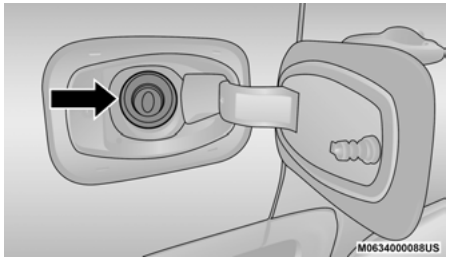

Tuyau du réservoir de carburant

2. Insérez complètement le pistolet de la pompe à carburant dans le tuyau de remplissage; le pistolet ouvre et maintient le volet à battant pendant le ravitaillement.
3. Faites le plein; lorsque le pistolet de la pompe à carburant émet un déclic ou se ferme, le réservoir de carburant est plein.
4. Laissez le pistolet de la pompe dans le réservoir pendant cinq secondes après le déclic de l'injecteur, afin que le carburant atteigne l'injecteur.
5. Retirez le pistolet et fermez la trappe de carburant.

AVERTISSEMENT!

- Ne fumez jamais à proximité ou à l'intérieur du véhicule lorsque la trappe de carburant est ouverte ou lorsque le réservoir est en cours de remplissage.
- N'ajoutez jamais de carburant lorsque le moteur tourne. Une telle pratique peut constituer une infraction à certaines lois ou réglementations locales et causer l'allumage du témoin de panne.
- Vous risquez de provoquer un incendie si vous remplissez de carburant un bidon portable placé à l'intérieur du véhicule. Vous pourriez subir des brûlures. Placez toujours les contenants de carburant sur le sol pour les remplir.

CHARGEMENT DU VÉHICULE

ÉTIQUETTE D'HOMOLOGATION DU VÉHICULE

Conformément aux règlements de la NHTSA, une étiquette d'homologation est apposée sur le pied de la portière du conducteur ou sur la portière même.

Cette étiquette comporte le mois et l'année de construction, le poids nominal brut du véhicule (PNBV), le poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) avant et arrière ainsi que le numéro d'identification du véhicule (NIV). Les mois, jour et heure de fabrication du véhicule figurent également sur cette étiquette. Le code à barres qui figure au bas de cette étiquette représente le NIV.

Poids nominal brut du véhicule (PNBV)

Le PNBV représente le poids total autorisé du véhicule qui comprend le poids du conducteur, des passagers, du véhicule, des équipements et de la charge transportée. Cette étiquette informe également sur les capacités maximales de poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) à l'avant et à l'arrière. La charge totale doit être limitée de façon à ne pas dépasser le PNBV et le PNBE des essieux avant et arrière.

Charge utile

La charge utile d'un véhicule représente la charge totale qu'un camion peut transporter, incluant le poids du conducteur, des passagers, des équipements et des articles transportés.

Poids nominal brut sur l'essieu (PNBE)

Le PNBE est la charge maximale autorisée sur les essieux avant et arrière. La charge doit être répartie dans l'espace de chargement de façon à ne pas dépasser le PNBE de chaque essieu.

Le PNBE de chaque essieu est déterminé en fonction des composants du système offrant la plus faible capacité de charge (essieu, ressorts, pneus ou jantes). Des essieux ou composants de suspension plus robustes qu'achètent parfois les propriétaires en vue d'accroître la durabilité ne signifient pas nécessairement une augmentation du PNBV.

Dimensions des pneus

Les dimensions des pneus indiquées sur l'étiquette d'homologation correspondent à la taille réelle des pneus de votre véhicule. Les pneus de rechange doivent être capables de supporter la même charge que cette dimension de pneus.

Dimensions des jantes

Il s'agit de la dimension de jante appropriée pour la dimension de pneu indiquée.

Pression de gonflage des pneus

Il s'agit de la pression de gonflage à froid des pneus de votre véhicule pour toutes les conditions de charge jusqu'à un poids égal au PNBE.

Poids à vide

Le poids à vide d'un véhicule est défini comme étant le poids total du véhicule avec tous les liquides, incluant le plein de carburant, mais sans occupant ni charge. Les valeurs du poids à vide avant et arrière sont déterminées en pesant votre véhicule sur une balance commerciale avant d'y faire monter des occupants ou de le charger.

Chargement

Le poids total réel ainsi que le poids de l'avant et de l'arrière de votre véhicule sont plus faciles à déterminer lorsque ce dernier est chargé et prêt à démarrer.

Vous devez d'abord peser le véhicule au complet sur une balance commerciale pour vous assurer qu'il ne dépasse pas le PNBV. Vous devez ensuite déterminer séparément le poids sur l'essieu avant, puis sur l'essieu arrière du véhicule pour vous assurer que la charge est répartie correctement sur les deux essieux. Peser le véhicule peut révéler que la charge sur l'un ou l'autre des essieux, avant ou arrière, dépasse le PNBE alors que la charge totale reste inférieure au PNBV. Si tel est le cas, vous devez déplacer la charge de l'avant vers l'arrière ou inversement de façon à respecter les limitations spécifiées. Placez les articles plus lourds le plus près possible du plancher et assurez-vous que la charge est bien répartie. Avant de conduire, arrimez solidement tous les articles.

Des charges mal réparties peuvent nuire au comportement directionnel et routier du véhicule ainsi qu'aux performances du système de freinage.

MISE EN GARDE!

Ne chargez en aucun cas votre véhicule à un poids supérieur au poids nominal brut du véhicule (PNBV) et au poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) avant et arrière. Vous risqueriez de provoquer la rupture de certaines pièces de votre véhicule ou encore de modifier le comportement de ce dernier. Vous pourriez alors perdre la maîtrise de votre véhicule. La durée de vie d'un véhicule surchargé peut être raccourcie.

TRACTAGE D'UNE REMORQUE

Vous trouverez dans cette section des consignes de sécurité et des renseignements relatifs aux limites à ne pas dépasser lorsque vous voulez tracter une remorque. Lisez attentivement ces renseignements avant de tracter une remorque, afin de le faire dans des conditions aussi efficaces et sécuritaires que possible.

Pour être couvert par la garantie limitée de véhicule neuf, vous devez respecter les exigences et les recommandations formulées dans ce manuel au sujet du remorquage.

TERMINOLOGIE DU REMORQUAGE

Les termes et définitions ci-après vous aideront à mieux comprendre les principes du remorquage avec un véhicule.

Poids nominal brut du véhicule (PNBV)

Le PNBV représente le poids total permis de votre véhicule. Cette valeur correspond au poids combiné du conducteur, des passagers et du chargement, auquel est ajouté le poids au timon de la remorque. Il faut limiter la charge totale afin de ne pas dépasser le PNBV ⇨ page 213.

Poids brut de la remorque (PBR)

Le poids brut de la remorque (PBR) correspond au poids de la remorque, auquel est ajouté le poids de tous les objets, bagages et équipements (permanents ou non) chargés dans la remorque en situation de remorquage effectif.

Le meilleur moyen de déterminer le poids brut de la remorque est de la peser sur un pont-bascule lorsqu'elle est entièrement chargée. Tout le poids de la remorque doit reposer sur le pont-bascule.

Poids nominal brut sur l'essieu (PNBE)

Le poids nominal brut sur l'essieu représente la capacité maximale des essieux avant et arrière. Répartissez la charge également entre les essieux avant et arrière. Assurez-vous de ne pas dépasser le poids nominal brut sur l'essieu avant ou sur l'essieu arrière ⇨ page 213.

AVERTISSEMENT!

Il est important que vous ne dépassiez pas le poids nominal brut sur les essieux avant et arrière. Les conditions de conduite de votre véhicule pourraient devenir dangereuses si vous dépassez les limites permises. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et causer une collision.

Poids au timon de la remorque

Le poids au timon correspond à la charge exercée par la remorque sur la boule de remorque du véhicule. Vous devez tenir compte de cette charge comme faisant partie de la charge de votre véhicule.

Surface frontale de la remorque

La surface frontale représente la hauteur maximale multipliée par la largeur maximale de l'avant de la remorque.

Dispositif antilouvoiement de la remorque (TSC)

Le dispositif antilouvoiement de la remorque peut être une tige coulissante mécanique qui peut être installée entre le support de boule et le timon de la remorque. Cette tige assure un effet de frottement réglable qui, jumelé au mouvement télescopique, réduit le roulis de la remorque sur la route.

Selon l'équipement, le dispositif électronique TSC détecte un louvoiement de la remorque et serre automatiquement les freins de la roue individuelle ou réduit la puissance du moteur pour tenter d'éliminer le louvoiement de la remorque.

Attelage porteur

Un attelage porteur supporte le poids au timon de la remorque, tout comme s'il s'agissait de bagages placés au niveau de la boule d'attelage ou à un autre point de jonction avec le véhicule. Ces types d'attelages sont couramment utilisés pour tirer des remorques de petite ou de moyenne taille.

Attelage répartiteur de charge

Le fonctionnement du système de répartition de la charge repose sur l'effet de levier exercé par des barres à ressort (de charge). Celles-ci sont habituellement utilisées pour supporter des charges très lourdes en répartissant le poids au timon de la remorque entre l'essieu avant du véhicule tracteur et l'essieu de la remorque. S'il est utilisé conformément aux directives du constructeur, le système répartiteur assure un roulement équilibré, des caractéristiques de conduite et de freinage uniformes, tout en augmentant la sécurité du remorquage. L'ajout d'un dispositif antiroulis hydraulique ou à friction réduit également le roulis causé par les autres véhicules et les vents latéraux et contribue à accroître la stabilité du véhicule tracteur et de la remorque.

Le dispositif antilouvoiement de la remorque et l'attelage répartiteur (égaliseur) de charge sont recommandés pour supporter des poids accrus au timon de la remorque et peuvent être obligatoires, selon la configuration et la charge du véhicule et de la remorque, pour respecter les exigences en matière de poids nominal brut sur l'essieu (PNBE).

AVERTISSEMENT!

- Un système d'attelage répartiteur de charge incorrectement réglé peut compromettre la tenue de route, la stabilité et le freinage du véhicule, risquant ainsi de provoquer une collision.
- Les systèmes de répartition de la charge peuvent ne pas être compatibles avec les coupleurs de frein à inertie. Pour de plus amples renseignements, consultez le constructeur de la remorque et de l'attelage ou un concessionnaire de véhicules récréatifs digne de confiance.

CAPACITÉ DE REMORQUAGE (POIDS MAXIMAL DE LA REMORQUE)

Moteur et transmission	Modèle	Poids maximal brut de la remorque (poids brut de la remorque)	Poids maximal au timon de la remorque
Moteur 2.4L, transmission automatique à six rapports	Traction avant	Traction de remorque non recommandée.	
Moteur 2.4L, transmission automatique à neuf rapports	Traction avant ou Mode 4WD (4 roues motrices)	907 kg (2 000 lb)	90 kg (200 lb)
Lorsque vous tirez une remorque, le poids en charge techniquement admissible peut être dépassé d'au plus 10 % ou 100 kg (220 lb), selon ce qui est inférieur, tant que la vitesse de fonctionnement est limitée à 100 km/h (62 mi/h) ou moins.			
Consultez les règlementations locales pour les vitesses et les charges maximales de remorquage.			
Les limites de remorquage indiquées représentent la capacité maximale de remorquage du véhicule au poids technique maximal sous masse combinée pour redémarrer sur une pente de 12 % par rapport au niveau de la mer.			
Le rendement et l'économie de tous les modèles sont réduits lorsqu'ils sont utilisés pour le remorquage.			

POIDS DE LA REMORQUE ET POIDS SUR L'ATTELAGE

Ne dépassez jamais le poids au timon de la remorque estampé sur l'attelage de remorque de votre véhicule.

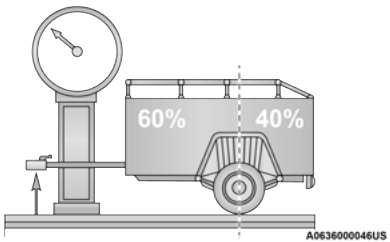

Répartition de la charge

Tenez compte des éléments suivants pour calculer le poids appliqué sur l'essieu avant ou arrière du véhicule :

- Le poids au timon de la remorque.
- Le poids de tout autre chargement ou équipement se trouvant dans votre véhicule ou sur ce dernier.
- Le poids du conducteur et celui de tous les passagers.

NOTA :
N'oubliez pas que toute charge ajoutée à la remorque s'ajoute à celle de votre véhicule. De plus, le poids des accessoires facultatifs installés en usine ou par un concessionnaire autorisé doit être calculé pour déterminer la charge totale de votre véhicule. Consulter l'étiquette d'information de charge des pneus située sur le montant de la portière du conducteur pour connaître le poids maximal combiné des occupants et la charge de votre véhicule.

EXIGENCES DE REMORQUAGE

Il est recommandé de suivre les consignes suivantes pour favoriser le rodage approprié des composants de la transmission de votre nouveau véhicule.

MISE EN GARDE!

- Ne tractez pas une remorque pendant les 805 premiers kilomètres (500 premiers milles) d'utilisation de votre véhicule. Le moteur, l'essieu ou d'autres pièces risqueraient d'être endommagés.

(Suite)

MISE EN GARDE! *(Suite)*

- Donc, au cours des 805 premiers km (500 mi) parcourus avec une remorque, ne dépassez pas 80 km/h (50 mi/h) et ne démarrez pas à toute vitesse. Ceci permet de procéder au rodage du moteur et des autres pièces du véhicule lorsque des charges plus lourdes sont remorquées.

Effectuez l'entretien indiqué dans « Entretien périodique » et les intervalles d'entretien appropriés ➪ page 373. Lorsque vous tractez une remorque, vous ne devez jamais dépasser le poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) ou le poids nominal brut combiné (PNBC).

AVERTISSEMENT!

- Assurez-vous que la charge est correctement retenue en place dans la remorque et qu'elle ne tombera pas durant vos déplacements. Si la charge de remorquage n'est pas fixée assez solidement, les mouvements possibles de la charge dynamique peuvent nuire à la conduite du véhicule. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et causer une collision.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- Lorsque vous transportez des objets ou tractez une remorque, ne surchargez jamais votre véhicule ou la remorque. Une surcharge peut causer une perte de la maîtrise, un manque de performance ou des dommages aux freins, à l'essieu, au moteur, à la transmission, à la direction, à la suspension, au châssis ou aux pneus.
- Vous devez toujours fixer des chaînes de sécurité entre votre véhicule et la remorque. Reliez toujours les chaînes aux points de fixation du crochet de l'attelage du véhicule. De plus, croisez les chaînes sous l'attelage de remorque et prévoyez un jeu suffisant pour les virages.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- Ne stationnez pas votre véhicule avec une remorque attelée sur un terrain en pente. Lorsque vous stationnez un véhicule avec une remorque, appliquez toujours le frein de stationnement du véhicule tracteur. Placez le levier de vitesses de la transmission du véhicule tracteur à la position P (STATIONNEMENT). Dans le cas d'un véhicule à 4 roues motrices, assurez-vous que la boîte de transfert n'est pas à la position N (POINT MORT). Bloquez toujours les roues de la remorque ou placez-y une cale pour éviter son déplacement.
- Ne dépassez pas le poids nominal brut combiné (PNBC).
- Le poids total doit être distribué entre le véhicule tracteur et la remorque de manière à ne jamais dépasser les quatre valeurs nominales suivantes :
  - PNBV
  - PBR
  - PNBE
  - Poids au timon de la remorque sur l'attelage de remorque utilisé

Exigences de remorquage – pneus

- Ne tractez pas de remorque lorsque vous roulez avec une roue de secours compacte.
- Ne roulez pas à plus de 80 km/h (50 mi/h) lors d'un remorquage avec une roue de secours pleine grandeur.
- Une pression de gonflage adéquate des pneus est essentielle à la conduite sécuritaire et au bon fonctionnement de votre véhicule.
- Vérifiez la pression de gonflage des pneus de la remorque avant de l'utiliser.
- Avant de tracter une remorque, inspectez soigneusement les pneus du véhicule pour vérifier l'usure de la bande de roulement et la présence éventuelle de dommages.
- Le remplacement des pneus d'origine par des pneus possédant une capacité de charge plus élevée n'augmentera pas le PNBV ni le PNBE du véhicule.
- Pour obtenir de plus amples renseignements, ⇨ page 410.

Exigences de remorquage – freins de remorque

- **Ne branchez pas** le système de freins hydrauliques ou le circuit de dépression de votre véhicule à celui de la remorque. Le fonctionnement du système de freinage pourrait s'en trouver compromis et vous risqueriez de vous blesser.
- Un système de commande électronique des freins de la remorque doit être utilisé si la remorque est munie de freins à commande électronique. Un système de commande électronique des freins n'est pas requis si la remorque est munie d'un système de freinage hydraulique.
- Il est conseillé de disposer d'un système de freinage sur les remorques de plus de 453 kg (1 000 lb); un tel système est obligatoire sur les remorques de plus de 907 kg (2 000 lb).

AVERTISSEMENT!

- Ne raccordez jamais les freins de remorque au système de freinage hydraulique de votre véhicule. Cela risquerait de surcharger et d'endommager le système de freinage, ce qui pourrait donner lieu à la perte des freins et provoquer un accident.
- Le remorquage accroît inévitablement les distances de freinage. Lorsque vous tractez une remorque, prévoyez toujours une distance suffisante entre votre véhicule et celui qui vous précède. La non-observance de cette règle pourrait être la cause d'un accident.

MISE EN GARDE!

Si le poids de la remorque chargée dépasse 453 kg (1 000 lb), celle-ci doit être équipée de ses propres freins et leur capacité de freinage doit être adéquate. La non-observance de cette règle pourrait entraîner une usure prématurée des garnitures de freins, exiger un effort supplémentaire sur la pédale et prolonger les distances de freinage.

Exigences de remorquage – feux et câblage de la remorque

Si vous tractez une remorque, quelle que soit sa taille, il est obligatoire, par mesure de sécurité, d'y installer des clignotants et des feux d'arrêt.

L'ensemble de remorquage peut inclure un faisceau de câblage à quatre ou sept broches. Utilisez toujours un faisceau de câblage et un connecteur approuvés par le constructeur de votre véhicule.

NOTA :
Ne coupez pas ou ne faites pas d'épissures dans le faisceau de câblage du véhicule.

Toutes les connexions aux circuits du véhicule sont effectuées, mais vous devez relier le faisceau à un connecteur pour remorque. Consultez les illustrations suivantes.

NOTA :

- Débranchez le connecteur de câblage de la remorque du véhicule avant de lancer un bateau (ou tout autre appareil branché dans le connecteur électrique du véhicule) dans l'eau.
- Assurez-vous de le rebrancher après avoir quitté la zone d'eau.

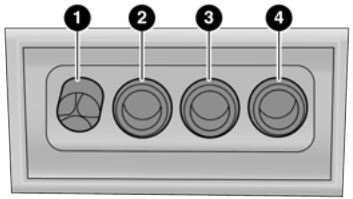

M0636000043US

Connecteur à quatre broches

1 – Masse
2 – Feux de position
3 – Feu de freinage et clignotant gauche
4 – Feu de freinage et clignotant droit

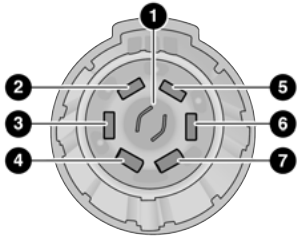

A0636000085US

Connecteur à sept broches

1 – Feux de recul
2 – Feux de jour
3 – Feu de freinage et clignotant gauche
4 – Masse
5 – Batterie
6 – Feu de freinage et clignotant droit
7 – Freins électriques

CONSEILS POUR LE REMORQUAGE

Avant d'effectuer un remorquage, il est recommandé de pratiquer les virages, arrêts et manœuvres de marche arrière avec la remorque dans un endroit peu fréquenté.

Transmission automatique

Sélectionnez la gamme D (MARCHE AVANT) lors du remorquage. Les commandes de transmission comprennent une stratégie de conduite pour éviter de changer souvent de rapports pendant le remorquage. Pour augmenter la puissance de freinage du moteur dans des descentes abruptes, sélectionnez la gamme L (BASSE).

Régulateur de vitesse – selon l'équipement

- N'utilisez pas le contrôle électronique de vitesse en terrain montagneux ou pour le déplacement de charges lourdes.
- Si vous utilisez le régulateur de vitesse et faites face à des décélérations supérieures à 16 km/h (10 mi/h), désactivez-le et attendez de rouler de nouveau à une vitesse de croisière pour le réactiver.
- L'utilisation du régulateur de vitesse en terrain plat et avec des charges légères favorisera l'économie de carburant.

REMORQUAGE DE VOTRE VÉHICULE DERRIÈRE UN VÉHICULE DE LOISIR (AUTOCARAVANE)

Remorquage du véhicule derrière un autre

CONDITIONS DE REMORQUAGE	ROUES SOULEVÉES DU SOL	TRACTION AVANT	MODE 4WD (4 ROUES MOTRICES)
Remorquage à plat	AUCUN	NON PERMIS	NON PERMIS
Chariot roulant	ARRIÈRE	NON PERMIS	NON PERMIS
	AVANT	OK	NON PERMIS
Sur la remorque	TOUTES	MEILLEURE MÉTHODE	OK

NOTA :

- Lorsque vous remorquez derrière un véhicule, suivez toujours les règlementations provinciales et locales en vigueur. Communiquez avec les bureaux locaux ou provinciaux de sécurité routière pour obtenir de plus amples détails.
- Vous devez vous assurer que la fonction de frein de stationnement automatique est désactivée avant de remorquer ce véhicule, afin d'éviter un serrage accidentel du frein de stationnement électrique. Vous pouvez activer ou désactiver la fonction de frein de stationnement automatique au moyen des fonctions programmables par l'utilisateur dans le chapitre « Uconnect Settings » (Réglages du système Uconnect).

REMORQUAGE DERRIÈRE UN VÉHICULE DE LOISIR – MODÈLES À TRACTION AVANT

Le remorquage derrière un véhicule de loisir est autorisé UNIQUEMENT si les roues avant sont **SOULEVÉES** du sol. Pour ce faire, utilisez un chariot roulant (les roues avant ne touchent pas le sol) ou une remorque pour véhicule (les quatre roues sont soulevées du sol). Si vous utilisez un chariot roulant, suivez les étapes ci-dessous :

1. Fixez solidement le chariot au véhicule tracteur en suivant les directives du constructeur de chariots.
2. Placez les roues avant sur le chariot roulant.
3. Appliquez le commutateur de frein de stationnement électrique (EPB). Placez la transmission à la position P (STATIONNEMENT). Coupez le moteur.
4. Fixez solidement les roues avant au chariot en suivant les directives du constructeur de chariots.
5. Mettez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE), mais ne faites pas démarrer le moteur.
6. Maintenez la pédale de frein enfoncée.
7. Relâchez le système de frein de stationnement électrique.
8. COUPEZ le contact, retirez la télécommande, puis relâchez la pédale de frein.

MISE EN GARDE!

- Le remorquage du véhicule avec les roues avant au sol endommagera gravement la transmission. Les dommages causés par un remorquage inadéquat ne sont pas couverts par la garantie de véhicule neuf.
- Assurez-vous que le frein de stationnement électrique est relâché, et reste desserré, en cours de remorquage.
- N'utilisez pas une barre de remorquage à pince montée sur le pare-chocs de votre véhicule. Cela endommagerait la face du bouclier/pare-chocs.

REMORQUAGE DERRIÈRE UN VÉHICULE DE LOISIR – MODÈLES 4X4

Le remorquage derrière un véhicule de loisir (avec les quatre roues au sol, ou à l'aide d'un chariot roulant) n'est PAS PERMIS. Ce véhicule peut être remorqué sur camion-plateau ou une remorque pour véhicule à condition que les quatre roues ne touchent PAS le sol.

MISE EN GARDE!

Le remorquage de ce véhicule avec UNE de ses roues sur le sol peut endommager gravement la transmission et l'unité de transfert de puissance. Les dommages causés par un remorquage inadéquat ne sont pas couverts par la garantie de véhicule neuf.

CONSEILS DE CONDUITE

CONSEILS DE CONDUITE SUR ROUTE

Les véhicules utilitaires sont dotés d'une garde au sol plus élevée et d'une voie plus étroite qui les rend capables de meilleures performances dans diverses conditions de conduite tout terrain. Des caractéristiques particulières de conception leurs confèrent un centre de gravité plus élevé que celui des véhicules de tourisme conventionnels.

Un des avantages de la garde au sol plus élevée est la meilleure vue que vous avez sur la route, ce qui vous permet de parer aux problèmes. En revanche, cette garde au sol élevée fait en sorte que les véhicules n'ont pas été conçus pour virer aux mêmes vitesses que les véhicules de tourisme conventionnels, tout comme les voitures sport surbaissées ne sont pas conçues pour fonctionner de manière satisfaisante dans des conditions tout terrain. Évitez les virages serrés et les manœuvres brusques. Comme pour tout autre véhicule de ce type, vous risquez une perte de maîtrise et un capotage si vous ne conduisez pas correctement ce véhicule.

CONSEILS SUR LA CONDUITE HORS ROUTE

Conditions d'utilisation du mode 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE)

En conduite hors route, passez en mode 4WD LOW (4 roues motrices gamme BASSE) pour augmenter l'adhérence, pour éviter de déraper sur les terrains glissants ou cahoteux, pour monter ou descendre des pentes abruptes et pour augmenter la puissance de traction à basse vitesse ➪ page 155. Cette gamme devrait se limiter aux situations extrêmes comme la neige, la boue ou le sable profonds où une adhérence supplémentaire est nécessaire à basse vitesse. Évitez la conduite à une vitesse supérieure à 40 km/h (25 mi/h) en mode 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE).

Conduite dans l'eau

Bien que votre véhicule puisse traverser des nappes d'eau, vous devriez prendre certaines précautions avant d'entrer dans l'eau :

MISE EN GARDE!

Lorsque vous conduisez dans l'eau, ne roulez pas à plus de 8 km/h (5 mi/h). Vérifiez toujours la profondeur de l'eau avant d'y pénétrer et vérifiez tous les liquides par la suite. La conduite dans l'eau peut causer des dommages qui peuvent ne pas être couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

La conduite dans l'eau d'une profondeur supérieure à quelques centimètres (pouces) exige des précautions additionnelles pour assurer la sécurité et prévenir les dommages à votre véhicule. Si vous devez traverser une accumulation d'eau, tentez de déterminer la profondeur et l'état du fond (et l'emplacement des obstacles) avant d'y pénétrer. Procédez avec prudence et maintenez une vitesse contrôlée stable de moins de 8 km/h (5 mi/h) dans l'eau profonde pour minimiser les effets de vagues.

Nappe d'eau

Si l'eau s'écoule rapidement et s'élève (comme les écoulements lors d'un orage), évitez de la traverser jusqu'à ce que le niveau d'eau et le débit diminuent. Si vous devez traverser l'eau qui s'écoule, évitez des profondeurs dépassant 22 cm (9 po). L'eau qui s'écoule peut éroder le lit et entraîner votre véhicule dans des eaux plus profondes. Déterminez des points de sortie en aval du point d'entrée pour tenir compte de la dérive.

Eau stagnante

Évitez de rouler dans l'eau stagnante d'une profondeur supérieure à 40,5 cm (16 po) et réduisez la vitesse en conséquence pour minimiser les effets de vagues. La vitesse maximale dans 40,5 cm (16 po) d'eau est de moins de 8 km/h (5 mi/h).

(Trailhawk seulement) : Évitez de rouler dans l'eau stagnante d'une profondeur supérieure à 48 cm (19 po) et réduisez la vitesse en conséquence pour minimiser les effets de vagues. La vitesse maximale dans 48 cm (19 po) d'eau est de moins de 8 km/h (5 mi/h).

Entretien

Après avoir traversé de l'eau profonde, vérifiez les liquides et les lubrifiants de votre véhicule (moteur, transmission, unité de transfert d'énergie et module de conduite arrière) pour vous assurer qu'ils n'ont pas été contaminés. Les liquides et les lubrifiants contaminés (laiteux, mousseux en apparence) doivent être le plus tôt possible rincés et vidangés pour éviter d'endommager les organes.

Conduite dans la neige, la boue et le sable

Dans la neige abondante, lorsque vous remorquez une charge ou pour une maîtrise accrue à basse vitesse, passez à un rapport inférieur, puis placez le système à 4 roues motrices au mode de terrain approprié, à l'aide du mode 4WD LOW (4 roues motrices GAMME BASSE) au besoin ➪ page 155. Ne rétrogradez pas plus qu'il n'est nécessaire pour maintenir l'espacement entre les véhicules. Un surrégime du moteur peut causer le patinage des roues et faire perdre la motricité.

Évitez de rétrograder brusquement sur les routes glacées ou glissantes, car le freinage moteur peut causer un patinage et une perte de maîtrise du véhicule.

Montée de pente

NOTA :
Avant de tenter de monter une pente, déterminez les conditions au niveau de la crête et de l'autre côté.

Avant de monter une pente abrupte, passez à un rapport inférieur de la transmission, puis passez en mode 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE) du système à quatre roues motrices. Utilisez le PREMIER rapport et le mode 4WD LOW (4 roues motrices GAMME BASSE) pour la conduite sur des pentes très abruptes.

NOTA :
Vous devez appliquer les freins au moment de l'augmentation du patinage, mais avant l'arrêt complet, pour éviter de creuser dans la surface meuble et caler ou immobiliser le véhicule.

Si le moteur cale ou si vous perdez votre élan lors de la conduite sur une pente ascendante abrupte, immobilisez le véhicule et serrez immédiatement les freins. Une fois le véhicule immobilisé, sélectionnez la marche arrière. Reculez lentement vers le bas de la pente en laissant le frein moteur par compression vous aider à réguler votre vitesse. Appuyez légèrement sur les freins si vous en avez besoin pour maîtriser la vitesse du véhicule afin d'éviter le blocage ou le patinage des pneus.

AVERTISSEMENT!

Si le moteur s'étouffe ou si vous perdez votre élan et n'arrivez pas à atteindre le sommet d'une colline ou d'une pente raide, n'essayez jamais de faire demi-tour. Le véhicule pourrait se renverser et faire des tonneaux. En marche arrière, reculez toujours prudemment en ligne droite vers le bas de la pente. Ne reculez jamais sur une pente au POINT MORT (N) en utilisant seulement les freins.

NOTA :
N'oubliez pas qu'il ne faut jamais conduire en diagonale sur une pente. Conduisez toujours tout droit, en montant ou en descendant.

Si les roues commencent à patiner à mesure que vous approchez d'une pente, relâchez la pédale d'accélérateur et maintenez l'élan en tournant les roues avant lentement vers la gauche et vers la droite. Cette manœuvre fait adhérer les roues à la surface et peut assurer une adhérence suffisante pour terminer la montée.

Traction en descente

Passez à un rapport inférieur de la transmission et mettez le système 4 roues motrices au mode 4WD LOW (4 roues motrices gamme BASSE) ou sélectionnez le limiteur de vitesse en descente (selon l'équipement) ➪ page 266. Laissez le véhicule descendre lentement la pente avec les quatre roues tournant contre la résistance de compression du moteur. Cela vous permettra de maîtriser la vitesse et la direction du véhicule.

Lorsque vous descendez des montagnes ou des collines, un freinage répété peut entraîner la surchauffe des freins et la perte éventuelle de la capacité de freinage. Évitez des freinages répétés et appuyés en rétrogradant autant que possible.

Après la conduite hors route

La conduite hors route impose plus de contraintes sur votre véhicule que la conduite sur la plupart des routes. Après avoir conduit hors route, il est toujours avisé de vérifier s'il y a des dommages.

- Inspectez en détail la sous-carrosserie de votre véhicule. Vérifiez si les pneus, la structure de la carrosserie, la direction, la suspension et le système d'échappement sont endommagés.
- Vérifiez la présence de boue ou de débris dans le radiateur et nettoyez, au besoin.
- Vérifiez si les attaches filetées ne sont pas desserrées, particulièrement sur le châssis, les composants du groupe motopropulseur, la direction et la suspension. Resserrez-les au besoin, et serrez-les, si nécessaire, aux valeurs de couple spécifiées dans le manuel d'atelier.
- Vérifiez l'accumulation de végétation ou de broussailles. De tels débris constituent un risque d'incendie. En outre, ils peuvent dissimuler des dommages aux canalisations de carburant, aux flexibles de freins, aux joints de planétaire et aux arbres de transmission.
- Après une utilisation prolongée dans la boue, le sable, l'eau ou des conditions salissantes similaires, faites vérifier le radiateur, le ventilateur, les disques et les garnitures de frein, les roues et les chapes d'essieu, puis faites-les nettoyer dès que possible.

AVERTISSEMENT!

Un matériau abrasif dans une partie quelconque des freins peut causer une usure excessive ou un freinage imprévisible. La pleine puissance de freinage peut ne pas être disponible pour éviter une collision. Si vous avez utilisé votre véhicule dans des conditions salissantes, examinez et nettoyez les éléments de freinage dès que possible.

- Les matières ainsi compactées peuvent déséquilibrer les roues. Le fait de retirer des roues les matières ainsi compactées peut corriger l'état de déséquilibre.

SYSTÈMES UCONNECT

Pour obtenir des renseignements détaillés concernant votre système Uconnect 5 avec écran de 8,4 pouces ou votre système Uconnect 5/5 NAVIGATION avec écran de 10,1 pouces, consultez le supplément du manuel du propriétaire sur le système Uconnect.

NOTA :
Les images du système Uconnect ne sont fournies qu'à des fins explicatives et ne représentent pas avec exactitude le logiciel de votre véhicule.

CYBERSÉCURITÉ

Votre véhicule peut être connecté et équipé de réseaux câblés et de réseaux sans fil. Ces réseaux permettent au véhicule d'envoyer et de recevoir des données. Ces données permettent aux systèmes et aux fonctions du véhicule de fonctionner correctement.

Votre véhicule peut être équipé de certaines fonctions de sécurité pour réduire le risque d'accès non autorisé et illégal aux systèmes et aux communications sans fil du véhicule. La technologie logicielle du véhicule continue d'évoluer avec le temps et FCA US LLC, en collaboration avec ses fournisseurs, évalue et prend les mesures appropriées au besoin. Tout comme un ordinateur ou d'autres appareils, le logiciel du véhicule peut nécessiter des mises à jour pour améliorer la facilité d'utilisation et le rendement de vos systèmes ou pour réduire le risque potentiel d'accès non autorisé et illégal aux systèmes du véhicule.

Le risque d'accès non autorisé et illégal aux systèmes du véhicule peut toujours exister, même si la version la plus récente du logiciel du véhicule (tel que le logiciel du système Uconnect) est installée.

AVERTISSEMENT!

- Il est impossible de connaître ou de prévoir tous les résultats possibles si les systèmes de votre véhicule sont endommagés. Il se peut que les systèmes du véhicule, y compris ceux relatifs à la sécurité, soient altérés ou qu'une perte de maîtrise du véhicule se produise, d'où le risque d'accident pouvant causer des blessures graves ou mortelles.
- Insérez UNIQUEMENT dans votre véhicule un dispositif multimédia (p. ex., clé USB ou CD) provenant d'une source fiable. Un dispositif multimédia d'origine inconnue pourrait possiblement contenir des logiciels malveillants et si vous l'installez dans votre véhicule, il peut augmenter le risque d'endommagement des systèmes du véhicule.
- Comme toujours, si vous constatez un comportement inhabituel du véhicule, amenez-le immédiatement chez votre concessionnaire autorisé le plus proche.

NOTA :

- FCA US LLC ou votre concessionnaire peut communiquer directement avec vous à propos des mises à jour de logiciel.
- Pour aider à améliorer davantage la sécurité du véhicule et minimiser le risque potentiel de violation de la sécurité, les propriétaires du véhicule doivent :
  - Vérifiez régulièrement le site www.driveuconnect.com (résidents américains) ou www.driveuconnect.ca (résidents canadiens) pour obtenir de plus amples renseignements sur les mises à jour de logiciel disponibles pour le système Uconnect.
  - Brancher et utiliser uniquement des dispositifs multimédias de confiance (p. ex. téléphones mobiles personnels, clé USB, disques compacts).

La confidentialité des communications câblées et sans fil ne peut être assurée. Des tierces parties peuvent intercepter illégalement des données et des communications privées sans votre consentement ➪ page 134.

RÉGLAGES DU SYSTÈME UCONNECT

Le système Uconnect utilise une combinaison de boutons situés sur l'écran tactile et de boutons situés sur la plaque frontale au centre du tableau de bord. Ces boutons vous permettent d'accéder aux fonctions programmables et de les modifier. Plusieurs des caractéristiques peuvent varier en fonction du véhicule et des options.

Les boutons situés sur la plaque frontale se trouvent en dessous ou à côté du système Uconnect au centre du tableau de bord. De plus, un bouton de commande Scroll/Enter (Défilement/Entrée) se trouve en dessous et à droite de l'écran. Tournez le bouton de commande pour faire défiler les menus et modifier les réglages. Appuyez sur le centre du bouton de commande une ou plusieurs fois pour sélectionner ou modifier un réglage.

Le système Uconnect peut également être muni des boutons Screen Off (Écran éteint) et Mute (Mise en sourdine) situés sur la plaque frontale.

Appuyez sur le bouton Screen Off (Écran éteint) sur la plaque frontale pour éteindre l'écran du système Uconnect. Appuyez à nouveau sur le bouton ou appuyez sur l'écran pour allumer celui-ci.

Appuyez sur le bouton fléché de retour pour sortir d'un menu ou d'une certaine option du système Uconnect.

Maintenez le bouton Power (Alimentation) de la plaque frontale de la radio enfoncé pendant au moins 15 secondes afin de réinitialiser la radio.

FONCTIONS PROGRAMMABLES PAR L'UTILISATEUR

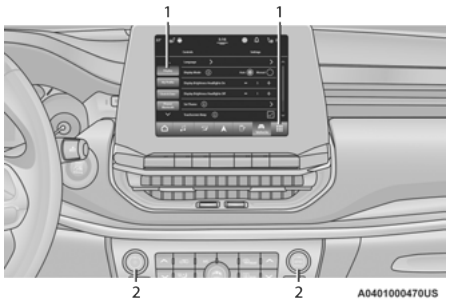

Boutons situés sur la plaque frontale et touches à l'écran tactile du système Uconnect 5 avec écran de 8,4 pouces

1 – Boutons du système Uconnect situés sur l'écran tactile

2 – Boutons du système Uconnect situés sur la plaque frontale

Pour les systèmes Uconnect 5 avec écran de 8,4 pouces et Uconnect 5/5 AVEC NAVIGATION avec écran de 10,1 pouces

Appuyez sur le bouton Vehicle (Véhicule), puis appuyez sur l'onglet Settings (Réglages) au haut de l'écran tactile. Dans ce menu, le système Uconnect vous permet d'accéder à toutes les fonctions programmables disponibles.

NOTA :

- Seulement une zone à la fois de l'écran tactile peut être sélectionnée.
- Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Lorsque vous effectuez une sélection, appuyez sur le bouton de l'écran tactile pour accéder au menu voulu. Une fois le menu voulu sélectionné, appuyez brièvement sur l'option de réglage préférée jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage, indiquant que ce dernier a été sélectionné. Une fois le réglage effectué, appuyez sur le bouton Vehicle (Véhicule) pour quitter cet écran. Appuyez sur les boutons fléchés vers le haut ou vers le bas à la droite de l'écran pour parcourir vers le haut ou vers le bas parmi les réglages disponibles.

My Profile (Mon profil)

Lorsque vous appuyez sur le bouton My Profile (Mon profil) de l'écran tactile, le système affiche les options associées aux profils du véhicule.

Nom de réglage	Description
Language (Langue)	Ce réglage modifie la langue utilisée par le système Uconnect et l'affichage du groupe d'instruments. Les langues proposées sont : English (Anglais), Français et Español (Espagnol).
Display Mode (Mode d'affichage)	Ce réglage modifie l'écran de radio à « Auto » (Automatique) ou « Manual » (Manuel). « Manual » (Manuel) permet une personnalisation plus poussée de l'écran de radio.
Display Brightness Headlights On (Luminosité de l'affichage avec les phares allumés)	Ce réglage vous permet de définir la luminosité lorsque les phares sont allumés. Pour accéder à ce réglage, le mode d'affichage doit être défini au mode « Manual » (Manuel). Le réglage « + » augmente la luminosité; le réglage « - » réduit la luminosité.
Display Brightness Headlights Off (Luminosité de l'affichage avec phares éteints)	Ce réglage vous permet de définir la luminosité lorsque les phares sont éteints. Pour accéder à ce réglage, le mode d'affichage doit être défini au mode « Manual » (Manuel). Le réglage « + » augmente la luminosité; le réglage « - » réduit la luminosité.
Set Theme (Définir le thème)	Ce réglage vous permet de changer le thème d'affichage.
Units (Unités)	Ce réglage vous permet de changer les unités à « US » (Américaines), « Metric » (Métriques) ou « Custom » (Personnalisées). L'option « Custom » (Personnaliser) vous permet de régler indépendamment les unités de mesure de vitesse (km/h ou mi/h), de distance (km ou mi), de consommation de carburant (L/100 km, km/L, mi/gal [É.-U.] ou mi/gal [R.-U.]), de pression (lb/po^2, kPa ou bar), de température (°C ou °F), de puissance (hp [É.-U.], hp [R.-U.] ou kW) et de couple (Nm ou lb-pi).

Nom de réglage	Description
Touchscreen Beep (Signal sonore de l'écran tactile)	Ce réglage vous permet d'activer ou de désactiver le signal sonore de l'écran tactile.
Show Main Category Bar Labels (Afficher les étiquettes de la barre de catégorie principale)	Ce réglage permet d'activer ou de désactiver l'affichage des étiquettes de la barre de catégorie principale.
Navigation Next Turn Pop-ups Displayed in Cluster (Navigation dans la fenêtre contextuelle relative au prochain virage affichée dans le groupe d'instruments)	Ce réglage affiche les messages guides de navigation à l'affichage du groupe d'instruments.
Phone Pop-ups Displayed In Cluster (Affichage des fenêtres contextuelles relatives au téléphone dans le groupe d'instruments)	Ce réglage affiche les messages et les notifications d'un téléphone intelligent à l'affichage du groupe d'instruments.
Time Format (Format de l'heure)	Ce réglage vous permet de définir le format de l'heure (AM/PM). Le réglage « Sync Time With GPS » (Synchroniser l'heure avec le système GPS) doit être désactivé pour que ce réglage soit offert. Le réglage « 12 hrs » définit l'heure au format 12 heures. Le réglage « 24 hrs » définit l'heure au format 24 heures.
Voice Options (Options vocales)	Ce réglage vous permet de modifier la radio pour qu'elle utilise une voix « Male » (Masculine) ou « Female » (Féminine).
Wake Up Word (Mot de réveil)	Ce réglage vous permet de définir le mot de « réveil » du système. Les options proposées sont « Off » (Désactivé), « Hey, Uconnect » (Hé, Uconnect) et « Hey, Jeep® » (Hé, Jeep[MD]).
Voice Barge-in (Intervention vocale)	Ce réglage vous permet d'activer ou de désactiver l'intervention vocale.
Show Command List (Afficher la liste de commandes)	Ce réglage permet d'activer ou de désactiver l'affichage de la liste de commandes.

Nom de réglage	Description
Navigation Settings (Paramètres de navigation)	Ce réglage vous redirige vers la liste des réglages du système de navigation (selon l'équipement). Consultez le supplément du manuel du propriétaire pour obtenir des renseignements supplémentaires.
Ambient Color Personalization (Personnalisation de la couleur ambiante)	Ce réglage vous achemine vers un nouveau menu, qui vous permet de modifier la couleur de l'éclairage ambiant dans l'habitacle.
Auto-On Driver Heated/Ventilated Seat & Heated Steering Wheel (Siège du conducteur chauffant/ventilé et volant chauffant activés automatiquement)	Ce réglage active le système de confort du véhicule et les sièges chauffants (selon l'équipement) ou le volant chauffant (selon l'équipement) lorsque le véhicule a été démarré à distance ou que le contact a été mis. Le réglage « Off » (Désactivé) n'active pas les systèmes de confort. Le réglage « Remote Start » (Démarrage à distance) active seulement les systèmes de confort lorsque le démarrage à distance est utilisé. Le réglage « All Start » (Tous les démarrages) active les systèmes de confort peu importe la manière dont le véhicule a été démarré.
Radio Power Off (Mise hors tension de la radio)	Ce réglage maintient certaines caractéristiques électriques en fonction après la coupure du moteur. Lorsque l'une des portières est ouverte, le système électronique est alors désactivé. Les réglages possibles sont « 0 sec », « 45 sec », « 5 min » et « 10 min ».
Radio Off With Door (Mise hors fonction de la radio au moyen de la portière)	Ce réglage vous permet de déterminer si la radio s'éteint lorsque l'une des portières est ouverte.
Réglages audio	Ce réglage ouvre le sous-menu qui contient les réglages audio ⇨ page 252.
App Drawer Favoriting Pop-ups (Fenêtres contextuelles pour placer des tiroirs d'applications dans vos favoris)	Ce réglage vous permet de placer des fenêtres contextuelles de tiroir d'applications dans vos favoris avec les options « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).

Nom de réglage	Description
App Drawer Unfavoritings Pop-ups (Réglage pour retirer de vos favoris des fenêtres contextuelles de tiroir d'applications)	Ce réglage vous permet de retirer de vos favoris des fenêtres contextuelles de tiroir d'applications avec les options « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).
New Text Message Pop-ups (Notifications contextuelles de nouveau télémessage)	Ce réglage vous permet de recevoir des notifications contextuelles de nouveau télémessage. Les réglages disponibles sont « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).
Missed Calls Message (Message d'appel manqué)	Ce réglage vous permet de recevoir des notifications contextuelles d'appel manqué. Les réglages disponibles sont « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).
Navigation Pop-ups (Fenêtres contextuelles de navigation)	Ce réglage vous permet de recevoir des notifications contextuelles de navigation. Les réglages disponibles sont « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).
Reset App Drawer to Default Order (Réinitialiser le tiroir d'applications à l'ordre par défaut)	Ce réglage réinitialise le tiroir d'applications à sa disposition d'usine par défaut.
Restore Settings to Default (Restaurer les réglages aux valeurs par défaut)	Ce réglage réinitialise tous les réglages précédemment modifiés à leurs valeurs d'usine par défaut.
Trip B (Trajet B)	Ce réglage active ou désactive la fonction de trajet B dans le groupe d'instruments.

Nom de réglage	Description
Audio Info On Cluster (Information relative au système audio dans le groupe d'instruments)	Ce réglage active ou désactive l'affichage de l'information relative au système audio dans le groupe d'instruments.
Digital Speed On All Cluster Screens (Vitesse numérique sur tous les écrans du groupe d'instruments)	Ce réglage affiche le compteur de vitesse numérique sur tous les écrans du groupe d'instruments.
Consumption Bar On Cluster Screen (Barre de consommation sur l'écran du groupe d'instruments)	Ce réglage affiche la barre numérique de consommation de carburant sur tous les écrans du groupe d'instruments.
Custom Areas On Cluster (Zones personnalisées dans le groupe d'instruments)	Ce réglage permet de personnaliser l'information affichée dans le groupe d'instruments.
Head Up Display (Affichage tête haute)	Ce réglage active ou désactive l'affichage tête haute (HUD).
HUD Brightness (Luminosité de l'affichage tête haute)	Ce réglage permet de modifier la luminosité de l'affichage tête haute.
HUD Height (Hauteur de l'affichage tête haute)	Ce réglage permet de définir la hauteur de l'affichage tête haute.
HUD Content (Contenu de l'affichage tête haute)	Ce réglage permet de modifier la quantité de contenu affiché sur l'affichage tête haute. Les options disponibles sont « Simple », « Standard » et « Advanced » (Avancé).
Audio Repetition (Répétition du système audio)	Ce réglage active ou désactive la répétition du système audio.
More Profile Options (Autres options de profil)	Ce réglage vous donne accès à d'autres options de profil.

Display (Affichage)

Lorsque le bouton Display (Affichage) est enfoncé sur l'écran tactile, le système affiche les options associées au thème (selon l'équipement), à la luminosité et à la couleur de l'écran tactile. Les réglages disponibles sont les suivants :

Nom de réglage	Description
Language (Langue)	Ce réglage modifie la langue utilisée par le système Uconnect et l'affichage du groupe d'instruments. Les langues proposées sont : English (Anglais), Français et Español (Espagnol).
Display Mode (Mode d'affichage)	Ce réglage vous permet de définir manuellement la luminosité ou de laisser le système la régler automatiquement. Le réglage « Auto » (Automatique) permet au système de régler automatiquement la luminosité de l'affichage. Le réglage « Manual » (Manuel) permet à l'utilisateur de régler la luminosité de l'affichage.
Display Brightness With Headlights ON (Luminosité de l'affichage avec les phares ALLUMÉS)	Ce réglage vous permet de définir la luminosité lorsque les phares sont allumés. Pour accéder à ce réglage, le mode d'affichage doit être défini au mode « Manual » (Manuel). Le réglage « + » augmente la luminosité; le réglage « - » réduit la luminosité.
Display Brightness With Headlights OFF (Luminosité de l'affichage avec les phares éteints)	Ce réglage vous permet de définir la luminosité lorsque les phares sont éteints. Pour accéder à ce réglage, le mode d'affichage doit être défini au mode « Manual » (Manuel). Le réglage « + » augmente la luminosité; le réglage « - » réduit la luminosité.
Set Theme (Définir le thème)	Ce réglage vous permet de changer le thème d'affichage.

Nom de réglage	Description
Units (Unités)	Ce réglage vous permet de changer les unités à « US » (Américaines), « Metric » (Métriques) ou « Custom » (Personnalisées). Les choix offerts dans l'option « Custom » (Personnalisées) vous permettent de régler indépendamment les unités de mesure de vitesse (km/h ou mi/h), de distance (km ou mi), de consommation de carburant (L/100 km, km/L, mi/gal [É.-U.] ou mi/gal [R.-U.]), de pression (lb/po^2, kPa ou bar), de température (°C ou °F), de puissance (hp [É.-U.], hp [R.-U.] ou kW) et de couple (Nm ou lb-pi).
Touchscreen Beep (Signal sonore de l'écran tactile)	Ce réglage vous permet d'activer ou de désactiver le signal sonore de l'écran tactile.
Control Screen Timeout (Temporisation de l'écran commande)	Ce réglage vous permet de définir la fermeture automatique de l'écran de commande après cinq secondes ou de demeurer allumé jusqu'à sa fermeture manuelle.
Navigation Next Turn Pop-ups Displayed in Cluster (Navigation dans la fenêtre contextuelle relative au prochain virage affichée dans le groupe d'instruments)	Ce réglage affiche les messages guides de navigation à l'affichage du groupe d'instruments.
Phone Pop-ups Displayed In Cluster (Affichage des fenêtres contextuelles relatives au téléphone dans le groupe d'instruments)	Ce réglage affiche les messages et les notifications d'un téléphone intelligent à l'affichage du groupe d'instruments.

Nom de réglage	Description
Trip B (Trajet B)	Ce réglage active ou désactive la fonction de trajet B dans le groupe d'instruments.
Audio Info On Cluster (Information relative au système audio dans le groupe d'instruments)	Ce réglage active ou désactive l'affichage de l'information relative au système audio dans le groupe d'instruments.
Digital Speed On All Cluster Screens (Vitesse numérique sur tous les écrans du groupe d'instruments)	Ce réglage affiche le compteur de vitesse numérique sur tous les écrans du groupe d'instruments.
Consumption Bar On Cluster Screen (Barre de consommation sur l'écran du groupe d'instruments)	Ce réglage affiche la barre numérique de consommation de carburant sur tous les écrans du groupe d'instruments.
Custom Areas On Cluster (Zones personnalisées dans le groupe d'instruments)	Ce réglage permet de personnaliser l'information affichée dans le groupe d'instruments.
Head Up Display (Affichage tête haute)	Ce réglage active ou désactive l'affichage tête haute (HUD).
HUD Brightness (Luminosité de l'affichage tête haute)	Ce réglage permet de modifier la luminosité de l'affichage tête haute.
HUD Height (Hauteur de l'affichage tête haute)	Ce réglage permet de définir la hauteur de l'affichage tête haute.
HUD Content (Contenu de l'affichage tête haute)	Ce réglage permet de modifier la quantité de contenu affiché sur l'affichage tête haute. Les options disponibles sont « Simple », « Standard » et « Advanced » (Avancé).
Audio Repetition (Répétition du système audio)	Ce réglage active ou désactive la répétition du système audio.

Safety/Driving Assistance (Sécurité et aide à la conduite)

Lorsque vous appuyez sur le bouton Safety/Driving Assistance (Sécurité/Aide à la conduite) de l'écran tactile, le système affiche les options associées aux réglages de sécurité du véhicule. Ces options peuvent varier selon les caractéristiques dont votre véhicule est muni. Les réglages peuvent être présentés sous la forme d'une liste ou au sein de sous-dossiers à l'écran. Pour accéder à un sous-dossier, sélectionnez le dossier souhaité; les options disponibles qui sont associées à cette caractéristique seront alors affichées à l'écran.

Nom de réglage	Description
Forward Collision Warning Sensitivity (Sensibilité du système d'avertissement de collision frontale)	Ce réglage modifie la distance à laquelle l'alarme du système d'avertissement de collision frontale (FCW) retentit. Avec le réglage « Medium » (Moyen), le système d'avertissement de collision frontale fait retentir l'alarme lorsqu'un objet est visible et qu'une possibilité de collision est détectée. Avec le réglage « Near » (Près), le système d'avertissement de collision frontale fait retentir l'alarme lorsque l'objet est plus près du véhicule. Avec le réglage « Far » (Éloigné), le système d'avertissement de collision frontale fait retentir l'alarme lorsqu'un objet est à une distance éloignée du véhicule.
Forward Collision Warning-Plus (FCW+) (Système amélioré d'avertissement de collision frontale)	Ce réglage active ou désactive le système amélioré d'avertissement de collision frontale. Le réglage « Off » (Désactivé) désactive le système amélioré d'avertissement de collision frontale. Le réglage « Warning Only » (Avertissement seulement) ne fournit qu'une alarme sonore lorsqu'une collision est détectée. Le réglage « Warning + Active Braking » (Avertissement et freinage actif) fournit une alarme sonore et applique une pression de freinage lorsqu'une collision est détectée.
Pedestrian Emergency Braking (Freinage d'urgence avec détection des piétons)	Ce réglage active ou désactive le système de freinage d'urgence avec détection des piétons.

Nom de réglage	Description
Gestion active de voie	Ce réglage alerte le conducteur et fait vibrer le volant lorsqu'une sortie de voie est détectée. Les options proposées sont « Vibration Only » (Vibration seulement), « Steering Assist Only » (Aide au volant seulement) et « Vibration + Steering Assist » (Vibration et aide au volant).
Active Lane Management Strength (Intensité de la gestion active de voie)	Ce réglage modifie la force de la rétroaction au volant au moment d'une sortie de voie. Les réglages disponibles sont « Low » (Faible), « Medium » (Moyen) et « High » (Élevé).
ParkSense	Ce réglage modifie le type d'alarme ParkSense émise lorsqu'un objet est détecté à proximité. Le réglage « Sound Only » (Alarme sonore seulement) ne fournit qu'une alarme sonore lorsqu'un objet est détecté. Le réglage « Sound and Display » (Alarme sonore et visuelle) fournit une alarme sonore et visuelle lorsqu'un objet est détecté.
Front ParkSense Volume (Volume du système ParkSense avant)	Ce réglage modifie le volume du système ParkSense avant. Les réglages disponibles sont « Low » (Faible), « Medium » (Moyen) et « High » (Élevé).
Rear ParkSense Volume (Volume du système ParkSense arrière)	Ce réglage modifie le volume du système ParkSense arrière. Les réglages disponibles sont « Low » (Faible), « Medium » (Moyen) et « High » (Élevé).
Rear ParkSense Braking Assist (Système d'aide au stationnement ParkSense arrière et système d'assistance au freinage)	Ce réglage fournit une assistance au freinage si le système ParkSense arrière détecte une collision avec un objet.
Active ParkSense Mode (Mode du système ParkSense actif)	Ce réglage permet de contrôler la fonctionnalité Active ParkSense (Système d'aide au stationnement ParkSense actif) entre le stationnement entièrement autonome et le stationnement semi-autonome. Les réglages disponibles sont « Full Auto » (Entièrement automatique) et « Steering Only » (Direction seulement).

Nom de réglage	Description
Active ParkSense Proximity Chime (Signal sonore de proximité ParkSense actif)	Ce réglage active ou désactive le signal sonore de proximité ParkSense actif. Ce réglage est disponible uniquement lorsque le mode ParkSense actif est réglé à « Full Auto » (Entièrement automatique).
Blind Spot Alert (Alarme d'angle mort)	Ce réglage modifie le type d'alarme fournie lorsqu'un objet est détecté dans un angle mort du véhicule. Le réglage « Off » (Désactivé) désactive l'alarme d'angle mort. Le réglage « Lights » (Feux) active les feux d'alarme d'angle mort sur les rétroviseurs extérieurs. Le réglage « Feux et carillon » active à la fois les feux sur les rétroviseurs extérieurs et une alarme sonore.
ParkView Backup Camera Active Guidelines (Lignes de guide actives de la caméra d'aide au recul ParkView)	Ce réglage active ou désactive les lignes de guide actives de la caméra d'aide au recul ParkView.
ParkView Backup Camera Delay (Délai de la caméra d'aide au recul ParkView)	Ce réglage ajoute un délai à la caméra d'aide au recul ParkView lorsque vous déplacez le levier de vitesses hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE).
Rain Sensing Auto Wipers (Essuie-glaces automatiques à détection de pluie)	Ce réglage active ou désactive les essuie-glaces automatiques à détection de pluie.
Traffic Sign Assist (Aide sur les panneaux de signalisation)	Ce réglage active ou désactive la fonction d'aide sur les panneaux de signalisation.
Traffic Sign Assist Warning (Avertissement d'aide sur les panneaux de signalisation)	Ce réglage vous permet de régler le type d'avertissement associé au panneau de signalisation. Les options disponibles sont « Off » (Désactivé), « Visual » (Visuel) et « Visual + Chime » (Visuel et sonore).

Nom de réglage	Description
New Speed Zone Indication (Indication de nouvelle zone de vitesse)	Ce réglage vous permet de définir si le système doit vous avertir lorsqu'une limite de vitesse a changé dans une zone. Les options disponibles sont « Off » (Désactivé), « Visual » (Visuel) et « Visual + Chime » (Visuel et sonore).
Drowsy Driver (Conducteur somnolent)	Ce réglage surveille les habitudes de conduite du conducteur et l'informe de tout changement, qui pourrait signifier que le conducteur est somnolent. Les options disponibles sont « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).
Highway Assist Steering Wheel Vibration (Vibration du volant pour aide sur l'autoroute)	Ce réglage fait vibrer le volant lorsqu'une sortie de voie est détectée. Les options disponibles sont « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).

Horloge

Lorsque vous appuyez sur le bouton Clock (Horloge) de l'écran tactile, le système affiche les différentes options associées à l'horloge interne du véhicule.

Nom de réglage	Description
Sync Time With GPS (Synchroniser l'heure avec le système GPS)	Ce réglage synchronise l'heure avec le récepteur GPS du système. Le système contrôle alors l'heure en fonction de l'emplacement GPS.
Time Format (Format de l'heure)	Ce réglage vous permet de définir le format de l'heure (AM/PM). Le réglage « Sync Time With GPS » (Synchroniser l'heure avec le système GPS) doit être désactivé pour que ce réglage soit offert. Le réglage « 12 hrs » définit l'heure au format 12 heures. Le réglage « 24 hrs » définit l'heure au format 24 heures. Vous pouvez aussi régler l'horloge.

Nom de réglage	Description
Show Time in Status Bar (Afficher l'heure dans la barre d'état)	Ce réglage affiche l'heure dans la barre d'état de la radio.
Set Date (Régler la date)	Ce réglage vous permet de définir la date.

Phone/Bluetooth® (Téléphone/Bluetooth^{MD})

Lorsque vous appuyez sur le bouton Phone/Bluetooth® (Téléphone/Bluetooth^{MD}) de l'écran tactile, le système affiche les options associées à la connectivité Bluetooth^{MD} à partir d'un appareil audio externe ou d'un téléphone intelligent. À partir de ce menu, vous pouvez accéder à la liste des téléphones intelligents et appareils audio jumelés.

Nom de réglage	Description
Device Manager (Gestionnaire d'appareils)	Ce réglage affiche l'écran principal Device Manager (Gestionnaire d'appareils).
Do Not Disturb All (Ne pas déranger tout)	Ce réglage ouvre le menu des réglages « Do Not Disturb All » (Ne pas déranger tout). Les options disponibles sont « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).
Enable Two Active Phones (Permettre deux téléphones actifs)	Ce réglage permet d'activer ou de désactiver deux téléphones actifs dans le véhicule. Les réglages disponibles sont « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).
Phone Pop-Ups Displayed In Cluster (Affichage des fenêtres contextuelles relatives au téléphone dans le groupe d'instruments)	Ce réglage active les fenêtres contextuelles relatives aux messages du téléphone à l'affichage du groupe d'instruments.

Voice (Vocal)

Lorsque vous appuyez sur le bouton Voice (Vocal) de l'écran tactile, le système affiche les options associées aux fonctions de reconnaissance vocale du véhicule.

Nom de réglage	Description
Voice Options (Options vocales)	Ce réglage vous permet de choisir une voix « Male » (Masculine) ou « Female » (Féminine) pour le système.
Wake Up Word (Mot de réveil)	Ce réglage vous permet de définir le mot de « réveil » du système. Les options proposées sont « Off » (Désactivé), « Hey, Uconnect » (Hé, Uconnect) et « Hey, Jeep® » (Hé, Jeep[MD]).
Voice Barge-in (Intervention vocale)	Ce réglage vous permet de répondre à une réponse vocale avant que le système ait terminé sa phrase. Les options disponibles sont « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).
Show Command List (Afficher la liste de commandes)	Ce réglage vous permet d'activer ou de désactiver la liste de commandes. Le réglage « Always » (Toujours) permet de toujours afficher la liste de commandes. Le réglage « With Help » (Avec de l'aide) permet d'afficher la liste de commandes accompagnée d'une courte description de la fonction de chaque commande. Le réglage « Never » (Jamais) désactive l'affichage de la liste de commandes.

Navigation – selon l'équipement

Lorsque vous appuyez sur le bouton Navigation de l'écran tactile, le système affiche les options associées au système de navigation intégré au véhicule. Ces réglages peuvent changer les icônes qui sont affichées sur la carte, la manière dont l'heure d'arrivée est calculée et les types d'itinéraires.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le système de navigation et les réglages, consultez le supplément du manuel du propriétaire sur le système Uconnect.

Caméra

Lorsque vous appuyez sur le bouton Camera (Caméra) de l'écran tactile, le système affiche les options associées aux fonctions de caméra du véhicule.

Nom de réglage	Description
ParkView Backup Camera (Caméra d'aide au recul ParkView)	Ce réglage active ou désactive la caméra d'aide au recul ParkView.
ParkView Backup Camera Delay (Délai de la caméra d'aide au recul ParkView)	Ce réglage ajoute un délai à la caméra d'aide au recul ParkView lorsque vous déplacez le levier de vitesses hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE).
Active ParkView Backup Camera Guidelines (Lignes de guide actives de la caméra d'aide au recul ParkView)	Ce réglage active ou désactive les lignes de guide actives de la caméra d'aide au recul ParkView.

Nom de réglage	Description
Fixed ParkView Backup Camera Guidelines (Lignes de guide fixes de la caméra d'aide au recul ParkView)	Ce réglage active ou désactive les lignes de guide fixes de la caméra d'aide au recul ParkView.
Surround View Camera Delay (Temporisation de la caméra de vue panoramique)	Ce réglage ajoute un délai minuté à la caméra de vue panoramique lorsque vous déplacez le levier de vitesses hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE).
Surround View Camera Guidelines (Lignes de guide de la caméra de vue panoramique)	Ce réglage active ou désactive les lignes de guide de la caméra de vue panoramique.

Rétroviseurs et essuie-glaces

Lorsque vous appuyez sur le bouton Mirrors & Wipers (Rétroviseurs et essuie-glaces) de l'écran tactile, le système affiche les options associées aux rétroviseurs et essuie-glaces du véhicule.

Nom de réglage	Description
Rain Sensing Auto Wipers (Essuie-glaces automatiques à détection de pluie)	Ce réglage active ou désactive les essuie-glaces automatiques à détection de pluie.
Auto Folding Side Mirrors (Rétroviseurs latéraux rabattables automatiquement)	Ce réglage active ou désactive les rétroviseurs latéraux rabattables automatiquement.

Lights (Feux)

Lorsque vous appuyez sur le bouton Lights (Feux) de l'écran tactile, le système affiche les options associées aux feux extérieurs et intérieurs du véhicule.

NOTA :
Lorsque la fonction « Daytime Running Lights » (Feux de jour) est sélectionnée, il est possible d'activer ou de désactiver les feux de jour. Cette fonction est seulement disponible si la loi du pays dans lequel le véhicule a été acheté l'autorise.

Nom de réglage	Description
Ambient Color Personalization (Personnalisation de la couleur ambiante)	Ce réglage vous achemine vers un nouveau menu, qui vous permet de modifier la couleur de l'éclairage ambiant dans l'habitacle.
Headlight Sensitivity (Réglage de la sensibilité des phares)	Ce réglage vous permet de modifier la sensibilité des phares selon la quantité de lumière visible. Plus le réglage de la sensibilité est élevé, moins est grande la variation de l'éclairage extérieur nécessaire pour allumer l'éclairage (p. ex., avec un réglage de niveau 3 au coucher du soleil, les phares s'allument plus tôt qu'aux niveaux 1 ou 2). Les niveaux possibles sont « Level 1: Minimum Sensitivity » (Niveau 1 : Sensibilité minimale), « Level 2: Medium Sensitivity » (Niveau 2 : Sensibilité moyenne) et « Level 3: Maximum Sensitivity » (Niveau 3 : Sensibilité maximale).
Headlight Off Delay (Délai d'extinction des phares)	Ce réglage vous permet de définir le délai avant que les phares ne s'éteignent une fois que le contact du véhicule a été coupé. Les réglages possibles sont « 0 sec », « 30 sec », « 60 sec » et « 90 sec ».
Headlight Illumination On Approach (Éclairage des phares à l'approche)	Ce réglage vous permet de définir le délai avant que les phares ne s'éteignent une fois que le véhicule est déverrouillé. Les réglages possibles sont « 0 sec », « 30 sec », « 60 sec » et « 90 sec ».

Nom de réglage	Description
Greeting Lights (Éclairage d'accueil)	Ce réglage active ou désactive l'éclairage d'accueil.
Daytime Running Lights (Feux de jour)	Ce réglage vous permet d'activer ou de désactiver les feux de jour.
Cornering Lights (Feux de virage)	Lorsque cette fonction est sélectionnée, si l'angle de rotation du volant est grand ou si les clignotants sont allumés, un feu (incorporé au phare antibrouillard) s'allume sur le côté correspondant en vue d'améliorer la visibilité la nuit.
Headlight Dip (Abaissement des phares)	Ce réglage abaisse les phares pendant la conduite sur le côté opposé de la route. Les options disponibles sont « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).
Flash Lights With Lock (Clignotement des feux au verrouillage)	Ce réglage vous permet d'activer ou de désactiver le clignotement des feux lorsque le bouton Lock (Verrouiller) de la télécommande est enfoncé.

Freins

Lorsque vous appuyez sur le bouton « Brakes » (Freins) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Nom de réglage	Description
Auto Park Brake (Frein de stationnement automatique)	Ce réglage active ou désactive le frein de stationnement automatique.
Brake Service (Entretien des freins)	Ce réglage vous permet de placer les freins en position d'entretien.

Doors & Locks (Portières et serrures)

Lorsque vous appuyez sur le bouton Doors & Locks (Portières et serrures) de l'écran tactile, le système affiche les options associées au verrouillage et au déverrouillage des portières du véhicule.

Nom de réglage	Description
Auto Unlock On Exit (Déverrouillage automatique à la sortie)	Ce réglage déverrouille les portières lorsque l'une des portières est ouverte de l'intérieur.
Flash Lights With Lock (Clignotement des feux au verrouillage)	Ce réglage vous permet d'activer ou de désactiver le clignotement des feux lorsque le bouton Lock (Verrouiller) de la télécommande est enfoncé.
Sound Horn With Lock (Retentissement de l'avertisseur sonore au verrouillage)	Ce réglage fait retentir l'avertisseur sonore lorsque le bouton Lock (Verrouiller) de la télécommande est enfoncé. Le réglage « Off » (Désactivé) ne fera pas retentir l'avertisseur sonore lorsque vous appuyez sur le bouton Lock (Verrouiller). Le réglage « 1st Press » (Première pression) fera retentir l'avertisseur sonore lorsque vous appuyez une fois sur le bouton Lock (Verrouiller). Le réglage « 2nd Press » (Seconde pression) fera retentir l'avertisseur sonore lorsque vous appuyez deux fois sur le bouton Lock (Verrouiller).
Sound Horn With Remote Start (Retentissement de l'avertisseur sonore lors du démarrage à distance)	Ce réglage fait retentir l'avertisseur sonore lorsque le démarrage à distance est activé à partir de la télécommande.

Nom de réglage	Description
Remote Door Unlock, Door Lock/1st Press Of Key Fob Unlocks (Déverrouillage des portières à distance, verrouillage des portières/ Déverrouillage en appuyant une fois sur le bouton de la télécommande)	Ce réglage modifie le nombre de pressions sur le bouton Unlock (Déverrouiller) de la télécommande nécessaire pour déverrouiller toutes les portières. Le réglage « Driver Door » (Portière du conducteur) ne déverrouille que la portière du conducteur lorsque le bouton Unlock (Déverrouiller) est enfoncé une première fois. Le réglage « All Doors » (Toutes les portières) déverrouille toutes les portières lorsque le bouton Unlock (Déverrouiller) est enfoncé une première fois.
Entrée passive	Ce réglage vous permet d'activer et de désactiver la fonction de déverrouillage passif (Système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go).
Power Lift Gate Alert (Alarme du hayon à commande électrique)	Ce réglage fait retentir une alarme sonore lorsque le hayon à commande électrique se soulève ou s'abaisse. Les options sélectionnables sont « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).
Hands-Free Power Liftgate (Hayon à commande électrique mains libres)	Ce réglage utilise la technologie mains libres pour ouvrir ou fermer automatiquement le hayon à commande électrique. Les options sélectionnables sont « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).

Nom de réglage	Description
Auto Door Locks (Verrouillage automatique des portières)	Ce réglage vous permet de modifier le verrouillage automatique des portières lorsque la vitesse du véhicule atteint 19 km/h (12 mi/h).

Sièges et confort

Lorsque vous appuyez sur le bouton Seats & Comfort (Sièges et confort) de l'écran tactile, le système affiche l'option associée aux systèmes de confort du véhicule lorsque le démarrage à distance a été activé ou que le véhicule a été démarré.

Nom de réglage	Description
Auto-On Driver Heated/Ventilated Seat & Steering Wheel With Vehicle Start (Siège chauffant et ventilé du conducteur et volant chauffant activés automatiquement au démarrage du véhicule)	Ce réglage active les systèmes de confort du véhicule et les sièges chauffants (selon l'équipement) ou le volant chauffant (selon l'équipement) lorsque le véhicule a été démarré à distance ou que le contact a été mis. Le réglage « Off » (Désactivé) n'active pas les systèmes de confort. Le réglage « Remote Start » (Démarrage à distance) active seulement les systèmes de confort lorsque le démarrage à distance est utilisé. Le réglage « All Start » (Tous les démarrages) active les systèmes de confort peu importe la manière dont le véhicule a été démarré.

Key Off Options (Options avec moteur arrêté)

Lorsque vous appuyez sur le bouton Key Off Options (Options avec moteur arrêté) de l'écran tactile, le système affiche les options associées aux situations où le moteur est à l'arrêt. Ces réglages ne sont activés que lorsque le commutateur d'allumage est à la position OFF (ARRÊT).

Nom de réglage	Description
Radio Off Delay (Mise hors fonction temporisée de la radio)	Ce réglage maintient la radio en fonction après la coupure du moteur. Lorsque l'une des portières est ouverte, le système électronique est alors désactivé. Les réglages disponibles sont « 0 min » et « 20 min ».
Radio Off With Door (Mise hors fonction de la radio au moyen de la portière)	Ce réglage éteint la radio lorsque la portière est ouverte. Les réglages disponibles sont « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).
Headlight Off Delay (Délai d'extinction des phares)	Ce réglage vous permet de définir la durée pendant laquelle les phares demeurent allumés une fois le véhicule mis à l'arrêt. Le bouton « + » augmente le délai. Le bouton « - » réduit le délai.

Audio

Lorsque vous appuyez sur le bouton Audio de l'écran tactile, le système affiche les options associées au système audio du véhicule. Ces réglages peuvent modifier l'emplacement de l'audio au sein du véhicule, régler les niveaux de basses et hautes fréquences et les réglages de lecture automatique d'un appareil audio ou d'un téléphone intelligent.

Nom de réglage	Description
Balance/Fade(Équilibre gauche-droit et équilibre avant-arrière)	Ce réglage modifie les niveaux audio de haut-parleurs particuliers à l'avant/arrière ou sur le côté gauche/droit du véhicule. L'icône Speaker(Haut-parleur) peut être déplacée pour définir l'emplacement de l'audio.
Equalizer(Égaliseur)	Ce réglage modifie les plages de fréquences « Bass » (Basses), « Mid » (Moyennes) et « Treble » (Hautes) du contenu audio.

Nom de réglage	Description
Speed Adjusted Volume(Volume asservi à la vitesse)	Ce réglage modifie le volume audio en fonction de la vitesse. À un réglage plus élevé, le volume augmente davantage lorsque le véhicule accélère. Les réglages possibles sont « Off » (Désactivé), « 1 », « 2 » et « 3 ».
Surround Sound (Son ambiophonique)	Ce réglage active ou désactive le système de son ambiophonique.
AUX Volume Offset (Décalage du volume AUX)	Ce réglage adapte les niveaux sonores d'un dispositif connecté au port AUX (AUXILIAIRE). Les réglages possibles sont « + » et « - ».
Auto Play(Lecture automatique)	Ce réglage démarre automatiquement la lecture du contenu audio sur un appareil connecté.
Auto-On Radio (Radio activée automatiquement)	Ce réglage allume automatiquement la radio lorsque le véhicule est démarré. Les réglages possibles sont « Off » (Hors fonction), « On » (En fonction) et « Recall Last » (Réglage précédent). Avec l'option « Recall Last » (Réglage précédent), le système reprend la tâche antérieure avant l'arrêt du véhicule.
Radio off With Door (Mise hors fonction de la radio au moyen de la portière)	Ce réglage garde la radio allumée lorsqu'une portière est ouverte ou que le délai défini pour l'option Radio Off Delay (Mise hors fonction temporisée de la radio) est atteint. Les réglages disponibles sont « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).
Réglage du volume	Ce réglage vous permet de régler les niveaux de volume audio pour chaque option (multimédia, téléphone, navigation, etc.) Le volume peut être réglé à une valeur de 0 à 38.

Notifications

Lorsque vous appuyez sur le bouton Notifications de l'écran tactile, le système affiche les options associées aux notifications pour le système.

Nom de réglage	Description
Sons de notification	Ce réglage désactive le signal sonore de notification qui est émis lorsqu'une nouvelle notification est envoyée. Les options sont « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).
App Drawer Favoriting Pop-ups (Fenêtres contextuelles pour placer des tiroirs d'applications dans vos favoris)	Ce réglage active ou désactive la fenêtre contextuelle « App Favorited » (Application placée dans les favoris).
App Drawer Unfavoriting Pop-ups (Fenêtres contextuelles pour retirer de vos favoris des tiroirs d'applications)	Ce réglage active ou désactive la fenêtre contextuelle « App Unfavorited » (Application retirée des favoris).
New Text Message Pop-ups (Notifications contextuelles de nouveau télémessage)	Ce réglage active ou désactive la réception ou le stockage d'un message contextuel pour les nouveaux télémessages d'un quelconque téléphone connecté.
Missed Calls Message (Message d'appel manqué)	Ce réglage active ou désactive la réception ou le stockage d'un message contextuel pour les appels manqués d'un quelconque téléphone connecté.
Navigation Pop-ups (Fenêtres contextuelles de navigation)	Ce réglage active ou désactive la réception ou le stockage de messages contextuels de navigation prédictive.

Configuration de SiriusXM[MD]

NOTA :
Un abonnement à la radio satellite SiriusXM[MD] est requis pour que ces réglages soient fonctionnels.

Lorsque vous appuyez sur le bouton SiriusXM® Setup (Configuration de SiriusXM[MD]) de l'écran tactile, le système affiche les options associées à la radio satellite SiriusXM[MD]. Ces réglages peuvent être utilisés pour sauter certaines chaînes de radio particulières et pour redémarrer du début des chansons préférées.

Nom de réglage	Description
Compte, profil et réglages de SiriusXM[MD]	Ce réglage vous mène au menu des réglages de SiriusXM[MD] au sein du menu SiriusXM[MD].
Block Explicit (Bloquer le contenu explicite)	Ce réglage ignore le contenu désigné explicite. Les réglages disponibles sont « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).

Software Updates (Mises à jour logicielles)

Lorsque vous appuyez sur le bouton « Software Updates » (Mises à jour logicielles) de l'écran tactile, le système affiche le réglage associé à la mise à jour du logiciel Uconnect.

Nom de réglage	Description
Téléchargements de logiciels par Wi-Fi	Ce réglage permet d'effectuer les mises à jour logicielles par Wi-Fi. Les options sélectionnables pour le réglage sont « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).

System Information (Information sur le système)

Lorsque vous appuyez sur le bouton System Information (Information sur le système) de l'écran tactile, le système affiche l'information sur le système de radio.

Nom de réglage	Description
Software Licenses (Licences logicielles)	Cela affiche l'écran d'information sur les licences logicielles.

Réinitialisation

Lorsque vous appuyez sur le bouton Reset (Réinitialiser) de l'écran tactile, le système affiche les options associées à la réinitialisation du système Uconnect à ses réglages par défaut. Ces réglages peuvent effacer les données personnelles et réinitialiser les réglages sélectionnés provenant d'autres menus.

Nom de réglage	Description
Restart Radio (Redémarrer la radio)	Ce réglage redémarre la radio.
Reset Apps Drawer To Default Order (Réinitialiser le tiroir d'applications à l'ordre par défaut)	Ce réglage remet le tiroir d'applications dans l'ordre par défaut. Les options disponibles sont « Yes » (Oui) et « Cancel » (Annuler). Vous pouvez également appuyer sur le bouton « X » pour annuler l'écran.
Restore Settings to Default (Restaurer les réglages aux valeurs par défaut)	Ce réglage réinitialise tous les réglages précédemment modifiés à leurs valeurs d'usine par défaut.
Clear Personal Data (Suppression des données personnelles)	Ce réglage affiche une fenêtre contextuelle qui vous propose l'option d'effacer toutes les données personnelles du système, y compris les appareils Bluetooth[MD] et les valeurs mémorisées.

Nom de réglage	Description
Reset Wi-Fi Password For Projection (Réinitialiser le mot de passe du Wi-Fi pour la projection)	Ce réglage vous permet de réinitialiser le mot de passe du Wi-Fi du véhicule pour la projection de téléphone intelligent. Les options disponibles sont « Yes » (Oui) et « Cancel » (Annuler). Vous pouvez également appuyer sur le bouton « X » pour annuler l'écran.
Factory Reset (Réinitialisation des réglages d'usine)	Ce réglage réinitialise la radio à ses réglages d'usine par défaut.

FONCTIONNEMENT DE LA RADIO ET TÉLÉPHONES MOBILES

Dans certaines situations, un téléphone mobile en fonction dans votre véhicule peut causer des parasites ou le mauvais fonctionnement de la radio. Ce problème peut être amoindri ou supprimé en déplaçant le téléphone mobile dans le véhicule. Cette situation n'est pas dommageable pour votre autoradio. Si le rendement de la radio ne s'améliore pas après avoir déplacé le téléphone mobile, il est recommandé de baisser le volume de la radio ou de l'éteindre lorsque le téléphone mobile est en fonction et que le système Uconnect n'est pas utilisé.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA RÉGLEMENTATION ET LA SÉCURITÉ

CANADA ET ÉTATS-UNIS

Exposition aux émissions de radiofréquences

La puissance de sortie de cette radio sans fil interne est bien en deçà des limites d'exposition aux ondes radio définies par la FCC et Industrie Canada. Néanmoins, la radio sans fil sera utilisée de manière à ce que la radio se trouve à 20 cm (8 po) ou plus du corps humain.

La radio sans fil interne fonctionne selon les directives relatives aux normes de sécurité sur les radiofréquences et les recommandations qui reflètent le consensus de la communauté scientifique.

Le constructeur de radio croit que la radio interne sans fil est sans danger pour les utilisateurs. Le niveau d'énergie émis est nettement inférieur à l'énergie électromagnétique émise par les dispositifs tels que les téléphones cellulaires. Toutefois, l'usage de radios sans fil pourrait être limité dans certaines situations ou environnements, comme par exemple, à bord d'avions. Si un doute subsiste au sujet des restrictions, nous vous recommandons de demander l'autorisation avant d'allumer la radio sans fil ➪ page 449.

FONCTIONS DE SÉCURITÉ

SYSTÈME DE FREINAGE ANTIBLOCAGE (ABS)

Le système de freinage antiblocage augmente la stabilité du véhicule et le rendement du freinage dans la plupart des situations de conduite. Le système empêche automatiquement le blocage des roues et améliore la maîtrise du véhicule pendant le freinage.

Le système de freinage antiblocage effectue l'autovérification pour vous assurer que le système de freinage antiblocage fonctionne correctement chaque fois que le véhicule démarre et roule. Pendant cette autovérification, vous pourriez également percevoir un léger cliquetis accompagné d'un bruit de moteur.

Le système de freinage antiblocage est activé pendant le freinage lorsque le système détecte qu'une ou plusieurs roues commencent à se bloquer. L'état de la route, par exemple de la glace, de la neige, du gravier, des bosses, des rails de chemin de fer, des débris non collés ou une situation de freinage d'urgence peut augmenter la probabilité d'activation du système de freinage antiblocage.

Vous pouvez également observer les phénomènes normaux suivants lorsque le système de freinage antiblocage s'active :

- Bruit du moteur du système de freinage antiblocage ou cliquetis (qui peuvent se poursuivre pendant un court moment après l'arrêt)
- Pulsations dans la pédale de frein.
- Léger enfoncement de la pédale de frein à la fin de l'arrêt.

Le système de freinage antiblocage est conçu pour fonctionner avec les pneus d'origine. Toute modification peut altérer le rendement du système de freinage antiblocage.

AVERTISSEMENT!

- Le système de freinage antiblocage comprend un dispositif électronique sophistiqué sujet aux interférences causées par un émetteur radio mal installé ou de forte puissance. Ces interférences risquent d'empêcher le bon fonctionnement du système de freinage antiblocage. L'installation d'un tel équipement doit être effectuée par du personnel qualifié.
- Le pompage de la pédale de frein diminue le rendement du système de freinage antiblocage et peut provoquer une collision. Le pompage allonge la distance de freinage. Il suffit d'appuyer fermement sur la pédale de frein lorsque vous devez ralentir ou immobiliser le véhicule.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- Le système de freinage antiblocage ne peut empêcher les effets des lois naturelles de la physique sur le comportement d'un véhicule, pas plus qu'il ne peut augmenter la capacité de freinage ou de direction au-delà de ce que la condition des freins, des pneus ou de l'adhérence du véhicule ne le permet.
- Le système de freinage antiblocage ne peut empêcher les collisions, y compris celles causées par une vitesse excessive en virage, une distance insuffisante entre deux véhicules ou par l'effet d'aquaplanage.
- Il ne faut jamais abuser des capacités du système ABS en adoptant un style de conduite insouciant ou dangereux qui compromettrait la sécurité du conducteur ou d'autres personnes.

Témoin d'avertissement du système de freinage antiblocage (ABS)

Le témoin d'avertissement jaune du système de freinage antiblocage s'allume lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE) et il peut demeurer allumé pendant quatre secondes.

Si le témoin d'avertissement du système de freinage antiblocage s'allume ou reste allumé pendant la conduite, cela indique que le dispositif antiblocage du système de freinage ne fonctionne pas et qu'il faut le réparer. Toutefois, même lorsque le témoin d'avertissement du système de freinage antiblocage est allumé, le système de freinage traditionnel continue de fonctionner normalement.

Si le témoin d'avertissement ABS est allumé, le circuit de freinage doit être réparé dès que possible pour que vous puissiez de nouveau bénéficier des avantages offerts par le système de freinage antiblocage. Si le témoin d'avertissement du système de freinage antiblocage ne s'allume pas à la mise du contact sur ON/RUN (MARCHE), faites réparer ce témoin dès que possible.

SYSTÈME DE COMMANDE ÉLECTRONIQUE DES FREINS

Votre véhicule est équipé d'un système perfectionné de commande électronique des freins. Ce système comprend le système de freinage antiblocage (ABS), le système d'assistance au freinage (BAS), le système électronique de répartition du freinage (EBD), le dispositif électronique antiroulis (ERM), la commande de stabilité électronique (ESC), le système d'assistance au départ en pente (HSA) et le système antipatinage (TCS). Ces systèmes fonctionnent de concert pour améliorer la maîtrise et la stabilité du véhicule dans différentes conditions de conduite.

Votre véhicule peut également être équipé du couple dynamique de direction (DST), du limiteur de vitesse en descente (HDC), du système de freinage par temps de pluie (RBS), du système d'anticipation au freinage d'urgence (RAB) et du dispositif antilouvoiement de la remorque (TSC).

Système d'assistance au freinage (BAS)

Le BAS (système d'assistance au freinage) est conçu pour maximiser la capacité de freinage du véhicule en cas de manœuvres de freinage d'urgence. Le système détecte une situation de freinage d'urgence en captant la fréquence et la pression de freinage et en exerçant la pression optimale sur les freins. La distance de freinage s'en trouve ainsi réduite. Le BAS complète le travail du système ABS (système de freinage antiblocage). L'application très rapide des freins produit un rendement optimal du système d'assistance au freinage (BAS). Pour profiter des avantages de ce système, vous devez appliquer une pression uniforme sur la pédale pendant le freinage (sans « pomper » les freins). Ne relâchez pas la pression sur la pédale de freins à moins de ne plus vouloir freiner. Le système d'assistance au freinage se désactive lorsque la pédale de frein est relâchée.

AVERTISSEMENT!

Le BAS (système d'assistance au freinage) ne peut pas empêcher les lois de la physique d'influer sur la tenue de route du véhicule et ne peut pas accroître la traction offerte par l'état de la route. Le système d'assistance au freinage ne peut prévenir les collisions, y compris celles qui sont causées par une vitesse excessive dans les virages, par la chaussée glissante ou l'aquaplanage. Il ne faut jamais abuser des capacités du système d'assistance au freinage en adoptant un style de conduite insouciant ou dangereux qui compromettrait la sécurité du conducteur ou d'autres personnes.

Témoin d'avertissement du système de freinage

Le témoin d'avertissement rouge du système de freinage s'allume lorsque le commutateur d'allumage est mis à la position ON/RUN (MARCHE) et il peut demeurer allumé pendant quatre secondes.

Si le témoin d'avertissement du système de freinage s'allume ou reste allumé pendant la conduite, cela indique que le système de freinage ne fonctionne pas correctement et qu'il faut le réparer immédiatement. Si le témoin d'avertissement du système de freinage ne s'allume pas à la mise du contact sur ON/RUN (MARCHE), faites réparer ce témoin dès que possible.

Couple dynamique de direction (DST)

Le couple dynamique de direction (DST) est une fonction de la commande de stabilité électronique (ESC) et du système de direction assistée électrique (EPS) qui fournit un couple au volant pour certaines conditions de conduite dans lesquelles le module de commande de stabilité électronique détecte l'instabilité du véhicule. Le couple que le volant reçoit ne sert qu'à aider le conducteur pour réaliser un comportement optimal de la direction afin d'atteindre et de maintenir la stabilité du véhicule. La seule notification que le conducteur reçoit que la fonction est activée est le couple appliqué au volant.

NOTA :
La fonction de couple dynamique de direction ne sert qu'à aider le conducteur pour réaliser la mesure appropriée à prendre au moyen de petits couples au volant, ce qui signifie que l'efficacité de la fonction de couple dynamique de direction est grandement dépendante sur la sensibilité du conducteur et la réaction générale au couple appliqué. Il est très important de réaliser que cette fonction ne permet pas de diriger le véhicule, c'est-à-dire que le conducteur est toujours responsable de manœuvrer le véhicule.

Système électronique de répartition du freinage (EBD)

Le système électronique de répartition du freinage (EBD) gère la répartition du couple de freinage entre les essieux avant et arrière en limitant la pression de freinage à l'essieu arrière. Cette mesure a pour but d'éviter le patinage excessif des roues arrière pour maintenir la stabilité du véhicule et empêcher que le système de freinage antiblocage ne s'applique d'abord sur l'essieu arrière avant l'essieu avant.

Dispositif électronique antiroulis (ERM)

Le dispositif électronique antiroulis (ERM) anticipe la possibilité de soulèvement des roues en surveillant les mouvements du volant et la vitesse du véhicule. Lorsque le dispositif électronique antiroulis calcule que le taux de changement de l'angle de direction et la vitesse du véhicule sont suffisants pour causer le soulèvement des roues, il serre le frein approprié et peut aussi réduire la puissance du moteur pour diminuer le risque de soulèvement des roues. Il ne peut qu'atténuer les risques de soulèvement des roues pendant ce type de manœuvres. Il ne peut pas prévenir le soulèvement des roues causé par d'autres facteurs comme l'état de la route, les sorties de route ou les collisions avec des objets ou d'autres véhicules.

AVERTISSEMENT!

De nombreux facteurs, dont la charge du véhicule, l'état de la route et les conditions de conduite, peuvent influer sur les risques de soulèvement des roues ou de capotage. Le dispositif électronique antiroulis ne peut empêcher tous les soulèvements de roues et capotages, particulièrement en cas de sortie de route ou d'impact avec des objets ou d'autres véhicules. Il ne faut jamais exploiter les capacités d'un véhicule doté du dispositif électronique antiroulis en adoptant un style de conduite insouciant ou dangereux qui peut mettre en péril le conducteur et d'autres personnes.

Commande de stabilité électronique (ESC)

La commande de stabilité électronique améliore la stabilité directionnelle du véhicule et en facilite la maîtrise dans différentes conditions de conduite. Cette commande corrige le survirage et le sous-virage du véhicule en serrant les freins de la roue ou des roues appropriées afin de contrer les conditions ci-dessus. Elle peut également restreindre la puissance du moteur en vue d'aider le véhicule à conserver sa trajectoire.

- Survirage – tendance de l'arrière du véhicule à sortir d'un virage trop rapidement par rapport au braquage du volant.
- Sous-virage – tendance du véhicule à continuer tout droit dans un virage par rapport au braquage du volant.

La commande de stabilité électronique fait appel à des capteurs intégrés au véhicule pour déterminer la trajectoire désirée par le conducteur et compare ensuite ces données à la trajectoire réelle du véhicule. Lorsque la trajectoire du véhicule ne correspond pas à celle qui est choisie par le conducteur, la commande de stabilité électronique (ESC) applique les freins à la roue appropriée en vue d'aider à contrer le survirage ou le sous-virage.

Le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique (ESC), situé dans le groupe d'instruments, se met à clignoter dès que le système de commande de stabilité électronique entre en fonction. Le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique (ESC) clignote également lorsque le système antipatinage (TCS) est en fonction. Si le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique (ESC) se met à clignoter pendant l'accélération, relâchez l'accélérateur et diminuez l'accélération autant que possible. Veillez à toujours adapter votre vitesse et votre style de conduite à l'état de la route.

AVERTISSEMENT!

- La commande de stabilité électronique (ESC) ne peut empêcher les lois de la physique d'influer sur la tenue de route du véhicule et ne peut accroître la traction offerte par l'état de la route. La commande de stabilité électronique (ESC) ne peut prévenir les accidents, y compris ceux qui sont causés par une vitesse excessive dans les virages, la chaussée glissante ou l'aquaplanage. Par ailleurs, la commande de stabilité électronique (ESC) ne peut prévenir les accidents découlant d'une perte de maîtrise du véhicule causée par une intervention inappropriée du conducteur pour les conditions en vigueur. Seul un conducteur prudent, attentif et habile peut éviter les accidents. Il ne faut jamais exploiter les capacités d'un véhicule muni de la commande de stabilité électronique (ESC) en adoptant un style de conduite insouciant ou dangereux qui peut mettre en péril le conducteur et d'autres personnes.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- Des modifications ou un entretien inadéquat du véhicule pourraient en modifier le comportement et réduire le rendement du système de commande de stabilité électronique (ESC). Les modifications apportées aux systèmes de direction assistée, de la suspension ou de freinage, ou l'utilisation d'une taille ou d'un type de pneu différents ou de jantes de tailles différentes pourrait réduire la performance de la commande de stabilité électronique (ESC). Des pneus mal gonflés ou usés de façon inégale peuvent également réduire la performance de la commande de stabilité électronique. Toute modification ou un entretien inapproprié du véhicule qui réduit l'efficacité du système de commande de stabilité électronique (ESC) pourrait augmenter le risque de perte de maîtrise ou de renversement du véhicule ainsi que des blessures graves ou mortelles.

Modes de fonctionnement de la commande de stabilité électronique

Selon le modèle et le mode de fonctionnement, la commande de stabilité électronique offre plusieurs modes de fonctionnement.

Commande de stabilité électronique activée

Il s'agit du mode de fonctionnement normal de la commande de stabilité électronique. Au moment du démarrage du véhicule, le système de la commande de stabilité électronique se trouve dans ce mode. Il s'agit du mode à employer dans la majorité des conditions de conduite. Les autres modes de la commande de stabilité électronique ne doivent être utilisés qu'en présence de conditions particulières, telles que celles qui sont décrites dans les paragraphes suivants.

Désactivation partielle

Ce mode peut être utile si votre véhicule s'est enlisé. Ce mode peut modifier les seuils d'activation du système antipatinage (TCS) et de la commande de stabilité électronique (ESC), ce qui se traduit par un patinage des roues supérieur aux valeurs normales.

Pour passer en mode de « désactivation partielle », appuyez brièvement sur le bouton ESC OFF (Commande de stabilité électronique DÉSACTIVÉE), situé sous la radio. Le témoin ESC OFF (Commande de stabilité électronique DÉSACTIVÉE) s'allume. Pour réactiver la commande de stabilité électronique (ESC), appuyez brièvement sur le bouton « ESC OFF » (DÉSACTIVATION de l'ESC); le témoin de désactivation de l'ESC s'éteint alors.

NOTA :
Avec un véhicule muni de chaînes à neige ou pour faciliter les départs dans la neige profonde, le sable ou le gravier, il peut être utile de permettre plus de patinage des roues. Cela peut être accompli en appuyant momentanément sur le bouton « ESC OFF » (DÉSACTIVATION de la commande de stabilité électronique) pour passer au mode « Partial Off » (Désactivation partielle). Lorsque les conditions qui justifiaient le mode de désactivation partielle ne sont plus présentes, réactivez la commande de stabilité électronique en appuyant brièvement sur le bouton « ESC OFF » (DÉSACTIVATION de la commande de stabilité électronique). Cette opération peut être exécutée pendant que le véhicule roule.

AVERTISSEMENT!

- En mode de désactivation partielle, le système antipatinage (TCS) de la commande de stabilité électronique (ESC), sauf la fonction d'autoblocage décrite dans la section relative au système antipatinage, est désactivé et le témoin « ESC OFF » (ESC désactivée) est allumé. Dans le mode de désactivation partielle, la fonction de réduction de la puissance du moteur de système antipatinage (TCS) est désactivée, et la stabilité améliorée du véhicule offerte par la commande de stabilité électronique (ESC) est réduite.
- Le dispositif antilouvoiement de la remorque (TSC) est désactivé lorsque la commande de stabilité électronique (ESC) est en mode de désactivation partielle.

Entièrement désactivé (modèles à 4 roues motrices seulement)

Ce mode est destiné à la conduite hors route lorsque les caractéristiques de la commande de stabilité électronique risquent de réduire la maniabilité du véhicule à cause de l'état des pistes. Pour désactiver entièrement la commande de stabilité électronique, maintenez le bouton « ESC OFF » (DÉSACTIVATION de la commande de stabilité électronique) enfoncé pendant cinq secondes lorsque le véhicule est immobilisé et que le moteur est en marche. Après cinq secondes, le témoin de désactivation de la commande de stabilité électronique s'allume et le message « ESC OFF » (DÉSACTIVATION de la commande de stabilité électronique) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments.

Dans ce mode, la commande de stabilité électronique et le système antipatinage, à l'exception de la fonction d'autoblocage décrite au paragraphe « Système antipatinage » sont désactivés jusqu'à ce que la vitesse du véhicule atteigne 40 mi/h (64 km/h). À 40 mi/h (64 km/h), le système revient alors au mode partiellement désactivé décrit ci-dessus. Le système antipatinage demeure inactif. Lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 30 mi/h (48 km/h), la commande de stabilité électronique est désactivée. La commande de stabilité électronique est désactivée lorsque le véhicule se déplace à faible vitesse afin de ne pas nuire à la conduite hors route. Par contre, à une vitesse supérieure à 64 km/h (40 mi/h), la commande de stabilité électronique est activée à nouveau pour assurer la fonction d'antidérapage. Le témoin « ESC OFF » (DÉSACTIVATION de la commande de stabilité électronique) est toujours allumé lorsque la commande de stabilité électronique est désactivée.

Pour réactiver la commande de stabilité électronique, appuyez brièvement sur le bouton « ESC OFF » (DÉSACTIVATION de la commande de stabilité électronique). Ainsi, la commande de stabilité électronique se remettra en fonction.

NOTA :
Le message « ESC OFF » (DÉSACTIVATION de la commande de stabilité électronique) s'affiche et le carillon retentit lorsque le sélecteur de rapport est placé à la position P (STATIONNEMENT) à partir de toute autre position, puis est déplacé hors de la position P (STATIONNEMENT). Cette situation se présente même si vous avez déjà effacé le message.

AVERTISSEMENT!

En mode de désactivation complète, les fonctions de réduction du couple moteur et d'antidérapage du véhicule sont désactivées. Lors d'une manœuvre d'évitement d'urgence, la commande de stabilité électronique (ESC) ne s'activera pas pour faciliter la stabilité du véhicule. Le mode « Full Off » (Désactivation complète) est destiné à la conduite hors autoroute ou hors route seulement.

Témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique (ESC) et témoin de DÉSACTIVATION de la commande de stabilité électronique (ESC OFF)

Le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique, situé dans le groupe d'instruments, s'allume lorsque le commutateur d'allumage est placé à la position ON (MARCHE). Le témoin doit s'éteindre lorsque le moteur est en marche. Si le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique (ESC) s'allume en continu lorsque le moteur est en marche, une anomalie a été détectée dans la commande de stabilité électronique. Si ce témoin reste allumé après plusieurs cycles d'allumage et si le véhicule a roulé plusieurs kilomètres (milles) à plus de 48 km/h (30 mi/h), rendez-vous chez un concessionnaire autorisé dans les plus brefs délais pour faire vérifier et régler le problème.

Le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique commence à clignoter dès que les pneus perdent de l'adhérence et que la commande de stabilité électronique entre en fonction. Le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique clignote également lorsque le système antipatinage est en fonction. Si le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique (ESC) se met à clignoter pendant l'accélération, relâchez l'accélérateur et diminuez l'accélération autant que possible. Veillez à toujours adapter votre vitesse et votre style de conduite à l'état de la route.

Le témoin ESC OFF (DÉSACTIVATION de la commande de stabilité électronique) indique que le client a choisi de faire fonctionner la commande de stabilité électronique (ESC) dans un mode limité.

NOTA :

- Le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique et le témoin ESC OFF (DÉSACTIVATION de la commande de stabilité électronique) s'allument brièvement chaque fois que le commutateur d'allumage est placé à la position ON/RUN (MARCHE).
- Chaque fois que le commutateur d'allumage est placé à la position ON/RUN (MARCHE), la commande de stabilité électronique est activée même si elle a été antérieurement désactivée.
- Des bourdonnements et des cliquetis se font entendre lorsque le système ESC est activé. Ces bruits sont normaux et cessent lorsque la commande de stabilité électronique (ESC) est désactivée à la suite d'une manœuvre qui a entraîné son activation.

Signal d'arrêt d'urgence (ESS) – selon l'équipement

Le signal d'arrêt d'urgence active les feux de détresse à une vitesse supérieure à la normale lorsqu'une forte pression de freinage est exercée. Le signal d'arrêt d'urgence ne s'active que lorsque le véhicule roule à plus de 50 km/h (31 mi/h). Le signal d'arrêt d'urgence fonctionne d'une manière indépendante des autres feux; de plus, il s'allume et s'éteint automatiquement. Cela indique aux autres que le véhicule s'arrête brusquement.

NOTA :

- Un témoin d'avertissement s'allume dans le groupe d'instruments pour indiquer au conducteur que la fonction de signal d'arrêt d'urgence a été activée.
- Pendant la traction d'une remorque, le signal d'arrêt d'urgence active également les feux arrière de la remorque.

Limiteur de vitesse en descente (HDC) – selon l'équipement

Le limiteur de vitesse en descente (HDC) est destiné à la conduite hors route à basse vitesse en mode 4WD Low (4 roues motrices gamme basse). Le limiteur de vitesse en descente maintient la vitesse du véhicule en descente pendant les situations de conduite diverses. Le limiteur de vitesse en descente contrôle la vitesse du véhicule en contrôlant activement les freins.

Le limiteur de vitesse en descente comporte trois états :

1. Désactivation (la fonction n'est pas dans un état d'activation en attente et ne s'activera pas).
2. Activation en attente (la fonction est dans un état d'activation en attente et prête, mais les conditions d'activation ne sont pas présentes, ou le conducteur neutralise activement la fonction par l'application de la pédale du frein ou de la pédale d'accélérateur).
3. Activation en cours (la fonction est activée et contrôle activement la vitesse du véhicule).

Mise en service du limiteur de vitesse en descente

Le limiteur de vitesse en descente est activé en appuyant sur le commutateur HDC (Limiteur de vitesse en descente), situé à l'avant du sélecteur de rapport. Les conditions suivantes doivent également être remplies pour activer le limiteur de vitesse en descente :

- La transmission est en mode 4WD Low (4 roues motrices gamme basse).
- La vitesse du véhicule est inférieure à 32 km/h (20 mi/h).
- Le frein de stationnement électrique (EPB) est desserré.
- La portière du conducteur est fermée.

Activation du limiteur de vitesse en descente

Une fois que le limiteur de vitesse en descente est dans un état d'activation en attente, il s'activera automatiquement dans une pente d'inclinaison suffisante (supérieure à 8 % environ). La vitesse programmée du limiteur de vitesse en descente est sélectionnable par le conducteur et peut être réglée dans les limites des seuils par l'application de la pédale de frein ou de la pédale d'accélérateur.

Neutralisation par le conducteur :

À tout moment, le conducteur peut contourner la vitesse d'activation du limiteur de vitesse en descente par l'application de la pédale de frein ou de la pédale d'accélérateur.

Désactivation du limiteur de vitesse en descente

Le limiteur de vitesse en descente est désactivé mais reste disponible si une des conditions suivantes est présente :

- Le conducteur contourne la vitesse programmée du limiteur de vitesse en descente par une vitesse supérieure à 32 km/h (20 mi/h), mais inférieure à 40 km/h (25 mi/h).
- Le véhicule se trouve sur une pente descendante d'inclinaison insuffisante (moins de 8 % environ), sur une surface plane ou sur une pente ascendante.
- Le levier de vitesses est déplacé à la position P (STATIONNEMENT).

Mise hors service du limiteur de vitesse en descente

Le limiteur de vitesse en descente est mis hors service et reste indisponible si une des conditions suivantes est présente :

- Le conducteur appuie sur le commutateur du limiteur de vitesse en descente.
- La transmission est déplacée hors du mode 4WD Low (4 roues motrices gamme basse).
- La portière du conducteur est ouverte.
- Le véhicule roule à une vitesse supérieure à 40 km/h (25 mi/h) (le limiteur de vitesse en descente est annulé immédiatement).

Rétroaction au conducteur :

Le groupe d'instruments comporte une icône de limiteur de vitesse en descente, et le commutateur du limiteur de vitesse en descente est muni d'un voyant DEL qui offre une rétroaction au conducteur sur l'état actuel du limiteur de vitesse en descente.

- Le pictogramme au groupe d'instruments et le témoin du commutateur s'allument et restent allumés lorsque le limiteur de vitesse en descente est dans un état d'activation en attente ou d'activation en cours. Il s'agit du fonctionnement normal du limiteur de vitesse en descente.
- Le témoin du commutateur clignote pendant plusieurs secondes, puis s'éteint lorsque le conducteur appuie sur le commutateur du limiteur de vitesse en descente lorsque les conditions d'activation n'ont pas été remplies.

Le commutateur de limiteur de vitesse en descente est situé sur le bouton de Selec-Terrain dans la position supérieure droite.

AVERTISSEMENT!

Le limiteur de vitesse en descente (HDC) est uniquement destiné à maintenir la vitesse du véhicule en descente. Le conducteur doit demeurer à l'affût des conditions de conduite et maintenir la vitesse du véhicule à un niveau sécuritaire.

Assistance au départ en pente (HSA)

L'assistance au départ en pente (HSA) est conçue pour atténuer le dispositif antiroulis à partir d'un arrêt complet lorsque le véhicule se trouve sur une pente. Si le conducteur relâche le frein lorsque le véhicule est immobilisé en pente, l'assistance au départ en pente continue brièvement de maintenir la pression de freinage. Si le conducteur n'enfonce pas l'accélérateur pendant ce temps, le système relâche la pression de freinage et le véhicule roule normalement vers le bas de la pente.

Les critères suivants doivent être remplis pour que l'assistance au départ en pente (HSA) entre en fonction :

- La fonction doit être activée.
- Le véhicule doit être immobilisé.
- Le frein de stationnement doit être desserré.
- La portière du conducteur doit être fermée.
- Le véhicule doit être sur une pente abrupte.
- La position de la transmission doit correspondre à la direction du véhicule (c.-à-d., un véhicule qui avance pour monter une pente est en marche avant; un véhicule qui recule pour monter une pente est en marche arrière).
- Le système d'assistance au départ en pente (HSA) fonctionne lorsque le véhicule est en MARCHE ARRIÈRE et lorsque le levier de vitesses se trouve dans tous les rapports de marche avant. Le système ne s'active pas si la transmission est à la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT).

AVERTISSEMENT!

L'assistance au départ en pente (HSA) peut ne pas entrer en fonction et un léger roulis peut survenir dans des pentes peu prononcées lorsque le véhicule est chargé ou lorsqu'une remorque est tractée. Cette assistance au départ en pente ne remplace pas une conduite active de votre part. Il incombe au conducteur d'être attentif à la distance qui le sépare des autres véhicules, des personnes et des objets et, très important, de manœuvrer les freins pour conduire le véhicule en toute sécurité peu importe l'état de la route. Votre attention complète est toujours requise durant la conduite afin de conserver la maîtrise du véhicule. L'inobservation de ces mises en garde pourrait causer une collision ou des blessures graves.

Désactivation et activation du système d'assistance au départ en pente (HSA)

Cette fonction peut être activée ou désactivée. Pour modifier le réglage actuel, procédez comme suit :

Si vous désactivez l'assistance au départ en pente au moyen des réglages du système Uconnect, consultez ➪ page 104.

Remorquage avec le système d'assistance au départ en pente (HSA)

L'assistance au départ en pente fournit aussi une assistance pour atténuer le dispositif antiroulis lors de la traction d'une remorque.

AVERTISSEMENT!

- Si vous utilisez un régulateur de freins de remorque, les freins de la remorque peuvent se serrer et se desserrer avec le contacteur de freinage. Le cas échéant, la pression de freinage peut être insuffisante pour maintenir le véhicule et la remorque en pente lorsque la pédale de frein est relâchée. Pour empêcher le recul de l'ensemble véhicule-remorque dans une pente lorsque vous commencez à accélérer, serrez manuellement les freins de la remorque ou appliquez une pression de freinage plus élevée avant de relâcher la pédale de frein.
- Le système d'assistance au départ en pente (HSA) ne remplace pas le frein de stationnement. Serrez toujours le frein de stationnement à fond lorsque vous quittez votre véhicule. Assurez-vous également de placer la transmission en position P (STATIONNEMENT).
- L'inobservation de ces mises en garde pourrait causer une collision ou des blessures graves.

Système de freinage par temps de pluie (RBS)

Le système de freinage par temps de pluie (RBS) peut améliorer le rendement de freinage lors de la conduite sur chaussée mouillée. Il applique régulièrement une légère pression de freinage pour retirer toute accumulation d'eau sur les disques de frein avant. Le système ne fonctionne que si les essuie-glaces sont en mode de balayage lent ou rapide. L'absence d'indication visuelle et sonore permet au système de freinage par temps de pluie de fonctionner sans que le conducteur constate sa présence lorsque le système est activé.

Système d'anticipation au freinage d'urgence (RAB)

Le système d'anticipation au freinage d'urgence (RAB) peut réduire le temps requis pour que les freins atteignent leur pleine puissance en cas d'urgence. Il anticipe une situation de freinage d'urgence en contrôlant la rapidité du conducteur pour relâcher l'accélérateur. Le système de commande électronique des freins (EBC) prépare le système de freinage pour un arrêt d'urgence.

Système antipatinage (TCS)

Le système antipatinage surveille le degré de patinage de chacune des roues motrices. Si un patinage des roues est détecté, le système antipatinage (TCS) peut appliquer la pression de freinage aux roues qui patinent ou réduire la puissance du véhicule en vue d'améliorer l'accélération et la stabilité. Le différentiel électronique par action sur les freins (BLD) est une fonction du système antipatinage (TCS), qui s'apparente à un différentiel autobloquant et contrôle le patinage des roues d'un essieu moteur. Si l'une des roues de l'essieu moteur tourne plus vite que l'autre, le système serre le frein de la roue qui patine. Le système peut alors transmettre plus de couple à la roue qui ne patine pas. Le différentiel électronique par action sur les freins (BLD) reste actif même si le système antipatinage (TCS) et la commande de stabilité électronique (ESC) sont dans un mode limité.

Dispositif antilouvoiement de la remorque (TSC)

Le dispositif antilouvoiement de la remorque utilise des capteurs intégrés au véhicule pour détecter le louvoiement excessif de la remorque et prend les mesures appropriées pour éliminer le louvoiement. Il peut également être activé automatiquement s'il détecte un louvoiement excessif de la remorque.

NOTA :
Le dispositif antilouvoiement de la remorque (TSC) ne peut empêcher le louvoiement de toutes les remorques. Faites toujours preuve de prudence quand vous tirez une remorque et observez les recommandations quant au poids au timon de la remorque ➪ page 215.

Lorsque le dispositif antilouvoiement de la remorque (TSC) fonctionne, le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique (ESC) clignote, la puissance du moteur peut être réduite et vous pouvez sentir que le véhicule applique le frein à une roue particulière afin d'éliminer le louvoiement. Le dispositif anti-louvoiement (TSC) est désactivé lorsque la commande de stabilité électronique (ESC) est en mode partiellement ou entièrement activé.

AVERTISSEMENT!
Si le dispositif antilouvoiement de la remorque (TSC) s'active pendant la conduite, ralentissez, immobilisez-vous à un endroit sécuritaire et répartissez la charge de la remorque afin d'éliminer le louvoiement.

AIDES À LA CONDUITE AUXILIAIRES

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DES ANGLES MORTS (BSM) – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le système de surveillance des angles morts (BSM) utilise deux capteurs radar, situés dans le bouclier/pare-chocs arrière, pour détecter les véhicules immatriculés permis sur l'autoroute (voitures, camions, motocyclettes, etc.) qui pénètrent dans l'angle mort à partir de l'arrière, de l'avant ou du côté du véhicule.

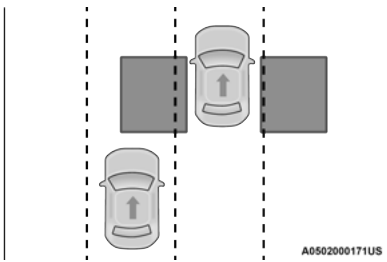

Zones de détection arrière

Au démarrage du moteur, le témoin d'avertissement du système de surveillance des angles morts s'allume momentanément sur les deux rétroviseurs extérieurs pour signaler au conducteur que le système est fonctionnel. Le système de surveillance des angles morts est fonctionnel lorsque le véhicule se trouve à un rapport de marche avant ou à la position R (MARCHE ARRIÈRE); et il passe en mode d'attente lorsque le véhicule est à la position P (STATIONNEMENT).

La zone de détection du système de surveillance des angles morts s'étend sur environ une largeur de voie, c.-à-d. 3,8 m (12 pi), des deux côtés du véhicule. La longueur de zone commence au rétroviseur extérieur et s'étend sur environ 3 m (10 pi) au-delà du bouclier/pare-chocs arrière du véhicule. Le système de surveillance des angles morts surveille les zones de détection des deux côtés du véhicule lorsque le véhicule atteint au moins 10 km/h (6 mi/h) environ et signale au conducteur la présence de véhicules dans ces zones.

NOTA :

- Le système de surveillance des angles morts ne signale PAS au conducteur la présence de véhicules qui approchent rapidement hors des zones de détection.
- Le système de surveillance des angles morts se désactive automatiquement lorsqu'une remorque est détectée. Si la remorque attelée n'est pas détectée, la zone de détection du système NE change PAS. Par conséquent, vérifiez si la voie adjacente est libre pour votre véhicule et votre remorque avant d'effectuer un changement de voie. Si la remorque ou un autre objet (par exemple, une bicyclette, un article de sport) dépasse sur le côté de votre véhicule, le témoin d'avertissement du système de surveillance des angles morts pourrait demeurer allumé lorsque le véhicule se trouve à un rapport de marche avant. Il peut être nécessaire de désactiver manuellement le système de surveillance des angles morts pour éviter les erreurs de détection ⇨ page 229.

Le système de surveillance des angles morts peut devenir obstrué si de la neige, de la glace, de la boue ou d'autres contaminants de la route s'accumulent sur le bouclier/pare-chocs arrière, où sont situés les capteurs radar. Le système peut également détecter une obstruction si le véhicule est utilisé dans des zones avec un retour de signal radar extrêmement faible, comme dans un désert ou le long d'un dénivelé négatif important. Si une obstruction est détectée, le message « Blind Spot Temporarily Unavailable, Sensor Blocked » (Surveillance des angles morts temporairement non disponible : capteurs obstrués) est affiché dans le groupe d'instruments, les deux rétroviseurs s'illuminent et les alertes du système de surveillance des angles morts et du système de surveillance de circulation en marche arrière sont désactivées. Il s'agit du fonctionnement normal. Le système reprend automatiquement son fonctionnement normal lorsque la situation est résolue ou lorsqu'un cycle d'allumage est réalisé. Pour réduire les interruptions du système, n'obstruez pas la zone du bouclier/pare-chocs arrière où se trouvent les capteurs radar au moyen d'objets étrangers (autocollants de pare-chocs, porte-vélos, etc.) et gardez cette zone exempte de contaminants de la route.

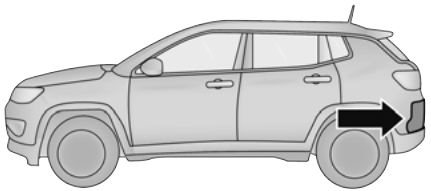

Emplacement du capteur de radar (côté conducteur illustré)

Lorsqu'activé, le système de surveillance des angles morts émet une alarme visuelle dans le rétroviseur extérieur du côté approprié lorsqu'un objet est détecté. Si un clignotant qui correspond à une alarme du côté du véhicule est activé, un signal sonore retentit également, si les signaux sonores sont activés. En plus de l'alarme sonore, la radio (si elle était en fonction) est aussi mise en sourdine
➪ page 275.

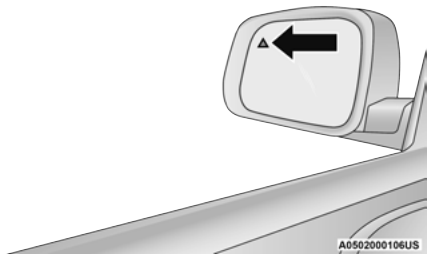

Emplacement du témoin d'avertissement

Dans le cadre du système de gestion active de voie, si le véhicule commence à dériver dans une voie adjacente dotée d'une DEL active, la DEL clignote si le couple de direction est fourni pour guider le véhicule jusqu'au centre de la voie ⇨ page 203.

Pendant que vous conduisez, le système de surveillance des angles morts surveille les zones de détection à partir de trois points d'accès différents (côté, arrière, avant) pour déterminer si une alarme doit être émise. Le système de surveillance des angles morts émet une alarme dans les cas suivants de pénétration dans les zones de détection.

Accès latéral

Les véhicules qui se déplacent dans la voie adjacente à partir d'un côté du véhicule.

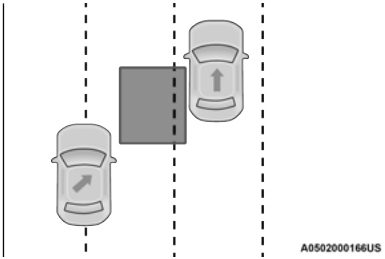

Surveillance latérale

Accès de l'arrière

Les véhicules qui proviennent de l'arrière, peu importe le côté, et qui pénètrent dans la zone de détection arrière à une vitesse relative inférieure à 48 km/h (30 mi/h).

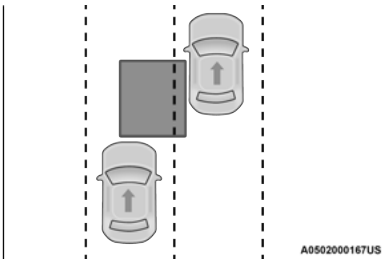

Surveillance arrière

Dépassement

Si vous dépassez lentement un autre véhicule à une vitesse relative inférieure à 16 km/h (10 mi/h), le témoin d'avertissement s'allume. Si la différence de vitesse entre les deux véhicules est supérieure à 16 km/h (10 mi/h), le témoin d'avertissement pourrait ne pas s'allumer.

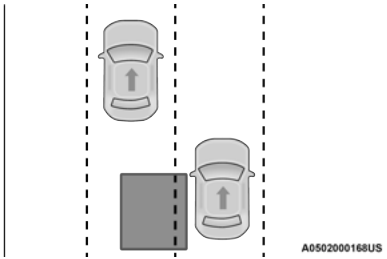

Dépassement et approche

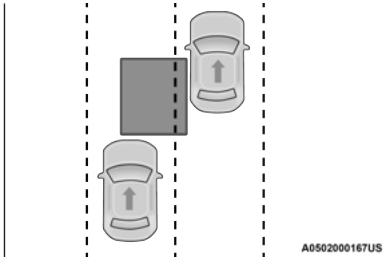

Fin du dépassement

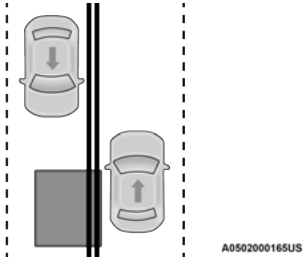

Circulation en sens opposée

Le système de surveillance des angles morts est conçu afin de ne pas émettre une alarme pour les objets immobiles tels que les glissières de sécurité, les poteaux, les murets, le feuillage, les bermes, etc. Le système peut toutefois émettre une alarme dans certains cas pour de tels objets. Il s'agit d'une réaction normale qui n'exige aucun entretien du véhicule.

Le système de surveillance des angles morts ne signale pas les objets qui évoluent dans la direction opposée au véhicule dans les voies adjacentes ➪ page 449.

AVERTISSEMENT!

Le système de surveillance des angles morts ne constitue qu'une aide pour détecter les objets dans les angles morts. Le système de surveillance des angles morts n'est pas conçu pour détecter les piétons, les cyclistes ou les animaux. Bien que votre véhicule soit muni d'un système de surveillance des angles morts, vérifiez toujours les rétroviseurs de votre véhicule, jetez un coup d'œil au-dessus de votre épaule et activez vos clignotants avant de changer de voie. Autrement, il pourrait en résulter des blessures graves ou mortelles.

Système de surveillance de circulation en marche arrière (RCP)

Le système de surveillance de circulation en marche arrière (RCP) est destiné à aider le conducteur à reculer hors d'une place de stationnement lorsque son champ de vision est obstrué. Reculez lentement et prudemment hors de la place de stationnement de façon à dégager l'arrière du véhicule. Le système de surveillance de circulation en marche arrière surveille alors la circulation transversale et avise le conducteur si un véhicule est détecté.

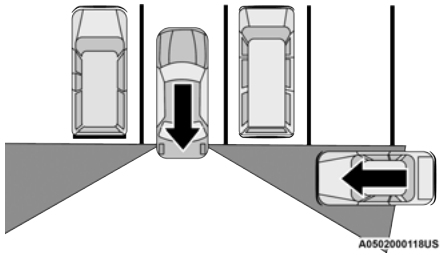

Zones de détection du système de surveillance de circulation en marche arrière

Le système de surveillance de circulation en marche arrière surveille les zones arrière des deux côtés du véhicule pour repérer les objets qui s'approchent des côtés du véhicule à une vitesse minimale de 5 km/h (3 mi/h) environ et jusqu'à une vitesse maximale de 32 km/h (20 mi/h) environ, comme dans les parcs de stationnement.

Lorsque le système de surveillance de circulation en marche arrière est activé et que le véhicule est à la position R (MARCHE ARRIÈRE), des alarmes visuelles et sonores sont émises pour alerter le conducteur, avec une réduction du volume de la radio chaque fois que le système est activé, peu importe le réglage du signal sonore.

NOTA :
Dans les parcs de stationnement, la circulation transversale peut être bloquée par des véhicules stationnés des deux côtés. Si les capteurs sont bloqués par d'autres structures ou véhicules, le système ne sera pas en mesure d'aviser le conducteur.

AVERTISSEMENT!

Le système de surveillance de circulation en marche arrière (RCP) n'est pas un système d'aide au recul. Il est conçu pour aider le conducteur à détecter la circulation transversale dans un parc de stationnement. Le conducteur doit être vigilant lorsqu'il fait marche arrière, malgré l'aide apportée par le système de surveillance de circulation en marche arrière. Portez toujours attention à ce qui se trouve derrière votre véhicule, regardez derrière vous et assurez-vous de l'absence de piétons, d'animaux, d'autres véhicules ou d'obstacles et vérifiez les angles morts. Autrement, il pourrait en résulter des blessures graves ou mortelles.

Modes de surveillance des angles morts

L'alarme d'angle mort comporte trois modes de fonctionnement qui peuvent être sélectionnés dans le système Uconnect.

Témoins d'alarme d'angle mort uniquement (réglage par défaut)

Lorsque le mode Lights Only (Témoins seulement) est activé, le système de surveillance des angles morts émet une alarme visuelle dans le rétroviseur extérieur du côté approprié lorsqu'un objet est détecté. Toutefois, lorsque le système fonctionne en mode de surveillance de circulation en marche arrière, le système réagit en émettant des alarmes visuelle et sonore lorsqu'un objet est détecté. Lorsqu'une alarme sonore est demandée, la radio est mise en sourdine pendant la durée du signal sonore.

Témoins et carillon d'alarme d'angle mort

Lorsque le mode témoins et carillon d'alarme d'angle mort est activé, le système de surveillance des angles morts émet une alarme visuelle dans le rétroviseur extérieur approprié lorsqu'un objet est détecté. Si un clignotant qui correspond à une alarme du côté du véhicule est activé, un carillon retentit également. Lorsque les clignotants sont activés et qu'un objet est détecté du même côté et au même moment, les alarmes visuelle et sonore sont émises. En plus de l'alarme sonore, la radio (si elle était en fonction) est aussi mise en sourdine.

Lorsque le système fonctionne en mode de surveillance de circulation en marche arrière, le système réagit en émettant des alarmes visuelle et sonore lorsqu'un objet est détecté. Le volume de la radio est réduit lorsqu'une alarme sonore est émise. L'état des clignotants ou des feux de détresse est ignoré; l'état du mode de surveillance de circulation en marche arrière sollicite toujours le carillon.

Mise hors fonction de l'alarme d'angle mort

Lorsque le système de surveillance des angles morts est désactivé, aucune alarme visuelle ou sonore n'est émise par le système de surveillance des angles morts, ni par le système de surveillance de circulation en marche arrière.

NOTA :
Le système de surveillance des angles morts enregistre le mode de fonctionnement en vigueur au moment de la coupure du contact. À chaque démarrage, le mode de fonctionnement préalablement mémorisé est rappelé et utilisé.

Capteur obstrué

Si le système détecte une perte de performance en raison de contamination ou de présence de corps étrangers, un message vous avertit qu'un capteur est obstrué et les témoins d'avertissement dans les rétroviseurs latéraux s'allument. Les témoins d'avertissement restent allumés jusqu'à ce que l'obstruction soit dégagée. Dégagez tout d'abord la zone du bouclier/pare-chocs autour des capteurs. Après avoir retiré l'obstruction, réinitialisez le système en mettant le commutateur d'allumage en position de MARCHE, d'ARRÊT puis de nouveau de MARCHE.

SYSTÈME D'AVERTISSEMENT DE COLLISION FRONTALE (FCW) AVEC ASSISTANCE AU FREINAGE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le système d'avertissement de collision frontale (FCW) avec assistance au freinage présente au conducteur des avertissements audibles et visuels (à l'affichage du groupe d'instruments) et peut donner un coup de frein lorsqu'il détecte la possibilité d'une collision frontale. Les avertissements et le freinage limité sont destinés à fournir au conducteur assez de temps pour réagir et éviter la possibilité d'une collision.

NOTA :
Le système d'avertissement de collision frontale (FCW) contrôle les données provenant des capteurs avant ainsi que du système de commande électronique des freins (EBC) pour calculer la possibilité d'une collision frontale. Lorsque le système détermine qu'une collision avant est probable, une alerte sonore retentit, un message d'avertissement s'affiche et le système donne un coup de frein.

Si le conducteur ne réagit pas à ces avertissements progressifs, alors le système fournira un niveau limité de freinage actif pour aider à ralentir le véhicule et éviter la possibilité d'une collision frontale. Si le conducteur réagit en freinant et que le système détermine qu'il tente d'éviter la collision, mais n'emploie pas la force de freinage suffisante, le système compensera cette valeur et fournira la force de freinage supplémentaire selon les besoins.

Si l'événement lié au système d'avertissement de collision frontale avec assistance au freinage se produit initialement à une vitesse inférieure à 62 km/h (39 mi/h), le système pourrait fournir le freinage maximal nécessaire pour éviter la possibilité d'une collision frontale. Si l'événement lié au système d'avertissement de collision frontale avec assistance au freinage arrête le véhicule complètement, le système maintiendra le véhicule à l'arrêt pendant deux secondes, puis il relâchera les freins.

Message du système d'avertissement de collision frontale (FCW)

Lorsque le système détermine qu'une collision avec le véhicule qui vous précède n'est plus probable, le message d'avertissement est désactivé ➪ page 449.

NOTA :

- Pour activer le système d'avertissement de collision frontale, la vitesse minimale du véhicule doit être de 2 km/h (1 mi/h).
- Les alertes du système d'avertissement de collision frontale (FCW) peuvent être déclenchées par des objets autres que des véhicules, comme des glissières de sécurité ou des panneaux de signalisation, en se basant sur la trajectoire prévue. Une telle réaction doit être envisagée et fait partie de l'activation normale et des fonctions du système d'avertissement de collision frontale (FCW).

- Il est risqué de tester le système d'avertissement de collision frontale (FCW). Pour éviter une telle utilisation inadéquate du système, après quatre freinages actifs dans un cycle d'allumage, la portion de freinage actif du système d'avertissement de collision frontale (FCW) est désactivée jusqu'au prochain cycle d'allumage.
- Le système d'avertissement de collision frontale (FCW) est destiné seulement à la conduite sur route. En cas de conduite hors route, le système d'avertissement de collision frontale (FCW) doit être désactivé pour prévenir les avertissements inutiles aux environs immédiats.

AVERTISSEMENT!

Une collision ne peut être évitée uniquement grâce au système d'avertissement de collision frontale (FCW). Le système est en outre incapable de détecter tous les types de collision potentielle. Il incombe au conducteur d'éviter la collision en maîtrisant le véhicule au moyen des freins et de la direction. Vous risquez un accident entraînant des blessures graves ou la mort si vous ne tenez pas compte de cet avertissement.

Réglages du système d'avertissement de collision frontale

Le réglage du menu d'avertissement de collision frontale se trouve dans les réglages Uconnect ⇨ page 229.

NOTA :
L'état par défaut du système d'avertissement de collision frontale est entièrement allumé, ce qui permet au système de vous avertir et d'effectuer un freinage autonome en cas de possibilité de collision frontale.

Si vous changez l'état du système d'avertissement de collision frontale (FCW) en sélectionnant le réglage « Only Warning » (Avertissement seulement), le système ne fournira plus l'option de freinage autonome ni le support de frein supplémentaire lorsque le conducteur ne freinera pas suffisamment en cas de collision frontale potentielle.

Le réglage « Off » (Hors fonction) de l'état du système d'avertissement de collision frontale désactive le système, de sorte qu'aucun avertissement ou freinage autonome n'est disponible en cas de collision possible.

NOTA :
L'état de fonctionnement du système d'avertissement de collision frontale demeure en mémoire à la coupure et à l'allumage du contact. Si le système est coupé, il le restera désactivé au prochain démarrage du véhicule.

Changement de la sensibilité et de l'état de fonctionnement du système d'avertissement de collision frontale

Les réglages de sensibilité et de fonctionnement du système d'avertissement de collision frontale sont programmables au moyen du système Uconnect ⇨ page 229.

Les réglages d'état par défaut sont « Medium » (Moyen) pour le système d'avertissement de collision frontale et le système d'avertissement de collision frontale est totalement activé. Cela permet au système d'avertir le conducteur d'une collision possible avec le véhicule qui le précède au moyen d'avertissements sonores et visuels; le système applique un freinage autonome.

Modifiez l'état du système d'avertissement de collision frontale en sélectionnant le réglage « Far » (Éloigné) pour permettre au système d'avertir le conducteur d'une collision possible avec le véhicule qui le précède au moyen d'un avertissement sonore et visuel, lorsque ce véhicule est à une distance plus grande par rapport au réglage « Medium » (Moyen). Ce réglage assure le plus grand temps de réaction pour éviter une collision éventuelle.

Modifiez l'état du système d'avertissement de collision frontale en sélectionnant le réglage « Near » (Proche) pour permettre au système d'avertir le conducteur d'une collision possible avec le véhicule qui le précède lorsque celui-ci est beaucoup plus près. Ce réglage procure moins de temps de réaction que les réglages « Far » (Éloignée) et « Medium » (Moyen) et offre une expérience de conduite plus dynamique.

NOTA :

- Le système retient le dernier réglage sélectionné par le conducteur lorsque le contact est coupé.
- Le système d'avertissement de collision frontale (FCW) pourrait ne pas réagir aux objets non pertinents tels que les objets élevés, les réflexions par le sol, les objets ne se trouvant pas dans la trajectoire du véhicule, les objets stationnaires éloignés, les véhicules circulant en sens inverse ou les véhicules devant vous qui roulent à la même vitesse ou à une vitesse plus élevée.
- Si le système d'avertissement de collision frontale est désactivé, l'écran Unavailable (Non disponible) s'affiche.

Message d'avertissement de fonctionnement limité du système d'avertissement de collision frontale (FCW)

Si le message « FCW Limited Functionality » (Fonctionnement limité du régulateur de vitesse adaptatif ou du système d'avertissement de collision frontale) ou le message « FCW Limited Functionality Clean Front Windshield » (Fonctionnement limité du système d'avertissement de collision frontale – nettoyer le pare-brise) apparaît momentanément à l'affichage du groupe d'instruments, une anomalie pourrait limiter le fonctionnement du système d'avertissement de collision frontale. Bien que vous puissiez toujours conduire le véhicule dans des conditions normales, le système de freinage actif pourrait ne pas être totalement disponible. Lorsque la condition ayant limité la performance du système n'est plus présente, le système fonctionnera de nouveau sans perte de performance. Consultez un concessionnaire autorisé si le problème persiste.

Message d'avertissement de l'entretien du système d'avertissement de collision frontale (FCW)

Si le système se désactive et que le message « FCW Unavailable Service Required » (Système d'avertissement de collision frontale non disponible, entretien requis) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments, une anomalie interne du système s'est produite. Bien que vous puissiez toujours conduire le véhicule dans des conditions normales, faites-le vérifier par un concessionnaire autorisé.

Freinage d'urgence avec dispositif de détection de piétons/cyclistes (PCEB) – selon l'équipement

Le freinage d'urgence avec dispositif de détection de piétons/cyclistes (PCEB) est un sous-système du système d'avertissement de collision frontale (FCW) qui fournit au conducteur des avertissements sonores et visuels à l'affichage du groupe d'instruments. Il peut appliquer un freinage automatique limité lorsqu'il détecte une collision frontale potentielle avec un piéton ou un cycliste.

FCW Warning
(Avertissement lié au système d'avertissement de collision frontale)

Si un événement de freinage d'urgence avec dispositif de détection de piétons/cyclistes se produit initialement à une vitesse inférieure à 62 km/h (39 mi/h), le système pourrait effectuer un freinage maximal pour éviter la possibilité d'une collision avec un piéton ou un cycliste. Si l'événement lié au freinage d'urgence avec dispositif de détection de piétons/cyclistes arrête le véhicule complètement, le système maintient alors le véhicule à l'arrêt pendant deux secondes, puis il relâche les freins. Lorsque le système détermine qu'une collision avec le piéton ou le cycliste qui vous précède n'est plus probable, le message d'avertissement est désactivé.

Pour activer le système d'avertissement de collision frontale (PCEB), la vitesse minimale du véhicule doit être de 5 km/h (3 mi/h).

AVERTISSEMENT!
Une collision ne peut être évitée uniquement par le freinage d'urgence avec dispositif de détection de piétons/cyclistes, qui ne peut également pas détecter chaque type de collision potentielle avec un piéton. Il incombe au conducteur d'éviter la collision en maîtrisant le véhicule au moyen des freins et de la direction. Vous risquez un accident entraînant des blessures graves ou la mort si vous ne tenez pas compte de cet avertissement.

Activation ou désactivation du freinage d'urgence avec dispositif de détection de piétons/cyclistes

NOTA :
Le réglage « On » (Activé) est l'état par défaut du freinage d'urgence avec dispositif de détection de piétons/cyclistes. Cela permet au système de vous avertir de la possibilité d'une collision frontale avec un piéton ou un cycliste.

Le bouton du freinage d'urgence avec dispositif de détection de piétons/cyclistes (PCEB) se trouve à l'affichage du système Uconnect dans les réglages Controls (Commandes) ➪ page 229.

Pour désactiver le freinage d'urgence avec dispositif de détection de piétons/cyclistes, appuyez sur le bouton « Pedestrian/Cyclist Emergency Braking OFF » (ARRÊT du freinage d'urgence avec dispositif de détection de piétons/cyclistes).

Pour réactiver le système de freinage d'urgence avec dispositif de détection de piétons/cyclistes, appuyez sur le bouton « Warning Active Braking » (Freinage actif d'avertissement).

La désactivation de l'état du freinage d'urgence avec dispositif de détection de piétons/cyclistes désactive le système, de sorte qu'aucun avertissement ni freinage actif ne sont disponibles en cas de collision frontale possible avec un piéton ou un cycliste.

NOTA :
Le système retient le dernier réglage sélectionné par le conducteur lorsque le contact est coupé. Le système ne se réinitialise pas au réglage par défaut lorsque le véhicule redémarre.

Système de surveillance de la pression des pneus (TPMS)

Le TPMS avertit le conducteur si la pression de l'un des pneus est trop basse comparativement aux valeurs à froid recommandées sur l'étiquette d'information du véhicule.

La pression des pneus varie en fonction de la température, d'environ 7 kPa (1 lb/po²) par tranche de 6,5 °C (12 °F). Autrement dit, à mesure que diminue la température, la pression des pneus baisse proportionnellement. La pression des pneus doit toujours être réglée en fonction de la pression de gonflage à froid. La pression des pneus (gonflage à froid) est mesurée lorsque le véhicule a été immobilisé pendant au moins trois heures ou lorsqu'il a roulé sur une distance inférieure à 1,6 km (1 mi) après une période d'immobilisation de trois heures. La pression de gonflage à froid ne doit pas dépasser la valeur maximale moulée sur le flanc du pneu. La pression des pneus augmente lorsque le véhicule roule. Ce phénomène est normal et vous ne devez pas retirer d'air des pneus.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la manière appropriée de gonfler les pneus du véhicule, consultez ➪ page 410.

Le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) avertit le conducteur que la pression des pneus est insuffisante si, pour une raison quelconque, elle chute en deçà du seuil d'avertissement pour manque de pression, y compris en raison du temps froid et d'une perte naturelle de pression par le pneu. Le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) maintient son message d'avertissement tant que la pression demeure inférieure au seuil d'alerte, qui ne s'arrête que si elle atteint ou dépasse de nouveau la valeur recommandée sur l'étiquette de pression des pneus.

NOTA :
Lorsque le témoin d'avertissement du système de surveillance de basse pression des pneus s'allume, la pression des pneus doit être augmentée jusqu'au seuil de pression à froid recommandée pour qu'il s'éteigne.

Le système met automatiquement les données à jour et le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus s'éteint dès la réception des données de pression mises à jour. Jusqu'à 20 minutes de conduite à plus de 24 km/h (15 mi/h) peuvent être nécessaires pour que le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) reçoive ces données.

Prenons l'exemple d'un véhicule dont la pression recommandée de gonflage à froid (stationné depuis plus de trois heures) est de 227 kPa (33 lb/po²). Si la pression des pneus est de 193 kPa (28 lb/po²) à une température ambiante de 20 °C (68 °F), lorsque la température baisse à -7 °C (20 °F) la pression des pneus descend à environ 165 kPa (24 lb/po²).

Cette pression est suffisamment basse pour que le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus s'allume. Lorsque le véhicule se déplace, la pression des pneus peut augmenter jusqu'à environ 193 kPa (28 lb/po²), mais le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus reste allumé. En pareil cas, le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus s'éteindra uniquement lorsque les pneus seront gonflés à la pression à froid recommandée sur l'étiquette ➪ page 449.

NOTA :
Lors du remplissage de pneus chauds, il peut être nécessaire d'augmenter la pression des pneus de 28 kPa (4 lb/po²) de plus que la pression à froid recommandée pour éteindre le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus.

MISE EN GARDE!

- Le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) a été optimisé pour les pneus et les roues d'origine. Les pressions et les paramètres d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) ont été établis pour la dimension des pneus installés sur votre véhicule. Vous pourriez dégrader le fonctionnement du dispositif ou endommager les capteurs lorsque vous utilisez du matériel de dimension, de style ou de type différents. Le capteur du système de surveillance de la pression des pneus n'est pas conçu pour être utilisé sur les roues du marché secondaire; cela peut contribuer à une mauvaise performance globale du système ou à des dommages au capteur. Nous vous encourageons à utiliser des roues d'origine pour assurer le fonctionnement approprié du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS).

(Suite)

MISE EN GARDE! *(Suite)*

- L'utilisation d'un scellant à pneu de marché secondaire peut désactiver le capteur de système de surveillance de la pression des pneus (TPMS). Après l'utilisation du scellant à pneu de marché secondaire, il est recommandé d'amener votre véhicule chez un concessionnaire autorisé pour vérifier le fonctionnement de votre capteur.
- Après avoir inspecté ou réglé la pression des pneus, n'oubliez pas de remettre en place le bouchon du corps de valve. Ce bouchon empêche l'humidité et la saleté de pénétrer dans le corps de valve pour prévenir les dommages au capteur du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS).

NOTA :

- Le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) n'est pas conçu pour se substituer à l'entretien normal des pneus, ni pour signaler une défaillance ou un autre problème d'un pneu.
- Il ne faut pas non plus se servir du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) comme d'un manomètre pendant le gonflage des pneus.
- La conduite sur un pneu dangereusement dégonflé cause une surchauffe du pneu qui peut provoquer une défaillance du pneu. Des pneus sous-gonflés augmentent la consommation de carburant, s'usent plus rapidement et peuvent nuire à la conduite ainsi qu'à la capacité de freinage du véhicule.
- Le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas l'entretien approprié des pneus, et le conducteur a la responsabilité de maintenir une pression des pneus adéquate, même si la pression n'est pas suffisamment basse pour allumer le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus.
- Les variations de température saisonnières influencent la pression des pneus, et le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) surveille la pression réelle des pneus.

Système de catégorie supérieure

Pour mesurer la pression des pneus, le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) utilise une technologie sans fil avec capteurs électroniques montés sur les jantes des roues. Les capteurs installés sur chacune des roues sont intégrés au corps de valve et transmettent les lectures de pression des pneus à un module récepteur.

NOTA :
Il est particulièrement important de vérifier la pression des pneus de tous les pneus mensuellement et de les maintenir à une pression des pneus appropriée.

Le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) comporte les éléments suivants :

- Un module récepteur
- Capteurs du système de surveillance de la pression des pneus aux quatre roues
- Divers messages du système de surveillance de la pression des pneus qui apparaissent à l'affichage du groupe d'instruments
- Un témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus

Avertissements de basse pression du système de surveillance de la pression des pneus

Le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus s'allume dans le groupe d'instruments et un carillon retentit lorsque la pression d'au moins un des quatre pneus route actifs est basse. De plus, l'affichage du groupe d'instruments présente le message « Tire Low » (Basse pression des pneus), le message « Inflate to XX » (Gonfler le pneu à XX) ainsi qu'un graphique indiquant la valeur de pression de chaque pneu et affichant la valeur des pneus sous-gonflés en surbrillance dans une couleur différente.

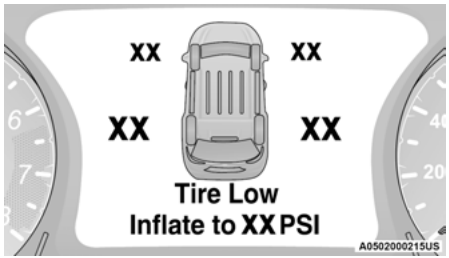

Avertissement de basse pression du système de surveillance de la pression des pneus

En pareil cas, vous devriez immobiliser le véhicule aussitôt que possible et gonfler les pneus dont la pression est basse (ceux en surbrillance de couleur différente sur l'affichage graphique du groupe d'instruments) à la valeur de pression de gonflage recommandée, comme indiqué dans le message « Inflate to XX » (Gonfler le pneu à XX). Lorsque le système reçoit les nouvelles pressions des pneus, le système met à jour les données automatiquement, les valeurs de pression dans l'affichage graphique du groupe d'instruments ne sont plus en surbrillance, reviennent à leur couleur d'origine, et le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus s'éteint.

NOTA :
Lors du remplissage de pneus chauds, il peut être nécessaire d'augmenter la pression des pneus de 28 kPa (4 lb/po²) de plus que la pression à froid recommandée pour éteindre le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus.

Jusqu'à 20 minutes de conduite à plus de 24 km/h (15 mi/h) peuvent être nécessaires pour que le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) reçoive ces données.

Avertissement d'entretien du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS)

Le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus clignote pendant 75 secondes, puis s'allume en continu si une anomalie du système est détectée. L'anomalie du système fait également retentir un carillon. De plus, l'affichage du groupe d'instruments présente le message « SERVICE TPM SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS) pendant au moins cinq secondes, puis des tirets (--) à la place de la valeur de pression pour indiquer la position du capteur dont la réception est interrompue.

Si le contact est coupé puis rétabli, la séquence se répète, à condition que l'anomalie du système soit toujours présente. Si l'anomalie du système n'est plus présente, le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus ne clignote plus, le message « SERVICE TPM SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS) ne s'affiche plus et une valeur de pression est affichée à la place des tirets. Une anomalie du système peut se produire dans les cas suivants :

- Brouillage causé par des dispositifs électroniques ou voisinage d'installations émettrices de radiofréquences identiques à celles des capteurs du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS).
- Pose de glace teintée du marché secondaire qui entrave les signaux radioélectriques.
- Accumulation de neige ou de glace autour des roues ou des passages de roue.
- Utilisation de chaînes antidérapantes.
- Utilisation de pneus ou de roues non munis de capteurs de système de surveillance de la pression des pneus (TPMS).

Véhicules avec roue de secours compacte ou roue de secours pleine grandeur non correspondante

1. La roue de secours compacte et la roue de secours pleine grandeur non correspondante ne sont pas munies d'un capteur du système de surveillance de la pression des pneus. Par conséquent, le système de surveillance de la pression des pneus ne mesure pas la pression de la roue de secours compacte ou d'une roue de secours de taille inadaptée.
2. Si vous installez la roue de secours compacte ou la roue de secours pleine grandeur non correspondante à la place d'un pneu route dont la pression se situe sous le seuil d'avertissement pour manque de pression, au prochain cycle d'allumage, le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus reste allumé et un carillon retentit. De plus, le graphique à l'affichage du groupe d'instruments continue de présenter une valeur de pression de couleur différente ou en surbrillance et le message « Inflate to XX » (Gonfler le pneu à XX).

3. Après avoir roulé jusqu'à 20 minutes à plus de 24 km/h (15 mi/h), le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus clignote pendant 75 secondes, puis s'allume en continu. De plus, le groupe d'instruments affiche le message « SERVICE TPM SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS) pendant cinq secondes, puis affiche des tirets (- -) à la place de la valeur de pression.
4. À chaque cycle d'allumage suivant, le carillon retentit, le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus clignote pendant 75 secondes, puis s'allume en continu, et l'affichage du groupe d'instruments présente le message « SERVICE TPM SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS) pendant cinq secondes, puis des tirets (--) à la place de la valeur de pression.
5. Lorsqu'un pneu route d'origine est réparé ou remplacé puis remonté sur le véhicule à la place de la roue de secours compacte ou pleine grandeur non correspondante, le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) met automatiquement à jour les données. De plus, le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus s'éteint et l'affichage graphique dans le groupe d'instruments affiche une nouvelle valeur de pression au lieu des tirets (--), pourvu qu'aucun des quatre pneus route actifs ne soit à une pression inférieure au seuil d'avertissement pour manque de pression. Jusqu'à 20 minutes de conduite à plus de 24 km/h (15 mi/h) peuvent être nécessaires pour que le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) reçoive ces données.

Désactivation du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) – selon l'équipement

Le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) peut être désactivé si vous remplacez tous les quatre ensembles de roues et pneus (pneus de route) par des ensembles de roues et pneus dépourvus de capteurs du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS), comme lors de la pose des ensembles de roues et pneus d'hiver sur votre véhicule.

Pour désactiver le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS), commencez par remplacer les quatre ensembles de roues et pneus (pneus route) par des pneus dépourvus de capteurs de ce système de surveillance. Conduisez ensuite le véhicule pendant 20 minutes à plus de 24 km/h (15 mi/h). Le carillon du système de surveillance de la pression des pneus retentit et le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus clignote pendant 75 secondes, puis s'allume en continu. Le groupe d'instruments affiche le message « SERVICE TPM SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS), puis des tirets (- -) à la place des valeurs de pression.

En commençant au prochain cycle d'allumage, le système de surveillance de la pression des pneus ne fait plus retentir un carillon et le message « SERVICE TPM SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS) disparaît de l'affichage du groupe d'instruments mais les tirets (--) restent à la place des valeurs de pression.

Pour réactiver le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS), remplacez tous les quatre ensembles de roues et pneus (pneus de route) par des pneus pourvus de capteurs du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS). Conduisez ensuite le véhicule pendant 20 minutes au maximum à plus de 24 km/h (15 mi/h). Le carillon du système de surveillance de la pression des pneus retentit et le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus clignote pendant 75 secondes, puis s'éteint. Le groupe d'instruments affiche le message « SERVICE TPM SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS), puis des valeurs de pression à la place des tirets. Au prochain cycle d'allumage, le message « SERVICE TPM SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS) ne s'affiche plus tant que l'anomalie du système n'est plus présente.

DISPOSITIFS DE RETENUE DES OCCUPANTS

Les dispositifs de retenue sont parmi les fonctions de sécurité les plus importantes de votre véhicule :

FONCTIONS DU DISPOSITIF DE RETENUE DES OCCUPANTS

- Système de ceintures de sécurité
- Dispositifs de retenue complémentaires – sacs gonflables
- Ensembles de retenue pour enfants

Certaines des fonctions de sécurité décrites dans ce chapitre peuvent être des équipements de série sur certains modèles, ou peuvent être des équipements en option sur d'autres modèles. Si vous n'êtes pas certain, demandez à un concessionnaire autorisé.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ IMPORTANTES

Lisez attentivement les renseignements qui suivent. Ils décrivent la façon d'utiliser correctement les dispositifs de retenue afin que tous les occupants puissent bénéficier de la meilleure protection possible.

Voici quelques mesures simples que vous pouvez prendre pour minimiser les risques de blessures causées par le déploiement d'un sac gonflable :

1. Les enfants de 12 ans et moins doivent être assis sur les sièges arrière d'un véhicule équipé de sièges arrière et porter la ceinture de sécurité ou être retenus par un ensemble de retenue adéquat.
2. Les enfants trop petits pour porter une ceinture de sécurité correctement doivent être attachés dans un ensemble de retenue pour enfants ou un siège d'appoint appropriés, sur un siège arrière ➪ page 321.
3. Lorsqu'un enfant âgé de 2 à 12 ans (non assis dans un siège d'enfant orienté vers l'arrière) doit prendre place sur le siège passager avant, reculez le siège aussi loin que possible et utilisez un ensemble de retenue pour enfants approprié ➪ page 321.
4. Ne laissez jamais les enfants faire passer le baudrier derrière leur dos ou sous leur bras.

5. Il est important de lire attentivement les directives fournies avec votre ensemble de retenue pour enfants pour vous assurer de l'utiliser correctement.
6. Tous les occupants doivent toujours porter leur ceinture à trois points d'ancrage correctement.
7. Les sièges du conducteur et du passager avant doivent être aussi reculés que possible pour laisser aux sacs gonflables avant suffisamment d'espace pour se déployer.
8. Ne vous appuyez pas contre la portière ou la glace. Si votre véhicule est muni de sacs gonflables latéraux, ils gonfleront avec force dans l'espace entre les occupants et la portière en cas de déploiement, ce qui peut blesser ces derniers.
9. Si le système de sacs gonflables de ce véhicule doit être adapté pour accueillir une personne handicapée, reportez-vous à ➪ page 445 pour obtenir les coordonnées du service à la clientèle.

AVERTISSEMENT!

- Ne placez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière devant un sac gonflable. Le déploiement du sac gonflable avant du passager peut provoquer des blessures graves ou la mort à un enfant âgé de 12 ans ou moins, y compris à un enfant installé dans un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière.
- N'installez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans le siège avant d'un véhicule. Utilisez seulement un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière sur le siège arrière. Si le véhicule n'a pas de siège arrière, ne transportez pas d'ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans ce véhicule.

SYSTÈMES DE CEINTURES DE SÉCURITÉ

Tout conducteur, aussi compétent soit-il, doit toujours porter sa ceinture de sécurité au volant, même pour des trajets de courte durée. Une collision peut être causée par un autre usager de la route et peut survenir n'importe où, que ce soit loin de votre domicile ou dans votre propre rue.

Les recherches en matière de sécurité démontrent qu'en cas de collision, la ceinture de sécurité peut vous sauver la vie et peut aussi atténuer considérablement la gravité des blessures. Certaines des blessures les plus graves se produisent lorsque l'occupant est projeté hors du véhicule. La ceinture de sécurité réduit les risques d'éjection et de blessure, car elle vous empêche de heurter l'intérieur du véhicule. Toutes les personnes se trouvant à l'intérieur d'un véhicule doivent porter leur ceinture de sécurité en tout temps.

Système amélioré de rappel de non-bouclage des ceintures de sécurité (BeltAlert)

Système BeltAlert du conducteur et du passager – selon l'équipement

La fonction BeltAlert est conçue pour rappeler au conducteur et au passager d'extrémité avant (si le véhicule est équipé du système BeltAlert pour le passager d'extrémité avant) de boucler leur ceinture de sécurité. La fonction BeltAlert est activée lorsque le commutateur d'allumage se trouve à la position START (DÉMARRAGE) ou ON/RUN (MARCHE).

Indication initiale

Si la ceinture de sécurité du conducteur est débouclée lorsque le commutateur d'allumage est d'abord tourné à la position START (DÉMARRAGE) ou ON/RUN (MARCHE), un carillon émet un signal pendant quelques secondes. Si la ceinture de sécurité du conducteur ou du passager d'extrémité avant (si le véhicule est équipé du système BeltAlert pour le passager d'extrémité de siège avant) est débouclée lorsque le commutateur d'allumage est d'abord tourné à la position START (DÉMARRAGE) ou ON/RUN (MARCHE), le témoin de rappel des ceintures de sécurité s'allume et demeure allumé jusqu'à ce que les deux ceintures de sécurité d'extrémité avant soient bouclées. Le système BeltAlert du siège passager d'extrémité avant n'est pas activé lorsqu'il est inoccupé.

Séquence d'avertissement du système BeltAlert

La séquence d'avertissement du système BeltAlert est activée lorsque le véhicule est en mouvement à une vitesse supérieure à une gamme de vitesse du véhicule spécifiée et la ceinture de sécurité du conducteur ou du passager d'extrémité avant est débouclée (si le véhicule est équipé du système BeltAlert pour le passager d'extrémité avant) (le système BeltAlert du siège passager d'extrémité avant n'est pas activé lorsqu'il est inoccupé). La séquence d'avertissement BeltAlert s'active en faisant clignoter le témoin de rappel des ceintures de sécurité et en émettant un carillon intermittent. Une fois que la séquence d'avertissement du système BeltAlert est terminée, le témoin de rappel des ceintures de sécurité s'allume et demeure allumé jusqu'à ce que les ceintures de sécurité soient bouclées.

La séquence d'avertissement du système BeltAlert peut se répéter en fonction de la vitesse du véhicule jusqu'à ce que les ceintures de sécurité du conducteur et du passager d'extrémité avant soient bouclées. Le conducteur doit rappeler à tous les passagers de boucler leur ceinture de sécurité.

Changement d'état

Si le conducteur ou le passager d'extrémité avant (si le véhicule est équipé du système BeltAlert pour le passager d'extrémité avant) débouclent leurs ceintures de sécurité lorsque le véhicule roule, la séquence d'avertissement du système BeltAlert commence jusqu'à ce que les ceintures de sécurité soient rebouclées.

Le système BeltAlert du siège passager d'extrémité avant n'est pas activé lorsqu'il est inoccupé. Le système BeltAlert peut être déclenché si un animal ou d'autres objets se trouvent sur le siège passager d'extrémité avant ou si le siège est rabattu (selon l'équipement). Il est recommandé que les animaux domestiques soient retenus dans le siège arrière (selon l'équipement) par un harnais ou soient placés dans une cage retenue à l'aide des ceintures de sécurité et que le chargement soit rangé correctement.

Le système BeltAlert peut être activé ou désactivé par un concessionnaire autorisé. FCA US LLC ne recommande pas de désactiver le système BeltAlert.

NOTA :
Si le système BeltAlert a été désactivé et la ceinture de sécurité du conducteur ou du passager d'extrémité avant (si le siège passager est équipé du système BeltAlert) est débouclée, le témoin de rappel des ceintures de sécurité s'allume et demeure allumé jusqu'à ce que les ceintures de sécurité du conducteur et du passager d'extrémité avant soient bouclées.

Ceintures à trois points d'ancrage

Toutes les places de votre véhicule sont munies d'une ceinture à trois points d'ancrage.

Le rétracteur de la sangle de ceinture de sécurité est conçu pour se bloquer seulement en cas de freinage soudain ou de collision. Dans des conditions normales, l'enrouleur permet au baudrier de la ceinture de sécurité de se déplacer librement avec l'occupant du siège. Toutefois, en cas de collision, la ceinture de sécurité se bloque et réduit ainsi le risque pour l'occupant de heurter l'intérieur de l'habitacle ou d'être projeté hors du véhicule.

AVERTISSEMENT!

- Il est dangereux de se fier seulement aux sacs gonflables, car les risques de blessures graves pourraient être accrus en cas de collision. Les sacs gonflables fonctionnent de pair avec la ceinture de sécurité pour vous retenir correctement. Dans certains types de collision, les sacs gonflables ne se déploient pas du tout. Portez toujours votre ceinture de sécurité, même si le véhicule est muni de sacs gonflables.
- Au moment d'une collision, les occupants d'un véhicule risquent de subir des blessures bien plus graves s'ils ne bouclent pas correctement leur ceinture de sécurité. En effet, ils risquent de heurter l'intérieur de l'habitacle ou les autres occupants, ou d'être éjectés du véhicule. Il incombe au conducteur de veiller à ce que chaque occupant boucle sa ceinture de sécurité correctement.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- Lorsque le véhicule est en mouvement, il est dangereux d'être dans l'espace de chargement intérieur ou extérieur du véhicule. En cas de collision, les personnes qui se trouvent dans cet espace risquent d'être gravement blessées ou tuées.
- Lorsque le véhicule est en mouvement, ne laissez personne prendre place dans des espaces qui ne sont pas équipés de sièges et de ceintures de sécurité.
- Assurez-vous que tous les passagers du véhicule prennent place dans un siège et bouclent correctement leur ceinture de sécurité. Les occupants, y compris le conducteur, doivent toujours porter leur ceinture de sécurité, qu'un sac gonflable soit fourni ou non à leur place, pour minimiser les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- Vous risquez d'augmenter considérablement la gravité des blessures causées par une collision si vous ne portez pas correctement votre ceinture de sécurité. Vous pourriez subir des lésions internes ou même glisser sous la ceinture de sécurité. Pour assurer votre sécurité et celle de vos passagers, suivez ces directives concernant le port des ceintures de sécurité.
- Une même ceinture de sécurité ne doit jamais être utilisée pour retenir deux personnes à la fois. Les personnes qui portent la même ceinture pourraient se heurter l'une contre l'autre et se blesser gravement lors d'une collision. Peu importe la taille des personnes, n'utilisez jamais une ceinture à trois points d'ancrage ou une ceinture sous-abdominale pour plus d'une personne.

AVERTISSEMENT!

- Si la ceinture sous-abdominale est portée trop haut, il y a risque de lésions internes en cas de collision. La pression de la ceinture de sécurité ne sera pas exercée sur les os iliaques et pelviens, très résistants, mais sur l'abdomen. Il faut toujours porter la partie abdominale de la ceinture de sécurité aussi bas que possible et la garder bien serrée.
- Une ceinture de sécurité tordue ne vous protègera pas adéquatement. En cas de collision, elle pourrait même causer des lacérations. Assurez-vous que la ceinture de sécurité repose à plat sur votre corps et qu'elle n'est pas tordue. Si vous ne parvenez pas à détordre une des ceintures de sécurité de votre véhicule, faites-la réparer immédiatement chez un concessionnaire autorisé.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- Une ceinture de sécurité insérée dans la mauvaise boucle ne vous protègera pas adéquatement. La portion sous-abdominale de la ceinture pourrait alors se placer trop haut sur le corps et causer des lésions internes. Utilisez toujours la boucle la plus proche de vous pour attacher la ceinture de sécurité.
- Une ceinture de sécurité trop desserrée ne vous protègera pas adéquatement. En cas d'arrêt brusque, le corps peut être projeté trop loin vers l'avant, ce qui augmente les risques de blessures. Serrez bien la ceinture de sécurité sur votre corps.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- Il est dangereux de porter la ceinture de sécurité sous le bras. En cas de collision, le corps peut heurter les parois intérieures du véhicule, ce qui augmente les risques de blessures à la tête et au cou. De plus, une ceinture de sécurité portée ainsi peut causer des lésions internes. Cela peut vous causer des fractures aux côtes, car ces dernières ne sont pas aussi robustes que l'ossature de l'épaule. Faites passer la ceinture de sécurité sur l'épaule pour permettre aux parties les plus résistantes du corps d'absorber le choc en cas de collision.
- Un baudrier porté derrière le dos ne vous protège pas en cas de collision. Si vous ne portez pas le baudrier, vous risquez davantage de subir un choc à la tête lors d'une collision. Les parties diagonale et sous-abdominale des ceintures à trois points d'ancrage sont conçues pour être portées ensemble.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- Si la ceinture de sécurité est déchirée ou effilochée, elle risque de se rompre en cas de collision et donc de ne pas protéger l'occupant. Inspectez régulièrement les ceintures de sécurité et assurez-vous qu'elles ne sont ni coupées ni effilochées, et qu'aucune pièce de fixation n'est desserrée. Les pièces endommagées doivent être remplacées immédiatement. Ne démontez pas et ne modifiez pas le système de ceinture de sécurité. Les ensembles de ceinture de sécurité avant doivent être remplacés après une collision.

Mode d'emploi de la ceinture à trois points d'ancrage

1. Prenez place dans le véhicule et fermez la portière. Installez-vous et réglez le siège.
2. La languette de ceinture de sécurité se trouve au-dessus du dossier du siège avant et près de votre bras lorsque vous êtes assis sur le siège arrière (dans le cas des véhicules équipés d'un siège arrière). Saisissez la languette et déroulez la ceinture de sécurité. Faites défiler la languette autant que nécessaire sur la sangle pour permettre à la ceinture de sécurité de passer autour des hanches.

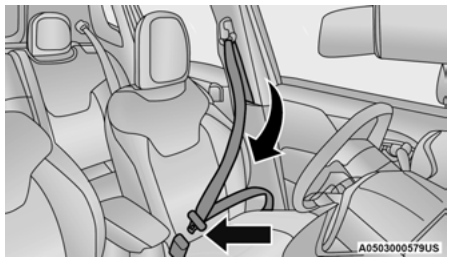

Déroulement de la languette

3. Lorsque la ceinture de sécurité est à la bonne longueur, insérez la languette dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

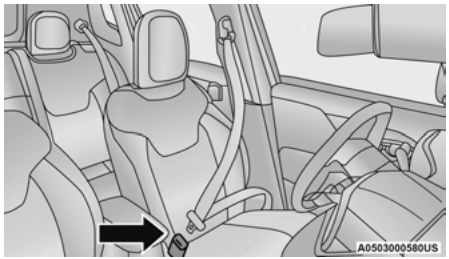

Insertion de la languette dans la boucle de la ceinture

4. Placez la ceinture sous-abdominale de sorte qu'elle soit bien ajustée et repose bas sur vos hanches, sous l'abdomen. Pour éliminer le jeu de la partie sous-abdominale de la ceinture, tirez le baudrier vers le haut. Pour desserrer la ceinture sous-abdominale, inclinez la languette et tirez sur la ceinture. En cas de collision, une ceinture de sécurité bien ajustée réduit les risques de glisser au-dessous de celle-ci.

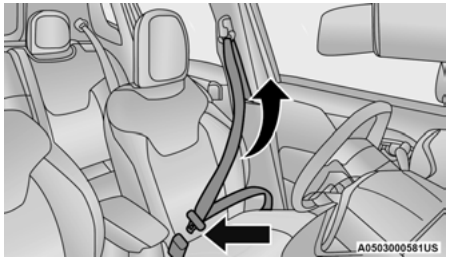

Positionnement de la ceinture sous-abdominale

5. Placez le baudrier de manière à ce que la sangle repose confortablement sur le milieu de votre épaule et poitrine et non sur le cou, en laissant un jeu minimal. Le jeu dans le baudrier sera automatiquement éliminé par l'enrouleur.

6. Pour détacher la ceinture de sécurité, appuyez sur le bouton rouge situé sur la boucle. La ceinture de sécurité s'enroule automatiquement à la position rétractée. Au besoin, tirez la languette vers le bas de la sangle afin de permettre à la ceinture de sécurité de s'enrouler complètement.

Marche à suivre pour détordre une ceinture à trois points d'ancrage

Pour détordre une ceinture à trois points d'ancrage, procédez comme suit.

1. Placez la languette aussi près que possible du point d'ancrage.
2. À une distance d'environ 15 à 30 cm (6 à 12 po) au-dessus de la languette, saisissez la ceinture de sécurité et tordez-la à 180 degrés de manière à créer un pli commençant juste au-dessus de la languette.
3. Faites glisser la languette vers le haut par-dessus la sangle pliée. La sangle pliée doit passer par la fente pratiquée dans la partie supérieure de la languette.
4. Continuez à faire glisser la languette vers le haut jusqu'à ce qu'elle dépasse la section pliée de la sangle et que la ceinture de sécurité n'est plus tordue.

Ancrage supérieur de baudrier réglable

Les baudriers des sièges du conducteur et du passager d'extrémité avant sont réglables en hauteur, ce qui permet d'éloigner la ceinture de sécurité du cou. Appuyez sur le bouton d'ancrage pour déverrouiller l'ancrage, puis déplacez l'ancrage vers le haut ou vers le bas à la position la plus confortable.

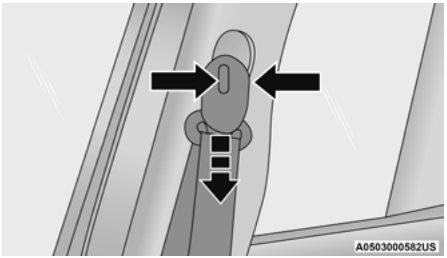

Ancrage réglable

À titre de référence, si votre taille est inférieure à la moyenne, réglez l'ancrage de baudrier plus bas, ou réglez-le plus haut si votre taille est supérieure à la moyenne. Lorsque vous relâchez le bouton d'ancrage, assurez-vous que le point d'ancrage est bien verrouillé en essayant de le déplacer vers le haut ou vers le bas.

NOTA :
L'ancrage supérieur réglable de baudrier dispose d'une caractéristique d'utilisation rapide. Cette fonction permet de régler l'ancrage de baudrier vers le haut sans avoir à appuyer sur le bouton de déverrouillage. Pour vérifier que l'ancrage de baudrier est correctement bloqué, tirez l'ancrage du baudrier vers le bas jusqu'à ce qu'il soit bien bloqué.

AVERTISSEMENT!

- Vous risquez d'augmenter considérablement la gravité des blessures causées par une collision si vous ne portez pas correctement votre ceinture de sécurité. Vous pourriez subir des lésions internes ou même glisser sous la ceinture de sécurité. Pour assurer votre sécurité et celle de vos passagers, suivez ces directives concernant le port des ceintures de sécurité.
- Placez le baudrier de manière à ce que la sangle repose confortablement sur le milieu de votre épaule et poitrine et non sur le cou, en laissant un jeu minimal. Le jeu dans le baudrier sera automatiquement éliminé par l'enrouleur.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- Un mauvais réglage de la ceinture de sécurité peut réduire son efficacité en cas d'accident.
- Assurez-vous de toujours effectuer les réglages de la hauteur des ceintures de sécurité quand le véhicule est à l'arrêt.

Directives d'utilisation de la ceinture de sécurité de la place centrale de deuxième rangée

La ceinture de sécurité centrale de 2e rangée peut être une ceinture de sécurité avec mini-languette et boucle. La mini-languette et la boucle, selon l'équipement, doivent rester connectées en permanence. Si la mini-languette et la boucle sont déconnectées, vous devez les reconnecter correctement pour pouvoir utiliser la ceinture de sécurité centrale arrière.

1. Saisissez la mini-languette et passez la ceinture de sécurité par-dessus le siège.

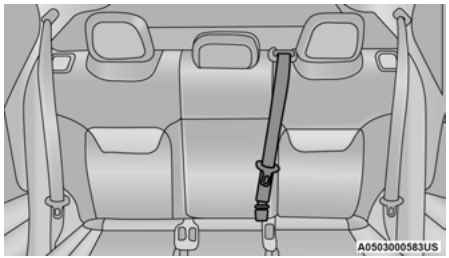

Déroulement de la languette

2. Lorsque la ceinture de sécurité est à la bonne longueur, insérez la mini-languette dans la mini-boucle jusqu'à ce qu'un déclic se fasse entendre.

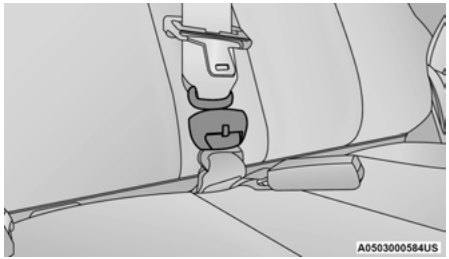

Insertion de la mini-languette dans la mini-boucle de la ceinture

3. Prenez place sur le siège. Faites défiler la languette ordinaire autant que nécessaire sur la sangle pour permettre à la ceinture de sécurité de passer autour des hanches.

4. Lorsque la ceinture de sécurité est à la bonne longueur, insérez la languette dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

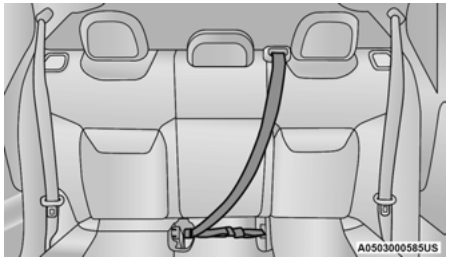

Insertion de la languette dans la boucle de la ceinture

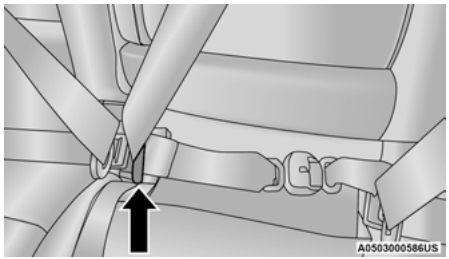

Insertion de la languette dans la boucle de la ceinture

5. Placez la ceinture sous-abdominale de sorte qu'elle soit bien ajustée et repose bas sur vos hanches, sous l'abdomen. Pour éliminer le jeu de la partie sous-abdominale de la ceinture, tirez le baudrier vers le haut. Pour desserrer la ceinture sous-abdominale si elle est trop serrée, tirez sur la ceinture sous-abdominale. En cas de collision, une ceinture de sécurité bien ajustée réduit les risques de glisser au-dessous de celle-ci.
6. Posez le baudrier de la ceinture sur la poitrine de façon confortable, sans qu'il repose sur votre cou. Le jeu dans la ceinture de sécurité sera automatiquement éliminé par l'enrouleur.
7. Pour détacher la ceinture de sécurité, appuyez sur le bouton rouge situé sur la boucle.
8. Pour dégager la mini-languette de la mini-boucle, insérez la languette ordinaire dans la fente centrale rouge de la mini-boucle.

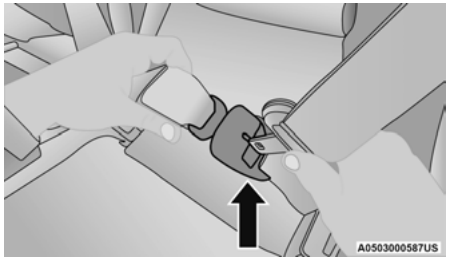

Dégagement de la languette de la ceinture de la mini boucle

AVERTISSEMENT!

- Vous devez rattacher la mini-languette et la boucle miniature correctement si vous voulez que la ceinture de sécurité retienne efficacement l'occupant et diminue les risques que cette personne soit blessée en cas de collision.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- Lorsque vous rattachez la mini-languette et la boucle miniature, assurez-vous que la ceinture de sécurité n'est pas tordue. Si la sangle est tordue, suivez la procédure décrite précédemment pour détacher la mini-languette et la boucle miniature, détordez la sangle, puis rattachez la mini-languette et la boucle miniature.

Rallonge de ceinture de sécurité

Si une ceinture de sécurité n'est pas assez longue pour un ajustement précis, même après avoir complètement déroulé la sangle et placé l'ancrage supérieur de baudrier réglable (selon l'équipement) à sa position la plus basse, vous pouvez vous procurer une rallonge de ceinture de sécurité auprès d'un concessionnaire autorisé. Cette rallonge ne doit être utilisée que si la ceinture de sécurité normale n'est pas assez longue. Lorsque la rallonge n'est pas requise pour un autre occupant, elle doit être retirée.

AVERTISSEMENT!

- Utilisez SEULEMENT une rallonge de ceinture de sécurité si elle est absolument nécessaire pour l'ajustement approprié de la ceinture de sécurité d'origine. N'UTILISEZ PAS la rallonge de ceinture de sécurité si, lorsque vous l'utilisez, la distance entre le bord avant de la boucle de la rallonge de ceinture de sécurité et la partie centrale du corps de l'occupant est INFÉRIEURE À 15 cm (6 po).
- Lorsqu'une rallonge de ceinture de sécurité n'est pas requise, son utilisation peut présenter un risque de blessures graves ou mortelles en cas de collision. Utilisez la rallonge de ceinture de sécurité seulement si la ceinture sous-abdominale n'est pas assez longue et utilisez-la seulement dans les positions assises recommandées. Retirez et rangez la rallonge de ceinture de sécurité lorsqu'elle n'est pas requise.

Ceintures de sécurité et femmes enceintes

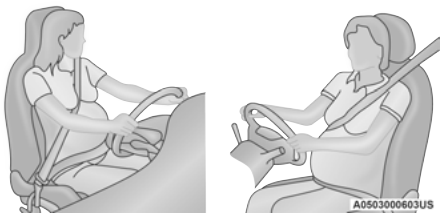

Ceintures de sécurité et femmes enceintes

Les ceintures de sécurité doivent être portées par tous les occupants y compris les femmes enceintes : le risque de blessures en cas d'accident est réduit pour la mère et le bébé si la mère porte une ceinture de sécurité.

Placez la ceinture sous-abdominale de sorte qu'elle soit bien ajustée et repose bas sur les os solides de vos hanches, sous l'abdomen. Placez le baudrier sur la poitrine, loin du cou. Ne placez jamais le baudrier derrière le dos ou sous le bras.

Prétendeur de ceinture de sécurité

Le système de ceinture de sécurité latéral avant est muni de prétendeurs conçus pour éliminer le jeu de la ceinture de sécurité en cas de collision. Ces dispositifs peuvent améliorer le rendement de la ceinture de sécurité en éliminant le jeu de la ceinture de sécurité sur l'occupant dès le début d'une collision. Les prétendeurs de ceinture de sécurité fonctionnent peu importe la taille de l'occupant du siège, y compris lorsqu'il s'agit d'un enfant assis dans un ensemble de retenue pour enfants.

NOTA :
Ces dispositifs ne peuvent toutefois pas compenser une utilisation incorrecte de la ceinture de sécurité. La ceinture de sécurité doit être serrée de manière adéquate et être bien positionnée.

Le déclenchement des prétendeurs de ceinture de sécurité est contrôlé par le module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC). De façon similaire aux sacs gonflables, les prétendeurs de ceinture de sécurité ne peuvent être utilisés qu'une fois. Un prétendeur ou un sac gonflable déployé doit être remplacé immédiatement.

Absorption d'énergie

Les ceintures de sécurité d'extrémité avant sont équipées d'une fonction d'absorption d'énergie qui peut aider à réduire davantage les risques de blessures en cas de collision. Le système de ceinture de sécurité est équipé d'un enrouleur conçu pour laisser dérouler la sangle de manière contrôlée.

Enrouleurs à blocage automatique commutable (EBA)

Les ceintures de sécurité des sièges de passager sont munies d'un enrouleur à blocage automatique (EBA) commutable qui est utilisé pour fixer un ensemble de retenue pour enfants ⇨ page 332.

La figure ci-dessous affiche la fonction de verrouillage pour chaque place assise.

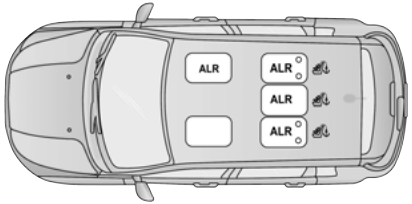

emplacements de l'enrouleur à blocage automatique (EBA) commutable

Si le siège du passager est muni d'un ALR (EBA) et est utilisé comme une place assise normale, tirez la sangle de ceinture de sécurité jusqu'à ce qu'elle soit déroulée suffisamment pour passer confortablement autour de la taille de l'occupant pour ne pas activer l'ALR (EBA). Si l'ALR (EBA) est activé, un son de cliquet est audible pendant que la ceinture de sécurité s'enroule. Dans ce cas, laissez la sangle s'enrouler complètement, puis tirez soigneusement la sangle jusqu'à ce qu'elle soit déroulée suffisamment pour passer confortablement autour de la taille de l'occupant. Insérez la languette dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

Dans le mode de blocage automatique, le baudrier est automatiquement bloqué. La ceinture de sécurité s'enroule tout de même pour tendre le baudrier, de façon à en éliminer tout le jeu. Utilisez toujours le mode de blocage automatique si un ensemble de retenue pour enfants est installé sur un siège de passager muni d'une ceinture de sécurité comportant cette fonction. Les enfants de 12 ans et moins doivent toujours être bien retenus par un ensemble de retenue adéquat sur les sièges arrière d'un véhicule équipé de sièges arrière.

AVERTISSEMENT!

- Ne placez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière devant un sac gonflable. Le déploiement du sac gonflable avant du passager peut provoquer des blessures graves ou la mort à un enfant âgé de 12 ans ou moins, y compris à un enfant installé dans un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- N'installez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans le siège avant d'un véhicule. Utilisez seulement un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière sur le siège arrière. Si le véhicule n'a pas de siège arrière, ne transportez pas d'ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans ce véhicule.

Activation du mode de blocage automatique

1. Bouclez la ceinture à trois points d'ancrage.
2. Saisissez le baudrier et tirez-le vers le bas jusqu'à ce que toute la ceinture de sécurité soit déroulée.
3. Laissez la ceinture de sécurité s'enrouler. Pendant l'enroulement de la ceinture de sécurité, vous entendrez un son de cliquet. Cela indique que la ceinture de sécurité est dorénavant en mode de blocage automatique.

Désactivation du mode de blocage automatique

Pour désactiver le mode de blocage automatique et activer le mode de blocage d'urgence, débouclez la ceinture à trois points d'ancrage et laissez-la s'enrouler complètement.

AVERTISSEMENT!

- L'ensemble de ceinture de sécurité doit être remplacé si la fonction d'enrouleur à blocage automatique (EBA) commutable ou toute autre fonction connexe présente une défaillance lors de la vérification effectuée conformément aux directives indiquées dans le manuel de réparation.
- Les risques de blessures lors d'une collision augmentent si vous ne remplacez pas l'ensemble de ceinture de sécurité.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- N'utilisez pas le mode de blocage automatique pour retenir les occupants qui utilisent la ceinture de sécurité ou les enfants qui utilisent les sièges d'appoint. Le mode verrouillé est utilisé uniquement pour installer les ensembles de retenue pour enfants orientés vers l'arrière ou orientés vers l'avant munis d'un harnais pour retenir l'enfant.

SYSTÈMES DE RETENUE COMPLÉMENTAIRES (SRS)

Certaines des fonctions de sécurité décrites dans ce chapitre peuvent être des équipements de série sur certains modèles, ou peuvent être des équipements en option sur d'autres modèles. Si vous n'êtes pas certain, demandez à un concessionnaire autorisé.

Le système de sacs gonflables doit être prêt à vous protéger en cas de collision. Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC) contrôle les circuits internes et le câblage d'interconnexion associés aux composants électriques du système de sacs gonflables. Votre véhicule peut être équipé des composants du système de sacs gonflables suivants :

Composants du système de sacs gonflables

- Module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC)
- Témoin d'avertissement de sac gonflable
- Volant et colonne de direction
- Tableau de bord
- Protège-genoux
- Sacs gonflables du conducteur et du passager avant
- Commutateur de boucle de ceinture de sécurité
- Sacs gonflables latéraux supplémentaires
- Sacs gonflables de protection pour les genoux
- Capteurs de collision avant et latérale
- Prétendeurs de ceinture de sécurité
- Capteurs de position des glissières de siège
- Système de classification des occupants

Témoin de sac gonflable

Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants surveille si les composants électroniques du système de sacs gonflables sont en ordre lorsque le commutateur d'allumage est tourné à la position START (DÉMARRAGE) ou ON/RUN (MARCHE). Le système de sacs gonflables est désactivé et les sacs gonflables ne se déploient pas si le commutateur d'allumage est à la position OFF (ARRÊT).

Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC) comprend un système d'alimentation de secours qui permet le déploiement du système de sacs gonflables, même si la batterie se décharge ou se débranche avant le déploiement.

Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC) allume le témoin de sac gonflable du tableau de bord pendant quatre à huit secondes environ à des fins d'autovérification lorsque le commutateur d'allumage est placé en premier à la position ON/RUN (MARCHE). Le témoin de sac gonflable s'éteint au terme de l'autovérification. Si le module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC) détecte une défaillance de l'un des composants du système, il allume le témoin de sac gonflable momentanément ou en continu. Un carillon retentit une seule fois pour vous avertir si le témoin s'allume de nouveau après le démarrage initial.

Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC) comprend également un programme de diagnostic qui allume le témoin de sac gonflable du tableau de bord en cas d'anomalie qui pourrait nuire au système de sacs gonflables. Les essais de diagnostic consignent aussi la nature de la défaillance. Bien que le système de sacs gonflables ait été conçu pour ne nécessiter aucun entretien, faites-le réparer immédiatement chez un concessionnaire autorisé si l'un des cas suivants se produit.

- Le témoin de sac gonflable ne s'allume pas pendant les quatre à huit secondes lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE).
- Le témoin de sac gonflable reste allumé après l'intervalle de quatre à huit secondes.
- Le témoin de sac gonflable s'allume par intermittence ou demeure allumé lors de la conduite.

NOTA :
Si le compteur de vitesse, le compte-tours ou tout autre instrument lié au moteur ne fonctionne pas, le module de commande des dispositifs de retenue des occupants peut aussi être désactivé. Dans ce cas, les sacs gonflables pourraient ne pas être en mesure de vous protéger. Confiez immédiatement le système de sacs gonflables à un concessionnaire autorisé pour le faire réparer.

AVERTISSEMENT!

Si vous ne tenez pas compte du témoin de sac gonflable du tableau de bord, vous pourriez ne pas bénéficier de la protection offerte par le système de sacs gonflables en cas de collision. Si le témoin ne s'allume pas à l'établissement du contact à titre de vérification du fonctionnement de l'ampoule, reste allumé après le démarrage du moteur ou s'allume lors de la conduite, confiez immédiatement votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour faire réparer le système de sacs gonflables.

Témoin redondant de sac gonflable

Si une anomalie est détectée dans le témoin de sac gonflable qui pourrait nuire au fonctionnement de l'ensemble de retenue supplémentaire, le témoin redondant de sac gonflable s'allume au tableau de bord. Le témoin redondant de sac gonflable reste allumé jusqu'à ce que l'anomalie soit corrigée. De plus, un carillon retentit une fois pour vous avertir que le témoin redondant de sac gonflable s'est allumé et qu'une anomalie a été détectée. Si le témoin redondant de sac gonflable s'allume par intermittence ou reste allumé pendant la conduite, confiez immédiatement votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour le faire réparer ➪ page 121.

Sacs gonflables avant

Ce véhicule est doté de sacs gonflables avant et d'une ceinture à trois points d'ancrage pour le conducteur et le passager avant. Les sacs gonflables avant servent de complément aux ceintures de sécurité. Le sac gonflable avant du conducteur est logé au centre du volant. Le sac gonflable avant du passager est logé dans le tableau de bord, au-dessus de la boîte à gants. La mention « SRS AIRBAG » (SAC GONFLABLE DU SYSTÈME DE RETENUE SUPPLÉMENTAIRE) ou « AIRBAG » (SAC GONFLABLE) est estampée dans le couvercle des sacs gonflables.

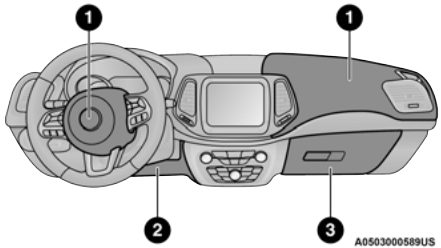

Emplacement des sacs gonflables avant et des protège-genoux

1 – Sacs gonflables avant du conducteur et du passager
2 – Protège-genoux du conducteur et sac gonflable de protection pour les genoux du conducteur
3 – Protège-genoux du passager

AVERTISSEMENT!

- Une trop grande proximité avec le volant ou le tableau de bord au moment du déploiement des sacs gonflables avant peut entraîner des blessures graves ou même la mort. Les sacs gonflables ont besoin d'espace pour se déployer. Asseyez-vous confortablement de manière à devoir étendre vos bras pour toucher le volant ou le tableau de bord.
- Ne placez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière devant un sac gonflable. Le déploiement du sac gonflable avant du passager peut provoquer des blessures graves ou la mort à un enfant âgé de 12 ans ou moins, y compris à un enfant installé dans un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- N'installez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans le siège avant d'un véhicule. Utilisez seulement un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière sur le siège arrière. Si le véhicule n'a pas de siège arrière, ne transportez pas d'ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans ce véhicule.

Fonctions du sac gonflable avant du conducteur et du passager

Le système de sacs gonflables avant évolués est muni de sacs gonflables multimode pour le conducteur et le passager avant. Ce système assure un déploiement en fonction de la gravité et du type de collision comme le détermine le module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC), qui peut recevoir les renseignements des capteurs de choc avant (selon l'équipement) ou d'autres composants du système.

Le gonfleur de première étape se déclenche immédiatement lors d'une collision exigeant le déploiement des sacs gonflables. Une force de déploiement faible est utilisée lors de collisions de gravité modérée. Une force de déploiement plus élevée est utilisée lors de collisions de gravité accrue.

Ce véhicule peut être équipé d'un commutateur de boucle de ceinture de sécurité du conducteur et du passager avant qui détecte si la ceinture de sécurité du conducteur ou du passager avant est bouclée. Le commutateur de boucle de ceinture de sécurité peut régler la vitesse de déploiement des sacs gonflables avant évolués.

Il se peut que ce véhicule soit équipé de capteurs de position de glissière du siège du conducteur et du siège passager avant qui peuvent régler la vitesse de déploiement des sacs gonflables avant évolués selon la position du siège.

Ce véhicule est équipé d'un système de classification de l'occupant du siège du passager avant droit qui assure le contrôle approprié du déploiement du sac gonflable avant évolué du passager en fonction du poids de l'occupant assis dans le siège, tel qu'il est déterminé par le système de classification des occupants.

AVERTISSEMENT!

- Aucun objet ne doit être placé sur le sac gonflable du tableau de bord ou du volant, ou près de ceux-ci, car un objet qui se trouve à cet endroit risquerait de blesser l'occupant si une collision est suffisamment grave pour déployer le sac gonflable.
- Ne placez aucun objet sur les couvercles des sacs gonflables ni à proximité de ceux-ci et n'essayez pas de les ouvrir manuellement. Vous risquez d'endommager les sacs gonflables et de subir des blessures lors d'une collision s'ils sont inopérants. Les couvercles protecteurs des sacs gonflables sont conçus pour ne s'ouvrir que lorsque les sacs gonflables se déploient.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- Il est dangereux de se fier seulement aux sacs gonflables, car les risques de blessures graves pourraient être accrus en cas de collision. Les sacs gonflables fonctionnent de pair avec la ceinture de sécurité pour vous retenir correctement. Dans certains types de collision, les sacs gonflables ne se déploient pas du tout. Portez toujours la ceinture de sécurité même si le véhicule est muni de sacs gonflables.

Fonctionnement des sacs gonflables avant

Les sacs gonflables avant sont conçus pour offrir une protection supplémentaire en servant de complément aux ceintures de sécurité. Les sacs gonflables avant ne sont pas prévus pour réduire les risques de blessures en cas de collisions arrière ou latérales, ou en cas de capotage.

Les sacs gonflables avant ne se déploient pas dans toutes les collisions frontales, y compris celles qui peuvent engendrer des dommages importants au véhicule, par exemple, des collisions avec des poteaux, les glissements sous un camion et des collisions à angle décalé.

D'autre part, selon le type et l'emplacement de l'impact, les sacs gonflables avant peuvent se déployer dans les collisions qui causent des dommages minimes à l'avant du véhicule, mais qui entraînent une décélération initiale importante.

Étant donné que les capteurs de sac gonflable mesurent la décélération du véhicule progressivement, la vitesse du véhicule et les dommages ne constituent pas des indicateurs appropriés pour déterminer à quel moment un sac gonflable doit être déployé.

Les ceintures de sécurité sont nécessaires pour votre protection dans tous les types de collision, et sont aussi essentielles pour vous maintenir en place, loin du sac gonflable en plein déploiement.

Lorsque le module de commande des dispositifs de retenue des occupants détecte une collision exigeant le déploiement des sacs gonflables avant, il envoie un signal aux générateurs de gaz. Une grande quantité de gaz non toxiques est produite pour gonfler les sacs gonflables avant.

Le couvercle de la garniture du moyeu du volant et le côté passager supérieur du tableau de bord se séparent et se rabattent hors de la trajectoire des sacs gonflables lorsque ceux-ci se déploient à leur pleine capacité. Les sacs gonflables avant se déploient complètement en moins de temps qu'il n'en faut pour cligner des yeux. Les sacs gonflables avant se dégonflent ensuite rapidement, tout en retenant le conducteur et le passager avant.

Système de classification de l'occupant (OCS) – siège passager avant

Le système de classification de l'occupant (OCS) fait partie du système de sécurité requis dans le véhicule en vertu des lois fédérales pertinentes. Il est conçu pour assurer le contrôle approprié du déploiement du sac gonflable avant évolué du passager en fonction du poids de l'occupant assis dans le siège, tel qu'il est déterminé par le système de classification de l'occupant.

Le système de classification de l'occupant (OCS) comporte les éléments suivants :

- Module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC)
- Module de classification de l'occupant et capteur situés dans le siège passager avant
- Témoin d'avertissement de sac gonflable

Module de classification de l'occupant et capteur

Le module de classification de l'occupant est situé sous le siège passager avant. Le capteur est situé sous la mousse du coussin du siège passager. Le capteur détecte tout poids appliqué au siège. Le module de classification de l'occupant utilise l'entrée du capteur pour déterminer la classification la plus probable du passager avant. Il transmet cette information au module de commande des dispositifs de retenue des occupants. Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC) peut réduire la vitesse du déploiement du sac gonflable avant évolué du passager en fonction de la classification de l'occupant. Afin de permettre le fonctionnement du système de classification de l'occupant (OCS) comme prévu, il est important que le passager avant soit assis correctement et qu'il porte la ceinture de sécurité de façon appropriée.

Le système de classification de l'occupant n'empêche PAS le déploiement du sac gonflable avant évolué du passager. Le système de classification de l'occupant peut réduire la vitesse de déploiement du sac gonflable avant évolué du passager s'il détermine que :

- le siège passager avant est inoccupé ou des objets légers s'y trouvent; ou
- le siège passager avant est occupé par un passager de petite taille, y compris un enfant; ou
- le siège passager avant est occupé par un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière; ou
- le passager avant n'est pas correctement assis sur le siège ou il transfère son poids sur une autre partie du véhicule pendant un certain temps.

État de l'occupant du siège passager avant	Déploiement du sac gonflable du passager avant
Ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière	Déploiement de puissance réduite
Enfant, y compris un enfant installé dans un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'avant ou un siège d'appoint*	Déploiement de puissance réduite OU déploiement de pleine puissance
Adulte correctement assis	Déploiement de pleine puissance OU déploiement de puissance réduite
Siège inoccupé	Déploiement de puissance réduite

* Il est possible de classer un enfant en tant qu'adulte, permettant le déploiement de pleine puissance du sac gonflable avant évolué du passager. Ne laissez jamais un enfant prendre place sur le siège passager avant et n'installez jamais un ensemble de retenue pour enfants, y compris un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière, sur le siège passager avant.

AVERTISSEMENT!

- Ne placez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière devant un sac gonflable. Le déploiement du sac gonflable avant du passager peut provoquer des blessures graves ou la mort à un enfant âgé de 12 ans ou moins, y compris à un enfant installé dans un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- N'installez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans le siège avant d'un véhicule. Utilisez seulement un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière sur le siège arrière. Si le véhicule n'a pas de siège arrière, ne transportez pas d'ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans ce véhicule.
- Les enfants de 12 ans ou moins doivent être assis sur les sièges arrière d'un véhicule équipé d'un siège arrière et porter la ceinture de sécurité ou être retenus par un ensemble de retenue adéquat.

Le système de classification de l'occupant (OCS) détermine la classification la plus probable du passager avant. Le système de classification de l'occupant détermine le poids sur le siège passager avant et l'emplacement du poids. L'OCS transmet l'état de classification au module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC). Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC) utilise la classification pour déterminer si la vitesse de déploiement du sac gonflable avant évolué doit être modifiée.

Afin de permettre le fonctionnement du système de classification de l'occupant (OCS) comme prévu, il est important que le passager avant soit assis correctement et qu'il porte la ceinture de sécurité de façon appropriée. Les passagers correctement assis sont :

- assis bien droit;
- orientés vers l'avant;
- assis au centre du siège, les pieds reposant confortablement sur le plancher ou près du plancher;
- assis, le dos appuyé contre le dossier de siège en position verticale.

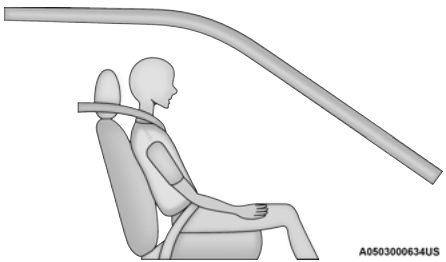

Assis correctement

Passagers de poids plus léger (y compris les adultes de petite taille)

Lorsqu'un passager de poids plus léger, y compris un adulte de petite taille occupe le siège passager avant, le système de classification de l'occupant peut réduire la vitesse de déploiement du sac gonflable avant évolué du passager. Cela ne signifie pas que le système de classification de l'occupant (OCS) ne fonctionne pas correctement.

Ne diminuez pas ET n'augmentez pas le poids assis du passager avant sur le siège passager avant.

Le poids assis du passager avant doit être placé correctement sur le siège passager avant. Dans le cas contraire, vous risquez des blessures graves ou mortelles en cas de collision. Le système de classification de l'occupant (OCS) détermine la catégorie la plus probable de l'occupant qu'il détecte. Le système de classification de l'occupant détectera le poids assis réduit ou accru du passager avant, ce qui pourrait produire une vitesse de déploiement modifiée du sac gonflable avant évolué du passager lors d'une collision. Cela ne signifie pas que le système de classification de l'occupant (OCS) ne fonctionne pas correctement. Si vous diminuez le poids assis du passager avant sur le siège passager avant, la vitesse de déploiement du sac gonflable avant évolué du passager risque d'être réduite. Si vous augmentez le poids assis du passager avant sur le siège passager avant, la vitesse de déploiement du sac gonflable avant évolué du passager risque d'être accrue.

Des exemples de positions assises inadéquates du passager avant sont présentés ci-dessous :

- Le poids du passager avant est transféré à une autre partie du véhicule (comme la portière, l'accoudoir ou le tableau de bord).
- Le passager avant se penche vers l'avant, vers le côté ou se retourne vers l'arrière du véhicule.
- Le dossier du siège passager avant n'est pas en position complètement verticale.
- Le passager avant transporte ou tient un objet lorsqu'il est assis (par exemple, un sac à dos, une boîte, etc.).
- Des objets sont logés sous le siège passager avant.

- Des objets sont logés entre le siège passager avant et la console centrale.
- Des accessoires pouvant modifier le poids assis sur le siège passager avant sont fixés au siège passager avant.
- Un objet quelconque diminue ou augmente le poids assis du passager avant.

Le système de classification de l'occupant (OCS) détermine la classification la plus probable du passager avant. Si un occupant sur le siège passager avant est incorrectement assis, l'occupant peut fournir un signal de déploiement au système de classification de l'occupant (OCS) qui est différent de l'entrée de poids assis appropriée de l'occupant, par exemple :

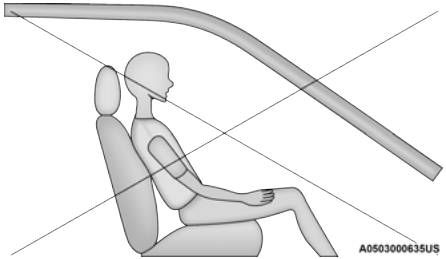

Incorrectement assis

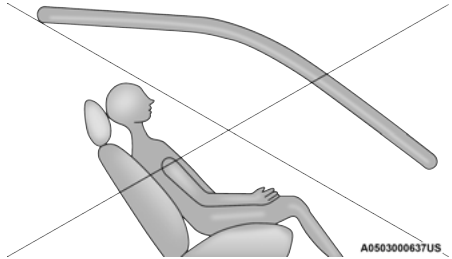

Incorrectement assis

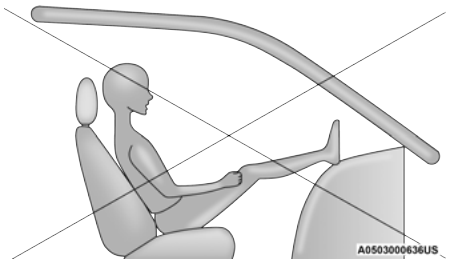

Incorrectement assis

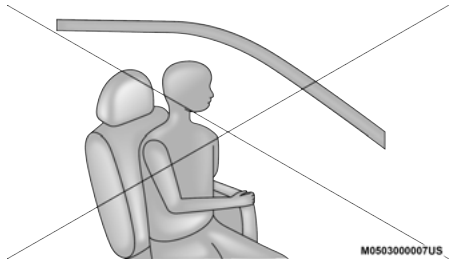

Incorrectement assis

AVERTISSEMENT!

- Si un ensemble de retenue pour enfants ou un enfant, un adolescent ou même un adulte de petite taille sur le siège passager avant est incorrectement assis, l'occupant peut fournir un signal de déploiement au système de classification de l'occupant (OCS) qui est différent de l'entrée de poids de l'occupant assis correctement. Cela pourrait entraîner des blessures graves ou mortelles lors d'une collision.
- Portez toujours votre ceinture de sécurité et assoyez-vous correctement, avec le dossier de siège en position verticale, votre dos appuyé contre le dossier de siège, assis bien droit, faisant face vers l'avant, au centre du siège, et vos pieds reposant confortablement sur le plancher ou près de celui-ci.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- Ne conservez pas d'objets dans vos mains (par exemple, des sacs à dos, des boîtes, etc.) lorsque vous êtes assis sur le siège passager avant. Si l'occupant tient un objet en main, le signal de sortie transmis au système de classification de l'occupant (OCS) peut être différent de l'entrée de poids de l'occupant assis correctement, ce qui peut entraîner des blessures graves ou mortelles lors d'une collision.
- Si vous placez un objet sur le plancher sous le siège passager avant, le système de classification de l'occupant (OCS) pourrait ne pas fonctionner correctement, ce qui risquerait d'entraîner des blessures graves ou mortelles lors d'une collision. Ne placez pas d'objets sur le plancher sous le siège passager avant.

Le témoin de sac gonflable du tableau de bord s'allume lorsque le système de classification de l'occupant ne peut effectuer la classification de l'état du siège passager avant. Une anomalie du système de classification de l'occupant (OCS) peut nuire au fonctionnement du système de sacs gonflables.

Si le témoin d'avertissement de sac gonflable ne s'allume pas, reste allumé après le démarrage du moteur ou s'allume durant la conduite, confiez immédiatement votre véhicule à un concessionnaire autorisé.

L'ensemble de siège passager contient des composants essentiels du système de classification de l'occupant qui peuvent compromettre le déploiement du sac gonflable avant évolué du passager. Afin que le système de classification de l'occupant (OCS) évalue avec exactitude la taille ou la catégorie de l'occupant prenant place sur le siège passager avant, les composants du système de classification de l'occupant (OCS) doivent fonctionner comme prévu. N'apportez aucune modification aux composants, à l'assemblage ou à la housse du siège de passager avant. Si le siège, la housse de garnissage ou le coussin doivent être réparés, confiez le véhicule à un concessionnaire autorisé. N'utilisez que les accessoires de siège approuvés par FCA US LLC.

Veillez à toujours respecter les exigences suivantes :

- Ne modifiez en aucune façon le siège passager avant ni aucun de ses composants.
- N'utilisez aucune housse ou coussin de siège provenant de modèles antérieurs ou ultérieurs qui n'est pas désigné par FCA US LLC pour le modèle de véhicule à réparer. Utilisez toujours la housse et le coussin de siège adéquat et conçu spécifiquement pour le véhicule.
- Ne remplacez pas la housse ou le coussin de siège par une housse ou un coussin de siège du marché secondaire.
- N'ajoutez pas une housse ou revêtement de siège du marché secondaire.
- Les composants, les fixations ainsi que tout autre élément connexe au système de retenue supplémentaire ne doivent, en aucun cas, être modifiés ou remplacés par une pièce autre que celles approuvées par FCA US LLC.

AVERTISSEMENT!

- Des modifications apportées au siège du passager ou des méthodes d'entretien non approuvées du siège, de ses composants connexes ou de la housse ou coussin de siège peuvent nuire au déploiement du sac gonflable en cas de collision frontale. En cas d'une collision, le passager avant risquerait de subir des blessures graves ou mortelles. Un véhicule modifié peut ne pas être conforme aux normes américaines FMVSS (Federal Motor Vehicle Safety Standards) et aux normes de sécurité des véhicules automobiles du Canada (NSVAC).
- Si des modifications doivent être apportées au système de sacs gonflables de votre véhicule pour l'adapter au transport de personnes ayant une invalidité, communiquez avec un concessionnaire autorisé.

Protège-genoux

Les protège-genoux sont conçus pour protéger les genoux du conducteur et du passager avant, en plus de placer les occupants avant de la meilleure façon pour interagir avec les sacs gonflables avant.

AVERTISSEMENT!

- Vous ne devez pas percer, couper ni modifier les protège-genoux de quelque façon que ce soit.
- Ne montez aucun accessoire sur les protège-genoux, y compris des témoins de système d'alarme, des chaînes stéréo, des postes de bande publique (CB), etc.

Sac gonflable de protection pour les genoux du conducteur

Ce véhicule est équipé d'un sac gonflable de protection pour les genoux du conducteur monté dans le tableau de bord, sous la colonne de direction. Le sac gonflable de protection pour les genoux du conducteur offre une meilleure protection lors d'une collision frontale en fonctionnant de pair avec les ceintures de sécurité, les prétendeurs et les sacs gonflables avant.

Sacs gonflables latéraux

Sacs gonflables latéraux supplémentaires montés dans les sièges

Ce véhicule est équipé de sacs gonflables latéraux supplémentaires montés dans les sièges.

Les sacs gonflables latéraux supplémentaires montés dans les sièges se trouvent sur le côté extérieur des sièges avant. Les sacs gonflables latéraux supplémentaires montés dans les sièges indiquent « SRS AIRBAG » (SAC GONFLABLE DU SYSTÈME DE RETENUE SUPPLÉMENTAIRE) ou « AIRBAG » (SAC GONFLABLE) sur une étiquette ou sur le garnissage du côté extérieur des sièges.

Les sacs gonflables latéraux supplémentaires montés dans les sièges peuvent aider à réduire le risque de blessures aux occupants lors de certaines collisions latérales, en plus du potentiel de réduction des blessures offert par les ceintures de sécurité et la structure de la carrosserie.

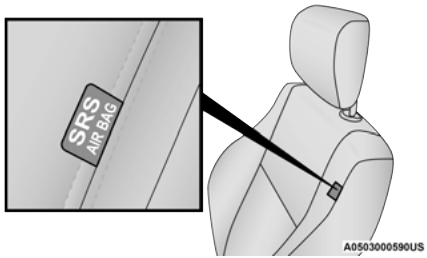

Sacs gonflables latéraux supplémentaires montés dans les sièges avant

Lorsque le sac gonflable latéral supplémentaire monté dans le siège se déploie, il ouvre la couture sur le côté extérieur du couvercle de garnissage du dossier de siège. Lors du déploiement, le sac gonflable latéral supplémentaire monté dans le siège se déploie par la couture du siège dans l'espace situé entre l'occupant et la portière. Il se déploie avec force, à grande vélocité, et risque de blesser les occupants si ceux-ci ne sont pas bien assis ou si des objets se trouvent dans la zone de déploiement du sac gonflable latéral supplémentaire monté dans le siège. Le risque de blessures causées par le déploiement d'un sac gonflable est plus élevé dans le cas d'un enfant.

AVERTISSEMENT!

N'installez pas de housses sur les sièges et ne placez pas d'objets entre les occupants et les sacs gonflables latéraux; cela pourrait nuire au fonctionnement des sacs gonflables et causer la projection d'objets qui pourraient provoquer des blessures graves au moment du déploiement.

Rideaux gonflables latéraux complémentaires (SABIC)

Ce véhicule est équipé de rideaux gonflables latéraux complémentaires.

Les rideaux gonflables latéraux complémentaires se trouvent au-dessus des glaces latérales. La garniture qui recouvre les rideaux gonflables latéraux complémentaires porte la mention « SRS AIRBAG » (SAC GONFLABLE DU SYSTÈME DE RETENUE SUPPLÉMENTAIRE) ou « AIRBAG » (SAC GONFLABLE).

Emplacement de l'étiquette de rideaux gonflables latéraux complémentaires

Ils peuvent aider à réduire le risque de blessures à la tête ou d'autres blessures pour les occupants des places d'extrémité avant et arrière lors de certaines collisions latérales, en plus du potentiel de réduction des blessures offert par les ceintures de sécurité et la structure de la carrosserie.

Les rideaux gonflables latéraux complémentaires se déploient vers le bas, couvrant les glaces latérales. Lors du déploiement, les rideaux gonflables latéraux complémentaires poussent à l'écart le rebord extérieur de la garniture de pavillon et couvrent la glace. Ils se déploient avec une force suffisante pour blesser les occupants si ceux-ci ne portent pas la ceinture de sécurité et ne sont pas assis correctement, ou si des objets se trouvent dans la zone de déploiement des rideaux gonflables latéraux complémentaires. Le risque de blessures causées par le déploiement d'un sac gonflable est plus élevé dans le cas d'un enfant.

Les rideaux gonflables latéraux complémentaires peuvent aider à réduire le risque d'éjection partielle ou complète des occupants du véhicule par les glaces latérales lors de certaines collisions latérales.

AVERTISSEMENT!

- Ne montez pas d'équipement, n'empilez pas de bagages ou ne placez pas de charge dont la hauteur pourrait bloquer le déploiement des rideaux gonflables latéraux complémentaires (SABIC). Le revêtement de garniture au-dessus des glaces latérales, à l'emplacement où les rideaux gonflables latéraux complémentaires se trouvent et se déploient, doit être exempt d'obstructions.
- Afin d'assurer le bon fonctionnement des rideaux gonflables latéraux complémentaires, n'installez pas des accessoires dans votre véhicule qui pourraient modifier le toit. N'ajoutez pas un toit ouvrant du marché secondaire à votre véhicule. N'installez pas de porte-bagages de toit qui nécessite une installation permanente (par boulons ou par vis). Ne percez le toit du véhicule en aucune circonstance.

Collisions latérales

Les sacs gonflables latéraux sont conçus pour se déployer lors de certaines collisions latérales. Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC) détermine si le déploiement des sacs gonflables latéraux lors d'une collision particulière est approprié, en fonction de la gravité et du type de collision. Les capteurs de collisions latérales permettent au module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC) de déterminer la réaction appropriée en cas d'impact. Le système est étalonné pour déployer les sacs gonflables latéraux du côté de l'impact du véhicule lors d'un impact exigeant que les occupants soient protégés au moyen de sacs gonflables latéraux. En cas de collision latérale, les sacs gonflables latéraux se déploient indépendamment; un impact du côté gauche déploie les sacs gonflables latéraux de gauche seulement et un impact du côté droit déploie les sacs gonflables latéraux de droite seulement. Les dommages au véhicule ne constituent pas un indicateur approprié pour déterminer à quel moment les sacs gonflables latéraux doivent être déployés.

Les sacs gonflables latéraux ne se déploient pas dans toutes les collisions latérales, y compris certaines collisions en angle ou certaines collisions latérales dont l'impact exclut la zone de l'habitacle. Les sacs gonflables latéraux peuvent se déployer durant les collisions frontales à angle ou décalées dans lesquelles les sacs gonflables avant se déploient.

Les sacs gonflables latéraux servent de complément aux ceintures de sécurité. Les sacs gonflables latéraux se déploient en moins de temps qu'il n'en faut pour cligner des yeux.

AVERTISSEMENT!

- Les occupants, y compris les enfants, qui s'appuient sur les sacs gonflables latéraux ou qui sont très près de ceux-ci peuvent être gravement blessés ou tués. Les occupants, y compris les enfants, ne doivent jamais s'appuyer ni dormir contre la portière, les glaces latérales ou la zone de déploiement des sacs gonflables latéraux, même s'ils sont installés dans un ensemble de retenue pour bébés ou pour enfants.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- Les ceintures de sécurité (et les ensembles de retenue pour enfants, le cas échéant) sont nécessaires pour votre protection dans toutes les collisions. Elles vous aident également à vous maintenir en place, loin des sacs gonflables latéraux lors du déploiement. Pour bénéficier d'une protection maximale offerte par les sacs gonflables latéraux, les occupants doivent utiliser correctement leur ceinture de sécurité et être assis bien droit, le dos appuyé contre le dossier du siège. Les enfants doivent être bien retenus dans un ensemble de retenue pour enfants ou un siège d'appoint adapté à la taille de l'enfant.

AVERTISSEMENT!

- Les sacs gonflables latéraux ont besoin d'espace pour se déployer. Ne vous appuyez pas contre la portière ou la glace. Tenez-vous droit, au centre du siège.
- Vous pourriez être gravement blessé ou tué si vous êtes assis trop près des sacs gonflables latéraux au moment du déploiement.
- Il est dangereux de se fier seulement aux sacs gonflables latéraux, car les risques de blessures graves pourraient être accrus en cas de collision. Les sacs gonflables latéraux fonctionnent de pair avec la ceinture de sécurité pour vous retenir correctement. Dans certains types de collision, les sacs gonflables latéraux ne se déploient pas du tout. Portez toujours la ceinture de sécurité, même si le véhicule est équipé de sacs gonflables latéraux.

NOTA :
Les couvercles de sac gonflable peuvent ne pas être très apparents dans le garnissage intérieur du véhicule, mais ils s'ouvriront durant le déploiement des sacs gonflables.

Accidents impliquant un capotage

Les sacs gonflables latéraux et les prétendeurs de ceinture de sécurité sont conçus pour se déployer lors de certains accidents comportant un capotage. Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC) détermine si le déploiement lors d'un capotage particulier est approprié, en fonction de la gravité et du type de collision. Les dommages au véhicule ne constituent pas un indicateur approprié pour déterminer à quel moment les sacs gonflables latéraux et les prétendeurs de ceinture de sécurité doivent être déployés.

Les sacs gonflables latéraux et les prétendeurs de ceinture de sécurité ne se déploient pas dans tous les accidents comportant un capotage. Le système de détection de capotage détermine la progression d'un accident comportant un capotage et évalue si le déploiement est approprié. En cas de capotage du véhicule ou d'accident ayant presque entraîné le capotage du véhicule et si le déploiement est approprié, le système de détection de capotage déploie les sacs gonflables latéraux et les prétendeurs de ceinture de sécurité sur les deux côtés du véhicule.

Les rideaux gonflables latéraux complémentaires peuvent aider à réduire le risque d'éjection partielle ou complète des occupants du véhicule par les glaces latérales lors de certaines collisions latérales ou certains accidents comportant un capotage.

Composants du système de sacs gonflables

NOTA :
Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC) contrôle les circuits internes et le câblage d'interconnexion associés aux composants électriques du système de sacs gonflables répertoriés ci-dessous :

- Module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC)
- Témoin d'avertissement de sac gonflable
- Volant et colonne de direction
- Tableau de bord
- Protège-genoux
- Sacs gonflables du conducteur et du passager avant
- Commutateur de boucle de ceinture de sécurité
- Sacs gonflables latéraux supplémentaires
- Sacs gonflables de protection pour les genoux
- Capteurs de collision avant et latérale
- Prétendeurs de ceinture de sécurité
- Capteurs de position des glissières de siège
- Système de classification des occupants

Si un déploiement se produit

Les sacs gonflables avant sont conçus pour se dégonfler immédiatement après le déploiement.

NOTA :
Les sacs gonflables avant ou latéraux ne se déploient pas dans toutes les collisions. Cela ne signifie toutefois pas que le système de sacs gonflables est défectueux.

En cas de collision déclenchant le déploiement des sacs gonflables, vous pourriez expérimenter une ou la totalité des situations suivantes :

- Lors du déploiement des sacs gonflables, le matériau des sacs gonflables peut parfois causer des éraflures ou le rougissement de la peau des occupants. Ces éraflures s'apparentent à celles que produit le frottement d'une corde ou que vous pourriez subir en glissant sur un tapis ou sur le sol d'un gymnase. Elles ne sont pas causées par un contact avec des substances chimiques. Elles ne sont pas permanentes et normalement, elles guérissent rapidement. Cependant, si la guérison tarde à se faire après quelques jours, ou si des cloques apparaissent, consultez immédiatement un médecin.

- Lorsque les sacs gonflables se dégonflent, vous pourriez observer la présence de particules ressemblant à de la fumée. Ces particules, dont la présence est tout à fait normale, proviennent de la réaction qui donne lieu au dégagement de gaz non toxiques qui servent à gonfler les sacs. Elles peuvent cependant irriter la peau, les yeux, le nez ou la gorge. En cas d'irritation de la peau ou des yeux, lavez la zone touchée à l'eau froide. En cas d'irritation du nez ou de la gorge, déplacez-vous là où il y a de l'air frais. Si l'irritation persiste, consultez un médecin. Si ces particules se déposent sur vos vêtements, faites nettoyer ceux-ci en tenant compte des directives du manufacturier du vêtement.

Ne conduisez pas votre véhicule après le déploiement des sacs gonflables. Si votre véhicule fait l'objet d'une autre collision, les sacs gonflables ne seront pas en place pour vous protéger.

AVERTISSEMENT!

Les sacs gonflables qui ont été déployés et les prétendeurs de ceinture de sécurité qui ont été activés ne peuvent vous protéger si vous avez une autre collision. Les sacs gonflables, les prétendeurs de ceinture de sécurité et les ensembles d'enrouleur de ceinture de sécurité doivent être remplacés immédiatement par un concessionnaire autorisé. Faites également réparer le module de commande des dispositifs de retenue des occupants.

NOTA :

- Les couvercles de sac gonflable peuvent ne pas être très apparents dans le garnissage intérieur du véhicule, mais ils s'ouvriront durant le déploiement des sacs gonflables.
- Après une collision, faites vérifier votre véhicule immédiatement auprès d'un concessionnaire autorisé.

Système de réponse améliorée en cas d'accident

En cas d'impact, si le réseau de communications du véhicule et l'alimentation électrique demeurent intacts, selon la nature de l'événement, le module de commande des dispositifs de retenue des occupants déterminera si le système de réponse améliorée en cas d'accident doit exécuter les fonctions suivantes :

- Coupure de l'alimentation en carburant du moteur (selon l'équipement).
- Coupure de l'alimentation par batterie du moteur électrique (selon l'équipement).
- Activation des feux de détresse tant que la batterie demeure chargée.
- Activation de l'éclairage intérieur, lequel reste allumé tant que la batterie demeure chargée ou durant les 15 minutes suivant l'intervention du système de réponse améliorée en cas d'accident.
- Déverrouillage des portières à commande électrique.

Votre véhicule peut aussi être conçu pour effectuer l'une de ces autres fonctions pour réagir au système de réponse améliorée en cas d'accident :

- Mise hors fonction du dispositif de chauffage du filtre à carburant, mise hors fonction du moteur de ventilateur du système CVC, fermeture du volet de circulation du système CVC.
- Couper l'alimentation par batterie des éléments suivants :
  - Moteur
  - Moteur électrique (selon l'équipement)
  - Direction assistée électrique
  - Servofrein
  - Frein de stationnement électrique
  - Sélecteur de rapport de la transmission automatique
  - Avertisseur sonore
  - Essuie-glace avant
  - Pompe du lave-phare

NOTA :
Après un accident, n'oubliez pas d'effectuer un cycle d'allumage à la position STOP (ARRÊT) (OFF/LOCK) (HORS FONCTION ET ANTIVOL-VERROUILLÉ) et de retirer la clé du commutateur d'allumage pour éviter de décharger la batterie. Vérifiez soigneusement la présence de fuites de carburant dans le compartiment moteur et sur le sol près du compartiment moteur et du réservoir de carburant avant de réinitialiser le système et de démarrer le moteur. S'il n'y a aucune fuite de carburant ou aucun dommage aux appareils électriques du véhicule (par exemple, les phares) après un accident, réinitialisez le système en suivant la procédure décrite ci-dessous. Si vous n'êtes pas certain, communiquez avec un concessionnaire autorisé.

Procédure de réinitialisation du système de réponse améliorée en cas d'accident

Après l'impact, lorsque le système est activé, un message relatif à la coupure de l'alimentation en carburant s'affiche. Tournez le commutateur d'allumage de la position AVV/START (DÉMARRAGE) ou MAR/ON/RUN (MARCHE) à la position STOP/OFF/LOCK (ARRÊT-VERROUILLAGE). Vérifiez soigneusement la présence de fuites de carburant dans le compartiment moteur et sur le sol près du compartiment moteur et du réservoir de carburant avant de réinitialiser le système et de démarrer le moteur.

Selon la nature de l'événement, les témoins des clignotants de gauche et de droite du tableau de bord pourraient clignoter. Pour être en mesure d'immobiliser votre véhicule sur l'accotement, vous devez suivre la procédure de réinitialisation du système.

Action effectuée par l'utilisateur NOTA: Chaque étape DOIT ÊTRE maintenue pendant au moins deux secondes	Résultat observé par l'utilisateur
1. Tournez le commutateur d'allumage de la position STOP/OFF/LOCK (ARRÊT/VERROUILLAGE). (Le commutateur des clignotants doit être placé au point mort).	
2. Tournez le commutateur d'allumage à la position MAR/ON/RUN (ACCESSOIRES/MARCHE).	Le clignotant droit CLIGNOTE. Le clignotant gauche est ÉTEINT.
3. Mettez le commutateur de clignotant droit EN FONCTION.	Le clignotant droit est ALLUMÉ EN CONTINU. Le clignotant gauche CLIGNOTE.
4. Placez le clignotant en position neutre.	Le clignotant droit est ÉTEINT. Le clignotant gauche CLIGNOTE.
5. Mettez le commutateur de clignotant gauche EN FONCTION.	Le clignotant droit CLIGNOTE. Le clignotant gauche est ALLUMÉ EN CONTINU.
6. Placez le clignotant en position neutre.	Le clignotant droit CLIGNOTE. Le clignotant gauche est ÉTEINT.
7. Mettez le commutateur de clignotant droit EN FONCTION.	Le clignotant droit est ALLUMÉ EN CONTINU. Le clignotant gauche CLIGNOTE.

Action effectuée par l'utilisateur NOTA: Chaque étape DOIT ÊTRE maintenue pendant au moins deux secondes	Résultat observé par l'utilisateur
8. Placez le clignotant en position neutre.	Le clignotant droit est ÉTEINT. Le clignotant gauche CLIGNOTE.
9. Mettez le commutateur de clignotant gauche EN FONCTION.	Le clignotant droit est ALLUMÉ EN CONTINU. Le clignotant gauche est ALLUMÉ EN CONTINU.
10. Mettez le commutateur de clignotant gauche HORS FONCTION. (Le commutateur des clignotants doit être placé au point mort).	Le clignotant droit est ÉTEINT. Le clignotant gauche est ÉTEINT.
11. Tournez le commutateur d'allumage de la position STOP/OFF/LOCK (ARRÊT/VERROUILLAGE).	
12. Tournez le commutateur d'allumage à la position MAR/ON/RUN (ACCESSOIRES/MARCHE). (La séquence entière doit être effectuée dans les 60 secondes ou la séquence devra être redémarrée).	Le système est maintenant réinitialisé et le moteur peut être démarré.
Mettez les feux de détresse HORS FONCTION (manuellement)	

Si une étape de la procédure de réinitialisation n'est pas effectuée dans un délai de 60 secondes, les clignotants clignotent et la procédure de réinitialisation doit être effectuée de nouveau pour qu'elle réussisse.

Entretien du système de sacs gonflables

AVERTISSEMENT!

- Toute modification aux composants du système de sacs gonflables risque de nuire à son fonctionnement. Vous pourriez subir des blessures en raison de l'absence d'un système de sacs gonflables fonctionnel. Ne modifiez pas les composants ni le câblage du système, notamment en apposant des autocollants ou des écussons sur le couvercle de garnissage du moyeu du volant ou sur la partie supérieure du tableau de bord du côté du passager. Ne modifiez pas le pare-chocs/bouclier avant ou la structure de la carrosserie du véhicule et n'ajoutez pas de marchepieds ou de marchepieds latéraux acquis d'après-vente.
- Il est dangereux d'essayer de réparer soi-même un composant du système de sacs gonflables. N'oubliez pas d'informer toute personne qui doit intervenir sur votre véhicule de la présence de sacs gonflables à bord.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- Ne tentez pas de modifier les composants du système de sacs gonflables. Un sac gonflable pourrait se déployer accidentellement ou ne pas fonctionner adéquatement si le système est modifié. Rendez-vous chez un concessionnaire autorisé pour tout entretien du système de sacs gonflables. Si vos sièges, y compris les couvercles de garnissage et les coussins de siège, exigent un entretien ou une réparation (notamment le retrait ou le desserrage et le serrage des boulons de fixation des sièges), rendez-vous chez un concessionnaire autorisé. Seuls des accessoires de sièges approuvés par le constructeur doivent être utilisés. Si des modifications doivent être apportées au système de sacs gonflables de votre véhicule pour l'adapter au transport de personnes ayant une invalidité, communiquez avec un concessionnaire autorisé.

Enregistreur de données d'événement (EDR)

Ce véhicule est muni d'un enregistreur de données d'événement. Le but principal d'un enregistreur de données d'événement est d'enregistrer, lors de certaines collisions ou de risque de collision, les données relatives au déploiement d'un sac gonflable ou lors de l'impact d'un obstacle, ainsi que les données qui aideront à analyser le rendement des différents systèmes du véhicule. L'enregistreur de données d'événement est conçu pour enregistrer des données relatives à la dynamique du véhicule et aux systèmes de sécurité pendant une brève période de temps, généralement 30 secondes ou moins. L'enregistreur de données d'événement dans ce véhicule est conçu pour enregistrer les données d'analyse servant à vérifier :

- le fonctionnement des divers systèmes de votre véhicule;
- l'état de bouclage ou de débouclage des ceintures de sécurité du conducteur et du passager;

- le degré d'enfoncement (s'il y a lieu) de la pédale de frein ou d'accélérateur par le conducteur; et
- la vitesse du véhicule.

Ces données peuvent aider à fournir une meilleure compréhension des circonstances dans lesquelles les accidents et les blessures surviennent.

NOTA :
Les données de l'enregistreur de données d'événement du véhicule sont enregistrées seulement si une collision importante survient; aucune donnée n'est enregistrée par l'enregistreur de données d'événement dans des conditions normales de conduite, et aucune donnée personnelle (par exemple, le nom, le sexe, l'âge et le lieu de l'accident) n'est enregistrée. Cependant, les autres partis, comme les organismes chargés de l'application de la loi, pourraient combiner les données d'enregistreur de données d'événement avec le type de données d'identification personnelles de routine recueillies lors d'une enquête sur une collision.

Pour lire des données enregistrées par un enregistreur de données d'événement, un équipement spécial est nécessaire et un accès au véhicule ou à l'enregistreur de données d'événement est également nécessaire. En plus du constructeur du véhicule, les autres partis, tels que les organismes chargés de l'application de la loi, munis d'un équipement spécial, peuvent lire l'information s'ils ont accès au véhicule ou à l'enregistreur de données d'événement.

ENSEMBLES DE RETENUE POUR ENFANTS

Tous les passagers qui voyagent à bord de votre véhicule doivent porter leur ceinture de sécurité en tout temps; cette directive s'applique également aux bébés et aux enfants. En vertu des règlements qui régissent la sécurité routière dans toutes les provinces canadiennes ainsi que dans tous les États américains, les jeunes enfants qui se trouvent à bord d'un véhicule automobile doivent être retenus par un ensemble de retenue approprié. C'est la loi. Tout automobiliste qui enfreint cette loi est passible de poursuites judiciaires.

Les enfants âgés de 12 ans et moins doivent être bien retenus par une ceinture de sécurité ou un ensemble de retenue pour enfants dans le siège arrière, si un tel siège est disponible. Selon les statistiques sur les accidents, les enfants sont plus en sécurité lorsqu'ils sont adéquatement retenus sur la banquette arrière que lorsqu'ils sont installés sur le siège avant.

AVERTISSEMENT!
Lors d'une collision, un enfant non protégé peut se transformer en projectile à l'intérieur du véhicule. La force requise pour retenir un bébé sur vos genoux pourrait devenir si grande que vous ne pourriez retenir l'enfant, peu importe votre force. L'enfant et les autres occupants risqueraient de subir des blessures graves ou mortelles. Tout enfant qui se trouve à bord du véhicule doit être placé dans un ensemble de retenue approprié convenant à sa taille.

Il existe divers types d'ensembles de retenue d'enfant, qu'il s'agisse d'un bébé ou d'un enfant presque assez grand pour porter une ceinture de sécurité pour adulte. Vérifiez toujours le manuel du propriétaire accompagnant le siège d'enfant pour vous assurer qu'il s'agit bien du siège qui convient le mieux à votre enfant. Lisez attentivement et suivez toutes les directives et les avertissements contenus dans le manuel du propriétaire de l'ensemble de retenue pour enfants ainsi que ceux indiqués sur toutes les étiquettes apposées sur l'ensemble de retenue.

Avant d'acheter un ensemble de retenue, assurez-vous qu'il porte une étiquette certifiant qu'il est conforme à toutes les normes de sécurité en vigueur. Vous devriez aussi vous assurer que vous pouvez l'installer dans le véhicule où vous l'utiliserez.

NOTA :

- Pour obtenir plus d'information à ce sujet, visitez le site http://www.nhtsa.gov/parents-and-caregivers ou appelez au : 1-888-327-4236
- Les résidents canadiens peuvent consulter le site Web de Transports Canada pour obtenir de plus amples renseignements : https://www.tc.gc.ca/en/services/road/child-car-seat-safety.html

Sommaire des recommandations de retenue des enfants dans le véhicule

	Taille, hauteur, poids ou âge de l'enfant	Type recommandé de l'ensemble de retenue pour enfants
Bébés et tout-petits	Enfants âgés de deux ans ou moins et qui n'ont pas atteint la limite de taille ou de poids de leur ensemble de retenue pour enfants	Un porte-bébé ou un ensemble de retenue pour enfants transformable, orienté vers l'arrière dans un siège arrière du véhicule
Jeunes enfants	Les enfants qui sont âgés d'au moins deux ans ou qui ont dépassé la limite de taille ou de poids de leur ensemble de retenue pour enfants	Ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'avant muni d'un harnais à cinq points, orienté vers l'avant dans un siège arrière du véhicule

	Taille, hauteur, poids ou âge de l'enfant	Type recommandé de l'ensemble de retenue pour enfants
Enfants plus grands	Enfants dont la taille et le poids ne leur permettent plus d'utiliser un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'avant, mais qui sont encore trop petits pour utiliser correctement la ceinture de sécurité du véhicule	Siège d'appoint et ceinture de sécurité du véhicule, positionnés dans un siège arrière du véhicule
Enfants trop grands pour un ensemble de retenue pour enfants	Les enfants âgés de 12 ans ou moins dont la taille ou le poids dépasse la limite de leur siège d'appoint	Ceinture de sécurité du véhicule, positionnée dans un siège arrière du véhicule

Ensembles de retenue pour enfants et bébés

Les experts en sécurité recommandent de placer les enfants dans des porte-bébés orientés vers l'arrière jusqu'à ce qu'ils soient âgés de deux ans ou jusqu'à ce qu'ils atteignent la limite de taille ou de poids de leur ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière. Deux types d'ensembles de retenue pour enfants peuvent être orientés vers l'arrière : les porte-bébés et les sièges d'enfant transformables.

Les porte-bébés ne doivent être utilisés qu'orientés vers l'arrière dans le véhicule. Cette recommandation s'applique aux nouveau-nés jusqu'à ce qu'ils atteignent la limite de poids ou de hauteur du porte-bébé. Les sièges d'enfant transformables peuvent être orientés tant vers l'arrière que vers l'avant du véhicule. Les sièges d'enfant transformables orientés vers l'arrière ont une limite de poids plus élevée que les porte-bébés, ce qui permet de les utiliser dans ce sens pour les enfants trop grands pour leur porte-bébé, mais âgés de moins de deux ans.

Les enfants doivent voyager dans des sièges orientés vers l'arrière tant qu'ils n'ont pas atteint le poids ou la hauteur limite de leur siège d'enfants transformable.

AVERTISSEMENT!

- Ne placez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière devant un sac gonflable. Le déploiement du sac gonflable avant du passager peut provoquer des blessures graves ou la mort à un enfant âgé de 12 ans ou moins, y compris à un enfant installé dans un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière.
- N'installez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans le siège avant d'un véhicule. Utilisez seulement un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière sur le siège arrière. Si le véhicule n'a pas de siège arrière, ne transportez pas d'ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans ce véhicule.

Ensembles de retenue pour enfants plus grands

Les enfants de deux ans ou qui sont trop grands pour leur siège d'enfant transformable orienté vers l'arrière peuvent voyager dans des sièges orientés vers l'avant. Les sièges d'enfant orientés vers l'avant et les sièges transformables orientés vers l'avant sont conçus pour les enfants âgés de plus de deux ans ou qui ne peuvent plus utiliser leur siège d'enfant transformable orienté vers l'arrière en raison de leur taille ou de leur poids ayant dépassé la limite de leur siège d'enfant transformable. Les enfants devraient demeurer dans un siège d'enfant orienté vers l'avant avec un harnais le plus longtemps possible, jusqu'à la limite de poids et de hauteur imposée par le siège.

Tous les enfants qui ont dépassé le poids ou la hauteur limite du siège orienté vers l'avant doivent utiliser un siège d'appoint jusqu'à ce qu'il soit possible d'ajuster correctement les ceintures de sécurité du véhicule. Si l'enfant ne peut s'asseoir avec les genoux repliés à l'avant du coussin de siège du véhicule tout en ayant le dos appuyé contre le dossier du siège, il doit utiliser un siège d'appoint. L'enfant et le siège d'appoint sont maintenus sur le siège du véhicule par la ceinture de sécurité.

AVERTISSEMENT!

- Si l'ensemble de retenue pour enfants ou bébés n'est pas installé correctement, il y a risque de défaillance. L'ensemble pourrait se détacher en cas de collision, ce qui pourrait causer à l'enfant des blessures graves ou mortelles. Suivez à la lettre les directives du constructeur de l'ensemble de retenue lors de l'installation d'un ensemble de retenue pour enfant ou pour bébé.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- Après l'installation d'un ensemble de retenue pour enfants dans le véhicule, ne déplacez pas le siège de voiture vers l'avant ou vers l'arrière, car vous risqueriez de desserrer les fixations de l'ensemble de retenue pour enfants. Retirez l'ensemble de retenue pour enfants avant de régler la position du siège de voiture. Lorsque vous avez réglé le siège de voiture, réinstallez l'ensemble de retenue pour enfants.
- Lorsque l'ensemble de retenue pour enfants n'est pas utilisé, assurez-vous qu'il est maintenu en place à l'aide de la ceinture de sécurité ou des ancrages de système LATCH ou retirez-le du véhicule. Ne le laissez pas libre dans le véhicule. En cas d'arrêt soudain ou d'accident, il pourrait frapper les occupants ou les dossiers et causer des blessures graves.

Enfants trop grands pour les sièges d'appoint

Les enfants suffisamment grands pour porter le baudrier confortablement, et dont les jambes sont assez longues pour se replier à l'avant du siège lorsque leur dos est appuyé contre le dossier, doivent utiliser la ceinture de sécurité sur un siège arrière. Utilisez les critères de ce simple essai à cinq étapes pour déterminer si l'enfant peut utiliser uniquement la ceinture de sécurité du véhicule :

1. L'enfant peut-il s'asseoir sur le siège du véhicule en appuyant le dos complètement contre le dossier?
2. L'enfant peut-il plier confortablement les genoux à l'avant du siège du véhicule tout en ayant son dos appuyé contre le dossier?
3. Le baudrier peut-il passer sur l'épaule de l'enfant entre le cou et le bras?
4. La partie sous-abdominale de la ceinture est-elle placée aussi bas que possible, touchant les cuisses de l'enfant et non l'abdomen?
5. L'enfant peut-il rester assis ainsi pour toute la durée du trajet?

Si vous avez répondu « non » à une de ces questions, l'enfant doit encore utiliser un siège d'appoint dans ce véhicule. Si l'enfant utilise la ceinture à trois points d'ancrage, assurez-vous que la boucle est bien verrouillée et vérifiez régulièrement le réglage de la ceinture de sécurité, au cas où il aurait été modifié par les mouvements de l'enfant. Si le baudrier touche le visage ou le cou de l'enfant, déplacez l'enfant vers le milieu du véhicule ou utilisez un siège d'appoint pour placer correctement la ceinture de sécurité sur l'enfant.

AVERTISSEMENT!

Ne laissez jamais un enfant passer le baudrier derrière son dos ou sous son bras. Dans un accident, le baudrier ne protègera pas de façon appropriée un enfant, ce qui risquerait de provoquer des blessures graves ou la mort. Un enfant doit toujours porter correctement la partie sous-abdominale et le baudrier de la ceinture de sécurité.

Recommandations pour fixer des ensembles de retenue pour enfants

Type de dispositif de retenue	Poids combiné de l'enfant et de l'ensemble de retenue pour enfants	Utilisez n'importe quelle méthode de fixation indiquée par un « X »			
		LATCH – ancrages inférieurs seulement	Ceinture de sécurité seulement	LATCH – ancrages inférieurs et ancrage d'attache supérieur	Ceinture de sécurité et ancrage d'attache supérieur
Ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière	Jusqu'à 29,5 kg (65 lb)	X	X		
Ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière	Plus de 29,5 kg (65 lb)		X		
Ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'avant	Jusqu'à 29,5 kg (65 lb)			X	X
Ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'avant	Plus de 29,5 kg (65 lb)				X

Système d'ancrages inférieurs et courroies d'attache pour siège d'enfant (LATCH)

Étiquette du système LATCH

Votre véhicule est équipé d'un système d'ancrages pour ensemble de retenue pour enfants appelé LATCH (Lower Anchors and Tethers for Children). Le système LATCH comporte trois points d'ancrage du véhicule pour installer les sièges d'enfant équipés du système LATCH. Deux ancrages inférieurs se trouvent à l'arrière du coussin de siège à la jonction du dossier et un ancrage d'attache supérieur se trouve derrière la place assise. Ces ancrages sont utilisés pour installer les sièges d'enfant munis du système LATCH sans utiliser les ceintures de sécurité du véhicule. Certaines places comportent un ancrage d'attache supérieur, mais aucun ancrage inférieur. Dans ces places, la ceinture de sécurité doit être utilisée avec l'ancrage d'attache supérieur pour installer l'ensemble de retenue pour enfants. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le tableau suivant.

Places munies du système LATCH pour installer les ensembles de retenue pour enfants dans ce véhicule

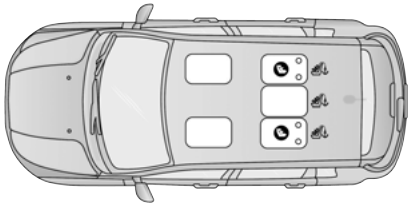

Positions du système LATCH

Symbole d'ancrage inférieur,
2 ancrages par place
Symbole d'ancrage d'attache supérieur

Foire aux questions concernant l'installation de l'ensemble de retenue pour enfants au moyen du système LATCH		
Quelle est la limite de poids (poids de l'enfant + poids de l'ensemble de retenue pour enfants) pour utiliser le système d'ancrage LATCH pour fixer l'ensemble de retenue pour enfants?	29,5 kg (65 lb)	Utilisez le système d'ancrage LATCH jusqu'à ce que le poids combiné de l'enfant et de l'ensemble de retenue pour enfants soit de 29,5 kg (65 lb). Utilisez la ceinture de sécurité et l'ancrage d'attache au lieu du système LATCH une fois que le poids combiné est de plus de 29,5 kg (65 lb).
Les ancrages LATCH et la ceinture de sécurité peuvent-ils être utilisés ensemble pour attacher un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière ou vers l'avant?	Non	N'utilisez pas la ceinture de sécurité lorsque vous utilisez le système d'ancrage LATCH pour fixer un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière ou vers l'avant. Les sièges d'appoint peuvent être fixés aux ancrages LATCH si permis par le constructeur du siège d'appoint. Consultez le manuel du propriétaire du siège d'appoint pour obtenir plus de renseignements.
Un siège d'enfant peut-il être installé dans la position centrale à l'aide des ancrages inférieurs LATCH intérieurs des places latérales?	Oui	Vous pouvez installer des ensembles de retenue pour enfants munis d'ancrages inférieurs flexibles à la place centrale. Les ancrages intérieurs sont espacés de 400 mm (16 po). N'installez pas d'ensembles de retenue pour enfants munis d'ancrages inférieurs rigides à la place centrale.

Foire aux questions concernant l'installation de l'ensemble de retenue pour enfants au moyen du système LATCH		
Deux ensembles de retenue pour enfants peuvent-ils être fixés à un ancrage inférieur LATCH commun?	Non	Ne « partagez » jamais un ancrage LATCH avec deux ensembles ou plus de retenue pour enfants. Si la position centrale n'a pas d'ancrages inférieurs LATCH spécialisés, utilisez la ceinture de sécurité pour poser un siège d'enfant dans la position centrale à côté d'un siège d'enfant qui utilise les ancrages LATCH en position extérieure.
L'ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière peut-il toucher le dos du siège passager avant?	Oui	Le siège d'enfant peut toucher le dos du siège passager avant si le constructeur de l'ensemble de retenue pour enfants permet aussi le contact. Consultez le manuel du propriétaire de l'ensemble de retenue pour enfants pour obtenir plus de renseignements.
Les appuie-tête arrière peuvent-ils être retirés?	Non	

Emplacement des ancrages LATCH

Les ancrages inférieurs sont des barres rondes situées à l'arrière du coussin de siège à la jonction du dossier, sous les pictogrammes d'ancrage sur le dossier de siège. Ils ne sont visibles que si vous vous penchez sur le siège arrière pour installer l'ensemble de retenue pour enfants. Vous les sentirez facilement si vous passez vos doigts le long de l'intersection entre le dossier et le coussin de siège.

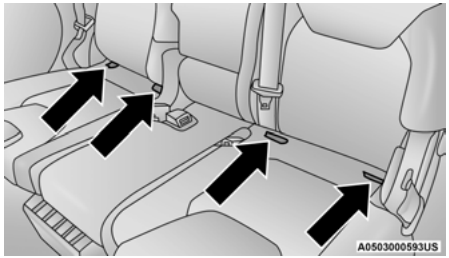

Emplacement de l'ancrage inférieur

Localiser les ancrages d'attache supérieurs

Des ancrages de courroie d'attache se trouvent derrière chaque place arrière, à l'arrière du siège.

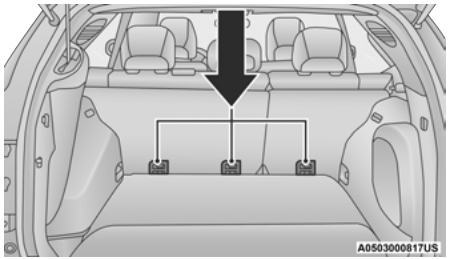

Emplacements des ancrages d'attache

Les ensembles de retenue pour enfants compatibles avec le système LATCH sont munis d'une barre rigide ou d'une courroie flexible de chaque côté. Chaque barre ou courroie est munie d'un crochet ou d'un connecteur pour fixer l'ancrage inférieur et pour resserrer la connexion à l'ancrage. Les ensembles de retenue pour enfants orientés vers l'avant et certains ensembles orientés vers l'arrière sont également munis d'une courroie d'attache. La courroie d'attache est munie d'un crochet à l'extrémité pour fixer l'ancrage d'attache supérieur et pour resserrer la courroie après qu'elle est fixée à l'ancrage.

Système LATCH – siège central

N'installez pas d'ensembles de retenue pour enfants munis de fixations inférieures rigides à la place centrale. Installez uniquement ce type d'ensemble de retenue pour enfants aux places d'extrémité. Les ensembles de retenue pour enfants munis d'attaches inférieures à sangle flexible peuvent être installés à toutes les places arrière.

AVERTISSEMENT!

N'utilisez jamais le même ancrage inférieur pour fixer plus d'un ensemble de retenue pour enfants. Si vous installez des ensembles de retenue pour enfants compatibles avec le système LATCH sur des places adjacentes, vous devez utiliser la ceinture de sécurité à la place centrale. Vous pouvez utiliser les ancrages de système LATCH ou la ceinture de sécurité du véhicule pour installer des sièges d'enfant aux places d'extrémité.

Veuillez consulter ⇨ page 331 pour obtenir des instructions d'installation typique.

Suivez toujours les directives du constructeur de l'ensemble de retenue pour enfants lors de l'installation de l'ensemble de retenue. Tous les ensembles de retenue pour enfants ne se placent pas de la manière décrite ci-après.

Pose d'un ensemble de retenue pour enfants compatible avec le système LATCH

Si la place sélectionnée est munie d'une ceinture de sécurité à enrouleur à blocage automatique (EBA) commutable, rangez la ceinture de sécurité en suivant les instructions ci-dessous. Reportez-vous à ➪ page 332 pour connaître le type de ceinture de sécurité dont est dotée chaque place assise.

1. Desserrez les dispositifs de réglage des courroies inférieures et de la courroie d'attache du siège d'enfant afin de faciliter la fixation des crochets ou des connecteurs aux ancrages du véhicule.
2. Placez le siège d'enfant entre les ancrages inférieurs de cette place assise. Si le siège de deuxième rangée peut être incliné, vous devrez peut-être incliner le siège ou soulever l'appuie-tête (s'il est réglable) pour obtenir une meilleure installation. Si le siège arrière peut être avancé et reculé dans le véhicule, vous pouvez le reculer à sa position arrière maximale pour laisser de la place au siège d'enfant. Vous pouvez aussi avancer le siège avant pour laisser plus de place au siège d'enfant.
3. Fixez les crochets ou les connecteurs inférieurs de l'ensemble de retenue pour enfants aux ancrages inférieurs dans la place assise sélectionnée.
4. Si l'ensemble de retenue pour enfants est muni d'une courroie d'attache, raccordez-la à l'ancrage d'attache supérieur. Reportez-vous à ➪ page 336 afin de connaître les directives pour fixer un ancrage d’attache.
5. Serrez toutes les courroies en poussant l'ensemble de retenue pour enfants vers l'arrière et vers le bas dans le siège. Éliminez le jeu des courroies en suivant les directives du constructeur de l'ensemble de retenue pour enfants.
6. Assurez-vous que l'ensemble de retenue pour enfants est installé bien serré en tirant le siège d'enfant de l'avant à l'arrière sur le passage de ceinture. L'ensemble ne doit pas se déplacer de plus de 25,4 mm (1 po) dans toutes les directions.

Rangement approprié d'une ceinture de sécurité à enrouleur à blocage automatique (EBA) commutable inutilisée :

Lorsque vous installez un ensemble de retenue pour enfants au moyen du système LATCH, rangez toutes les ceintures de sécurité à enrouleur à blocage automatique (EBA) inutilisées par d'autres occupants ou utilisées pour fixer un ensemble de retenue pour enfants. Une ceinture de sécurité inutilisée pourrait blesser un enfant qui s'amuse avec la ceinture et verrouille accidentellement l'enrouleur de la ceinture de sécurité.

Avant d'installer un ensemble de retenue pour enfants au moyen du système LATCH, bouclez la ceinture de sécurité derrière l'ensemble de retenue pour enfants et hors de portée de l'enfant. Si la ceinture de sécurité bouclée gêne l'installation de l'ensemble de retenue pour enfants, acheminez la ceinture de sécurité dans le passage de ceinture de l'ensemble et bouclez-la plutôt que de la boucler derrière celui-ci. Ne verrouillez pas la ceinture de sécurité. Rappelez à tous les enfants à bord de ne jamais s'amuser avec les ceintures de sécurité – ce ne sont pas des jouets.

AVERTISSEMENT!

- L'installation inadéquate d'un ensemble de retenue pour enfants au système ancrages inférieurs et courroie d'attache pour siège d'enfant (LATCH) peut conduire à une défaillance de l'ensemble de retenue, ce qui pourrait causer à l'enfant des blessures graves ou mortelles. Suivez à la lettre les directives du constructeur de l'ensemble de retenue lors de l'installation d'un ensemble de retenue pour enfant ou pour bébé.
- Les ancrages pour ensemble de retenue pour enfants sont conçus pour résister uniquement aux charges imposées par des ensembles de retenue pour enfants correctement installés. Ils ne doivent jamais servir aux ceintures de sécurité ou aux baudriers dédiés aux adultes ni à fixer d'autres articles ou matériel au véhicule.

Pose d'un ensemble de retenue pour enfants à l'aide des ceintures de sécurité du véhicule

Les ensembles de retenue pour enfants sont conçus pour être fixés sur les sièges du véhicule par les ceintures sous-abdominales ou la partie sous-abdominale d'une ceinture à trois points d'ancrage.

AVERTISSEMENT!

- L'installation ou la fixation inadéquates d'un ensemble de retenue pour enfants peuvent conduire à une défaillance de l'ensemble de retenue, ce qui pourrait causer à l'enfant des blessures graves ou mortelles.
- Suivez à la lettre les directives du constructeur de l'ensemble de retenue lors de l'installation d'un ensemble de retenue pour enfant ou pour bébé.

Les ceintures de sécurité des places de passager sont munies d'un enrouleur à blocage automatique (EBA) commutable qui est conçu pour maintenir la partie sous-abdominale de la ceinture de sécurité bien ajustée autour de l'ensemble de retenue pour enfants, de façon à ce qu'il ne soit pas nécessaire d'utiliser une agrafe de blocage. Vous pouvez « commuter » l'enrouleur à blocage automatique (EBA) en mode verrouillé en tirant toute la sangle hors de l'enrouleur, puis en laissant la sangle s'enrouler dans l'enrouleur. S'il est verrouillé, l'EBA produira un déclic lorsque la sangle est tirée dans l'enrouleur.

Consultez la description « Mode de blocage automatique » ⇨ page 298 pour obtenir de plus amples renseignements sur l'enrouleur à blocage automatique.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le tableau ci-dessous et les paragraphes suivants.

Ceinture à trois points d'ancrage pour l'installation d'un ensemble de retenue pour enfants dans ce véhicule

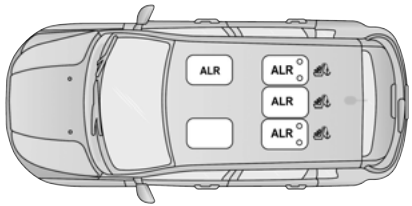

A0503000594US

Emplacements de l'enrouleur à blocage automatique (EBA)

ALR (EBA) – enrouleur à blocage automatique commutable
Symbole d'ancrage d'attache supérieur

Foire aux questions concernant l'installation de l'ensemble de retenue pour enfants au moyen des ceintures de sécurité		
Quelle est la limite de poids (poids de l'enfant + poids de l'ensemble de retenue pour enfants) pour utiliser l'ancrage d'attache avec la ceinture de sécurité pour fixer un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'avant?	Limite de poids de l'ensemble de retenue pour enfants	Utilisez toujours l'ancrage d'attache lors de l'utilisation de la ceinture de sécurité pour fixer un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'avant, jusqu'à la limite de poids recommandée de l'ensemble de retenue pour enfants.
L'ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière peut-il toucher le dos du siège passager avant?	Oui	Le contact entre le siège passager avant et l'ensemble de retenue pour enfants est permis, si le constructeur de l'ensemble de retenue pour enfants permet aussi le contact.
Les appuie-tête arrière peuvent-ils être retirés?	Non	
La tige de boucle peut-elle être tordue pour resserrer la ceinture de sécurité contre le trajet de la ceinture de l'ensemble de retenue pour enfants?	Non	Ne tordez pas la tige de boucle dans une place assise munie d'un EBA.

Installation d'un ensemble de retenue pour enfants avec un enrouleur à blocage automatique (EBA) commutable :

Les ensembles de retenue pour enfants sont conçus pour être fixés sur les sièges du véhicule par les ceintures sous-abdominales ou la partie sous-abdominale d'une ceinture à trois points d'ancrage.

AVERTISSEMENT!

- L'installation ou la fixation inadéquates d'un ensemble de retenue pour enfants peuvent conduire à une défaillance de l'ensemble de retenue, ce qui pourrait causer à l'enfant des blessures graves ou mortelles.
- Suivez à la lettre les directives du constructeur de l'ensemble de retenue lors de l'installation d'un ensemble de retenue pour enfant ou pour bébé.

1. Placez le siège d'enfant au centre de la position assise. Si le siège de deuxième rangée peut être incliné, vous devrez peut-être incliner le siège ou soulever l'appuie-tête (s'il est réglable) pour obtenir une meilleure installation. Si le siège arrière peut être avancé et reculé dans le véhicule, vous pouvez le reculer à sa position arrière maximale pour laisser de la place au siège d'enfant. Vous pouvez aussi avancer le siège avant pour laisser plus de place au siège d'enfant.
2. Tirez suffisamment la ceinture de sécurité hors de l'enrouleur pour l'acheminer dans le passage de ceinture de l'ensemble de retenue pour enfants. Ne tordez pas la sangle dans le passage de ceinture.
3. Insérez la languette dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.
4. Tirez sur la sangle afin de serrer la portion sous-abdominale de la ceinture contre le siège d'enfant.
5. Pour verrouiller la ceinture de sécurité, tirez le baudrier vers le bas jusqu'à ce que vous ayez complètement retiré la sangle de ceinture de sécurité hors de l'enrouleur. Laissez ensuite la sangle se rétracter dans l'enrouleur. Au cours de cette opération, vous entendrez un son de cliquet indiquant que la ceinture de sécurité se trouve maintenant en mode de verrouillage automatique.
6. Essayez de tirer la sangle hors de l'enrouleur. Si l'enrouleur est verrouillé, il n'est plus possible de tirer la sangle hors de l'enrouleur. Si l'enrouleur n'est pas verrouillé, répétez l'étape 5.
7. Enfin, tirez la sangle excédentaire vers le haut pour serrer la partie sous-abdominale autour de l'ensemble de retenue pour enfants, tout en poussant l'ensemble vers l'arrière et vers le bas dans le siège du véhicule.

8. Si l'ensemble de retenue pour enfants est muni d'une courroie d'attache supérieure et que la place assise comporte un ancrage d'attache supérieur, reliez la courroie d'attache à l'ancrage et serrez la courroie d'attache. Reportez-vous à ⇨ page 336 afin de connaître les directives pour fixer un ancrage d'attache.
9. Assurez-vous que l'ensemble de retenue pour enfants est installé bien serré en tirant le siège d'enfant de l'avant à l'arrière sur le passage de ceinture. L'ensemble ne doit pas se déplacer de plus de 25,4 mm (1 po) dans toutes les directions.

Les ceintures de sécurité peuvent toutefois se desserrer à l'usage; vérifiez-les périodiquement et resserrez-les au besoin.

Installation d'un ensemble de retenue pour enfants à l'aide de l'ancrage d'attache supérieur :

AVERTISSEMENT!

Ne fixez pas une courroie d'attache à un siège de voiture orienté vers l'arrière à quelque endroit que ce soit sur le devant du siège de voiture, que ce soit l'armature de siège ou l'ancrage d'attache. Fixez seulement la courroie d'attache d'un siège de voiture orienté vers l'arrière à l'ancrage d'attache qui est approuvé pour cette place, situé derrière la partie supérieure du siège. Reportez-vous à ⇨ page 327 pour connaître l'emplacement des ancrages d'attache approuvés dans votre véhicule.

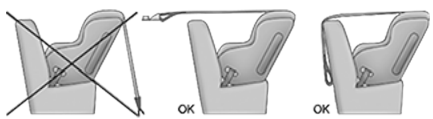

1. Regardez derrière la place où vous avez l'intention d'installer l'ensemble de retenue pour enfants pour trouver l'ancrage d'attache. Il se peut que vous ayez à avancer le siège pour avoir un meilleur accès à l'ancrage d'attache. S'il n'y a pas d'ancrage d'attache supérieur pour cette place, placez l'ensemble de retenue pour enfants à une autre place du véhicule, si une telle place est disponible.
2. Faites passer la courroie d'attache de façon à fournir l'acheminement le plus direct à la courroie entre l'ancrage et le siège d'enfant. Si votre véhicule est muni d'appuie-tête arrière réglables, soulevez l'appuie-tête et, dans la mesure du possible, acheminez la courroie d'attache sous l'appuie-tête, entre les deux montants. Si ce n'est pas possible, abaissez l'appuie-tête et passez la courroie d'attache autour du côté extérieur de l'appuie-tête.
3. Fixez le crochet de courroie d'attache de l'ensemble de retenue pour enfants à l'ancrage d'attache supérieur, comme indiqué dans le schéma.

4. Éliminez le jeu de la courroie d'attache en suivant les directives du constructeur de l'ensemble de retenue pour enfants.

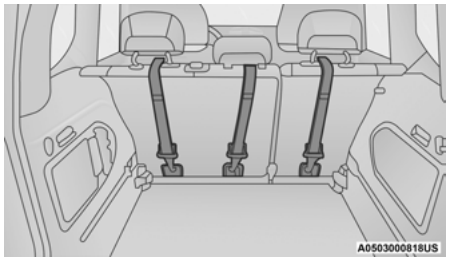

Ancrages d'attache de siège arrière

AVERTISSEMENT!

- Le mauvais ancrage de la courroie d'attache risque d'amplifier les mouvements de la tête de l'enfant, ce qui peut se traduire par des blessures. N'utilisez que la position d'ancrage située directement derrière le siège d'enfant pour fixer la courroie d'attache supérieure de l'ensemble de retenue pour enfants.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- Si votre véhicule est muni d'un siège arrière à dossiers rabattables, assurez-vous que la courroie d'attache ne glisse pas dans l'ouverture entre les dossiers de siège lorsque vous éliminez le jeu de la courroie.

CONSEILS DE SÉCURITÉ

TRANSPORT DE PASSAGERS

NE TRANSPORTEZ JAMAIS DE PASSAGERS DANS L'ESPACE DE CHARGEMENT.

AVERTISSEMENT!

- Ne laissez jamais d'enfants ou d'animaux dans un véhicule stationné lorsqu'il fait chaud. L'augmentation de la température dans l'habitacle peut causer des blessures graves ou la mort.
- Il est très dangereux de se trouver dans l'espace de chargement, intérieure ou extérieure, lorsque le véhicule roule. En cas de collision, les personnes qui se trouvent dans cet espace risquent d'être gravement blessées ou tuées.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- Lorsque le véhicule est en mouvement, ne laissez personne prendre place dans des espaces qui ne sont pas équipés de sièges et de ceintures de sécurité.
- Assurez-vous que tous les passagers du véhicule prennent place dans un siège et bouclent correctement leur ceinture de sécurité.

TRANSPORT D'ANIMAUX DOMESTIQUES

Le déploiement du sac gonflable peut causer des blessures à votre animal s'il se trouve sur le siège avant. En cas d'arrêt brusque ou de collision, un animal non retenu peut être projeté à l'intérieur de l'habitacle et subir des blessures ou même blesser un passager.

Les animaux domestiques doivent être retenus par un harnais sur le siège arrière (selon l'équipement) ou être mis dans une cage retenue au siège arrière à l'aide de ceintures de sécurité.

VÉRIFICATIONS DE SÉCURITÉ À EFFECTUER À L'INTÉRIEUR DU VÉHICULE

Ceintures de sécurité

Inspectez régulièrement les ceintures de sécurité et assurez-vous qu'elles ne sont ni coupées ni effilochées, et qu'aucune pièce de fixation n'est desserrée. Les pièces endommagées doivent être remplacées immédiatement. Ne démontez pas et ne modifiez pas le système.

Les ceintures de sécurité avant doivent être remplacées après une collision. Les ensembles de ceinture de sécurité arrière qui ont été endommagés lors d'une collision (rétracteur plié, sangle déchirée, etc.) doivent être remplacés. En cas de doute au sujet de l'état de la ceinture de sécurité ou de l'enrouleur, remplacez la ceinture de sécurité.

Témoin de sac gonflable

Le témoin de sac gonflable s'allume pendant quatre à huit secondes lorsque le commutateur d'allumage est initialement mis à la position ON/RUN (MARCHE) afin d'effectuer une vérification du fonctionnement de l'ampoule. Si le témoin n'est pas allumé pendant le démarrage, s'il demeure allumé ou s'il s'allume pendant la conduite, confiez dès que possible votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour faire vérifier le système. Après la vérification du fonctionnement de l'ampoule, ce témoin s'allume accompagné d'un seul carillon lorsqu'une anomalie du système de sacs gonflables est détectée. Celui-ci demeure allumé jusqu'à ce que l'anomalie soit corrigée. Si le témoin s'allume par intermittence ou reste allumé pendant la conduite, confiez immédiatement le véhicule à un concessionnaire autorisé pour le faire réparer ➪ page 287.

Dégivreur

Vérifiez le fonctionnement du dégivreur en plaçant la commande de mode à la position de dégivrage et la commande du ventilateur à haute vitesse. Vous devriez sentir l'air se diriger vers le pare-brise. Consultez un concessionnaire autorisé si votre dégivreur ne fonctionne pas.

Renseignements de sécurité au sujet des tapis de plancher

Utilisez toujours des tapis de plancher conçus pour être fixés correctement dans votre véhicule. Utilisez seulement un tapis de plancher qui n'entrave pas le fonctionnement des pédales d'accélération, de freinage et d'embrayage. Utilisez seulement un tapis de plancher solidement fixé à l'aide d'attaches de tapis, pour éviter qu'il s'écarte de sa position d'origine et entrave les pédales d'accélération, de freinage et d'embrayage ou nuise de façon quelconque au fonctionnement sécuritaire du véhicule.

AVERTISSEMENT!

Un tapis de plancher mal fixé, endommagé, plié ou empilé ou des attaches endommagées de tapis de plancher peuvent nuire au fonctionnement de la pédale d'accélérateur, de la pédale de frein ou de la pédale d'embrayage et entraîner la perte de maîtrise du véhicule. Pour éviter des BLESSURES GRAVES, voire MORTELLES :

- Fixez TOUJOURS solidement votre tapis de plancher à l'aide des attaches de tapis de plancher. N'installez PAS votre tapis de plancher à l'envers ou ne le retournez pas. Écartez légèrement pour confirmer que le tapis de plancher est fixé à l'aide d'attaches de tapis de plancher de façon régulière.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- RETIREZ TOUJOURS LE TAPIS DE PLANCHER EXISTANT DU VÉHICULE avant d'installer tout autre tapis de plancher. N'installez ou n'empilez JAMAIS un tapis de plancher supplémentaire au-dessus d'un tapis de plancher existant.
- Installez SEULEMENT des tapis de plancher conçus pour être fixés correctement dans votre véhicule. N'installez JAMAIS un tapis de plancher qui ne peut pas être correctement attaché et fixé à votre véhicule. Si vous devez remplacer un tapis de plancher, utilisez seulement un tapis de plancher approuvé par FCA pour la marque spécifique, le modèle et l'année de votre véhicule.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- Utilisez SEULEMENT le tapis de plancher du côté conducteur sur l'aire de plancher du côté conducteur. Pour vérifier que le fonctionnement est adéquat, une fois le véhicule correctement stationné et le moteur coupé, enfoncez complètement la pédale d'accélérateur, la pédale de frein et la pédale d'embrayage (le cas échéant) pour vous assurer qu'elles ne sont pas bloquées. Si votre tapis de plancher nuit au fonctionnement d'une pédale quelconque, ou est mal fixé au plancher, retirez-le du véhicule et placez-le dans le coffre.
- Utilisez SEULEMENT le tapis de plancher du côté passager sur l'aire de plancher du côté passager.
- Assurez-vous TOUJOURS qu'aucun objet ne peut tomber ou glisser dans l'aire de plancher du côté conducteur lorsque le véhicule est en mouvement. Les objets peuvent se coincer sous la pédale d'accélérateur, la pédale de frein ou la pédale d'embrayage et pourraient entraîner la perte de maîtrise du véhicule.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- Ne placez JAMAIS des objets sous le tapis de plancher (p. ex., serviettes, clés, etc.). Ces objets pourraient changer la position du tapis de plancher et peuvent nuire au fonctionnement de la pédale d'accélérateur, de la pédale de frein ou de la pédale d'embrayage.
- Si la moquette du véhicule a été retirée et réinstallée, fixez toujours correctement la moquette sur le plancher et vérifiez que les attaches du tapis de plancher sont bien fixées à la moquette du véhicule. Enfoncez complètement chaque pédale pour vous assurer que la pédale d'accélérateur, la pédale de frein et la pédale d'embrayage fonctionnent correctement, puis réinstallez les tapis de plancher.
- Nous vous recommandons d'utiliser seulement un savon doux et de l'eau pour nettoyer les tapis de plancher. Après le nettoyage, assurez-vous toujours que le tapis de plancher a été correctement installé et est fixé à votre véhicule au moyen d'attaches de tapis de plancher, en tirant légèrement le tapis.

VÉRIFICATIONS DE SÉCURITÉ PÉRIODIQUES À L'EXTÉRIEUR DU VÉHICULE

Pneus

Assurez-vous que la bande de roulement des pneus n'est pas usée de manière excessive ou inégale. Enlevez les pierres, les clous, les morceaux de verre ou les autres objets pouvant s'être logés dans les bandes de roulement ou le flanc. Vérifiez si la bande de roulement est coupée ou fendillée. Vérifiez si les flancs sont coupés, fissurés ou gonflés. Vérifiez que le boulon et l'écrou de roue sont serrés au couple adéquat. Vérifiez si la pression de gonflage à froid des pneus (y compris celle de la roue secours) est adéquate.

Feux

Demandez à une autre personne de vérifier le fonctionnement des feux d'arrêt et de l'éclairage extérieur pendant que vous actionnez les commandes. Vérifiez les témoins des clignotants et des feux de route au tableau de bord.

Loquets des portières

Vérifiez que les portières sont bien fermées, enclenchées et verrouillées.

Fuites de liquide

Si le véhicule a été garé toute la nuit, vérifiez l'espace au-dessous de la caisse à la recherche de fuites de carburant, de liquide de refroidissement, d'huile ou d'autre liquide. Si vous détectez des vapeurs d'essence ou suspectez des fuites de carburant ou de liquide de frein, déterminez-en l'origine et faites immédiatement corriger le problème.

GAZ D'ÉCHAPPEMENT

AVERTISSEMENT!

Les gaz d'échappement peuvent causer des lésions ou entraîner la mort. Ils contiennent du monoxyde de carbone (CO), une substance incolore et inodore. L'inhalation de ce gaz peut vous faire perdre connaissance et même vous empoisonner. Pour éviter de respirer du monoxyde de carbone (CO), suivez les conseils stipulés ci-après :

- Ne laissez pas tourner le moteur dans un garage ou un endroit fermé plus longtemps qu'il n'est nécessaire pour rentrer ou sortir votre véhicule.
- Si vous devez rouler en gardant ouverts le couvercle du coffre ou les portières arrière du hayon, assurez-vous que toutes les glaces sont fermées et que le VENTILATEUR du système de chauffage-climatisation fonctionne à régime élevé. N'utilisez PAS le mode de recirculation d'air.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- Si vous devez rester à l'intérieur de votre véhicule pendant que le moteur est en marche, réglez le système de chauffage et de climatisation pour faire entrer de l'air frais dans l'habitacle. Réglez le ventilateur à haut régime.

Un système d'échappement bien entretenu représente la meilleure protection contre la pénétration de monoxyde de carbone dans l'habitacle.

Si vous notez un changement de la sonorité du système d'échappement ou si vous remarquez des vapeurs d'échappement dans l'habitacle, ou encore si le dessous ou l'arrière du véhicule ont été endommagés, faites vérifier tout le système d'échappement et les secteurs adjacents de la carrosserie par un concessionnaire autorisé qui pourra repérer les pièces cassées, endommagées, usées ou mal positionnées. Des soudures ouvertes ou des raccords desserrés peuvent laisser pénétrer des gaz d'échappement dans l'habitacle.

De plus, nous vous recommandons de faire vérifier le système d'échappement chaque fois que le véhicule est soulevé pour une vidange ou un graissage. Remplacez des pièces au besoin.

AVERTISSEMENTS CONCERNANT LE MONOXYDE DE CARBONE

AVERTISSEMENT!

Le monoxyde de carbone (CO) contenu dans les gaz d'échappement est mortel. Observez les mises en garde indiquées ci-après pour éviter tout risque d'empoisonnement au monoxyde de carbone :

- Ne respirez pas les gaz d'échappement. Ils contiennent du monoxyde de carbone, substance incolore, inodore et potentiellement mortelle. Ne faites jamais fonctionner votre moteur dans un espace clos, tel qu'un garage, et ne restez jamais dans un véhicule stationné durant une longue période pendant que le moteur tourne. Si vous devez vous immobiliser dans un espace ouvert et si le moteur fonctionne pendant plus de quelques minutes, réglez le système de ventilation pour faire pénétrer de l'air frais dans l'habitacle.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- Évitez les problèmes liés au monoxyde de carbone en effectuant des entretiens adéquats. Faites vérifier le système d'échappement chaque fois que le véhicule est monté sur un élévateur. Faites immédiatement réparer toute défectuosité et roulez avec les glaces latérales entièrement baissées tant que la réparation n'a pas eu lieu.

FEUX DE DÉTRESSE

L'interrupteur des feux de détresse est situé à la partie inférieure du milieu du tableau de bord.

NOTA :
Votre véhicule peut être équipé d'un signal d'arrêt d'urgence (ESS) ➪ page 266.

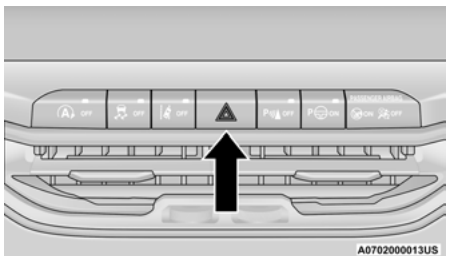

Commutateur des feux de détresse

Appuyez sur ce commutateur pour allumer les feux de détresse. À ce moment, tous les clignotants s'allument afin d'alerter les autres automobilistes d'une situation d'urgence. Appuyez sur le commutateur une deuxième fois pour éteindre les feux de détresse.

Il s'agit d'un système d'urgence qui ne devrait pas être utilisé lorsque le véhicule est en mouvement. Ne l'utilisez que lorsque votre véhicule est en panne et présente un danger pour la sécurité des autres conducteurs.

Lorsque vous devez quitter le véhicule pour aller chercher de l'aide, les feux de détresse continuent de clignoter même si le commutateur d'allumage se trouve à la position OFF (ARRÊT).

NOTA :
L'utilisation prolongée des multiclignotants d'urgence risque de décharger votre batterie.

RÉTROVISEUR AVEC FONCTIONS ASSIST (ASSISTANCE) ET SOS – SELON L'ÉQUIPEMENT

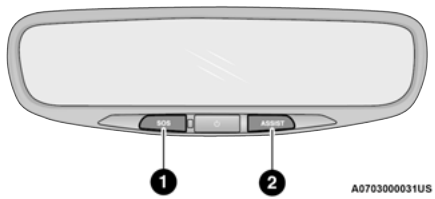

Rétroviseur avec fonctions Assist (assistance) et SOS

1 – Bouton SOS
2 – Bouton ASSIST (ASSISTANCE)

Selon l'équipement, le rétroviseur est muni des boutons SOS et ASSIST (ASSISTANCE).

AVERTISSEMENT!

Respectez TOUJOURS le code de la sécurité routière et soyez attentif à l'état de la route. Conduisez TOUJOURS prudemment en gardant les mains sur le volant. Vous êtes entièrement responsable et assumez tous les risques en ce qui concerne l'utilisation des fonctions et des applications de ce véhicule. N'utilisez ces fonctions et ces applications que lorsque vous pouvez le faire en toute sécurité. Sinon, vous risqueriez un accident pouvant causer des blessures graves ou mortelles.

NOTA :

- Votre véhicule peut transmettre des données selon l'autorisation donnée par l'abonné ➪ page 449.
- Les boutons SOS (ASSISTANCE) et ASSIST ne fonctionnent que si vous êtes connecté(e) à un réseau LTE (voix/données) ou 4G (données) fonctionnel, qui est disponible en tant que fonction intégrée.
  Les autres services du système Uconnect ne sont fonctionnels que si le service du système SiriusXM Guardian^{MC} est actif et que vous êtes connecté à un réseau LTE (réponse vocale/données) ou 4G (données) fonctionnel.

Appel d'aide

Le bouton ASSIST (ASSISTANCE) est utilisé pour vous connecter automatiquement à l'un des centres d'assistance suivants :

- Assistance routière – en cas de pneu crevé ou si vous devez vous faire remorquer, appuyez simplement sur le bouton ASSIST (ASSISTANCE) pour vous permettre d'établir une connexion avec un représentant qui pourra vous aider. L'assistance routière saura quel véhicule vous conduisez et son emplacement. Des frais supplémentaires peuvent s'appliquer à l'assistance routière.
- Service à la clientèle SiriusXM Guardian^{MC} – Soutien à bord du véhicule pour les services SiriusXM Guardian^{MC}.
- Service à la clientèle du véhicule – soutien complet pour tous les autres problèmes liés au véhicule.
- Service à la clientèle Uconnect – Soutien complet pour les problèmes de radio, de téléphone et de navigation.

Appel SOS

1. Appuyez sur le bouton d'appel SOS sur le rétroviseur ou maintenez ce bouton enfoncé.

NOTA :
Dans l'éventualité où vous appuieriez par erreur sur le bouton d'appel SOS, un délai de 10 secondes doit s'écouler avant que le système d'appel établisse un appel avec un préposé du service SOS. Pour annuler l'appel SOS, appuyez sur le bouton d'appel SOS sur le rétroviseur ou appuyez sur le bouton d'annulation à l'écran de l'appareil. La fin de l'appel SOS éteindra le témoin DEL vert sur le rétroviseur.

2. Le voyant DEL situé entre les boutons ASSIST (ASSISTANCE) et SOS sur le rétroviseur passe à la couleur verte une fois que la connexion au préposé du service d'urgence SOS a été établie.
3. Lorsque la connexion est établie entre le véhicule et un préposé du service SOS, le système d'appel SOS peut transmettre au préposé les renseignements importants suivants concernant le véhicule :
   - L'indication que l'occupant a placé un appel SOS
   - La marque du véhicule
   - Les dernières coordonnées GPS connues du véhicule
4. Vous devriez pouvoir parler avec le préposé du service SOS par le système audio du véhicule afin de déterminer si l'assistance supplémentaire est nécessaire.

AVERTISSEMENT!

Respectez TOUJOURS le code de la sécurité routière et soyez attentif à l'état de la route. Conduisez TOUJOURS prudemment en gardant les mains sur le volant. Vous êtes entièrement responsable et assumez tous les risques en ce qui concerne l'utilisation des fonctions et des applications de ce véhicule. N'utilisez ces fonctions et ces applications que lorsque vous pouvez le faire en toute sécurité. Sinon, vous risqueriez un accident pouvant causer des blessures graves ou mortelles.

NOTA :

- Votre véhicule peut transmettre des données selon l'autorisation donnée par l'abonné.
- Une fois la connexion établie entre le système d'appel SOS du véhicule et le préposé du service SOS, le préposé pourra établir une connexion vocale avec le véhicule afin de déterminer si de l'assistance supplémentaire est requise. Lorsque le préposé du service SOS établit une connexion vocale avec le système d'appel SOS du véhicule, il devrait être en mesure de vous parler ou de parler aux autres passagers du véhicule et d'entendre ce qui se passe dans le véhicule. Le système d'appel SOS du véhicule tentera de maintenir la connexion avec le préposé du service SOS jusqu'à ce que le préposé coupe la connexion.

5. Le préposé du service SOS pourra communiquer avec les équipes d'urgence et leur fournir des renseignements importants concernant le véhicule de même que les coordonnées GPS.

AVERTISSEMENT!

- Si les passagers du véhicule sont en danger (p. ex. présence de flammes ou de fumée, état de la route ou position dangereuses) n'attendez pas le contact vocal avec un préposé du service d'appel d'urgence. Tous les occupants doivent descendre immédiatement du véhicule et se rendre dans un emplacement sécuritaire.
- Ne placez jamais d'objet sur les antennes réseau et GPS du véhicule ou à proximité de celles-ci. Vous pourriez bloquer la réception du signal réseau et GPS, empêchant ainsi le véhicule de placer un appel d'urgence. Une réception du signal réseau fonctionnel et du GPS est requise pour que le système d'appel SOS fonctionne correctement.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- Le système d'appel SOS est intégré au système électrique du véhicule. N'ajoutez pas des équipements électriques du marché secondaire au système électrique du véhicule. Ceci peut empêcher le véhicule d'envoyer un signal permettant d'établir un appel d'urgence. Afin d'éviter les interférences qui pourraient entraîner la défaillance du système d'appel SOS, n'ajoutez jamais d'accessoires du marché secondaire (p. ex. radio mobile bidirectionnelle, radio bande publique [CB], enregistreur de données, etc.) au système électrique de votre véhicule et ne modifiez jamais l'antenne du véhicule. SI VOTRE VÉHICULE PERD L'ALIMENTATION DE LA BATTERIE POUR QUELQUE RAISON QUE CE SOIT (NOTAMMENT PENDANT OU APRÈS UN ACCIDENT), LES FONCTIONS, LES APPLICATIONS ET LES SERVICES DU SYSTÈME UCONNECT, PARMI LES AUTRES SYSTÈMES DU VÉHICULE, NE FONCTIONNERONT PAS.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- Toute modification à un élément du système d'appel SOS pourrait entraîner la défaillance du système de sacs gonflables en cas d'accident. Vous pourriez subir des blessures en raison de l'absence d'un système de sacs gonflables fonctionnel.

Limitations du système d'appel SOS

Les véhicules vendus au Mexique **NE SONT PAS** dotés des fonctionnalités du système d'appel SOS.

Les préposés du service SOS ou d'autres lignes d'urgence au Mexique peuvent ne pas répondre aux appels du système SOS.

Si le système d'appel SOS détecte une anomalie, une des actions suivantes peut se produire au moment où l'anomalie est détectée et au début de chaque cycle d'allumage :

- Le témoin du rétroviseur situé entre les boutons SOS et ASSIST (ASSISTANCE) s'allumera en rouge de façon continue.

- L'écran de l'appareil affichera le message « Vehicle device requires service. Please contact an authorized dealer » (L'appareil du véhicule doit être réparé. Veuillez communiquer avec un concessionnaire autorisé.)
- Le message audio suivant se fera entendre dans le véhicule : « Vehicle device requires service. Please contact an authorized dealer » (L'appareil du véhicule doit être réparé. Veuillez communiquer avec un concessionnaire autorisé.)

AVERTISSEMENT!

- Si le témoin du rétroviseur est allumé, vous pourriez ne pas avoir accès aux services d'appel SOS. Si le témoin du rétroviseur est allumé, faites vérifier immédiatement le système d'appel SOS par un concessionnaire autorisé.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants allume le témoin de sac gonflable du tableau de bord si une quelconque anomalie du système est détectée. Si le témoin de sac gonflable s'allume, confiez immédiatement votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour faire réparer le module de commande des dispositifs de retenue des occupants.

Même si le système d'appel SOS est entièrement fonctionnel, des facteurs qui échappent au contrôle de FCA US LLC peuvent empêcher ou arrêter le fonctionnement du système d'appel SOS. Ces facteurs comprennent notamment, sans toutefois s'y limiter :

- Clé de contact en position OFF (HORS FONCTION)
- Systèmes électriques du véhicule endommagés
- Logiciel et/ou matériel du système d'appel SOS endommagés au moment de l'accident
- Perte d'alimentation ou débranchement de la batterie lors de l'accident
- Signaux du réseau LTE (réponse vocale / données) ou 4G (données) du GPS non disponibles ou obstrués
- Mauvais fonctionnement de l'équipement au centre d'appels SOS
- Erreur du préposé du service SOS
- Congestion du réseau LTE (réponse vocale/données) ou 4G (données)
- Météo
- Édifices, structures, configuration géographique ou tunnels

AVERTISSEMENT!

Respectez TOUJOURS le code de la sécurité routière et soyez attentif à l'état de la route. Conduisez TOUJOURS prudemment en gardant les mains sur le volant. Vous êtes entièrement responsable et assumez tous les risques en ce qui concerne l'utilisation des fonctions et des applications de ce véhicule. N'utilisez ces fonctions et ces applications que lorsque vous pouvez le faire en toute sécurité. Sinon, vous risqueriez un accident pouvant causer des blessures graves ou mortelles.

NOTA :

- Votre véhicule peut transmettre des données selon l'autorisation donnée par l'abonné ➪ page 449
- Ne placez jamais d'objet sur les antennes du réseau LTE (réponse vocale/données) ou 4G (données) et du GPS du véhicule ou à proximité de celles-ci. Vous pourriez bloquer la réception du signal du réseau LTE (réponse vocale/données) ou 4G (données) et du GPS, empêchant ainsi le véhicule de placer un appel d'urgence. Une connexion réseau LTE (réponse vocale/données) ou 4G (données) et un signal GPS fonctionnels sont requis pour que le système d'appel SOS fonctionne correctement.

NOTA :
Toute modification non expressément approuvée par la partie responsable de la conformité du système pourrait entraîner la révocation de l'autorisation donnée à l'utilisateur de faire fonctionner l'appareil.

MISE EN GARDE!

Ne vaporisez aucune solution de nettoyage directement sur le rétroviseur pour éviter de l'endommager. Appliquez plutôt la solution sur un chiffon propre et essuyez le rétroviseur.

SOS automatique – selon l'équipement

« Automatic SOS » (SOS automatique) est un service de sécurité mains libres qui vous connecte immédiatement à de l'aide lorsque des sacs gonflables de votre véhicule sont déployés. Veuillez consulter le supplément sur la radio qui vous est fourni afin d'obtenir des renseignements complets.

MISE SUR CRIC DU VÉHICULE ET REMPLACEMENT D'UN PNEU – SELON L'ÉQUIPEMENT

AVERTISSEMENT!

- N'essayez pas de changer un pneu qui se trouve du côté du véhicule qui est exposé à la circulation. Éloignez-vous autant que possible de la voie de circulation pour éviter un accident pendant la réparation.
- Il est dangereux de se glisser sous un véhicule soutenu par un cric, car celui-ci pourrait se déplacer et faire tomber le véhicule. Vous pourriez être écrasé. Aucune partie du corps ne doit se trouver sous un véhicule hissé sur un cric. S'il est nécessaire de travailler sous le véhicule, rendez-vous chez un centre de service pour faire monter votre véhicule sur un élévateur.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- Ne démarrez jamais et ne faites jamais tourner le moteur lorsque le véhicule est soutenu par un cric.
- Le cric est un outil conçu uniquement pour changer des pneus. Il ne doit pas servir à soulever le véhicule pour procéder à une réparation. Le véhicule doit toujours être soulevé sur une surface plane et ferme. Évitez les zones glacées ou glissantes.

PRÉPARATIFS POUR L'UTILISATION DU CRIC

1. Stationnez le véhicule sur une surface plane et ferme, le plus loin possible du bord de la route. Évitez les zones glacées ou glissantes.

AVERTISSEMENT!

N'essayez pas de changer un pneu qui se trouve du côté du véhicule qui est exposé à la circulation. Éloignez-vous autant que possible de la voie de circulation pour éviter de vous faire frapper lorsque vous utiliser le cric ou effectuer le changement de roue.

2. Allumez les multiclignotants d'urgence.
3. Serrez le frein de stationnement.
4. Placez le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT).
5. Bloquez l'avant et l'arrière de la roue diagonalement opposée à la position de levage. Par exemple, si vous devez changer la roue avant du côté conducteur, calez la roue arrière du côté passager.

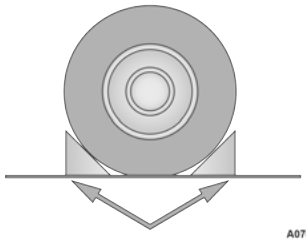

Cales de roue

NOTA :
Les occupants ne doivent pas demeurer dans le véhicule lorsque ce dernier est levé ou soulevé.

EMPLACEMENT DU CRIC ET RANGEMENT DE LA ROUE DE SECOURS

Selon l'équipement, le cric et les outils se trouvent dans le compartiment de rangement arrière, sous la roue de secours.

NOTA :
Les éléments peuvent varier selon le niveau de garnissage.

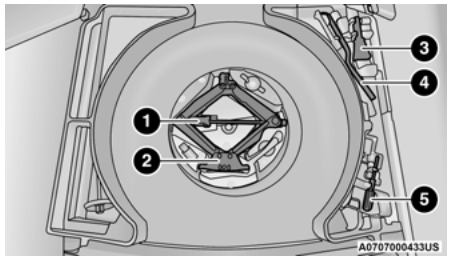

Emplacement du cric et des outils

1 – Cric
2 – Goupille d'alignement
3 – Entonnoir de remplissage d'urgence
4 – Clé à boulons de roue
5 – Tournevis

1. Ouvrez le hayon.
2. Soulevez le couvercle d'accès à l'aide de la poignée de plancher de chargement.

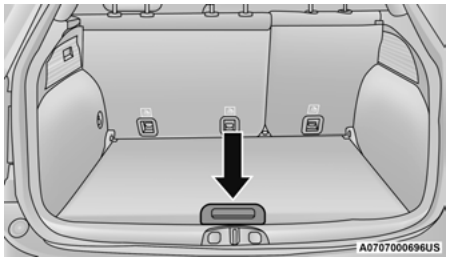

Poignée de plancher de chargement

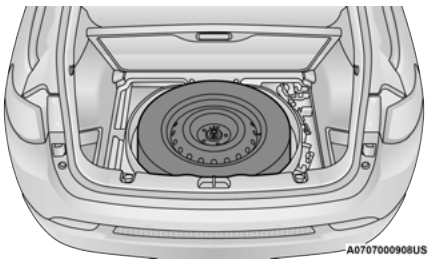

Retrait de la roue de secours

3. Retirer la pièce de fixation qui fixe la roue de secours et retirer la roue de secours du véhicule. Le cric se trouve en dessous.

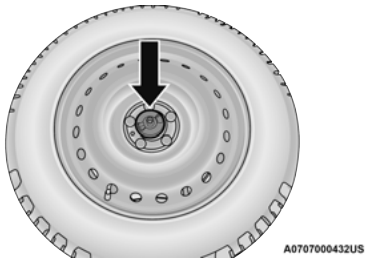

Pièce de fixation de la roue de secours

4. Retirez la goupille de positionnement du milieu, tournez le cric dans le sens antihoraire et soulevez-le du plateau en mousse
5. Retirez le cric et la clé à boulons de roue.

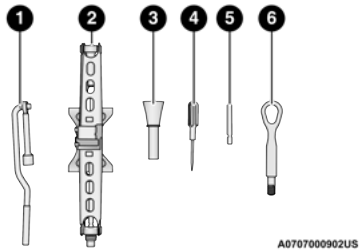

Cric et outils

1 – Clé à boulons de roue
2 – Cric
3 – Entonnoir de remplissage d'urgence
4 – Tournevis
5 – Goupille d'alignement
6 – Œillet de remorquage (selon l'équipement)

AVERTISSEMENT!

Si un pneu ou un cric est mal fixé, il risque d'être projeté en avant en cas de collision ou d'arrêt brusque et de blesser ainsi les occupants du véhicule. Rangez toujours les accessoires du cric et la roue de secours dans les espaces prévus à cet effet. Faites réparer ou remplacer le pneu crevé dès que possible.

DIRECTIVES DE LEVAGE

AVERTISSEMENT!

Respectez soigneusement les mises en garde ci-après concernant le changement d'un pneu. Elles vous aideront à éviter de vous blesser ou d'endommager le véhicule.

- Avant de soulever le véhicule, stationnez-le sur une surface plane et ferme, le plus loin possible de la route.
- Allumez les multiclignotants d'urgence.
- Serrez fermement le frein de stationnement, puis placez la transmission en position P (STATIONNEMENT).

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- Calez la roue qui est diagonalement opposée à celle qui doit être changée.
- Ne démarrez jamais le moteur et ne le laissez jamais tourner lorsque le véhicule est levé au moyen d'un cric.
- Ne laissez personne s'asseoir dans le véhicule lorsqu'il est soulevé.
- Ne vous glissez pas sous le véhicule lorsqu'il est soutenu par un cric. S'il est nécessaire de travailler sous le véhicule, rendez-vous chez un centre de service pour faire monter votre véhicule sur un élévateur.
- Ne placez le cric qu'aux positions de levage indiquées et pour soulever ce véhicule afin de remplacer un pneu.
- Si vous changez un pneu sur la route ou à proximité d'une route, faites très attention aux véhicules qui y circulent.
- Pour ranger de façon sécuritaire le pneu crevé ou la roue de secours dans son logement, assurez-vous que le corps de valve est dirigé vers le sol.

0606000714

Étiquette d'avertissement du cric

MISE EN GARDE!

Ne tentez pas de soulever le véhicule en procédant au levage par cric sur d'autres emplacements que ceux indiqués dans les directives de levage pour ce véhicule.

1. Sortez la roue de secours, le cric et la clé à boulons de roue.
2. Si le véhicule est équipé de roues en aluminium munies de couvre-moyeux qui recouvrent les boulons de roue, utilisez une clé à boulons de roue pour enlever délicatement le couvre-moyeu avant de soulever le véhicule.

3. Avant de soulever le véhicule, utilisez la clé à boulons de roue pour desserrer (sans les retirer) les boulons de la roue du pneu crevé. Pendant que la roue est encore au sol, tournez les boulons d'un tour en sens antihoraire.

NOTA :
Le bon positionnement pour les emplacements de levage avant et arrière est essentiel. Consultez les images ci-dessous pour connaître les emplacements de levage appropriés.

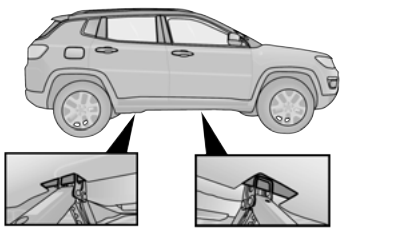

Emplacements de levage

4. Placez le cric sous la zone de soulèvement la plus proche du pneu crevé. Tournez la vis du cric dans le sens des aiguilles d'une montre pour enclencher fermement la selle du cric dans la zone de soulèvement du rebord de seuil, puis centrez la selle du cric à l'intérieur de la découpe dans le placage de seuil.

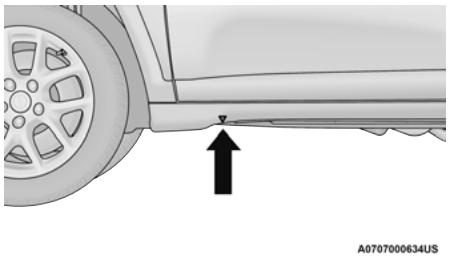

Emplacement de levage avant

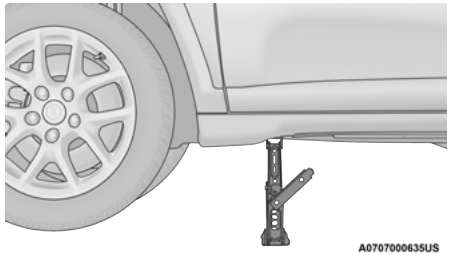

Emplacement de levage avant

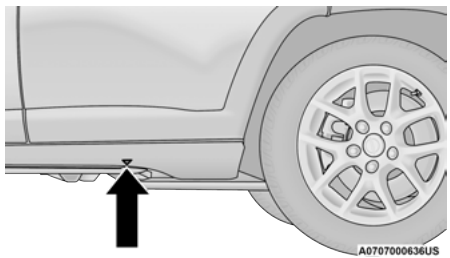

Emplacement de levage arrière

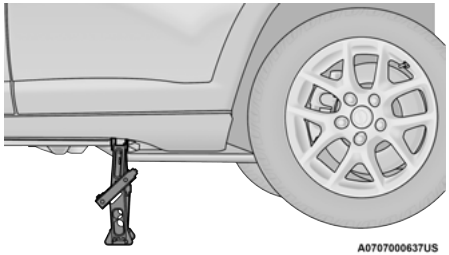

Emplacement de levage arrière

5. Soulevez le véhicule juste assez pour pouvoir retirer le pneu crevé.

AVERTISSEMENT!

Plus la roue est loin du sol, moins le véhicule est stable. Le véhicule pourrait glisser du cric et blesser quelqu'un se trouvant à proximité. Soulevez le véhicule juste ce qu'il faut pour retirer le pneu.

6. Déposez les boulons de roue et le pneu.
7. Retirez la goupille de positionnement du cric et faites passer la goupille dans le moyeu de roue pour faciliter le montage de la roue de secours.
8. Installez la roue de secours.

MISE EN GARDE!

Assurez-vous de monter la roue de secours de sorte que le corps de valve soit orienté vers l'extérieur. Le véhicule pourrait être endommagé si la roue de secours est montée incorrectement.

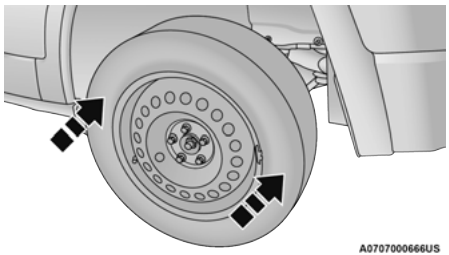

Montage de la roue de secours

NOTA :

- Pour les véhicules munis de cet équipement, ne tentez pas d'installer un couvre-moyeu ou un enjoliveur sur la roue de secours compacte.
- Pour obtenir plus de détails sur les mises en garde, les avertissements et les renseignements relatifs à la roue de secours et à son utilisation ➪ page 410.

9. Posez et serrez légèrement les boulons de roue.

AVERTISSEMENT!

Ne serrez pas les écrous de roue à fond avant d'avoir abaissé le véhicule afin d'éviter de déplacer le véhicule sur le cric. Vous risquez des blessures graves si vous ne tenez pas compte de cet avertissement.

10. Abaissez le véhicule en tournant la poignée de manœuvre du cric dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.

11. Terminez le serrage des boulons de roue. Appuyez sur la clé en la prenant par l'extrémité de sa poignée pour augmenter la force de levier. Serrez les boulons de roue en suivant un motif d'étoile jusqu'à ce que chacun d'entre eux ait été serré deux fois ➪ page 438. Si vous n'êtes pas certain d'avoir bien serré les écrous, faites-les vérifier par un concessionnaire autorisé ou une station-service au moyen d'une clé dynamométrique.
12. Abaissez le cric jusqu'à ce qu'il soit dégagé. Retirez les cales des roues. Rassemblez la clé à écrou et le cric et rangez le tout dans le logement de la roue de secours. Fixez l'ensemble de cric à l'aide des pièces prévues. Desserrez le frein de stationnement avant de déplacer le véhicule.
13. Après 40 km (25 mi), vérifiez le couple de serrage des boulons de roue avec une clé dynamométrique pour vous assurer que tous les boulons de roue sont bien calés contre la roue.
14. Placez le cric sur le plateau en mousse et ouvrez-le suffisamment loin pour qu'il se fixe. Une fois placé en position, faites-le pivoter dans le sens des aiguilles d'une montre pour le verrouiller en place. Remplacez la goupille de positionnement dans l'orifice central pour verrouiller le cric en place.

AVERTISSEMENT!

Si un pneu ou un cric est mal fixé, il risque d'être projeté en avant en cas de collision ou d'arrêt brusque et de blesser ainsi les occupants du véhicule. Rangez toujours les accessoires du cric et la roue de secours dans les espaces prévus à cet effet. Faites réparer ou remplacer le pneu crevé dès que possible.

TROUSSE D'ENTRETIEN DES PNEUS – SELON L'ÉQUIPEMENT

Votre véhicule peut être muni d'une trousse d'entretien des pneus. Les petites perforations, c'est-à-dire jusqu'à 6 mm (1/4 po), dans la bande de roulement peuvent être obturées avec la trousse d'entretien des pneus. Les corps étrangers (comme des vis ou des clous) ne doivent pas être retirés du pneu. La trousse d'entretien des pneus peut être utilisée à des températures extérieures jusqu'à environ -20 °C (-4 °F). Cet outil permet de réparer temporairement un pneu, ce qui permet de rouler sur une distance d'environ 160 km (100 mi) à une vitesse maximale de 80 km/h (50 mi/h).

Emplacement de la trousse d'entretien des pneus

La trousse de réparation des pneus est rangée sous le plancher de chargement derrière le siège arrière.

1. Ouvrez le hayon.
2. Soulevez le couvercle d'accès à l'aide de la poignée de plancher de chargement.

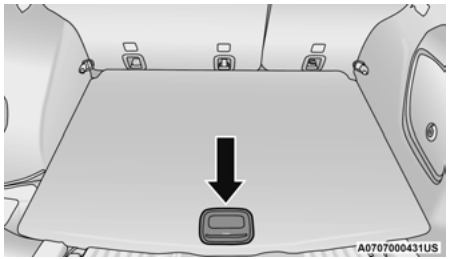

Poignée de plancher de chargement

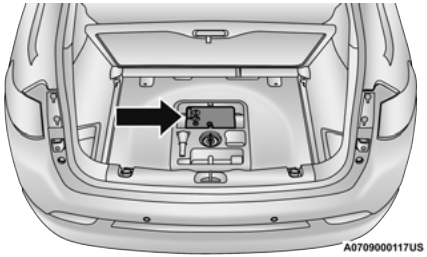

Emplacement de la trousse d'entretien des pneus

Composants et fonctionnement de la trousse d'entretien des pneus

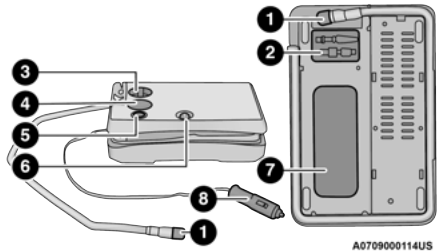

Composants de la trousse d'entretien des pneus

1 – Flexible d'enduit d'étanchéité et tuyau à air
2 – Accessoires du flexible
3 – Sélecteur de mode
4 – Manomètre
5 – Bouton de dégonflage
6 – Commutateur d'alimentation
7 – Bouteille d'enduit d'étanchéité
8 – Fiche d'alimentation électrique

Utilisation du sélecteur de mode et des tuyaux

Votre trousse d'entretien des pneus est équipée des symboles suivants pour indiquer le mode d'air ou le produit d'étanchéité.

- **Sélection du mode Air (Pompe à air)**

Poussez le sélecteur de mode et tournez-le à cette position pour utiliser l'appareil comme pompe à air uniquement.

- **Sélection du mode Sealant (Enduit d'étanchéité)**

Poussez le sélecteur de mode et tournez à cette position pour injecter le scellant de la trousse d'entretien des pneus et gonfler le pneu.

- **Utilisation du bouton Power (Alimentation)**

Appuyez une fois sur le bouton d'alimentation pour mettre la trousse d'entretien des pneus sous tension. Appuyez de nouveau sur le bouton d'alimentation pour mettre la trousse d'entretien des pneus hors tension.

- **Utilisation du bouton Deflation (Dégonflage)**

Appuyez sur le bouton de dégonflage pour réduire la pression d'air dans le pneu s'il devient surgonflé.

Précautions relatives à l'utilisation de la trousse d'entretien des pneus

- Remplacez la bouteille d'enduit d'étanchéité de la trousse d'entretien des pneus avant la date de péremption (imprimée dans le coin inférieur droit sur l'étiquette de la bouteille) afin d'assurer la pleine efficacité du système.
- La bouteille d'enduit d'étanchéité ne peut servir qu'à une seule application et doit être remplacée après chaque utilisation. Remplacez toujours immédiatement ces composants chez votre concessionnaire d'équipement d'origine de véhicule autorisé.
- Lorsque l'enduit d'étanchéité de la trousse d'entretien des pneus est sous forme liquide, vous pouvez l'éliminer des surfaces du véhicule ou des pneus avec de l'eau propre et un linge humide. Une fois sec, il se pèle facilement pour être jeté dans un contenant à déchet.
- Pour optimiser le rendement du produit, assurez-vous qu'il n'y a pas de saleté sur le corps de valve avant de brancher la trousse d'entretien des pneus.
- Vous pouvez utiliser la pompe à air de la trousse d'entretien des pneus pour gonfler les pneus de vélo. La trousse comporte aussi deux aiguilles qui se trouvent dans le compartiment de rangement des accessoires (situé au bas de la pompe à air) pour gonfler les ballons, les radeaux ou d'autres articles gonflables. N'utilisez toutefois que la pompe à air et assurez-vous que le sélecteur de mode est en mode air pour éviter d'injecter du scellant pendant le gonflage. L'enduit d'étanchéité de la trousse d'entretien des pneus est uniquement destiné à obturer les petites perforations de moins de 6 mm (1/4 po) de diamètre, dans la bande de roulement de votre véhicule.
- Ne soulevez pas et ne transportez pas la trousse d'entretien des pneus par les flexibles.

AVERTISSEMENT!

- Ne tentez jamais de réparer un pneu du côté de la circulation lorsque vous êtes garé près de la voie de circulation. Garez-vous assez loin sur l'accotement pour éviter le risque de collision lorsque vous utilisez la trousse d'entretien des pneus.
- N'utilisez pas la trousse d'entretien des pneus et ne conduisez pas le véhicule dans les circonstances suivantes :
  - Si la crevaison dans la bande de roulement est d'environ 6 mm (1/4 po) ou plus grand.
  - Si le flanc du pneu présente des dommages de quelque nature que ce soit.
  - Si le flanc du pneu présente des dommages de quelque nature que ce soit causés par le roulement à une pression des pneus très faible.
  - Si le flanc du pneu présente des dommages de quelque nature que ce soit causés par la conduite sur un pneu crevé.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

  - Si la roue présente des dommages de quelque nature que ce soit.
  - Si vous avez des doutes quant à l'état du pneu ou de la roue.
- Éloignez la trousse d'entretien des pneus de la flamme nue ou de la source thermique.
- Si la trousse d'entretien des pneus est mal fixée, elle risque d'être projetée en avant lors d'une collision ou d'un arrêt brusque et de blesser les occupants du véhicule. Rangez toujours la trousse d'entretien des pneus à l'endroit prévu à cet effet. En ignorant ces mises en garde, vous vous exposez, vous, vos passagers et les gens qui vous entourent, à des blessures graves ou risquez la mort.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- Évitez tout contact du contenu de la trousse d'entretien des pneus avec les cheveux, les yeux ou les vêtements. Le produit d'étanchéité de la trousse d'entretien des pneus est nocif s'il est inhalé, ingurgité ou absorbé par la peau. Il cause des irritations cutanées, oculaires et respiratoires. En cas de contact avec les yeux ou la peau, rincez immédiatement à grande eau. En cas de contact avec les vêtements, changez de vêtement dès que possible.
- La solution du produit d'étanchéité de la trousse d'entretien des pneus contient du latex. En cas de réaction allergique ou d'éruption cutanée, consultez immédiatement un médecin. Gardez la trousse d'entretien des pneus hors de portée des enfants. S'il est avalé, rincez la bouche immédiatement avec suffisamment d'eau et buvez beaucoup d'eau. Ne provoquez pas le vomissement! Consultez tout de suite un médecin.

Obturation d'un pneu à l'aide de la trousse d'entretien des pneus

Lorsque vous immobilisez votre véhicule pour utiliser la trousse d'entretien des pneus :

1. Rangez-vous en bordure de route, dans un endroit sécuritaire, et allumez les feux de détresse du véhicule.
2. Assurez-vous que le corps de valve du pneu à obturer se trouve près du sol. Le tuyau de la trousse d'entretien des pneus pourra ainsi l'atteindre sans lever l'appareil du sol. C'est là la position idéale pour injecter l'enduit d'étanchéité dans le pneu crevé et assurer le bon fonctionnement de sa pompe à air. S'il le faut, déplacez le véhicule pour rapprocher le corps de valve du sol avant de continuer.
3. Placez la transmission à la position P (STATIONNEMENT) et tournez le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT).
4. Serrez le frein de stationnement.

Préparation pour l'utilisation de la trousse d'entretien des pneus :

1. Déroulez le flexible d'enduit d'étanchéité et retirez le capuchon du raccord à son extrémité.
2. Placez la trousse d'entretien des pneus à plat sur le sol, à côté du pneu dégonflé.

3. Retirez le capuchon du corps de soupape, puis vissez-y le raccord du flexible d'enduit d'étanchéité au corps de valve.

4. Déroulez la fiche d'alimentation électrique et insérez la fiche dans la prise de courant de 12 V du véhicule.

NOTA :
Ne retirez pas les corps étrangers (vis, clous, etc.) du pneu.

Injection du scellant de la trousse d'entretien des pneus dans le pneu dégonflé :

1. Faites toujours démarrer le véhicule avant d'allumer la trousse d'entretien des pneus.

2. Assurez-vous que le bouton du sélecteur de mode se trouve en position du Sealant Mode (Mode enduit d'étanchéité).

3. Après que vous avez appuyé sur la commande de mise sous tension, le liquide (blanc) s'écoule de la bouteille d'enduit d'étanchéité au pneu par le flexible d'enduit d'étanchéité.

NOTA :
Un peu d'enduit d'étanchéité peut fuir par la perforation du pneu.

Si l'enduit d'étanchéité (liquide blanc) ne coule pas dans le flexible d'enduit d'étanchéité dans les 10 secondes :

1. Appuyez sur le bouton d'alimentation pour mettre la trousse d'entretien des pneus hors tension. Débranchez le flexible d'enduit d'étanchéité du corps de valve. Assurez-vous qu'il n'y a pas de corps étranger obstruant le corps de valve. Rebranchez le flexible d'enduit d'étanchéité au corps de valve. Vérifiez que le bouton de sélection de mode est en position de mode enduit d'étanchéité et non pas de mode pompe à air. Appuyez sur le bouton d'alimentation pour mettre la trousse d'entretien des pneus sous tension.
2. Branchez la fiche du cordon électrique dans une autre prise de courant de 12 V du véhicule ou dans un autre véhicule, s'il y en a un de disponible. Assurez-vous que le véhicule est en marche avant d'allumer la trousse d'entretien des pneus.
3. La bouteille d'enduit d'étanchéité peut avoir été vidée lors d'une précédente utilisation. Demandez de l'aide.

Si l'enduit d'étanchéité (liquide blanc) coule dans le flexible d'enduit d'étanchéité :

1. Continuez de faire fonctionner la pompe jusqu'à ce que l'enduit d'étanchéité ne s'écoule plus du flexible (ce qui prend habituellement de 30 à 70 secondes). Alors que le produit d'étanchéité coule par le flexible d'enduit d'étanchéité, le manomètre peut lire une valeur aussi élevée que 4,8 bars (70 lb/po²). Une fois que la bouteille d'enduit d'étanchéité est vide, la pression des pneus indiquée au manomètre chute rapidement de 4,8 bars (70 lb/po²) à la pression réelle.

2. La pompe commence à injecter de l'air dans le pneu aussitôt que la bouteille d'enduit d'étanchéité est vide. Continuez d'utiliser la pompe et gonflez le pneu à la pression de gonflage à froid du pneu indiquée sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge située dans l'ouverture de la portière du conducteur. Vérifiez la pression des pneus à l'aide du manomètre.

Si le pneu ne se gonfle pas jusqu'à au moins 1,8 bar (26 lb/po2) dans les 15 minutes :

- Le pneu est trop endommagé. Ne tentez pas de conduire le véhicule de nouveau. Demandez de l'aide.

Si le pneu se gonfle jusqu'à la pression recommandée ou que la pression de gonflage atteint au moins 1,8 bar (26 lb/po2) dans les 15 minutes :

NOTA :
Si le pneu est trop gonflé, appuyez sur le bouton de dégonflage pour réduire la pression du pneu à la valeur recommandée avant de continuer.

1. Appuyez sur le bouton d'alimentation pour mettre la trousse d'entretien des pneus hors tension.

2. Retirez l'étiquette de limite de vitesse de la trousse d'entretien des pneus et placez l'autocollant au centre du volant.

3. Débranchez immédiatement le flexible d'enduit d'étanchéité du corps de valve, remettez le capuchon sur le raccord à l'extrémité du flexible, puis rangez la trousse d'entretien des pneus dans le compartiment de rangement du véhicule prévu à cet effet.

Conduire le véhicule :

Immédiatement après avoir injecté l'enduit d'étanchéité et gonflé le pneu, conduisez le véhicule sur une distance de 8 km (5 mi) ou 10 minutes pour bien répartir l'enduit d'étanchéité de la trousse d'entretien des pneus dans le pneu. Ne dépassez pas 80 km/h (50 mi/h).

AVERTISSEMENT!

La trousse d'entretien des pneus ne constitue pas une réparation permanente d'un pneu crevé. Faites examiner et réparer ou remplacer le pneu après l'avoir obturé à l'aide de la trousse d'entretien des pneus. Ne dépassez pas 80 km/h (50 mi/h) tant que le pneu n'a pas été réparé ou remplacé. En ignorant cette mise en garde, vous vous exposez, vous, vos passagers et les gens qui vous entourent, à des blessures graves ou risquez la mort. Faites vérifier le pneu dès que possible par un concessionnaire autorisé.

Après avoir conduit le véhicule :

Rangez-vous en bordure de la route dans un endroit sécuritaire.

1. Déroulez le flexible d'enduit d'étanchéité et retirez le capuchon du raccord à son extrémité.
2. Placez la trousse d'entretien des pneus à plat sur le sol, à côté du pneu dégonflé.

3. Retirez le capuchon du corps de soupape, puis vissez-y le raccord du flexible d'enduit d'étanchéité au corps de valve.

4. Déroulez le cordon d'alimentation électrique et insérez la fiche dans la prise de courant de 12 volts du véhicule.

5. Déroulez le flexible et vissez le raccord à la fin du flexible sur la tige de soupape.

6. Tournez le bouton du sélecteur de mode et passez en position Air Mode (Mode air).

7. Vérifiez la pression du pneu à l'aide du manomètre.

Si la pression des pneus est inférieure à 1,3 bar (19 lb/po2) :

Le pneu est trop endommagé. Ne tentez pas de conduire le véhicule de nouveau. Demandez de l'aide.

Si la pression des pneus est de 1,3 bar (19 lb/po2) ou plus :

1. Appuyez sur le bouton d'alimentation pour mettre sous tension la trousse d'entretien des pneus et gonflez le pneu à la pression de gonflage à froid du pneu indiquée sur l'étiquette de renseignements sur les pneus et la charge située dans l'ouverture de la portière du conducteur.

NOTA :
Si le pneu est trop gonflé, appuyez sur le bouton de dégonflage pour réduire la pression du pneu à la valeur recommandée avant de continuer.

2. Débranchez la trousse d'entretien des pneus de la tige de soupape, réinstallez le bouchon sur le corps de valve et débranchez la sortie de 12 V.
3. Rangez la trousse d'entretien des pneus dans l'espace de rangement prévu à cet effet dans le véhicule.
4. Faites vérifier et, le cas échéant, réparer ou remplacer le pneu dès que possible par un concessionnaire autorisé ou par un centre de service de pneus.
5. Décollez l'autocollant de limite de vitesse du volant après avoir réparé le pneu.
6. Faites remplacer la bouteille d'enduit d'étanchéité par un concessionnaire autorisé le plus tôt possible.

NOTA :
Lorsque vous faites réparer le pneu, indiquez au concessionnaire autorisé ou au centre de service que le pneu a été scellé à l'aide de la trousse d'entretien des pneus.

Remplacement de la bouteille d'enduit d'étanchéité :

1. Déroulez le cordon d'alimentation.
2. Déroulez le flexible.

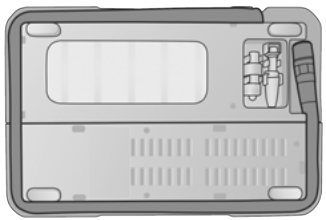

Dérouler le flexible

3. Retirez le couvercle de la bouteille.

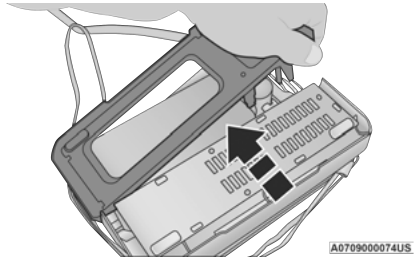

Retirer le couvercle de la bouteille

4. Faites tourner la bouteille vers le haut au-delà de la position verticale pour le dégager.

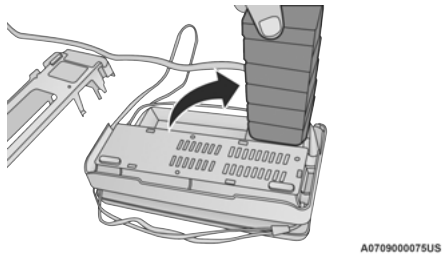

Faire tourner la bouteille vers le haut

5. Écartez la bouteille du compresseur.

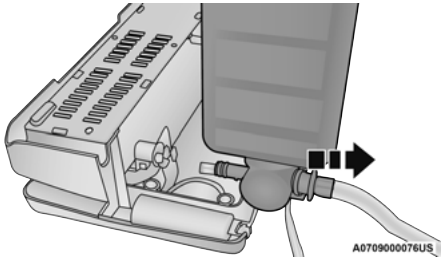

Retirer la bouteille

NOTA :

- Pour l'installation de la bouteille d'enduit d'étanchéité, effectuez ces étapes dans l'ordre inverse.
- Le remplacement des bouteilles d'enduit d'étanchéité est offert dans des centres d'entretien autorisés.

DÉMARRAGE D'APPOINT

Si la batterie de votre véhicule est déchargée, vous pouvez démarrer au moyen de câbles volants branchés à la batterie d'un autre véhicule ou à une batterie d'appoint portative. Tout démarrage d'appoint mal exécuté peut être dangereux; suivez à la lettre les procédures de la présente section.

NOTA :
Si vous utilisez une batterie d'appoint portative, suivez les directives et les mises en garde d'utilisation du constructeur.

AVERTISSEMENT!
Ne tentez pas de faire un démarrage d'appoint si la batterie est gelée. Elle pourrait se briser ou exploser, entraînant des blessures.

MISE EN GARDE!
N'utilisez pas de batterie portative d'amorçage ou une autre source d'appoint sur un système dont la tension est supérieure à 12 V, car vous risquez d'endommager la batterie, le moteur de démarreur, l'alternateur ou le système électrique.

PRÉPARATIONS POUR UN DÉMARRAGE D'APPOINT

La batterie dans votre véhicule se trouve à l'avant du compartiment moteur derrière le phare avant gauche.

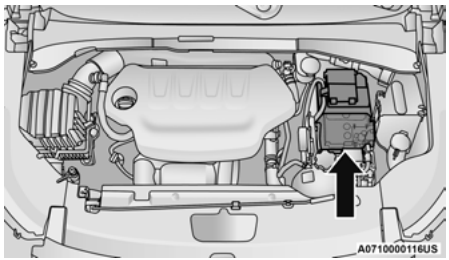

Emplacement de la batterie sous le capot

NOTA :
La borne positive **(+)** de la batterie est recouverte d'un capuchon protecteur. Soulevez le capuchon pour accéder à la batterie.

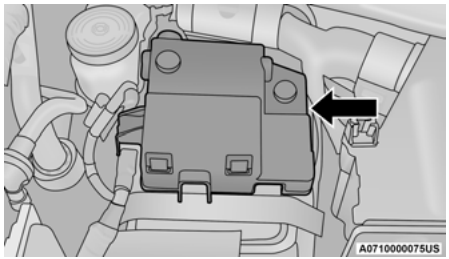

Couvercle de borne de batterie

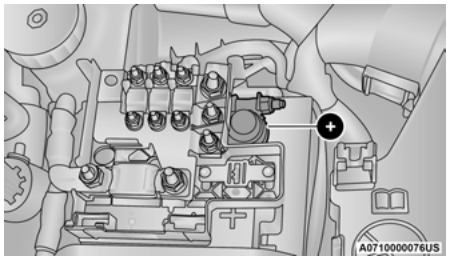

Borne positive (+) de la batterie

Voir ci-dessous pour connaître les étapes de préparation d'un démarrage d'appoint :

1. Serrez le frein de stationnement, placez le levier de vitesses de la transmission automatique à la position P (STATIONNEMENT) et tournez le commutateur d'allumage à la position OFF/LOCK (ARRÊT/VERROUILLAGE).
2. Mettez le chauffage hors fonction, éteignez la radio et mettez hors tension tous les accessoires électriques.
3. Tirez vers le haut puis retirez le couvercle de protection sur la borne de batterie positive **(+)**.
4. Si vous utilisez un autre véhicule pour le démarrage d'appoint, stationnez le véhicule à portée des câbles volants, serrez le frein de stationnement et assurez-vous que le commutateur d'allumage est en position OFF/LOCK (ARRÊT/ANTIVOL-VERROUILLÉ).

AVERTISSEMENT!

- Prenez garde au ventilateur de refroidissement du radiateur lorsque le capot est levé. Il peut se mettre en marche à n'importe quel moment lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (MARCHE) Vous pouvez vous blesser en déplaçant les pales du ventilateur.
- Retirez tous vos bijoux métalliques, tels que les montres ou les bracelets, afin d'éviter de créer par inadvertance un contact électrique. Sinon, vous risquez de subir des blessures graves.
- Les batteries contiennent de l'acide sulfurique qui peut vous brûler la peau ou les yeux et produire de l'hydrogène, un gaz inflammable et explosif. Tenez la batterie éloignée des flammes nues ou des étincelles.

AVERTISSEMENT!

Ne laissez pas les véhicules se toucher, car il pourrait se produire une mise à la masse et des blessures pourraient en résulter.

PROCÉDURE DE DÉMARRAGE D'APPOINT

AVERTISSEMENT!

Le non-respect de ces directives de démarrage d'appoint peut entraîner des blessures ou des dommages à la propriété en raison de l'explosion de la batterie.

MISE EN GARDE!

L'inobservation de cette procédure pourrait entraîner des dommages au circuit de charge du véhicule d'appoint ou de celui dont la batterie est déchargée.

Branchement des câbles volants

1. Connectez une extrémité du câble volant positif **(+)** à la borne positive **(+)** de la batterie déchargée.
2. Branchez l'extrémité opposée du câble volant positif **(+)** à la borne positive **(+)** de la batterie d'appoint.
3. Branchez l'extrémité du câble volant négatif **(-)** sur la borne négative **(-)** de la batterie d'appoint.
4. Branchez l'extrémité opposée du câble volant négatif **(-)** à une bonne masse du moteur (une partie métallique exposée du moteur du véhicule dont la batterie est déchargée) loin de la batterie et du circuit d'injection de carburant.

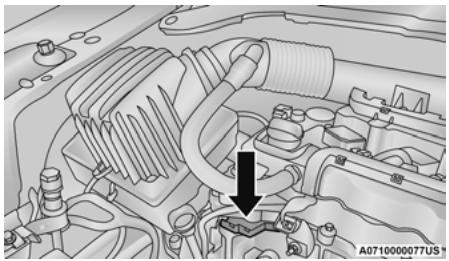

Masse appropriée du moteur (exemple de moteur illustré)

AVERTISSEMENT!

Ne branchez pas le câble volant sur la borne négative (-) de la batterie déchargée, car cela produirait une étincelle électrique qui pourrait faire exploser la batterie ou vous blesser. Utilisez seulement le point de masse spécifique, n'utilisez aucune autre partie métallique exposée.

5. Démarrez le moteur du véhicule qui possède la batterie d'appoint, laissez-le tourner au ralenti pendant quelques minutes, puis démarrez le moteur du véhicule dont la batterie est déchargée.
6. Lorsque le moteur est démarré, suivez la procédure de déconnexion ci-dessous.

Débranchement des câbles volants

1. Débranchez l'extrémité du câble volant négatif **(-)** de la masse du moteur du véhicule dont la batterie est déchargée.
2. Débranchez l'autre extrémité du câble volant négatif **(-)** de la borne négative **(-)** de la batterie d'appoint.
3. Débranchez l'extrémité positive **(+)** du câble volant de la borne positive **(+)** de la batterie d'appoint.
4. Débranchez l'autre extrémité du câble volant positif **(+)** de la borne positive **(+)** du véhicule dont la batterie est déchargée.

Si vous devez souvent effectuer un démarrage d'appoint pour faire démarrer votre véhicule, faites inspecter la batterie et le circuit de charge par un concessionnaire autorisé.

MISE EN GARDE!

Les accessoires qui peuvent être branchés sur les prises de courant du véhicule tirent leur alimentation de la batterie du véhicule, même lorsqu'ils ne sont pas utilisés (par exemple, les téléphones cellulaires, etc.). Lorsqu'ils sont branchés assez longtemps et que le moteur est à l'arrêt, la batterie du véhicule peut se décharger suffisamment pour voir sa durée de vie écourtée ou même pour empêcher le moteur de démarrer.

RAVITAILLEMENT EN CAS D'URGENCE

Le véhicule est équipé d'un entonnoir de ravitaillement ➪ page 348 pour un système d'alimentation en carburant sans bouchon. Si le ravitaillement s'avère nécessaire, en utilisant un bidon d'essence approuvé, insérez l'entonnoir de ravitaillement dans le goulot du tuyau de remplissage. Assurez-vous d'ouvrir les deux volets à battants avec l'entonnoir pour éviter les déversements.

NOTA :
Il se peut dans certains cas, par temps froid, que de la glace empêche l'ouverture de la trappe de carburant. Si ceci se produit, appuyez légèrement sur la trappe de carburant pour briser l'accumulation de glace et déverrouillez de nouveau la trappe de carburant au moyen du bouton intérieur de déverrouillage. Ne forcez pas la trappe.

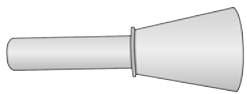

A0711000008US

Entonnoir de ravitaillement

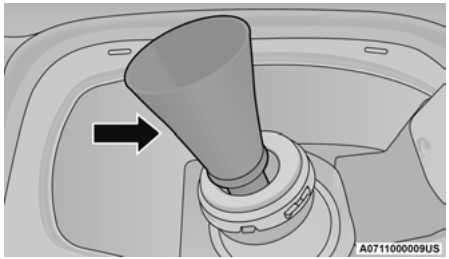

Insérer l'entonnoir

MISE EN GARDE!

Pour éviter les débordements de carburant et les remplissages excessifs, ne remplissez pas « à ras bord » le réservoir de carburant après le remplissage.

Ravitaillement d'urgence au moyen d'un bidon d'essence

La plupart des nourrices à essence n'ouvrent pas les volets à battants.

Un entonnoir est fourni pour permettre le ravitaillement d'urgence au moyen d'un bidon d'essence.

Voir les étapes ci-dessous pour le ravitaillement :

1. Retirez l'entonnoir de l'espace de rangement de la roue de secours.
2. Insérez l'entonnoir dans la même ouverture du tuyau de remplissage que celle du pistolet de la pompe à carburant.
3. Assurez-vous que l'entonnoir est inséré complètement pour maintenir les volets à battants ouvert.
4. Versez le carburant dans l'ouverture de l'entonnoir.
5. Retirez l'entonnoir du tuyau de remplissage, puis essuyez-le avant de le remettre dans l'espace de rangement de la roue de secours.

AVERTISSEMENT!

- Ne fumez jamais à proximité ou à l'intérieur du véhicule lorsque la trappe de carburant est ouverte ou lorsque le réservoir est en cours de remplissage.
- N'ajoutez jamais de carburant lorsque le moteur tourne. Une telle pratique peut constituer une infraction à certaines lois ou réglementations locales et causer l'allumage du témoin de panne.
- Vous risquez de provoquer un incendie si vous remplissez de carburant un bidon portable placé à l'intérieur du véhicule. Vous pourriez subir des brûlures. Placez toujours les contenants de carburant sur le sol pour les remplir.

EN CAS DE SURCHAUFFE DU MOTEUR

Si le véhicule surchauffe, il doit être réparé par un concessionnaire autorisé.

Vous pouvez réduire les risques de surchauffe du moteur survenant dans les cas suivants en prenant les mesures appropriées.

- Sur la route – ralentissez.
- En ville – lorsque vous êtes arrêté, passez à la position N (POINT MORT) sans toutefois augmenter le régime de ralenti.

MISE EN GARDE!

La conduite avec le circuit de refroidissement à haute température peut endommager votre véhicule. Si l'indicateur de température atteint le repère « H » (Température élevée), rangez le véhicule en bordure de la route et immobilisez-le. Laissez tourner le moteur au ralenti et coupez le climatiseur jusqu'à ce que l'indicateur de température revienne dans la plage normale. Si l'aiguille de température demeure dans la zone « H » et que l'avertissement sonore retentit sans arrêt, coupez immédiatement le contact et faites appel à une dépanneuse.

NOTA :
Vous pouvez prendre les mesures suivantes pour atténuer une surchauffe imminente :

- Si le climatiseur est en marche, mettez-le hors fonction. Le système de climatisation réchauffe le circuit de refroidissement du moteur; en désactivant le climatiseur, vous éliminez une source de chaleur.
- Vous pouvez également mettre la commande de température à la chaleur maximale, la commande de mode à l'aération au plancher et la commande du ventilateur à la vitesse maximale. Toutes ces actions permettent au radiateur de chauffage d'agir en complémentarité avec le radiateur et contribuent à évacuer la chaleur du circuit de refroidissement du moteur.

AVERTISSEMENT!

Vous, ou d'autres personnes, pourriez subir de graves brûlures par l'éclaboussement de liquide de refroidissement (antigel) chaud ou de vapeur de votre radiateur. Si vous voyez ou entendez de la vapeur s'échapper de sous le capot, attendez que le radiateur soit refroidi avant d'ouvrir le capot. N'essayez jamais d'ouvrir le bouchon à pression du circuit de refroidissement lorsque le radiateur ou le vase d'expansion est chaud.

NEUTRALISATION DU SÉLECTEUR DE RAPPORT

Si une anomalie se produit et que le sélecteur de rapport ne peut pas être déplacé de la position P (STATIONNEMENT), vous pouvez utiliser la procédure suivante pour déplacer temporairement le sélecteur de rapport :

1. COUPEZ le moteur.
2. Serrez le frein de stationnement.

3. Saisissez le soufflet vers l'arrière du sélecteur de rapport et tirez-le vers le haut pour séparer avec précaution l'encadrement du sélecteur de vitesse et le soufflet de la console centrale.

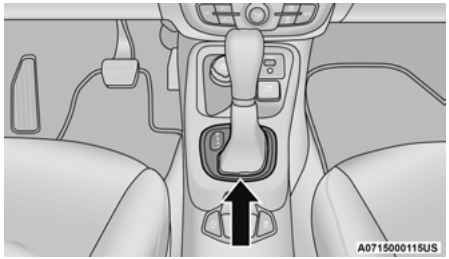

Encadrement du sélecteur de vitesse

4. Enfoncez et maintenez fermement la pédale de frein.

5. Insérez un petit tournevis ou un outil similaire dans le trou d'accès de neutralisation du sélecteur de rapport (coin arrière droit), puis maintenez enfoncé le levier de neutralisation.

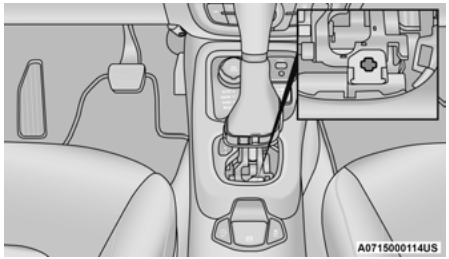

Trou d'accès de neutralisation du sélecteur de rapport

6. Déplacez le sélecteur de rapport à la position N (POINT MORT).
7. Le véhicule peut alors être démarré en position N (POINT MORT).
8. Réinstallez le soufflet du sélecteur de rapport.

POUR DÉGAGER UN VÉHICULE COINCÉ

Si votre véhicule est enlisé dans la boue, le sable ou la neige, vous pouvez, dans la plupart des cas, le sortir de sa position en lui faisant exécuter un mouvement de va-et-vient. Tournez le volant de gauche à droite pour dégager la zone entourant les roues avant. Maintenez le bouton de verrouillage du levier de vitesses enfoncé. Passez ensuite plusieurs fois de la position D (MARCHE AVANT) à la position R (MARCHE ARRIÈRE), tout en appuyant légèrement sur la pédale d'accélérateur.

NOTA :
Les passages entre la position D (MARCHE AVANT) et la position R (MARCHE ARRIÈRE) ne peuvent être effectués que lorsque la vitesse est égale ou inférieure à 8 km/h (5 mi/h). Lorsque le levier de vitesses de la transmission demeure à la position N (POINT MORT) pendant plus de deux secondes, vous devez appuyer sur la pédale de frein pour engager la position D (MARCHE AVANT) ou R (MARCHE ARRIÈRE).

Il est plus efficace de n'appuyer que légèrement sur la pédale d'accélérateur pour maintenir le mouvement de va-et-vient, sans faire patiner les roues ni emballer le moteur.

AVERTISSEMENT!

Il est dangereux de faire patiner excessivement les pneus. Les forces engendrées par une vitesse excessive des roues peuvent endommager l'essieu ou les pneus. Les pneus pourraient éclater et blesser quelqu'un. Ne faites pas patiner les roues à plus de 48 km/h (30 mi/h) ou pendant plus de 30 secondes lorsque le véhicule est enlisé, et ne laissez personne s'approcher d'une roue qui patine, quelle que soit la vitesse.

NOTA :

Au besoin, appuyez sur le bouton ESC OFF (DÉSACTIVATION de la commande de stabilité électronique) pour mettre ce système en mode « Partial Off » (Partiellement désactivé) avant de faire osciller le véhicule ➪ page 262. Une fois le véhicule libéré, appuyez de nouveau sur le bouton ESC OFF (DÉSACTIVATION de la commande de stabilité électronique) pour restaurer le mode « ESC On » (Commande de stabilité électronique activée).

MISE EN GARDE!

- Évitez d'emballer le moteur et de faire patiner les roues pour ne pas provoquer la surchauffe de la transmission ou de l'endommager. Laissez le moteur tourner au ralenti avec la transmission à la position N (POINT MORT) pendant au moins une minute après chaque cycle de cinq mouvements de va-et-vient. Ceci réduira la possibilité de surchauffe et le risque d'endommager l'embrayage ou la transmission si vous insistez longtemps pour dégager votre véhicule enlisé.
- Lorsque vous tentez de dégager votre véhicule enlisé par un mouvement de « va-et-vient » en passant de la position D (MARCHE AVANT)/DEUXIÈME RAPPORT à la position R (MARCHE ARRIÈRE), ne faites pas patiner les roues à plus de 24 km/h (15 mi/h), car vous risqueriez d'endommager la transmission.

(Suite)

MISE EN GARDE! *(Suite)*

- Le fait d'emballer le moteur ou de faire patiner les roues trop rapidement peut causer une surchauffe ou une défaillance de la transmission. Vous pourriez également endommager les pneus. Ne faites pas patiner les roues lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 48 km/h (30 mi/h) et que le rapport est engagé (aucun changement de vitesse de transmission en cours).

REMORQUAGE D'UN VÉHICULE EN PANNE

Ce chapitre contient les procédures de remorquage d'un véhicule en panne au moyen d'un service de remorquage commercial.

Conditions de remorquage	Roues SOULEVÉES du sol	MODÈLES À TRACTION AVANT	MODÈLES 4X4 (4 roues motrices)
Remorquage à plat	AUCUN	NON PERMIS	NON PERMIS
Lève-roues ou chariot roulant	Arrière	NON PERMIS	NON PERMIS
	Avant	OK	NON PERMIS
Flatbed (Camion-plateau)	TOUTES	MEILLEURE MÉTHODE	MÉTHODE UNIQUE

Il est important de posséder le bon équipement de remorquage ou de levage pour éviter d'endommager votre véhicule. N'utilisez que des barres de remorquage et autre équipement conçu à cet effet et suivez les directives du constructeur de l'équipement en question. L'utilisation de chaînes de sécurité est obligatoire. Fixez la barre de remorquage ou d'autres dispositifs de remorquage à la structure principale du véhicule, et non aux pare-chocs/boucliers ou aux supports associés. Il faut observer les lois provinciales et locales s'appliquant aux véhicules remorqués.

NOTA :

- Vous devez vous assurer que la fonction de frein de stationnement automatique est désactivée avant de remorquer ce véhicule, afin d'éviter un serrage accidentel du frein de stationnement électrique. Vous pouvez activer ou désactiver la fonction de frein de stationnement automatique au moyen des fonctions programmables par l'utilisateur dans « Uconnect Settings » (Réglages du système Uconnect).
- Les véhicules équipés d'une batterie déchargée ou qui présentent une panne électrique totale lorsque le frein de stationnement électrique (EPB) est serré nécessitent l'utilisation d'un chariot porte-roues ou d'un cric pour soulever leurs roues arrière du sol lorsqu'ils sont déplacés sur un camion-plateau.

S'il est nécessaire d'utiliser certains accessoires en cours de remorquage (essuie-glaces, dégivreurs, etc.), le commutateur d'allumage doit être en mode ON/RUN (MARCHE).

Notez que la fonction de sauvegarde serre le frein de stationnement électrique chaque fois que la portière du conducteur est ouverte (si la batterie est connectée et le contact est mis, la transmission est à la position P (STATIONNEMENT) et la pédale de frein est relâchée). Si vous êtes en train de remorquer ce véhicule avec le commutateur d'allumage en mode ON/RUN (MARCHE), vous devez désactiver manuellement le frein de stationnement électrique chaque fois que la portière du conducteur est ouverte, en appuyant sur la pédale de frein et en desserrant le frein de stationnement électrique.

Si la batterie du véhicule est déchargée, pour connaître les directives de déplacement du levier de vitesses de la transmission automatique hors de la position P (STATIONNEMENT) afin de déplacer le véhicule, ⇨ page 366.

MISE EN GARDE!

- N'utilisez pas d'accessoires tels que des élingues pour le remorquage. Cela risque d'endommager le véhicule.
- Lorsque vous arrimez votre véhicule sur un camion à plateau, ne fixez rien aux éléments de suspension arrière ou avant du véhicule. Un remorquage inapproprié risque d'endommager votre véhicule.
- Assurez-vous que le frein de stationnement électrique est relâché, et reste desserré, en cours de remorquage.
- N'utilisez pas une barre de remorquage à pince montée sur le bouclier ou le pare-chocs de votre véhicule. Cela endommagera la barre frontale du bouclier/pare-chocs.

SANS LA TÉLÉCOMMANDE

Il faut faire preuve d'extrême prudence pour remorquer le véhicule lorsque le commutateur d'allumage est au mode OFF/LOCK (ANTIVOL-VERROUILLÉ/ARRÊT). La seule méthode de remorquage approuvée lorsque vous ne disposez pas d'une télécommande est le transport par camion à plateau. Pour éviter tout dommage au véhicule, il est conseillé d'utiliser un équipement de remorquage adéquat.

MODÈLES À TRACTION AVANT (TA) – AVEC TÉLÉCOMMANDE

FCA US LLC recommande que votre véhicule soit remorqué avec les quatre roues **SOULEVÉES** du sol en utilisant un camion-plateau.

Si aucun camion à plateau n'est disponible, ce véhicule doit être remorqué avec les roues **SOULEVÉES** du sol (à l'aide d'un chariot roulant ou d'une dépanneuse à paniers porteurs avec les roues avant soulevées).

Assurez-vous que le frein de stationnement électrique est relâché, et reste desserré, en cours de remorquage. Le frein de stationnement électrique ne doit pas être relâché si les quatre roues sont **SOULEVÉES** du sol.

MISE EN GARDE!

Remorquer ce véhicule sans observer les directives susmentionnées peut endommager gravement le moteur ou la transmission. Les dommages causés par un remorquage inadéquat ne sont pas couverts par la garantie de véhicule neuf.

MODÈLES À 4 ROUES MOTRICES

FCA US LLC exige que votre véhicule soit remorqué avec les quatre roues **SOULEVÉES** du sol.

Les méthodes acceptées pour le remorquage consistent à faire transporter le véhicule sur un camion à plate-forme ou à remorquer le véhicule par l'avant ou par l'arrière, en faisant reposer les roues libres sur un chariot de remorquage.

MISE EN GARDE!

- Ne remorquez pas le véhicule au moyen de paniers porteurs de roues avant ou arrière (si les autres roues sont au sol). L'utilisation d'un lève-roues avant ou arrière entraînera des dommages internes à la transmission ou à la boîte de transfert pendant un remorquage.
- Si vous remorquez ce véhicule sans observer ces directives, il peut en découler de graves dommages à la transmission ou à la boîte de transfert. Les dommages causés par un remorquage inadéquat ne sont pas couverts par la garantie de véhicule neuf.
- Il est important de posséder le bon équipement de remorquage ou de levage pour éviter d'endommager votre véhicule. N'utilisez que des barres de remorquage et autre équipement conçu à cet effet et suivez les directives du fabricant de l'équipement en question.

(Suite)

MISE EN GARDE! *(Suite)*

- L'utilisation de chaînes de sécurité est obligatoire. Fixez la barre de remorquage ou d'autres dispositifs de remorquage à la structure principale du véhicule, et non aux pare-chocs/boucliers ou aux supports associés.

CROCHETS DE REMORQUAGE D'URGENCE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Si votre véhicule est doté de crochets de remorquage, un crochet se trouve à l'arrière et deux se trouvent à l'avant du véhicule. Le crochet arrière se trouve du côté conducteur du véhicule.

NOTA :
Il est recommandé, pour les véhicules hors route, d'utiliser les deux crochets de remorquage avant afin de minimiser les risques de dommages au véhicule.

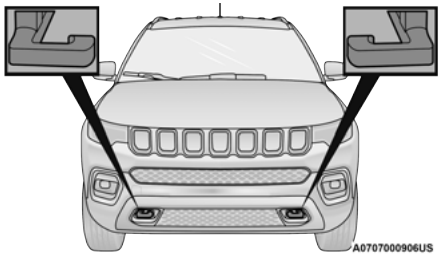

Emplacement des crochets de remorquage avant

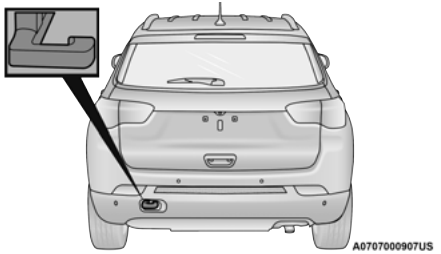

Emplacement du crochet de remorquage arrière

Véhicules avec système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go

Placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE) et ensuite à la position OFF/LOCK (ARRÊT ET VERROUILLAGE), sans ouvrir la portière. Pendant le remorquage, n'oubliez pas que sans l'aide du servofrein et de la direction assistée électromécanique, vous avez besoin de plus de force pour serrer les freins et diriger le véhicule.

AVERTISSEMENT!

- N'utilisez pas une chaîne pour dégager un véhicule enlisé. Les chaînes peuvent se briser et causer des blessures graves ou mortelles.
- Éloignez-vous des véhicules lorsque l'un d'eux est tiré par les crochets de remorquage. La sangle de remorquage peut se dégager et causer des blessures graves.

MISE EN GARDE!

Les crochets de remorquage sont réservés aux situations d'urgence seulement, soit pour dégager un véhicule enlisé. Il ne faut pas se servir de ces crochets pour remorquer un véhicule sur la route ou l'autoroute. Vous pourriez endommager votre véhicule.

SYSTÈME DE RÉPONSE AMÉLIORÉE EN CAS D'ACCIDENT (EARS)

Ce véhicule est équipé d'un système de réponse améliorée en cas d'accident.

Cette fonction est un réseau de communication qui s'active au moment d'un impact ⇨ page 316.

ENREGISTREUR DE DONNÉES D'ÉVÉNEMENT (EDR)

Ce véhicule est muni d'un enregistreur de données d'événement. L'objectif principal d'un enregistreur de données d'événement consiste à enregistrer des données qui contribuent à connaître la performance des systèmes d'un véhicule lors de certaines collisions ou de quasi-collisions, telles que le déploiement d'un coussin gonflable ou le contact avec un obstacle sur la route ⇨ page 320.

ENTRETIEN PÉRIODIQUE

Votre véhicule est équipé d'un indicateur automatique de vidange d'huile. L'indicateur automatique de vidange d'huile vous rappelle l'entretien de votre véhicule prévu au calendrier.

Le message de vidange d'huile s'affiche dans le groupe d'instruments selon les conditions de fonctionnement du moteur. Ce message indique la nécessité de faire exécuter l'entretien de votre véhicule. L'affichage du message « Change Oil » (Vidanger l'huile) ou « Oil Change Required » (Vidange d'huile requise) varie en fonction des conditions de fonctionnement, telles que les trajets fréquents de courte durée, la traction d'une remorque et les températures ambiantes très chaudes ou très froides. Faites faire l'entretien de votre véhicule dans les plus brefs délais, c'est-à-dire avant d'avoir parcouru 805 km (500 mi).

Un concessionnaire autorisé remettra à zéro l'indicateur de vidange d'huile après avoir effectué une vidange d'huile. Si une vidange d'huile prévue est effectuée par un établissement autre qu'un concessionnaire autorisé, le message peut être réinitialisé en suivant les étapes décrites au paragraphe « Affichage du groupe d'instruments » ⇨ page 104.

NOTA :
Les intervalles de vidange d'huile ne doivent jamais dépasser 16 000 km (10 000 mi), 350 heures de fonctionnement du moteur ou une année, selon la première éventualité. La période de 350 heures de fonctionnement ou de ralenti du moteur est généralement seulement un problème pour les utilisateurs de parcs.

NOTA :
L'indicateur de vidange d'huile ne s'allume pas dans ces conditions.

Une fois par mois ou avant un long trajet :

- Vérifiez le niveau d'huile moteur.
- Vérifiez le niveau du liquide lave-glace.
- Vérifiez la pression des pneus et assurez-vous qu'il n'y a pas de signes d'usure ou de dommages inhabituels. Permutez les pneus au premier signe d'usure irrégulière, même si cela se produit avant que le message de vidange d'huile s'affiche.
- Vérifiez les niveaux de liquide du réservoir de liquide de refroidissement et du réservoir de maître-cylindre de frein, puis remplissez au besoin.
- Vérifiez le bon fonctionnement de tous les feux et phares et de tout l'éclairage intérieure.

PROGRAMME D'ENTRETIEN

Consultez le programme d'entretien pour connaître les intervalles d'entretien appropriés.

À chaque intervalle de vidange d'huile, comme le précise l'indicateur automatique de vidange d'huile :
Changez l'huile et le filtre.
Permutez les pneus. **Permutez-les au premier signe d'usure irrégulière, même si cela se produit avant que le message de vidange d'huile s'affiche.**
Vérifiez la batterie et l'état des bornes (nettoyez et resserrez les bornes s'il y a lieu).
Vérifiez les joints homocinétiques ou de cardan.
Vérifiez les plaquettes de frein, les segments, les rotors, les tambours et les flexibles.
Vérifiez la protection et les flexibles du circuit de refroidissement du moteur.
Vérifiez le système d'échappement.
Si vous utilisez votre véhicule en conditions poussiéreuses ou hors route, vérifiez le filtre à air du moteur et remplacez-le au besoin.

NOTA :
En utilisant de la graisse au lithium, lubrifiez les pivots cylindriques de charnières de portière deux fois l'an pour prévenir l'usure prématurée.

Millage ou intervalle de temps (selon la première éventualité)	20 000	30 000	40 000	50 000	60 000	70 000	80 000	90 000	100 000	110 000	120 000	130 000	140 000	150 000
Ou en fonction des années :	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
Ou kilomètres :	32 000	48 000	64 000	80 000	96 000	112 000	128 000	144 000	160 000	176 000	192 000	208 000	224 000	240 000
Si vous utilisez votre véhicule dans des conditions poussiéreuses ou hors routes, vérifiez le filtre à air du moteur et remplacez-le, au besoin.	X		X		X		X		X		X		X	
Vérifiez les garnitures de frein et remplacez-les au besoin.	X		X		X		X		X		X		X	
Vérifiez la suspension avant, les embouts de biellette de direction et les soufflets; remplacez-les au besoin.	X		X		X		X		X		X		X	
Vérifiez les joints homocinétiques ou de cardan.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Inspectez les courroies d'entraînement des accessoires avant, le tendeur, le galet tendeur et remplacez-les au besoin.														X
Remplacez le filtre à air du moteur.		X			X			X			X			X
Remplacez le filtre à air de l'habitacle	X		X		X		X		X		X		X	

Millage ou intervalle de temps (selon la première éventualité)	20 000	30 000	40 000	50 000	60 000	70 000	80 000	90 000	100 000	110 000	120 000	130 000	140 000	150 000
Ou en fonction des années :	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
Ou kilomètres :	32 000	48 000	64 000	80 000	96 000	112 000	128 000	144 000	160 000	176 000	192 000	208 000	224 000	240 000
Remplacez les bougies d'allumage.[1]									X					
Vidangez et remplacez le liquide de refroidissement du moteur après 10 ans ou à 240 000 km (150 000 mi), selon la première éventualité.									X					X
Vérifiez la soupape de recyclage des gaz de carter et remplacez-la au besoin.													X	

1. L'intervalle de remplacement des bougies d'allumage est basé uniquement sur le kilométrage (millage); les intervalles annuels ne s'appliquent pas.

AVERTISSEMENT!

- Vous pouvez vous blesser gravement en travaillant sur un véhicule automobile ou à proximité. N'effectuez que les travaux d'entretien qui vous sont familiers ou pour lesquels vous possédez les outils nécessaires. Si vous doutez de votre compétence quant à certains travaux, faites appel à un mécanicien qualifié.
- Si vous omettez d'inspecter ou d'entretenir correctement votre véhicule, cela pourrait entraîner la défaillance des composants et nuire à la maniabilité et au rendement du véhicule. Par ailleurs, un accident pourrait survenir.

COMPARTIMENT MOTEUR

MOTEUR 2.4L

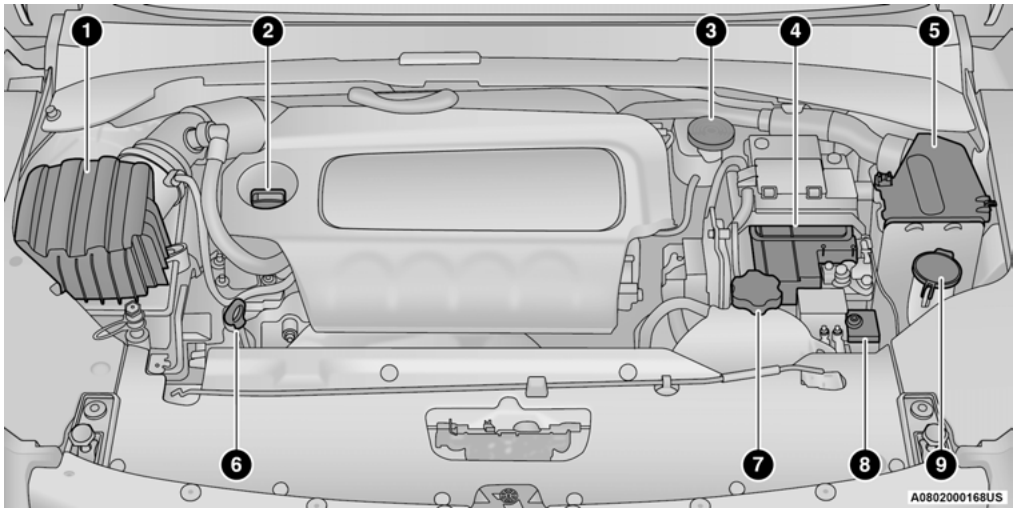

1 – Filtre à air du moteur
2 – Remplissage de l'huile moteur
3 – Bouchon du réservoir de liquide pour freins
4 – Batterie
5 – Centrale de servitudes (Fusibles)
6 – Jauge d'huile moteur
7 – Bouchon à pression du vase d'expansion
8 – Batterie secondaire
9 – Bouchon du réservoir de liquide lave-glace

VÉRIFICATION DU NIVEAU D'HUILE

Pour assurer la bonne lubrification du moteur, l'huile moteur doit être maintenue au niveau approprié. Vérifiez le niveau d'huile régulièrement, par exemple, à chaque plein de carburant. Le meilleur moment pour vérifier le niveau d'huile moteur est environ cinq minutes après l'arrêt du moteur, alors qu'il était à sa température normale de fonctionnement.

Pour obtenir une lecture précise du niveau d'huile, la vérification doit se faire lorsque le véhicule se trouve sur une surface plane.

Quatre types de jauge d'huile sont possibles :

- Section hachurée.
- Section hachurée identifiée « SAFE » (NIVEAU ADÉQUAT).
- Section hachurée identifiée « MIN » (MINIMUM) à la limite inférieure et « MAX » (MAXIMUM) à la limite supérieure.
- Section hachurée identifiée par petites cavités aux limites « MIN » (MINIMUM) et « MAX » (MAXIMUM).

NOTA :
Maintenez toujours le niveau d'huile dans les repères hachurés de la jauge d'huile.

Lorsque le niveau est à la limite inférieure de la plage sur la jauge d'huile, il faut ajouter 1 L (1 pinte US) d'huile pour atteindre la limite supérieure de la plage.

MISE EN GARDE!

Un remplissage excessif ou insuffisant entraînera une aération ou une perte de pression d'huile, Cela pourrait endommager votre moteur.

AJOUT DE LIQUIDE LAVE-GLACE

Le réservoir de liquide est situé à l'avant du compartiment moteur. Assurez-vous de vérifier périodiquement le niveau de liquide dans le réservoir. Remplissez le réservoir de liquide lave-glace (et non d'antigel pour radiateur) et faites fonctionner le système durant quelques secondes pour purger le liquide lave-glace résiduel.

Lorsque vous faites l'appoint du réservoir de liquide lave-glace, imbibez un chiffon ou une serviette de liquide lave-glace pour nettoyer les balais d'essuie-glace et ainsi en améliorer l'efficacité.

Pour éviter la formation soudaine d'une couche de givre sur le pare-brise par temps très froid, privilégiez une solution ou un mélange de lave-glace qui répond ou qui dépasse les exigences propres aux écarts de température qui correspondent à votre climat. Ces renseignements sur l'évaluation du produit peuvent être trouvés sur la plupart des contenants de liquide lave-glace.

AVERTISSEMENT!

Les liquides lave-glace vendus dans le commerce sont inflammables. Ils peuvent s'enflammer et vous causer des brûlures. Veillez à prendre les précautions qui s'imposent lorsque vous remplissez le réservoir ou lorsque vous travaillez à proximité de la solution de liquide lave-glace.

BATTERIE SANS ENTRETIEN

Votre véhicule est doté d'une batterie sans entretien. Vous n'aurez jamais à y ajouter d'eau ni à en effectuer l'entretien périodique.

AVERTISSEMENT!

- Le liquide de la batterie est une solution acide corrosive qui peut causer des brûlures et même la cécité. Évitez tout contact du liquide de batterie avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne vous penchez pas au-dessus d'une batterie lorsque vous fixez les cosses. En cas d'éclaboussures d'acide dans les yeux ou sur la peau, rincez immédiatement et abondamment la zone affectée à l'eau ➪ page 361.
- Les émanations de la batterie sont inflammables et explosives. Tenez la batterie éloignée des flammes ou des étincelles. N'utilisez pas une batterie d'appoint, ni aucune source d'appoint produisant une tension de sortie supérieure à 12 V. Ne laissez pas les cosses des câbles se toucher.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- Les bornes de batterie, les cosses de câbles et leurs accessoires contiennent du plomb et des composés de plomb. Lavez-vous les mains après avoir manipulé de telles pièces.

MISE EN GARDE!

- Lorsque vous remplacez les câbles de la batterie, il est essentiel que le câble positif soit raccordé à la borne positive et que le câble négatif soit raccordé à la borne négative. Les bornes positive et négative sont identifiées respectivement par les signes (+) et (-) sur le boîtier de la batterie. Les cosses des câbles doivent être bien serrées sur les bornes et ne doivent pas être rouillées.
- Si vous utilisez un « chargeur rapide » avec la batterie dans le véhicule, débranchez les deux câbles de batterie avant de raccorder le chargeur à la batterie. N'utilisez pas un « chargeur rapide » pour produire la tension de démarrage.

LAVAGE À PRESSION

Le lavage du compartiment moteur avec un nettoyeur à haute pression n'est pas recommandé.

MISE EN GARDE!

Des précautions ont été prises afin de protéger toutes les pièces et connexions; cependant, la pression produite par ces nettoyeurs est telle qu'une protection complète contre l'infiltration d'eau ne peut pas être garantie.

ENTRETIEN DU VÉHICULE

Un concessionnaire autorisé dispose d'une équipe d'entretien qualifiée, d'un outillage spécialisé et de l'équipement nécessaire pour exécuter toutes les opérations d'entretien, de façon experte et professionnelle. Vous pouvez vous procurer des manuels d'atelier qui contiennent toutes les informations détaillées concernant l'entretien de votre véhicule. Veuillez consulter les manuels d'atelier avant d'entreprendre vous-même toute procédure sur votre véhicule.

NOTA :
Toute modification intentionnelle du système antipollution peut annuler la garantie et est condamnée par la loi et passible de poursuites judiciaires.

AVERTISSEMENT!
Vous pouvez vous blesser gravement en travaillant sur un véhicule automobile ou à proximité. Limitez-vous à effectuer les opérations d'entretien pour lesquelles vous disposez des connaissances suffisantes et de l'outillage nécessaire. Si vous doutez de votre compétence quant à certains travaux, faites appel à un mécanicien qualifié.

HUILE MOTEUR

Choix de l'huile moteur

Pour connaître le choix d'huile moteur,
⇨ page 443.

Pictogramme identifiant les huiles moteur conformes à l'API

Ce pictogramme signifie que l'huile a été homologuée par l'American Petroleum Institute (API). Le constructeur recommande d'utiliser uniquement des huiles moteur homologuées par l'API.

Ce symbole certifie les huiles moteur 0W-20, 5W-20, 0W-30, 5W-30 et 10W-30.

MISE EN GARDE!
Aucun liquide chimique de rinçage ne doit être utilisé dans l'huile moteur, car cela pourrait endommager le moteur de votre véhicule. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

Huiles moteur synthétiques

Vous pouvez utiliser des huiles moteur synthétiques à condition qu'elles répondent aux exigences décrites ci-dessus. En outre, vous devez respecter les intervalles recommandés de vidange d'huile et de remplacement du filtre à huile.

Les huiles moteur synthétiques dont l'étiquette n'affiche pas l'indice correct de viscosité SAE et qui ne sont pas certifiés selon les critères de l'API ne doivent pas être utilisées.

Additifs pour huile moteur

Le constructeur déconseille fortement l'ajout de toute forme d'additif (autres que les colorants pour la détection des fuites) à l'huile moteur. L'huile moteur est un produit techniquement modifié et l'ajout d'additifs peut en compromettre le rendement.

Mise au rebut de l'huile moteur et des filtres à huile usagés

Prenez les précautions nécessaires pour vous défaire de l'huile moteur usagée et du filtre provenant de votre véhicule. L'huile et les filtres usagés abandonnés sans précaution aucune peuvent causer un préjudice à l'environnement. Adressez-vous à votre concessionnaire autorisé, votre station-service ou une agence gouvernementale pour savoir comment et à quel endroit dans votre région vous pouvez vous débarrasser en toute sécurité des huiles et des filtres usagés.

FILTRE À HUILE DU MOTEUR

Vous devez remplacer ce filtre à huile moteur à chaque vidange.

Choix du filtre à huile du moteur

Un filtre à huile jetable à passage total devrait être utilisé comme filtre de remplacement. La qualité des filtres de rechange varie considérablement. Seuls des filtres certifiés Mopar^{MD} de haute qualité devraient être utilisés.

FILTRE À AIR DU MOTEUR

Pour connaître les intervalles d'entretien appropriés, ➪ page 374.

AVERTISSEMENT!

Le circuit d'admission d'air (filtre à air, tuyaux, etc.) peut également assurer une protection en cas de retour de flamme du moteur. Ne retirez pas le circuit d'admission d'air (filtre à air, tuyaux, etc.) à moins que cela ne soit nécessaire pour la réparation ou l'entretien. Assurez-vous que personne ne se trouve près du compartiment moteur avant de démarrer le moteur lorsque le circuit d'admission d'air (filtre à air, tuyaux, etc.) est retiré. De graves blessures pourraient en résulter.

Sélection de filtre à air du moteur

La qualité des filtres de rechange varie considérablement. Seuls des filtres certifiés Mopar^{MD} de haute qualité devraient être utilisés.

ENTRETIEN DU CLIMATISEUR

Pour assurer le bon fonctionnement du climatiseur, faites-le vérifier au début de la saison chaude par un concessionnaire autorisé. Ce service comprend généralement le nettoyage des ailettes du condenseur et la vérification du rendement. La tension de la courroie d'entraînement doit aussi être vérifiée au même moment.

AVERTISSEMENT!

- N'utilisez pour votre système de climatisation que des fluides frigorigènes et des lubrifiants pour le compresseur approuvés par le constructeur. Certains fluides frigorigènes non approuvés sont inflammables et peuvent exploser, vous causant ainsi des blessures. D'autres fluides frigorigènes ou lubrifiants non approuvés peuvent causer une défaillance du système qui nécessiterait des réparations coûteuses. Consultez le livret des renseignements sur la garantie, situé dans la trousse d'information à l'intention de l'automobiliste, pour obtenir de plus amples renseignements sur la garantie.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- Le système de climatisation contient du fluide frigorigène sous haute pression. Afin d'éviter les risques de dommages au système ou les blessures, confiez à un mécanicien compétent toute réparation nécessitant l'ajout de fluide frigorigène ou le débranchement des canalisations.

MISE EN GARDE!

N'utilisez pas de fluide de rinçage chimique dans le système de climatisation car les produits chimiques peuvent en endommager les composants. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

Récupération et recyclage du fluide frigorigène, R-134a – selon l'équipement

Le fluide frigorigène de climatisation, le R-134a, est un hydrofluorocarbure (HFC), qui est une substance sans danger pour la couche d'ozone. Il est recommandé que l'entretien du système de climatisation soit effectué par un concessionnaire autorisé ou par un autre établissement de service utilisant du matériel approprié de récupération et de recyclage.

NOTA :
N'utilisez que des fluides frigorigènes et de l'huile pour compresseur PAG homologués par le constructeur pour les systèmes de climatisation.

Récupération et recyclage du fluide frigorigène, R-1234yf – selon l'équipement

Le fluide frigorigène de climatisation, R–1234yf, est une hydrofluoroléfine (HFO) approuvée par l'Environmental Protection Agency (EPA) des États-Unis et il est sans danger pour la couche d'ozone, comportant un faible potentiel de réchauffement de la planète. Il est recommandé que l'entretien du système de climatisation soit effectué par un concessionnaire autorisé utilisant du matériel approprié de récupération et de recyclage.

NOTA :
N'utilisez que des fluides frigorigènes et de l'huile pour compresseur PAG homologués par le constructeur pour les systèmes de climatisation.

Filtre à air de l'habitacle

Confiez le véhicule à un concessionnaire autorisé.

GRAISSAGE DES ARTICULATIONS DE LA CARROSSERIE

Les serrures et tous les points d'articulation de la carrosserie, comme les glissières des sièges, de même que les galets et les charnières des portières, du hayon, du couvercle de coffre, des portières coulissantes et du capot, doivent être régulièrement graissés avec une graisse au lithium, telle que Spray White Lube de Mopar^{MD}, pour assurer un fonctionnement silencieux et régulier et les protéger contre la rouille et l'usure. Avant d'appliquer le lubrifiant, essuyez les pièces afin d'enlever toutes les saletés et impuretés. Essuyez ensuite l'excédent d'huile ou de graisse après avoir terminé la lubrification des pièces. Portez une attention particulière aux composants de fermeture du capot pour vous assurer qu'ils fonctionnent correctement. Lorsque vous ouvrez le capot pour l'entretien d'autres pièces, nettoyez et lubrifiez-en les mécanismes de fermeture et d'ouverture de même que le crochet de sécurité.

Graissez les barillets des serrures extérieures deux fois par an, de préférence à l'automne et au printemps. Introduisez directement dans le barillet de serrure une petite quantité de lubrifiant de haute qualité, tel que le lubrifiant pour barillets de serrures Mopar[MD].

BALAIS D'ESSUIE-GLACE

Nettoyez régulièrement les lames caoutchoutées des balais d'essuie-glaces, le pare-brise et la lunette arrière à l'aide d'une éponge ou d'un chiffon doux et d'un détergent non abrasif. Vous enlèverez ainsi les dépôts de sel, de cire ou de goudron, ce qui réduira les saletés et les traînées.

L'utilisation prolongée des essuie-glaces sur un pare-brise sec détériore les balais. Envoyez toujours un peu de liquide lave-glace avant d'actionner les essuie-glaces pour enlever le sel et la saleté d'un pare-brise ou d'une lunette arrière sèche.

Évitez d'utiliser les balais d'essuie-glace pour enlever le givre ou la glace du pare-brise ou de la lunette arrière. Pour ne pas endommager les balais, assurez-vous que les essuie-glaces ne sont pas gelés sur le pare-brise avant de les actionner. Évitez de mettre les balais d'essuie-glace en contact avec des dérivés pétroliers tels que de l'huile moteur, de l'essence, etc.

NOTA :
La durée utile des balais d'essuie-glace varie selon la région et la fréquence d'utilisation. Si des traces de mouvements saccadés, des marques, des lignes d'eau ou des zones mouillées sont présentes, nettoyez les balais d'essuie-glace ou remplacez-les au besoin.

Dépose et pose du balai d'essuie-glace avant

MISE EN GARDE!
Ne laissez pas le bras d'essuie-glace rebondir contre la glace sans le balai d'essuie-glace en place pour éviter d'endommager la glace.

1. Levez le bras d'essuie-glace complètement vers le haut pour écarter le balai d'essuie-glace de la glace.

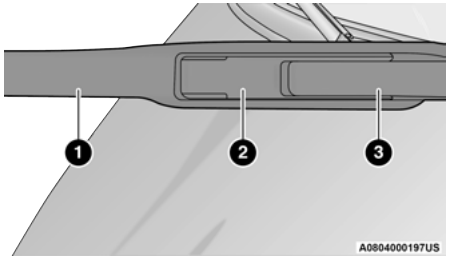

Bras et balai d'essuie-glace avant

1 – Essuie-glace
2 – Patte de retenue
3 – Bras d'essuie-glace

2. Pour dégager le balai d'essuie-glace du bras d'essuie-glace, faites basculer la patte de verrouillage vers le haut.

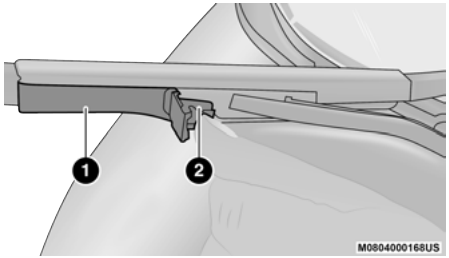

Ensemble de verrouillage d'essuie-glace

1 – Essuie-glace
2 – Patte de retenue

3. Incliner l'extrémité inférieure du balai d'essuie-glace à l'écart du bras d'essuie-glace, puis utilisez un doigt pour appuyer la patte de déverrouillage vers le bras d'essuie-glace.

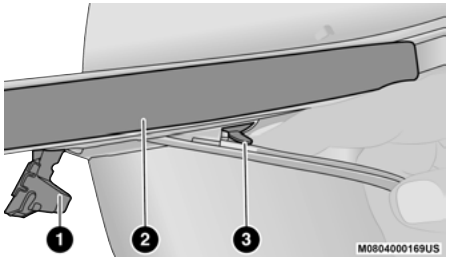

Dégagement de l'essuie-glace

1 – Patte de retenue
2 – Essuie-glace
3 – Patte de déverrouillage

4. Faites glisser le balai d'essuie-glace vers le bas, vers la base du bras d'essuie-glace.

5. Avec le balai d'essuie-glace dégagé, retirez le balai d'essuie-glace du bras d'essuie-glace en maintenant d'une main le bras d'essuie-glace et en séparant avec l'autre main le balai d'essuie-glace du bras d'essuie-glace (déplacez le balai d'essuie-glace vers le bas vers la base du bras d'essuie-glace et à l'écart des crochets en J à l'extrémité du bras d'essuie-glace).

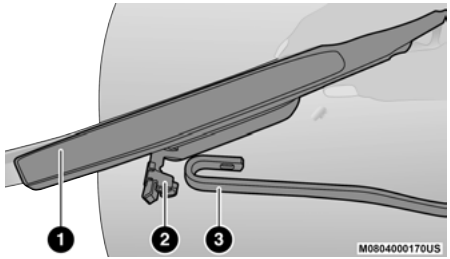

Retrait des essuie-glace du bras de l'essuie-glace

1 – Essuie-glace
2 – Patte de retenue
3 – Crochet en J du bras d'essuie-glace

6. Abaissez prudemment le bras d'essuie-glace pour le poser sur la glace.

Installation des essuie-glaces avant

1. Levez le bras d'essuie-glace complètement vers le haut pour l'écarter de la glace.

2. Placez le balai d'essuie-glace sous le crochet situé sur l'extrémité du bras d'essuie-glace, avec la patte de verrouillage ouverte.

3. Insérez le support récepteur sur l'ensemble d'essuie-glace dans le crochet sur l'extrémité du bras d'essuie-glace, par l'ouverture dans le balai d'essuie-glace sous la patte de verrouillage.
4. Faites glisser le balai d'essuie-glace vers le haut pour les poser dans le crochet situé sur le bras d'essuie-glace. L'enclenchement du loquet est signalé par un déclic. Rabattez la patte de déverrouillage du loquet et enclenchez-la à sa position verrouillée.
5. Abaissez prudemment le balai d'essuie-glace pour le poser sur la glace.

Dépose et pose du balai d'essuie-glace arrière

1. Relevez le capuchon d'axe du bras d'essuie-glace arrière en l'éloignant de la glace afin de permettre au balai d'essuie-glace arrière d'être soulevé de la glace.

NOTA :
Le bras d'essuie-glace arrière ne peut pas être soulevé complètement de la glace si le capuchon d'axe du bras d'essuie-glace n'est pas d'abord détaché. Toute tentative de relever complètement le bras d'essuie-glace arrière sans détacher le capuchon d'axe du bras d'essuie-glace risque d'endommager le véhicule.

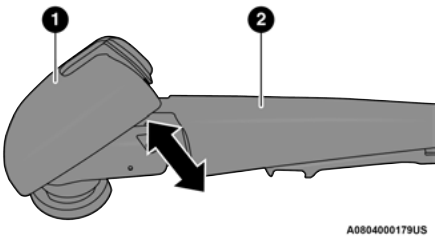

Capuchon d'axe de l'essuie-glace en position déverrouillée

1 – Capuchon d'axe du bras d'essuie-glace
2 – Bras d'essuie-glace

2. Relevez complètement le bras d'essuie-glace arrière de la glace.

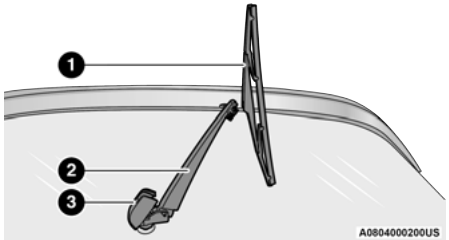

Balai d'essuie-glace en position rabattue

1 – Balai d'essuie-glace
2 – Bras d'essuie-glace
3 – Capuchon d'axe du bras d'essuie-glace

3. Pour retirer le balai d'essuie-glace du bras d'essuie-glace, saisissez avec votre main droite l'extrémité inférieure du balai d'essuie-glace la plus rapprochée du bras d'essuie-glace. Tenez le bras d'essuie-glace de la main gauche tout en tirant le balai d'essuie-glace du bras d'essuie-glace au-delà de sa butée, jusqu'à ce qu'il soit suffisamment éloigné pour détacher la goupille d'axe du balai d'essuie-glace du réceptacle situé à l'extrémité du bras d'essuie-glace.

NOTA :
La résistance sera accompagnée d'un déclic.

4. Tout en continuant de tenir l'extrémité inférieure du balai d'essuie-glace, déplacez le balai d'essuie-glace vers le haut en l'éloignant du bras d'essuie-glace pour le libérer.

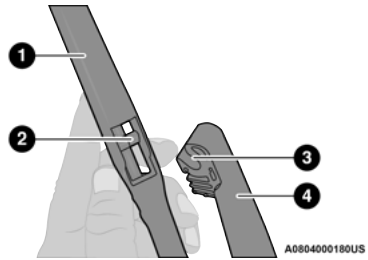

Balai d'essuie-glace retiré du bras d'essuie-glace

1 – Balai d'essuie-glace
2 – Goupille d'axe du balai d'essuie-glace
3 – Réceptacle du bras d'essuie-glace
4 – Bras d'essuie-glace

5. Abaissez doucement l'extrémité du bras d'essuie-glace sur la glace.

Pose de l'essuie-glace arrière

1. Relevez le capuchon d'axe du bras d'essuie-glace arrière en l'éloignant de la glace afin de permettre au balai d'essuie-glace arrière d'être soulevé de la glace.

NOTA :
Le bras d'essuie-glace arrière ne peut pas être soulevé complètement de la glace si le capuchon d'axe du bras d'essuie-glace n'est pas d'abord détaché. Toute tentative de relever complètement le bras d'essuie-glace arrière sans détacher le capuchon d'axe du bras d'essuie-glace risque d'endommager le véhicule.

2. Relevez complètement le bras d'essuie-glace arrière de la glace.

3. Insérez al goupille d'axe du balai d'essuie-glace dans l'ouverture à l'extrémité du bras d'essuie-glace. Tenez l'extrémité inférieure du bras d'essuie-glace d'une main, ensuite appuyez sur le balai d'essuie-glace jusqu'à ce qu'il s'enclenche en place, au même niveau que le bras d'essuie-glace.

4. Abaissez le balai d'essuie-glace pour le poser sur la glace et enclenchez en place le capuchon d'axe du bras d'essuie-glace.

SYSTÈME D'ÉCHAPPEMENT

Un système d'échappement bien entretenu représente la meilleure protection contre la pénétration de monoxyde de carbone dans l'habitacle.

Si vous remarquez un changement dans la sonorité du système d'échappement ou si vous détectez la présence de gaz d'échappement à l'intérieur, ou encore si le dessous ou l'arrière du véhicule a été endommagé, faites vérifier l'ensemble de l'échappement ainsi que les parties voisines de la carrosserie par un mécanicien compétent afin de repérer les pièces cassées, endommagées, détériorées ou mal positionnées. Des soudures ouvertes ou des raccords desserrés peuvent laisser pénétrer des gaz d'échappement dans l'habitacle. De plus, faites vérifier le système d'échappement chaque fois que le véhicule est soulevé pour une vidange d'huile ou un graissage. Remplacez des pièces au besoin.

AVERTISSEMENT!

- Les gaz d'échappement peuvent causer des lésions ou entraîner la mort. Ils contiennent du monoxyde de carbone (CO), une substance incolore et inodore. L'inhalation de ce gaz peut vous faire perdre conscience et même vous empoisonner ⇨ page 337.
- Si vous garez votre véhicule sur des matières combustibles, comme de l'herbe ou des feuilles, ces matières peuvent s'enflammer au contact du système d'échappement si celui-ci est chaud. Ne garez pas votre véhicule et ne le conduisez pas là où votre système d'échappement risque d'être en contact avec des matières combustibles.

MISE EN GARDE!

- Le catalyseur nécessite l'utilisation exclusive de carburant sans plomb. L'essence au plomb empêche le catalyseur d'agir comme dispositif antipollution et peu réduire le rendement du moteur ou l'endommager de façon significative.

(Suite)

MISE EN GARDE! *(Suite)*

- Vous risquez d'endommager le catalyseur si le véhicule n'est pas maintenu en bon état de fonctionnement. Si le moteur présente des signes de défaillance, tels que des ratés ou une baisse évidente des performances, faites vérifier votre véhicule sans tarder. Le catalyseur risque de surchauffer si vous continuez de rouler avec un véhicule défaillant, ce qui risque d'endommager le catalyseur et le véhicule.

Dans des conditions normales d'utilisation, le catalyseur ne nécessite aucun entretien. Toutefois, il importe que le moteur soit toujours bien réglé pour assurer le bon fonctionnement du catalyseur et éviter que ce dernier ne se détériore.

NOTA :
Toute modification intentionnelle du système antipollution est condamnée par la loi et passible de poursuites judiciaires.

Dans les cas exceptionnels où le moteur est vraiment en mauvais état, une odeur de roussi peut signifier une surchauffe importante et anormale du catalyseur. Dans un tel cas, arrêtez le véhicule, coupez le moteur et laissez-le refroidir. Faites ensuite effectuer immédiatement une mise au point, conformément aux spécifications du constructeur.

Pour éviter d'endommager le catalyseur :

- ne coupez jamais le contact lorsque la transmission est en prise et que le véhicule roule;
- n'essayez pas de faire démarrer le véhicule en le poussant ou en le remorquant;
- ne faites pas tourner le moteur au ralenti quand des parties du commutateur d'allumage sont débranchés ou enlevés, comme durant des essais de diagnostic, durant de longues périodes de régime de ralenti très instable ou dans des conditions de mauvais fonctionnement.

CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT

AVERTISSEMENT!

- Vous, ou d'autres personnes, pourriez subir de graves brûlures par l'éclaboussement de liquide de refroidissement (antigel) chaud ou de vapeur de votre radiateur. Si vous voyez ou entendez de la vapeur s'échapper de sous le capot, attendez que le radiateur soit refroidi avant d'ouvrir le capot. N'ouvrez jamais le bouchon à pression du circuit de refroidissement lorsque le radiateur ou le vase d'expansion sont chauds.
- Gardez vos mains, vos outils, vos vêtements et vos bijoux éloignés du ventilateur du radiateur lorsque le capot est levé. Le ventilateur pourrait à tout moment se mettre automatiquement en marche, que le moteur tourne ou non.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- Lorsque vous travaillez à proximité du ventilateur du radiateur, débranchez le fil d'alimentation du moteur du ventilateur ou tournez le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT). Le ventilateur est commandé par la température du liquide de refroidissement et peut se mettre en marche à tout moment lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (MARCHE).

Vérification du liquide de refroidissement

Vérifiez le liquide de refroidissement du moteur (antigel) aux 12 mois (avant l'arrivée du temps froid, s'il y a lieu). Si le liquide de refroidissement est sale ou semble rouillé, le système doit être vidangé, rincé, puis rempli de liquide de refroidissement neuf. Assurez-vous que l'avant du condensateur du climatiseur n'est pas obstrué par l'accumulation d'insectes, de feuilles mortes, etc. S'il est sale, nettoyez-le en vaporisant doucement de l'eau au moyen d'un boyau d'arrosage, en un mouvement vertical, sur la face avant du condensateur.

Circuit de refroidissement – vidange, rinçage et remplissage

Pour certains véhicules, des outils spéciaux sont nécessaires pour ajouter correctement du liquide de refroidissement. Un mauvais remplissage de ces systèmes pourrait entraîner d'importants dommages au sein du moteur. Dès que du liquide de refroidissement doit être ajouté au système, veuillez communiquer avec un concessionnaire autorisé.

Si le liquide de refroidissement du moteur (antigel) est sale ou contient des sédiments visibles, confiez votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour le faire nettoyer et rincer à l'aide du liquide de refroidissement de formule OAT (technologie de l'acide organique) conforme à la norme MS.90032.

Consultez le Programme d'entretien pour connaître les intervalles d'entretien appropriés ➪ page 374.

Choix du liquide de refroidissement

Pour obtenir de plus amples renseignements, ➪ page 443.

NOTA :

- Le mélange d'un liquide de refroidissement (antigel) autre que le liquide de refroidissement de formule OAT (technologie de l'acide organique) précisé peut endommager le moteur et diminuer la protection contre la corrosion. Le liquide de refroidissement de formule OAT est différent et ne doit pas être mélangé avec du liquide de refroidissement de technologie de l'acide organique hybride (HOAT) ou n'importe quel liquide de refroidissement « mondialement compatible ». Si un liquide de refroidissement qui n'est pas de formule OAT (technologie de l'acide organique) est versé dans le circuit de refroidissement en cas d'urgence, le circuit de refroidissement doit être vidangé, rincé et rempli de liquide de refroidissement de formule OAT neuf et conforme à la norme MS.90032 par un concessionnaire autorisé dès que possible.
- N'utilisez pas uniquement de l'eau ou un liquide de refroidissement à base d'alcool. N'utilisez pas d'autres produits inhibiteurs de rouille ou antirouille, car ils pourraient se révéler incompatibles avec le liquide de refroidissement et obstruer le radiateur.
- Ce véhicule n'est pas conçu pour utiliser un liquide de refroidissement à base de propylène glycol. L'utilisation de liquide de refroidissement à base de propylène glycol n'est pas recommandée.
- Pour certains véhicules, des outils spéciaux sont nécessaires pour ajouter correctement du liquide de refroidissement. Un mauvais remplissage de ces systèmes pourrait entraîner d'importants dommages au sein du moteur. Dès que du liquide de refroidissement doit être ajouté au système, veuillez communiquer avec un concessionnaire autorisé.

Ajout de liquide de refroidissement

Votre véhicule est doté d'un liquide de refroidissement amélioré (liquide de refroidissement de formule OAT [TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE] conforme à la norme MS-90032) qui prolonge les intervalles d'entretien.

Le liquide de refroidissement (antigel) peut être utilisé jusqu'à 10 ans ou 240 000 km (150 000 mi) avant d'être remplacé. Pour éviter de raccourcir cet intervalle d'entretien prolongé, il est important d'utiliser le même liquide de refroidissement (liquide de refroidissement de formule OAT [technologie d'acide organique] conforme à la norme MS-90032) pendant toute la durée de vie utile du véhicule.

Consultez ces recommandations sur l'utilisation du liquide de refroidissement OAT (technologie de l'acide organique) conforme aux exigences de la norme MS.90032 du constructeur. Lorsque vous ajoutez du liquide de refroidissement :

- Nous recommandons l'utilisation du liquide de refroidissement et antigel Mopar^{MD} 10 ans ou 240 000 km (150 000 mi) de formule OAT (technologie de l'acide organique), conforme aux exigences de la norme MS.90032 du constructeur.

- Mélangez une solution d'au moins 50 % de liquide de refroidissement de formule OAT (technologie de l'acide organique), conforme aux exigences de la norme MS.90032 du constructeur, et d'eau distillée. Utilisez des concentrations plus élevées (sans dépasser 70 %) si des températures inférieures à -37 °C (-34 °F) sont prévues. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé pour obtenir de l'aide.
- N'utilisez que de l'eau très pure, comme de l'eau distillée ou déionisée, lorsque vous mélangez la solution d'eau et de liquide de refroidissement. L'utilisation d'une eau de qualité moindre réduit la protection contre la corrosion du circuit de refroidissement du moteur.

NOTA :

- Il vous incombe, à titre de propriétaire, de maintenir le niveau de protection approprié contre le gel, en fonction des températures propres à la région où vous comptez utiliser votre véhicule.
- Pour certains véhicules, des outils spéciaux sont nécessaires pour ajouter correctement du liquide de refroidissement. Un mauvais remplissage de ces systèmes pourrait entraîner d'importants dommages au sein du moteur. Dès que du liquide de refroidissement doit être ajouté au système, veuillez communiquer avec un concessionnaire autorisé.
- Le mélange de types de liquides de refroidissement n'est pas recommandé et peut endommager le circuit de refroidissement. Si les liquides de refroidissement de formule HOAT (technologie d'acide organique hybride) et de formule OAT (technologie d'acide organique) sont mélangés en cas d'urgence, faites vidanger, rincer et remplir de nouveau le réservoir avec du liquide de refroidissement de formule OAT frais, conforme à la norme MS-90032, aussitôt que possible par un concessionnaire autorisé.

Bouchon à pression du circuit de refroidissement

Le bouchon doit être complètement serré pour empêcher la perte de liquide de refroidissement (antigel) et pour s'assurer que le liquide de refroidissement retourne de la bouteille ou du vase d'expansion vers le radiateur (selon l'équipement).

Le bouchon doit être vérifié et nettoyé s'il y a des dépôts de substances étrangères sur les surfaces de contact devant assurer l'étanchéité.

AVERTISSEMENT!

- N'ouvrez pas le circuit de refroidissement du moteur chaud. N'ajoutez jamais de liquide de refroidissement (antigel) lorsque le moteur surchauffe. Ne desserrez pas ou n'enlevez pas le bouchon pour essayer de refroidir un moteur surchauffé. La chaleur cause une augmentation de la pression dans le circuit de refroidissement. Afin d'éviter de vous ébouillanter ou de vous blesser, ne dévissez pas le bouchon de radiateur tant que le circuit est chaud ou sous pression.
- N'utilisez pas un bouchon de radiateur autre que celui fabriqué pour votre véhicule, au risque de vous blesser ou d'endommager le moteur.

Mise au rebut du liquide de refroidissement usagé

Le liquide de refroidissement (antigel) à base d'éthylène glycol usagé est une substance dont la mise au rebut est réglementée. Informez-vous auprès des autorités locales pour connaître les règlements pertinents en matière d'élimination des déchets. Pour empêcher les enfants et les animaux d'ingérer du liquide de refroidissement à base d'éthylène glycol, n'entreposez pas le liquide dans des récipients ouverts et ne laissez pas le liquide s'accumuler au sol. Si un enfant ou un animal ingère du liquide de refroidissement, communiquez immédiatement avec les secours d'urgence. Nettoyez immédiatement tout renversement de liquide.

Niveau du liquide de refroidissement

Le vase d'expansion permet de vérifier rapidement si le niveau du liquide de refroidissement est adéquat. Lorsque le moteur est coupé et froid, le niveau du liquide de refroidissement (antigel) dans le vase d'expansion doit se trouver entre les repères inférieur « MIN » et supérieur « MAX ».

Tant que la température de fonctionnement du moteur demeure satisfaisante, une vérification mensuelle du vase d'expansion suffit.

Lorsque vous devez rétablir le niveau du liquide de refroidissement, vous devez ajouter le liquide dans le vase d'expansion. Ne remplissez pas trop le carter.

Notes concernant le circuit de refroidissement

NOTA :
Lorsque le véhicule est arrêté après avoir parcouru quelques kilomètres (ou quelques milles), il est possible que de la vapeur s'échappe de l'avant du compartiment moteur. Cette vapeur résulte en général de la vaporisation de l'eau produite par la pluie, la neige ou l'humidité accumulée sur le radiateur. Le phénomène se produit lorsque le thermostat s'ouvre et laisse entrer le liquide de refroidissement (antigel) chaud dans le radiateur.

Si l'examen du compartiment moteur ne vous permet pas de déceler de trace de fuite au niveau des tuyaux ou du radiateur, vous pouvez utiliser le véhicule en toute sécurité. La vapeur se dissipera peu après.

- Ne remplissez pas trop le vase d'expansion.
- Vérifiez le point de congélation du liquide de refroidissement dans le radiateur et dans le vase d'expansion. Si vous devez ajouter du liquide de refroidissement, le contenu du vase d'expansion doit être également protégé contre le gel.
- Si vous devez ajouter souvent du liquide de refroidissement, le circuit de refroidissement doit faire l'objet d'un essai de pression servant à détecter les fuites.
- Maintenez la concentration du liquide de refroidissement à un minimum de 50 % de liquide de refroidissement de formule OAT (technologie de l'acide organique), conforme à la norme MS.90032, dans de l'eau distillée pour bien protéger le moteur, qui comprend des composants en aluminium, contre la corrosion.

- Assurez-vous que les flexibles de trop-plein du vase d'expansion ne sont ni tordus, ni obstrués.
- Gardez l'avant du radiateur propre. Si votre véhicule possède un climatiseur, préservez la propreté de l'avant du condensateur.
- Ne remplacez pas le thermostat pour l'été ou l'hiver. S'il est nécessaire de remplacer le thermostat, posez SEULEMENT le type de thermostat approuvé. D'autres types de thermostats risquent de ne pas offrir le refroidissement voulu, d'entraîner une consommation de carburant accrue ou d'augmenter les émissions polluantes.

SYSTÈME DE FREINAGE

Tous les éléments du système de freinage doivent faire l'objet d'un contrôle régulier afin d'assurer la performance du système. Pour connaître les intervalles d'entretien appropriés, ➪ page 374.

AVERTISSEMENT!

L'usage abusif des freins peut causer leur défaillance et être à l'origine d'une collision. Le fait de conduire en gardant le pied sur la pédale de frein peut causer la surchauffe des freins, user de façon excessive les garnitures et même endommager le système de freinage. En cas d'urgence, la pleine puissance de vos freins pourrait ne pas être disponible.

Maître-cylindre de frein

Le niveau de liquide dans le maître-cylindre doit être vérifié lors de toute intervention sous le capot ou immédiatement lorsque le témoin du système de freinage s'allume.

Nettoyez toujours le dessus du maître-cylindre avant de dévisser le bouchon. Au besoin, ajoutez du liquide pour rétablir le niveau à la hauteur recommandée et indiquée sur le réservoir de liquide pour freins. Dans le cas de freins à disque, le niveau du liquide baisse à mesure que les plaquettes s'usent. Le niveau doit être vérifié lors du remplacement de ces dernières. Toutefois, une fuite peut aussi être la cause de la baisse du niveau de liquide pour freins. Une vérification s'impose alors.

Utilisez seulement le liquide pour freins recommandé par le constructeur ➪ page 444.

AVERTISSEMENT!

- Utilisez seulement le liquide pour freins recommandé par le constructeur ➪ page 444. L'utilisation du mauvais type de liquide de frein peut endommager gravement votre système de freinage ou affecter son rendement. Le type adéquat de liquide de frein pour votre véhicule est aussi indiqué sur le réservoir d'origine du maître-cylindre hydraulique installé en usine.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- N'utilisez que du liquide pour freins provenant d'un bidon hermétiquement fermé afin d'éviter sa contamination par des substances étrangères ou l'humidité. Garder le chapeau de réservoir du maître-cylindre fixé en permanence. Le liquide de frein dans un récipient ouvert absorbe l'humidité de l'air et aboutit avec un point d'ébullition inférieur. Ceci pourrait faire bouillir subitement le liquide pendant un freinage dur ou prolongé, et résulter en une panne du système de freinage. Cela pourrait provoquer une collision.
- Si le réservoir de liquide pour freins est rempli de façon excessive, du liquide pour freins peut se déverser et prendre feu au contact des pièces chaudes du moteur. Le liquide pour freins peut aussi endommager les surfaces peintes et en vinyle. Prenez soin d'éviter tout contact du liquide avec ces surfaces.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- Ne permettez pas à un liquide à base de pétrole de contaminer le liquide pour freins. Les composants de joint de frein pourraient être endommagés, causant une anomalie des freins partielle ou complète. Cela pourrait provoquer une collision.

TRANSMISSION AUTOMATIQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Additifs spéciaux

L'utilisation d'additifs spéciaux dans la transmission est fortement déconseillée. L'huile à transmission automatique (ATF) est un produit fabriqué en usine et l'ajout d'additifs peut en compromettre le rendement. N'ajoutez aucun additif liquide à la transmission. La seule exception à cette règle touche l'usage de teintures spéciales facilitant la détection des fuites de liquide dans les transmissions à 6 vitesses. Évitez d'utiliser des produits d'étanchéité pour transmission, car ce type de produit risque d'endommager les joints.

MISE EN GARDE!

N'utilisez pas de fluide de rinçage chimique dans la transmission car les produits chimiques peuvent en endommager les composants. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

Vérification du niveau de liquide

Le niveau de liquide est établi en usine et ne nécessite aucune modification dans des conditions normales d'utilisation. Les vérifications régulières du niveau de liquide ne sont pas nécessaires, donc la transmission n'est pas munie d'une jauge d'huile. Un concessionnaire autorisé peut vérifier le niveau de liquide de votre transmission au moyen d'outils spécialisés. Si vous remarquez une fuite de liquide ou une anomalie de la transmission, consultez un concessionnaire autorisé sans tarder pour faire vérifier le niveau de liquide. L'utilisation d'un véhicule dont le niveau de liquide est inadéquat peut endommager gravement la transmission.

MISE EN GARDE!

Si l'huile de la transmission fuit, consultez immédiatement un concessionnaire autorisé. De graves problèmes de transmission pourraient en résulter. Un concessionnaire autorisé dispose des outils nécessaires au réglage du niveau de liquide.

Vidange de l'huile et remplacement du filtre

Dans des conditions normales d'utilisation, le liquide avec lequel la transmission a été remplie à l'usine permet d'assurer une lubrification suffisante pour toute la durée de vie du véhicule.

Les vidanges d'huile et les remplacements de filtre réguliers ne sont pas nécessaires. Vidangez toutefois l'huile et remplacez le filtre si l'huile est contaminée (par de l'eau, etc.) ou si la transmission est démontée pour une raison quelconque.

Choix du lubrifiant

Il est important d'utiliser le liquide de transmission adéquat pour assurer une performance et une durée de vie optimales de la transmission. Utilisez uniquement le liquide de transmission prescrit par le constructeur ➪ page 444. Il est important de maintenir le niveau exact du liquide de transmission en utilisant le liquide recommandé.

NOTA :
Aucun fluide de rinçage chimique ne doit être utilisé dans une transmission; utilisez uniquement un lubrifiant homologué.

MISE EN GARDE!

L'utilisation d'une huile à transmission différente de celle recommandée par le constructeur risque de détériorer la qualité du passage des rapports ou de causer des vibrations dans le convertisseur de couple. Pour connaître les spécifications sur les liquides, ➪ page 444.

FUSIBLES

Généralités

AVERTISSEMENT!

- Un fusible grillé doit toujours être remplacé par un fusible de la même intensité que le fusible d'origine. Ne remplacez jamais un fusible par un autre fusible d'intensité plus élevée. Ne remplacez jamais un fusible grillé par des fils métalliques ou tout autre matériau. Ne placez pas un fusible dans une cavité de disjoncteur ou vice versa. Si vous n'utilisez pas les fusibles adéquats, vous risquez de provoquer des blessures, un incendie ou des dommages à la propriété.
- Avant de remplacer un fusible, assurez-vous que l'allumage est coupé et que tous les autres services sont coupés et/ou désengagés.
- Si le fusible remplacé grille à nouveau, prenez contact avec un concessionnaire autorisé.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- Si le fusible qui grille est un fusible de protection générale des systèmes de sécurité (système de sacs gonflables, système de freinage), des unités de puissance (circuit moteur, circuit de transmission) ou du système de direction assistée, prenez contact avec un concessionnaire autorisé.

Les fusibles protègent les systèmes électriques contre un courant excessif.

Lorsqu'un périphérique ne fonctionne pas, vous devez vérifier l'élément fusible à l'intérieur du fusible de balai d'essuie-glace pour vous assurer qu'il ne présente pas un court-circuit ou qu'il n'a pas fondu.

Vous devez également être conscient que lorsque vous utilisez les prises de courant pendant de longues périodes alors que le moteur est à l'arrêt, vous risquez de décharger la batterie du véhicule.

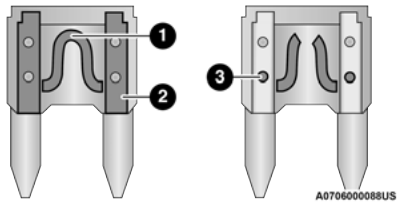

Fusibles de balai d'essuie-glace

1 – Élément fusible
2 – Fusible de balai d'essuie-glace avec un élément fusible en bon état/fonctionnel
3 – Fusible de balai d'essuie-glace avec un élément fusible non fonctionnel/défectueux (fusible grillé)

Emplacement du fusible

Les fusibles sont groupés dans des contrôleurs situés dans le compartiment moteur.

Centrale de servitudes / fusibles

Le centre de servitudes avant est situé dans le compartiment moteur. Ce module contient des fusibles et des relais. L'emplacement des cavités de fusibles est apposé à l'intérieur du couvercle de la centrale de servitudes.

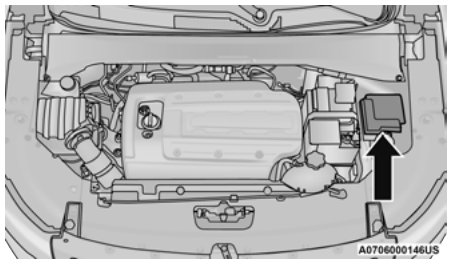

Emplacement du porte-fusibles et du couvercle de fusibles

* Selon l'équipement			
Cavité	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
F03	40 A	–	Alimentation de PTC 1*
F04	30 A beige	–	Dégivreur arrière (phare de recul électrique)*
F05	–	–	Non utilisé
F06	40 A	–	TTM*
F07	40 A	–	SCR*
F08	20 A	–	Alimentation de SLM gauche*
F09	30 A	–	AGSM/DCSM/TCM/DTCM/SCCM
F10	20 A	–	Alimentation de SLM droit*
F11	20 A	–	Alimentation de BCM 3 / (Relais de marche/démarrage et relais de FB et relais de marche/arrêt et FB dans BCM)
F12	40 A	–	Pompe de BSM
F13	40 A	–	Soupapes de BSM
F14	40 A	–	Chauffage du filtre à carburant diesel, véhicules diesel uniquement
F15	40 A	–	Fusible du solénoïde du moteur de démarreur – 2.4 XHZ
F16	40 A	–	Fusible de solénoïde de moteur de démarreur, applications à une seule batterie
F17	40 A	–	Ventilateur CVC
F18	–	–	Non utilisé
F19	–	Microfusible de 2 A	Module de commande de colonne de direction (SCCM)

* Selon l'équipement			
Cavité	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
F20	–	7,5 A	Module de commande du moteur (ECM) / Bobine de relais du ventilateur du radiateur
F21	–	–	Non utilisé
F22	–	7,5 A	Compresseur de climatisation
F23	–	–	Non utilisé
F24	–	7,5 A	Dégivrage des rétroviseurs latéraux
F25	–	–	Non utilisé
F26	–	20 A	Réglage du support lombaire (siège du conducteur seulement)*
F27	–	25 A 20 A	Module de commande du moteur (ECM) / Injecteurs de carburant / SNSR GPF EGT Application 1.4L à essence*
F28	–	7,5 A	Fuite de gaz au réchauffeur (diesel)
F29A et B	–	–	Non utilisé
F30	–	20 A	Phare à décharge à haute intensité droit
F31	–	15 A	Console de recharge sans fil / Bloc de commandes inférieur 2 / Bloc de commandes inférieur gauche et droit / Port UCI 2

* Selon l'équipement			
Cavité	**Fusible à cartouche**	**Fusible miniature**	**Description**
F32	–	20 A (essence) 15 A (diesel)	Injecteurs de carburant / Bobines d'allumage / Condensateurs de bobine d'allumage (moteur à essence) Capteur UEGO (02) – amont et aval / Module de bougie de préchauffage / Pompe à huile / Capteur de débit d'air massique / Contournement du refroidissement d'EGR / Actionneur de turbulence / SNSR UEGO DSL en amont / Pompe de refroidissement d'URÉE (moteur diesel)
F33	–	10 A	Relais de commande d'alimentation de bobine de relais 2.4, application à deux batteries seulement (XHZ)
F34A et B	–	–	Non utilisé
F35	–	–	Non utilisé
F36	–	10 A	Port UCI2 / Module CVPM
F37	–	–	Non utilisé
F38	–	10 A	Bobine de relais de pompe à carburant /ECM/TCM/AGSM/DCSM/STM
F39	–	–	Non utilisé
F40	–	–	Non utilisé
F41	–	–	Non utilisé
F42	–	20 A	Prise de courant d'espace de chargement – commandée par l'allumage
F43	–	–	Prise de courant d'espace de chargement (peut être remplacé par un fusible de 20 A dans F42 pour une alimentation directe par batterie)
F44	–	–	Non utilisé

* Selon l'équipement			
Cavité	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
F45	–	–	Non utilisé
F46	–	30 A	Alimentation de transmission intégrale du module de commande de la transmission (DTCM)
F47	–	30 A	Dégivreur de pare-brise*
F48	–	–	Non utilisé
F49	–	15 A	Module de commande de la transmission (TCM)
F50	–	5 A	Alimentation de l'ECU du module de commande de la transmission (DTCM)
F51	–	20 A	Alimentation du capteur de NOX (moteur diesel)
F52	–	5 A	Module de commande de boîte de vitesses automatique (AGSM) (diesel et à essence)
F53	–	–	Non utilisé
F54	–	–	Non utilisé
F55	–	–	Non utilisé
F56	–	–	Non utilisé
F57	–	20 A	Prise de courant arrière (12 V APO)
F58	–	–	Non utilisé
F59	–	–	Non utilisé
F60	–	–	Non utilisé
F61	–	20 A	Pompe d'alimentation en carburant

* Selon l'équipement			
Cavité	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
F62	–	5 A	Capteur de batterie intelligent (IBS)
F63	–	–	Non utilisé
F64	–	10 A	Module DCSD / Volet de calandre ACT / Hayon mains libres / Port UCI + USB / HRLS
F65	–	20 A	Avertisseur sonore
F66	–	20 A	Allume-cigare*
F67	–	10 A	Module de commande du moteur

Fusibles intérieurs

Le porte-fusible de l'habitacle est situé dans l'habitacle, du côté gauche, sous le tableau de bord.

Cavité	Fusible de balai d'essuie-glace	Description
F31	7,5 A brun	Module de commande des dispositifs de retenue des occupants
F33	20 A jaune	Moteur de lève-vitre du passager
F34	20 A jaune	Moteur de lève-vitre du conducteur
F36	20 A jaune	Module ou sirène d'intrusion, radio, port UCI/USB, VSU, commande de chauffage-climatisation, verrouillage de direction électronique, rétroviseurs rabattables à commande électrique, passerelle de sécurité ou télévision numérique

Cavité	Fusible de balai d'essuie-glace	Description
F37	10 A rouge	Groupe d'instruments du tableau de bord, module de commande de la transmission, régulateur de vitesse adaptatif, ventilateur ECC (CVC)
F38	20 A jaune	Verrouillage et déverrouillage des portières, déverrouillage du hayon
F42	7,5 A brun	Module de système de freinage, direction assistée électrique
F43	20 A jaune	Pompe de lave-glace avant et arrière
F47	20 A jaune	Poussoir de lève-glace arrière gauche
F48	20 A jaune	Poussoir de lève-glace arrière droit
F49	7,5 A brun	Système d'aide au stationnement, système de surveillance des angles morts, stabilisateur de tension, capteur d'humidité, système de blocage de la direction électronique, système de détection de la température, rétroviseur, sièges chauffants, capteur de lumière et de pluie, commutateur de démarrage/arrêt
F50	7,5 A brun	Module de commande des dispositifs de retenue des occupants
F51	7,5 A brun	Système de commande électronique de climatisation, système de classification des occupants, caméra de marche arrière, système de chauffage-climatisation, système de réglage du faisceau des phares, système Terrain Select, vitre arrière chauffée, le circuit de remorque, système haptique d'avertissement de changement de voie
F53	7,5 A brun	Module d'allumage sans clé, frein de stationnement électrique, moyeu RF, bloc d'instruments
F94	15 A bleu	Soutien lombaire, réglage du siège du conducteur, prises de courant

REMPLACEMENT DES AMPOULES

Ampoules de rechange

NOTA :
Consultez un concessionnaire autorisé pour le remplacement de ces ampoules à DEL.

Ampoules d'éclairage intérieur	
Feux	**Numéro d'ampoule**
Éclairage d'accueil avant	C5W
Éclairages d'accueil avant (pare-soleil)	C5W
Plafonnier arrière (modèles sans toit rétractable)	C5W
Éclairage intérieur arrière (modèles avec toit rétractable)	C5W
Éclairage intérieur	HT-168
Plafonnier (boîte à gants)	HT-168

Ampoules d'éclairage extérieur	
Feux	**Numéro d'ampoule**
Feux de croisement	Voyant DEL (réparation auprès d'un concessionnaire autorisé)
Feux de route	Voyant DEL (réparation auprès d'un concessionnaire autorisé)
Feux de position avant, feux de jour et indicateur de virage avant – haut de gamme	Voyant DEL (réparation auprès d'un concessionnaire autorisé)
Clignotants et feux de position avant – base	7442NA

Ampoules d'éclairage extérieur	
Feux	**Numéro d'ampoule**
Ampoule de feu de position	De base : 2825
Phares antibrouillard avant	De base : H11LL / DEL haut de gamme
Clignotants latéraux (rétroviseur latéral)	Voyant DEL (réparation auprès d'un concessionnaire autorisé)
Feux arrière et feux de freinage	Feux arrière haut de gamme : Voyant DEL (réparation auprès d'un concessionnaire autorisé) Feux arrière de base : W21/5WLL
Témoins des clignotants	W21WLL pour les feux arrière de luxe W21/5WLL pour les feux arrière de base
Feu de freinage central surélevé	Voyant DEL (réparation auprès d'un concessionnaire autorisé)
Éclairage de la plaque d'immatriculation	Voyant DEL (réparation auprès d'un concessionnaire autorisé)
Lampes de marche arrière de hayon	W21WLL
Lampes de feux arrière de hayon	Voyant DEL (réparation auprès d'un concessionnaire autorisé)

Remplacement des ampoules extérieures

AVERTISSEMENT!

Effectuez le remplacement des ampoules seulement lorsque le moteur est arrêté. Assurez-vous également que le moteur est froid, pour éviter le risque de brûlures.

Feux clignotants / feux de position (base)

Pour remplacer les ampoules, procédez comme suit :

1. Ouvrez le capot.
2. Accédez derrière le phare près du radiateur.
3. Retirez les connecteurs électriques.
4. Pour l'ampoule du clignotant, tournez dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et retirez l'ampoule et la douille de l'ampoule. Tirez l'ampoule en suivant l'axe pour l'enlever de la douille.
5. Installez l'ampoule et les douilles et tournez-les dans le sens horaire, en vous assurant qu'elles sont bien verrouillées.
6. Rebranchez les connecteurs électriques.
7. Fermez le capot.

NOTA :
Nous vous conseillons de confier votre véhicule à un concessionnaire autorisé.

Phares antibrouillard avant (de base)

Pour remplacer les ampoules, procédez comme suit :

1. Tournez complètement les roues avant.
2. Retirez la garniture de passage de roue.
3. En appuyant sur la languette du connecteur électrique, retirez le connecteur électrique.
4. Faites tourner l'ampoule dans le sens antihoraire, puis remplacez l'ampoule.

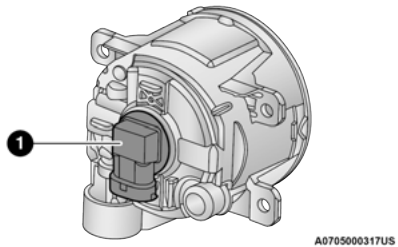

Boîtier de phare antibrouillard

1 – Ampoule

5. Insérez la nouvelle ampoule dans la douille, en vous assurant que l'ampoule est bien verrouillée en place.
6. Rebranchez le connecteur électrique.
7. Réinstallez la garniture de passage de roue.

NOTA :
Nous vous conseillons de confier votre véhicule à un concessionnaire autorisé.

Clignotants latéraux

Les clignotants sont des diodes électroluminescentes. Consultez un concessionnaire autorisé pour le remplacement.

Feux arrière et feux de gabarit de carrosserie

Contiennent les éléments suivants :

- Feux de position
- Feux d'arrêt
- Clignotant

Pour remplacer les ampoules, procédez comme suit :

1. Ouvrez le hayon.
2. À l'aide d'un outil approprié, retirez les fixations.

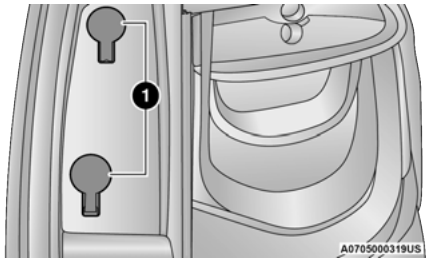

Feu de gabarit de carrosserie

1 – Bouchons de fixations

3. Débranchez le connecteur électrique en poussant pour déverrouiller.
4. Retirez les feux arrière et les feux de gabarit de carrosserie en les faisant glisser dans le sens opposé vers l'arrière du véhicule.

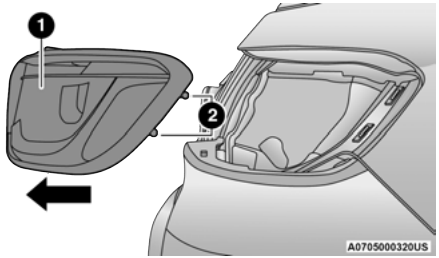

Feu de gabarit de carrosserie

1 – Feux arrière et feux de gabarit de carrosserie
2 – Pivot à rotule

5. Remplacez l'ampoule au besoin en tournant et en retirant le logement de l'ampoule.

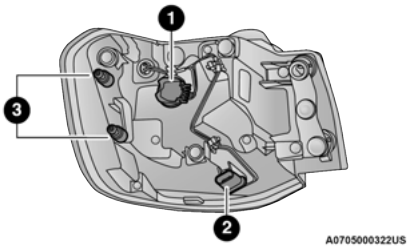

Côté marche arrière du feu arrière

1 – Clignotant/Ampoule du feu d'arrêt
2 – Connecteur électrique
3 – Goujons à rotule

6. Insérez la nouvelle ampoule en vous assurant qu'elle est bien verrouillée.
7. Repositionnez le bloc optique latéral arrière sur la voiture.
8. Rebranchez le connecteur électrique.
9. Réinstallez le feu latéral en veillant à aligner les goujons à rotule.

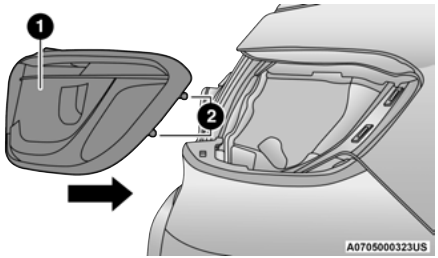

Feu de gabarit de carrosserie

1 – Feux arrière et feux de gabarit de carrosserie
2 – Pivot à rotule

10. Installez les fixations et serrez le bloc optique côté carrosserie.
11. Fermez finalement le hayon.

NOTA :
Nous vous conseillons de confier votre véhicule à un concessionnaire autorisé.

Feux de marche arrière

1. Ouvrez le hayon.
2. À l'aide d'un outil approprié, retirez le panneau d'accès des feux de gabarit de carrosserie, retirez le couvercle d'accès des feux du hayon.

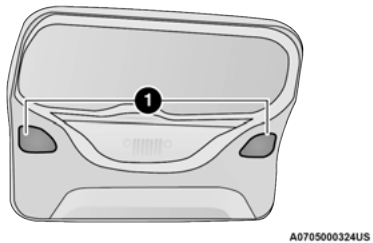

Hayon

1 – Couvercles d'accès du hayon

3. Débranchez le connecteur électrique en poussant pour déverrouiller.
4. Retirez l'ampoule et remplacez-la en vous assurant qu'elle est bien verrouillée.
5. Rebranchez le connecteur électrique.
6. Reposez les panneaux d'accès en vous assurant qu'ils sont correctement verrouillés.
7. Fermez finalement le hayon.

3e feu d'arrêt

Le feu de freinage central surélevé est le voyant DEL. Consultez un concessionnaire autorisé pour le remplacement.

Éclairage de la plaque d'immatriculation

L'éclairage de plaque d'immatriculation comporte une DEL. Consultez un concessionnaire autorisé pour le remplacement.

Remplacement des ampoules intérieures

Éclairage d'accueil avant

Pour remplacer les ampoules, procédez comme suit :

1. À l'aide d'un outil approprié, retirez l'éclairage d'accueil avant.

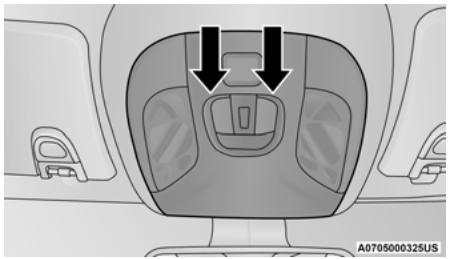

Éclairage d'accueil avant

2. Désengagez les agrafes de retenue et le logement de l'ampoule, comme illustré.

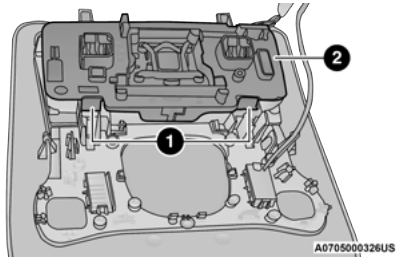

Logement de l'ampoule d'accueil avant

1 – Agrafes de retenue
2 – Logement de l'ampoule

3. Remplacez les ampoules en les tirant hors du logement de l'ampoule.

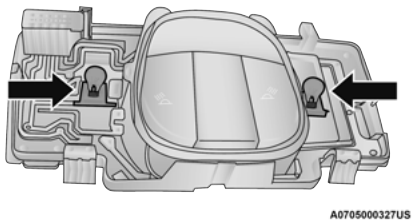

Logement de l'ampoule d'accueil avant

4. Insérez les nouvelles ampoules, en vous assurant qu'elles sont bien verrouillées.
5. Réassemblez les logements de l'ampoule et de l'éclairage d'accueil en vous assurant qu'ils sont bien verrouillés.
6. Installez l'éclairage d'accueil avant en vous assurant qu'il est bien verrouillé.

Miroir de courtoisie du plafonnier – selon l'équipement

Pour remplacer les ampoules, procédez comme suit :

1. Soulevez le couvercle du rétroviseur et retirez le cadre du rétroviseur avec le couvercle du témoin du rétroviseur fixé.
2. Remplacez l'ampoule en la libérant des contacts latéraux, puis insérez la nouvelle ampoule, en vous assurant qu'elle est bien verrouillée entre les contacts.

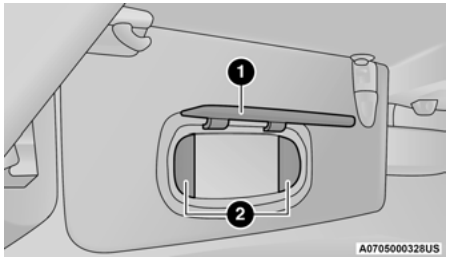

Pare-soleil

1 – Couvercle du pare-soleil
2 – Témoin du rétroviseur du pare-soleil

3. Réinstallez le couvercle du témoin du rétroviseur du pare-soleil en vous assurant qu'il est bien verrouillé.
4. Abaissez finalement le couvercle du rétroviseur du pare-soleil sur le rétroviseur.

Boîte à gants du plafonnier

Pour remplacer l'ampoule, procédez comme suit :

1. Ouvrez la boîte à gants.
2. Placez les doigts dans le bloc optique, tirez l'ampoule pour la remplacer.

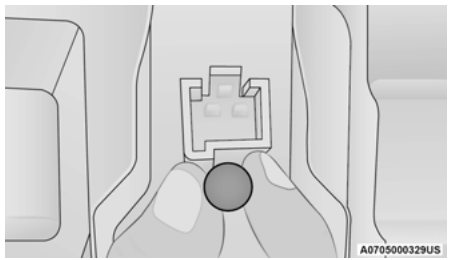

Retrait et installation de l'ampoule

3. Insérez la nouvelle ampoule en vous assurant qu'elle est bien verrouillée.

Plafonnier

Pour remplacer les ampoules, procédez comme suit :

1. Abaissez la poignée dans le sens illustré, retirez le plafonnier.

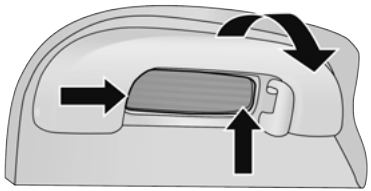

Poignée montoir/plafonnier

2. Remplacez l'ampoule en la libérant des contacts latéraux.

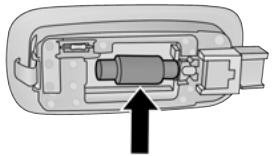

Ampoule

3. Insérez la nouvelle ampoule en la verrouillant entre les contacts.
4. Réinstallez le plafonnier.

Éclairage de l'espace de chargement intérieur

Pour remplacer les ampoules, procédez comme suit :

1. Exercez une légère pression du pouce; appuyez le support d'ampoule sur le côté.

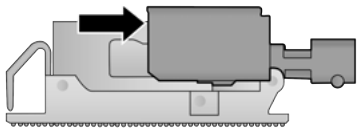

Support d'ampoule

2. Dégagez complètement le support d'ampoule du boîtier.

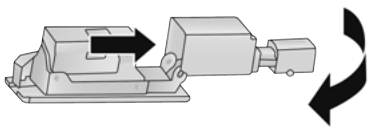

A0705000333US

Support d'ampoule

3. Faites tourner le support d'ampoule pour remplacer l'ampoule.

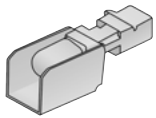

A0705000334US

Ampoule

AVERTISSEMENT!

- Les modifications ou la réparation de circuits électriques effectuées de façon inadéquate sans tenir compte des caractéristiques techniques peuvent causer des défaillances avec le risque d'incendie.
- Les lampes à halogènes contiennent du gaz sous pression, dans le cas de rupture, faites attention à la projection de fragments de verre.
- Lorsque vous manipulez les lampes à halogène, touchez uniquement la partie métallique. Si l'ampoule transparente entre en contact avec les doigts, cela réduit l'intensité de la lumière émise et peut également affecter la durée de vie de la lampe. En cas de contact accidentel, essuyez l'ampoule avec un linge humecté d'alcool, puis laissez sécher.

NOTA :
Il est recommandé de faire remplacer les ampoules par un concessionnaire autorisé.

PNEUS

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA SÉCURITÉ DES PNEUS

Les renseignements concernant la sécurité des pneus couvrent les aspects de l'information suivante : inscriptions sur les pneus, numéros d'identification de pneus, terminologie et définitions des pneus, pression des pneus et charge des pneus.

Inscriptions sur les pneus

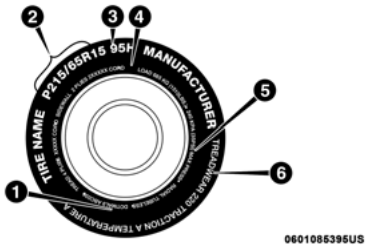

Inscriptions sur les pneus

1 – Code des normes de sécurité du département américain des transports (n° d'identification du pneu)
2 – Référence dimensionnelle
3 – Description d'entretien
4 – Charge maximale
5 – Pression maximale
6 – Indices d'usure, d'adhérence et de température

NOTA :

- Le classement par dimensions de pneu P (véhicule de tourisme) métrique est établi en fonction des normes de construction américaines. La lettre « P » est moulée dans le flanc des pneus P-métriques devant la référence dimensionnelle.
  Exemple : P215/65R15 95H.
- Le classement par dimensions de pneu métrique européen est établi en fonction des normes de construction européennes. La dimension des pneus conçus selon ces normes est moulée dans le flanc des pneus, en commençant par la largeur de section. La lettre « P » ne fait pas partie de la référence dimensionnelle de ces pneus.
  Exemple : 215/65R15 96H.
- Le classement par dimensions de pneu LT (camion léger) métrique est établi en fonction des normes de construction américaines. La référence dimensionnelle des pneus LT-métriques est inscrite de la même façon que celle utilisée pour les pneus P-métriques à part le fait que ce sont les lettres « LT » qui sont moulées dans le flanc des pneus avant la référence.
  Exemple : LT235/85R16.
- Les roues de secours temporaires sont conçues uniquement pour une utilisation temporaire en cas d'urgence. La lettre « T » ou « S » est moulée dans le flanc des pneus des roues de secours temporaires haute pression devant la référence dimensionnelle.
  Exemple : T145/80D18 103M.
- Les dimensions des pneus à portance élevée sont établies en fonction des normes de construction américaines et sont moulées dans le flanc des pneus, en commençant par le diamètre du pneu.
  Exemple : 31x10.5 R15 LT.

Tableau de référence dimensionnelle des pneus

EXEMPLE :
Exemple de référence dimensionnelle : P215/65R15XL 95H, 215/65R15 96H, LT235/85R16C, T145/80D18 103M, 31x10.5 R15 LT
P = Pneu pour voiture de tourisme de dimensions établies selon les normes de construction américaines, ou **« ....rien.... »** = Pneu pour voiture de tourisme de dimensions établies selon les normes de construction européennes, ou **LT** = Pneu pour véhicule utilitaire léger de dimensions établies selon les normes de construction américaines, ou **T ou S** = Pneu d'une roue de secours temporaire ou **31** = Diamètre extérieur en pouces (po) **215, 235, 145** = Largeur de section en millimètres (mm) **65, 85, 80** = Rapport d'aspect en pourcentage (%) ● Rapport de la hauteur de section sur la largeur de section du pneu, ou **10,5** = Largeur de la section en pouces (po)
R = Code de construction ● « R » indique qu'il s'agit d'une construction radiale, ou ● « D » indique qu'il s'agit d'une construction diagonale ou en biais.
15, 16, 18 = Diamètre de jante en pouces (po)
Description d'entretien :
95 = Indice de charge ● Code numérique associé à la charge maximale que peut supporter un pneu

EXEMPLE :
H = Symbole de vitesse ● Symbole indiquant la plage de vitesses auxquelles le pneu peut transporter une charge correspondant à son indice de charge en présence de certaines conditions de fonctionnement. ● La vitesse maximale correspondant au symbole de vitesse ne peut être atteinte que lorsque des conditions précises sont en vigueur (c.-à-d., pression des pneus, charge du véhicule, état de la route et vitesses maximales indiquées).
Identification de la charge : L'absence des symboles suivants d'identification de charge sur le flanc d'un pneu indique une charge permise standard (SL) : ● **XL** = Pneu pouvant transporter une charge supplémentaire (ou pneu renforcé), ou ● **LL** = Pneu pouvant transporter une charge légère ou ● **C, D, E, F, G** = Gamme de charge associée à la charge maximale qu'un pneu peut transporter à un niveau de pression donné.
Charge maximale – indique la charge maximale que ce pneu peut transporter.
Pression maximale – indique la pression de gonflage à froid maximale permise pour ce pneu.

Numéro d'identification du pneu (TIN)

Le numéro d'identification du pneu est inscrit sur un côté ou les deux côtés du pneu. La date, quant à elle, ne peut être inscrite que sur l'un d'eux. Dans le cas des pneus dont le flanc est blanc d'un côté, le numéro d'identification complet du pneu, y compris le code de date, est inscrit sur ce côté. Dans le cas des pneus dont les flancs sont noirs, le numéro d'identification peut se trouver sur le bord extérieur du flanc du pneu tel que ce dernier a été monté sur le véhicule. S'il ne s'y trouve pas, c'est qu'il est inscrit sur le bord intérieur du pneu.

EXEMPLE :
DOT MA L9 ABCD 0301
DOT = Department of Transportation ● Ce symbole certifie que le pneu est conforme aux normes de sécurité des pneus du ministère américain des transports et que son utilisation est approuvée pour la conduite sur route
MA = Code représentant l'emplacement de fabrication du pneu (2 chiffres)
L9 = Code représentant la dimension des pneus (2 chiffres)
ABCD = Code utilisé par le constructeur de pneus (de 1 à 4 chiffres)
03 = Chiffre représentant la semaine de fabrication du pneu (2 chiffres) ● 03 signifie la troisième semaine
01 = Nombre représentant l'année de fabrication du pneu (2 chiffres) ● 01 signifie l'année 2001 ● Avant le mois de juillet 2000, les constructeurs de pneus n'étaient tenus que d'indiquer un seul chiffre pour représenter l'année de fabrication du pneu. Exemple : 031 pouvait représenter la troisième semaine de 1981 ou de 1991.

Terminologie et définitions des pneus

Terme	Définition
Pied milieu	Le pied milieu du véhicule est l'élément de la structure de la carrosserie situé derrière la portière avant.
Pression de gonflage à froid du pneu	La pression de gonflage à froid est mesurée lorsque le véhicule est resté immobile pendant au moins trois heures, ou qu'il a roulé sur une distance inférieure à 1,6 km (1 mi) après une période d'immobilisation minimale de trois heures. La pression de gonflage est mesurée en kPa (kilopascals) ou en lb/po² (livres par pouce carré).
Pression de gonflage maximale	La pression de gonflage maximale est la pression de gonflage à froid maximale permise pour ce pneu. La valeur maximale de la pression de gonflage est moulée sur le flanc du pneu.
Pression de gonflage à froid recommandée	Pression de gonflage à froid des pneus recommandée par le constructeur et indiquée sur l'étiquette des pneus.
Étiquette des pneus	Une étiquette apposée en permanence sur le véhicule indiquant la capacité de charge du véhicule, la dimension des pneus d'origine et la pression de gonflage à froid des pneus recommandée.

Charge et pression des pneus

NOTA :
La pression de gonflage à froid adéquate est indiquée sur le pied milieu du côté conducteur ou sur le bord arrière de la portière du côté conducteur.

Vérifiez la pression des pneus, y compris celle de la roue de secours (selon l'équipement), au moins une fois par mois et gonflez-les à la pression recommandée pour votre véhicule.

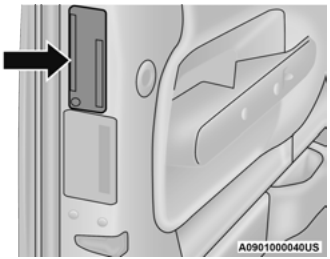

Exemple d'emplacement de l'étiquette des pneus (portière)

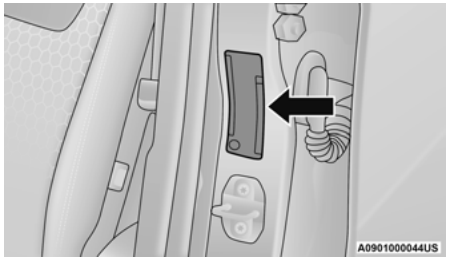

Exemple d'emplacement de l'étiquette des pneus (pied milieu)

Étiquette d'information sur les pneus et la charge

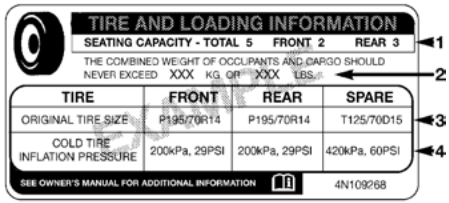

811b5a9a

Étiquette d'information sur les pneus et la charge

Cette étiquette fournit les renseignements importants suivant :

1. Nombre de personnes pouvant être transportées dans le véhicule.
2. Poids total que votre véhicule peut porter.
3. Dimension des pneus conçus pour votre véhicule.
4. Pressions de gonflage à froid pour les pneus avant, arrière et pour le pneu de la roue de secours.

Chargement

La charge maximale appliquée sur les pneus par votre véhicule ne doit pas dépasser la capacité de transport de charge des pneus de ce dernier. Vous ne dépasserez pas la capacité de charge des pneus si vous respectez les conditions de charge, les dimensions des pneus et les pressions de gonflage à froid inscrites sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge ➪ page 213.

NOTA :
Lorsque la charge maximale est atteinte, le poids nominal brut sur les essieux (PNBE) avant et arrière ne doit pas être dépassé ➪ page 213.

Pour déterminer les conditions de charge maximale de votre véhicule, repérez l'énoncé « The combined weight of occupants and cargo should never exceed XXX kg or XXX lbs » (Le poids combiné des occupants et des bagages ne doit jamais dépasser XXX kg ou XXX lb) sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge. Le poids combiné des occupants, des bagages et le poids au timon de la remorque (s'il y a lieu) ne doivent jamais dépasser le poids dont il est question dans le cas présent.

Méthode permettant de déterminer la limite de charge appropriée

(1) Trouvez la déclaration « The combined weight of occupants and cargo should never exceed XXX kg or XXX lbs » (Le poids combiné des occupants et des bagages ne doit jamais dépasser XXX kg ou XXX lb) sur l'étiquette d'information de votre véhicule.

(2) Déterminez le poids combiné du conducteur et des passagers qui prennent place à bord de votre véhicule.

(3) Soustrayez le poids combiné du conducteur et des passagers de XXX kg ou XXX lb.

(4) Le résultat correspond à la capacité de charge des bagages que le véhicule peut transporter. Par exemple, si « XXX » est égal à 1 400 lb et que cinq passagers de 150 lb chacun prennent place dans votre véhicule, la capacité de chargement disponible de votre véhicule est de 650 lb (1 400 - 750 (5 x 150) = 650 lb).

(5) Déterminez le poids combiné des bagages et de la cargaison chargés dans le véhicule. Ce poids ne peut dépasser la capacité de charge disponible (chargement et bagages) calculée à l'étape 4.

(6) Si vous comptez tracter une remorque, la charge de cette dernière sera transférée à votre véhicule. Consultez ce manuel pour déterminer de quelle façon ce poids réduit la capacité de charge des bagages et de la cargaison pour votre véhicule.

Exemple métrique pour la limite de charge

Par exemple, si « XXX » est égal à 635 kg et que cinq passagers de 68 kg chacun prennent place dans votre véhicule, la capacité de chargement disponible de votre véhicule est de 295 kg (635-340 (5x68) = 295 kg) comme l'indique l'étape 4.

NOTA :

- Si vous comptez tracter une remorque, la charge de cette dernière sera transférée à votre véhicule. Le tableau suivant illustre la façon de calculer la charge totale, la capacité de charge en bagages et la capacité de remorquage de votre véhicule selon différentes configurations des sièges, ainsi qu'en fonction du nombre et de la taille des occupants. Ce tableau n'est fourni qu'à des fins explicatives et peut ne pas être précis quant à la configuration et aux capacités de transport de charge de votre véhicule.
- Dans l'exemple suivant, le poids combiné des occupants et de la cargaison ne devrait jamais dépasser 392 kg (865 lb).

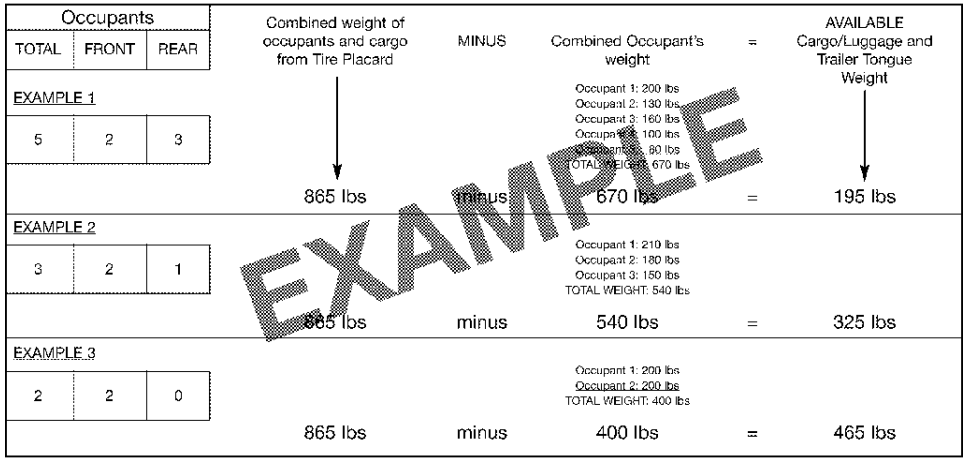
Occupants
TOTAL
FRONT
REAR
Combined weight of occupants and cargo from Tire Placard
MINUS
Combined Occupant's weight
=
AVAILABLE Cargo/Luggage and Trailer Tongue Weight
EXAMPLE 1
5
2
3
Occupant 1: 200 lbs
Occupant 2: 130 lbs
Occupant 3: 160 lbs
Occupant 4: 100 lbs
Occupant 5: 80 lbs
TOTAL WEIGHT: 670 lbs
865 lbs
minus
670 lbs
=
195 lbs
EXAMPLE 2
3
2
1
Occupant 1: 210 lbs
Occupant 2: 180 lbs
Occupant 3: 150 lbs
TOTAL WEIGHT: 540 lbs
865 lbs
minus
540 lbs
=
325 lbs
EXAMPLE 3
2
2
0
Occupant 1: 200 lbs
Occupant 2: 200 lbs
TOTAL WEIGHT: 400 lbs
865 lbs
minus
400 lbs
=
465 lbs
EXAMPLE

811a4d11

AVERTISSEMENT!

Il est dangereux de surcharger les pneus. La surcharge des pneus peut entraîner une défaillance, nuire au comportement routier du véhicule et augmenter sa distance de freinage. Vous devez utiliser pour votre véhicule des pneus conformes à la capacité de charge recommandée. Ne les surchargez jamais.

PNEUS – GÉNÉRALITÉS

Pression des pneus

Une pression de gonflage adéquate est essentielle à la conduite sécuritaire et au bon fonctionnement de votre véhicule. Voici les quatre principaux secteurs touchés par une pression de gonflage inadéquate des pneus :

- Sécurité
- Fuel Economy (Économie de carburant)
- Usure
- Confort et stabilité du véhicule

Sécurité

AVERTISSEMENT!

- Des pneus mal gonflés sont dangereux et peuvent provoquer des collisions.
- Le sous-gonflage accroît la flexion du pneu et peut entraîner une surchauffe ou une crevaison.
- Un pneu trop gonflé perd sa capacité d'amortissement. Les objets jonchant la route et les nids-de-poule peuvent endommager les pneus et provoquer une crevaison.
- Une pression des pneus trop faible ou trop élevée peut nuire à la conduite du véhicule et causer une défaillance subite des pneus, entraînant la perte de maîtrise du véhicule.
- Une pression des pneus inégale peut provoquer des problèmes de direction. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule.
- Une pression des pneus inégale sur un même essieu peut entraîner une déviation du véhicule vers la gauche ou vers la droite pendant la conduite.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- Conduisez toujours avec des pneus gonflés à la pression de gonflage à froid recommandée.

Que les pneus soient trop gonflés ou sous gonflés, la stabilité du véhicule en est compromise en ralentissant ou accélérant le temps de réaction de la direction.

NOTA :

- Une pression des pneus inégale sur un même essieu peut provoquer une réaction imprévisible de la direction.
- Une pression des pneus inégale sur un même essieu peut entraîner une déviation du véhicule vers la gauche ou vers la droite pendant la conduite.

Économie de carburant

Une pression insuffisante des pneus accroît la résistance au roulement et contribue à une plus forte consommation de carburant.

Usure

Une mauvaise pression de gonflage à froid peut causer des modèles d'usure anormale et réduire la durée de la bande de roulement, entraînant un remplacement prématuré du pneu.

Confort et stabilité du véhicule

Lorsque les pneus sont gonflés à la pression prescrite, le confort de la suspension est au maximum. Par contre, des pneus trop gonflés peuvent entraîner des vibrations et rendre les déplacements inconfortables.

Pressions de gonflage des pneus

La pression adéquate de gonflage à froid des pneus est indiquée sur le pied milieu du côté conducteur ou sur le rebord arrière de la portière du conducteur.

Au moins une fois par mois, faites ce qui suit :

- Vérifiez et réglez la pression des pneus à l'aide d'un manomètre de poche de bonne qualité. N'évaluez pas la pression des pneus « à vue ». Les pneus peuvent sembler être correctement gonflés même lorsqu'ils sont insuffisamment gonflés.
- Vérifiez les pneus pour y découvrir des signes d'usure ou des dommages visibles.

MISE EN GARDE!

Après avoir vérifié ou réglé la pression des pneus, n'oubliez pas de remettre en place le bouchon du corps de valve. Cela empêchera l'humidité et la saleté de pénétrer dans le corps de valve, ce qui pourrait l'endommager.

Les pressions de gonflage spécifiées sur l'étiquette sont toujours des « pressions de gonflage à froid ». La pression de gonflage à froid est mesurée lorsque le véhicule est resté immobile pendant au moins trois heures, ou qu'il a roulé sur une distance inférieure à 1,6 km (1 mi) après une période d'immobilisation minimale de trois heures. La pression de gonflage à froid ne doit pas dépasser la valeur maximale moulée sur le flanc du pneu.

Il faut vérifier la pression des pneus plus souvent lorsqu'il y a de grandes variations de température extérieure, car la pression des pneus varie avec les changements de température.

La pression des pneus change d'environ 7 kPa (1 lb/po²) à chaque variation de 7 °C (12 °F) de la température ambiante. Tenez-en compte lorsque vous vérifiez la pression des pneus à l'intérieur d'un garage, particulièrement l'hiver.

Exemple : si la température à l'intérieur du garage est de 20 °C (68 °F) et si la température extérieure est de 0 °C (32 °F), augmentez la pression de gonflage à froid des pneus de 21 kPa (3 lb/po²), ce qui équivaut à 7 kPa (1 lb/po²) par tranche de 7 °C (12 °F) de différence entre les températures intérieure et extérieure.

La pression des pneus peut augmenter de 13 à 40 kPa (2 à 6 lb/po²) lorsque le véhicule roule. Ne réduisez PAS cette augmentation normale de la pression ou la pression du pneu sera trop basse.

Pression des pneus pour conduite à vitesse élevée

Le constructeur vous conseille de conduire aux vitesses réglementaires indiquées sur les panneaux de signalisation. Lorsque les limites de vitesse ou les conditions sont telles que le véhicule peut rouler à des vitesses élevées, il est très important que les pneus soient gonflés à la bonne pression. Il peut être nécessaire d'augmenter la pression des pneus et de réduire la charge du véhicule pour la conduite à grande vitesse. Consultez un concessionnaire autorisé de pneus ou d'équipement d'origine de véhicule pour les recommandations concernant les vitesses sécuritaires, la charge et les pressions de gonflage à froid des pneus.

AVERTISSEMENT!

Il est dangereux de conduire à haute vitesse lorsque le véhicule est chargé au maximum. La pression exercée sur les pneus pourrait les endommager Vous pourriez subir une collision grave. Ne conduisez pas un véhicule chargé à pleine capacité à une vitesse continue de plus de 120 km/h (75 mi/h).

Pneus radiaux

AVERTISSEMENT!

La combinaison de pneus à carcasse radiale avec d'autres types de pneus sur votre véhicule résultera en une piètre tenue de route. L'instabilité ainsi créée pourrait provoquer une collision. Utilisez toujours les pneus radiaux en jeux de quatre. Ne les combinez jamais à d'autres types de pneus.

Réparation des pneus

Si votre pneu devient endommagé, il peut être réparé s'il se conforme aux critères suivants :

- Le pneu n'a pas roulé lorsqu'il était à plat.
- Les dommages se situent seulement sur la chape du pneu (les dommages sur les flancs ne sont pas réparables).
- La crevaison ne dépasse pas 6 mm (¼ po).

Consultez un marchand de pneus autorisé pour les réparations de pneu et des informations supplémentaires.

Les pneus à affaissement limité endommagés, ou les pneus à affaissement limité qui ont subi une perte de pression devraient être remplacés immédiatement par un autre pneu à affaissement limité de taille et de catégorie de service identiques (indice de charge et symbole de vitesse). Remplacez également le capteur de pression des pneus puisqu'il n'a pas été conçu pour être réutilisé.

Pneus à affaissement limité – selon l'équipement

Les pneus à affaissement limité vous donnent la possibilité de rouler sur une distance de 80 km (50 mi) à 80 km/h (50 mi/h) après une perte rapide de pression. Cette perte rapide de pression est désignée comme mode de conduite à plat. Un mode de conduite à plat se produit lorsque la pression du pneu est égale ou inférieure à 96 kPa (14 lb/po^2). Une fois qu'un pneu à affaissement limité en arrive à rouler à plat, ses capacités de roulement sont limitées et il doit être remplacé immédiatement. Un pneu à affaissement limité n'est pas réparable.

Lorsqu'un pneu à affaissement limité est changé après avoir roulé avec des pneus sous-gonflés, remplacez le capteur du système de surveillance de la pression des pneus puisqu'il n'a pas été conçu pour être réutilisé après une utilisation en mode de conduite à plat (96 kPa [14 lb/po^2]).

NOTA :
Le capteur du système de surveillance de la pression des pneus doit être remplacé après avoir conduit le véhicule avec un pneu crevé.

Il n'est pas recommandé de conduire un véhicule chargé à plein ou de remorquer une remorque pendant qu'un pneu est en mode à affaissement limité.

Pour obtenir de plus amples renseignements, ➪ page 281.

Patinage des pneus

Lorsque le véhicule s'enlise dans la boue, le sable, la neige ou la glace, ne faites pas patiner les roues à plus de 48 km/h (30 mi/h) ou pendant plus de 30 secondes sans interruption ➪ page 367.

AVERTISSEMENT!

Il est dangereux de faire patiner excessivement les pneus. La force que génère une vitesse excessive des roues peut endommager les pneus et causer une défaillance. Les pneus pourraient éclater et blesser quelqu'un. Ne faites pas patiner les roues à plus de 48 km/h (30 mi/h) continuellement pendant plus de 30 secondes lorsque le véhicule est enlisé, et ne laissez personne s'approcher d'une roue qui patine, quelle que soit la vitesse.

Indicateurs d'usure des pneus

Les pneus de série de votre véhicule sont dotés d'indicateurs d'usure de la bande de roulement pour vous aider à déterminer le moment où ils devront être remplacés.

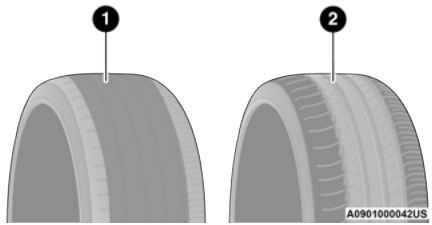

Bande de roulement

1 – Pneu usé
2 – Pneu neuf

Ces indicateurs sont intégrés au fond des rainures de la bande de roulement du pneu. Ils ont l'aspect de bandes unies quand la profondeur de la semelle est inférieure à 1,6 mm (1/16 po). Le pneu doit être remplacé si la bande de roulement est usée jusqu'aux indicateurs d'usure ➪ page 423.

Durée de vie utile des pneus

La durée de vie utile d'un pneu est liée à différents facteurs, dont les facteurs suivants (sans s'y limiter) :

- Les habitudes de conduite.
- La pression des pneus. Une mauvaise pression de gonflage à froid peut causer l'usure irrégulière de la bande de roulement. Ce genre d'anomalie réduit la durée de la bande de roulement, entraînant un remplacement prématuré du pneu.
- La distance parcourue.
- Les pneus performants, les pneus avec un indice de vitesse de V ou plus, et les pneus d'été ont une bande de roulement dont la durée de vie est réduite. La permutation de ces pneus conformément au calendrier d'entretien du véhicule est fortement recommandée.

AVERTISSEMENT!

Les pneus et les roues de secours doivent être remplacés au bout de six ans, sans égard à l'usure de la bande de roulement. Le non-respect de cette directive pourrait entraîner la défaillance soudaine du pneu. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et provoquer une collision entraînant des blessures graves ou mortelles.

NOTA :
Le corps de valve de roue doit aussi être remplacé au moment de l'installation de nouveaux pneus en raison de l'usure des pneus existants.

Remisez les pneus démontés dans un endroit frais et sec et évitez le plus possible de les exposer à la lumière. Protégez les pneus de tout contact avec de l'huile, de la graisse et de l'essence.

Pneus de rechange

Les pneus dont votre véhicule est chaussé assurent l'équilibre de plusieurs éléments. Ils doivent être inspectés régulièrement pour vérifier qu'il n'y a pas de signes d'usure et que les pressions de gonflage à froid sont adéquates. Le constructeur recommande fortement que vous utilisiez des pneus de taille, de qualité et de performance équivalentes aux pneus d'origine lorsque vous devez les remplacer ➪ page 422. Consultez l'étiquette d'information sur les pneus et la charge ou l'étiquette d'homologation du véhicule pour connaître les dimensions des pneus de votre véhicule. L'indice de charge et le symbole de vitesse de vos pneus se trouvent sur le flanc des pneus d'origine.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice de charge et le symbole de vitesse d'un pneu, ➪ page 410.

Remplacez les deux pneus avant ou les deux pneus arrière par paires. Ne remplacer qu'un seul pneu peut affecter sérieusement le comportement de votre véhicule. Si jamais vous remplacez une roue, assurez-vous que ses spécifications correspondent à celle d'origine.

Nous vous recommandons de consulter un concessionnaire ou un marchand de pneus autorisé pour les questions concernant les spécifications ou les capacités des pneus. La pose de pneus qui ne correspondent pas aux pneus d'origine pourrait nuire à la sécurité, à la tenue de route et au confort du véhicule.

AVERTISSEMENT!

- Respectez les spécifications de votre véhicule quant au choix des pneus, des dimensions de roues, des capacités de charge ou des indices de vitesse. Certaines combinaisons de pneus et de roues non approuvées peuvent changer les caractéristiques de dimension et de performance de la suspension, et modifier la direction, la tenue de route et le freinage de votre véhicule. Cela pourrait provoquer une conduite imprévisible et imposer des tensions aux composants de direction et de suspension. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et provoquer une collision entraînant des blessures graves ou mortelles. Utilisez uniquement les dimensions de pneus et de roues correspondant aux capacités de charge approuvées pour votre véhicule.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- N'utilisez jamais de pneus avec un indice ou une capacité de charge inférieurs ou autres que ceux des pneus montés à l'origine sur votre véhicule. La pose de pneus avec un indice ou une capacité de charge inférieurs pourrait entraîner la surcharge et une défaillance des pneus. Vous pourriez perdre la maîtrise du volant et causer une collision.
- Si votre véhicule est équipé de pneus qui ne sont pas conformes aux limites de vitesses prescrites pour ce type de véhicule, vous vous exposez à des risques de défaillance subite des pneus, ce qui peut vous faire perdre la maîtrise du véhicule.

MISE EN GARDE!

Le remplacement des pneus d'origine par des pneus de taille différente peut fausser la lecture du compteur de vitesse et du compteur kilométrique.

TYPES DE PNEUS

Pneus toutes saisons – selon l'équipement

Les pneus toutes saisons procurent une traction en toutes saisons (printemps, été, automne et hiver). Les niveaux d'adhérence peuvent varier entre les différents types de pneus toutes saisons. Les pneus toutes saisons peuvent être identifiés par les désignations M+S, M&S, M/S ou MS moulées sur le flanc du pneu. Utilisez des pneus toutes saisons seulement par train de quatre, à défaut de quoi cela pourrait affecter la sécurité et la maniabilité de votre véhicule.

Pneus d'été ou trois saisons – selon l'équipement

Les pneus d'été procurent une traction dans les conditions mouillées ou sèches et ne sont pas conçus pour être utilisés dans la neige ou la glace. Si votre véhicule est équipé avec des pneus d'été, souvenez-vous que ces pneus ne sont pas conçus pour l'hiver ou les conditions de conduite froides. Posez des pneus d'hiver sur votre véhicule lorsque la température ambiante est inférieure à 5 °C (40 °F) ou si les routes sont couvertes de glace ou de neige.

Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec un concessionnaire autorisé.

Les pneus d'été ne comprennent pas la désignation, ni le pictogramme de montagne ou de flocon de neige sur le flanc du pneu. Utilisez les pneus d'hiver seulement par train de quatre. Le fait de ne pas se conformer à cette directive pourrait affecter la sécurité et la maniabilité de votre véhicule.

AVERTISSEMENT!

N'utilisez pas les pneus d'été sur les chaussées recouvertes de neige ou de glace. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et provoquer des blessures graves ou mortelles. Une conduite trop rapide compte tenu des conditions de conduite peut également entraîner une perte de maîtrise du véhicule.

Pneus d'hiver

Certaines régions exigent l'utilisation de pneus d'hiver. Les pneus à neige peuvent être identifiés par un pictogramme de montagne ou de flocon de neige sur le flanc du pneu.

Si vous devez monter des pneus d'hiver, choisissez des dimensions et un type équivalents à ceux des pneus d'origine. Montez les pneus d'hiver seulement par train de quatre. Le fait de ne pas se conformer à cette directive peut altérer la sécurité et la maniabilité de votre véhicule.

Les pneus d'hiver ont en général des cotes de vitesse plus basses que celles des pneus d'origine de votre véhicule et ne devraient pas être utilisés pendant des périodes prolongées à des vitesses supérieures à 120 km/h (75 mi/h). Pour les vitesses supérieures à 120 km/h (75 mi/h), consultez l'équipement d'origine ou adressez-vous à un marchand de pneus autorisé pour les recommandations concernant les vitesses sécuritaires, la charge et les pressions de gonflage à froid des pneus.

Bien que les pneus cloutés améliorent la performance du véhicule sur la glace, leur performance en matière d'adhérence et de traction sur une chaussée sèche ou mouillée s'avère moindre que celle des pneus non cloutés. Les pneus cloutés sont interdits dans certaines régions. Il est donc important de vérifier la réglementation locale avant d'installer ce type de pneus.

ROUES DE SECOURS – SELON L'ÉQUIPEMENT

NOTA :
Pour les véhicules munis d'une trousse d'entretien des pneus plutôt que d'une roue de secours, ➪ page 353.

MISE EN GARDE!

À cause de la garde au sol réduite, ne faites pas passer votre véhicule dans un lave-auto automatique, avec une roue de secours compacte ou à usage limité et temporaire installée. Cela pourrait endommager votre véhicule.

Pour connaître les restrictions au cours du remorquage avec une roue de secours conçue pour une utilisation temporaire d'urgence, ⇨ page 219.

Ensemble de pneu et roue de secours assortis d'origine – selon l'équipement

La roue de secours de votre véhicule peut être équivalente en apparence aux pneus et à la roue de secours d'origine se trouvant sur l'essieu avant ou l'essieu arrière de votre véhicule. Cette roue de secours pourrait être utilisée dans la permutation des roues pour votre véhicule. Si votre véhicule est muni de cette option, consultez un concessionnaire autorisé de pneus pour connaître le schéma de permutation des pneus recommandé.

Roue de secours compacte – selon l'équipement

Les roues de secours compactes servent en cas d'urgence seulement. Vous pouvez vérifier si votre véhicule est équipé d'une roue de secours compacte en regardant la description de roue de secours sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge située sur l'ouverture de portière du conducteur ou sur le flanc du pneu. Les descriptions de roues de secours compactes commencent avec la lettre « T » ou « S » précédent l'identification des dimensions du pneu. Exemple : T145/80D18 103M.

T, S = roue de secours temporaire

Puisque ce pneu a une durée de vie limitée, le pneu d'origine doit être réparé (ou remplacé) et réinstallé sur votre véhicule dès que possible.

N'installez pas d'enjoliveur à la roue de secours compacte et n'essayez pas d'y installer un pneu ordinaire, car cette roue a été conçue spécifiquement comme roue de secours compacte. Installez seulement un pneu et une roue de secours compacts à la fois sur votre véhicule.

AVERTISSEMENT!

Les roues de secours compactes et pliables sont destinées à un usage temporaire seulement. Ne conduisez pas à plus de 80 km/h (50 mi/h) avec ces roues de secours. La bande de roulement de la roue de secours temporaire a une durée de vie limitée. La roue de secours temporaire doit être remplacée si la bande de roulement est usée jusqu'aux indicateurs d'usure. Assurez-vous d'observer les mises en garde touchant la roue de secours. À défaut de quoi, la roue de secours pourrait s'endommager subitement, ce qui pourrait vous faire perdre la maîtrise du véhicule.

Roue de secours pleine grandeur – selon l'équipement

Les roues de secours pleine grandeur servent en cas d'urgence seulement. Ce pneu peut ressembler au pneu d'origine de l'essieu avant ou arrière de votre véhicule, mais il ne l'est pas. La bande de roulement de cette roue de secours peut avoir une durée de vie limitée. La roue de secours temporaire pleine grandeur doit être remplacée si la bande de roulement est usée jusqu'aux indicateurs d'usure. Comme ce pneu n'est pas de la même taille que le pneu d'origine, remplacez ou réparez le pneu d'origine et reposez-le sur le véhicule le plus tôt possible.

Roue de secours à usage limité – selon l'équipement

La roue de secours à usage limité sert en cas d'urgence seulement. Ce pneu est identifié par une étiquette située sur la roue de secours à usage limité. Cette étiquette comporte les limitations de conduite pour cette roue de secours. Ce pneu peut ressembler au pneu d'origine de l'essieu avant ou arrière de votre véhicule, mais il n'est pas identique. L'installation de cette roue de secours à usage limité altère la tenue de route du véhicule. Comme ce pneu n'est pas de la même taille que le pneu d'origine, remplacez ou réparez le pneu d'origine et reposez-le sur le véhicule le plus tôt possible.

AVERTISSEMENT!

Les roues de secours à usage limité servent en cas d'urgence seulement. L'installation de cette roue de secours à usage limité altère la tenue de route du véhicule. Avec ce pneu, ne conduisez pas au-delà de la limite de vitesse indiquée sur la roue de secours à usage limité. Gardez le pneu gonflé à la pression de gonflage à froid des pneus indiquée sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge située sur le pied milieu du côté conducteur ou sur le bord arrière de la portière du côté conducteur. Remplacez (ou réparez) le pneu d'origine à la première occasion et réinstallez-le sur votre véhicule. Autrement, vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule.

DISPOSITIFS DE TRACTION

L'utilisation de dispositifs de traction exige un dégagement suffisant entre le pneu et la carrosserie. En raison du jeu limité, les dispositifs de traction suivants sont recommandés. Suivez les recommandations ci-dessous pour éviter des dommages :

- Le dispositif de traction doit être de dimension appropriée pour le pneu, tel que recommandé par le fabricant du dispositif de traction.
- Aucune autre taille de pneu n'est recommandée pour l'utilisation avec le dispositif de traction.
- Veuillez suivre le tableau ci-dessous pour la dimension des pneus, l'essieu et le dispositif de traction recommandés :

Traction avant Niveau d'équipement	Essieu	Dimension de pneu/roue	Dispositif de traction (saillie maximale au-delà du profil de pneu ou l'équivalent)
Sport Latitude Limited	Avant	215/65R16	Chaîne ou câble de 7 mm

Transmission intégrale Niveau d'équipement	Essieu	Dimension de pneu/roue	Dispositif de traction (saillie maximale au-delà du profil de pneu ou l'équivalent)
Sport Latitude Limited Trailhawk	Avant	215/65R16	Chaîne ou câble de 7mm

AVERTISSEMENT!
L'utilisation de pneus de dimension et de type différents (M+S, pneus d'hiver) entre les essieux avant et arrière peut provoquer une conduite imprévisible. Vous pourriez perdre la maîtrise du volant et causer une collision.

MISE EN GARDE!

Pour éviter d'endommager votre véhicule ou les pneus, prenez les précautions suivantes :

- À cause du jeu restreint du dispositif de traction entre les pneus et les autres composants de la suspension, il est important de n'utiliser que des dispositifs de traction en bon état. Les dispositifs brisés peuvent endommager gravement le véhicule. Arrêtez le véhicule immédiatement si un bruit se produit qui pourrait indiquer le bris du dispositif de traction. Avant d'utiliser le dispositif, retirez les pièces qui sont endommagées.
- Installez le dispositif aussi serré que possible, puis resserrez-le après environ 0,8 km (0,5 mi). Les dispositifs de traction AutoSock n'exigent pas de serrage ultérieur.
- Ne dépassez pas 48 km/h (30 mi/h).
- Conduisez prudemment et évitez les virages brusques et les bosses, surtout lorsque le véhicule est chargé.
- Ne roulez pas longtemps sur une chaussée sèche.

(Suite)

MISE EN GARDE! *(Suite)*

- Suivez les directives du constructeur du dispositif de traction relatives à la méthode d'installation, à la vitesse de fonctionnement et aux critères d'utilisation. Utilisez toujours la vitesse de fonctionnement recommandée par le constructeur du dispositif si la vitesse est inférieure à 48 km/h (30 mi/h).
- N'utilisez pas de dispositifs de traction sur une roue de secours compacte.

RECOMMANDATIONS CONCERNANT LA PERMUTATION DES PNEUS

Les pneus avant et arrière de votre véhicule sont assujettis à des charges différentes et remplissent des fonctions de direction, de tenue de route et de freinage différentes. C'est pourquoi ils s'usent de façon inégale.

Vous pouvez minimiser cette inégalité d'usure en procédant à la permutation des pneus aux intervalles requis. La permutation présente des avantages, particulièrement dans le cas de pneus à sculpture profonde, comme les pneus de type route-hors route. La permutation prolonge la durée de vie du pneu, aide à maintenir des niveaux de traction acceptables dans la boue, la neige et l'eau, et offre une conduite silencieuse.

Pour connaître les intervalles d'entretien appropriés, ➪ page 374. En cas d'usure rapide ou inhabituelle, vous devriez en trouver la cause et la corriger avant de permuter les pneus.

Le diagramme suivant illustre la méthode de permutation « croisée vers l'avant » recommandée. Ce modèle de permutation ne s'applique pas à certains pneus directionnels qui ne doivent pas être inversés.

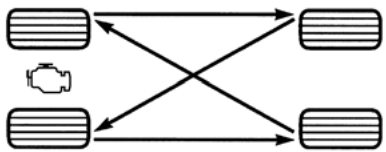

055707139

Permutation des pneus (croisée vers l'avant)

MISE EN GARDE!

Le bon fonctionnement d'un véhicule à 4 roues motrices nécessite des pneus de même taille, de même type et de même circonférence pour chacune des roues. Toute différence dans la dimension des pneus est susceptible d'endommager l'unité de transfert de puissance. Le calendrier de permutation des pneus doit être respecté pour que l'usure des pneus soit équilibrée.

NORMES DE CLASSIFICATION UNIFORMISÉE DES PNEUS DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Les catégories de pneus suivantes ont été établies par la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des États-Unis. Les indices attribués par le constructeur de pneus pour chaque catégorie figurent sur le flanc des pneus de votre véhicule.

Tous les pneus des véhicules de tourisme doivent être conformes aux normes de sécurité fédérales en plus de ces indices.

INDICE D'USURE DE LA BANDE DE ROULEMENT

L'indice d'usure de la bande de roulement est une mesure comparative basée sur l'usure d'un pneu lors d'essais effectués dans un environnement contrôlé, soit sur une piste d'essai gouvernementale spécifique. Par exemple, un pneu d'indice 150 doit s'user une fois et demie moins vite qu'un pneu d'indice 100 sur un circuit d'essai gouvernemental. Le rendement relatif des pneus dépend toutefois des conditions réelles d'utilisation et peut différer grandement de la norme en raison des habitudes de conduite, de l'entretien, des caractéristiques de la route et du climat.

INDICE D'ADHÉRENCE

Les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ces indices représentent la capacité du pneu de s'arrêter sur une chaussée mouillée en conditions contrôlées par le gouvernement sur des surfaces d'essai d'asphalte et de béton. Un pneu d'indice C peut présenter une adhérence inférieure.

AVERTISSEMENT!

L'indice d'adhérence attribué à ce pneu est basé sur des essais d'adhérence au freinage en ligne droite qui ne tiennent pas compte des caractéristiques de tenue en accélération, en virage et en aquaplanage, ni de la traction maximale.

RÉSISTANCE À LA CHALEUR

L'indice de température (A, B ou C, en ordre décroissant) représente la résistance d'un pneu à la production de chaleur et sa capacité de dissiper la chaleur produite, valeurs mesurées en environnement contrôlé au moyen d'un tambour d'essai intérieur soumis à des normes précises.

Une exposition prolongée à de hautes températures peut provoquer la dégénérescence des matériaux composant un pneu et réduire sa durée de vie. Des températures excessives peuvent même provoquer l'éclatement du pneu. En vertu de la norme de sécurité automobile N° 109, tous les pneus pour voitures de tourisme doivent respecter l'indice de température C. Les indices A et B sont attribués aux pneus ayant démontré lors des essais sur tambour une performance supérieure au minimum exigé par la loi.

AVERTISSEMENT!

L'indice de température de ce pneu est établi lorsque celui-ci est correctement gonflé et non surchargé. La conduite à vitesse excessive, une pression insuffisante, une surcharge ou la combinaison de ces facteurs peuvent entraîner la surchauffe du pneu et une crevaison.

ENTREPOSAGE DU VÉHICULE

Si vous ne vous servez pas du véhicule pendant plus de trois semaines, vous pouvez prendre certaines précautions pour protéger la batterie :

- Débranchez le câble négatif de la batterie.
- Chaque fois que vous entreposez votre véhicule ou que vous le remisez (par exemple, pour la durée des vacances) pour deux semaines ou plus, faites fonctionner le système de climatisation, moteur au ralenti, pendant environ cinq minutes en mode d'air extérieur avec le ventilateur réglé à la vitesse maximale.

  Cette mesure assure une lubrification adéquate du système et minimise la possibilité d'endommager le compresseur lorsqu'il faudra le redémarrer.

NOTA :
Lorsque le véhicule n'a pas été démarré ou conduit pendant au moins 30 jours, la procédure de démarrage après un stationnement prolongé doit être exécutée pour démarrer le véhicule ➪ page 136.

MISE EN GARDE!

Avant de retirer les bornes positive et négative de la batterie, attendez au moins une minute avec le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT), puis fermez la portière du conducteur. Lorsque vous rebranchez les bornes positive et négative de la batterie, assurez-vous que le commutateur d'allumage est à la position OFF (ARRÊT) et que la portière du conducteur est fermée.

CARROSSERIE

PROTECTION CONTRE DES AGENTS ATMOSPHÉRIQUES

Les précautions à prendre varient en fonction du type d'utilisation et de la région géographique. Les produits chimiques répandus sur les routes pour les rendre praticables en hiver et ceux qu'on pulvérise sur les arbres et sur les routes lors des autres saisons sont très corrosifs pour la carrosserie de votre véhicule. Le stationnement à l'extérieur, qui expose le véhicule à la pollution atmosphérique, les chaussées sur lesquelles vous roulez, les températures extrêmes et toutes les autres conditions hors normes ont un effet néfaste sur la peinture, les garnitures métalliques et le soubassement.

Les recommandations d'entretien qui suivent vous permettront de bénéficier au maximum du traitement anticorrosion que reçoivent les véhicules au moment de leur fabrication.

Causes de la corrosion

La corrosion résulte de la détérioration ou de la disparition de la peinture et des couches protectrices appliquées sur votre véhicule.

Les causes les plus courantes sont :

- l'accumulation de sel, de poussière et d'humidité;
- l'impact des cailloux et du gravier;
- les insectes, la sève des arbres et le goudron;
- l'air salin à proximité des côtes;
- la pollution atmosphérique, notamment dans les régions industrielles.

ENTRETIEN DE LA CARROSSERIE ET DE LA SOUS-CARROSSERIE

Entretien des roues et des enjoliveurs de roue

Toutes les roues et les enjoliveurs de roue, particulièrement les roues chromées et en aluminium, doivent être nettoyés régulièrement au moyen d'une solution de savon et de l'eau douce (pH neutre) pour conserver leur éclat et prévenir la corrosion. Lavez les roues en utilisant la même solution de savon recommandée pour la carrosserie du véhicule et n'oubliez pas de toujours les laver quand les surfaces ne sont pas chaudes au toucher.

Les roues sont susceptibles de se détériorer par suite de dommages causés par le sel, le chlorure de sodium, le chlorure de magnésium, le chlorure de calcium, etc., ainsi que par les autres produits chimiques utilisés pour faire fondre la glace ou contrôler la poussière sur les routes sales. Utilisez sans tarder un chiffon doux ou une éponge et un savon doux pour les essuyer. N'utilisez pas de produits chimiques durs ou une brosse dure. Ils peuvent endommager le revêtement protecteur des roues, qui contribue à empêcher qu'elles se corrodent et ternissent.

MISE EN GARDE!

Évitez les produits et les lave-autos automatiques qui utilisent des solutions acides, de puissants additifs alcalins ou des brosses rugueuses. De nombreux produits de nettoyage de roue et les lave-autos automatiques peuvent endommager le fini protecteur des roues. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf. Seuls les produits de nettoyage pour automobile, le nettoyant pour roues Mopar[MD] et les produits équivalents sont recommandés.

Lorsque les roues à nettoyer sont très sales, y compris à cause de la poussière de frein, choisissez soigneusement l'équipement et les produits de nettoyage de pneus et de roues utilisés, pour éviter d'endommager les roues. Un nettoyant pour roues ou pour chrome Mopar[MD], ou un produit équivalent, est recommandé. Vous pouvez également utiliser un nettoyant non abrasif et non acide pour les roues en aluminium ou chromées.

MISE EN GARDE!

N'utilisez pas de tampons à récurer, de laine d'acier, de brosse en soies ni de produits d'entretien pour les métaux et les fours. Ces produits peuvent endommager le fini protecteur des roues. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf. Seuls les produits de nettoyage pour automobile, le nettoyant pour roues Mopar[MD] et les produits équivalents sont recommandés.

NOTA :
Si vous prévoyez de stationner ou d'entreposer votre véhicule pendant une période prolongée après le nettoyage des roues, conduisez votre véhicule et appliquez les freins pour éliminer les gouttes d'eau des composants de frein. Cela permettra d'éliminer la rouille rouge des disques de frein et d'empêcher les vibrations du véhicule lors du freinage.

Roues chromées à vapeur foncée, noir satin ou à revêtement clair peu lustré

MISE EN GARDE!

Si votre véhicule est équipé de ce type spécial de roues, N'UTILISEZ PAS de produits de nettoyage de roue, de composés abrasifs ou des pâtes à polir. Ils endommageront le fini de façon permanente et de tels dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf. EFFECTUEZ LE LAVAGE UNIQUEMENT À LA MAIN EN UTILISANT DU SAVON DOUX ET DE L'EAU ET NETTOYEZ AVEC UN CHIFFON DOUX. Si vous utilisez régulièrement cette méthode de nettoyage, vos roues conserveront leur fini.

Nettoyage des phares

Votre véhicule est équipé de phares et de phares antibrouillard en plastique, plus légers et plus résistants aux projections de cailloux que les phares en verre.

Le plastique étant moins résistant aux égratignures que le verre, le nettoyage des lentilles de diffusion doit être effectué différemment.

Pour minimiser les risques de rayer ces lentilles et d'en réduire le rayonnement, évitez de les nettoyer avec un chiffon sec. Pour éliminer la poussière de la route, lavez-les avec une solution de savon doux, puis rincez-les.

N'utilisez pas de détergents abrasifs, de solvants, de laine d'acier ou d'autres matériaux agressifs pour nettoyer les phares.

ENTRETIEN DE LA CARROSSERIE

Lavage

- Lavez régulièrement votre véhicule. Lavez toujours votre véhicule à l'ombre, à l'aide du nettoyant Mopar[MD] Car Wash ou d'un savon doux pour l'auto et rincez-le à grande eau.
- Pour éliminer les traces d'insectes, de goudron ou autres résidus tenaces, servez-vous du dissolvant pour goudron et insectes de Mopar[MD].
- Utilisez une cire nettoyante de qualité supérieure, comme Mopar[MD] Cleaner Wax ou l'équivalent, pour enlever les saletés provenant de la route et les taches ainsi que pour protéger le fini de la peinture. Faites preuve de prudence afin de ne pas rayer la surface peinte.
- Évitez d'utiliser des composés abrasifs ou une polisseuse mécanique qui risquent d'éliminer le fini brillant de votre carrosserie.

MISE EN GARDE!

- N'utilisez pas de produits abrasifs ni de produits de nettoyage tels qu'une laine d'acier ou de la poudre à récurer, qui rayent les surfaces métalliques et peintes.
- L'utilisation d'un pulvérisateur d'une puissance supérieure à 8 274 kPa (1 200 lb/po^2) peut endommager ou enlever la peinture et les bandes autocollantes.

Entretien exceptionnel

- Si vous roulez sur des routes salées ou poussiéreuses, ou encore au bord de la mer, lavez au jet le soubassement de votre véhicule au moins une fois par mois.
- Les trous d'écoulement au bas des portières, des bas de caisse et du coffre ne doivent jamais être obstrués.
- Retouchez immédiatement les impacts de pierres et les rayures sur la peinture.
- Si la peinture et les couches protectrices de votre véhicule ont été endommagées à la suite d'une collision ou d'un événement similaire, faites réparer votre véhicule dans les plus brefs délais.
- Si vous devez transporter des chargements particuliers tels que des produits chimiques, des fertilisants, du sel routier, etc., assurez-vous que ces matières sont bien emballées dans des contenants étanches.

- Si vous roulez souvent sur des routes en gravier, pensez à installer des bavettes garde-boue ou des boucliers derrière chaque roue.
- Faites ces retouches aussitôt que possible sur les rayures avec la peinture de retouche Mopar[MD]. Un concessionnaire autorisé vous fournira la peinture de retouche dans la teinte exacte de votre véhicule.

INTÉRIEURS

SIÈGES ET PIÈCES EN TISSU

Utilisez le nettoyant pour tissu de Mopar[MD] pour traiter les tissus et la moquette de votre véhicule.

AVERTISSEMENT!
N'utilisez aucun solvant volatil pour effectuer le nettoyage. Nombre d'entre eux sont potentiellement inflammables et peuvent également entraîner des lésions respiratoires si vous les utilisez dans des espaces clos.

Procédure de nettoyage du tissu de revêtement anti-taches – selon l'équipement

Les sièges en tissu anti-taches peuvent être nettoyés de la façon suivante :

- Enlevez le plus possible de la tache en tapotant avec une serviette propre et sèche.
- Tapotez le reste de la tache avec une serviette humide et propre.
- Pour les taches tenaces, appliquez le nettoyant Mopar[MD] Total Clean ou une solution de savon doux sur un chiffon propre et humide et enlevez la tache. Utilisez une serviette propre et humide pour enlever les résidus de savon.
- Pour les taches de graisse, appliquez le nettoyant tout usage Mopar[MD] sur un chiffon propre et humide et enlevez la tache. Utilisez une serviette propre et humide pour enlever les résidus de savon.
- N'utilisez pas de solvants trop puissants ou ni aucune autre forme de liquide protecteur sur les produits anti-taches.

Entretien des ceintures de sécurité

N'utilisez aucun solvant chimique ou nettoyant abrasif pour javelliser, teindre ou nettoyer les ceintures de sécurité. De tels produits affaibliraient la résistance du tissu dont elles sont faites.

Si vous devez nettoyer les ceintures de sécurité, utilisez une solution à base de savon doux ou tout simplement de l'eau tiède. Ne retirez pas les ceintures de sécurité du véhicule pour les laver. Séchez ensuite avec un autre chiffon doux.

Les rayons du soleil peuvent également affaiblir la résistance du tissu. Remplacez les ceintures de sécurité si elles paraissent usées ou effilochées, ou encore si les boucles sont défectueuses.

AVERTISSEMENT!

Si la ceinture de sécurité est déchirée ou effilochée, elle risque de se rompre en cas de collision et donc de ne pas protéger l'occupant. Inspectez régulièrement les ceintures de sécurité et assurez-vous qu'elles ne sont ni coupées ni effilochées, et qu'aucune pièce de fixation n'est desserrée. Les pièces endommagées doivent être remplacées immédiatement. Ne démontez pas et ne modifiez pas le système. Il faut remplacer les ensembles de ceinture de sécurité arrière qui ont été endommagés lors d'une collision (enrouleur plié, sangle déchirée, etc.).

PIÈCES EN PLASTIQUE ET PIÈCES ENDUITES

Employez le protecteur-rénovateur pour vinyle de Mopar^{MD} pour traiter les garnitures en vinyle.

MISE EN GARDE!

- Lorsque les assainisseurs d'air, les produits pour éloigner les insectes, les lotions solaires ou les désinfectants à main entrent en contact direct avec les surfaces en plastique, peintes ou décorées de l'intérieur, cela peut causer des dommages permanents. Essuyez immédiatement.
- Les dommages causés par ces types de produits peuvent ne pas être couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

Nettoyage des glaces de diffusion en plastique du groupe d'instruments

Les glaces qui se trouvent devant les instruments du tableau de bord sont moulées en plastique transparent. Lorsque vous les nettoyez, prenez garde de ne pas en rayer le plastique.

Utilisez un chiffon doux et humide. Vous pouvez utiliser une solution de savon doux, mais jamais de produits à haute teneur en alcool ou de produits abrasifs. Si vous utilisez du savon, essuyez avec un chiffon propre et humide. Séchez ensuite avec un autre chiffon doux.

SURFACES EN CUIR

Le protecteur-rénovateur pour vinyle de Mopar[MD] est spécifiquement recommandé pour la sellerie en cuir.

Vous préserverez votre sellerie en cuir de la meilleure façon qui soit en la nettoyant régulièrement au moyen d'un chiffon doux et humide. Les petites particules de poussière agissent comme un abrasif et endommagent le cuir de la sellerie; vous devez les éliminer rapidement à l'aide d'un chiffon humide. Un chiffon doux et la solution Total Clean de Mopar[MD] vous permettront de venir facilement à bout des saletés récalcitrantes. Vous devez faire attention de ne pas imbiber le cuir avec quelque liquide que ce soit. Veuillez ne pas vous servir de cires, d'huiles, de liquides de nettoyage, de détergents, de solvants ou de produits à base d'ammoniaque pour nettoyer votre sellerie en cuir.

NOTA :
Si le véhicule est doté d'une sellerie en cuir de couleur pâle, les corps étrangers, la saleté, le transfert de colorant de tissu auront tendance à être plus visibles que dans les véhicules dotés de selleries de couleurs plus sombres. Le cuir est conçu pour faciliter le nettoyage de la sellerie et le constructeur recommande d'appliquer du produit Mopar[MD] Total Care sur un chiffon pour nettoyer les sièges en cuir selon les besoins.

MISE EN GARDE!
N'utilisez pas d'alcool ni de produits de nettoyage à base d'alcool ou de cétone pour nettoyer la sellerie en cuir, car vous risqueriez de l'endommager.

SURFACES VITRÉES

Il y a lieu de nettoyer toutes les surfaces vitrées régulièrement à l'aide du nettoyant pour vitres de Mopar[MD] ou de tout produit domestique équivalent. N'utilisez jamais de nettoyant de type abrasif. Soyez prudent lorsque vous nettoyez l'intérieur de la lunette munie de dégivreurs électriques ou de la glace munie de l'antenne radio. N'utilisez ni grattoir ni instrument tranchant qui risqueraient d'en rayer les éléments.

Lorsque vous nettoyez le rétroviseur, vaporisez le nettoyant sur la serviette ou le chiffon que vous utilisez. Ne vaporisez pas le nettoyant directement sur le miroir.

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE (NIV)

Le numéro d'identification du véhicule (NIV) est gravé sur le coin avant gauche du pare-brise et est visible de l'extérieur du véhicule.

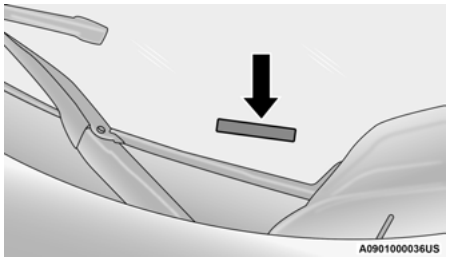

Numéro d'identification du véhicule

NOTA :
Il est illégal d'enlever ou de changer la plaque du NIV.

SPÉCIFICATIONS RELATIVES AU COUPLE DE SERRAGE DES ROUES ET DES PNEUS

Un couple de serrage approprié des écrous de roue et des boulons est très important pour garantir que la roue est correctement montée sur le véhicule. Chaque fois qu'une roue est enlevée puis réinstallée sur le véhicule, les écrous de roue et les boulons doivent être serrés à l'aide d'une clé dynamométrique correctement étalonnée et d'une douille hexagonale à paroi profonde.

SPÉCIFICATIONS RELATIVES AU COUPLE DE SERRAGE

Couple de serrage des écrous de roue et des boulons	**Taille des écrous de roue et des boulons	Douilles des écrous de roue et des boulons
135 N m (100 lb-pi)	M12 x 1,25	19 mm

** Utilisez uniquement les écrous ou boulons de roue recommandés par un concessionnaire autorisé et nettoyez ou enlevez toute saleté ou huile avant le serrage.

Vérifiez la surface de montage de la roue avant de monter le pneu et enlevez toute corrosion ou particule desserrée.

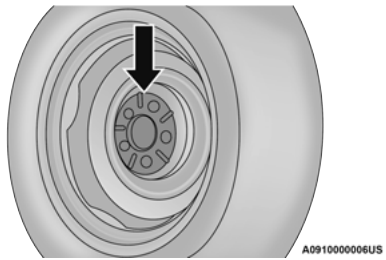

Surface de montage de la roue

Serrez les écrous de roue/boulons en étoile jusqu'à ce que chacun d'entre eux ait été serré deux fois. Assurez-vous que la douille est bien engagée sur l'écrou de roue ou le boulon de fixation (ne l'insérez pas à mi-course).

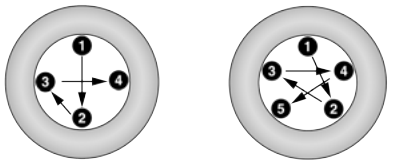

Modèles de couple de serrage

Après 40 km (25 mi), vérifiez le couple de serrage des écrous et boulons de roue pour vous assurer qu'ils sont tous bien serrés.

AVERTISSEMENT!

Ne serrez pas les écrous de roue ou les boulons à fond avant d'avoir abaissé le véhicule afin d'éviter de déplacer le véhicule sur le cric. Vous risquez des blessures si vous ne tenez pas compte de cet avertissement.

SYSTÈME DE FREINAGE

Votre véhicule est équipé de série de freins assistés. Si les servofreins tombent en panne pour quelque raison que ce soit, (par exemple, serrages répétés des freins lorsque le moteur est à l'arrêt), les freins continueront à fonctionner. Toutefois, l'effort requis pour freiner le véhicule sera beaucoup plus exigeant que lorsque le système des freins assistés est fonctionnel.

Si un des deux systèmes hydrauliques perd sa capacité de freinage normale, le deuxième système fonctionnera toujours, mais avec un peu moins de capacité de freinage. Cela deviendra plus évident à cause du relâchement de la pédale lors du serrage des freins et de la plus grande force nécessaire pour ralentir ou immobiliser le véhicule. De plus, si la défaillance est causée par une fuite interne et que le niveau de liquide pour freins dans le maître-cylindre diminue, le témoin du système de freinage s'allumera.

AVERTISSEMENT!

Il est dangereux de conduire le véhicule lorsque le témoin du système de freinage est allumé. Une baisse significative du rendement des freins ou de la stabilité du véhicule pendant le freinage du véhicule peut survenir. Advenant le cas, vous nécessiterez plus de temps pour immobiliser le véhicule ou votre véhicule sera plus difficile à conduire. Vous pourriez causer une collision. Faites inspecter le véhicule immédiatement.

EXIGENCES EN MATIÈRE DE CARBURANT

Lorsque vous utilisez de l'essence avec l'indice d'octane recommandé, il est normal d'entendre un léger cognement provenant du moteur. Toutefois, si le moteur émet un lourd cognement, communiquez immédiatement avec un concessionnaire. L'utilisation d'essence avec un indice d'octane inférieur à celui recommandé peut causer une défaillance du moteur et pourrait annuler la garantie limitée de véhicule neuf ou ne pas être couverte par celle-ci.

Une essence de qualité inférieure peut causer des problèmes, notamment des difficultés de démarrage, un calage ou un fonctionnement irrégulier du moteur. Si votre véhicule présente un de ces problèmes, essayez une autre marque d'essence avant de faire inspecter votre véhicule.

MOTEUR 2.4L

Ce moteur est conçu en conformité avec tous les règlements antipollution et offre une économie de carburant et un rendement excellents avec de l'essence sans plomb « ordinaire » de haute qualité d'un indice d'octane de 87 au moyen de la méthode (R+M)/2. Il n'est pas conseillé d'utiliser du supercarburant puisqu'il n'offre aucun avantage supplémentaire par rapport à l'essence ordinaire dans ce type de moteur.

ESSENCE REFORMULÉE

De nombreuses provinces et de nombreux États exigent l'utilisation d'essence à combustion plus propre, appelée « essence reformulée ». Les essences reformulées sont des mélanges oxygénés spéciaux destinés à réduire les émissions produites par le véhicule et à améliorer la qualité de l'air.

Nous vous recommandons d'utiliser des essences reformulées. Les essences reformulées adéquatement mélangées offrent de meilleures performances et prolongent la durée de vie du moteur et des composants du circuit d'alimentation.

ESSENCES À MÉLANGE OXYGÉNÉ

Certains fournisseurs de carburant mélangent l'essence sans plomb à des composés oxygénés tels que l'éthanol.

MISE EN GARDE!

N'utilisez PAS d'essence E-85, d'essence contenant du méthanol ou d'essence contenant plus de 15 % d'éthanol (E-15). Ces mélanges peuvent nuire au démarrage et au comportement routier du véhicule, endommager des pièces essentielles du circuit d'alimentation en carburant ou provoquer l'allumage du témoin d'anomalie. De plus, les normes antipollution en vigueur pourraient également ne pas être respectées. Observez les étiquettes apposées sur les pompes, car elles doivent indiquer clairement si le carburant contient plus de 15 % d'éthanol (E-15).

Le constructeur n'est pas responsable des problèmes causés par l'utilisation d'essence contenant plus de 15 % d'éthanol (E-15) ou d'essence contenant du méthanol. De plus, cela pourrait annuler la garantie limitée de véhicule neuf.

UTILISATION DE CARBURANT E-85 DANS LES VÉHICULES QUI NE SONT PAS À CARBURANT MIXTE

Les véhicules qui ne sont pas à carburant mixte peuvent utiliser de l'essence contenant jusqu'à 15 % d'éthanol (E-15). L'utilisation d'une essence contenant un taux d'éthanol plus élevé pourrait annuler la garantie limitée de véhicule neuf.

Un véhicule qui n'est pas à carburant mixte et qui a été par mégarde ravitaillé à l'aide de carburant E-85 manifestera un ou plusieurs symptômes tels que :

- un fonctionnement en mode de mélange appauvri;
- l'activation du témoin d'anomalie (OBD II);
- une perte de rendement du moteur;
- un démarrage à froid laborieux et une qualité de conduite à froid dégradée;
- un risque accru de corrosion des composants du circuit d'alimentation.

MODIFICATIONS DU SYSTÈME D'ALIMENTATION EN GAZ NATUREL COMPRIMÉ ET EN PROPANE LIQUIDE

Les modifications qui permettent au moteur de fonctionner au gaz naturel comprimé (GNC) ou au propane liquide peuvent endommager le moteur et les composants du système antipollution et du circuit d'alimentation en carburant. Le constructeur n'est pas responsable des problèmes causés par l'utilisation du gaz naturel comprimé ou du propane liquide. De plus, cela pourrait annuler la garantie limitée de véhicule neuf.

MMT (MÉTHYLCYCLOPENTADIÉNYLE MANGANÈSE TRICARBONYLE) DANS L'ESSENCE

Le MMT est un additif métallique contenant du manganèse qui est mélangé à certaines essences pour en augmenter l'indice d'octane. Les essences contenant du MMT n'offrent aucun avantage par rapport aux essences d'indice équivalent sans MMT. L'essence mélangée à du MMT réduit la vie utile des bougies d'allumage et la performance du système antipollution dans certains véhicules. Le constructeur vous recommande d'utiliser des essences sans MMT dans votre véhicule. Étant donné que la présence de MMT peut ne pas être indiquée sur la pompe, il est important de demander au préposé de la station-service si l'essence qu'il vend en contient. Les lois fédérales et californiennes interdisent l'utilisation de MMT dans les essences reformulées.

ADDITIFS POUR LE CARBURANT

Outre l'utilisation de l'essence sans plomb avec le bon indice d'octane, les essences qui contiennent des détergents, des additifs anticorrosion et de stabilité sont recommandés. L'utilisation d'essences qui contiennent ces additifs améliore l'économie de carburant, réduit les émissions et maintient le rendement du véhicule.

L'essence détergente de QUALITÉ SUPÉRIEURE désignée contient un niveau plus élevé de détergents pour aider à minimiser davantage les dépôts de carburant et du système d'alimentation en carburant. Lorsque cette option est disponible, l'utilisation de l'essence détergente de QUALITÉ SUPÉRIEURE est recommandée. Visitez le site www.toptiergas.ca pour obtenir une liste de détaillants d'essence détergente de QUALITÉ SUPÉRIEURE.

L'utilisation aveugle d'agents de nettoyage du système d'alimentation en carburant doit être évitée. Un grand nombre de ces matériaux conçus pour éliminer les dépôts de gomme et de vernis peuvent contenir des solvants actifs ou des ingrédients similaires. Ces additifs peuvent endommager le joint d'étanchéité du système d'alimentation en carburant et les matériaux de la membrane.

MISES EN GARDE RELATIVES AU CIRCUIT D'ALIMENTATION

MISE EN GARDE!

Consignes à suivre pour conserver le rendement du véhicule :

- La loi fédérale interdit l'utilisation d'essence au plomb. L'utilisation d'essence contenant du plomb peut nuire au bon fonctionnement du moteur et endommager le système antipollution.

(Suite)

MISE EN GARDE! *(Suite)*

- Un moteur mal réglé, l'usage d'un carburant inadéquat ou des défectuosités d'allumage peuvent causer la surchauffe du catalyseur. Si votre moteur produit une odeur âcre de brûlé ou une légère fumée, il se peut qu'il soit mal réglé et qu'il nécessite une réparation immédiate. Adressez-vous à un concessionnaire autorisé.
- Il est déconseillé d'utiliser des additifs destinés à augmenter l'indice d'octane du carburant vendus sur le marché. La plupart de ces produits possèdent une forte teneur en méthanol. Le constructeur n'est pas responsable des dommages causés au circuit d'alimentation en carburant ou des problèmes de rendement du véhicule découlant de l'utilisation de ces types de carburant ou d'additif; de plus, les dommages encourus pourraient ne pas être couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

NOTA :
La modification intentionnelle du système antipollution peut entraîner des sanctions civiles contre vous.

LIQUIDES ET CONTENANCES

	US (États-Unis)	Métrique
Carburant (quantité approximative)		
Tous les moteurs	13,5 gallon US	51 L
Filtre à huile du moteur		
Moteur à essence 2.4L	5,5 pintes US	5,2 litres
Circuit de refroidissement*		
Moteur à essence 2.4L	6,8 pintes US	6,5 L
* Comprend le réchauffeur et le vase d'expansion remplis jusqu'au repère MAX (MAXIMUM).		

LIQUIDES ET LUBRIFIANTS POUR LE MOTEUR

Composant	Liquides, lubrifiants ou pièces d'origine
Liquide de refroidissement du moteur	Nous recommandons l'utilisation du liquide de refroidissement/antigel Mopar[MD] 10 ans ou 240 000 km (150 000 mi) de formule OAT (technologie de l'acide organique), conforme aux exigences de la norme MS.90032 du constructeur.
Huile moteur – moteur 2.4L	Nous recommandons l'utilisation de l'huile moteur SAE 0W-20 certifiée par l'API, conforme aux exigences de la norme MS-6395 du constructeur, telle que Mopar[MD], Pennzoil et Shell Helix. Consultez l'inscription sur le bouchon de remplissage d'huile du moteur pour connaître l'indice de viscosité SAE appropriée.

Composant	Liquides, lubrifiants ou pièces d'origine
Filtre à huile du moteur	Nous vous recommandons d'utiliser un filtre à huile du moteur Mopar[MD]. Si un filtre à huile du moteur Mopar[MD] n'est pas disponible, utilisez seulement des filtres qui respectent ou dépassent les exigences de rendement de filtre SAE/USCAR-36.
Choix de carburant – moteur 2.4L	Indice d'octane 87, méthode (R+M)/2, 0-15 % d'éthanol.

LIQUIDES ET LUBRIFIANTS DE CHÂSSIS

Composant	Liquides, lubrifiants ou pièces d'origine
Transmission automatique à six rapports (modèles à traction avant) – selon l'équipement	Utilisez seulement l'huile à transmission automatique AW-1 de Mopar[MD] ou une huile équivalente. Si l'huile appropriée n'est pas utilisée, vous risquez de compromettre le fonctionnement ou le rendement de la transmission.
Transmission automatique à neuf rapports (modèles à traction intégrale) – selon l'équipement	Utilisez seulement l'huile à transmission automatique ATF ZF 8 et 9 rapports de Mopar[MD] ou une huile équivalente. Si l'huile appropriée n'est pas utilisée, vous risquez de compromettre le fonctionnement ou le rendement de la transmission.
Unité de transfert de puissance – selon l'équipement	Nous recommandons le lubrifiant synthétique pour essieux avant et unités de transfert de puissance SAE 75W-90 (API GL-5) de Mopar[MD].
Module de différentiel arrière (RDM) – selon l'équipement	Nous recommandons le lubrifiant synthétique pour essieux arrière et modules de différentiel arrière SAE 75W-90 (API GL-5) de Mopar[MD].
Maître-cylindre de frein	Nous recommandons l'utilisation des liquides DOT 3 de Mopar[MD].

SERVICE À LA CLIENTÈLE

POUR OBTENIR LE SERVICE AUQUEL VOUS AVEZ DROIT POUR VOTRE VÉHICULE

Préparation pour la visite d'entretien

Toute intervention à effectuer peut ne pas être couverte par la garantie. Discutez des frais supplémentaires avec le directeur du service d'entretien. Maintenez à jour un carnet des services d'entretien effectués sur votre véhicule. L'information qu'il contient facilitera généralement la résolution du problème.

Préparation d'une liste

Dressez une liste écrite des problèmes à résoudre ou des réparations précises à effectuer sur votre véhicule. Si vous avez eu un accident ou si vous avez fait faire des réparations qui n'apparaissent pas dans votre carnet d'entretien, mentionnez-le au préposé au service.

Faites des demandes raisonnables

Si votre liste de services à effectuer est longue et si vous voulez récupérer votre véhicule à la fin de la journée, parlez-en au conseiller technique et établissez un ordre de priorité des travaux. De nombreux concessionnaires autorisés peuvent vous fournir un véhicule de location (des frais supplémentaires peuvent s'appliquer). Si cette possibilité vous intéresse, mentionnez-le lorsque vous prenez un rendez-vous.

SI VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE

FCA US LLC et ses concessionnaires autorisés tiennent beaucoup à vous satisfaire. Leur plus grand désir est donc que leurs produits et services vous conviennent.

L'entretien sous garantie doit être effectué par un concessionnaire autorisé. Nous vous recommandons fortement de confier votre véhicule à un concessionnaire autorisé. Ces gens vous connaissent, ils savent ce qui convient le mieux à votre véhicule et ils s'efforceront de vous offrir un service rapide et de première qualité. Les concessionnaires autorisés de FCA US LLC possèdent les locaux, les techniciens formés en usine, les outils spécialisés et l'information la plus récente pour vous assurer une réparation adéquate de votre véhicule dans des délais raisonnables.

Ce sont les raisons pour lesquelles nous vous conseillons de toujours commencer par consulter le directeur du service après-vente de votre concessionnaire autorisé. Si, pour une raison quelconque, vous n'êtes toujours pas satisfait, adressez-vous au gérant ou au propriétaire de l'établissement concessionnaire autorisé. Il se fera un devoir de vous aider. Si un concessionnaire autorisé ne parvient toujours pas à résoudre le problème, communiquez avec le centre de service à la clientèle de FCA US LLC.

Assurez-vous d'inclure les renseignements suivants lors de toutes les communications avec le service à la clientèle de FCA US LLC :

- Nom et adresse du propriétaire
- Numéros de téléphone du propriétaire (domicile, cellulaire et travail)
- Nom du concessionnaire autorisé
- Numéro d'identification du véhicule (NIV)
- Date de livraison et kilométrage du véhicule

CENTRE DE SERVICE À LA CLIENTÈLE FCA US LLC

P.O. Box 21–8004

Auburn Hills, MI 48321-8004 États-Unis

Phone (Téléphone) : (877) 426-5337

CENTRE DE SERVICE À LA CLIENTÈLE FCA CANADA INC.

P.O. Box 1621

Windsor (Ontario) N9A 4H6

Phone (Téléphone) : (800) 465-2001 anglais/ (800) 387-9983 français

MEXIQUE

Av. Prolongacion Paseo de la Reforma, 1240

Sante Fe C.P. 05109

Mexico, D. F.

Dans la ville de Mexico : (800) 505-1300

En dehors de la ville de Mexico : +(52) 55 50817568

PORTO RICO ET LES ÎLES VIERGES AMÉRICAINES

FCA Caribbean LLC

P.O. Box 191857

San Juan, Puerto Rico, 00919-1857

Phone (Téléphone) : (877) 426-5337

Télécopieur : (787) 782-3345

SERVICE À LA CLIENTÈLE POUR LES PERSONNES MALENTENDANTES ET CELLES QUI SOUFFRENT DE TROUBLES DE LA PAROLE (ATS OU TÉLÉIMPRIMEUR)

Pour offrir de l'assistance aux personnes malentendantes, FCA US LLC a installé des appareils de télécommunication pour personnes sourdes (ATS) dans son centre de service à la clientèle. Par conséquent, les personnes malentendantes ou souffrant de troubles de la parole qui résident aux États-Unis et qui ont accès à un ATS ou à un téléimprimeur classique peuvent communiquer avec FCA US LLC au 1-800-380-2479.

Les résidents canadiens malentendants qui ont besoin d'assistance peuvent se prévaloir des services adaptés et des services de relais offerts par Bell Canada. Pour communiquer avec un agent des services de relais de Bell, les utilisateurs d'un téléimprimeur peuvent composer le 711, tandis que les appelants peuvent composer le 1-800-855-0511.

CONTRAT DE SERVICE

Il se peut que vous ayez acheté un contrat de service pour un véhicule dans le but de vous protéger contre le coût élevé des réparations imprévues lorsque la garantie limitée de véhicule neuf offerte par FCA US LLC aura expiré. Les plans de protection Mopar^{MD} Vehicle Protection sont les SEULS plans de protection prolongée de véhicule autorisés, approuvés et soutenus par FCA US LLC pour offrir une protection supplémentaire au-delà de la garantie de votre véhicule.

Si vous avez acheté un plan de protection Mopar[MD] Vehicle Protection, vous recevrez les services couverts par ce dernier ainsi qu'une carte d'identification du propriétaire par la poste dans un délai de trois semaines suivant la date de livraison du véhicule. Si vous avez des questions relatives au contrat de service, utilisez la ligne directe nationale destinée aux clients des contrats de service de FCA US LLC au 1-800-521-9922 (les résidents canadiens doivent composer le 1-800-387-9983 pour le français et le 1-800-465-2001 pour l'anglais).

FCA US LLC n'est pas responsable d'un quelconque contrat de service acheté auprès d'un autre constructeur. Si vous avez besoin d'assistance après l'expiration de la garantie limitée de véhicule neuf de FCA US LLC, veuillez consulter les documents de contrat et communiquer avec la personne listée dans ces documents.

Nous comprenons l'importance de l'investissement que vous avez effectué en faisant l'achat d'un véhicule neuf. Un concessionnaire autorisé a également beaucoup investi dans des locaux, des outils et dans la formation technique de son personnel pour vous assurer le meilleur service qui soit.

AVERTISSEMENT!

Le système d'échappement (moteurs à combustion interne seulement), certains de ses constituants et certains composants du véhicule contiennent ou émettent des produits chimiques reconnus par l'État de Californie comme pouvant entraîner des cancers, des malformations à la naissance et des problèmes de fécondité. Par ailleurs, certains liquides contenus dans les véhicules et certains produits issus de l'usure des composants peuvent contenir ou émettre des produits chimiques reconnus par l'État de Californie comme pouvant entraîner des cancers, des malformations à la naissance et des problèmes de fécondité.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS À LA GARANTIE

Veuillez consulter les renseignements sur la garantie pour prendre connaissance des modalités pertinentes de FCA US LLC relatives à ce véhicule et au marché. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le site www.mopar.com/om.

Veuillez consulter les renseignements sur la garantie pour prendre connaissance des modalités pertinentes de FCA Canada Inc. relatives à ce véhicule et au marché. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le site www.owners.mopar.ca/fr/.

Utilisez ce code QR pour avoir accès à votre expérience numérique.

PIÈCES MOPAR[MD]

Les fluides fournis par l'usine et les pièces et accessoires d'origine Mopar[MD] sont disponibles auprès d'un concessionnaire autorisé. Ils sont recommandés afin de maintenir l'état original et le fonctionnement optimal de votre véhicule.

POUR SIGNALER DES DÉFECTUOSITÉS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ

DANS LES 50 ÉTATS AMÉRICAINS ET À WASHINGTON, D.C.

Si vous croyez que votre véhicule présente une défectuosité qui pourrait causer une collision ou des blessures graves ou mortelles, communiquez immédiatement avec la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) en plus d'en aviser FCA US LLC.

Si la NHTSA reçoit d'autres plaintes similaires, elle peut ouvrir une enquête et ordonner le lancement d'une campagne de rappel et de réparation lorsqu'elle détermine qu'un défaut compromettant la sécurité touche un groupe de véhicules. Cependant, la NHTSA ne peut s'impliquer dans les situations problématiques individuelles pouvant survenir entre vous, un concessionnaire autorisé et FCA US LLC.

Pour communiquer avec la NHTSA, vous pouvez appeler la ligne directe en matière de sécurité automobile sans frais au 1-888-327-4236 (ATS : 1-800-424-9153), visitez le site Web http://www.safercar.gov, ou écrivez à : Administrator, NHTSA, 1200 New Jersey Avenue, SE., West Building, Washington, D.C. 20590. Le site Web http://www.safercar.gov permet également d'obtenir d'autres renseignements relatifs à la sécurité automobile.

AU CANADA

Si vous pensez que votre véhicule présente des défauts de sécurité, communiquez immédiatement avec le service à la clientèle. Les clients canadiens qui souhaitent signaler un défaut lié à la sécurité au gouvernement canadien doivent communiquer avec Transports Canada, Enquêtes sur les défauts et rappels des véhicules au 1-800-333-0510 ou visiter le site Web wwwapps.tc.gc.ca/Saf-Sec-Sur/7/PCDB-BDPP.

BONS DE COMMANDE DE PUBLICATION

Vous pouvez utiliser le site Web ou l'un des numéros de téléphone énumérés ci-après pour vous procurer les manuels énumérés ci-après.

Manuels de réparation

Ces manuels de réparation exhaustifs fournissent des connaissances pratiques complètes du véhicule, des systèmes et des pièces, qui sont clairement détaillées avec des illustrations, des schémas et des tableaux.

Manuels de diagnostic

Les manuels de diagnostic comprennent des schémas, des tableaux et des illustrations détaillées. Ces manuels aident à repérer et à corriger les problèmes relatifs aux fonctions et aux systèmes contrôlés par ordinateur. La façon précise de déterminer et de résoudre le problème y est indiquée au moyen de procédures de dépannage et de conduite pas-à-pas, d'essais diagnostiques éprouvés et d'une liste complète des différents outils et équipements.

Pour commander un exemplaire imprimé des manuels de procédures d'entretien ou de diagnostic, visitez :

www.techauthority.com (Canada et États-Unis).

Manuels du propriétaire

Ces manuels du propriétaire ont été rédigés avec la collaboration de spécialistes en entretien et en ingénierie et visent à vous familiariser avec des véhicules FCA particuliers.

Pour accéder en ligne à vos renseignements de propriétaire, visitez www.mopar.com/om (États-Unis) ou www.owners.mopar.ca (Canada).

Ou

Appelez Tech Authority sans frais au :

- 1-800-890-4038 (É.-U.)

Des manuels du propriétaire, des manuels de la radio et des livrets de renseignements sur la garantie peuvent être commandés par l'intermédiaire d'Archway en composant le :

- 1-800-387-1143 (Canada)

GÉNÉRALITÉS

La déclaration de réglementation suivante s'applique à tous les dispositifs à radiofréquence (RF) dont ce véhicule est équipé :

This device complies with Part 15 of the FCC Rules and with Innovation, Science and Economic Development Canada license-exempt RSS standard(s). Operation is subject to the following two conditions:

1. This device may not cause harmful interference, and
2. This device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

Le présent appareil est conforme aux CNR d`Innovation, Science and Economic Development applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes:

1. l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et
2. l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

La operación de este equipo está sujeta a las siguientes dos condiciones:

1. es posible que este equipo o dispositivo no cause interferencia perjudicial y
2. este equipo o dispositivo debe aceptar cualquier interferencia, incluyendo la que pueda causar su operación no deseada.

NOTA :
Toute modification non expressément approuvée par la partie responsable de la conformité du système pourrait entraîner la révocation de l'autorisation donnée à l'utilisateur de faire fonctionner l'appareil.

INDEX

RENSEIGNEMENTS RELATIFS À LA GARANTIE 447

A

Additifs, carburant 442
Affichage du groupe d'instruments
  Conduite 110
  Emplacement et commandes 104, 110
  Home (Domicile) 110
  Hors route 110, 114
  Navigation 110, 114
  Trip (Trajet) 110
Ajout de liquide de refroidissement (antigel) 389
Alarme antivol
  Alarme de sécurité 27, 125
  Comment amorcer le système 28
  Désamorçage du système 28
Alarme de sécurité 27, 125
  Comment amorcer le système 28
  Désamorçage du système 28
Allumage 21
  Commutateur 21
Ampoules 130, 132, 340
Ampoules, éclairage 340
Animaux de compagnie 337
Antigel (liquide de refroidissement) 389, 443
  Mise au rebut 391
Appel de phares 59
Appuie-tête 45
Assistance à la clientèle 445
Assistance au départ en pente 268
Avertissement concernant le monoxyde de carbone 340, 341
Avertissement de capotage 10
Avertissements, capotage 10

B

Bac de chargement monté sur le toit 96
Balais d'essuie-glace 383
Batterie 122, 379
  Remplacement de la télécommande de télédéverrouillage 18
  Témoin du circuit de charge 122
Baudriers 290
Boîte de transfert
  Liquide 444
Boîte-pont
  Automatique 145
  Fonctionnement 145
Boîte-pont automatique 145
Bouchon à pression du circuit de refroidissement (bouchon de radiateur) 390
Bouchon de radiateur (bouchon de radiateur de liquide de refroidissement) 390
Bouchon du réservoir de carburant 212
Bouchons, remplissage
  Carburant 212
  Huile (moteur) 377
  Radiateur (pression du liquide de refroidissement) 390

C

Calendrier d'entretien 373
Calendrier, entretien 373
Caméra d'aide au recul 206
Caméra, recul 206, 209
Carburant 439
  Additifs 442
  Antipollution 440
  Bouchon de remplissage (bouchon du réservoir de carburant) 212
  Contenance du réservoir de carburant 443
  Éclairage 127
  Essence 439
  Éthanol 440
  Indice d'octane 439, 443
  Méthanol 440
  Spécifications 443
Ceintures à trois points d'ancrage 290

Ceintures de sécurité 288, 338
Ancrage supérieur de baudrier réglable 294
Baudrier réglable.....294
Ceinture de sécurité à absorption d'énergie 298
Ceintures à trois points d'ancrage.....290
Directives d'utilisation 292
Ensembles de retenue pour enfants 321
Femmes enceintes.....297
Marche à suivre pour détordre une ceinture à trois points d'ancrage 293
Marche à suivre pour détordre une ceinture de sécurité 293
Mode d'emploi des ceintures à trois points d'ancrage 292
Prétendeur de ceinture de sécurité.....297
Prétendeurs 297
Rallonge 296
Rallonge de ceinture de sécurité.....296
Siège arrière.....290
Siège avant 288, 290
Vérification 338
Chaînes antidérapantes (chaînes pour pneus).....427
Chaînes, pneu 427
Changement d'un pneu crevé.....425
Changement de voie et clignotants 61
Chargement du véhicule.... 130, 132, 213, 416
Capacités 130, 132
Pneus..... 130, 132, 416
Chauffe-moteur..... 139
Choix du liquide de refroidissement (antigel) 443
Circuit de refroidissement 388
Ajout de liquide de refroidissement (antigel)..... 389
Bouchon à pression..... 390
Bouchon de radiateur..... 390
Capacité de refroidissement 443
Choix du liquide de refroidissement (antigel)..... 389, 443
Mise au rebut du liquide de refroidissement usagé 391
Niveau du liquide de refroidissement..... 388, 391
Points à ne pas oublier..... 391
Vérification 391
Vidange, rinçage et remplissage 388
Classification uniformisée des pneus 430
Clés.....16
Clignotants..... 61, 131, 340
Clignotants 61, 131, 340
Feux de détresse..... 342
Climatisation, conseils d'utilisation.....75
Colonne de direction inclinable 36
Colonne de direction télescopique 36
Commande de freins de remorque intégrées..... 110
Commande de iPod 110
Commande de iPod/USB/MP3 ..... 78, 110
Flux audio Bluetooth..... 110
Commande de réglage automatique de la température 74
Commande de stabilité électronique (ESC)... 262
Commande vocale 47
Conduite 224
Connecteur
Interface client universelle (UCI).....78
Connecteur d'interface client universelle (UCI).....78
Conseils de sécurité..... 337
Console 77
Plancher 77
Console au plancher 77
Console de chargement sans fil.....81
Contenance en liquides 443
Contenance, carburant 443
Contrat de service..... 446
Contrat, service..... 446
Contrôleur, système de la pression des pneus 281
Couvre-bagages 94
Crochets d'arrimage, espace de chargement.....94, 95
Crochets de remorquage
Urgence 371
Cybersécurité 228

D
Daytime Running Lights (Feux de jour) 58
Dégagement d'un véhicule enlisé 367
Dégivreur de pare-brise 338
Délestage Capteur de batterie intelligent 130, 132
Délestage Mode de protection antidécharge de la batterie 130, 132
Délestage Protection antidécharge de la batterie activée 130, 132
Délestage Réduction de la charge électrique 130, 132
Démarrage 23, 136
  À distance 23
  Bouton 21
  Si le moteur ne démarre pas 138
  Temps froids 138
  Transmission automatique 137
Démarrage à distance
  Fonctions programmables par l'utilisateur du système Uconnect 26
  Quitter le mode de démarrage à distance 25
  Réglages du système Uconnect 26
Démarrage d'appoint 361
Démarrage d'un moteur noyé 138
Démarrage et conduite 136
Derrière une autocaravane 222
Désembourbement d'un véhicule 367
Déverrouillage du levier de vitesses au frein/transmission 147
Différentiel autobloquant 130, 132
Direction
  Colonne de direction inclinable 36
  Commandes de la colonne 57
  Volant, chauffant 36
  Volant, réglage de l'inclinaison 36
Directives de levage 350
Dispositif antilouvoiement de la remorque 270
Dispositif antilouvoiement de la remorque (TSC) 270
Dispositif d'ouverture automatique des glaces à commande électrique 83
Dispositif de retenue pour enfant 321
Dispositifs de retenue des occupants 287
Durée utile des pneus 423

E
Éclairage extérieur 58, 340
Éclairage intérieur 61, 110
Éclairage intérieur et du tableau de bord 110
Écrous de roue 130, 132
Écrous de roue/boulons 130, 132, 438
Embuage des glaces 75
Emplacement du cric 348
Emplacement du pied milieu 416
Ensemble de retenue pour enfants 321
Ensembles de retenue pour enfants
  Ancrages inférieurs et courroies d'attache pour siège d'enfant 327
  Ens. ret. enfants/bébés 323
  Ensembles de retenue pour enfants plus grands 324
  Installation du siège d'enfant 335
  Places assises 326
  Rangement approprié d'une ceinture de sécurité à enrouleur à blocage automatique (EBA) inutilisée 331
  Sièges d'appoint 325
Entreposage du véhicule 75
Entreposage, véhicule 75
Entretien 87
Entretien de la peinture 432
Entretien de votre véhicule 379
Entretien des ceintures de sécurité 435
Entretien des roues et des pneus 432
Entretien du climatiseur 381
Entretien du fini intérieur 110, 435
Entretien du système antipollution 134
Équipement interne 110
  Onduleur d'alimentation 110
  Porte-gobelets 110
  Prises de courant 110
  Rangement 110
Essence (carburant) 439
Essence antipollution 440
Essence reformulée 440
Essieu, lubrification 444
Essuie-glace et lave-glace arrière 65
Essuie-glace/Lave-glace de la lunette de hayon 65

Essuie-glaces 63
Essuie-glaces à balayage intermittent (essuie-glaces à cadence variable) 110
Essuie-glaces sensibles à la pluie 64
Essuie-glaces, pare-brise 63, 378
Éthanol 440
Étiquette d'homologation du véhicule 213
Étiquette d'information sur les pneus et la charge 416
Étiquette, Informations sur les pneus et la charge 416

F

Feux 340
4WD Low (4 roues motrices gamme basse) 130
Adaptive Cruise Control Set (Régulateur de vitesse adaptatif programmé) 130
Alarme de sécurité 125, 130
Alarme électrique de défaillance du dispositif antidémarrage ou du système de protection du véhicule 130, 131
Alerte de vitesse 130, 132
Allumage des phares avec les essuie-glaces 130
Anomalie de la direction assistée électrique 123, 130
Appel de phares 130
Automatique 130
Avertissement de température du moteur 130
Avertisseur de phares allumés 60, 130
Bas niveau de carburant 127, 130
Bas niveau de liquide lave-glace 127, 130
Boîte de transfert 130, 132
Borne latérale 130
Bris du crochet de remorquage 130, 132
Capot ouvert 124, 130
Carte 130
Clignotants 57, 61, 130, 131, 132, 340
Commande de stabilité électronique 126, 130
Commande électronique de l'accélérateur 123, 130
Commutateur des phares 58, 130
Commutateur route-croisement, phares 57, 59, 130
Coupure de carburant 126, 130
Croisière 130, 132, 133
Défaillance de la transmission 125, 130, 132
Défaillance du limiteur de vitesse actif 130
Description des témoins des groupes d'instruments 130, 132
Eau dans le carburant 130, 132
Éclairage ambiant 130
Éclairage d'accueil 130
Éclairage de la plaque d'immatriculation 130
Entretien 130
Entretien des feux arrière 130
Entretien requis du régulateur de vitesse adaptatif 130
Entretien requis du système à 4 roues motrices 128, 130
Entretien requis du système d'arrêt et de démarrage 128, 130
Entretien requis du système d'avertissement de collision frontale 128, 130
Espace de chargement 130
Extérieur 130, 340
Faible niveau de liquide d'échappement diesel 130
Faible niveau du liquide de refroidissement 127, 130
Feu d'arrêt central surélevé 130
Feux arrière 130
Feux de détresse 130
Feux de jour 58, 130
Feux de route 59, 130, 133
Feux de route automatiques 130, 132
Feux intelligents 130
Frein de stationnement électrique 126, 130
Groupe d'instruments 58, 130
Hayon ouvert 124, 130

Indicateur du système 4 roues motrices....130
Intérieur....61, 130
Inverseur route-croisement....59, 130
LaneSense....127, 130, 131, 132
Lecture....130
Lecture et accueil....130
Limiteur de vitesse actif prêt....130
Limiteur de vitesse en descente....130, 132
Miroir de courtoisie....50, 130, 132
Mode défilé (fonction de luminosité de jour)....130
Nettoyage du filtre à particules diesel en cours....130
Oil Pressure (Pression d'huile)....124, 130
Oil Temperature (Température de l'huile)....124, 130
Panne du système d'injection....130
Phare antibrouillard arrière....130
Phares....58, 130
Phares antibrouillard....60, 130, 131
Phares automatiques....59, 130
Plafonnier....130
Portière ouverte....122, 130
Position 4WD Lock (4 roues motrices bloquées)....130
Préchauffage....130, 132
Protection antidécharge de la batterie....61, 130
Rappel de ceinture de sécurité....124, 130
Rappel sonore des phares....130
Recharge de la batterie....122, 130
Recul....130
RÉGLAGE du limiteur de vitesse actif....130
Réglage du niveau des phares....130
Remplacement des ampoules....130
Rhéostat d'intensité lumineuse....61, 62, 130
Sac gonflable....121, 130, 300
Somnolence détectée....123, 130
Speed (Vitesse)....130, 132
Stationnement....130, 131
Système antipatinage....130, 132, 265
Système d'avertissement de collision frontale....130, 131
Système d'éclairage Leaving Home....130
Système d'arrêt et de démarrage actif....130, 132
Système de freinage antiblocage....125, 130
Système de surveillance de la pression des pneus (TPMS)....128, 130, 132, 281
Témoin d'anomalie (vérification du moteur)....127, 130
Témoin des freins....121, 130
Témoin du limiteur de vitesse en descente....130, 266
Témoin du programme de stabilité électronique (ESP)....130
Témoin du système d'assistance au freinage....130, 265
Température du moteur....124, 130
Transmission Temperature (Température de la transmission)....125, 130, 132
Vision nocturne active....130, 131
Vision nocturne désactivée....130, 133
Feux de détresse....342
Feux de route automatiques....59
Filtre à air....381
Filtre à air du moteur....381
Filtre à huile, choix....381
Filtre à huile, remplacement....381
Filtre de climatisation....75, 382
Filtres
Climatisation....75, 382
Filtre à air....381
Huile moteur....381, 443
Mise au rebut de l'huile moteur....381
Fluide frigorigène....382
Fluide frigorigène du climatiseur....381, 382
Fonction de mémoire (sièges à mémoire)....37
Fonction de réaction améliorée en cas d'accident....316, 372
Fonctionnement de la radio....257
Fonctionnement par temps froid....138
Fonctions programmables....229
Frein de stationnement....140
Freinage d'urgence....280
Fuites de liquide....340
Fuites, liquide....340
Fusibles intérieurs....110, 400

G
Glaces 82
Abaissement 82
Fermer 82
Ouverture 82
Power (Alimentation) 82
Relevage 82
Groupe d'instruments 98, 100, 102, 103, 107
Affichage 104
Affichage et messages 108
Audio 114
Compteur de vitesse 111
Configuration de l'écran 114
Descriptions 100, 103
Économie de carburant 113
Information relative au trajet à l'ordinateur de bord 113
Information sur le véhicule 111
Messages 114
Options de menu 109
Settings (Réglages) 115
Système d'arrêt et de démarrage 114
Systèmes d'assistance au conducteur 112
Guide de traction de remorque 217

H
Hayon 89
Mains libres 92
Hill Start Assist (Assistance au départ en pente) 268
HomeLink (ouvre-porte de garage) 52
Huile moteur synthétique 380
Huile, moteur 380, 443
Additifs 380
Contenance 443
Filtre 381, 443
Jauge 378
Logo d'identification 380
Mise au rebut 381
Mise au rebut du filtre 381
Recommandation 380, 443
Synthétique 380
Témoin d'avertissement de pression 124
Vérification 378
Viscosité 443

I
Indicateur de vidange d'huile 107
Indicateurs d'usure 422
Indice d'octane de l'essence (carburant) 439, 443
Inscriptions sur les pneus 411
Intensité, éclairage intérieur 61, 62
Intérieur 110
Introduction 110
Inverseur route-croisement 59
Phare 59

J
Jauges d'huile
Huile (moteur) 378

L
LaneSense 131
Lavage du véhicule 434
Lave-autos 434
Levier du dispositif d'inclinaison du dossier du siège conducteur 39
Levier multifonction 57
Limiteur de vitesse en descente 266
Liquide de frein 444
Liquide lave-glace 63, 378
Liquide 378
Liquide pour essieux 444
Liquide, frein 444
Lubrification des mécanismes de carrosserie 382
Lubrification, carrosserie 130, 132, 382

M
Manuel de l'opérateur
Manuel du propriétaire 448
Manuels de réparation 448
Marche à suivre pour détordre une ceinture de sécurité 293
Méthanol 440
Miroirs de courtoisie 50
Mise au rebut
Antigel (liquide de refroidissement) 391
Mises en garde concernant les gaz d'échappement 340, 341
Mode de fonctionnement de secours de la transmission automatique 34
Mode manuel
Entretien 448
Modifications
Véhicule 11
Modifications/altérations du véhicule 11
Module d'alimentation intégré (fusibles) 110
Moteur 377
Bouchon de remplissage d'huile 377
Chauffe-moteur 139
Choix de l'huile 380, 443
Démarrage 136
Démarrage d'appoint 361
Filtre à air 381
Filtre à huile 381
Huile 380, 443
Huile synthétique 380
Liquide de refroidissement (antigel) 443
Mise en garde concernant les gaz d'échappement 340, 341
Noyé, démarrage 138
Refroidissement 388
Si le moteur ne démarre pas 138
Surchauffe 366
Vérification du niveau d'huile 378

N
Nettoyage
Balais d'essuie-glace 383
Roues 432
Nettoyage des lentilles du tableau de bord 110, 436
Nettoyage des surfaces vitrées 437
Neutralisation du levier de vitesses 366
Neutralisation du sélecteur de rapport 366

O
Onduleur
Power (Alimentation) 80, 110
Ouverture du capot 88
Ouvre-porte de garage (HomeLink) 52

P
Palettes de changement de vitesse 152
Pare-soleil 50
Passage des rapports
Transmission automatique 147
Période de rodage d'un nouveau véhicule 140
Permutation des pneus 429
Phares
Appel de phares 59
Automatique 59
Avertisseur de phares allumés 60
Commutateur 58
Inverseur route-croisement 59
Nettoyage 433
Temporisateur 59
Temporisation 59
Phares antibrouillard 60
Phares automatiques 59
Pièces Mopar 447
Plages de rapports 149
Plancher de l'espace de chargement 94
Plancher, espace de chargement 94, 130, 132
PNBV 214
Pneus 340, 419, 425, 426, 430
Capacité de charge 416
Chaînes 427
Classe de qualité 430
Couple de serrage des écrous de roue 438
Durée utile des pneus 423
Généralités 419, 425, 426
Indicateurs d'usure 422
Mise sur cric 347
Patinage 422
Permutation 429

Pneus d'hiver....425
Pression de gonflage....419
Pression de gonflage des pneus....420
Radiaux....421
Remplacement....347, 423
Roue de secours compacte....426
Roues de secours....425, 426, 427
Sécurité....410, 419
Système de surveillance de la pression des pneus (TPMS)....128, 281
Tailles....412
Traction de remorque....219
Vieillissement (durée utile des pneus)....423
Vitesse élevée....421
Pneus d'hiver....425
Pneus de rechange....423
Pneus radiaux....421
Poids au timon de la remorque/poids de la remorque....218
Poids de remorque....217
Poids nominal brut du véhicule (PNBV)....215
Poids nominal brut sur l'essieu (PNBE)....215
Port de la ceinture de sécurité par les femmes enceintes....297
Porte-bagages....96, 130, 132
Portière ouverte....122, 124
Pour ouvrir le capot....88
Pour signaler un défaut relié à la sécurité....448
Power (Alimentation)
Glaces....82
Hayon....90
Onduleur....80
Prise électrique auxiliaire....79
Toit ouvrant....85
Verrouillage des portières....31
Préparation pour le levage sur cric....348
Pression de gonflage
Pneus....420
Prétendeurs
Ceintures de sécurité....297
Prise
Power (Alimentation)....79
Prise d'onduleur (115 V)....110
Prise d'onduleur (230V)....110
Prise électrique auxiliaire (prise de courant)....79
Prises de courant électrique....79
Procédures de démarrage....136
Programmation des télécommandes (télédéverrouillage)....20
Protection antidécharge de la batterie....119
Protection contre la corrosion....432

R

Radio
Réglage du son....252
Settings (Réglages)....229
Rangement....77
Rangement d'un pneu crevé....425
Range-monnaie....77
Rappel de ceinture de sécurité....124, 289
Rappel, phares allumés....60
Ravitaillement d'urgence au moyen d'un bidon d'essence....364
Régénération de la stratégie d'intervention....110
Réglage du rétroviseur extérieur....49, 50
Réglages du profil....231
Réglages du système Uconnect....229
Fonctions programmables par l'utilisateur....26
Réglages du véhicule....229
Réglages mémorisés....37
Régulateur de vitesse (contrôle de la vitesse)....161
Régulateur de vitesse adaptatif....161
Remorquage....215
Derrière un véhicule de loisir....222
Guide....217
Poids....217
Véhicule en panne....369
Remorquage d'un véhicule en panne....369
Remorquage derrière un véhicule de loisir....222
Remplacement d'un pneu crevé....347
Remplacement de la pile de la télécommande (télédéverrouillage)....18
Remplacement des balais d'essuie-glaces....383
Renseignements concernant la garantie....447
Renseignements concernant la sécurité des pneus....410

Renseignements concernant la sécurité, pneus 410
RENSEIGNEMENTS RELATIFS À LA GARANTIE 447
Rétroviseur à atténuation automatique 49
Rétroviseur intérieur 49, 342
Rétroviseurs 49
  À l'extérieur 49, 50
  Atténuation automatique des éblouissements 49
  Chauffants 49, 52
  Courtoisie 50
  Vue arrière 49, 342
Rétroviseurs extérieurs 49, 50
Rétroviseurs extérieurs chauffants 49, 52
Roue de secours compacte 426
Roue et enjoliveur de roue 432
Roues de secours 425, 426, 427

S

Sac gonflable 302
  Enregistreur de données d'événement (EDR) 372
  Entretien 320
  Entretien du système de sacs gonflables 320
  Fonctionnement des sacs gonflables 304
  Protège-genoux 310
  Sac gonflable avant 305
  Sac gonflable de protection pour les genoux du conducteur 311
  Sacs gonflables latéraux 311
  Si un déploiement se produit 315
  Système de réponse améliorée en cas d'accident 316, 372
  Témoin d'avertissement de sac gonflable 300, 305
  Témoin redondant sac gonflable 301
  Transport d'animaux domestiques 337
Sangles d'arrimage de l'espace de chargement 94, 95
Sécurité, gaz d'échappement 340
Sentry Key (antidémarreur) 20
Service à la clientèle 445
Siège à mémoire 37
Sièges 39
  Accès facile 43
  Appuie-tête 45
  Arrière à dossier rabattable 39, 41
  Basculement 39
  Mémoire 37
  Réglage 39
  Sangle de déverrouillage du dossier 40, 41
  Ventilation 45
Sièges arrière à dossiers rabattables 41
Sièges chauffants 44
Sièges facilitant l'entrée 43
Sièges rabattables à plat 39
Sièges ventilés 45
Signalement des défauts reliés à la sécurité 448
Spécifications
  Carburant (essence) 443
  Huile 443
Support du capot 88
Support lombaire
  Power (Alimentation) 130, 132
Surchauffe du moteur 366
Système antipatinage 266, 270
Système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go 16, 31
Système d'aide au stationnement actif ParkSense 195
Système d'alarme antivol 27
Système d'alarme de changement de voie 61
Système d'amorçage
  Alarme de sécurité 27
Système d'assistance au freinage 260
Système d'avertissement de basse pression des pneus 130, 132, 281
Système d'avertissement de collision frontale 276
Système d'avertissement de présence de piéton 280
Système d'échappement 340, 386
Système d'aide sur les panneaux de signalisation 177
Système d'assistance sur les autoroutes 179

Système de chauffage-climatisation..... 66
Automatique..... 66
Mode manuel..... 70
Système de climatisation 381
Système de commande électrique des freins..... 259
Système antipatinage 266, 270
Système de freinage antiblocage..... 258
Système de démarrage à distance..... 23
Système de diagnostic de bord 133
Système de frein de stationnement électrique 140
Système de freinage..... 392, 439
Maître-cylindre 392
Stationnement 140
Système de freinage antiblocage (ABS) 439
Témoin d'avertissement..... 121
Vérification du liquide 392
Système de freinage antiblocage (ABS)..... 258
Système de gestion active de voie 203
Système de gestion de voie..... 203
Système de mise à niveau de la charge du véhicule..... 130, 132
Système de reconnaissance vocale 47
Système de retenue supplémentaire – sac gonflable..... 302
Système de surveillance de circulation en marche arrière..... 274
Système de surveillance des angles morts... 271
Système électronique de commande des freins..... 259
Système ParkSense..... 184
Systèmes audio (radio)..... 228

T

Tableau de bord..... 110
Caractéristiques 110
Tableau de référence, dimension des pneus..... 412
Télécommande
Pour amorcer l'alarme..... 28
Pour désamorcer l'alarme 28
Programmation de télécommandes additionnelles 20
Système de démarrage 23
Télédéverrouillage..... 16
Télédéverrouillage 16
Pour amorcer l'alarme..... 28
Pour désamorcer l'alarme 28
Programmation de télécommandes additionnelles 20
Téléphone cellulaire 257
Témoin d'anomalie (vérification du moteur) 127
Témoin d'avertissement des freins antiblocage..... 125
Témoin d'avertissement du système de commande électronique de l'accélérateur.... 123
Témoin de portière ouverte..... 122, 124
Témoin de pression d'huile 124
Témoin de sac gonflable..... 300, 338
Témoin du limiteur de vitesse en descente 266
Témoin du régulateur de vitesse..... 132, 133
Temporisateur
Phare 59
Toit ouvrant..... 85, 87
Traction de remorque 215
Astuces..... 221
Câblage 220
Exigences minimales 218
Poids de la remorque et poids au timon de la remorque..... 218
Transmission..... 147
Automatique 147
Entretien..... 393
Liquide..... 444
Transmission automatique 147
Additifs spéciaux..... 393
Ajout de liquide..... 394, 444
Changement de l'huile et du filtre..... 394
Type de liquide 394, 444
Vérification du niveau de liquide 393
Transport d'animaux domestiques..... 337
Tremblement dû au vent..... 84
Trousse d'entretien des pneus..... 353

U
Uconnect
Réglages du système Uconnect 26
Urgence, En cas d'
Crochets de remorquage 371
Démarrage d'appoint 361
Feux de détresse 342
Remorquage 369
Utilisation du cric 347, 350

V
Vérifications de la sécurité de votre véhicule 337
Vérifications de niveau de liquide
Freinage 392
Huile moteur 378
Vérifications de sécurité à l'extérieur du véhicule 340
Vérifications de sécurité à l'intérieur du véhicule 338
Vérifications, sécurité 337
Verrouillage
Déverrouillage automatique 34, 130, 132
Essieu 130, 132
Mode manuel 130, 132
Portières à commande électrique 31, 130, 132
Sécurité-enfants 34, 130, 132
Verrouillage automatique des portières 130, 132
Volant 130, 132
Verrouillage automatique des portières 34
Verrouillage des portières arrière à l'épreuve des enfants 34
Verrous 340
Capot 88

La responsabilité première du conducteur consiste à conduire le véhicule en toute sécurité. Si vous conduisez alors que votre attention est détournée, vous risquez de perdre la maîtrise de votre véhicule, ce qui peut entraîner un accident et des blessures. FCA US LLC recommande vivement au conducteur de faire preuve d'extrême prudence en utilisant un appareil ou une fonction qui pourrait détourner son attention de la route. L'usage d'appareils électriques comme les téléphones cellulaires, les ordinateurs, les radios portatives, le système de navigation du véhicule ou tout autre appareil par le conducteur alors que le véhicule est en déplacement est dangereux et peut entraîner de graves collisions. Écrire et envoyer des télémessages en conduisant est également dangereux et ne devrait se faire que lorsque le véhicule est à l'arrêt. Si vous n'êtes pas en mesure de vous concentrer totalement sur la conduite de votre véhicule, immobilisez votre véhicule dans un endroit sûr. Certains États et certaines provinces interdisent l'usage de téléphones cellulaires ou l'envoi de télémessages en conduisant. Il incombe toujours au conducteur de se conformer à toutes les réglementations locales en vigueur.

Ce manuel du propriétaire a été préparé pour vous aider à vous familiariser avec votre nouveau véhicule Jeep[MD] et sert de source de références pour répondre aux questions les plus fréquentes.

Les caractéristiques illustrées dans ce manuel peuvent ne pas toutes s'appliquer à votre véhicule. Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site **mopar.com/om** (É.-U.), **proprietaires.mopar.ca** (Canada) ou votre concessionnaire Jeep[MD] local.

CONDUITE ET ALCOOL

La conduite en état d'ébriété est l'une des causes les plus fréquentes d'accident. Votre capacité de conduire peut être considérablement diminuée, même avec un taux d'alcool dans le sang inférieur à la limite permise. Ne conduisez jamais sous l'effet de l'alcool. Nommez un conducteur désigné qui ne consomme aucun alcool, appelez un taxi ou un ami, ou utilisez les transports publics.

AVERTISSEMENT

Conduire après avoir consommé de l'alcool peut être la cause d'un accident. Votre perception est moins précise, vos réflexes sont plus lents et votre jugement est diminué lorsque vous consommez de l'alcool. Ne conduisez jamais après avoir consommé de l'alcool.

Jeep

Que ce soit pour accéder à de l'information sur des caractéristiques de produits précises, découvrir l'héritage de votre véhicule, connaître les étapes à suivre en cas d'accident ou planifier votre prochain rendez-vous, nous savons que l'application sera le complément essentiel de votre véhicule de marque Jeep[MD]. Téléchargez simplement l'application, sélectionnez la marque et le modèle et laissez-vous guider. Pour obtenir cette application, rendez-vous directement sur l'App Store[MD] ou sur Google Play[MD] et entrez le mot-clé « JEEP » (résidents des États-Unis seulement).

U. S.

mopar.com/om

TÉLÉCHARGEZ LE MANUEL DU PROPRIÉTAIRE ET LES LIVRETS DE RADIO ET DE GARANTIE LES PLUS RÉCENTS

Canada

proprietaires.mopar.ca

©2021 FCA US LLC. All Rights Reserved. Tous droits réservés. Jeep is a registered trademark of FCA US LLC. Jeep est une marque déposée de FCA US LLC. App Store est une marque déposée de Apple Inc. Google Play Store est une marque déposée de Google.

Première Édition
22_MP_OM_FRC_CA